Bibliothèque Lettres Arts & Sciences Humaines
D 092 2197787

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

FRANÇAIS ET ANNAMITES

ENTRE DEUX FEUX

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DU MÊME AUTEUR

(Aux Presses Universitaires de France)

FRANÇAIS ET ANNAMITES

I

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

FRANÇAIS ET ANNAMITES

ENTRE DEUX FEUX

PAR

PAUL MONET

Membre de la Société des Gens de Lettres. Chargé de mission par le Ministre des colonies et délégué de la Mission Laïque Française en Indochine.

Centre de Documentation sur l'Asie du Sud-Est et le Monde Indonésien
EPHE VIe Section
ASE 535 R
BIBLIOTHÈQUE



MCMXXVIII

LES ÉDITIONS RIEDER, 7, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

A MON VÉNÉRÉ MAITRE ET AMI,

M. LE PROFESSEUR ALPHONSE AULARD,

EN TÉMOIGNAGE DE RESPECTUEUSE

RECONNAISSANCE.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La position du Trung-Dung ou « juste milieu » n'est pas toujours des plus confortables... L'apôtre (ou le niais ?) qui se promène à découvert dans le « No man's land » entre les deux lignes de tranchées ennemies, le rameau d'olivier à la main, en exhortant les adversaires de droite et de gauche à sortir du fond de leur trou pour venir s'étreindre fraternellement, doit s'attendre à recevoir, de droite et de gauche aussi, quelques solides horions (page 34)...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

INTRODUCTION

En dépit de certaines apparences, nous n'avons pas voulu, par la présente publication, faire un plaidoyer pro domo *ni présenter au public des œuvres de moralisation de l'indigène et de propagande française dont le seul intérêt serait d'avoir été dues à notre initiative. Mais nous pensons que le sort qui a été réservé à ces entreprises est très caractéristique de l'état d'esprit de certains Annamites et Français nombreux en Indochine, et nous croyons que cet état d'esprit est la cause principale d'une situation politique dont la gravité ne saurait être dissimulée plus longtemps à la France. Pour ces raisons, nous avons senti que notre double devoir de Français et d'ami des Annamites était de faire connaître ces expériences qui nous ont permis d'observer de bien près les indigènes et les Français indochinois. Quelle que soit la valeur qu'on veuille bien attribuer à cette documentation, nous croyons qu'elle doit être connue dans l'intérêt commun.*

Nous gardons, d'ailleurs, assez peu d'illusions sur les conséquences possibles, pour leur auteur, d'une telle publication. Notre vénéré ami, M. le Professeur Alphonse Aulard, écrivait dans la préface qu'il voulut bien consacrer à la première partie de cet ouvrage : « Votre livre vous fera beaucoup d'ennemis qui s'ajouteront à ceux que votre conduite civique vous a faits en Indochine », et un autre ami, qui fut Commandant Supérieur des Troupes en Indochine, nous écrivit : « Vous tirez du centre à la circonférence, tandis qu'elles (les puissances d'argent) tireront de la circonférence au centre. »

Il est vrai que, si la presse française voulut bien réserver à ce petit volume un accueil généralement sympathique, l'Indochine fit, d'un touchant accord, la conspiration du silence, dont se départirent seulement deux journaux qui le saluèrent d'une bordée d'injures.

Nous pouvons nous attendre fermement, pour la présente publication, à un résultat du même genre. Il est probable que les principaux journaux annamites, dirigés par les hommes que nous présentons ici sans fard, joindront leurs voix à celles des feuilles réactionnaires anti-indigènes qui nous ont jusqu'alors réservé leurs faveurs. Le lecteur voudra bien nous pardonner

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

d'avoir cité notre propre texte en plaçant en exergue de ce deuxième volume une phrase qui définit cette situation.

Les lecteurs français — et bon nombre de fonctionnaires subalternes indochinois, nous le savons aujourd'hui — comprendront que nous n'écrivons pas pour le seul souci d'accroître chaque jour le nombre des ennemis blancs et jaunes qui s'appliquent — avec succès d'ailleurs — à paralyser nos efforts. Ceux-là comprennent qu'on peut aimer sa patrie et l'Indochine au point de consentir à recevoir pour elles quelques coups parfois douloureux et qu'on peut accepter les shrapnells et leurs diverses conséquences ailleurs que sur le champ de bataille sans mériter pour cela d'être taxé d'imposture et de bas intérêt. Beaucoup nous l'ont dit ou écrit et de tout cœur nous les en remercions.

Nous demandons toute l'indulgence du lecteur pour la forme littéraire de cet ouvrage : ce n'est pas une œuvre suivie rédigée avec le souci d'exposer méthodiquement une situation politique et surtout de plaire au lecteur ; ce n'est que le recueil trop peu coordonné de conférences, articles de revues ou journaux, ou documents divers adressés à différentes personnalités ; le seul souci de la sincérité la plus complète nous a guidé sans cesse : on ne plaît pas ainsi. Mais nous avons voulu servir seulement, et l'on ne sert que par la vérité, même — et surtout — lorsqu'elle déplaît.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

PREMIÈRE PARTIE

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT N° 1

RAPPORT DE FIN DE MISSION

A M. le Gouverneur Général Al. Varenne.

(Mai-Juin 1927)

A bord du *Compiègne*, le 25 mai 1927.

M. PAUL MONET, chargé de Mission en Indochine
à M. le Député ALEXANDRE VARENNE, Gouverneur Général de l'Indochine,
à HANOI.

Monsieur le Gouverneur Général,

Au cours de la dernière audience que vous avez bien voulu m'accorder, vous m'avez demandé de vous relater par écrit en cours de traversée les expériences que j'ai pu faire, lors de mon dernier séjour en Cochinchine, concernant les « leaders » annamites. Je considère comme un devoir de le faire présentement.

Un récit selon l'ordre chronologique me paraît d'un exposé plus facile. Je vous prie de bien vouloir m'excuser si, dans un désir de sincérité complète, des faits me concernant personnellement seront mêlés à des faits d'intérêt beaucoup plus général; je crois que tous ces faits sont des éléments d'appréciation intéressants de la valeur morale de ces hommes. C'est à ce titre que je me permets de vous les exposer, comptant sur l'estime que vous avez bien voulu me manifester, pour espérer que vous ne supposerez pas qu'un ressentiment personnel quelconque a pu influer sur mon jugement à l'égard de ces personnes, mais voudrez bien croire que je n'ai retenu ces faits que comme des « tests » de valeur morale, témoignant pour ou contre la sincérité du sentiment patriotique de leurs auteurs.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

★
★ ★

N'ayant séjourné qu'au Tonkin depuis que je me consacre à des œuvres destinées au développement moral des Annamites, je connaissais bien le Tonkin politique, un peu l'Annam, et très peu la Cochinchine où je n'étais pas revenu depuis 1912 (j'étais à cette époque officier d'artillerie coloniale). Je n'avais pu suivre l'évolution politique de ce pays que de loin, à travers ses journaux. Je ne connaissais N.-P.-L. que par les articles qu'il publie dans son journal *l'Echo Annamite*. Ces articles, bien rédigés, sur un ton digne et modéré, m'avaient donné l'impression que cet homme était intelligent, doué d'un réel talent, et surtout animé d'un esprit patriotique sincère. Je pensais que, aimant sincèrement son pays, il souffrait de le voir placé sous une domination étrangère dont il distinguait nettement les erreurs; je croyais que son intelligence même lui permettait de voir aussi nettement toutes les imperfections de ses compatriotes, et de comprendre que la France qui a tant fait pour ce pays dans les domaines administratif et économique, pouvait et devait faire beaucoup plus et mieux encore dans le domaine intellectuel et moral, en acheminant ce peuple avec une volonté sincère et soutenue, vers l'état de majorité; je le croyais sincère lorsqu'il affirmait son désir de soutenir une politique de collaboration franco-annamite loyale et prétendait ne dénoncer les erreurs administratives que dans une louable intention de réformes pour une meilleure collaboration. En un mot, il me semblait que nos conceptions politiques étaient identiques et que, mus chacun par un amour sincère de nos deux pays, qui nous portait à les servir en les rapprochant, nous étions faits pour collaborer.

J'avais à peu près la même opinion de M. B.-Q.-C. (talent littéraire en moins). N'ayant encore lu de lui que fort peu de choses (son journal *La Tribune Indigène* n'ayant eu qu'une vie éphémère pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons), je fis sa connaissance à Thorigny-sur-Marne où j'allai le voir peu de temps après son arrivée en France en 1924. Je m'entretins longuement avec lui et il protesta avec insistance et sur un ton ému de son attachement à la France — n'était-il pas naturalisé, fonctionnaire français encore en activité à cette époque, devant son instruction et sa situation d'ingénieur agronome à la France? — et m'assurant aussi de son sincère désir de collaboration avec notre pays, dans le cadre de l'organisation coloniale élargie sous la poussée intérieure de l'esprit généreux de la France. Je mis soigneusement en garde M. B.-Q.-C. contre les influences des éléments communistes dont il

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

avait déjà, je crois, reçu des sollicitations, m'appliquai à le rapprocher de M. le député M. M. et m'entremis ensuite pour cela. Je revis plusieurs fois M. B.-Q.-C. à Paris, j'assistai et participai à diverses réunions politiques où je l'entendis toujours tenir à la tribune un langage raisonnable et pondéré, et la bonne opinion que m'avaient donnée, de son attitude politique, nos premiers entretiens, en fut affermie... à telle enseigne qu'ayant reçu, quelques mois plus tard, une demande de recommandation de M. B.-Q.-C. pour son admission dans un cercle politique très fermé, je m'empressai de la lui donner, en termes élogieux.

A la vérité, je trouvais bien un peu surprenant qu'un fonctionnaire français en activité de service eût pu, depuis de longues années, s'occuper activement de politique, et critiquer sévèrement l'administration même à laquelle il appartenait. Je ne comprenais pas qu'il n'eût pas choisi depuis longtemps entre les deux positions : celle du fonctionnaire qui touche ses émoluments (solde des Français) à la fin de chaque mois, et celle de l'Annamite patriote convaincu de ce que son devoir est de dénoncer impitoyablement les erreurs de l'administration coloniale. Je ne comprenais pas surtout que l'administration ne l'eût pas invité depuis longtemps à choisir, et qu'elle lui eût fourni, par ses émoluments, congés payés, larges subventions pour des fondations qu'elle lui confiait (filature de Tânchâu) et qui furent d'ailleurs dissipées, les moyens matériels de poursuivre cette action. Toutefois, je voyais là comme une confirmation de l'opinion que je m'étais faite touchant la sincérité des sentiments pro-français de M. B.-Q.-C., comme un certificat de garantie délivré par un Gouvernement Général désireux d'être éclairé sur les désiderata des indigènes par un fonctionnaire sur qui il croyait pouvoir compter.

J'ouvrirai, à ce propos, une petite parenthèse pour un plaidoyer *pro domo*. On peut me taxer de naïveté en me reprochant d'avoir été trompé par des maîtres-fourbes et d'avoir cru sottement à leur sincérité. Je répondrai à cela : je n'avais jamais approché ces hommes; ayant perdu, depuis fort longtemps — si j'en ai jamais eu, toutefois — toute illusion sur les qualités de droiture et de franchise de la plupart des Annamites, je croyais pouvoir faire exception pour ces quelques hommes qui, me semblait-il, dépassaient de beaucoup leurs compatriotes. Il m'a suffi de quelques semaines de vie à Saïgon pour percer à jour leurs médiocres combinaisons de Machiavels aux petits pieds, connaître leur parfaite insincérité, la bassesse des vrais mobiles auxquels ils obéissent, leur vanité, leur cupidité, et leur incapacité, pour arracher leur masque et leur dire tout cru ma pensée... Comment explique-t-on que le Gouvernement de l'Indochine et particulièrement celui de la Cochinchine

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

qui les a suivis de tout près et de tout temps, qui devait posséder sur eux des éléments d'appréciation nombreux et précis, ait pu leur laisser prendre la place qu'ils ont prise, et les élever sur le pavois d'où ils commandent aujourd'hui à la foule ignorante pour l'ameuter contre nous et l'exhorter à nous poignarder dans le dos? Le Gouvernement qui a pu commettre une telle faute politique n'a pas eu, comme moi, l'excuse de l'ignorance et de l'éloignement... *Perseverare diabolicum*. C'est ce que n'a pas manqué de faire l'Administration indochinoise, au lieu de démasquer les fourbes, comme je l'ai fait bientôt et sans hésitation.

Politique au jour le jour habituelle à cette administration dont la plus grande habileté a toujours été en petites combinaisons maladroites et sans sincérité pour assurer la tranquillité, non pas même du lendemain, mais du soir même... Les fonctionnaires locaux de rang élevé et leurs satellites, ont emprunté aux indigènes les plus mauvaises habitudes de ceux-ci : l'astuce, la déloyauté, l'insincérité, les dénis constants des promesses les plus formelles, l'octroi de faveurs et les flatteries à ceux qui se font craindre par le chantage et la fourberie, les brimades et coups traîtreusement assénés par derrière à ceux qui, ne cherchant que le bien et ne servant que la vérité, peuvent être gênants parce qu'ils risquent de provoquer des « histoires », tels sont les procédés de gouvernement dont nous avons pu personnellement, en Indochine, faire à notre détriment l'expérience mille fois répétée, et dont le résultat est l'exaltation des cyniques et des forbans, le découragement des sincères et des convaincus, la démoralisation aggravée des indigènes que nous prétendons former et relever tandis que nous les confirmons dans leurs vices que nous assimilons pour la pratique d'une politique qui se croit infiniment astucieuse et dont rougirait un tâcheron... Politique dont le seul souci est d'éviter « les histoires » pour le jour même, réservant pour le surlendemain des complications singulièrement plus redoutables, et dont nous récoltons aujourd'hui les fruits parmi les Annamites, sous les espèces de la haine et du mépris pour tout ce qui porte ici le nom de Français.

★
★ ★

Ayant consacré depuis bientôt sept ans au peuple annamite tout ce qu'un homme peut donner, tout mon temps, toutes mes ressources, toute mon activité, ayant reçu, pour lui, les plus rudes coups, je croyais pouvoir compter sur la reconnaissance et l'accueil fraternel de ses leaders, j'espérais fermement qu'ils seraient mes interprètes auprès de leurs compatriotes

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pour faire connaître à ceux-ci ce qu'avait été mon action depuis de longues années, leur inspirer la confiance en moi, et renforcer mes paroles, en les appuyant et les commentant lorsque, revenu parmi eux, je continuerais, comme je l'ai toujours fait en Indochine, à leur montrer tout le bien que la France a fait dans leur pays, leurs imperfections et les progrès qu'ils ont encore à accomplir, pour les exhorter à une collaboration dont ces leaders s'affirmaient si hautement partisans. Plusieurs Annamites notoires, hommes intelligents et cultivés, retirés en France, m'avaient cependant dit : « Il n'en est rien; vous allez au-devant des plus cruelles désillusions; ces hommes ne sont pas de vrais patriotes, mais ils se servent du prétexte « patriotisme » pour arriver à leurs fins, s'enrichir et surtout servir leur vanité qui est immense. Ils ont affecté de vous soutenir pendant que vous étiez en France pour se faire ainsi une réclame de votre nom. Mais ils sont haineusement jaloux de tous ceux de leurs compatriotes dont ils craignent que l'influence puisse égaler ou surpasser la leur, et passent leur temps en combinaisons diaboliques pour abattre leurs « concurrents» tout en leur prodiguant des sourires. Si vous allez parmi eux pour agir sur le plan politique, vous serez logé à la même enseigne, et il n'est pas de vilain tour qu'ils ne vous joueront hypocritement pour paralyser votre action et vous discréditer parce qu'ils craindront que vous les éclipsiez. »

Je trouvai assez ridicule cette hypothèse qui semblait admettre que je puisse être mis en compétition avec ces hommes; dépourvu de toute ambition politique, n'ayant d'autre désir que celui de faire du bien, je me sentais certain de garder une position en dehors et au-dessus de telles rivalités. Et je pensais que de tels jugements portaient eux-mêmes trop nettement l'empreinte de la jalousie profonde qui divise les Annamites, et que les leaders, patriotes convaincus, étaient ainsi calomniés... Et je dois reconnaître aujourd'hui que de la première à la dernière minute de mon séjour, tous les faits et gestes de ces chefs de partis (?) confirmèrent exactement ces prédictions.

Je prévins N.-P.-L. de mon arrivée, assez longtemps à l'avance par deux lettres de France, puis par un télégramme de Singapore, lui demandant d'organiser une réunion de conférence à Saïgon et une autre à Mytho. Il n'en fit rien, et cinq Annamites exactement (dont lui-même et B.-Q.-C.) m'attendaient à l'arrivée... Je crois avoir assez prouvé que je ne cherche les suffrages de personne et ne cours pas après la popularité. Mais les Annamites auraient dû comprendre que, « l'Administration » indochinoise ne m'aidera dans l'action que je mène en leur faveur que si elle me sent soutenu par eux. J'en ai eu la preuve pour le Foyer de Hanoï, et renouvelle

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

présentement une expérience du même genre pour l'Institut de Toulon; en m'abandonnant, c'est eux-mêmes qu'ils abandonnent, et B.-Q.-C., qui fut reçu à Saïgon par 30.000 Annamites, ne peut ignorer à quelles causes il doit les égards administratifs. Je venais de passer trois dures années à Hanoï à subir les pires attaques pour le Foyer des Etudiants, puis deux années en France pour une propagande des plus actives... et coûteuses, en faveur des Annamites... On aurait pu croire que cette longue et pénible action constituait un titre à leur reconnaissance au moins égal à celui que valut à B.-Q.-C. une action politique poursuivie au cours de ses loisirs administratifs rétribués par le Gouvernement d'une part, par ses propres compatriotes d'une autre. Je ne cherche pas, je le répète, la popularité; si j'avais eu d'aussi sottes ambitions, d'autres moyens s'offraient à moi, pour les servir, que de me consacrer corps et âme à des œuvres d'éducation... je serais probablement depuis huit ans au Parlement et n'aurais pas eu à sacrifier fortune, famille et santé et à recevoir d'aussi rudes coups pour les indigènes d'une lointaine colonie. Le seul fait de m'attribuer de telles visées juge les hommes (leaders annamites *ou hauts fonctionnaires français*) qui ont porté sur moi de tels jugements. Mais en m'abandonnant, je le répète, c'est eux-mêmes que les Annamites ont abandonnés.

Au cours du déjeuner qui nous réunit chez l'un d'eux, j'expliquai à ces leaders indigènes dans quelles conditions je revenais parmi eux : des Français éminents par leur science et leur talent, dont l'action politique s'est constamment affirmée dans le sens de la plus grande sympathie pour les indigènes, avaient demandé au Ministre des Colonies que je fusse officiellement chargé de mission pour que mon action fût aidée, mieux comprise et soutenue. Ce Ministre avait accepté de me confier une telle tâche, mais en m'indiquant bien que, faute de crédits (?), je partirais à mes frais sans aucune allocation. J'avais considéré comme un devoir d'accepter, et l'œuvre d'enseignement libre dont j'avais réussi, par une longue propagande, à gagner l'appui pour les Indochinois et dont j'étais délégué, ne pouvant, de son côté, absolument rien faire pour moi, j'avais liquidé des immeubles, des objets d'art, etc., et étais parti à mes frais pour venir vivre ici sur mon « argent de France », au moment où la piastre était à 27 francs, laissant au loin une femme, quatre enfants... et de nombreux procès avec les « hommes de confiance » qui avaient profité de mon séjour précédent à Hanoï pour mettre ma fortune au pillage... Les leaders annamites présents à ce déjeuner m'offrirent spontanément de faire les frais du voyage que j'allais effectuer à Dalat pour vous voir... Et ce geste unique représente toute l'aide matérielle que m'apportèrent jamais ces hommes, dont

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

j'ai pu constater par la suite avec quel brio ils se livrent, sous les prétextes les plus variés et les plus fantaisistes, à de fréquents appels aux grosses bourses cochinchinoises. Quelques jours plus tard, ils vinrent me chercher sous prétexte de me conduire dans une pension de famille, et m'amenèrent à un hôtel indigène de cinquième ordre, m'affirmant que j'étais l'hôte des Annamites, que je n'aurais pas à m'occuper du règlement des frais, et qu'ils « arrangeraient cela eux-mêmes avec le patron qui était leur ami ». Je décidai de rester un mois à cet hôtel malpropre, mal famé et bruyant, pour ne pas humilier mes « hôtes » en refusant leur politesse, et de chercher ensuite une autre installation... A la fin du mois, ces messieurs se renvoyèrent la note de l'un à l'autre... et finalement refusèrent de la payer en accompagnant ce refus de propos désobligeants... Je m'excuse de relater encore d'aussi menus faits... Mais c'est là, je crois, du bon « document humain »... Pour en terminer avec cette hospitalité... annamite, j'ajouterai que plusieurs lettres (dont une au moins du Gouvernement Général) qu'on me fit suivre, plus tard, par erreur, en cet hôtel, ne me sont jamais parvenues.

Dès mon retour de Dalat [1], trois jours plus tard, je prononçai à la Société d'Enseignement Mutuel, la conférence que vous connaissez et que j'avais entièrement rédigée à bord avant mon arrivée. Elle reprenait mon action de propagande française du Foyer de Hanoï et était un chaleureux appel à la collaboration que prétendent défendre aussi ces messieurs. Elle ne fut pas ou fut très peu annoncée par les journaux annamites, et je ne fus pas peu surpris lorsque, la conférence terminée, N.-P.-L. se leva pour déclarer, d'un ton fort embarrassé, qu'il me remerciait, mais faisait les plus grandes réserves sur la façon dont j'avais traité le sujet. Je ne pus obtenir de précisions sur les « réserves » en question. C'était là une des premières manifestations de l'attitude politique dont j'ai eu depuis de trop nombreux exemples : soutenir, dans les journaux, la cause de la collaboration franco-annamite, pour « endormir » le Gouvernement, capter sa confiance, obtenir de lui faveurs, avantages variés... et facilités plus grandes pour le poignarder par derrière. Mais, *entre Annamites*, pratiquer la démagogie, attiser la haine de races, exaspérer la vanité des lecteurs ou auditeurs pour faire naître en eux des espoirs présentement irréalisables, se poser en libérateurs, et, surtout,

---

1. A la station d'altitude de Dalat (Annam) où je me rendis dès mon débarquement j'eus deux longues entrevues avec M. Varenne à qui je remis le rapport du 10 juin 1926 qu'on trouvera page 140. (DOCUMENT n° 2) ainsi qu'une collection complète de la *Revue du F. E. A.*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

bien troubler l'eau pour y pêcher abondamment... Dès cet instant, j'avais déçu ces hommes : j'étais sincère, donc naïf ou « vendu »; ce fut cette dernière hypothèse qui fut aussitôt accueillie parce qu'on voulut bien ne pas me trouver visage de niais, et surtout parce que c'est celle qui répondait le mieux aux habitudes des hommes mêmes qui voulaient me juger ainsi. A partir de ce jour — j'en ai eu mille et mille échos — N.-P.-L. tout en me souriant et serrant la main, s'appliqua à me desservir auprès de ses compatriotes pour faire le vide autour de moi et y réussit fort bien, tout au moins dans les milieux saïgonnais : j'étais un traître, un vendu, je faisais de la politique « comme tout le monde (textuel) par intérêt personnel », et l'on verrait bien que je cesserais d'en faire le jour où le Gouvernement m'aurait donné « une bonne place de cinq cents piastres par mois »(!!), je voulais « manger à tous les râteliers», le Gouvernement me payait pour endormir les Annamites et les rallier à la cause de leurs exploitants, je n'avais « pas fait tant que cela » pour les indigènes, et au surplus, « quand on a fait soi-disant quelque chose pour les gens, on ne doit pas aller le crier sur les toits » (?!) etc., etc... De telles paroles, tombées de bouche aussi illustre, sont aussitôt accueillies et partout colportées par les Annamites dont la suggestibilité est incroyable. Elles produisent immanquablement leur effet et toute la force de ces leaders est en de tels moyens d'action. C'est ce que n'a jamais voulu comprendre notre administration qui, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le signaler à plusieurs reprises, a toujours persisté à négliger l'action directe sur la masse par création de cercles d'études, de revues, journaux, conférences, entretiens, et m'a abandonné et trahi lorsque je m'y suis consacré de la façon que vous connaissez.

Quant à B.-Q.-C., il trouva préférable de ne pas assister à cette conférence. Lorsque je lui en fis la remarque sur un ton aimable quelques jours plus tard, il me répondit assez grossièrement : « J'ai mes intérêts dont je dois m'occuper, et n'ai pas le temps de venir entendre vos conférences. Mes affaires avant tout; quant aux Annamites, je m'en f... (textuel) »... J'avais aussi mes intérêts et « affaires », pourtant, et étais venu de bien plus loin, les laissant en souffrance pour me consacrer encore à ces Annamites... dont le grand patriote se f....ait...

* * *

Vers la fin du mois de juin, quinze jours environ après mon arrivée, D. de la B., rédacteur en chef de l'*Echo Annamite*, me demanda instamment de l'y remplacer pendant le mois de juillet pour lui permettre de prendre un repos dont il avait

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

grand besoin. Le deuxième rédacteur de cette feuille en ayant profité pour aller se reposer aussi, j'assumai seul la rédaction et la direction du journal — dont N.-P.-L. ne s'occupait plus à cette époque — et en profitai pour y exercer une influence que je crois avoir été utile. J'y publiai de longs articles de tête montrant aux Annamites qu'ils sont encore bien loin de pouvoir se tirer d'affaire tout seuls, et que la formule de la collaboration franco-annamite est la seule qui puisse, d'ici longtemps encore, donner de bons résultats. Ces articles portèrent — j'en eus de nombreux témoignages — et furent appréciés par les lecteurs qui m'écrivirent ou vinrent me voir pour m'en remercier, constatant que j'avais dit aux Annamites de dures vérités, mais m'affirmant que tous avaient compris que j'étais mû par une sympathie profonde pour eux, que je les connaissais parfaitement, et qu'ils m'en étaient sincèrement reconnaissants. Ces articles plurent d'ailleurs beaucoup moins aux leaders commanditaires du journal qui craignaient que je ne fisse tomber le tirage (alors que c'est le contraire qui se produisit) en comprenant aussi mal les règles du jeu de la « politique loyale de collaboration ». Mais bien entendu, ils ne m'en dirent rien, et me reprochèrent seulement la longueur de ces articles, moins longs cependant que ceux que publient souvent les journaux indochinois. Une longue controverse s'engagea dans les colonnes du journal entre M. DUONG-VAN-LOI et moi et fut publiée ensuite, par mes soins, dans la brochure *Annamites au travail* à laquelle je donnai une grande diffusion [1].

En même temps que je me livrais à ce travail de rédaction, je revoyais et remaniais tous les autres articles du journal, laissant passer et même renforçant parfois tout ce qui constituait des critiques ou attaques justifiées sur des erreurs particulières, mais atténuant, modifiant ou supprimant tout ce qui présentait un caractère de généralisation injuste ou de critique de parti-pris. Je travaillai ainsi durement pendant un mois, vérifiant la mise en page, corrigeant les épreuves, etc..., dans une salle de rédaction inimaginable, au milieu du désordre et de la malpropreté dont certains Annamites ont le secret... A la fin du mois, je touchai un salaire dérisoire (et mes articles ne me furent naturellement pas payés). J'avais conscience d'avoir fait là œuvre fort utile, mais il m'avait été impossible de commencer à remplir les missions dont m'avaient chargé le Ministre des Colonies et la Mission Laïque Française : les enquêtes nécessaires, recherches de documents, visites d'écoles, etc., etc..., demandant de longs instants dont il m'était, jusque-là, impossible de disposer.

---

1. Voir DOCUMENT nº 3, page 146.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

C'est vers cette époque que je fis part de ma situation à M. L.-F., alors Gouverneur p. i. de la Cochinchine et vous écrivis ma longue lettre du 29 juin [2], où je vous disais qu'il était peu glorieux pour la France de laisser dans une telle situation, un homme qui s'employait à la tâche à laquelle je me suis consacré, alors qu'on a vu venir ici tant de chargés de missions romanciers, chansonniers, enquêteurs plus ou moins fantaisistes, voyageurs de commerce préparant leurs petites affaires et se déplaçant aux frais du budget. Je refusai énergiquement d'être rétribué sur les fonds secrets, et demandai ce que je considère comme un dû, car je suis le seul en Indochine à travailler à mes frais depuis six ans. Vous avez bien voulu prendre par la suite un arrêté m'allouant une rétribution mensuelle sur les fonds du budget général et cet arrêté fut promulgué après de longs retards dus à la malveillance d'un fonctionnaire subalterne. Vous avez remis à plus tard la question du remboursement de mes frais de traversée, puis êtes parti, ayant de beaucoup plus graves soucis, sans la régler. En janvier, M. P...., votre successeur intérimaire, m'ayant sans aucune difficulté renouvelé pour six mois les effets de l'arrêté par lequel vous aviez décidé de rétribuer ma mission, je lui reparlai des frais de traversée, il me répondit textuellement ceci : « Je ferai ce que je pourrai pour vous faire rembourser les frais de votre voyage d'aller, sans être certain d'y réussir. Mais, pour votre retour, soyez tranquille, je vous promets formellement une réquisition, vous pouvez y compter absolument ». Je lui écrivis à Hanoï, un mois et demi avant mon départ, pour lui rappeler sa promesse; ma lettre demeura sans réponse... Peu de jours avant mon embarquement, la réquisition promise me fut finalement refusée par le même fonctionnaire — subalterne — malveillant. J'adressai à M. P. deux demandes d'audience (pour l'entretenir, d'ailleurs, d'autres questions beaucoup plus importantes et le saluer avant mon départ); elles restèrent aussi sans réponse (les reçut-il seulement?); je dus finalement dépenser une somme élevée pour payer mon billet, celui de mon secrétaire et le transport de mes lourds bagages comprenant quinze caisses de journaux et documents... et une petite valise de vêtements... Il est intéressant de noter que, à l'époque où nous voyons la R. S. S. ne reculer devant aucune dépense pour sa dangereuse propagande, où nous constatons les effets de celle-ci et de l'action intérieure des « leaders » annamites, la France et le Gouvernement de l'Indochine considèrent une action de développement moral de l'indigène et de propagande française intérieure

1. Voir DOCUMENT nº 3, p. 146.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

comme tellement accessoire, vaine et superflue qu'ils estiment que ceux qui sont assez insensés pour s'y consacrer peuvent bien faire les frais de semblables facéties... Cela aussi, c'est un « test »... et il est assez amusant de noter que, seul passager français payant ma traversée sur ce bateau d'où je vous écris, je suis aussi le seul à y travailler du matin au soir, malgré les fantaisies de la mousson... Comme disait Beaumarchais : Empressons-nous d'en rire...

* * *

Je clos cette parenthèse pour reprendre le récit de mes expériences annamites et autres. Ma longue lettre du 29 juin avait comme principal sujet la spoliation dont j'avais été victime, depuis votre arrivée, de mon œuvre du Foyer de Hanoï, généreusement offerte à M. J. par le Protectorat du Tonkin qui se faisait plus que jamais l'écho des calomnies abominables dont j'avais été l'objet comme fondateur et directeur de cette œuvre. Deux ou trois mois plus tard, quelques heures avant votre embarquement, vous avez tenté de régler cette question sur laquelle j'aurai à revenir au cours de ce récit.

C'est en juillet que je fis une des expériences les plus probantes de la sincérité des leaders annamites, et tout particulièrement de N.-P.-L., au sujet d'un projet de fondation par l'œuvre de la Mission Laïque Française d'un lycée spécialement destiné aux indigènes. L'expérience est importante et vaut d'être retenue.

J'étais parvenu en France, comme vous le savez, à intéresser aux Indochinois l'œuvre de la Mission Laïque Française; c'était là le résultat de longs efforts de propagande : conférences à la Ligue des Droits de l'Homme, au Comité d'action républicaine aux colonies, etc..., auxquelles avait assisté M. Ed. Besnard, longs entretiens avec celui-ci qui avait bien voulu prendre la peine de lire mes publications de Hanoï et avait alors approuvé sans réserve mon action; entretiens avec mon vénéré ami M. le Professeur A. Aulard, qui, ayant étudié, observé et jugé, prit activement et nettement position selon sa courageuse habitude. La Mission Laïque Française est certainement l'œuvre d'enseignement libre la plus importante qui soit en France; elle a accompli dans le proche Orient une tâche splendide et fait aimer la France en portant dans ces pays le rayonnement de son cœur et de sa pensée. Elle sait donner aux indigènes la science occidentale en respectant leurs traditions les plus sacrées, en donnant à cette science qu'ils demandent instamment aujourd'hui le moule même de leur propre pensée, en respectant les sentiments profonds que leur

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ont légués leurs ancêtres. C'est ainsi qu'elle a fondé des lycées à Alexandrie, au Caire, à Alep, à Beyrouth, à Damas, assurant leur direction matérielle et morale, leur fournissant le personnel enseignant nécessaire, etc... Son Président d'honneur est le Président de la République, son Président M. Bienvenu Martin, ancien Ministre de l'Instruction Publique, et son Comité d'administration comprend des hommes qui figurent au premier rang de ceux qui représentent l'intelligence et l'idéalisme républicain français : Aulard, Paul Boncour, Herriot, Painlevé, etc., etc... La Mission Laïque Française me fit le grand honneur de me demander de faire une conférence sur l'Indochine à son assemblée générale de décembre 1925, et le secrétaire général déclara, dans le discours annuel qu'il fit à cette occasion et que publia la *Revue de l'Enseignement français hors de France*, que l'œuvre avait décidé d'étendre son action à l'Indochine, de prendre comme premier noyau des fondations à y créer mon Foyer des Etudiants de Hanoï, dont il voulut bien faire un vif éloge, et de m'y envoyer comme délégué. Au cours du banquet qui suivit, et auquel participait le Ministre des Colonies, je pus prendre contact avec plusieurs personnalités de l'œuvre. Vous étiez parti pour l'Indochine un mois auparavant, promettant à la Mission Laïque et à moi-même d'accorder à cette œuvre les subventions nécessaires pour lui permettre de m'envoyer en Indochine et d'y fonder ces œuvres scolaires, post et péri-scolaires qui auraient singulièrement aidé l'action officielle et apporté à l'administration une collaboration fort précieuse. Vous savez pourquoi ces promesses ne furent pas tenues et pourquoi je dus partir délégué de la Mission Laïque ... dans les mêmes conditions que chargé de mission par le Ministre des Colonies.

Peu de jours après mon arrivée en Cochinchine, et sur la demande d'une personnalité annamite de Saïgon qui m'affirma — comme je l'avais entendu affirmer tant de fois — que les gros propriétaires fonciers cochinchinois — les gros richards comme on dit ici — étaient disposés à faire les plus grands sacrifices pour assurer l'instruction de leurs enfants et apporteraient certainement des capitaux importants pour la construction d'un lycée, j'allai trouver N.-P.-L. et lui fis part des résultats que j'avais obtenus auprès de la Mission Laïque Française, lui promettant que, s'il trouvait les capitaux, nous construirions les bâtiments, fournirions le matériel scolaire et surtout le personnel enseignant, et aplanirions toutes les difficultés d'ordre administratif. Le lycée, édifié à Saïgon ou à Cantho ou au Cap Saint-Jacques, serait destiné aux enfants indigènes et préparerait au baccalauréat; il serait fait appel, pour le personnel enseignant, tout d'abord aux Annamites capables dès maintenant de remplir ces emplois, et aux Fran-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

çais pour suppléer l'insuffisance numérique des premiers, en s'efforçant de former le plus tôt possible un personnel indigène suffisant pour assurer le recrutement complet dans un délai de dix à quinze ans. Bien entendu, ces propositions étaient faites dans un esprit parfaitement désintéressé : nous ne désirions, faut-il le dire, ni la direction du lycée, ni une rétribution quelconque, et la satisfaction d'avoir bien travaillé pour le développement intellectuel et la formation morale des indigènes en faisant connaître et aimer une belle œuvre française, suffisait grandement à récompenser nos efforts.

Il s'agissait donc pour N.-P.-L. de réunir ses collègues de la presse indigène, de leur faire part de ma communication, et de s'entendre avec eux pour organiser ensemble une campagne de presse destinée à intéresser l'opinion des Annamites à cette fondation d'un lycée chez eux et pour eux, afin d'arriver à la constitution d'un comité de gros richards qui auraient donné l'exemple en apportant chacun une souscription élevée, et auraient ensuite dans leurs provinces respectives, organisé la propagande et collecté des fonds. Ces fonds auraient été déposés en Banque *au nom du comité* pour que toute dilapidation fût rendue impossible, et l'entreprise, montée en Société par actions, eût été remise, pour réalisation, entre les mains de la Mission Laïque sous le contrôle local du Comité.

Je pensais que l'arrivée de la Mission Laïque Française en Indochine marquerait une date dans l'histoire de ce pays. La fondation d'un lycée, d'abord, de plusieurs peut-être, ensuite, celle d'œuvres post et péri-scolaires multipliant le Foyer de Hanoï, l'émulation ainsi créée auprès du Gouvernement et même d'autres œuvres déjà existantes n'eût pas manqué d'être éminemment favorable aux intérêts des indigènes, en contribuant à donner une forte accélération au progrès de l'instruction et d'une éducation respectueuse de la morale traditionnelle... Je croyais... naïvement, que N.-P.-L. allait accueillir mes propositions avec enthousiasme, me remercier chaleureusement des efforts que j'avais faits et des résultats que j'avais obtenus auprès de la Mission Laïque, et arrêter aussitôt tout un plan d'action pour organiser la campagne de propagande et la mener activement... Quelles ne furent pas ma surprise et ma déception lorsque je le vis repousser d'un ton amer et sarcastique toutes mes propositions, y opposer les objections les plus invraisemblables, et finalement refuser complètement de s'en occuper!...

N.-P.-L. — « Il est bien inutile d'entreprendre cette fondation de lycée; votre établissement périclitera, *il n'aura pas d'élèves* (textuel) et faute de jeunes gens pour le remplir, faute de recettes, sera obligé de fermer au bout de peu de temps. »

Moi. — « Comment, monsieur L., c'est vous qui me dites une

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

telle chose! Vous qui ne cessez d'écrire dans votre journal et de répéter partout que la France n'a pas su développer suffisamment l'enseignement en Indochine, que les enfants annamites sont avides d'instruction et en manquent par notre faute; qu'il faut ouvrir des écoles et encore des écoles, qu'elles se rempliront aussitôt, qu'il faut dispenser beaucoup plus largement les enseignements secondaire et supérieur, etc., etc... J'ai moi-même bien souvent développé de telles thèses que je crois justes, et lorsque je viens vous offrir un lycée vous me répondez qu'il restera vide?! »

N.-P.-L. — (l'air embarrassé et le regard fuyant). — « Ah! vous ne connaissez pas encore mes compatriotes, ils veulent tout avoir sans jamais rien payer; ils ne consentent à dépenser que pour les fêtes et le jeu; ainsi, pour mon journal, un très petit nombre seulement payent l'abonnement; pour recouvrer les abonnements impayés, je dois faire des frais élevés en tournées d'employés afin de relancer à domicile des gens de mauvaise foi qui font tout ce qu'ils peuvent pour se dérober... Pour l'instruction, c'est pareil, ils veulent bien la recevoir, mais à condition que ce soit gratuitement. Admettons que vous arriviez à trouver des élèves, ce seront tous des boursiers, et vous devrez fermer si le Gouvernement n'assume pas tous les frais.»

Moi.— « Vraiment, monsieur L., vous m'étonnez! Je vous ai toujours entendu dire que les Annamites aimaient tant l'instruction qu'ils feraient les plus grands sacrifices pour la faire donner à leurs enfants. J'ai répété ceci, l'ai imprimé, l'ai expliqué au cours de nombreuses conférences, l'ai affirmé à la Mission Laïque Française. Que va-t-on penser de moi et surtout de vos compatriotes s'il me faut rentrer en France pour déclarer : je me suis trompé et vous ai trompés : les Annamites ne sont pas du tout ce que je vous avais dit; ils ne se soucient pas de faire le moindre effort pour aider le développement de l'instruction et ne consentent à dépenser que pour s'amuser. C'est l'opinion d'un des leurs et des plus notoires. Inutile d'aller les aider, car ils ne veulent rien faire pour s'aider eux-mêmes! Je perdrai la face, ce qui n'a pas autrement d'importance... Mais le peuple annamite sera en quelque sorte disqualifié, et c'est beaucoup plus grave!... »

N.-P.-L. — « Que voulez-vous, nous n'y pouvons rien; vous me consultez, je dois bien vous répondre en toute franchise! (air plus faux que jamais). Il faut prendre les gens comme ils sont, et je vous répète que vous ne connaissez pas encore mes compatriotes. Vous aurez avec eux de rudes déceptions. »

Moi. — « Je ne puis pourtant pas croire que tous vos gros richards cochinchinois qui ont de 10.000 à 100.000 piastres et plus de revenus, qui dépensent des sommes incroyables pour envoyer étudier en France des jeunes gens qui, le plus souvent,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

y « font la noce », vont se mettre à solliciter des bourses le jour où ils auront un lycée sous la main!... Vous êtes ici directeur d'une école primaire supérieure assez importante : vous n'allez pourtant pas me dire que tous vos élèves sont boursiers! Comment vivrait alors votre établissement? »

N.-P.-L. (oubliant complètement qu'il m'avait affirmé quelques jours auparavant que sa superbe automobile n'avait pas été achetée avec des fonds provenant de la vente, par lui, à ses compatriotes, des sept titres de « tri huyên » honoraires que lui avait généreusement donnés le Gouverneur C., mais bien avec les seuls bénéfices de son école « qui était en pleine prospérité»; l'air extrêmement embarrassé).— « Mais mon école ne vit qu'au prix des plus grands sacrifices, nous sommes constamment en équilibre instable. Si je n'ai pas absolument que des boursiers, en tout cas, j'en ai un grand nombre... (Éludant). D'ailleurs, vous ne trouverez pas d'argent pour fonder ce lycée! Vous ne connaissez pas les Annamites : ils font les plus belles promesses, puis se dérobent au moment de les tenir, manquant régulièrement de parole lorsqu'il faut s'exécuter et « passer à la caisse ». Oui, l'on vous promettra de belles souscriptions, c'est entendu... Mais au moment de les verser, il n'y aura plus personne, vous pouvez en être certain d'avance! »

Moi. — « Il est possible qu'il y ait du vrai dans ce que vous me dites là. Mais tout ceci est beaucoup affaire de propagande. Vous avez incontestablement une grosse influence sur vos compatriotes. Si vous vous adressez à eux, si vous leur montrez l'importance de la question, si vous faites appel à leur amour-propre national — même un peu à leur vanité — en leur montrant la grandeur du devoir à remplir, je suis convaincu qu'ils répondront à votre appel et s'engageront presque tous sur la voie que vous leur aurez indiquée. »

N.-P.-L. — « Mais non, ne croyez pas cela, vous vous exagérez beaucoup mon influence... D'ailleurs, cette fondation ne sera pas viable, car d'administration lui fera toutes les difficultés possibles, lui refusera les autorisations nécessaires, la boycottera de mille façons, et vous serez obligé de fermer. »

Moi. — « Mais pas du tout, vous vous trompez singulièrement. La Mission Laïque Française est une œuvre très fortement appuyée; elle compte à sa tête les personnalités républicaines françaises les plus marquantes, M. Varenne est de ses amis et, en supposant que l'Administration puisse être animée des dispositions que vous dites à l'égard d'une œuvre d'enseignement privé quelconque, elle manifesterait très certainement de tout autres dispositions à l'égard d'une œuvre aussi importante, qui a conquis une place des plus belles en Egypte et en Syrie. Rassurez-vous, je puis vous affirmer que

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vos appréhensions sont parfaitement injustifiées et que non seulement nous n'aurons pas à craindre d'obstruction de l'administration indochinoise, mais encore que celle-ci viendra au-devant de nous et sera la première à nous offrir de nous subventionner. »

N.-P.-L. (buté et manifestement de parti-pris). — « Eh bien, je ne crois pas cela! L'Administration interviendra pour tout empêcher, selon son habitude... Non, vraiment, c'est un échec certain, je vous le répète, vous ne trouverez pas d'argent. Je ne veux pas m'occuper d'une question vouée d'avance à un échec et compromettre mon journal en l'engageant dans une campagne qui, très certainement, n'aboutirait pas. »

Moi. — « Vous m'affirmez toujours que nous ne trouverons pas d'argent. Mais c'est encore à prouver. Bon nombre de vos compatriotes prétendent exactement le contraire et m'affirment que nous trouverons *aisément* des souscriptions de 50.000 à 100.000 piastres et que le chiffre de 500.000 piastres à un million ne serait pas très difficile à atteindre. L'expérience vaut, en tous cas, d'être tentée. Tentez-la, organisez la campagne de propagande, usez de toute votre éloquence pour convaincre vos compatriotes... Et si, alors, ils se dérobent, on saura au moins à qui doit être attribuée la responsabilité de l'échec : il ne sera pas dû aux « leaders » annamites, directeurs de journaux, conseillers coloniaux, etc... tels que vous et vos amis, car ceux-ci auront bien compris et bien fait leur devoir ; la responsabilité incombera uniquement aux « gros richards » égoïstes et avares qui seront restés sourds à vos appels, cramponnés sur leurs sacs de piastres, incapables de rien faire pour le progrès de leur pays. Croyez-moi, essayez!... »

N.-P.-L.— « Non, Monsieur Monet, je n'essayerai pas, parce que, je vous le répète, l'échec est certain d'avance. Il est inutile d'insister. »

Cet entretien — que j'ai reproduit aussi fidèlement que possible et presque mot pour mot — me laissa fort décontenancé. La mauvaise volonté et la mauvaise foi de N.-P.-L. avaient été manifestes. Je m'étais fait bien des ennemis en dénonçant « l'obscurantisme » de l'Administration française qui avait distribué l'enseignement aux Annamites avec une parcimonie exagérée... et j'avais fait tant d'efforts pour obtenir que la France républicaine intervînt directement et apportât le précieux apport de ses œuvres privées... pour me heurter à « l'obscurantisme »... d'un Annamite!... et de quel Annamite! D'un homme qui s'était érigé en leader, et qui développait, en de si belles périodes dans les articles de tête de son journal, la grande misère du pauvre peuple annamite à qui la France marâtre refusait la nourriture intellectuelle!... Il ne m'était plus possible de douter de l'insincérité de N.-P.-L. et de son

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

manque de vrai esprit patriotique... Ce me fut un rude coup... et ma conception de bien des questions cochinchinoises fut singulièrement modifiée, lorsque je m'aperçus plus tard que *tous* les prétendus leaders annamites pensaient et agissaient comme N.-P.-L.

Ne voulant pas encore renoncer, je réunis chez moi deux Annamites, membres du supposé « parti constitutionnaliste », commanditaires de l'*Echo Annamite* : M. l'Ingénieur L.-V.-L., ancien élève de l'Ecole Centrale, Sous-Directeur des Travaux Publics en Cochinchine, et M. le Dr T.-V.-D., médecin à Saïgon. Je pensais que ces deux hommes, cultivés, et dont l'un au moins est fort intelligent, qui ont longtemps séjourné en France et y ont conquis leurs situations, étaient de sincères partisans de la collaboration franco-annamite et sauraient apprécier mes propositions mieux que N.-P.-L.. Je dirai dès maintenant que, pendant les huit mois qui suivirent j'eus aussi à leur sujet d'amères désillusions et dus, devant l'évidence, comprendre qu'ils sont, comme, hélas, la très grande majorité des Cochinchinois, foncièrement, irréductiblement anti-français. Je leur renouvelai mes explications, plaçant sous leurs yeux une importante documentation (correspondance avec la Mission Laïque Française, numéros de sa Revue citant ou reproduisant mes conférences, etc...) leur montrant que la question était fort sérieuse, et leur demandai de réunir les conseillers coloniaux indigènes et les directeurs de journaux pour organiser cette propagande, constituer le comité, etc... Ils me promirent de s'en occuper... et deux mois après, je n'avais encore reçu aucune réponse. Je dus aller chez l'Ingénieur H.-V.-L. pour demander cette réponse. Il fut embarrassé, évasif, et finalement me dit qu'il n'y avait pas lieu de faire quoi que ce fût parce qu'on était certain d'avance que cela ne donnerait rien. Lui et le Dr T.-V.-D. s'étaient contentés de prendre le mot d'ordre de N.-P.-L. et de ne pas bouger...

J'eus d'ailleurs la preuve de l'inexactitude des allégations de N.-P.-L. concernant l'impossibilité de trouver des souscripteurs pour la fondation d'un lycée, lorsque, quatre ou cinq mois plus tard, je visitai les « gros richards » pour tâcher de les intéresser à l'Institut de Toulon. Plusieurs, à qui je parlai du projet avorté, en exprimèrent de vifs regrets, insistèrent beaucoup pour que je le reprisse, me promettant de la façon la plus formelle toute leur aide propagandiste et des sommes élevées. L'un d'eux (province de Travinh), qui insista longuement, m'assura très formellement, devant témoins, qu'il pouvait, du jour au lendemain, me remettre 500.000 piastres, d'un groupe de lui et de ses amis, pour fonder un lycée en Cochinchine. Il s'agit là d'un homme âgé et sérieux, d'une des familles les plus connues en Cochinchine, et lorsque N.-P.-L. affirme

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

que de telles offres sont fallacieuses et que tous ces hommes sont des imposteurs, je ne vois pas du tout pourquoi entre ces hommes et lui, c'est à lui plutôt qu'il conviendrait d'accorder crédit. D'ailleurs, lorsque, vers la même époque, B.-Q.-C. émit la prétention invraisemblable de vouloir reprendre à lui seul cette fondation de lycée (?!) par le rachat d'une école primaire à Gia-Dinh, il trouva instantanément 100.000 piastres, parmi six souscripteurs, pour racheter ce bâtiment qui en valait bien la dixième partie.

Avant de poursuivre ce récit, examinons quels sont les mobiles auxquels peuvent obéir les hommes tels que N.-P.-L. B.-Q.-C. et consorts, pour adopter ainsi immanquablement, en de telles occasions, l'attitude la plus opposée aux intérêts généraux qu'ils prétendent défendre. C'est assez complexe, et il faut bien reconnaître que lorsqu'on se penche sur ces hommes pour pénétrer jusqu'au fond de leur « conscience » (si l'on peut ainsi parler), on est vraiment déconcerté de s'apercevoir à quels mobiles extraordinairement mesquins, très médiocrement personnels, ils obéissent le plus souvent. Ce sont surtout, avant tout, des considérations de vanité, de cupidité et de jalousie personnelles qui les dominent, le tout brochant sur un fond d'esprit de race nettement, irréductiblement anti-français. Cette psychologie mérite d'être étudiée d'assez près. Disséquons le « cas N.-P.-L. » pour en tirer d'utiles enseignements; c'est un cas-type qui nous ouvrira des horizons intéressants sur tous les autres, malheureusement à peu près identiques.

Pourquoi N.P.-L., Directeur de l'*Echo Annamile*, conseiller colonial indigène, directeur d'une école primaire supérieure, « leader » du peuple annamite, a-t-il délibérément et obstinément fait échouer le projet de fondation d'un lycée en Cochinchine pour ses compatriotes?

A. — *Motifs d'ordre personnel :*

1° N.-P.-L. est directeur d'école. Bien qu'il y ait un nombre d'enfants et de jeunes gens non instruits très suffisant pour peupler dix et cent écoles du même genre, bien qu'un lycée ne concurrence pas une école primaire, N.-P.-L. a craint cette concurrence.

2° Le lycée était fondé par la Mission Laïque représentée par M. Monet. Ce n'est pas N.-P.-L. qui aurait « joué le premier rôle » dans cette fondation. Il était donc indigne de lui de s'en occuper.

(Vraiment, je suis gêné d'écrire de telles misères. Il m'a fallu la très dure expérience que je viens de faire de ces hommes

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pour acquérir la *cerlitude* qu'ils obéissent à des mobiles aussi mesquins... disons le mot : aussi bas. Il me faut surmonter autant d'aversion pour écrire ces choses que pour les constater).

3° La campagne demandée à l'*Echo Annamite* n'était pas rétribuée. Inutile de faire gratuitement un tel effort pour une œuvre « Monet » ou « Mission Laïque ».

4° Les souscriptions devaient être toutes publiées, les fonds déposés à la Banque au nom d'un comité. Personne ne pourrait y toucher. Il serait tout à fait impossible d'en affecter une bonne partie — comme je l'ai *toujours* vu faire dans *toutes* les entreprises annamites — sous couleur de « frais généraux », à des « thés ou champagnes d'honneur » avec petits-fours, cigares, feux d'artifices et pétards. Une comptabilité très stricte serait tenue, une gestion impeccable assurée. L'argent des actionnaires leur rapporterait 5 à 10 % et non 100 ou 200 %. comme pour les prêts généreux aux fermiers et paysans... Tout ceci n'est pas intéressant.

5° Mais la raison majeure est la suivante : les sommes importantes qui auraient été collectées pour cette fondation de lycée auraient fait baisser l'étiage des caisses des gros richards cochinchinois auxquelles Messieurs les leaders annamites font de continuelles saignées sous les prétextes les plus variés qui font vraiment honneur à la richesse de leur imagination. Un jour, c'est pour la célébration des obsèques du grand patriote Phan-Chau-Trinh (un sincère, celui-là, et qui paya sa sincérité par une vie d'exil et de privations), que ces Messieurs ont proprement abandonné et *même attaqué* pendant sa vie, et dont ils savent aujourd'hui transformer le corps en un tremplin pour leur propagande électorale. On trouve aussitôt 35.000 piastres, dont 6.000 ou 7.000 sont consacrées aux obsèques et à l'érection du tombeau, une partie à des réunions de « thés d'honneur », etc... et le reste?... secret des dieux!... Puis, c'est un nouvel appel de fonds pour envoyer B.-Q.-C. à Paris comme « délégué du peuple annamite ». Les hôtels de cinquième ordre n'étant pas faits pour un aussi haut personnage, il déclare qu'il lui faut pouvoir descendre, cette fois, dans les meilleurs établissements, et avoir en permanence, à sa disposition, secrétaire, dactylo, et « quarante-chevaux ». Puis, nouvel appel de fonds : le leader a, paraît-il, décidé d'acheter, lorsqu'il sera en France, les membres du Parlement pour les gagner à la cause annamite : d'après ses calculs précis, il suffira, paraît-il, de 15.000 francs par tête de parlementaire... C'est peu, en effet, par les temps qui courent, et B.-Q.-C. y sera sans doute de sa poche. Puis, c'est pour le rachat de la petite école Nguyen-Xich-Hong. « Nous n'avons pas besoin des Français pour faire un lycée. B.-Q.-C. va en faire un lui-même en rachetant cette école » (parole textuelle de M. le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

conseiller colonial L.-Q.-L. ex-doc-phu B.). Et les braves paysans de gros richards versent incontinent 100.000 piastres, sans se demander comment un cocotier peut sortir d'une graine de concombre ou un lycée d'une école primaire, et où et comment M. le Président de l'imaginaire « parti constitutionnaliste » trouvera des professeurs d'enseignement secondaire certifiés, licenciés ou agrégés... Puis c'est pour les frais d'un procès avec M. de MONPEZAT, procès qui n'eut d'ailleurs pas lieu, le même B.-Q.-C. s'étant dérobé au dernier moment... Il est à noter que pour ces appels de fonds variés, il n'est jamais publié de listes de souscriptions et il n'est tenu aucune comptabilité. On dépense au jour le jour, selon la bonne méthode annamite, on mélange les caisses personnelles et collectives, les dépenses nécessaires d'ordre général, et superflues d'ordre particulier... Un beau jour, il n'y a plus ni fonds, ni fondation... Nul n'a le mauvais goût de s'en trop étonner... et les braves richards s'empressent de « passer à la caisse » au premier appel suivant... (J'ai eu naguère un charmant petit singe qui s'emparait avidement des allumettes enflammées qu'on lui présentait : il se brûlait la main, soufflait sur sa brûlure, faisait la grimace... et recommençait sans hésitation pour l'allumette suivante : toute la boîte y passait...) C'est ainsi que furent volatilisés par B.-Q.-C., il y a peu d'années, les fonds de la *Tribune Indigène*; l'éminent directeur commença par allouer 600 piastres de traitement mensuel... au directeur, autant au rédacteur en chef, loua de vastes locaux... et quelques semaines après, la caisse étant à sec, le journal cessait de paraître. Il en fut de même pour la filature de Tân-Châu, largement subventionnée par M. Albert SARRAUT; où sont les fonds et la filature qui disparurent si tôt du théâtre indochinois?... Mais où sont les neiges d'antan?... Le petit singe n'en persiste pas moins à aimer les allumettes enflammées qui lui brûlent les pattes... et les Annamites à offrir leurs piastres au grand patriote.

Il est peut-être intéressant de savoir que Messieurs les leaders annamites sont en train de devenir, pendant la durée de leur mandat, les plus gros propriétaires fonciers de la Cochinchine. Ils ont fondé un petit consortium qui, par personnes interposées, accapare toutes les terres disponibles à Rachgia, Baclîêu, Camâu, etc... S'il advient qu'une parcelle de brousse inculte soit demandée en concession par un petit colon français, ces Messieurs en sont incontinent informés par le secrétaire des services civils qui a reçu ou classé la demande : quelques nhaqués sont aussitôt envoyés sur place pour procéder à un simulacre de commencement de mise en valeur, crier à l'expropriation et réclamer la cession gratuite du lot en question... D'immenses étendues des provinces de l'Ouest et du Sud de la Cochinchine seraient d'ores et déjà, sous mille noms

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

divers, entre les mains de ces messieurs dont elles affirmeront et soutiendront la puissance financière... et politique. Le « service de la patrie » en de telles conditions n'est évidemment pas dépourvu d'intérêt.

B. — *Motifs d'ordre général :*

La fondation de lycée que j'avais proposée eût été œuvre d'initiative française. Or j'ai pu comprendre aujourd'hui clairement, par les expériences que j'ai faites à ce propos et pour la fondation de l'Institut de Toulon, que N.-P.-L., pas plus que B.-Q.-C., pas plus que L.-Q.-L. dit B., que M. l'Ingénieur H.-V.-L., que M. le Dr T.-V.-D., et *lulli quanli...* pas *plus qu'aucun des leaders annamiles*, ne veut, à aucun prix, que la France travaille vraiment, sincèrement, efficacement, aux progrès du peuple d'Annam. Telle est la certitude, infiniment douloureuse, que j'ai acquise au cours de ce séjour en Cochinchine, et mon devoir est de la faire connaître aux Annamites comme aux Français dans l'intérêt de chacun. Et comme une telle hostilité, en contradiction flagrante avec le désir hautement proclamé de travailler à la grandeur du pays, ne saurait être affichée ouvertement, c'est par un recours constant aux pires hypocrisies, à la duplicité, au mensonge, aux trahisons envers les meilleurs amis *français* des Annamites (lorsqu'ils ne sont pas au service personnel de ces messieurs) que cette hostilité se traduit en faits.

Les raisons de cette attitude surprenante sont les suivantes :

1° Il ne faut pas que des « gaffeurs », en créant des œuvres de développement intellectuel et moral, en poussant activement l'épée dans les reins de l'Administration indochinoise pour un développement beaucoup plus grand de l'instruction aux indigènes, risquent d'enlever à Messieurs les leaders leurs principaux motifs de réclamation, les obligent à reconnaître que la France tient ses promesses et complète enfin, sur le plan intellectuel et moral, l'œuvre admirable qu'elle a déjà su réaliser sur les plans administratif et économique. Que deviendraient alors ces Messieurs? quel rôle leur resterait-il à jouer? Cette intervention de Français qui se permettent d'aimer, non seulement leur propre patrie, mais l'Indochine et ses habitants, est une concurrence déloyale et gênante qui ne saurait être tolérée.

2° S'il est très fructueux de cultiver l'esprit anti-français et de souffler sans cesse, pour l'attiser, sur la haine de races afin de se poser en libérateurs et en messies, il est beaucoup moins intéressant de hâter vraiment le progrès en répandant l'instruction qu'on demande à cor et à cri... pour la refuser lors-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

qu'elle vous est offerte : Une vraie élite de « citoyens » annamites instruits, éclairés, « conscients et organisés »... et reconnaissants envers la France de l'avoir faite ainsi, ne serait plus le troupeau bêlant qui s'empresse vers l'abattoir derrière ses mauvais bergers... Ce serait aussi l'extinction définitive de l'espèce si intéressante des « petits singes aux allumettes ».

Je n'arrivai pas, dès cette époque, aux conclusions que je formule ici; il me fallut encore les expériences dont le récit va suivre, pour comprendre à quels mobiles incroyablement mesquins, personnels et intéressés, obéissent ces hommes qui se posent en représentants, en conducteurs, d'un peuple infiniment sympathique malgré ses défauts et en *raison même de ceux-ci*, qui rendent plus attrayante encore, par ses difficultés accrues, la tâche que nous avons le grand devoir de remplir ici. Je dus renouveler mille fois les expériences les plus cruelles, démonter pièce à pièce les rouages psychologiques de ces hommes, me pencher sur le contenu infâme de ces « sépulcres blanchis » pour comprendre que le mirage de la distance m'avait fait prendre les singes pour des saints, les bandits pour des Gandhi... Ce n'est pas de gaîté de cœur qu'on proclame de telles expériences... pas plus que ce n'est avec joie qu'on dénonce des erreurs françaises comme celles que j'ai dénoncées dans le premier volume de *Français et Annamites* auquel, après ces expériences nouvelles, je n'ai d'ailleurs rien à retrancher. Français ou Annamites, tous ceux qui, par leurs erreurs involontaires ou intéressées contribuent à aggraver le malentendu entre les deux races, à creuser encore le fossé déjà trop profond qui les sépare aujourd'hui, doivent être dénoncés avec la même sincérité dépourvue de ménagements... La position du Trung-Dung, ou juste milieu, n'est pas toujours des plus confortables : il faut en prendre une bonne fois son parti... Et l'apôtre (ou le niais?) qui se promène à découvert dans le « no man's land » entre les deux lignes de tranchées ennemies, le rameau d'olivier à la main, en exhortant les adversaires de droite et de gauche à sortir du fond de leur trou pour venir s'étreindre fraternellement doit s'attendre à recevoir, de droite et de gauche aussi, quelques solides horions... Ce sont les petits inconvénients du métier..de « trait-d'union vivant » et nous sommes préparé d'avance à recevoir la bordée d'injures qui saluera la publication du présent document. Ne nous frappons pas... c'est ce que N.-P.-L. appelle : « manger aux deux râteliers », et il connaît incontestablement fort bien la valeur de cette élégante expression.

L'expérience de l'Institut de Toulon, que je relaterai plus loin, fut décisive. C'est elle qui me permit de comprendre mieux l'importance des innombrables témoignages qui m'avaient été apportés, concernant la valeur morale de ces

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

leaders, et que j'avais d'abord repoussés avec indignation... J'avais appris successivement : que N.-P.-L. avait accepté de M. D., ancien Résident de France à Thaï-Nguyên, auteur responsable par ses brutalités de la révolte très sanglante qui s'y produisit pendant la guerre, depuis révoqué, placé à la tête des Distilleries Fontaine à Saïgon, Président de la Chambre de Commerce de cette ville, etc., etc... que N.-P.-L., dis-je, avait accepté de ce personnage haut titré, devenu l'ami inséparable et le confident du Gouverneur-Autocrate néfaste docteur C., une très forte commandite pour l'école primaire que ce distingué patriote dirige à Saïgon, — que M.D., *alter ego* du Dr C. que N.-P.-L., critiquait et attaquait si courageusement dans son journal, était devenu son excellent ami. Que ce même patriote annamite, ennemi déclaré des Régies de l'alcool et de l'opium, avait écrit à M. Fontaine, grand-maître des alcools (que je n'ai pas l'honneur de connaître, d'ailleurs : ce serait, paraît-il, un excellent homme, désireux de faire du bien avec la très grosse fortune que son sympathique alcool lui a procurée), que N.-P.-L., dis-je, avait écrit à M. Fontaine pour lui demander instamment la concession à son bénéfice d'un affermage provincial de régie d'alcool. Puis que, jugeant ensuite cette lettre un peu compromettante, il avait fait intervenir son ami D. auprès de M. Fontaine pour que le fâcheux document lui fût restitué. Que ce même patriote farouche avait été appelé au début de 1926 par le Gouverneur Dr C. qui lui avait dit : « Je veux suivre maintenant une politique plus libérale et me rapprocher des indigènes; nous devons désormais marcher, en confiance, la main dans la main, et comme témoignage de la sincérité de mes intentions, je vous donne sept titres honorifiques de mandarinat que vous répartirez entre vos amis. » N.-P.-L. accepta les titres, il les « distribua », dit-il : il les vendit, disent les Annamites en citant des noms et des chiffres. Je tiens les épisodes de la lettre à M. Fontaine et des titres honorifiques... de N.-P.-L. lui-même qui, craignant sans doute que je ne les apprisse par d'autres, tint à prendre les devants en m'en instruisant dès nos premiers entretiens, avec force circonlocutions et commentaires atténuants... J'appris aussi par un haut personnage extrêmement bien renseigné que N.-P.-L. — tout comme B.-Q.-C. lui-même, d'ailleurs — auraient fait exactement ce qu'ils ont reproché bruyamment à M. de la C. lors de la dernière campagne électorale et avaient entamé et poursuivi en 1925 des négociations avec M. de M. pour mener campagne en faveur de l'affermage des jeux au profit de ce monsieur (qui projetait d'en faire un troisième monopole d'État, complétant en tryptique les régies Alcool et Opium), moyennant promesse de parts de fondateurs dans l'entreprise des casinos projetés. Des photographies

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de ces lettres existeraient en lieu sûr, entre les mains de personnages fort considérables qui me l'ont affirmé. J'appris par de très nombreux Annamites et par des fonctionnaires français très haut placés et on ne peut mieux renseignés, que ce qu'on m'avait dit à Paris était trop vrai, et que N.-P.-L., mû seulement par une vanité sans bornes, était dévoré de jalousie envers tous ceux de ses compatriotes qui, prenant un ascendant sur la foule, risquent d'éclipser ou, tout au moins de faire pâlir son étoile. Doué d'un réel talent d'écrivain, mais dépourvu de tout moyen physique et incapable d'agir par la parole sur les foules, il sent son insuffisance et en est d'autant plus ombrageux. Ses efforts de tous les instants tendent à saper, dans l'ombre, les positions de ceux qu'il jalouse, pour les faire disparaître dans des chausse-trapes. Il put ainsi capter la confiance, ou tout au moins l'appui du chef de la Sûreté et du Gouverneur de la Cochinchine en desservant les « concurrents » qui fondent d'autres journaux ou prennent une place dans la vie politique du pays : Et les journaux concurrents sont traqués ou supprimés, les rivaux sont inquiétés ou emprisonnés, tandis qu'il poursuit tranquillement sa carrière, obtenant garanties, appuis, et tout récemment encore, autorisation de publier un nouveau journal de langue annamite (au moment où le « concurrent » le plus en vue vient d'être interdit). Il attaqua indignement, dans l'*Echo Annamile*, le grand et noble Phan-Chau-Trinh au moment où il fut question du retour en Indochine de celui-ci qui, du fait même de ce retour, allait devenir aussi un concurrent... Puis, Phan revenu, après quelques mois dans le silence et l'oubli, eut le bon goût de mourir : aussitôt, il fut exalté, n'étant plus gênant... Et M. M. les « évolués » N.-P.-L. et B.-Q.-C. vinrent, en smoking, faire les « lays » traditionnels devant sa dépouille... Nguyen-an-Ninh, rentrant de France, s'était retiré à Hoc-Mon où il voulait se détacher du monde, se consacrer à la piété bouddhiste et à des joies familiales intimes. Le « grand patriote » N.-P.-L. vint le chercher dans sa retraite, lui montra que son devoir était de continuer ardemment la lutte pour le peuple d'Annam, le chauffa à blanc, le jeta dans la mêlée où ce petit étourdi de Ninh se lança avec toute l'impétuosité d'un gamin qu'il sera toujours... Il fut emprisonné, et N.-P.-L., arrivé à ses fins, l'abandonna proprement et laissa s'épaissir sur lui la nuit du cachot.

De tels hommes nous trahissent comme ils trahissent leur patrie, *car les deux causes n'en font qu'une.* Ils travaillent à leur gloire, à leur fortune personnelles, obtiennent de notre Administration des appuis fructueux et se servent de la force que nous leur conférons ainsi pour agir, avec un prestige accru, sur leurs compatriotes, en attisant sourdement la haine de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

races pour se poser en messies et profiter impunément des désordres ainsi provoqués. Ils servent leur carrière, et non leur pays. Chaque jour, j'avais les échos des propos méchamment anti-français tenus en réunions privées par ces hommes qui prétendent hautement servir la cause de la « collaboration franco-annamite »; les Français les plus sincèrement et entièrement dévoués à la cause du peuple annamite — et je crois en être — n'étaient pas épargnés, au contraire : ils étaient les plus calomniés, parce que plus gênants. Seuls trouvent grâce devant ces hommes ceux de nos compatriotes qui servent leur cause personnelle en prêchant une émancipation immédiate qui *serait un désastre pour ce peuple*, livré alors entièrement au gouvernement oppressif de ces cupides et de ces vaniteux, qui continueraient, en l'aggravant, la politique de domination des plus arriérés de nos coloniaux, mais sans avoir les capacités politiques, la science, les connaissances générales et techniques, l'esprit de méthode et d'organisation et la probité relative de ceux-ci.

Il est intéressant de suivre de près les journaux de ces faux patriotes : la duplicité, la mauvaise foi s'y étalent avec une astuce « cousue de fil blanc » dont la naïveté réelle fait vraiment aussi peu d'honneur à ces Machiavels au petit pied qu'aux gouvernements myopes qui ont pu leur laisser prendre une telle place. Les articles de N.-P.-L. protestant de son désir de collaboration, alternent, en première page, avec des articles prônant le boycottage des produits *étrangers* c'est-à-dire français... Mais en troisième page s'étalent de fructueuses réclames pour ces mêmes produits... Il en est de même dans la *Tribune Indochinoise*, journal de B.-Q.-C.; un jour, sa prose... extraordinaire exalte la générosité du Gouvernement français qui fait aux soldats indigènes le grand honneur de les envoyer au Maroc et en Syrie — puis, sur les menaces de désabonnement des lecteurs, la même prose se livre aux plus violentes diatribes contre l'infamie de ce pays dit protecteur dont l'opprobre éternel sera d'avoir fait tuer pour l'impérialisme dans le proche Orient les Annamites asservis. Le neveu du leader, brave petit jeune homme élevé en France, ancien élève de l'Institut Agronomique, m'écrit des lettres touchantes et vient me voir pour me remercier et me féliciter chaleureusement de *Annamites au travail*, jugeant que l'on ne saurait dire assez de telles vérités à ses compatriotes qui ne voient pas à quel point ils sont bas, m'envoie de nombreux articles qui appuient si fortement sur ce que j'ai dit et écrit à ce sujet que je ne puis même les faire passer, puis, entré à la *Tribune Indochinoise* comme rédacteur en chef (c'est la gloire!) publie un manifeste impétueux dans ce sens... et sur les menaces générales de désabonnement, change brusquement de position, passe sans

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

transition à l'extrême opposé, et se met à « manger » farouchement du Français avec un parti-pris et une mauvaise foi dont la naïve candeur déconcerte... B.-Q.-C. (directeur depuis peu de la fameuse école... appelée à se muer miraculeusement en lycée!) pousse les jeunes gens à déserter les écoles, leur affirmant qu'on s'instruit parfaitement tout seul en restant tranquillement chez soi. Au moment des grèves scolaires, il demandait (sans succès) au directeur du Collège de Saïgon la permission de réunir chez lui (comme président de l'Association des anciens élèves) les élèves de cet établissement « pour leur faire entendre raison » et en même temps, écrivait à ces mêmes jeunes gens pour leur dire : « ne partez pas en isolés, mais mettez-vous tous en grève simultanément dès que Nguyen-an-Ninh aura été condamné. » Bienheureuse condamnation de Nguyen-an-Ninh qui permet simultanément de faire disparaître de la scène politique un rival gênant et de fournir aux... survivants de si beaux prétextes d'agitation!...

Mais ces habiletés... maladroites ne sauraient maintenir en équilibre stable ceux qui se dépensent sans compter en de telles astuces : il ne suffit pas de démentir dans l'article n° 2 ce qui est emphatiquement proclamé dans l'article n° 1, il ne suffit pas, par l'action continue exercée au moyen de la parole dans les milieux annamites, de propager inlassablement la haine de la France avec qui l'on prétend collaborer... Des jeunes gens impatients, jaloux des succès de leurs aînés, rêvent de les supplanter; ils ne retiennent, volontairement, que les protestations francophiles des articles nos 1, et bien que connaissant parfaitement leur insincérité, feignent de les prendre pour argent comptant afin de se livrer à la surenchère et de dénoncer, devant les superpatriotes, la « trahison » de ces partisans du « Phap-Viêt dê huê » (collaboration franco-annamite), pour arriver à l'éviction par des extrémistes plus nettement déclarés, de ceux dont leur jalousie a décrété la perte... Et ce sont les attaques anti-N.-P.-L. et anti-B.-Q.-C., de ces « jeune-Annam » qui s'agitent aujourd'hui aussi bruyamment que possible. Pour un patriote sincère et convaincu comme le sympathique Phan-Van-Truong, docteur en droit, ancien avocat à la cour d'appel de Paris, qui a eu à souffrir cruellement des erreurs de l'Administration coloniale et se déclare nettement, courageusement, anti-français, il y a dix, cent, petits jeunes gens incapables et vaniteux, qui se lancent à corps-perdu dans la pire surenchère démagogique, n'hésitant pas à pousser leur pays vers les plus tragiques expériences pour se porter aux sommets et *profiter*...

Où est, en tout cela, le patriotisme sincère et convaincu, l'amour profond de la patrie et de la race poussant les hommes à s'unir étroitement, *jaunes ou blancs*, pour assurer, par l'effort

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

d'une volonté opiniâtre et éclairée, le développement du pays, le progrès intellectuel et surtout moral de ses habitants, auquel tous les autres progrès sont subordonnés, par une abnégation complète, par un sacrifice constamment consenti des vanités, des ambitions, des jalousies et des rivalités d'homme à homme?... J'ai regardé de bien près et je n'ai pu découvrir la claire lumière que je croyais voir briller au-dessus de ce malheureux peuple..., je n'ai pu voir — malgré mon intense désir de clarté — qu'un grouillement d'ambitions, de cupidités, et partout et toujours, le mensonge, le mensonge, le mensonge..., l'obsession de la duplicité et de la mauvaise foi...

Bien loin de moi la pensée que les Annamites sont incapables de patriotisme sincère et qu'ils ne peuvent être mus que par les sentiments les plus bas. J'ai rencontré souvent d'autres hommes, j'ai eu la joie profonde de m'entretenir avec des indigènes sincères,d'un moral élevé, qui voient clairement les maux dont souffre leur pays, qui en souffrent eux-mêmes et *voudraient* ardemment, sincèrement, travailler à son relèvement, à son progrès, Mais ces hommes, hélas, sont des velléitaires et des impuissants... Ecrasés, annihilés, par la frayeur atavique de l'Annamite courbé depuis des siècles sous le joug de la terreur superstitieuse, de la crainte de ses propres autocrates ou de « l'Administration »..., et de la juste méfiance que lui inspirent ses propres congénères, ces hommes vivent retirés au fond de retraites obscures et silencieuses où nous ne savons pas aller les chercher pour leur accorder le crédit et l'appui nécessaires. A de très rares exceptions près, les seuls hommes qui osent, dans ce pays, se mettre en avant, sont ceux que poussent l'ambition et la cupidité : tels sont les « leaders » effrontés que nous avons appris à connaître... et leurs adversaires politiques ne valent pas mieux; j'ai eu tout loisir d'apprécier la mauvaise foi, la duplicité, et la bassesse d'âme du principal d'entre eux, directeur de journal à Saïgon, et qui fait bien peu d'honneur à la France dont il prétend représenter la cause parmi ses compatriotes.

Le « Machiavélisme » de ces hommes implique d'ailleurs une forte dose de naïveté. Ils nous jugent un peu trop d'après leurs compatriotes qui, habiles à se duper entre eux, sont extrêmement crédules devant des impostures qu'ils devraient cependant bien connaître pour les bien pratiquer eux-mêmes. Il est enfantin de croire que, parce qu'on procède par petites fourberies, par calomnies habilement répandues sur ceux à qui l'on sourit... jaune en leur tendant la main, les victimes de cette duplicité ne sauront la comprendre et se contenteront des dénégations effrontées ou des insolences que ces hommes opposent invariablement à qui les met nettement en présence de leurs actes. Mais l'aveuglement incroyable d'un gouverne-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ment qui persiste à faire crédit à de tels hommes et à placer complaisamment entre leurs mains les verges dont il sera fouetté semble les autoriser à mépriser notre stupidité occidentale et les encourager dans leur politique. Que fait donc ce gouvernement des renseignements que lui procure une police coûteuse et trop habile parfois? Comment peut-il ignorer les agissements que nous signalons ici? Comment ne connaîtrait-il pas des faits cependant bien significatifs tels que le suivant, qui s'est passé quelques jours avant mon départ : les élèves de l'école N.-P.-L., dont les internes, insuffisamment surveillés, vont et viennent à leur gré dans les rues avoisinant l'établissement, ont arrêté et attaqué à deux reprises le jeune fils d'un fonctionnaire français et l'ont frappé en disant : « Tiens, voilà pour toi, sale enfant de cochon de français. » L'Administration a étouffé l'incident. Ignore-t-on que les noms de B.-Q.-C., de l'Ingénieur L.-V.-L., sous-directeur des Travaux Publics de Cochinchine, de M. le Dr T.-V.-D. et de tant d'autres « collaborateurs » distingués qui, ayant tout reçu de la France s'emploient aujourd'hui élégamment à semer la haine contre elle, ignore-t-on que ces noms figurent en bonne place sur la liste des « personnalités » annamites devant faire partie de la « Commission d'évacuation » proposée tout récemment en termes insolents par l'organe révolutionnaire des Annamites de Paris? Qu'attend-on pour prier ces Messieurs « d'évacuer » avant qu'ils ne nous fassent la même invitation pour se livrer sans contrainte à l'oppression et au « squeezage » de leurs compatriotes?

Nous récoltons ici ce que nous avons semé, car les N.-P.-L., et B.-Q.-C. sont les prototypes de notre « culture ». Ils peuvent être donnés comme des spécimens de l'Annamite privé par nous des croyances traditionnelles, déraciné du sol ancestral, totalement ignorant de la morale confucéenne qu'il méprise stupidement parce qu'il l'ignore, méprisant avec elle les ancêtres qui l'ont vénérée, parce que les rudiments de culture occidentale qu'il a reçus lui font croire qu'il connaît aujourd'hui l'univers, foncièrement incapable de comprendre notre morale individualiste, faute d'une formation préalable telle que celle qui s'est poursuivie en Occident à travers les générations antérieures, depuis l'idéalisme chrétien, la logique esthétique grecque et la discipline romaine, jusqu'à l'instauration des démocraties modernes par une application sociale des fameux « Droits de l'Homme » dont ils veulent faire l'origine d'une évolution politique alors qu'ils furent pour nous un aboutissement... N.-P.-L. était hier encore petit commis des douanes, diplômé d'études primaires, résultat de cette prétendue « culture » française sans morale et sans traditions dont nous avons dénoncé le danger. Intelligent, il est parvenu, par l'étude solitaire, à la possession d'un réel talent d'écrivain qui lui permet

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

aujourd'hui non d'édifier, mais de détruire, non d'instruire, mais de flatter, non d'éclairer, mais de tromper. Sa méthode mérite d'être connue, car elle est typique, et nous donne une idée exacte de celle qu'applique aujourd'hui la presque unanimité des journalistes et orateurs annamites. Il imite à merveille les phrases trouvées chez les auteurs français qui ont contribué à la formation de notre pensée nationale et chez les écrivains modernes imprégnés de celle-ci, il les reproduit avec savoir-faire et talent, et ces phrases semblent palpiter sous le souffle des sentiments les plus généreux : amour de la patrie, fraternelle sympathie pour les humbles, compassion pour les déshérités, désir généreux de leur tendre une main secourable, sentiments chevaleresques et désintéressement, sensibilité affinée dont l'expression vibrante peut aller jusqu'au lyrisme... Et nous sommes profondément remués à la lecture de ces belles périodes parce qu'elles font vibrer en nous des sentiments qu'un long atavisme a développés et profondément enracinés au fond de nos cœurs. A travers les races et par-dessus les frontières, nous communions alors d'enthousiasme en cette humanité que nous retrouvons là fraternellement semblable à nous-mêmes... et nous sommes les dupes d'un artifice adroit; ces phrases où nous avions, nous, mis tant de choses précieuses du cœur et de l'esprit, ces hommes nous les ont prises pour les faire leurs; ils les modulent habilement pour en charmer nos oreilles, et nous égarer ainsi sur les ailes du rêve d'idéalisme généreux où nous croyons qu'ils nous ont suivis... tandis que nous sommes seuls sur les hauteurs où ces charmeurs nous ont habilement rappelés... pour se livrer plus aisément aux trafics fructueux de leur industrie... Nous nous sommes élancés en tendant les bras vers l'apparition radieuse que nous croyions envoyée par cet au-delà sublime où nous avions mis toute espérance, et nos mains n'ont saisi que le leurre décevant du mannequin burlesque et sinistre dont un bateleur habile tirait les ficelles en se gaussant de nous...

* * *

Après cette digression qui nous a fait placer au début de ce récit des appréciations qui auraient dû logiquement le suivre en conclusions, poursuivons l'exposé des expériences faites au cours de ce dernier séjour. Je m'excuse encore de relater ici quelques faits personnels bien menus mais que je considère comme des éléments d'appréciation intéressants.

Vers le milieu de juillet, N.-P.-L. me dit que je ne resterais pas longtemps à l'*Echo Annamite*, car il me demandait de bien

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vouloir « donner à ses plus grands élèves quelques heures de leçons de littérature française » pour lesquelles il m'assurerait un traitement. Charmé de voir là la manifestation d'un sentiment délicat qui avait évidemment poussé les Annamites à prendre prétexte de quelques leçons pour me donner les moyens matériels nécessaires pour poursuivre parmi eux la tâche que je me suis imposée par amour de leur peuple, je remerciai et acceptai... Cinq minutes avant la rentrée des classes, N.-P.-L. me remit un programme où je constatai avec surprise que je devais donner par semaine vingt-quatre heures de leçons non seulement aux grands élèves, mais aux petits : tout mon temps était pris à ce métier d'instituteur primaire, et j'étais encore dans l'impossibilité absolue de remplir les missions pour lesquelles j'étais venu... Pour ne rien celer, le quotient du traitement mensuel par le nombre d'heures à fournir était égal aux deux tiers du cachet alloué, par heure de leçon, aux autres professeurs français... Ainsi tout ce que les Annamites avaient su faire d'un homme qui depuis six ans avait tout sacrifié et âprement combattu pour eux, était de l'élever à la dignité d'instituteur au rabais pour le meilleur renom d'une école privée... Comme utilisation des modestes facultés que je puis avoir, c'était... presque aussi bien réussi que ce qu'a su faire l'Administration indochinoise... Il peut être intéressant de noter que, de ce jour, le jeune N.-P.-L. prit l'habitude de me recevoir dans son bureau, après des poses de dix minutes et plus dehors sous la pluie, bien carré dans son fauteuil directorial, tandis que je restais debout, dans l'attitude modeste qui convient au petit employé... et, bien entendu, c'est moi qui saluais le premier... Il n'est pas superflu de noter de tels traits lorsque ces messieurs nous offrent tout de go l'évacuation de leur pays et la situation de salariés de « leur » gouvernement...

Au cours de la soirée du Gouvernement Général, vous avez bien voulu, Monsieur le Gouverneur Général, me demander de venir passer deux ou trois heures dans votre cabinet pour une « interview » en bonne et due forme sur votre politique générale : je dus, pour m'y rendre, en demander l'autorisation à N.-P.-L. qui me manifesta sèchement son mécontentement et m'invita à venir faire le lendemain deux heures de cours supplémentaires « pour compenser »... je fis mes deux heures... Puis j'allai le lendemain matin au Gouvernement Général où, retenu par une Commission, vous ne pûtes me recevoir; je travaillai toute la matinée au Gouvernement (et pendant tout le déjeuner suivant) pour mes amis annamites, dépouillant divers dossiers relatifs à l'Instruction publique. Vous me demandâtes de venir l'après-midi. Je téléphonai aussitôt à mon « Directeur », N.-P.-L., pour m'excuser et solliciter nou-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

velle autorisation : je fus vertement rabroué : « J'ai des occupations très importantes et ne puis m'occuper des élèves pour vous remplacer. Cela ne peut pas marcher ainsi. » J'eus avec vous une longue entrevue, et tombai le soir même gravement malade. Un instituteur de N.-P.-L. qui vint me voir m'apprit que celui-ci, au moment même où je sortais de son bureau, lui avait dit : « M. MONET fait de la politique *comme tout le monde* pour son intérêt personnel; il n'en fera plus le jour où il aura obtenu du Gouvernement une situation de 500 piastres par mois. » Je fus sottement fort peiné de ce propos, mon état s'aggrava rapidement; je passai des heures douloureuses dans cette chambre d'hôtel indigène inénarrable où m'avait amené la largesse du Gouvernement français et la générosité du peuple annamite, et fus soigné avec un dévouement infiniment touchant par mon secrétaire principal du Foyer de Hanoï, accouru vers moi dès qu'il avait connu mon arrivée à Saïgon pour m'aider avec un parfait désintéressement... Transporté à l'hôpital à deux heures du matin dans un état grave, j'y restai deux semaines pendant lesquelles N.-P.-L. ne trouva pas le temps de venir me voir... Sans rien dramatiser, je puis pourtant dire que si j'y avais succombé comme on a pu le craindre, pendant que ma femme et mes quatre enfants m'attendaient en France, j'y serais bel et bien mort pour le peuple annamite... sans qu'aucun de ses « leaders » fût seulement venu me serrer la main... Si de telles expériences ne découragent pas, elles instruisent cependant... Les voyages ne forment pas que la jeunesse...

Pour en terminer avec cette anecdote trop personnelle mais non dépourvue d'intérêt général, je dirai que je fus remplacé sans difficulté par un jeune instituteur certifié primaire, que je ne vis jamais le règlement des quelques heures de cours que j'avais données à l'institution N.-P.-L., mais que j'appris de plusieurs sources différentes que ce distingué directeur avait fait croire à son personnel que j'avais été généreusement rétribué par paiement intégral du mois ainsi commencé... Les « roupies de singe » avaient opportunément remplacé les piastres d'Indochine... L'adoption de cette ingénieuse méthode, par notre Administration, pour le traitement des fonctionnaires indigènes, n'irait sans doute pas sans quelques inconvénients...

C'est seulement après la convalescence qui suivit cette maladie que sortit — malgré l'aimable obstruction de M. Le... bureau — l'arrêté par lequel vous me concédiez un traitement pour la durée de ma mission. Il semble que les Annamites auraient dû s'en réjouir et m'en féliciter : « Bravo pour M. Monet! Après avoir réussi à intéresser le gouvernement métropolitain aux réformes qu'il préconise pour notre éducation par

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

une formation morale conforme à nos traditions et pour une instruction plus étendue, il a réussi encore à y intéresser le gouvernement local qui comprend enfin que de tels efforts faits pour nous doivent être d'autant plus aidés que nous-mêmes ne faisons rien pour cela. Bravo pour notre Gouverneur Général qui consent à faire supporter par le Budget Général de telles dépenses faites pour nous et rien que pour nous. C'est là un signe des temps et du progrès accompli dans le domaine de la politique indigène. » Les Annamites auraient peut-être raisonné ainsi... si MM. N.-P.-L. et consorts leur en avaient laissé loisir... Mais une fois encore, ces Messieurs surent user de la suggestibilité assez naïve de leurs compatriotes, et la nouvelle se répandit comme une traînée de poudre que Monet avait lâché la cause annamite et s'était vendu au Gouvernement... La bonne « collaboration » franco-annamite pour laquelle je croyais bien travailler et qui aurait demandé logiquement que je fusse aidé, depuis six ans, par les Français d'un côté et les Annamites de l'autre, n'est évidemment pas très facile dans de telles conditions... C'est pourtant grâce à votre arrêté, Monsieur le Gouverneur Général, que je pus, à partir de cette époque, travailler comme un bénédictin en me consacrant exclusivement à mes enquêtes, documentation, visites, interviews, conférences publiques nombreuses et longs entretiens avec les indigènes... pour tâcher de faire à ceux-ci un peu de bien et de contribuer activement au rapprochement en analysant les causes des malentendus et des dissensions.

* * *

Pendant les quinze jours qui suivirent, je passai, au Cap-Saint-Jacques une « convalescence » (?) bien employée à rédiger cinq longs articles destinés à la Revue *L. M. N.* qui me les avait demandés. Après des considérations générales sur le problème colonial et le cas particulier de l'Indochine, je faisais le récit des événements qui s'y sont succédé pendant tout votre séjour, en m'attachant à mettre en lumière les dessous que j'avais pu connaître par la documentation recueillie sur place [1]. Mon intention était de dépeindre le conflit qui s'est produit dès votre arrivée dans ce pays entre les conceptions périmées de l'ancien colonialisme partisan de la domination et l'idéal plus élevé que vous avez voulu servir ici en tentant des réformes devenues très urgentes. En exposant les difficultés qui vous ont constamment été suscitées avec la pire malveil-

1. Voir DOCUMENT n° 5, p. 269.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

lance et en faisant l'éloge de l'élévation de vues dont vous avez fait preuve et de la ténacité méritoire avec laquelle vous avez suivi votre politique, mon intention n'était certes pas de vous servir personnellement, mais bien de servir la France et la cause des indigènes indochinois parce que je savais — ce qu'ils ignorent — au prix de quelles difficultés avait été franchie l'étape que représentait votre nomination au poste de Gouverneur Général, et parce que je redoutais beaucoup, pour ces indigènes, un échec de votre politique qui eût été très probablement suivi d'un retour en arrière vers la réaction avec toutes les conséquences qu'on peut aisément prévoir.

Je donnai lecture de ces articles à N.-P.-L., B.-Q.-C., et quelques autres journalistes annamites réunis chez un ami commun, afin de compléter et réviser s'il y avait lieu ma documentation pour les faits antérieurs à mon arrivée. Il semblait que ces articles qui constituaient un chaleureux plaidoyer en faveur du peuple annamite et un réquisitoire implacable contre ceux dont il a le plus souffert eussent dû conquérir les suffrages de mes auditeurs indigènes. Il n'en fut rien; ils remarquèrent seulement un passage où je disais qu'ils sont profondément divisés entre eux — ce qui n'est que trop vrai — partagés par de mesquines rivalités qui les rendent politiquement quasi-impuissants. Me jaugeant à leur aune, ils interprétèrent mon plaidoyer en faveur de votre politique comme un éloge à vous personnellement adressé pour des fins où nous étions l'un et l'autre, à des titres divers, personnellement intéressés... N.-P.-L. et B.-Q.-C., se livrant à un petit colloque dans un coin écarté de la vérandah, je m'approchai d'eux pour prendre congé et surpris involontairement ce propos : « Il est manifestement vendu à VARENNE. » « — C'est trop évident. » C'était tellement fort et invraisemblable que je crus avoir mal entendu. Je sais, maintenant, connaissant ces messieurs, que je ne m'étais pas trompé; ils m'avaient, selon la règle usuelle, jugé d'après eux-mêmes.

J'envoyai mes articles au directeur de la Revue qui m'en remercia « avec enthousiasme » m'annonçant qu'il allait les publier aussitôt, en retardant pour cela d'autres publications... La moitié du premier article parut... et ce fut tout. Pourquoi ces articles qui auraient dû passer de novembre à mars et qui auraient certainement pesé d'un grand poids dans la balance de l'opinion parlementaire et publique au moment même où votre politique était si âprement discutée, ont-ils été étouffés ainsi, malgré la promesse « enthousiaste » du directeur de la Revue? Il est trop évident que ce directeur a reçu, dans l'intervalle, la visite d'un ami du Gouverneur C. ou du Député O. et a jugé préférable alors d'arrêter net toute publication. *Qui a prévenu C.* ou *O.*? Qui a eu connaissance des articles? Qui a

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

toujours agi, dans les coulisses, par tractations occultes pour petites combinaisons personnelles, de façon diamétralement opposée à la ligne de conduite « patriotique » qu'il prétend suivre pour mieux exploiter les naïfs? La réponse vient d'elle-même quand on connaît les personnages que j'ai appris à connaître ici. Ma conviction est faite à ce sujet. Je vous ai fait connaître ces faits par ma lettre du 1er mars dernier en vous annonçant que je suis en procès avec le directeur de la Revue [1].

★
★ ★

A mon retour du Cap-Saint-Jacques, je me consacrai entièrement aux trois missions dont j'étais chargé et qui, relatives à des questions étroitement liées, se confondirent en une seule : Enquêtes sur la situation morale des indigènes, dont j'avais été chargé par M. le Ministre des Colonies, sur la situation de l'Instruction Publique et les possibilités pour la Mission Laïque Française de servir la France en Indochine comme elle le fait si bien dans le Proche-Orient et dont cette œuvre m'avait confié le soin, mission politique de rapprochement franco-annamite et de propagande française que vous aviez bien voulu, à Dalat, me demander de remplir en Cochinchine et qui, d'ailleurs, coïncidait parfaitement avec celle dont je me suis chargé moi-même depuis près de sept ans et que j'entendais bien continuer à assumer bénévolement ainsi qu'en témoigne la conférence que j'ai prononcée dès mon arrivée à Saïgon et qui avait été entièrement rédigée à bord pendant la traversée d'aller.

Grâce aux instructions que vous aviez bien voulu donner à ce sujet, je fus très bien accueilli par M. L.-F., Gouverneur p. i. en Cochinchine, par M. T., Directeur local de l'Enseignement en Cochinchine, par les différents directeurs d'écoles que je visitai, et par M. le Recteur T., Directeur Général de l'Instruction Publique en Indochine. Je rendrai compte du résultat de ces enquêtes dans le rapport à M. le Ministre des Colonies, rapport que j'aurai l'honneur de vous communiquer[2]; je constaterai seulement ici en passant que les nombreux directeurs de collèges et d'écoles que je visitai tant à Saïgon que dans toutes les provinces de la Cochinchine et à Pnom-Penh m'accueillirent avec un empressement aimable témoignant *a priori* en faveur de la conscience du devoir bien rempli par des fonc-

1. Annexe Document n° 5, p. 411.
2. En préparation : *Français et Annamites*, 3e vol. : Situation morale et Enseignement (Rapports au Ministre des Colonies et à la Mission Laïque Française).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tionnaires qui ont mis tout leur cœur à accomplir au mieux une tâche qu'ils sont heureux et légitimement fiers de montrer. Partout où je suis passé, et au cours des entretiens longs et nombreux que j'ai eus avec ces Messieurs, je me suis appliqué à rester en dehors du domaine pédagogique et technique, considérant que je n'avais pas qualité pour y pénétrer, et à me placer uniquement au point de vue politique et moral : attitude des élèves, âges moyens, assiduité, faits de grèves, attitude des familles, des instituteurs, des notabilités indigènes vis-à-vis de ceux-ci, besoins, possibilités et progressions budgétaires, action post et extra-scolaire par œuvres et créations diverses, etc... J'ai vu presque partout des Directeurs d'écoles consciencieux, laborieux, prenant les initiatives les plus intéressantes, en un mot aimant leur métier et faisant honneur au corps des instituteurs français. Je n'ai pas ou presque pas rencontré de ces instituteurs paresseux, ivrognes, fumeurs et concussionnaires dont il m'avait été malheureusement donné d'apercevoir quelques échantillons au Tonkin il y a peu d'années. J'en conclus que le recrutement s'est bien amélioré depuis trois ou quatre ans, à moins que celui de la Cochinchine ne soit supérieur à celui du Tonkin (où je n'ai pu revenir cette fois), ce qui paraît peu probable. J'ai eu quelques longs entretiens avec MM. T. et Recteur T. Ce dernier m'avait promis l'envoi de nombreux documents dont il avait dressé la liste, mais n'a pas tenu sa promesse et a laissé sans réponse les lettres par lesquelles je la lui rappelais.

* * *

Grâce à l'amabilité de M. le Dr N.-V.-T., Président de la Société d'Enseignement Mutuel de Saïgon, je pus donner à cette société deux autres conférences publiques : la première sur « l'éducation intellectuelle des Annamites », la deuxième sur la fondation de l'Institut Franco-Annamite de Toulon, dont il sera question plus loin.

La première de ces conférences me donna l'occasion de faire une expérience intéressante sur la façon dont certains Français, directeur et rédacteur d'un important journal saïgonnais qui prétend soutenir la cause des indigènes, comprennent ce rôle. J'avais expliqué aux Annamites qu'ils se trompent singulièrement en croyant, selon les traditions de l'ancienne culture chinoise, que le seul but de l'instruction est la conquête de diplômes pour l'obtention de situations, leur disant que s'il est excellent de vouloir conquérir une situation par son travail pour mieux servir son pays et assurer aux siens le bol

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de riz quotidien, il faut savoir comprendre aussi que le vrai but de l'instruction est la formation de l'esprit qui seule permet de faire de nous des « hommes », qu'il faut apprendre à aimer l'étude pour elle-même, de façon désintéressée, et savoir y trouver les grandes satisfactions qu'elle réserve à ceux qui la comprennent de la sorte et, qu'en dehors des études ainsi comprises et nécessaires d'autre part à la préparation des examens, il faut savoir s'intéresser aussi à des études extra-scolaires qui contribuent puissamment à la formation de l'esprit humain en élargissant ses horizons et formant le jugement. Je leur montrai que si le Japon, dont ils se réclament si souvent, est devenu une grande nation, c'est parce qu'il a su comprendre et aimer l'effort intellectuel désintéressé et compte aujourd'hui de vrais savants qui contribuent, par l'apport de leurs recherches personnelles, au progrès de ces sciences auxquelles ils se sont adonnés. Un pays ne devient une grande nation que lorsqu'il possède une élite intellectuelle, et cette élite ne peut se former que de cette façon. Toutes ces choses, parfaitement méconnues de la plupart des Annamites, me paraissaient évidentes.

Je ne fus pas peu surpris lorsque M. N., rédacteur principal au journal susdit, prit la parole pour s'élever en termes violents contre ce que je venais de dire : « M. Monet se moque du monde (textuel) lorsqu'il vient dire à ces jeunes gens qu'il faut faire de la science pour la science, de l'art pour l'art!... C'est une absurdité!... Ces jeunes gens travaillent pour avoir une situation, et ils ont bien raison! Dans tous les pays du monde il en est ainsi : on travaille pour assurer son gagne-pain et pour gagner le plus possible, en France comme partout ailleurs. Ainsi, moi, si je suis entré à l'Ecole Normale (sous-entendu : primaire supérieure), c'était pour avoir une bonne situation assurée, sinon je n'aurais pas pris cette peine. Au lieu de leur débiter (*sic*) de telles histoires, dites donc à ces jeunes gens de réclamer le relèvement de leur traitement qui est insuffisant, occupez-vous donc de l'augmentation de leur bien-être matériel, c'est cela qu'il leur faut. Et ne venez pas leur dire qu'ils doivent devenir des savants, des artistes, des poètes... *Nous avons besoin* de bons agents techniques, de bons employés (*sic*) et pas d'autre chose; c'est cela qu'il faut former, et pour cela, donnez-leur donc d'abord de bons traitements. » J'eus beau expliquer que l'augmentation des traitements des instituteurs indigènes était un des points principaux sur lesquels portaient mes demandes, que je n'avais jamais eu l'idée absurde de défendre aux Annamites de chercher à s'assurer des situations, que cela n'empêchait pas que, etc.... ma voix fut couverte par les applaudissements et ovations qui saluèrent le petit chef-d'œuvre démagogique de mon contradicteur : l'auditoire

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

annamite ne voyait pas que celui-ci venait d'étaler cyniquement la thèse « colonialiste » la plus contraire aux intérêts supérieurs des indigènes : maintenir ceux-ci à l'état de primaires bornés sans culture générale et les confiner dans les emplois subalternes d'agents et d'employés *dont nous avons seulement besoin*, tandis que les efforts du conférencier utopiste tendaient à faire d'eux, par le développement et l'élévation de l'esprit, par une vraie culture générale, *des hommes*, et plus tard, des citoyens d'une grande nation relevée et formée par nous...

Le succès des contradicteurs fut au comble lorsque M. S., Directeur du même journal, se leva à son tour pour abonder dans le sens de son rédacteur principal : « C'est évident, N. a bien raison; dans tous les pays du monde on ne travaille que pour gagner de l'argent! Ainsi, moi, je sors de Saint-Cyr, j'ai été officier toute ma vie; eh bien, si je suis resté dans l'armée, c'est parce qu'on m'y payait assez convenablement; si du jour au lendemain on avait voulu me diminuer ma solde, je vous assure bien que je ne serais pas resté longtemps. Etre officier, c'est aussi un métier, et on ne fait pas ce métier de façon désintéressée! etc. »

— « Sans doute, mon Colonel, tout ceci est incontestable, et je n'ai jamais dit le contraire. Mais, sans servir le pays gratuitement, il y a pourtant bon nombre d'officiers qui choisissent cette carrière et y demeurent, bien qu'étant moins payés qu'ailleurs, parce que, à tort ou à raison, ils croient y servir mieux un idéal et en éprouvent une satisfaction morale et une fierté qui les y maintiennent. Si nous ne connaissions pas l'amour de la science pour elle-même et de l'étude désintéressée, nous n'aurions pas, dans nos Facultés, ces jeunes étudiants que j'y ai connus, travaillant, le jour, comme simples préparateurs et passant les nuits au laboratoire pour poursuivre des études auxquelles ils se passionnaient; ils ne fournissaient pas tout ce bel effort uniquement pour obtenir la très modeste situation de chargé de cours qui les attendait avec leur doctorat ou leur agrégation. C'est parce que nos étudiants sont tels, que nous avons des Pasteur, des Curie, des Langevin, des Berthelot, des Branly, qui travaillent toute leur vie dans des laboratoires de misère, dans les conditions les plus précaires, et c'est parce que la France possède de tels hommes — et pour cela seulement — qu'elle est une grande nation »... Autant en emporta le vent, ou plutôt le bruit des applaudissements destinés aux brillants contradicteurs...

J'ai exposé un peu longuement cet incident parce qu'il m'a paru bien caractéristique. C'est un excellent exemple de la façon dont il faut procéder pour « réussir » auprès des hommes, qu'ils soient jaunes ou blancs... C'est ainsi qu'on fait fortune à Saïgon... ou ailleurs, et tant pis pour les nigauds qui préfèrent

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

payer au prix fort la satisfaction de demeurer à égale distance de la démagogie et de la flatterie du pouvoir.

Je fus peu surpris d'apprendre que M. N., instituteur en congé et rédacteur principal à ce journal, donnant, à l'école N.-P.-L. des cours royalement rétribués au taux d'un licencié ou agrégé, était tout acquis à son directeur annamite et ami, et je compris sans peine pourquoi, quelques mois plus tard, il contribuait courageusement à l'étouffement de l'Institut de Toulon en me manquant de parole à de nombreuses reprises, avec une mauvaise foi tout extrême-orientale qui témoigne hautement en faveur de son mimétisme indochinois.

★
★ ★

Le 2 octobre, la veille même de votre embarquement pour la France, vous avez bien voulu réunir, dans votre cabinet, Messieurs les Résidents Supérieurs R. et P. et moi, dans l'intention de réaliser une collaboration des budgets général et locaux pour me permettre de reprendre mon œuvre du Foyer des Etudiants Annamites de Hanoï. M. R. reconnut formellement qu'il n'avait pas le droit de donner par contrat à M. J. (avec traitement) une œuvre m'appartenant, et déclara qu'il annulait ce contrat. Vous me demandiez de reprendre la direction de cette œuvre et, tenant compte des sacrifices que j'ai dû y faire, vouliez bien m'offrir, pour la diriger, un traitement égal à celui qui est présentement servi à mon pseudo-successeur pour l'étouffer. Je tins à préciser que je n'étais pas revenu en Indochine pour m'y faire faire une situation, mais bien pour y reprendre mon œuvre de développement moral des Annamites et de propagande française parmi eux, et que la seule chose qui importait était que je fusse assuré de ce que l'œuvre aurait certainement l'appui moral et l'aide matérielle du Gouvernement, qui lui étaient indispensables pour exercer utilement et étendre son action par voie de revue, publications bilingues, conférences, etc... M. le Résident Supérieur R. contesta l'utilité et l'opportunité d'une telle action, la railla, et sembla la considérer comme plus nuisible qu'utile. Une discussion assez vive s'engagea entre lui et moi et, vous sortîtes un instant pour la laisser s'apaiser sous l'action lénifiante du sourire barbu de M. P. A votre retour, le temps avait passé, il fallait conclure. Sur votre demande, je promis de reprendre la direction du Foyer de Hanoï le 1er décembre suivant en le plaçant sous l'égide de la Mission Laïque Française. Le lendemain, vous vous embarquiez pour rentrer en France et M. le Résident Supérieur P. vous remplaçait en interim.

Après votre départ, je compris que j'avais commis une

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

erreur en acceptant de reprendre dans ces conditions la direction du Foyer de Hanoï. En effet, aucune précision n'avait été donnée concernant la part contributive à cette œuvre, des budgets de l'Indochine, du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine; aucune disposition n'avait été prise, aucun arrêté en bonne et due forme signé et publié au *Journal Officiel*. Or j'ai le très vif regret de vous dire respectueusement, Monsieur le Gouverneur Général, que je sais de façon certaine, par une expérience maintes fois renouvelée, que les promesses des plus hauts fonctionnaires indochinois n'ont absolument aucune valeur lorsqu'elles ne sont pas officiellement écrites, signées, contresignées, paraphées, promulguées et proclamées, de telle façon que leurs auteurs soient bien certains qu'ils sont exposés à des poursuites judiciaires compromettant leur réputation, leur situation et même leur bourse (ceci beaucoup plus rarement: le budget a bon dos) en cas de déni de leurs engagements. Je n'exagère rien, je n'avance pas joyeusement de telles allégations pour le plaisir d'insulter les gens et d'augmenter la bonne collection de mes ennemis. Je dis la vérité, et j'en fournirai, dans quelques ouvrages qui seront publiés un jour si je le puis, des exemples réitérés [1]. Il est de pratique constante dans les hautes sphères gouvernementales et administratives indochinoises de mentir abominablement aux gens qu'on reçoit dans son bureau en leur faisant les promesses les plus belles et les plus formelles et en leur prodiguant les témoignages les plus touchants d'estime, de sympathie, voire de considération. Puis... on « laisse tomber » et on répond à leurs lettres de rappel par des formules ambiguës et tarabiscotées à souhait... ou même, ce qui est beaucoup plus simple, on ne leur répond pas du tout... *De minimis non curat prætor* et il est entendu que ces demi-dieux sont dispensés des règles de l'élémentaire politesse applicables aux humains... Et si le naïf qui a pris les promesses ... verbales pour argent comptant a le tort d'insister, on le fait choir astucieusement dans quelque bonne chausse-trape pour le mettre knock-out ou l'obliger à rentrer, écœuré, par le plus prochain bateau. Ces messieurs sont convaincus qu'en pratiquant cette politique au jour-le-jour du « pas d'histoires » (qui leur ménage parfois quelques surprises à retardement) ils témoignent des plus hautes facultés d'habileté diplomatique. Je n'y connais évidemment rien, mais je considère qu'ils agissent simplement comme des niais et de malhonnêtes gens et qu'en imitant les indigènes en ce que ceux-ci ont de pire, au lieu de les édifier et de les former, ils font haïr et mépriser notre pays.

---

1. En préparation : *Français et Annamites*, 4e et 5e vol. : « Sur la brèche ».

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'hostilité manifeste et les sarcasmes avec lesquels M. le Résident Supérieur R., accueillait la reprise de cette œuvre montrait clairement qu'il agissait uniquement par déférence envers vous mais que je pouvais m'attendre de sa part au renouvellement de l'expérience pénible du Foyer. Le long entretien que j'avais eu avec lui huit jours auparavant, et sur lequel je reviendrai tout à l'heure, et son attitude au cours de celui-ci me montraient clairement que son hostilité n'avait pas désarmé, au contraire.

J'étais exposé de façon certaine à voir recommencer les agissements par lesquels on avait réussi à tuer mon œuvre deux années auparavant, encourageant les campagnes de presse menées contre elle, considérant son fondateur comme « le dernier des coolies-xé de Hanoï », ainsi que l'avait aimablement reconnu M. le Résident Supérieur R. et témoignant clairement ainsi aux fonctionnaires français et aux Annamites haut placés, tous gens habiles à « prendre le vent » que l'œuvre ne devait être ni encouragée ni soutenue, pour les inciter à faire le vide autour d'elle. J'aurais obtenu des subventions dérisoires et aléatoires destinées seulement à permettre à certains de mentir en affirmant qu'ils m'avaient soutenu, et le traitement mensuel que vous m'aviez aimablement promis eût été le présent d'Artaxercès destiné à me bâillonner dans une impuissante inaction. Or, mon intention, en revenant ici, était, comme vous le savez, de placer désormais mon œuvre sous l'égide de la Mission Laïque Française, de la développer en créant des filiales à Haïphong, Bac-Ninh, Nam-Dinh, Huê, Vinh, Tourane, Saïgon, Mytho, Cantho, etc., en donnant la plus grande diffusion à nos Revue et publications bilingues. Je n'ai pas encore perdu toute énergie combative, et j'aurais accepté volontiers l'aléa si j'avais été, comme précédemment, seul en jeu : mais je ne pouvais et ne voulais pas accepter cet aléa et ces risques pour la Mission Laïque Française; je tenais absolument à ce que cette œuvre, prenant pour la première fois position officielle en Indochine, y fît une figure digne d'elle, je ne voulais pas qu'elle y eût une position amoindrie et fût exposée aux trop faciles railleries de ceux qui avaient mené contre le Foyer, trois ans auparavant, la campagne violente et longtemps soutenue que vous connaissez peut-être. D'ailleurs, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire le 23 octobre dernier[1], on ne peut assumer de telles œuvres qu'avec l'appui certain d'un gouvernement qui, sachant voir de haut et de loin, en comprend toute l'urgente nécessité, les désire, et appelle leurs animateurs en leur demandant leur collaboration; je sais au-

1. Voir DOCUMENT n° 6 p. 351.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

jourd'hui qu'on ne doit pas les assumer lorsqu'on est seulement toléré par un gouvernement aux vues bornées qui n'en comprend ni le but ni la portée et croit faire une grande grâce à leurs auteurs en daignant les autoriser à se faire tuer pour lui. Ce fut le cas du *Foyer des Etudiants de Hanoï*... et je crois bien que l'histoire est en train de se renouveler, identique, pour l'*Institut Franco-Annamite de Toulon* sur lequel je reviendrai en terminant ce récit.

Je tenais à aider le plus possible la politique que vous suiviez en Indochine et, par conséquent, à ne pas être pour vous une cause de complications, critiques et attaques nouvelles. Or dans le cas, trop prévu, où l'hostilité manifeste du Résident Supérieur R. se serait traduite de nouveau par une sourde opposition, j'aurais été amené fatalement à dire et publier nettement ce que j'en pensais, et à constater publiquement que votre principal et plus dévoué collaborateur ne partageait nullement ce que nous croyons être vos conceptions et manifestait une incompréhension irréductible de tout ce qui concerne l'éducation des indigènes par application d'un libéralisme sincère qui sait aimer les gens même dans leurs défauts, et s'élever au-dessus du plan concret pour développer intégralement ceux que nous appelons protégés ou sujets. Ces constatations faites publiquement n'auraient pas manqué, par contre-coup, d'atteindre votre politique sinon votre personne, et je tenais à ce que ceci ne se produisît pas.

Enfin, j'ai rempli ici une triple mission pour laquelle j'ai travaillé, dépensé, et, s'il faut le dire, encore souffert. Si faible que soit ma voix, je crois qu'il est de mon devoir de la faire entendre en France aujourd'hui, et, en restant à Hanoï pour un effort compromis d'avance, je risquais de la voir étouffée, mes rapports et conclusions demeurant, en mon absence, ensevelis en silence sous la pierre tombale de dossiers poussiéreux dans le bureau de quelque chef ou attaché de cabinet du Ministère des Colonies... Pour toutes ces raisons, il valait mieux, quoiqu'il m'en coutât, renoncer, dans de telles conditions, à cette œuvre à qui j'avais tant donné de moi-même. C'est la décision que je pris après un mois de réflexions; en fin octobre, je vous écrivis à Paris et j'écrivis à Hanoï, à M. le Gouverneur Général intérimaire P. et à M. le Résident Supérieur au Tonkin R. pour leur faire part aussi de ma décision.

N'étant pas découragé et pensant pouvoir encore bien servir la France et l'Indochine malgré les conditions précaires et... extra-administratives où je suis maintenu par la bienveillante et habile clairvoyance de l'Administration indochinoise, je décidai alors de transporter mon action en France en y fondant l'*Institut Franco-Annamite de Toulon*.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

J'avais fait, à Hanoï, des frais élevés pour la remise en état de l'immeuble que m'avait concédé le protectorat du Tonkin pour y installer le *Foyer des Etudiants*; cet immeuble, abandonné depuis plusieurs années, tombait en ruines au moment où j'en pris possession, et il n'y avait plus qu'à y mettre la pioche du démolisseur si je n'étais pas intervenu. J'écrivis à M. le Résident Supérieur R. pour lui demander le remboursement des frais faits par moi pour cet immeuble dont je faisais remise au Protectorat, frais s'élevant à la somme de 6.000 piastres dont je justifiais l'emploi par un état détaillé et très clair des dépenses et par la collection complète des mémoires d'entrepreneurs et factures diverses. J'offrais au Protectorat du Tonkin de lui faire don de l'œuvre du Foyer et de tout le matériel important m'appartenant (cinémas en ordre de marche, bibliothèque de plus de mille volumes, huit-cents jeux, objets mobiliers de décoration et d'ameublement, etc...) en exprimant le vœu que cette œuvre pourrait rendre des services utiles à la colonie. Je spécifiais que tout le matériel avait été apporté par moi ou acheté avant les souscriptions faites en 1922 parmi les Annamites, souscriptions qui avaient été intégralement employées au payement du personnel du Foyer et surtout à la publication de la Revue et des éditions du F. E. A., ainsi qu'en fait foi notre comptabilité régulièrement publiée dans la Revue (Je ne parle pas des 500 piastres de subvention gouvernementale que j'ai obtenues en tout et pour tout pour l'œuvre du Foyer), et j'indiquais que le remboursement des dépenses immobilières demandé constituerait un petit appoint pour les frais élevés que j'allais avoir à assumer pour la fondation de l'Institut de Toulon.

Il me fut répondu par une courte lettre où M. R. me proposait 4.000 piastres au lieu de 6.000 « à titre de transaction » (?), sans un mot de remerciement pour le matériel donné au Protectorat et surtout — bien entendu — pour la fondation de l'œuvre que je lui remettais. Pour en terminer, et croyant rentrer en France prochainement, j'acceptai les 4.000 piastres et je sus depuis que « l'opération » avait été présentée sous le jour d'une cession onéreuse faite par moi au Protectorat de mes droits sur l'œuvre du Foyer.

(On peut noter à ce propos que la diminution imposée par M. R. sur les frais en question ne saurait être justifiée par le fait que j'étais logé au Foyer, comme on l'a prétendu inexactement : j'y ai occupé une portion de vérandah du premier étage pendant les premiers mois où ma présence constante était nécessaire pour la discipline, dans les conditions les plus inconfortables, tout le reste de l'étage étant réservé aux étudiants; puis, je me suis fait construire une paillote annamite sur le « Banc de Sable, que j'ai habitée et où j'ai vu tomber

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

gravement malade toute ma famille, afin de céder aux étudiants la petite place que j'occupais au Foyer, et de réserver à celui-ci la totalité de mes ressources. D'ailleurs le Gouvernement qui loge gratuitement bon nombre de ses fonctionnaires ne m'aurait pas comblé en faisant de même pour moi).

Pour en terminer avec cette triste affaire du F. E. A. je dois revenir sur l'entrevue que j'ai eue, *sur ma demande*, avec M. le Résident Supérieur R. huit jours avant notre réunion dans votre cabinet. Cette entrevue qui dura près de trois heures eut lieu à Saïgon dans le bureau de M. le Gouverneur p.i. L. F., aimablement prêté par celui-ci pour la circonstance. M. R. me reprocha violemment de l'avoir présenté comme un pilier de la politique indigène réactionnaire suivie depuis plusieurs années par le Gouvernement Général et mit en doute ma bonne foi. De mon côté, je lui reprochai, ayant accepté dès mon arrivée à Hanoï, alors qu'il était Secrétaire Général du Gouvernement Général, d'être inscrit en tête du comité de patronage du Foyer, ce qui constituait, de sa part, une déclaration publique de son approbation de cette œuvre et un engagement de la suivre attentivement et de l'aider, de n'avoir pas tenu cet engagement, puisque n'ayant jamais eu aucun reproche à lui adresser il n'avait rien fait pour elle, avait encouragé la violente campagne menée contre elle par le journal de la Mission et avait manifestement pris position contre elle, amenant ainsi le détachement de tous ceux qui s'y intéressaient et la laissant périr sous les coups, sans m'avoir jamais fait la moindre observation, et tout en continuant jusqu'au bout à figurer en tête du comité de patronage. Je considérai que s'il pensait avoir quoi que ce fût à me reprocher, son devoir était de me faire appeler, de me formuler nettement ses griefs pour me permettre de me défendre et, s'il estimait ma défense insuffisante, de m'exprimer alors sa désapprobation et de se retirer du comité de patronage. M. R. m'affirma qu'il n'avait rien fait contre moi mais qu'il m'avait simplement considéré « comme le dernier des coolies-xê [1] de Hanoï ». On se demande comment ces deux affirmations peuvent être posées simultanément par un fonctionnaire aussi intelligent qui ne saurait ignorer qu'adopter, au vu et au su de tout son entourage, semblable attitude vis-à-vis du fondateur d'une telle œuvre, équivaut dans ce pays de fonctionnaires et d'autocratisme, à condamner l'œuvre à mort. Lorsque je demandai à M. R. pour quelles raisons il avait cru devoir considérer ainsi un ancien officier français, grand blessé de guerre, qui avait tout

1. Coolies tireurs de pousse-pousse.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

laissé pour venir fonder une œuvre laïque de développement moral et de propagande française, en y travaillant plus de douze heures par jour et sans jamais donner prise à la moindre critique, il ne me fut rien répondu. Lorsque j'affirmai à M. R. que s'il avait adopté cette attitude c'était uniquement parce que les rapides progrès de l'œuvre avaient ému à jalousie la Mission Catholique qui s'était déchaînée contre elle, et qu'il avait préféré suivre celle-ci qui était riche et puissante en me sacrifiant parce que j'étais seul et désarmé, il protesta violemment *mais ne me donna pourtant aucune autre explication.*

Il revint à plusieurs reprises sur les appréciations que j'avais formulées sur sa politique réactionnaire, me les reprochant amèrement. Je lui répondis qu'en les formulant je n'avais fait qu'user de mon droit de citoyen, car du jour où il acceptait d'occuper des fonctions politiques aussi importantes que celles de Secrétaire Général ou Résident Supérieur, il relevait de l'opinion publique pour tout ce qui concerne ses actes politiques, que j'étais convaincu d'avoir rempli un devoir important en dénonçant une attitude que je jugeais dangereuse pour le pays, et qu'il devait me remercier d'être demeuré sur le terrain politique général, alors qu'il m'eût été facile de relater des faits particuliers dont la répercussion politique est incontestable, tels que le cas de népotisme scandaleux qui consiste à donner à un très proche parent une charge de notaire à Hanoï lorsque ce parent est sous le coup d'une plainte pour détournements par le notaire de Saïgon chez qui il est employé, le retrait de cette plainte étant obtenu par la nomination du fils du plaignant à la Direction des Contributions Directes de Cholon, nomination si scandaleuse en raison de la parfaite nullité du promu qu'elle dût être rapportée, sur le tolle général, quinze jours après. Ce fait-là et quelques autres auraient pourtant bien illustré ce que j'écrivis sur l'autocratisme de ce genre de fonctionnaires trop habitués au pouvoir absolu incontrôlé et que toute critique met hors d'eux. J'estime avoir agi généreusement en laissant volontairement de côté de telles illustrations.

J'ai le vif regret de constater que M. R., qui a si bien mis en doute ma sincérité parce que j'avais formulé des appréciations qui lui avaient déplu, n'a pas été sincère lors de cette explication... où il ne m'a rien expliqué. J'ai appris, en effet, sur ces entrefaites, de la bouche de M. le Résident Supérieur P. qui me l'a répété à trois reprises en des jours différents, que le Gouvernement Général (lisez : M. R.) lui avait envoyé il y a quatre ans une circulaire secrète adressée d'ailleurs à toutes les hautes autorités, prescrivant de retirer tout appui à l'œuvre du *Foyer des Etudiants Annamites* « qui pouvait être dangereuse ». Devant l'énormité et la stupidité d'une telle accusa-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion[1], je m'indignai et demandai à M. P. sur quel fait ou ombre de fait elle pouvait être basée, quel semblant de justification pouvait être donné à une telle attitude. M. P. ne me répondit que par un geste évasif.

Ce haut fonctionnaire très distingué, d'une grande culture, d'une noble intelligence jointe à un sentiment délicat et à une parfaite compréhension de l'âme indigène m'avait reçu on ne peut mieux, en mars 1923, à Huê où il était Résident Supérieur en Annam. Après un dîner en tête-à-tête où nous avions causé jusqu'à une heure du matin, il m'avait invité à dîner avec l'empereur d'Annam et les Ministres, m'avait ménagé une entrevue avec Sa Majesté, m'avait fait inviter par elle à un dîner au palais, etc... L'Empereur KHAI-DINH m'avait fait apporter pompeusement sa souscription pour le Foyer avec une longue lettre autographe; je lui écrivais sous le couvert de M. P., à qui je soumettais mes lettres. Dès mon retour à Hanoï, la violente campagne de *l'Avenir du Tonkin* se déclencha : de ce jour, M. P. cessa de me répondre, donna le mot d'ordre à S. M. KHAI-DINH qui fit de même et ne m'accusa pas réception d'un envoi important, vint à Hanoï sans visiter le Foyer comme il me l'avait promis, etc... Je fus peiné de cette froideur soudaine et parfaitement injustifiée, de ces impolitesses voulues et étranges chez un homme aussi bien élevé...

Quand j'en parlai récemment à M. P., il me dit : « Que voulez-vous? j'avais reçu l'ordre formel d'agir ainsi. Il m'a bien fallu m'y conformer : je suis fonctionnaire avant tout!... » — Une autre fois : « Vous savez bien que je vous comprends très bien, que j'admire votre œuvre et ai pour vous la plus grande sympathie. Rappelez-vous comme je vous ai bien accueilli à Huê et fait recevoir par Sa Majesté. Mais j'ai reçu à cette époque l'ordre formel de vous « laisser tomber » et j'ai bien dû m'y résoudre. Ah, je sais bien que cela ne paraît pas très courageux d'agir ainsi, cela ne fait pas très bonne impression! Mais comment faire autrement? » — Et une autre fois, il me déclara formellement qu'il y avait eu cette circulaire secrète du Gouvernement Général condamnant à mort le Foyer de Hanoï. A mes questions : « Mais, enfin, quel motif pouvait-on invoquer pour prononcer une telle condamnation? Quel prétexte donnait-on? N'avez-vous demandé aucune explication? N'avez-vous pas dit que vous me connaissiez bien, aviez causé longuement avec moi, m'estimiez, m'approuviez, m'encouragiez?... » Il ne répondit rien et leva le bras d'un geste exprimant vaguement l'impuissance et la résignation.

Eh bien lorsqu'un homme remplissant des fonctions de cette

1. Voir DOCUMENT nº 10, p. 411

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

importance a pris position sur une question, s'y est fait une opinion personnelle, j'estime qu'il a le strict devoir de maintenir et défendre cette opinion, devoir envers lui-même, d'abord, et devoir surtout envers la mission politique qu'il a assumée. Oui ou non, M. P. était-il certain comme il me l'a dit qu'une œuvre laïque de rénovation morale de l'indigène s'imposait en Indochine et était appelée à rendre les plus grands services, était-il convaincu que j'étais capable de remplir cette tâche que j'avais assumée? Si oui, n'était-il pas moralement obligé, par conscience professionnelle, de faire tout ce qui était en son pouvoir en faveur de cette œuvre? de la défendre si elle était injustement attaquée? de provoquer des explications si on lui demandait de se déjuger lorsqu'après enquête il avait pris, en conscience, position pour elle? et de défendre aussi un homme qu'il avait assuré de son estime, de sa sympathie, de son entière approbation?... Il est navrant, en présence d'une attitude comme celle qu'il adopta dans ce cas — qui n'est malheureusement pas unique — d'être obligé de se demander si un homme de cette valeur et généralement aussi sympathique a manqué de courage ou de sincérité.

Il faut étudier de près de tels exemples pour comprendre de quel mal souffre l'Indochine et pour quelles raisons profondes *elle court en ce moment à sa perte* malgré toutes les déclarations optimistes faites pour les besoins d'une cause perdue d'avance : Du côté annamite, une majorité d'ambitieux dont la duplicité n'égale que l'incapacité et à qui l'administration laisse prendre une place prépondérante, et quelques braves gens sincères qui se retirent dans l'ombre où nous les laissons. Du côté de la haute administration française, quelques autocrates jaloux de leur pouvoir absolu, foncièrement incapables de comprendre les problèmes de psychologie générale et de les résoudre dans le sens de l'éducation, de la formation morale, du développement intégral d'un peuple dont nous prétendons assumer la tutelle; quelques rares hommes d'une haute culture générale, ayant une compréhension subtile de ces questions, mais dont les belles qualités sont radicalement annulées par cet opportunisme du fonctionnaire qui tient avant tout et surtout à éviter des complications dont il redoute les conséquences pour sa carrière. Les uns et les autres se livrant à la politique myope du « pas d'histoires » au jour le jour, et sacrifiant ainsi, qu'ils le veuillent ou non, l'intérêt général du pays à leurs petits intérêts particuliers. Sacrifice d'autant plus certain que ces fonctionnaires sont entourés de la meute que vous connaissez, maîtres-chanteurs, forbans, escrocs, assassins, déserteurs, souteneurs et chevaliers d'industrie qui tiennent en Indochine le haut du pavé et entendent faire à tous la loi qu'ils imposent du haut des tribunes de leurs journaux ou de leurs sièges aux

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

assemblées élues, et devant qui pactisent sans vergogne tous ces « puissants » gouvernementaux... La foule des braves et bons Français, fonctionnaires moyens et petits et modestes colons est inexistante au point de vue politique, s'inclinant toujours du côté où va le vent. Il manque à tout cela la main ferme d'un homme doué d'un pouvoir stable, solidement fixé à son poste suprême pour de longues années, connaissant l'Indochine et ses habitants jaunes et blancs, et pouvant ainsi *imposer* à tous une politique « à longue portée » assurant au pays, sur une période de quelques lustres, une évolution conforme à la volonté bien exprimée de la France.

Pour en terminer avec l'exemple si caractéristique du *Foyer des Eludiants*, je dois ajouter que j'appris en janvier, de M. le Résident Supérieur P. (alors Gouverneur Général p. i.) que M. R. lui avait dit : « Je ne puis évidemment pas lire tout ce qu'écrit Monet; mais j'étais bien au courant de ce qui concerne le Foyer puisque l'administrateur Louis M. me renseignait journellement sur ce qui s'y passait et me disait que c'était une œuvre dangereuse et à supprimer. » Or le même Louis M., chargé de la politique indigène au Gouvernement Général, *Président d'honneur du Foyer*, ne tarissait pas d'éloges, devant moi sur cette œuvre et se chargeait de me renseigner sur M. R. aussi favorablement qu'il le documentait sur moi. J'écrivis alors à M. R. la lettre suivante (du 18 février dernier) :

Monsieur le Résident Supérieur,

. . . . . .

« Les hasards d'une conversation avec M. le Gouverneur Général p. i. P., tout récemment, m'ont fait découvrir une chose bien curieuse : le Monsieur qui me renseignait si bien sur votre compte à Hanoï : attitude politique vis-à-vis de la Mission, de l'*Avenir du Tonkin*, habitudes de manque de franchise et d'autoritarisme qu'il vous attribuait aimablement, bref, l'auteur responsable de l'opinion que j'ai pu concevoir — et parfois exprimer — à ces sujets, est le même Monsieur qui vous présentait mon œuvre comme dangereuse (je ne sais toujours pas pourquoi), et vous incitait à la réduire à l'impuissance le plus tôt possible, vous la présentait comme en échec, alors que j'avais deux à trois cents auditeurs aux conférences, dans une salle archi-comble, cent à deux cents participants aux excursions, près de mille abonnés à la *Revue* après moins d'un an de publication. Et ce même monsieur, que je tenais soigneusement au courant de tous mes faits et gestes, ne tarissait pas d'éloges, lorsqu'il en parlait à moi-même, au sujet de cette œuvre : j'étais le seul à avoir compris ce qu'il faut faire pour les Annamites, mon œuvre était admirable, etc., etc...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

C'est d'ailleurs parce que je citais à M. P., comme référence, le témoignage cent fois répété de ce personnage, que tout s'est découvert. Vous pouvez apprécier, d'après cela Monsieur le Résident Supérieur, le genre des services que vous a rendus, et qu'a rendus à la cause indochinoise, ce remarquable fonctionnaire.

« Motifs de cette attitude?... Qui peut le savoir : très probablement la jalousie : le F. E. A. travaillait, très efficacement et avec succès, par ses conférences, au développement moral des Annamites, tandis que l'A.F.I.M.A, puissamment soutenue par le Gouvernement y avait échoué; et la *Revue du F. E. A.* menaçait de concurrencer très sérieusement le *Nam-Phong*[1]. Quant à M. Monet, on craignait qu'il ne devînt un jour gênant (surtout depuis qu'il avait eu le mauvais goût de prétendre pouvoir entrer dans l'administration.) Le cœur humain est vraiment parfois assez malpropre.

« Il y a une chose que j'ignore encore : quelle est la calomnie qui a pu être employée par ce personnage pour vous présenter mon œuvre comme « dangereuse » et vous décider à la condamner, pratiquement, à mort, par les instructions confidentielles que vous avez données contre elle et par l'attitude que vous avez adoptée à son sujet et qui a été, naturellement, imitée par tous? Je vous serais vraiment reconnaissant, Monsieur le Résident Supérieur, maintenant que tout ceci est dans le passé, de m'éclairer sur ce point important.

« Je vous remettrai, lors de votre passage à Saïgon, si vous le voulez bien, une collection complète de la *Revue du F. E. A.* en vous demandant respectueusement de bien vouloir la parcourir pendant la traversée (elle est toute préparée avec index et annotations pour un dépouillement aisé). Vous verrez à quel point vous avez été trompé — ainsi que moi, d'ailleurs.

« La vérité finit toujours par percer, le plus souvent trop tard, malheureusement.

« Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Résident Supérieur, mes bien respectueuses salutations. »

Signé : Paul Monet.

M. R. ne me fit pas l'honneur d'une réponse et traversa Saïgon en rentrant en France sans me faire appeler; il tenait, semble-t-il, assez peu, à se renseigner plus exactement sur le Foyer par la documentation que j'avais préparée pour la lui remettre. Singulière conception de la recherche de la vérité!

---

1. La direction occulte de l'A.F.I.M.A (Association pour la formation intellectuelle et morale des Annamites) et de sa revue le *Nam-Phong* (Vent du Sud) était confiée à Louis M...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Pendant les trois années qu'a duré mon action au Foyer, mon attitude ne s'est jamais démentie : je n'ai cessé, aussi bien dans mes paroles publiques ou privées que dans mes écrits de travailler à tout instant à la propagande française et à l'élévation morale des indigènes, sans avoir jamais formulé l'ombre d'une critique envers l'Administration française dont je ne cessais au contraire de faire l'éloge et d'expliquer aux Annamites les bonnes intentions. C'est seulement à mon retour en France que j'ai dit, puis écrit, — parce qu'il était de mon devoir de le faire — ce que je pensais de nos erreurs. Pour que M. Louis M. ait pu présenter mon œuvre comme « dangereuse » il a fallu qu'il mentît effrontément. M. R. s'en serait rendu compte s'il avait fait son devoir d'honnête homme en me convoquant et m'entendant, au lieu de poignarder dans le dos une œuvre qui le comptait à la tête de son comité de patronage. Il n'a pas agi avec loyauté.

Pour adopter à mon égard une telle attitude, il a fallu qu'il me crût capable d'agir comme les « leaders » annamites, affichant un loyalisme insincère, pour démentir, dans des entretiens particuliers, par mon action privée, ce que je proclamais publiquement. Pouvoir supposer une telle conduite chez un homme comme celui que je crois avoir toujours été est faire preuve d'un discernement assez médiocre. Et il est vraiment intéressant de remarquer à quels résultats parviennent ces habiles politiciens indochinois : Ils frappent dans le dos et suppriment sans jugement un Monet qui servait la France et l'Indochine avec tout son cœur d'honnête homme et d'officier français et élèvent sur le pavois des N.-P.-L. et B.-Q.-C. qui emploient des trésors d'astuce à faire haïr la France pour se partager les dépouilles indochinoises. On n'est pas plus intelligent.

Lorsqu'en 1924, M. le Gouverneur Général M. sur les conseils de M. le Secrétaire Général R., poussé lui-même par M. l'Administrateur de troisième classe Louis M., mon excellent confident et ami, renia les promesses formelles qu'il m'avait faites par écrit et que tous les Annamites avaient connues, je n'eus qu'un soin : excuser devant ceux-ci ce déni de parole, le présenter comme un atermoiement nécessaire pour des raisons budgétaires ou autres, et je partis. Mais les indigènes avaient parfaitement compris. Ils avaient compris qu'une œuvre destinée à les former moralement et intellectuellement, à faire d'eux des « hommes » avait été condamnée précisément pour cette raison, parce que le Gouvernement indochinois « ne voulait pas cela ». — Ils avaient compris qu'un homme qui les aimait avait été sacrifié sans vergogne, et les réflexions qu'ils en firent ne pouvaient évidemment pas beaucoup les rapprocher de nous. En mon absence, le Foyer fut à peu près abandonné

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

à lui-même, un autre esprit s'y développa peu à peu, et deux années après mon départ, cette évolution sans guide moral, sans encadrement, d'un groupement comprenant une majorité d'éléments nouveaux, aboutit à cette manifestation du discours qui salua votre arrivée. Jamais un tel incident ne se serait produit si j'avais été là. Mais on ne manqua pas de l'exploiter contre moi qui étais absent depuis deux années, et vous savez mieux que moi de quelles calomnies indignes je pus être l'objet de la part de M. R. qui me présenta comme un fauteur de désordres, s'opposa formellement à ce que vous teniez vos promesses et mit un autre à une place qui était mienne. Après tant d'années, je rencontre encore tous les jours des Français d'Indochine dont l'opinion n'a été faite que par l'écho de telles calomnies et qui me regardent de travers, me considérant comme un agitateur dangereux... Et des hommes comme Messieurs R. et B. de la B., renversant l'ordre des faits ainsi qu'il est d'usage dans les discussions « de bonne foi », présentent mon livre *Français et Annamites*, écrit plus d'un an après que j'eus quitté le Foyer et où je les ai personnellement plus ou moins pris à parti, comme témoignage de l'œuvre dangereuse que je faisais parmi les indigènes... L'œuvre dangereuse n'est pas faite par ceux qui dénoncent les erreurs administratives : elle est faite par ceux qui les commettent. D'ailleurs il n'est pas mauvais de noter que les premiers se ruinent en accomplissant leur devoir patriotique, sont couverts d'opprobre et voués aux gémonies, tandis que les seconds, confortablement installés dans des postes importants, recueillent honneurs, applaudissements... et solides appointements. Lorsque ces hommes se plaignent amèrement et s'irritent de critiques auxquelles le pouvoir autocratique qu'ils exercent ne les a pas suffisamment habitués, ils ont la prétention assez ridicule d'incarner en eux seuls toute l'Administration présente et passée et de s'identifier avec la France elle-même : « En nous critiquant, c'est la France en personne que vous avez attaquée. » Cette affirmation absurde m'a encore été faite tout récemment — et sur quel ton! — par le Résident Supérieur B. de la B., Gouverneur de la Cochinchine. Ces messieurs sont seuls à s'identifier ainsi avec la France. Qu'ils ne s'y trompent pas : ni les indigènes ni les Français d'Indochine... ni surtout ceux de France ne commettent semblable confusion!...

★
★ ★

Pour les mêmes raisons qui m'avaient fait renoncer à reprendre la direction du F. E. A. afin de ne pas aller au-devant d'un conflit qui aurait certainement nui à votre politique,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

je renonçai à aller en Annam et au Tonkin. Je ne crains pas les attaques et crois l'avoir assez prouvé. Mais je ne voulais pas fournir à vos adversaires un nouveau prétexte pour en diriger contre vous et vous m'aviez fait remarquer à Dalat qu'il en serait ainsi si je remontais au Tonkin. De M. me fit l'honneur de me consacrer un numéro agressif de sa *Volonté Indochinoise* lorsqu'il fut question de mon retour à Hanoï : je n'eus connaissance de ces articles que longtemps après, et ils m'auraient plutôt décidé au voyage, car je suis certain de ce que mes conférences auraient produit la même excellente impression qu'elles ont produite sur les Français de Cochinchine et auraient fortement contribué à modifier du tout au tout l'impression généralement créée en Indochine par les imputations calomnieuses dont j'ai été l'objet depuis plusieurs années. Je préférai m'abstenir pour observer scrupuleusement un désir qui m'avait semblé transparaître dans nos premiers entretiens et me privai ainsi du complément important de documentation que j'aurais eu dans ces deux pays sur les modifications apportées depuis deux années à l'instruction publique et aux œuvres post et péri-scolaires.

J'ai donné mes conférences destinées à la propagande française et à l'éducation morale et politique des indigènes dans tous les chefs-lieux de provinces de la Cochinchine et dans un grand nombre de centres de délégations. J'ai été partout très bien reçu, en raison des instructions que vous aviez bien voulu donner à ce sujet et que M. L. F., Gouverneur p. i. de la Cochinchine, avait aimablement transmises à tous les chefs de province. Presque partout, des salles avaient été spécialement préparées, pavoisées, etc... et presque tous les chefs de provinces ont tenu à présider en personne la réunion, assistés de leurs adjoints, avec la présence de presque tous les fonctionnaires français et indigènes du chef-lieu, des grands élèves des écoles, et de fonctionnaires et instituteurs venus parfois d'assez loin de l'intérieur des provinces.

Ces conférences n'ont pas été rédigées; je tâcherai de les écrire après le rapport à M. le ministre des Colonies et vous en enverrai le texte. Leur sujet était : Formation d'une élite annamite. Je disais aux Cochinchinois quelle impression produit, sur un visiteur qui n'est pas revenu depuis longtemps dans cette région de l'Indochine, les transformations qu'il y constate, la prospérité incroyable créée dans des régions que j'ai connues encore incultes il y a vingt-quatre ans, et leur montrais que ces résultats, dont les jeunes générations ne se rendent pas assez compte, étaient dus à l'impulsion puissante et continue donnée par la France qui avait su comprendre admirablement le problème administratif et économique à résoudre et l'avait résolu avec tout le clair génie de son esprit de méthode, d'organisa-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion, avec ses initiatives hardies et fécondes, avec sa volonté laborieuse et appliquée. Une autre transformation m'avait frappé; celle qui s'est produite dans les esprits et qui se manifeste par cette dilection de plus en plus marquée pour les questions politiques, que j'ai observée dans tous les milieux indigènes de Cochinchine depuis mon retour. Je montrais à mes auditeurs qu'une longue préparation antérieure est nécessaire à la juste compréhension de ces difficiles problèmes, surtout pour l'homme raisonnable, doué d'intelligence et de sentiment, qui tient à observer toujours la sage doctrine du Trung-Dung ou « juste milieu ». Je comparais la situation présente du peuple annamite au point de vue de sa préparation générale pour la compréhension de ces questions à celle de la France de 89 dont beaucoup d'entre eux se réclament parfois, leur montrant que la France avait une élite formée progressivement au cours de siècles qui avaient pu produire non seulement ses grands écrivains, mais encore et surtout toute une classe bourgeoise capable de les comprendre, de les lire avec fruit, habituée depuis plusieurs générations à la réflexion et à l'étude. Je leur montrais combien la situation présente du peuple annamite est profondément différente et pour quelles raisons : dégénérescence de l'ancienne culture chinoise qui s'était figée dans l'étude formaliste et prosodique des anciens textes moraux, extrême difficulté du problème colonial sous l'aspect qu'il a revêtu en Extrême-Orient où il met brusquement en contact étroit des civilisations si profondément différentes pour de multiples raisons. Les Annamites ne se rendent pas compte des difficultés d'un tel problème; leur attitude constante vis-à-vis des peuples qu'ils assujettirent ne justifie pas assez la sévérité des jugements qu'ils portent volontiers sur une question dont ils n'entrevoient pas les difficultés que j'essayais de placer devant leurs yeux, leur montrant que, trop souvent, de telles difficultés dépassent les hommes, et exaltant devant eux tous ceux qui ont quitté leur terre natale pleins d'enthousiasme généreux pour contribuer à l'accomplissement d'une œuvre qu'ils savaient grande et féconde, mus par le sentiment le plus élevé qui a fait vivre et mourir dans les tranchées et devant elles tant de nos compatriotes, pour tomber aussi à la tâche comme plusieurs d'entre les coloniaux que je leur citais [1]. En passant, je leur disais toute ma joie de voir, dans toutes les écoles que je visitais, l'expression du dévouement constant, de

1. Je citais en particulier le cas de l'administrateur Lebrun, chef de la province de Tanan, récemment décédé : ce héros de la grande guerre, après une vie exemplaire d'intégrité et de complet dévouement à sa tâche, eut encore l'énergie, avant de succomber, de régler toutes ses affaires administratives, puis de revêtir son uniforme pour attendre ainsi la mort.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la haute conscience professionnelle du personnel enseignant. Je leur montrais ce qu'est cette vraie conscience professionnelle, quelles en sont les raisons profondes, pourquoi elle tend à se perdre ici parfois, et leur parlais de la crise du recrutement des instituteurs indigènes en leur montrant les beautés de cette tâche et les satisfactions élevées que doivent savoir y trouver les jeunes gens de la nouvelle génération comme les y trouvaient leurs anciens.

Je disais aux Annamites combien j'avais été touché de rencontrer partout en France, au cours des conférences sur l'Indochine que je prononçais dans les milieux les plus divers, un accueil enthousiaste tout vibrant de sympathie pour eux et leur faisais comprendre combien ils avaient pu nuire à leur propre cause auprès de tous ces Français devant qui nous avions tant de fois fait l'éloge de leur intelligence et de leur gratitude, lorsque, par des faits insensés tels que les grèves scolaires et autres incidents du même genre, ils avaient donné tous les témoignages du contraire, risquant de décourager leurs meilleurs amis, leurs maîtres dévoués, et les hommes que la France envoyait vers eux avec les plus généreuses intentions.

Je leur montrais la situation présente de la bourgeoisie cochinchinoise, profondément ignorante et vivant égoïstement sur des capitaux qu'elle stérilise en les accumulant, et qu'elle ne sait employer que pour des satisfactions de pure vanité ou pour le jeu, et leur faisais entrevoir tout ce qui pourrait être obtenu, pour le bien général, par un emploi intelligent de telles ressources. Le contraste est trop violent entre les demeures luxueuses de ces « gros richards cochinchinois » et les paillotes où vivent dans une situation lamentable les « dân » et « nhaqué » qu'ils oppriment, leur prêtant à des taux incroyablement usuraires l'argent nécessaire à leur subsistance et à leur travail : il en va autrement en Europe où les directeurs d'industrie savent généralement que leur plus élémentaire devoir est de créer pour leurs ouvriers tout ce qui est nécessaire à la satisfaction des besoins de ceux-ci. Ce régime de grosses propriétés foncières rassemblées entre les mains de quelques paysans incultes provoquera fatalement un jour, s'ils ne renoncent à leur égoïsme vaniteux et cupide, ce que nous avons connu naguère en France sous le nom de Jacquerie.

Les jeunes étudiants annamites ne connaissent pas la valeur de l'effort désintéressé et n'ont, le plus souvent, aucun appétit pour l'étude de ces questions générales qui apprennent à penser, forment le jugement, assurent la maturité et l'équilibre intellectuels indispensables pour une saine compréhension de ces questions d'intérêt général pour lesquelles tous veulent aujourd'hui être compétents, sans avoir la moindre idée des connaissances multiples qui sont pour cela nécessaires.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Nos jeunes gens annamites ne connaissent d'autre but à l'étude que la préparation des examens pour l'obtention de diplômes; ils se spécialisent sans avoir jamais appris à penser et gardent toujours ensuite des œillères étroitement serrées qui ne leur permettent d'apercevoir qu'une faible partie de l'horizon. Par des comparaisons avec les habitudes françaises, je leur montrais quelles modifications profondes ils doivent apporter à leurs méthodes de travail. Un long effort d'éducation dont les effets doivent être multipliés par l'atavisme est encore à fournir avant qu'ils puissent légitimement se réclamer (comme pour la liberté de la presse) d'une situation qui existe en d'autres pays; il faut avant tout travailler à la formation de l'élite, problème d'autant plus important qu'une rupture trop soudaine avec les traditions anciennes a profondément démoralisé les jeunes générations et dissocié la famille. Sans cette élite, le peuple annamite est comme un corps sans tête, livré sans défense aux cupidités de quelques ambitieux qu'il suit aveuglément : la longue période de chaos traversée par la Chine est un exemple frappant des destinées de ces pays qu'une transformation trop soudaine a jetés éperdûment dans des situations auxquelles ils n'étaient pas préparés. Je montrais aux Annamites que partout et toujours ce sont, en dernière analyse, le manque de tout idéal, l'égoïsme, l'incompréhension des autres hommes que nous ne savons pas aimer de façon fraternelle parce que nous ne sommes préoccupés que de la seule satisfaction de nos appétits, qui se trouvent à l'origine de tous les maux dont nous souffrons : seul le progrès moral peut assurer le progrès national. Pour faire des hommes dignes de ce nom, des citoyens d'un grand pays, il faut former les cœurs en même temps que les esprits : c'est la tâche de tout bon Annamite de travailler ainsi sur lui-même, et d'enployer les ressources de son intelligence et de sa fortune à exercer cette influence bienfaisante sur ses compatriotes. A ceux de plus en plus nombreux qui voudraient aujourd'hui se consacrer à leur pays, j'indiquais ce moyen d'y parvenir utilement : travailler à restaurer la morale, à répandre l'instruction, à créer des œuvres d'utilité publique. C'est moins facile, mais plus utile que de « faire de la politique » en écrivant à tort et à travers dans les journaux sans avoir pris le temps de réfléchir tout d'abord à ce qu'on écrit.

Je terminais en faisant connaître à mes auditeurs la fondation de l'*Institut de Toulon* et tâchant de les y intéresser.

Les auditeurs français qui assistaient à ces conférences sont presque toujours venus m'en féliciter chaleureusement, m'exprimant leur vive satisfaction de ce que j'avais dit à mes amis annamites, sans détour, bien qu'avec quelques ménagements, des vérités trop souvent méconnues et qui provoqueraient chez

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

eux de nombreux commentaires et de salutaires réflexions. Presque tous les chefs de provinces sont venus me remercier avec une émotion d'autant plus sincère que chez certains, l'amabilité de leur accueil avait mal dissimulé l'appréhension qu'avait fait naître en eux la réputation qui m'a été faite ici. Au cours des réunions que j'ai eues fréquemment, après les conférences, avec les fonctionnaires français du chef-lieu, soit à l'inspection où la plupart des chefs de provinces m'ont aimablement reçu, soit au cercle, nous prolongions, par la conversation, l'action commencée, des discussions s'engageaient qui me permettaient d'exposer en les développant davantage nos idées concernant la politique indigène, et de montrer que ces idées considérées parfois *a priori* comme subversives et dangereuses par d'excellents coloniaux qui n'en avaient le plus souvent qu'un vague aperçu, étaient raisonnables, conformes à nos plus belles traditions françaises et seules capables d'apporter une solution satisfaisante aux problèmes politiques qui se posent présentement en Extrême-Orient, urgents et menaçants. Le préjugé que j'eus le plus souvent à combattre est relatif à l'instruction pour les indigènes, considérée par beaucoup de coloniaux comme plus nuisible qu'utile : on se base sur les résultats plutôt mauvais obtenus jusqu'à ce jour par la formation d'une génération de vaniteux, turbulents et insolents pour conclure qu'il est mauvais de donner une instruction dont il est fait un tel usage. Bien des fois j'eus ainsi l'occasion d'expliquer que ce n'est pas l'instruction qui est mauvaise, mais bien la façon dont elle a été donnée en s'arrêtant à mi-chemin après avoir brutalement rompu, pour ce demi-enseignement, avec les anciennes traditions de la morale nationale. Nous ne pouvons songer à temporiser indéfiniment, à retarder l'évolution de ce peuple par une appréhension irraisonnée que nous appelons prudence et « prévoyance » lorsque, tout autour de lui, une évolution générale se produit sur un rythme très accéléré, provoquée par la transformation politique et économique que nous-mêmes avons préparée, et causant des répercussions profondes qui échappent aujourd'hui à notre volonté. Nous ne pouvons songer à enrayer ni même à retarder une telle évolution : nous devons comprendre qu'elle est inéluctable et pourra être salutaire si nous savons la guider, l'orienter. Notre erreur n'a pas été d'instruire les indigènes; elle a été de les instruire mal et incomplètement, de les maintenir trop longtemps à un niveau inférieur dont ils sont impatients de sortir. Ce sont les demi-savants qui deviennent d'insupportables vaniteux : une instruction secondaire et supérieure complète, une solide formation morale surtout, nous auraient donné des hommes à l'esprit ouvert, modestes parce qu'en apprenant davantage ils auraient mieux compris combien

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

leur savoir est borné, pondérés, raisonnables, reconnaissants envers la France qui les aurait ainsi formés et aurait fait appel à leur collaboration *sur un pied d'égalité* après les en avoir rendus dignes. Je citais en exemple ces Annamites sérieux et modestes, docteurs ou licenciés ès sciences, professeurs à Saïgon, dont il m'avait été donné de faire la connaissance, jeunes gens sympathiques, excellents éléments de collaboration sociale et politique, dont j'ai toujours entendu parler dans des termes élogieux par leurs chefs de service et camarades français : ceux-là appellent la confiance et la sympathie et nous sentons, en leur présence, qu'une collaboration fraternelle avec les Annamites n'est nullement utopique; il n'aurait tenu qu'à nous de former des dizaines et des centaines de tels collaborateurs au lieu de quelques rares unités qui semblent être données, par dérision, en échantillons de ce que nous aurions pu faire de ces hommes et de ce que nous n'avons pas fait. J'eus souvent ainsi l'occasion de montrer que votre arrêté du 27 février 1926 avait réalisé le minimum de ce qui pouvait être fait pour les indigènes et qui aurait dû être fait depuis longtemps.

Je disais que nous n'avons pas su tirer suffisamment parti des facultés de certains hommes intelligents et doués d'une forte personnalité comme l'ex-doc-phu B., par exemple. De tels hommes souffrent plus que d'autres, nous devons savoir le comprendre, de l'état d'assujettissement qui les maintient relégués au second rang, en faisant d'eux, dans leur propre pays, des individus de « deuxième zone »; tout disposés à s'aigrir par cette situation où ils sont, comme tous leurs compatriotes, indéfiniment maintenus, ils s'éloignent de nous et deviennent des adversaires irréductibles lorsqu'il leur a été donné de voir de près et de comprendre certains abus honteux du pouvoir qui put être confié malheureusement parfois à tels hauts fonctionnaires qui travaillèrent à leur enrichissement en faisant mépriser notre pays. Il y avait beaucoup mieux à faire avec de tels hommes; nous comprendrions mieux ce qu'ils sont et ce qu'ils *doivent* être si nous les fréquentions plus souvent, avions avec eux des rapports de camaraderie au lieu de ces seules relations de service où nous sommes toujours distants, parfois méprisants sans le vouloir, sans nous en douter

Je sais, par des témoignages qui m'ont été apportés depuis, que ces entretiens ont eu des résultats appréciables. Bien des Français qui y avaient participé ont déclaré qu'ils avaient été agréablement surpris de constater que mes opinions n'étaient pas dangereuses comme on le leur avait fait croire, qu'elles leur paraissaient au contraire fort raisonnables et qu'il y aurait intérêt à les répandre, qu'ils n'avaient pas envisagé les choses sous cet angle, et qu'en effet, l'instruction des indigènes com-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

prise de cette façon pourrait donner d'excellents résultats, etc. Je n'ai pas la prétention d'avoir transformé complètement la mentalité de tous ces anciens coloniaux, très braves gens, pour la plupart, fonctionnaires dévoués et consciencieux, mais imbus de préjugés tenaces sur des questions auxquelles ils ont rarement réfléchi en pleine indépendance de pensée; mais je crois avoir un peu contribué à leur ouvrir certains horizons, à leur avoir fait faire quelques pas sur la voie nouvelle d'une politique de collaboration fraternelle qu'ils n'envisagent pas sans appréhension; j'ai le sentiment d'avoir travaillé utilement pour la réalisation d'une politique qui présente incontestablement, de part et d'autre, de grandes difficultés.

J'eus aussi de nombreuses et longues conversations avec des Annamites de toutes les classes sociales, à l'exception du « nhaqué » [1] : fonctionnaires âgés et de rang élevé (doc-phu, phu, etc.), délégués administratifs, chefs de cantons, conseillers provinciaux, jeunes fonctionnaires des chefs-lieux, instituteurs, gros propriétaires fonciers, industriels et commerçants, jeunes gens encore élèves des écoles, etc., etc... Nous avions souvent de longs entretiens en tête-à-tête où nos interlocuteurs s'exprimaient en pleine confiance sans me rien celer de ce dont ils croyaient avoir à se plaindre, m'exposant leurs griefs et leurs appréhensions; souvent aussi, nous avions, chez l'un d'entre eux, des réunions collectives, où dix, trente, quarante Annamites prenaient activement part aux discussions, disant sans aucune contrainte « ce qu'ils avaient sur le cœur » et témoignant d'une confiance touchante et d'une *parfaite sincérité* qu'on trouve si rarement chez l'indigène lorsque nous en sommes séparés par la barrière de la hiérarchie administrative, par la rivalité sourde de la différence de races et de tous ses préjugés et malentendus. Dans la confiance même que me témoignaient tous ces braves gens, dans l'élan manifeste de ces cœurs vers le mien, je sentais combien il serait aisé de faire tomber cette muraille si nous voulions bien nous donner la peine de procéder ainsi; les regards étaient animés et confiants, les ripostes spontanées, incontestablement sincères; nous sentions les uns et les autres que la confiance, la sympathie avaient établi entre nous ce courant bienfaisant qui unit généreusement le cœur de l'homme au cœur de l'homme, créant ce contact des âmes dont le sentiment est infiniment bienfaisant : il donne nettement l'impression d'un développement plus parfait, d'une éclosion de l'âme humaine qui cesse de se sentir opprimée, étouffée par les rivalités de races ou de rangs sociaux, par la méfiance et la haine. Oui, dans le regard animé, clair et confiant de ces Annamites,

1. Paysan.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dans leur longue et vigoureuse étreinte lorsque nous nous séparions à minuit, une heure, deux heures du matin, je sentais que le contact intime et bienfaisant était réalisé et que nous avions vraiment senti, par l'unisson de nos cœurs, la sympathie profonde, la compréhension parfaite de la fraternité humaine, tangible, réelle, vivante, malgré les différences de races, si profondes parfois en apparence, et qui ne sont pourtant que superficielles ou illusoires. Combien ces frères annamites étaient différents, à ce moment, de tous ces jaunes que nous connaissons pour les rencontrer chaque jour au bureau, au chantier, dans la rue, timides, apeurés, dissimulés et faux, ou bien insolents et vaniteux lorsque la crainte d'une sanction quelconque ne les retient plus!... J'avais fait les mêmes expériences à nos réunions du *Foyer des Etudiants de Hanoï*, et j'y avais puisé la même joie intérieure profonde, la même impression grandement bienfaisante que l'œuvre était possible, qu'elle n'était pas une utopique chimère et que c'est ainsi qu'elle pouvait, qu'elle devait être réalisée... De tout mon cœur je remercie ces braves gens qui par leur confiance, leur sincérité, le don de leur cœur fait au mien pendant ces trop courts instants m'ont rendu le courage et l'espérance, m'ont réconforté et soutenu par le témoignage, puis par le souvenir de leur fraternelle sympathie, m'ont prouvé une fois de plus que l'Annamite, en dépit de tous ses gros défauts parfois décourageants, recèle au fond de son cœur des trésors que nous ne connaissons pas assez, *qu'il mérite d'être aimé* et qu'il nous aime si nous l'aimons.

...Et pourtant, je suis certain de n'avoir jamais fait de démagogie, je suis certain de n'avoir jamais, pour conquérir une popularité facile, approuvé éperdument mes amis annamites dans leurs critiques ou leurs plaintes, blâmé pour les flatter l'action administrative française en raillant ses travers ou soulignant ses défauts, je suis certain de n'avoir jamais failli à la mission de rapprochement franco-indigène, de propagande française, que je me suis donnée. Au contraire de ce que je faisais parmi mes compatriotes à qui je tâchais de faire comprendre par quelles erreurs notre administration avait contribué à aggraver le malentendu, je n'ai jamais cessé, devant les Annamites, de leur montrer ce que sont les très grandes difficultés de la tâche administrative, difficultés dont ils n'ont le plus souvent aucune idée, de leur montrer l'excellence de nos intentions dont la réalisation ne peut être aussi immédiate que leur impatience le voudrait. Je leur montrais qu'ils aggravent constamment le malentendu par des critiques de parti-pris, par des généralisations injustes, par une attitude d'hostilité sourde qui se traduit en méfiance injustifiée, qui ne désarme pas devant les témoignages de la plus sincère

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

bienveillance, en interprétations offensantes des intentions les meilleures, par des impatiences irraisonnées qui font douter de leur jugement, par une insincérité continuelle surtout qui finit par irriter, décourager et éloigner leurs meilleurs amis français. Je leur montrais sans aucun ménagement, sans réticence, l'égoïsme qui règne en maître parmi eux, leurs divisions profondes, leurs rivalités, la cupidité, la vanité la plus sotte régnant en maîtresse, seuls mobiles de leurs actes, même de ceux en apparence les plus généreux, les habitudes d'oppression entre eux, de mauvaise foi continuelle dans les rapports entre citoyens, les maintenant constamment sur la défensive dans une atmosphère de méfiance réciproque et d'insécurité. Je leur montrais quel souffle vivifiant pouvait circuler parmi les hommes lorsque de tels rapports étaient remplacés par ceux de la confiance mutuelle que la loyauté seule peut engendrer, de quelle estime, de quelle sympathie ils seraient entourés de la part des Français s'ils adoptaient plus généralement une telle attitude, et comment, tout naturellement, leur pays serait placé par le nôtre sur le plan qu'il désire occuper, parce qu'ils se seraient imposés ainsi à notre estime et auraient gagné notre confiance sans restriction. Je leur parlais sans ambages, sans aucune préoccupation de ménager les susceptibilités, pourtant si ombrageuses, de mes auditeurs. Et, bien loin de s'en froisser ou de s'en irriter, ils reconnaissaient que j'avais raison, que ces vérités étaient dures, mais qu'elles étaient des vérités, et qu'il était salutaire pour eux de les entendre et de les méditer. Ils avaient bien senti que c'était mon cœur qui leur parlait et que si je leur tenais un tel langage, ce n'était pas pour les abaisser ou les humilier, mais au contraire pour les élever, et *parce que je les aimais* et voulais leur faire du bien. Je sais que beaucoup de Français d'Indochine souriront d'un air sceptique et railleur à mes affirmations, me considéreront comme un naïf qui n'a pas su voir que ces Annamites étaient, comme toujours, insincères et me parlaient ainsi par flatterie pour dire tout le contraire après mon départ. Je sais, moi, qu'il n'en était rien, parce que j'ai pu constater mille fois qu'ils se confiaient à moi sans aucune restriction, parce que j'ai vu briller leurs yeux, j'ai entendu vibrer leur cœur avec leur voix, j'ai serré leur main... J'ai senti nettement et de façon certaine ce contact des âmes, ce courant qui les unit. Et les naïfs et les bornés ce sont ces hauts fonctionnaires qui n'ont pas assez de sarcasmes et de sourires railleurs pour une telle action, qui ne savent aller jusqu'au fond des âmes pour en trouver le contact et, derrière la barrière administrative de leur autorité, ne croient, pour assurer celle-ci qui est très certainement nécessaire, qu'en la coercition, ignorant tout — parce qu'ils n'ont jamais tenté d'y recourir — de la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

persuasion qui ouvre les esprits et gagne les cœurs par la parole, par le regard, par la confiance qui appelle la confiance, par l'affection qui appelle l'affection. Pour ces autocrates incompréhensifs et butés, il sera toujours bien entendu que si j'exerce une action qui me rapproche étroitement des Annamites et me fait aimer d'eux, ce ne peut être que par la flatterie démagogique, et que je ne suis qu'un imposteur dangereux, à moins que je ne sois une dupe et un niais. Ce sont eux, les hommes dangereux, responsables de cet état d'esprit anti-français que j'ai pu constater très nettement partout où je suis passé : ce sont eux les niais, dupes de leurs préjugés et de la confiance aveugle dans leur supériorité et la force que leur confèrent leurs fonctions. Bon nombre des administrateurs chefs de provinces en Cochinchine comprennent ces questions beaucoup mieux que les très hauts fonctionnaires, mais ils ne peuvent, dans le cadre de leurs attributions, réaliser assez en faits leurs excellentes intentions et, s'ils le pouvaient, ils seraient suspects à la haute administration trop souvent encore autocratique et bornée entre les mains de qui ils sont placés et dont dépend leur carrière. Il faut de l'autorité, certes, avec les Annamites, il en faut même beaucoup. Mais l'erreur capitale de tels gouverneurs et résidents supérieurs que je connais bien est de croire qu'il ne faut que cela.

Il arrivait parfois que nos discussions s'égaraient sur le terrain de la métaphysique... en nous gardant bien de toute incursion sur le domaine religieux et respectant scrupuleusement les croyances de nos auditeurs dont certains pouvaient être catholiques, il m'arrivait de leur parler de telles théories dualistes où ils retrouvaient avec une joie manifeste un écho de leurs plus anciennes traditions. Je leur parlais de l'âme humaine, de la conception élevée du but de la vie que peut nous donner cette notion, de la lumière qu'elle projette sur tant de problèmes douloureux, de la délivrance qu'elle apporte à ceux qu'oppriment la méfiance, la suspicion, la lutte continuelle pour les satisfactions, aux dépens de nos semblables, de la vanité, de la cupidité... Avec quelle joie manifeste mes auditeurs n'écoutaient-ils pas ces paroles! Il était trop visible qu'elles répondaient au plus impérieux appel venu du fond de leur conscience, et que le grand besoin de ce peuple est là. Epris de tout temps de discussions philosophiques, recherchant à tâtons un idéalisme que le confucianisme ne satisfaisait pas, ne le trouvant plus dans le bouddhisme dégénéré, dans les superstitions enfantines et les pratiques dangereuses ou stupides du spiritisme prétendu taoïste qui le livre à l'exploitation trop facile par les plus adroits, il vit écrasé sous le matérialisme épais, abandonné sans défense à ses appétits. Une philosophie spiritualiste élevée, intelligemment confrontée avec une con-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ception moderne de l'univers lui montrant, au-dessus de la science appliquée et industrielle qu'il entrevoit seule, la philosophie scientifique qui projette sa clarté sur tout l'ensemble de l'édifice intellectuel moderne, montrant les relations générales des différentes branches du savoir humain, indiquant le but vers lequel convergent ces recherches scientifiques, faisant aimer cette science en elle-même par tout ce qu'elle nous apporte de lumière et d'espoir, tout ceci est compris du peuple annamite, accueilli par lui avec une joie profonde, le délivre de lui-même en lui donnant ce qui lui manque depuis tant de siècles : une conception de l'univers générale spiritualiste, le mettant à sa vraie place au milieu de celui-ci, l'élevant au-dessus de la matière où il est présentement enlisé jusqu'aux yeux, lui rendant, en un mot, avec une conception plus noble de l'univers et de la vie, l'idéal qui lui manque et le désir de vivre pour un principe plus élevé que la satisfaction des appétits. Mais il est bien inutile d'exprimer de telles convictions devant la plupart des Français coloniaux; la seule réflexion qu'elles peuvent provoquer chez ceux-ci est celle dont j'ai eu bien souvent les échos : « Tout s'explique? Monet n'est, en effet, probablement pas payé par X ou Y pour poursuivre son action dans les milieux indigènes. Mais le pauvre garçon est complètement fou : c'est un illuminé!... » N'insistons pas.

Pour être complet, je dois dire que mon action a été singulièrement diminuée à Saïgon même par celle que n'ont cessé d'exercer, de façon occulte, MM. N.-P.-L. et consorts. Au lieu d'appuyer cette action, d'expliquer aux Annamites qui je suis, ce que j'ai fait pour eux depuis plus de six ans à Hanoï et en France, à quelles attaques violentes et continuelles j'ai été en butte parce que je travaillais à leur développement, à leur progrès, ces excellents « leaders » non seulement passaient soigneusement sous silence ces faits que la plus élémentaire reconnaissance aurait dû leur commander de faire connaître, mais encore ils s'appliquaient sans relâche à dénaturer mes paroles, à ameuter contre moi les éléments indigènes de Saïgon dont l'esprit profondément anti-français était trop enclin à les croire plutôt que moi : « M. Monet ne cesse d'insulter le peuple annamite; il grossit méchamment nos défauts, proclame partout que nous sommes bas, mauvais et vicieux et le serons toujours. Il n'a pour nous que du mépris et a trahi notre cause en se vendant au Gouvernement français, etc., etc... ». Ils ont ainsi presque réussi à faire le vide autour de moi à Saïgon, et l'action que j'ai pu avoir à l'intérieur des provinces a été notablement diminuée par l'influence de ceux de leurs amis qu'ils avaient déjà prévenus contre moi.

Je puis dire cependant que pendant tout ce séjour de près d'un an en Cochinchine où je n'ai cessé d'être en butte aux

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

attaques sournoises et perfides de ces mêmes « leaders » sur l'appui de qui je croyais si bien pouvoir compter, je n'ai cessé de travailler, sans un moment de répit, pour la cause des indigènes qui est aussi celle de la France. Tout mon temps était consacré aux Annamites; en dehors de mes tournées, visites d'écoles, enquêtes, etc., je les recevais chez moi où ils trouvaient toujours porte ouverte, les aidant de mes conseils et souvent de mes démarches et tâchant de leur être utile de toutes façons. Le 3 février dernier j'adressai à M. P., qui vous remplaçait comme intérimaire, un rapport (dont je vous ai envoyé copie) demandant la réduction du nombre exagéré de pièces exigées des étudiants qui désirent aller en France [1]. J'en avais parlé d'abord à M. B. de la B., Gouverneur de la Cochinchine, qui m'avait affirmé péremptoirement et avec irritation que j'étais mal renseigné, qu'on n'exigeait pas la production de 17 pièces et qu'il en était certain puisqu'il avait rédigé lui-même, dans l'esprit le plus bienveillant, étant Directeur de l'Instruction Publique, l'arrêté du 2 décembre 1924 relatif à cette question; sur production de la circulaire de l'Instruction Publique faisant foisonner à plaisir les pièces exigées, il dut reconnaître d'assez mauvaise grâce que j'avais raison : une fois de plus, il avait suffi d'une circulaire pour prescrire des dispositions dont l'esprit de brimade était diamétralement opposé à l'esprit libéral dont affirmait s'être inspiré l'auteur de l'arrêté... J'insistai donc, préparai et fis imprimer une feuille unique remplaçant huit des pièces précédentes et indiquant les autres pièces nécessaires, et je remis la demande en question à M. P. qui me reçut avec sa bienveillance habituelle et me promit de l'appuyer. Trois mois après j'eus, en effet, la satisfaction de voir publier par tous les journaux annamites une nouvelle circulaire de la Direction de l'Instruction Publique qui donnait entière satisfaction à ma demande, *reproduisant textuellement les dispositions que j'avais proposées* [2]. Peu de temps avant mon départ, je vous adressai un rapport proposant l'adoption d'une légère modification à la notation phonétique de la langue annamite qui présenterait des avantages considérables en permettant de n'employer, pour cette notation, que les seuls caractères typographiques français et assumai la dépense de l'impression d'un millier de circulaires et de leur envoi pour faire connaître cette méthode aux indigènes à qui elle pourrait rendre les plus grands services [3]... Pendant tout ce

1. Voir DOCUMENT n° 11, p. 415.
2. Mais, bien entendu, ni le Gouvernement Général ni la Direction de l'Instruction Publique ne me firent jamais savoir qu'ils avaient reçu ma demande et lui avaient donné satisfaction.
3. Voir DOCUMENT n° 12, p. 419.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

temps, MM. les leaders de Saïgon agissaient comme je l'ai dit et s'appliquaient, avec succès, à me donner figure de suspect. Non seulement ils gardaient le silence le plus discret sur ce que j'avais pu faire pour leurs compatriotes, mais, les rédacteurs de leurs journaux, après m'avoir demandé eux-mêmes les comptes-rendus de mes conférences, les publiaient en y ajoutant sur leur ordre, la mention « On nous prie d'insérer ».

A diverses reprises, des articles furent publiés dans les journaux indigènes, et tout particulièrement dans *l'Echo Annamite* où l'on citait en termes élogieux et reconnaissants les écrivains qui ont, au cours des dernières années, plaidé en faveur des Annamites. On citait les ouvrages remarquables par la forme et le fond des maîtres Roland Dorgelès et Léon Werth qui ont fait en Indochine du très intéressant et très utile tourisme, on citait le puissant ouvrage de Georges Garros qui passa sa vie comme avocat en Cochinchine, et où il fait une forte propagande à B.-Q.-C., mais l'on passa régulièrement sous silence le premier volume de *Français et Annamites* par lequel Paul Monet qui a milité, lutté et dépensé sans compter pour la cause indigène sans honneurs ni profits mais en y recevant de rudes coups, avait attaché le grelot et s'était élancé, pour ces Annamites, tête baissée dans la mêlée pour y récolter encore force horions. J'admets volontiers que cet ouvrage soit dépourvu de tout intérêt, et que celui qu'a bien voulu lui accorder largement la presse métropolitaine ne procède que d'une indulgente estime; mais cependant quand il n'aurait eu d'autres mérites que celui d'être des premiers en date et de m'avoir attiré des haines solides, il semble que la reconnaissance la plus élémentaire aurait dû empêcher ceux dont il défendait la cause de l'oublier si vite. J'en fis la remarque à D. de la B., rédacteur en chef à *l'Echo Annamite* auteur des articles en question, que je traitais en ami et croyais plus sincère et plus courageux que les autres; il me répondit : « C'est N.-P.-L. qui m'a ordonné d'agir ainsi; il est directeur du journal, je dois lui obéir ». — « Mais pour quelle raison, ces prescriptions? » — « Parce que vous êtes présent en Indochine, alors il est défendu de parler de vous » (textuel). — C'est touchant. Il est assez intéressant de noter que le mot d'ordre fut donné en même temps aux Annamites de France : D.-V.-G., avocat à la cour d'appel, que je connais tout particulièrement, qui m'avait fait les plus grands éloges de cet ouvrage lorsqu'il parut et m'en avait demandé plusieurs exemplaires pour les répandre autour de lui, garda le même silence au cours des réunions qu'il eut, avec Félicien Challaye ou seul au cercle Lee Poldès et ailleurs. Ceci est d'ailleurs une excellente école pour un homme qui s'applique à vivre et surtout à écrire pour

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

le seul service de la vérité, sans autre considération... Mais c'est encore un « test » qui peut être intéressant à connaître...

L'hostilité sournoise et la duplicité des leaders devinrent telles, pour la fondation de l'*Institut de Toulon*, ainsi que je le conterai plus loin, que je réunis ces Messieurs et leur dis nettement ma façon de penser : N.-P.-L. fut incroyablement insolent et B.-Q.-C. nia avec une mauvaise foi touchante de naïveté. Je fais plus loin le récit de cette entrevue.

Enfin, N.-P.-L., violemment attaqué par les concurrents « jeune-Annam » qui feignaient de croire, pour les besoins de leur cause, à la sincérité de sa politique de collaboration, à la suite de la publication d'une brochure anonyme où son nom était cité à côté du mien, éprouva le besoin de « jeter du lest » (selon sa propre expression) en se débarrassant plus ouvertement de moi ; il le fit « à l'Annamite » sans m'attaquer en face, (la riposte eût été trop facile), mais en faisant comprendre à ses lecteurs, sans me nommer cependant, qu'il désapprouvait ce Français, ce vendu, etc... Il publia, dans *l'Echo Annamite* du 22 avril je crois, une caricature où j'étais fort ressemblant et où, sous le titre « un peu, beaucoup, passionnément », il me présentait aimablement à ses compatriotes comme sollicitant par ambition une mission ministérielle, venant en Cochinchine pour faire avec emphase l'éloge de l'œuvre française, puis rentrant bien vite, fuyant les Annamites pour ne pas être compromis davantage par eux... Et l'auteur de cette lâcheté savait mieux que quiconque ce que j'avais fait pour les Annamites à Hanoï et en France, tout ce que j'avais supporté pour leur cause, *dans quelles conditions* j'étais revenu, quel genre de vie je menais et la somme de travail que je fournissais pour eux... Il connaissait les cinq articles que j'avais écrits en septembre pour leur cause... comme il connaissait sans doute fort bien aussi celui qui en avait fait arrêter la publication...

Puis, m'ayant ainsi copieusement lâché, calomnié, vilipendé traitreusement pendant près d'une année, ayant fait échouer, avec la complicité de ses amis, la fondation du lycée annamite et fait tous les efforts possibles pour étouffer dans l'œuf l'*Institut de Toulon*, ayant irrémédiablement compromis cette fondation... il publiait dans son journal, quelques jours avant mon départ un article faisant l'éloge de cette œuvre que ses complices et lui avaient assassinée dès le berceau : de la sorte, on pourrait toujours répondre : « Comment, nous avons trahi et desservi M. Monet? Mais où sont les preuves! Ce sont là de vils ragots (*textuel*)! Au contraire, voyez dans notre article du 12 mai : nous l'avons soutenu! M. Monet a la manie de la persécution. » — C'est tout à fait typique comme échantillon de la « manière » de ces gens... (Il est bon de noter aussi que

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

votre arrivée était attendue pour quelques jours plus tard et qu'on n'ignorait pas que je vous verrais)...

L'action de ces hommes s'exerce, à votre égard, à l'égard de tout ce qui est français (ou annamite pour qui vient les concurrencer) par les mêmes procédés. Ils avaient sur moi cet avantage incontestable que leur action est permanente et aidée par le prestige que l'Administration leur a conféré, tandis que la mienne était momentanée et exercée dans les conditions précaires où je suis placé ici.

Je tiens cependant à déclarer encore à ce propos que M. L. F. Gouverneur p. i. de la Cochinchine, a aimablement donné des instructions à la direction de l'Enseignement et aux chefs de province pour m'aider dans ma tâche. Ces derniers m'ont très aimablement accueilli, souvent reçu à l'inspection, et toujours prêté les moyens de transport nécessaires dans l'intérieur de leur province. Le reste du temps, j'ai voyagé sur réquisition dans les autos de transport publiques où j'étais seul Européen, dans des conditions démocratiques et pittoresques plus que confortables, j'ai réglé de ma poche tous mes séjours à l'hôtel sans aucune allocation ou indemnité de déplacement et réglé de même tous les séjours et déplacements de mon secrétaire pour qui je n'ai jamais eu de réquisition. Il n'est pas mauvais de préciser ces détails dans ce pays où la critique est facile et les abus constants : ils permettent au surplus de se rendre compte de ce que le traitement mensuel qui m'a été alloué par votre arrêté est bien loin de représenter un « cadeau » lorsqu'on en déduit les frais divers et ceux de deux traversées aller et retour, avec secrétaire et bagages (pesantes paperasses), plus le traitement de ce secrétaire, le tout payé aussi par moi. Si je suis un « vendu » il faut reconnaître que j'ai eu au moins le tort de me vendre vraiment trop bon marché.

*
* *

Je vous ai dit, par mon rapport du 28 janvier [1], ce qu'est l'esprit anti-français incontestablement et généralement répandu aujourd'hui parmi les Cochinchinois et à quelles causes il est attribuable; cause générale : l'erreur capitale d'une instruction insuffisamment répandue et d'une formation morale nulle, causes immédiates : les conséquences du gouvernement C., l'action des leaders indigènes, l'écho des événements chinois.

Incontestablement les Annamites de toutes classes, à la

1. Voir DOCUMENT n° 7, p. 353.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

seule exception du paysan, enlisé dans la boue de sa rizière et courbé sous la crainte atavique de tout ce qui est au-dessus de lui : notables, fonctionnaires, ancêtres, génies ou maqui [1], les Annamites souffrent profondément dans leur vanité qui est démesurée et dans leur amour-propre national qui est légitime et respectable, de n'être, dans leur propre pays, que des individus « de seconde zone », des sujets ou des protégés, tandis que l'étranger qui a assuré la direction de ce pays est un « citoyen » (comme le sont d'ailleurs, les Français noirs des Antilles et de l'Inde dont la présence parmi les Annamites est pour ceux-ci une permanente humiliation). C'est là un rappel constant de leur infériorité ethnique et nationale réelle ou prétendue qui entretient au fond du cœur de chacun d'eux une plaie toujours ouverte. L'être qui souffre en permanence d'un mal secret, s'aigrit, devient neurasthénique, injuste et malveillant : c'est le cas de ces hommes dont nous ne cessons, sans le vouloir, sans y penser et souvent avec les meilleures intentions, de heurter, de froisser à tout instant la plaie que nous avons ouverte.

La première génération qui suivit la conquête acceptait son mal parce qu'elle croyait en notre supériorité qui s'était affirmée par la suprématie de notre organisation matérielle et de nos armes; le sentiment de son infériorité et de sa faiblesse l'incitait à la résignation : nous étions « le conquérant », il est vrai : mais un conquérant dont le prestige incontestable appuyait l'autorité. *Aujourd'hui, ce prestige n'est plus* : beaucoup d'Annamites sont venus en France; nul n'a pris la peine de leur montrer les ressorts cachés de notre grandeur nationale et les manifestations imposantes de son activité... mais ils ont vu nos tares, nos misères, nos « coolies-tây » [2] et nos prostituées. Ils sont entrés en relation avec les déshérités et les aigris : ceux-là se sont chargés de leur montrer, avec un parti-pris inconscient de dénigrement, les erreurs et les fautes d'une démocratie dont l'apprentissage et la formation sont encore bien loin de leur achèvement et qui se fait volontiers complice d'un capitalisme qu'elle prétend dénoncer mais que chacun sert pour ses intérêts particuliers...

Par la logique même des choses, nous sommes venus ici en animateurs, en organisateurs, y apportant notre énergie, notre science, nos méthodes et nos capitaux. Nous sommes nécessairement les « capitalistes » après avoir été les conquérants. L'Annamite présomptueux qui croit volontiers connaître la mécanique parce qu'il a tenu un volant ou l'électricité

1. Fantômes.
2. Coolies d'Occident.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

parce qu'il a vu tourner une dynamo est aujourd'hui convaincu de ce que le secret de notre prétendue supériorité tient dans la connaissance de quelques formules d'un emploi facile, nous ne sommes plus que « l'exploiteur », et toute notre organisation administrative lui apparaît uniquement comme mise au service de cette vaste exploitation. Nous avons tout fait, d'ailleurs, pour accréditer cette opinion, en nous refusant trop longtemps à donner à l'indigène une instruction intégrale, en le maintenant indéfiniment à un étiage inférieur, en le confinant dans des emplois serviles d'exécution. Nous avons exagéré, de bonne foi, son infériorité et sa prétendue incapacité ethniques, il exagère à son tour, par une réaction normale et de bonne foi aussi, les capacités universelles et l'intelligence supérieure dont il se croit investi. Nous l'avons trop abaissé, il veut s'élever aujourd'hui trop vite et trop haut; c'est normal.

Nous avons aboli les traditions du respect, la morale de l'autorité sur laquelle étaient fondées sa famille et sa société et l'avons brusquement doté, sans aucune préparation antérieure, de notre morale individualiste qui a exaspéré sa présomption vaniteuse et lui reprochons aujourd'hui de se dresser devant nous avec toute l'insolence agressive d'un enfant que nous avons mal élevé. Les expériences incomplètes faites en France par ceux qui y sont allés, les théories du messianisme communiste, dont l'utopie dogmatique n'est pas soupçonnée de ceux mêmes qui les y ont initiés, ont achevé de fausser leur jugement, et, revenus parmi leurs compatriotes, ils leur montrent, en l'exagérant, la situation « d'exploités » où le capitaliste conquérant les a placés et les maintient. Ils nient de parti-pris les bienfaits immenses que nous leur avons apportés pour ne voir que les erreurs, trop réelles, qu'ils grossissent à plaisir. Ils oublient, par exemple, que d'immenses régions incultes, occupées naguère par les roseaux, la brousse, ou la forêt, et ne produisant que la malaria, sont aujourd'hui couvertes de rizières ou d'hévéas, et ils ne retiennent que les abus et les exactions auxquels ont parfois donné lieu de telles exploitations. Pourtant, le blanc n'a pas seul profité de cette mise en valeur : une classe nombreuse de grands propriétaires fonciers a pris naissance en Cochinchine, de grosses fortunes se sont édifiées qui ne sont dues qu'à nous. Mais ces nouveaux enrichis sont ignorants, cyniques, impitoyables envers leurs compatriotes qu'ils oppriment sans vergogne; d'une vanité sans bornes, joueurs le plus souvent, fumeurs parfois, ils dépenseront volontiers des dizaines de milliers de piastres pour se procurer malproprement des titres honorifiques et des décorations, pour donner des fêtes, des réceptions où ils écraseront stupidement de leur luxe ceux qu'ils convient volontiers à de telles agapes pour les admirer, perdront des fortunes au jeu,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mais se montreront d'une avarice sordide et impitoyable lorsqu'il s'agira de faire du bien en servant les intérêts généraux du pays si une satisfaction de vanité ne doit pas récompenser leur geste prétendu généreux. Ils achètent le silence complice des « leaders » en se laissant complaisamment traire par ces faux patriotes dont la seule et noble ambition est de les égaler en puissance financière par une fructueuse exploitation de leur mandat. Et l'administration française se fait la complice aveugle de ces gens en distribuant les honneurs aux plus cyniques, aux pires forbans, tels ce très gros richard enrichi par son intelligence dénuée de tout scrupule, deux fois assassin, et dont un gouverneur heureusement disparu fit un « conseiller » et un chevalier de la Légion d'Honneur. » On ne gouverne pas un pays — qu'on prétend instruire et élever — en s'appuyant sur des éléments pourris.

Les revendications nationales des indigènes sont devenues par la force des choses revendications sociales, parce que nous n'avons pas su orienter notre politique de façon à prévenir ce danger. Les « leaders » annamites présentent à leurs compatriotes leur situation comme celle « d'exploités », oubliant volontairement, en un silence complaisant et fructueux, ces capitalistes indigènes exploiteurs, enrichis grâce à nous, et qui ont, des pires capitalistes occidentaux, l'égoïsme orgueilleux, sans en avoir les capacités d'organisation, sans savoir faire fructifier, pour le plus grand bien général, ces capitaux qu'ils ont accumulés et entassent dans des jarres au fond des caves de leurs somptueuses villas aux fenêtres garnies de solides barreaux, l'intelligence sans scrupules de ces hommes pour accumuler les piastres n'ayant d'égal le plus souvent que leur stupidité parfaite pour les dépenser. Mais tous les Annamites n'observent pas, de ces « leaders », à l'égard des capitalistes indigènes, le silence prudent : le « parti jeune-Annam » ne se gêne pas pour les critiquer. Un « parti travailliste » a pris naissance en Cochinchine. Un homme intelligent, autodidacte qui paraît sincère, en a pris l'initiative et la direction et expose ses théories dans deux journaux de langue française et de langue annamite. Il présente aujourd'hui, avec l'inexpérience du novice, mais avec beaucoup de bonne volonté, les revendications d'un « prolétariat » urbain et surtout rural qui ignore le plus souvent ces efforts auxquels son « inculture » complète le rend présentement tout à fait étranger. Mais il faut prévoir que ces idées s'infiltreront peu à peu dans la masse si fermée aujourd'hui et y prépareront des bouleversements profonds. Il est assez piquant de noter la présence à la tête de ces propagandistes de toute une phalange de petits jeunes gens « retour de France », fils de ces gros propriétaires fonciers, et qui, poussés par une immense vanité et un désir juvénile de se

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mettre en évidence à tout prix, emploient les capitaux de leurs papas à semer à tout vent des idées explosives qui feront sauter demain, avec leurs privilèges naissants, leurs grosses fortunes et leurs belles villas. Ceux-là aussi préparent avec allégresse les verges dont ils seront frappés... Ce serait évidemment très touchant si, mus par un sincère amour du peuple, ils s'offraient délibérément en holocauste pour assurer le salut commun; mais la vanité la plus puérile tient trop de place, lorsqu'on y regarde de près, en de telles manifestations, pour qu'on puisse accorder à ces jeunes « évolués », approbation et encouragements.

L'immense mouvement qui agite présentement l'Asie, l'ébranlement profond de tout l'ancien édifice sous la poussée d'un esprit national, d'un esprit ethnique, que la propagande moscoutaire a éveillé et veut exaspérer sans réussir pour cela à le gagner à sa cause — catalyseur qui provoque la réaction sans y être incorporé — ne laisse pas d'avoir maintenant une répercussion profonde en Indochine, et l'Annamite suit avec intérêt et espoir les évolutions convulsives de son grand voisin chinois, évolutions qu'on se plaît à lui présenter faussement comme une marche délibérée et triomphale vers une réorganisation politique et sociale complète qui préparerait à ce peuple, affranchi de la présence humiliante des blancs, les lendemains radieux d'un triomphe national assuré par de purs patriotes, nobles et désintéressés. Il retient surtout de ces faits l'éviction à brève échéance des blancs quittant prudemment les concessions où ils ont donné un si bel exemple de leur puissance organisatrice, il note les succès du boycottage, de la grève générale, de la non-collaboration... De tels enseignements ne sont pas inutiles; et le prestige du blanc, sérieusement atteint après la victoire japonaise, est aujourd'hui définitivement perdu. Nous n'avons pas su, lorsqu'il en était temps encore, nous orienter vers une politique bienveillante et généreuse qui aurait pu substituer le prestige moral inaltérable au prestige matériel défaillant, et qui aurait attaché à nous, par les liens de la reconnaissance, un peuple de vrais collaborateurs que nous aurions instruits et élevés en les plaçant à nos côtés... Et l'heure est venue où nous devons constater que les liens de la force ayant cédé, ceux du sentiment n'ayant pas été noués, la séparation apparaît chaque jour plus fatale. Pour n'avoir pas su préparer l'inéluctable séparation matérielle en assurant l'union intellectuelle et spirituelle, au lieu de voir à nos côtés un peuple organisé et fort, ayant à sa tête une élite instruite que nous aurions formée, nous voyons se dresser devant nous un peuple de primaires vaniteux, incapables et ingrats qui nous jalouse, nous méprise et nous hait... Et tout ce que nous pourrons lui accorder aujourd'hui comme instruc-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion et libertés politiques ne sera plus porté à l'actif de notre généreuse et bienveillante compréhension mais au passif de notre prétendue faiblesse et de notre crainte devant des revendications insolentes et des reproches injustes qu'il est souvent difficile de distinguer des demandes raisonnables et des critiques justifiées... Et des gouverneurs et résidents supérieurs qui n'ont pas encore compris que des mouvements formidables comme celui qui soulève présentement l'Asie échappent aux volontés humaines sans action possible sur le rythme de leur évolution, parlent encore de doser au compte-goutte, « avec la plus extrême prudence » l'instruction à donner à ces peuples dont nous assumons la tutelle. C'est par de tels dosages, Messieurs les Diafoirus politiciens, que vous préparez, pour le jour où la grande vague de fond parviendra jusqu'à vous, le peuple de vaniteux incapables et ingrats qui vous étranglera pour arracher de vos mains la fiole sacrée de la « connaissance du bien et du mal », s'en enivrer sans mesure, et détruire dans son ivresse votre œuvre précaire qu'il ne saura pas continuer.

Bien que ne soupçonnant pas encore la profondeur et l'étendue du mal, la France commence — trop tard — à s'en préoccuper. Des Français d'Indochine ont publié récemment des ouvrages où ils exposent la situation et lui proposent des remèdes. Me Georges Garros, qui passa toute sa vie en Cochinchine où il était avocat, a écrit, sous le titre *Forceries humaines* un ouvrage fort remarquable, étude magistrale de la situation, dont le style original et coloré, tour à tour alerte et puissant, rend la lecture plus attrayante encore. Cet ouvrage a obtenu d'autant plus de succès auprès des Annamites qu'il fait une excellente propagande à B.-Q.-C... et propose à la France de remettre incontinent l'Indochine aux Annamites, en laissant à ce Monsieur et ses collègues, le soin de la diriger vers ses destinées nouvelles... J'avoue que cette conclusion m'a stupéfié. Comment un homme de la valeur de M. Garros, dont l'intelligence est grande et la sincérité incontestable, a-t-il pu garder, après trente années de vie cochinchinoise, de telles illusions? La charge... dorée d'avocat des indigènes lui aurait-elle, à son insu, placé sur le nez des lunettes roses dont il ne saurait se défaire? Il aime l'Annamite et il a raison. Mais alors pourquoi veut-il faire son malheur, en le plaçant sous la coupe d'incapables cupides qui seront pour lui des oppresseurs cent fois pire que le « colonialiste » le plus attardé? Et parce que nous avons commis de lourdes erreurs tout en accomplissant une œuvre incontestablement fort belle à d'autres points de vue, est-ce une raison pour abandonner cette œuvre avant son complet achèvement et la vouer à une destruction inéluctable par des impuissants présomptueux? Singulière façon de réparer nos erreurs en assurant la destruction de tout ce que

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nous avons pu faire ici d'excellent! Il suffit, au reste, de constater que M. Garros a pu fréquenter les leaders annamites pendant de longues années sans les connaître, pour comprendre quelles illusions il a pu garder sur l'ensemble de leurs compatriotes. D'ailleurs, on ne comprend pas — ou l'on comprend trop bien — ce que serait, dans de telles conditions, la situation des Cambodgiens, des Laotiens, des Moïs dont MM. les Annamites, livrés à eux-mêmes, ne feraient qu'une bouchée. La solution préconisée par M. Garros est une solution « commode » en ce sens qu'elle nous débarrasserait d'un lourd souci et nous permettrait de faire ensuite, d'un cœur léger, le geste de Pilate... Mais les solutions « commodes » ne sont pas toujours à préconiser, et nous avons trop à cœur de parachever une œuvre qui a déjà coûté tant d'efforts en assurant de façon définitive et stable le bonheur des peuples *pour qui* nous aurions dû travailler, pour accepter de tout abandonner ainsi et de transformer l'Indochine en une vaste ruine d'Angkor.

Une autre solution « commode » est celle préconisée par M. Fontaine : après un exposé clair et juste de la situation, M. Fontaine constate que le principe d'autorité a été sapé dans ce pays — et il n'a que trop raison — et propose la restauration de l'ancien mandarinat. Evidemment, il serait très « commode » pour notre Administration — qui n'y a déjà que trop de tendance — d'exercer un pouvoir autocratique aveugle en s'appuyant uniquement sur des fonctionnaires indigènes; elle pourrait, ses ordres donnés, faire aussi le geste de Pilate, et s'en remettre à ses auxiliaires dévoués du soin de « faire régner l'ordre à Varsovie » en concussionnant et squeezant à tour de bras, ainsi que cela se passe encore au Tonkin et en Annam. Ce n'est pas non plus là un excellent moyen pour assurer le bonheur du peuple, et surtout pour le développer moralement et intellectuellement et le mettre en état de se gouverner seul.

Il n'y a qu'une solution, elle est simple : tenir nos promesses cent fois renouvelées. Former une élite. Donner très largement l'instruction à tous les degrés, et surtout restaurer la morale traditionnelle que nous avons follement détruite. Acheminer ainsi *par étapes aussi accélérées que possible* les indigènes vers la « self-direction » dont ils auront fait l'apprentissage par degrés, insensiblement, pour y parvenir sans saut brusque et sans efforts lorsque leur maturité sera assurée.

Mais il est nécessaire de comprendre, pour cela, que les étapes doivent être franchies au pas accéléré, parce que les événements nous pressent, parce que l'évolution générale asiatique et mondiale nous entraîne sur un rythme très rapide et ne nous laisse pas le temps de nous attarder en route, de « fignoler » minutieusement en prenant prétexte des imperfec-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tions pour ajourner indéfiniment le passage à l'étape suivante et, finalement, piétiner. Il en va de l'évolution des populations coloniales comme de celle des démocraties : elle se réalise par étapes successives; l'éducation politique des peuples se fait, au cours de ces étapes, par la pratique du pouvoir dont il est partiellement investi, sa participation à ce pouvoir, croissant à mesure des étapes parcourues. La forme de gouvernement adoptée au cours de chaque étape, par retouches successives, doit correspondre à un niveau toujours un peu supérieur à celui où le peuple est parvenu, autrement dit l'évolution gouvernementale doit toujours être décalée en avant par rapport à l'évolution populaire. *Il est nécessaire de donner toujours aux démocraties un peu plus de prérogatives que celles auxquelles elles auraient strictement droit d'après le niveau actuel de leur éducation politique.* Il est nécessaire qu'il en soit ainsi pour que le peuple puisse faire cette éducation politique *en acquérant l'expérience par des erreurs et des faux-pas* que nous ne devons pas déplorer en jetant les hauts-cris, mais qui constituent une école nécessaire. Prétendra-t-on que le peuple français était mûr en 1848 pour la pratique du suffrage universel ? Prétendra-t-on que même aujourd'hui il est capable de s'en servir avec une parfaite intelligence? Son éducation se fait par la pratique, et elle ne se ferait jamais si la constitution nationale ne lui donnait que les strictes libertés dont son éducation politique présente lui permet d'user sans erreur. C'est ce « décalage » gouvernemental en avant de la marche populaire qui permet à celle-ci de se poursuivre. Le supprimer, c'est arrêter cette marche, c'est supprimer l'apprentissage par l'effort, c'est enrayer tout progrès et s'immobiliser dans une stagnation propice à toutes les exploitations. Le vice de toutes les dictatures — dont les effets momentanés peuvent être d'ailleurs excellents — est là. L'essentiel est de ne pas exagérer ce « décalage »; si l'on commet cette faute par une trop forte anticipation sur les possibilités futures, on tombe dans l'utopie politique (communistes), quelques leaders sont tout seuls en avant, perdus dans le nuage brumeux de leurs spéculations sociologico-métaphysiques, et le peuple ne suit pas; c'est encore pour lui la stagnation, pire : la régression... Lorsque le char est embourbé, attelons-y de forts chevaux, mettons-les dans les traits, et faisons-leur exercer progressivement la traction qui nous sortira de l'ornière. Gardons-nous bien de les stimuler follement de l'aiguillon et du fouet pour les faire partir au galop, car ils partiront en effet, à toute allure... mais les traits se rompront et le char restera là, pour s'enliser davantage... Seulement, en Indochine, sous prétexte de ne pas rompre les traits en lançant l'attelage au galop, nous avons préféré laisser les chevaux dormir et « faire du sur-place » ou

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

à peu près... Et la foule arrive aujourd'hui par derrière, torrent humain, qui dévale en hurlant sur les routes de l'Asie; elle bousculera, sous prétexte de le pousser, notre char indochinois et son attelage endormi et sortira le tout de l'ornière... pour le verser proprement au fossé.

J'ai toujours considéré jusqu'à ce jour que la solution des naturalisations accordées en masse aux Indochinois n'était pas la meilleure, et qu'il fallait plutôt étendre et développer beaucoup le statut de l'indigénat pour permettre aux autochtones de parvenir à la qualité de citoyen avec tous les droits et devoirs qu'elle comporte sans les astreindre pour cela à un dépouillement dérisoire de leur personnalité nationale. Je n'avais pas vu avec joie le projet de loi que l'un des meilleurs Ministres des Colonies que nous ayons eus avait préparé, il y a deux ans, pour une extension très considérable des naturalisations. Théoriquement, je crois encore que j'avais raison. Pratiquement, l'enquête que je viens de faire en Cochinchine m'a conduit à d'autres conclusions : le mal est trop grave et trop profond, le Cochinchinois est anti-français, il est inutile de nous le dissimuler, et cet état d'esprit est surtout attribuable à la situation politique inférieure qui lui est faite dans son propre pays, où il n'est qu'un *sujet* vis-à-vis du citoyen — conquérant étranger — voire même vis-à-vis de la tourbe « malabare » des citoyens-électeurs noirs de Pondichéry et autres lieux qui envoient si brillamment au Parlement le sémillant, intègre et talentueux Ernest O.

Les événements extérieurs nous pressent, nous bousculent. Il n'est plus temps de doser savamment des progressions, et toutes les mesures que nous pourrions prendre aujourd'hui pour étendre le statut de l'indigénat seraient inefficaces, car toutes auraient pour principal résultat de souligner chaque fois à nouveau la différence de situation entre « eux » et nous... et Messieurs les leaders se chargeraient de passer sous silence le caractère généreux de ces mesures, l'avance que chacune d'elles réaliserait, pour n'en montrer que le caractère prétendu humiliant par comparaison avec les avantages que garderait encore le citoyen français. De plus, nous commettons ici de lourdes fautes par l'application que nous faisons des naturalisations : nous les accordons avec une parcimonie déplorable (quelques dizaines par an pour les 18 millions d'Indochinois, 9 l'an dernier pour tout le Tonkin, etc...). J'ai rencontré souvent d'excellents fonctionnaires cochinchinois, ayant servi la France toute leur vie avec une probité et un dévouement parfaits, ayant longtemps rempli les fonctions de délégué administratif, si délicates, si surchargées, avec une compétence irréprochable, demeurés pauvres, ce qui est plutôt rare dans ces milieux, et dont toutes les demandes de naturalisation

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

restaient indéfiniment sans réponse. Ces braves gens aimaient la France, ils auraient été heureux de voir leurs fils devenir des Français... ils deviennent, devant l'ingratitude de notre pays qui repousse ainsi ceux qui l'ont servi de tout leur cœur, des aigris et souvent des anti-français... Les transmissions auprès du « pouvoir suprême » des demandes de naturalisation donnent lieu à des abus révoltants de la part du personnel indigène placé en haut-lieu : le prix courant d'une telle transmission est de 3.000 piastres, et il peut atteindre quatre ou cinq fois ce taux si le demandeur est riche. Et lorsque par extraordinaire la naturalisation est accordée, l'indigène qui en est l'objet se trouve du coup devenu français... et touche les soldes des fonctionnaires français, trois et quatre fois plus élevées que celles des indigènes, tout comme s'il avait à rentrer en France avec sa famille tous les deux ou trois ans pour réparer les effets du climat débilitant. C'est une absurdité, et il est inconcevable que notre Administration en vienne à restreindre le plus possible les naturalisations d'indigènes pour ne pas obérer son budget... alors qu'elle devrait les augmenter le plus possible pour soulager celui-ci, si les traitements étaient plus intelligemment répartis.

Il ne s'agit plus de tergiverser ni de temporiser; nous devons ouvrir courageusement les yeux à la réalité et comprendre que si nous continuons ainsi, nous serons fatalement emportés par le torrent dont les flots se précipitent en grondant à travers la Chine aujourd'hui, les Indes demain. L'hostilité sournoise et hypocrite va se faire de plus en plus insolente et provocatrice : attaques injustes, critiques malveillantes et injures nous seront chaque jour plus généreusement prodiguées; tentatives de boycottage, grèves perlées ou sabotées, puériles et maladroites au début, deviendront de plus en plus menaçantes et gênantes, entravant l'essor économique du pays et soufflетant la France qu'on croira désarmée. Les réunions publiques se multiplieront, et dégénéreront bientôt en rébellions ouvertes, provocations et émeutes dans la rue. Ce sera alors le retour d'un autocratisme aggravé, les sanctions impitoyables... « l'ordre » restauré... pour quelques mois... puis la rupture définitive, sous l'assaut d'une vague nouvelle, l'échec avoué, la faillite de notre œuvre, *de notre mission*, proclamée devant l'univers... ce qui est autrement grave, n'en déplaise à certains, que celle des entreprises industrielles que la tourmente emportera comme le reste.

L'Annamite est un vaniteux, c'est entendu. Nous ne parviendrons pas à lui démontrer qu'il nous est inférieur, intellectuellement et moralement — il ne le croira jamais — et nous répondra non sans une apparence de raison : cette infériorité, c'est vous qui l'avez voulue et savamment préparée. Et ce

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

qu'il y a de partiellement vrai dans cette thèse facile masquera toujours à ses yeux la vérité trop cruelle des... imperfections (soyons modéré) qui existaient bien avant que nous ayons pénétré chez lui. Il souffre profondément d'être un « homme diminué » dans son propre pays, devant un étranger dont la présence le gêne et dont, surtout, la supériorité civique l'humilie constamment. Il est temps de s'en rendre compte et de faire comprendre à nos coloniaux que l'heure est venue de faire leur nuit du 4 août. (J'entends d'ici leurs clameurs à l'énoncé de ce que je vais dire!...). Il n'y a plus qu'une solution : donner la nationalité française, d'office, à tous les Cochinchinois pourvus du certificat d'études primaires, aux anciens sous-officiers, aux décorés et médaillés. Le certificat d'études primaires représente ici un degré universitaire sensiblement plus élevé que le diplôme correspondant en France; les indigènes qui l'ont obtenu comprennent, parlent et écrivent assez convenablement le français; ils ont dû, pour cela faire trois années d'études de plus que les petits Français pourvus du diplôme du même nom; ils l'obtiennent vers 14 ou 15 ans (l'âge minimum étant 13 ans), souvent davantage, et constituent déjà un ensemble relativement restreint et sélectionné. Ainsi que je le signalerai dans mon rapport à M. le Ministre des Colonies, d'accord en ceci avec M. le Directeur de l'Instruction Publique en Indochine (une fois n'est pas coutume), la sanction de l'Instruction primaire obligatoire que nous devons nous efforcer de répandre universellement ici comme ailleurs sera, non pas le certificat d'études primaires, mais le certificat d'études primaires élémentaires (en annamite) qui vient d'être institué, et a joui aussitôt d'une grande faveur parmi les indigènes qui en subissent les épreuves à l'âge moyen de onze ans. Il est utopique pour la Direction de l'Enseignement en Indochine de vouloir maintenir le certificat primaire complet en sanction d'études à faire faire à tous les enfants annamites, de former pour cela des instituteurs normaliens, etc... Mais cette question sera traitée ailleurs.

Tous les Cochinchinois pourvus de ce diplôme seront français. Il n'y aura plus en Indochine des citoyens français et des *sujets indigènes* (deux mots considérés l'un et l'autre aujourd'hui comme offensants par ceux à qui ils sont appliqués). Il y aura des Français de la métropole et des Français autochtones. Tous relèveront d'une loi commune : la loi française, et auront des droits *et des devoirs* égaux. Les soldes seront les mêmes, mais les Français de la métropole percevront une « indemnité de climat » égale uniformément à *n* % de la solde uniforme, indemnité correspondant à leurs besoins particuliers et *à la nécessité*, qu'il faut savoir reconnaître, *d'attirer en Indochine de bons éléments métropolitains qui seront encore, pendant*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

longtemps, nécessaires. Les droits acquis seront respectés scrupuleusement, les Français en fonctions présentement continuant à percevoir les soldes et accessoires qu'ils ont maintenant, les nouveaux promus percevant seuls la solde uniforme avec l'indemnité nouvelle. L'accession aux emplois publics sera réservée également et sans distinction, sur diplômes et au concours, aux Français autochtones ou métropolitains, les retraites seront identiques, avec la majoration de *n* % pour les métropolitains. La solde uniforme serait très sensiblement supérieure à celle que perçoivent aujourd'hui les fonctionnaires indigènes, le coefficient *n* d'indemnité de climat étant à déterminer (entre 50 et 80, par exemple), et l'ensemble des traitements de fonctionnaires indochinois, les autochtones devenant chaque jour plus nombreux, ne tarderait pas à être inférieur au total présentement atteint.

Messieurs les Annamites seront alors obligés de travailler sérieusement s'ils ne veulent, à tous les concours, rester derrière leurs *camarades* métropolitains, et voir démontrée, par les faits, l'infériorité qu'ils se refusent à reconnaître. Leurs collégiens cesseront de se mettre en grève à tout propos et hors de propos... et lorsqu'on proposera à ces Messieurs de les doter de lycées, ils accepteront. Lorsqu'un Français... métropolitain s'épuisera pour les doter d'un Institut leur permettant d'acquérir en France diplômes supérieurs et éducation, ils le remercieront et l'aideront au lieu de l'insulter et de s'appliquer à faire avorter sa création... Mais le Gouvernement d'Indochine devra développer intensément l'instruction, organiser, au lieu de l'empêcher, l'exode vers la France de ceux qui veulent aller s'y instruire : il ne faut plus que l'indigène puisse nous dire : « Vous me promettez de me donner accession à tous les emplois lorsque j'aurai les mêmes diplômes que vous : seulement vous avez toutes les facilités voulues pour acquérir ces diplômes, et nous n'en avons aucune ». L'œuvre extrêmement intéressante de la création des enseignements primaire supérieur franco-annamite et secondaire local devra être complétée sans plus tarder par la création d'une deuxième partie du baccalauréat local qui aura alors parfaite équivalence, pour les Français autochtones, avec le diplôme métropolitain. La licence en droit, le doctorat en médecine seront délivrés à Hanoï, etc., etc...

Par contre, nous veillerons strictement à ce que tous les Cochinchinois remplissent scrupuleusement les devoirs de Français qu'implique pour eux, en contre-partie, l'obtention de tels droits. *Ils seront astreints au service militaire* dans leur propre pays. *Les directeurs et rédacteurs de journaux devront obligatoirement être Français.* Ils seront très rigoureusement surveillés : aucune critique contre la France, aucune généra-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

lisation injuste et malveillante contre les Français — *dont ils seront* — ne sera tolérée : les sanctions les plus sévères, suivies de très près par la suppression du journal, atteindront ceux qui auraient commis cette faute de lèse-patrie. *Donner beaucoup* d'une part, et *gouverner avec la plus grande fermeté*, d'autre part, est la seule formule applicable à ce peuple intelligent, respectueux de l'autorité que justifie une vraie supériorité et que la force appuie au besoin, mais volontiers aussi, présomptueux, turbulent, et d'une rare duplicité.

« C'est une révolution, dira-t-on, que vous proposez là! » Oui, c'est une révolution pacifique, pour en éviter une autre qui ne le sera pas et qui se prépare fatalement si nous persistons dans notre aveuglement présent. « Mais alors, c'est le suffrage universel aux Cochinchinois certifiés primaires. Ce sera beau! Quels abus! Quelle comédie lamentable, quelle sinistre dérision!... » — Oui, il y aura des abus : je les connais, autant et plus peut-être que ceux qui les dénoncent ainsi. C'est à nous qu'il appartiendra, dans la mesure du possible, de les prévenir et de les réprimer. C'est ainsi, et ainsi seulement, que les Annamites feront leur éducation civique, en usant et abusant de leurs droits. Il y aura bien d'autres abus si cette éducation se fait sans nous, Messieurs N.-P.-L., B.-Q.-C., L.-Q.-L. et Cie « regnante ». Nous nous sommes engagés — à tort — sur la voie de l'individualisme et de la morale des Droits de l'Homme appliquée à ces contemplateurs du passé. Nous y sommes parvenus trop loin aujourd'hui, il faut aller jusqu'au bout, et d'un élan, si nous ne voulons pas être débordés sous la poussée du dedans et du dehors.

Je n'ai parlé ici que de la Cochinchine parce que ce seul pays est une colonie, et parce que l'évolution des indigènes y est beaucoup plus avancée que celle des Annamites du Tonkin et de l'Annam[1]. D'ailleurs depuis trois années que j'ai quitté le Tonkin, l'évolution de ses habitants, si j'en crois de nombreux indices, s'est *beaucoup* accélérée et leur attitude est déjà bien différente de ce qu'elle était il y a trois ans. Il appartient au Gouvernement de la France de savoir dans quelle mesure et par quelles dispositions politiques nous pouvons tenter de réparer autant que possible l'erreur capitale que nous avons commise en maintenant les trois pays annamites sous des régimes politiques très différents, en les plaçant dans des conditions d'évolution tout à fait inégales, en créant l'hétérogénéité là où aurait dû exister l'unité homogène, en causant un déséquilibre interne grave par la différence de

1. La même réforme serait d'ailleurs applicable aux Annamites « sujets français » des « villes françaises » de Hanoï, Haïphong et Tourane.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

niveau « évolutif » artificiellement créée dans ces trois pays, et transformant un vase unique en trois vases non communicants séparés par des cloisons aujourd'hui menacées par les trop fortes pressions qu'elles subissent du fait des différences de niveau.

Bien entendu, je n'ai que fort peu d'illusions sur le sort qui peut être réservé à de telles suggestions, pour l'application desquelles il faudrait vaincre l'hostilité générale des Français indochinois et mettre en mouvement la lourde machine parlementaire dont la célérité, non plus que la compétence coloniale, ne sont qualités essentielles. Comme d'habitude, c'est lorsqu'il sera trop tard qu'on commencera à entrevoir qu'il eût peut-être fallu en venir là.

★
★ ★

Ayant dû renoncer, pour les raisons d'ordre général que j'ai eu l'honneur de vous exposer, à reprendre mon œuvre de Hanoï, je pensai pouvoir me rendre encore utile à l'Indochine en fondant une autre œuvre dont je voyais depuis longtemps la nécessité, destinée à grouper tous les enfants et jeunes gens indochinois qui viennent étudier en France, pour veiller de très près à leur éducation et à leur formation morale en même temps qu'à leurs études. Par mes rapports du 28 janvier et du 12 février dernier [1] et par les imprimés qui y étaient joints, j'ai eu l'honneur de vous exposer le but général de cette œuvre et ses procédés d'exécution.

La France qui a créé à Lyon une Université pour les étudiants chinois n'a prévu, jusqu'à présent, aucune organisation sérieuse pour les lycéens et étudiants annamites dont l'exode vers la métropole est de plus en plus important. Ces enfants, ces jeunes gens, sont trop souvent livrés à eux-mêmes ou confiés à des correspondants qui ne s'en occupent pas sérieusement. Ils reçoivent trop d'argent de leurs familles, le dépensent sottement au jeu ou avec des femmes, s'abandonnent à de mauvaises fréquentations, et reviennent le plus souvent en Indochine « fruits secs », tuberculeux, syphilitiques et anti-français, ayant complètement rompu avec les anciennes traditions familiales, suffisants et turbulents, éléments d'agitation contre la France et de décomposition pour le peuple annamite. Au moment où, par arrêté du 27 février 1926 vous avez décidé d'accorder aux Indochinois, à égalité de diplômes, l'accession aux mêmes emplois que les Français, il importe plus que jamais

1. Voir DOCUMENT nº 7, p. 353.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de tout mettre en œuvre pour leur assurer une instruction complète afin de ne pas donner, à cette mesure de sagesse et d'équité, le caractère dérisoire d'un leurre décevant, d'une manœuvre politique insincère. Il est excellent d'amener les enfants en France dès l'âge de dix à douze ans et de les y conduire jusqu'à l'enseignement supérieur inclusivement, de les soustraire ainsi à l'influence mauvaise de l'esprit anti-français généralement répandu dans les milieux annamites, de les placer dans des conditions morales irréprochables où ils apprendront à connaître les plus belles traditions familiales de la France, de leur montrer notre organisation intellectuelle, industrielle, commerciale, militaire, navale, afin de leur faire comprendre la nature et les beautés de l'esprit national français, de leur apprendre à aimer notre pays, à désirer sincèrement la collaboration avec lui pour contribuer, par là, au progrès du leur.

L'organisation est prévue comme suit : je mets à la disposition de l'œuvre trois villas et un parc d'un hectare situés au bord de la mer, aux environs de Toulon, dans un climat privilégié. Les villas ont reçu un aménagement spécial (salles d'études, chambres individuelles, salles de bain, confort moderne, chauffage central), le parc est pourvu d'un tennis, d'un bowling, d'un croquet et d'un gymnase; une plage est située en face, etc... Les enfants et jeunes gens sont réunis par groupes d'une quinzaine au maximum confiés à des « surveillants-tuteurs », anciens officiers coloniaux et professeurs retraités, qui sont en permanence au milieu d'eux pour les repas, les excursions, les études, etc... Un gérant, un économe, un secrétaire, et toute la domesticité nécessaire complètent le personnel. *Les enfants ne sortent jamais seuls.* Ils suivent les cours du lycée de Toulon, y sont accompagnés et sont reconduits à l'Institut; ils participent aux petites récréations au Lycée, les grandes récréations et les études ayant lieu à l'Institut. Des excursions sont organisées chaque dimanche (pique-niques, « scouting », visites à des usines, à l'arsenal, etc...), toujours guidées par les tuteurs. (*Il n'y a donc aucun danger de fréquentation des mauvais milieux toulonnais*). Le dimanche aussi ont lieu des causeries sur la morale traditionnelle, les doctrines confucéennes et bouddhistes, le culte des ancêtres, etc., car j'attache une importance capitale à la nécessité de maintenir ces jeunes gens dans le respect des croyances ancestrales, pour éviter d'en faire des « déracinés» comme ceux dont les familles annamites voient aujourd'hui, revenant de France, les lamentables échantillons qui méprisent parents, ancêtres et traditions et ricanent en haussant les épaules devant les plus touchantes cérémonies familiales. Des Annamites « modernes » peuvent connaître parfaitement la politesse française pour l'observer lorsqu'ils sont parmi nous, peuvent revenir nantis

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de diplômes variés, ingénieurs, médecins, avocats, etc... tout en étant restés *bons Annamites* et reprenant dignement, lors des cérémonies commémoratives, leur place dans le cercle familial, devant l'autel des ancêtres. Tout le secret de la grandeur du Japon est dans ce fait qu'il a su garder son âme nationale tout en « s'occidentalisant » en surface dans la mesure où c'était nécessaire à l'organisation moderne du pays, et l'aggravation brusque de la dégénérescence morale des Annamites a précisément pour cause leur démoralisation. C'est pour cela qu'ils nous haïssent, sans bien se rendre compte des causes profondes de leur souffrance. Et ils aimeront la France si elle parvient à leur rendre cette âme nationale que nous avons cruellement meurtrie et étouffée en la méconnaissant. Ce but d'éducation et de restauration morale est le principal de ceux que nous voulons atteindre; nous lui attachons une importance au moins égale à celle de la formation intellectuelle.

Pour les grandes vacances, les élèves passent un mois — toujours avec les « tuteurs » — en camping sous la tente, sur les plages de l'île de Porquerolles, puis l'on organise une fête pour terminer cette période de repos. Hygiène physique par la gymnastique d'assouplissement tous les matins, par la pratique des sports : tennis, gymnase, bains de mer, par la vie au grand air, les récréations libres dans un parc, sous un ciel particulièrement favorisé, la vie sous la tente, le boy-scouting, etc... Hygiène morale par l'atmosphère familiale la plus saine, par la présence constante des tuteurs qui surveillent et orientent les conversations, veillent à la tenue, etc..., par les entretiens et conférences, par les enseignements donnés, sans qu'il y paraisse, au cours des excursions, à tout propos. Les études des jeunes gens sont surveillées *et aidées* par les surveillants et par moi, et les parents sont tenus au courant, mensuellement, des moindres détails concernant leurs enfants. Ceux-ci sont conduits jusqu'aux deux baccalauréats, puis confiés, pour l'Enseignement de Faculté, à des personnes très sûres, habitant Marseille et Montpellier, qui s'engagent à les suivre de près, à nous renseigner régulièrement sur eux; ces jeunes gens continuent à passer toutes leurs vacances à l'Institut, sous notre surveillance morale et notre responsabilité, tout en jouissant d'une liberté un peu plus grande que les lycéens, la formation première que nous leur avons assurée depuis l'âge de dix ans leur permettant alors d'user sans abus d'une telle liberté. Nous avons prévu cent à cent cinquante élèves et nous pensions que la grande majorité des enfants annamites venant étudier en France serait désormais dirigée sur l'Institut de Toulon, le Gouvernement y envoyant tous ses boursiers et la plupart des familles suivant l'exemple. Le prix de pension a été calculé très strictement (100 piastres par mois) ne laissant, avec une

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

telle organisation, la marge à aucun bénéfice. Tous les frais étant assurés par l'Institut, les familles n'auront pas à envoyer d'argent à leurs enfants qui ne seront pas ainsi tentés d'en faire un mauvais emploi. J'adjoindrai le plus tôt possible à l'Institut le « Service de choix d'une carrière » que je voulais fonder à Hanoï et la reprise d'éditions bilingues (rapport du 12 février).

Convaincu que cette fondation était appelée à rendre les plus grands services tant à la France qu'au peuple annamite, je pensais que tous allaient l'accueillir d'enthousiasme et l'aider de leur mieux, le Gouvernement s'empressant de lui offrir des subventions et des boursiers, les Annamites accourant de tous les points de l'horizon pour lui offrir des souscriptions volontaires et lui confier leurs enfants, s'employant à la faire connaître, la louant et nous remerciant. J'étais encore bien naïf, paraît-il : les Annamites l'ont boycottée, dénigrée, sourdement combattue et m'ont insulté en guise de remerciement. Et le Gouvernement semble tout disposé à s'en désintéresser royalement. C'est un nouvel échec qui s'annonce, c'est le renouvellement de l'expérience du Foyer de Hanoï qui semble bien n'avoir fait réfléchir personne. Annamites et Français d'Indochine semblent n'avoir pas encore compris que c'est pour eux et rien que pour eux que je fonde de telles œuvres; ils me « regardent de travers », avec suspicion, convaincus que ce sont là des affaires qui me sont personnelles, et ne s'en occupent que pour donner, de mon action, les interprétations les plus offensantes. Doux pays!... Il n'est pas sans intérêt d'observer ce qui s'est produit, côté jaune et côté blanc, depuis que j'ai pris cette nouvelle initiative.

Du côté jaune : J'ai donné une conférence à ce sujet à la Société d'Enseignement Mutuel de Saïgon. La salle était presque vide; Messieurs les leaders n'ont pas cru devoir se déranger, les autres auditeurs, dont plusieurs fort cultivés et influents dans les milieux indigènes n'ont élevé aucune objection; je croyais qu'ils allaient, à la suite de cette conférence, provoquer une réunion des principaux de leurs compatriotes, et établir d'enthousiasme un plan de campagne de propagande et de recrutement d'élèves en y faisant collaborer la Société d'Enseignement Mutuel, celle des anciens élèves du collège, les amicales, tous leurs journaux... (quand j'énonçai plus tard à N.-P.-L. et B.-Q.-C., cette hypothèse que j'avais pu faire d'une telle collaboration générale, ils me rirent au nez en haussant les épaules). En réalité, mes auditeurs « de choix » se contentèrent, en fait de collaboration, de reprendre plus tard pour les colporter en les aggravant, les critiques malveillantes et parfaitement injustifiées que ces messieurs jugèrent bon de formuler et de propager, sous le manteau, avec une louable activité. D. de la B. et le deuxième rédacteur de *l'Echo Anna-*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mite vinrent me demander de leur rendre le service de faire moi-même le compte-rendu de la conférence, comme s'il était fait par eux, « parce qu'ils avaient trop de travail ». J'acceptai, quoique plus occupé que ces jeunes gens... et le lendemain ce compte-rendu (où je remerciais M. Monet de sa nouvelle initiative, de son inlassable activité...) paraissait avec la mention « On nous prie d'insérer »!... Tous les comptes-rendus de mes conférences dans les provinces parurent avec la même mention... Collaboration franco-annamite!...

Quelques jours auparavant j'avais envoyé à ce même journal deux articles écrits comme s'ils émanaient de la rédaction, faisant connaître le but et l'organisation de l'*Institut Franco-Annamite de Toulon* (I. F. A. T.), D. de la B. les reçut et les publia sans retard... J'aurais pu croire (?) que N.-P.-L., conscient de son devoir de bon patriote annamite allait l'en féliciter et arrêter aussitôt un plan d'articles échelonnés où il ferait, à l'œuvre, une propagande savamment graduée... Point!... il manda incontinent son rédacteur en chef au téléphone pour lui reprocher amèrement d'avoir publié ces articles et lui interdire formellement d'en accepter de nouveaux... Collaboration franco-annamite!...

J'allai voir tous les Directeurs de journaux indigènes, en langue française ou annamite, avec les deux articles en question, leur donnai de longues explications, leur montrai de nombreuses photographies, leur demandant leurs concours en faisant appel à leur esprit patriotique; tous me le promirent et, à très peu d'exceptions près, tous me manquèrent de parole... En particulier, je vis le directeur du *Dông-Phap Thoi-Bao*, placé, hélas, sous la coupe de l'excellent ami B.-Q.-C. et lui apportai les articles tout traduits; il me promit de les publier, me demanda ma photo, etc... et ne publia rien. Il devait me faire, de ces articles, un « tirage à part » que j'attendais pour partir en tournée de propagande à l'intérieur. Il ne fit rien. J'y revins quatre fois... et il promit toujours. Après avoir plusieurs fois retardé ma tournée, je dus, faute de « tirage à part » faire imprimer mes brochures pour un prix beaucoup plus élevé par une autre maison... En cours de tournée, je renvoyai, de fort loin, mon secrétaire à Saïgon, pour demander encore au *Dông-Phap* l'insertion cinq fois promise : il refusa finalement, prétendant qu'il avait trop de copie. Les promesses ne comptaient pas... B.-Q.-C. avait passé par là... Collaboration franco-annamite!...

Je remis aussi, le même jour, les mêmes articles en mains propres à B.-Q.-C., distingué directeur de la *Tribune Indochinoise*, avec de longues explications, présentations des photographies des bâtiments, etc., etc... Il me promit formellement de les publier... la publication tarda; puis parut le premier

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

article, qui ne parlait pas encore de l'I. F. A. T. et ne contenait que des considérations générales sur la situation lamentable des étudiants annamites en France : cet article parut en trois tronçons dont le dernier portait la mention « suite et fin ». Déjà en tournée, j'écrivis à B.-Q.-C. une lettre recommandée et personnelle lui signalant l'erreur, lui demandant de la réparer en publiant le plus tôt possible l'article nº 2, lui faisant remarquer que, partout, on m'objectait que les journaux indigènes n'avaient rien dit de cette œuvre, que, dans ces conditions, les Annamites n'osaient pas s'y intéresser, etc... Tel les hauts fonctionnaires indochinois, B.-Q.-C. ne répondit pas à ma lettre; quelques jours après, son journal publiait un article en première page sous ce titre, en grosses lettres : « Le problème du correspondant des étudiants annamites en France est enfin résolu! ». « Ah ah, pensai-je, voici mon article en bonne place! » Point!... c'était une réclame pour une initiative du Révérend Père M. qui reçoit dans son appartement, à Paris, les jeunes gens annamites... Peu de temps après, j'apprenais que B.-Q.-C., fondateur de deux petites entreprises de « marchand de soupe » pour potaches annamites à Paris et Limoges, avait pris ombrage de la fondation de l'Institut, l'avait copieusement dénigré, avait détourné d'y souscrire les Annamites qu'il incitait à souscrire plutôt à son rachat d'école primaire de Gia-Dinh « dont il allait faire un Lycée », en un mot m'avait proprement boycotté... Lorsque je lui reprochai plus tard son attitude, il prétendit avoir tout oublié : remise des articles, photos, promesses (surtout!) lettre recommandée, etc... La mémoire de cet homme d'État distingué n'avait, paraît-il, rien enregistré! Et il ajouta candidement qu'il recevait tant de papiers à son journal « et qu'il y avait un tel désordre » qu'il était bien possible que tout cela se fût égaré. Quant à la campagne de boycottage menée par lui contre l'œuvre et dont j'avais eu dans toute la Cochinchine des centaines de témoignages par des Annamites sérieux *dont je me refusai formellement à lui donner les noms* (et pour cause « Comme on connaît les saints on les honore »), il nia aussi effrontément que stupidement, certain de n'être pas confondu par des pièces matérielles. Tactique annamite type... et Collaboration!...

A la suite de deux explications on ne peut plus nettes... de ma part que j'eus avec B.-Q.-C., il publia un petit article tout à fait annamite où l'on recommandait aux indigènes d'envoyer leurs enfants à l'Institut de Toulon... tout en leur laissant nettement l'impression qu'il valait mieux ne pas les y envoyer! Même tactique que N.-P.-L. : on tue l'œuvre par des attaques hypocrites sans traces matérielles, puis on lâche à ce moment un petit article la soutenant pour pouvoir dire qu'on l'a défendue. Doux, doux pays!...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Un directeur de journal annamite m'offrit spontanément de m'accompagner au cours de mes tournées afin de m'aider activement pour la propagande en faveur d'une œuvre si belle, si utile, etc.!... Il vint chez moi la veille de mon départ avec deux acolytes, y resta une heure... Je l'attendis le lendemain matin mais ne le revis jamais et n'eus jamais un mot d'excuse... Politesse et sincérité... et collaboration!... (J'ai pensé depuis que ce distingué journaliste m'avait été envoyé par la Sûreté).

Etc., etc., etc...

C'est dans ces excellentes conditions de publicité préalable que je commençai mes tournées. L'exécution fut à la hauteur de la préparation.

Mettant à la disposition de l'œuvre un immeuble de 1 million 1 /2 de francs et ma personne, mon travail et mon temps, il me sembla que je prêchais suffisamment d'exemple, une fois encore, pour me sentir autorisé à faire appel aux Cochinchinois pour la part relativement modeste que représentaient les frais de première installation, le « démarrage » de l'œuvre : transformation et aménagement des villas; frais de traversée et première année de traitement du personnel que j'ai déjà engagé, etc... C'était une contribution de 25.000 piastres environ que je demandais aux gros propriétaires fonciers. C'est très peu de chose quand on connaît les fortunes de ceux qu'on appelle ici « les gros richards », qui dépensent facilement cette somme pour donner une fête, qui en perdent le double au jeu en une nuit... Je tenais beaucoup à pouvoir, dès le début « démocratiser » un peu mon œuvre en créant des bourses au profit des meilleurs enfants des familles pauvres, et la collaboration des indigènes m'était, pour cela, nécessaire. Je décidai cependant de ne pas faire de souscription publique pour une somme aussi minime et d'aller seulement trouver à domicile les « gros richards » en question pour les inviter à souscrire. On m'avait affirmé qu'il suffirait que j'en visse quatre ou cinq pour réunir aisément cette somme... En réalité, je me livrai pendant trois mois à une tournée exténuante dans toute la Cochinchine, et ne parvins, à grand'peine, qu'à la moitié de la somme fixée.

Dans tous les pays « civilisés » existent de telles œuvres, philanthropiques, patriotiques, au service de l'intérêt général, d'une idée. Partout et toujours elles trouvent des gens pour s'intéresser à l'effort de leurs fondateurs, pour les aider, les encourager. Des « capitalistes », des hommes d'affaires, que leurs occupations professionnelles absorbent trop pour leur permettre de se consacrer personnellement à des causes d'intétêt général, tiennent cependant à s'associer à cet effort en envoyant leurs souscriptions *qu'ils renouvellent régulièrement*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

chaque année. Je pourrais citer bon nombre de ces œuvres en France, en Angleterre, en Amérique, *qui ne vivent que de dons et souscriptions*, exclusivement. Chaque année, les membres souscripteurs envoient à ces œuvres, pour alimenter leur budget, 1.000, 5.000, 10.000 et jusqu'à 50.000 francs, livres ou dollars. Je n'en demandais pas tant aux « gros richards » puisqu'il ne s'agissait que d'un versement une fois fait et non renouvelable, l'œuvre devant continuer ensuite avec les seuls payements de pensions, complétés (oh, illusion!) par les souscriptions que le gouvernement indochinois allait évidemment nous apporter avec empressement... Ce peu ne put être obtenu...

Je fus reçu, en général, plutôt fraîchement. Les Annamites me disaient : « Nous ne vous connaissons pas; votre œuvre du Foyer était au Tonkin; nos journaux ne nous en ont jamais parlé, nous ne sommes pas au courant. Nos « leaders », nos « chefs » n'en ont rien dit, leurs journaux ne parlent pas non plus de cette fondation de Toulon; alors, nous ne croyons pas devoir nous y intéresser. » Ou bien, le plus souvent : « Nos leaders nous ont dit qu'il n'y avait pas lieu de soutenir une œuvre destinée à envoyer nos enfants en France pour s'instruire. C'est ici, maintenant, que nous voulons les former, et B.-Q.-C. est en train de nous fonder un lycée ». Plusieurs me dirent : « Si je souscris, je serai désapprouvé par B.-Q.-C., je n'ose pas le faire » et certains, un peu honteux lorsque je leur montrais l'effort que je faisais moi-même *pour eux*, qui refusaient de m'aider, m'offraient alors de verser une souscription anonyme, ce que je refusai, naturellement. Plusieurs me dirent: « Mais *d'autres* font ce que vous voulez faire; B.-Q.-C. reçoit des enfants en France, et il ne nous demande pas, pour commencer, des souscriptions »... *Sancta simplicitas!*... Enfin, bien poliment, ces Messieurs Annamites m'expliquaient qu'ils étaient tous très méfiants, parce que trop de gens malhonnêtes, jaunes ou blancs, les avaient escroqués... Merci! Mais ces mêmes hommes si « méfiants » déboursent avec allégresse lorsqu'ils sont sollicités par le « leader » B.-Q.-C. dont le passé... financier est celui que tout le monde connaît...

J'expliquai bien à ceux que je visitais qu'il n'y avait *rien* pour les souscripteurs : ni titre honorifique, ni décorations, rien qu'un reçu timbré et un titre de Membre Fondateur ou Bienfaiteur, et surtout la satisfaction d'avoir bien fait leur devoir envers leur pays en aidant, d'ailleurs faiblement, un Français qui se consacrait entièrement à lui... Cet attrait n'était, paraît-il, pas suffisant, car ceux qui avaient versé des milliers de piastres, il y a deux ans, à l'escroc C. — qui leur promit force titres honorifiques que ses hautes influences lui permettraient de décrocher aisément, et récolta en quelques jours près de 100.000 piastres qu'il dilapida avec ses maîtresses

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

— ceux qui souscrivaient des milliers de piastres pour le relèvement du franc, parce que la liste passe sous les yeux du Résident et qu'il y aura un titre de huyên ou phu honoraire « à la clé », ces mêmes Annamites se débarrassaient de moi avec un billet de cent piastres qu'ils détachaient d'une liasse fourrée en vrac dans leur poche... Certains, pour faire ce geste... « généreux » sortaient de leur fumerie où ils consomment 300 ou 400 piastres d'opium par mois. Beaucoup d'Annamites, éprouvant le besoin d'excuser leur avarice, me dirent : « Que voulez-vous, vous faites des conférences officielles, êtes reçu par les chefs de province, etc... Vous avez donc l'appui officiel : il est tout naturel que nous nous méfiions! » Singulière compréhension de la collaboration franco-annamite! Mais il est amusant de noter que les mêmes Annamites, lorsqu'ils lâchent une œuvre comme le Foyer de Hanoï parce qu'un Secrétaire Général a jugé intelligent de traiter son fondateur « comme le dernier des coolies-xê » et de le faire savoir par circulaires secrètes, disent pour s'excuser : « Que voulez-vous, vous n'avez pas l'appui administratif. Alors nous, pauvres Annamites, nous nous méfions et n'osons pas vous aider. » La devise de l'Annamite normal semble donc être : « Se méfier toujours — ne payer jamais »... sauf, bien entendu, pour récolter des honneurs ou perdre au jeu. Plus d'une centaine me firent des promesses on ne peut plus formelles payables après la moisson.. qu'ils ne tinrent jamais, malgré circulaires imprimées et lettres personnelles de rappel. Un seul Annamite eut la conscience d'envoyer la souscription qu'il avait promise sans avoir écrit ou signé...

Une petite minorité me comprit et fit un réel effort pour souscrire : ces souscripteurs étaient d'ailleurs parmi les moins aisés, les qualités du cœur étant le plus souvent en raison inverse du plein du coffre-fort. Par ceux-là, qui me comprirent très bien, m'encouragèrent et me témoignèrent une bien touchante sympathie, et par la plupart des délégués administratifs, j'appris qu'une véritable campagne de boycottage avait été menée dans toute la Cochinchine et que le bruit avait été répandu partout par MM. les Conseillers Coloniaux indigènes (*dont par un seul, en effet, n'a souscrit*), que j'étais payé par le Gouvernement pour fonder cette œuvre dont le vrai but était de mettre les enfants annamites en vase clos pour les empêcher de se développer et les abrutir sous prétexte de ne pas les laisser devenir bolchevistes! Cette excellente information, étant donnée son origine, fut accueillie partout et je fus immédiatement considéré comme un suspect, comme un homme dangereux et malin qui veut « manger à tous les râteliers » selon l'heureuse expression de N.-P.-L. qui se répercuta mille et mille fois. Six années d'efforts, de travail, de souffrances et de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sacrifices sans compter pour aider au développement intellectuel et moral des Annamites aboutissaient donc à ce beau résultat : être accusé par eux de m'efforcer à empêcher ce développement, et, ceci, par vénalité... Autre « test » intéressant. Bien dès fois on me reçut insolemment, sans me saluer, sans me faire asseoir, et on m'éconduisit en ricanant. Le plus souvent, le mot d'ordre avait passé avant mon arrivée : « Monsieur est sorti », et la même formule me recevait partout... Collaboration franco-annamite.

Le boycottage le plus parfait fut réalisé dans la très riche province de Rachgia où personne ne me reçut. C'était l'œuvre du Conseiller colonial L.-Q.-L., ex doc-phu B., dont je n'avais cessé de faire l'éloge devant les Français et qui, quelques jours auparavant, m'avait reçu fort aimablement lorsque B.-Q.-C. m'avait emmené pour sa tournée de remerciements électoraux à TraVinh, Sadec et Rachgia : soi-disant pour me témoigner son « amitié », en réalité pour me faire admirer son triomphe... et mieux endormir ma confiance afin de me poignarder bien gentiment dans le dos ensuite... Son ami L.-Q.-L. se garda bien de venir assister à ma conférence à Rachgia et se déroba pendant le séjour de trois jours que j'y fis. Je réussis à le prendre par surprise en arrivant chez lui à 9 heures du soir la veille de mon départ; je me plaignis du boycottage dont j'étais l'objet, lui expliquai bien clairement ce que je faisais et dans quelles intentions et lui montrai que je ne trouvais chez ses compatriotes qu'incompréhension et ingratitude. Il déplora ces calomnies qu'*on* avait fait circuler sur mon compte (j'ai eu de multiples témoignages de ce que ce *on* était lui-même), me promit de faire ce qu'il pourrait pour faire revenir ses compatriotes de leur erreur, m'engageant à repasser pour une nouvelle tournée où j'aurais, m'assurait-il, tout son appui. Puis il me donna une magnifique poignée de mains... Inutile d'ajouter qu'il ne fit rien et que toutes mes lettres restèrent depuis sans réponse. Il en fut de même dans toutes les plus riches provinces et particulièrement à Tra-Vinh où deux autres indigènes très riches et influents que je devais revoir pour une nouvelle tournée laissèrent mes lettres sans réponse du jour où ils eurent été « travaillés » par B.-Q.-C.

Dans les provinces pauvres du Nord et de l'Est : Baria, Bienhoa, Thudaumot, je fus reçu très chaleureusement, avec un enthousiasme et une sympathie infiniment touchants. Des Annamites pauvres ou ne jouissant que d'une très modeste aisance et à qui je ne demandais rien tinrent à m'apporter des petites souscriptions qui représentaient pour eux de gros sacrifices. Je trouve encore, dans le souvenir que m'a laissé l'accueil si chaleureux de ces braves gens, réconfort, espoir et consolation.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le résultat, c'est que B.-Q.-C., ex-directeur de la trop fameuse *Tribune Indigène* et directeur actuel de la *Tribune Indochinoise*, ex-directeur aussi de la non moins fameuse « filature de Tân-Châu », ce même B.-Q.-C. qui avait trouvé six mois auparavant, 35.000 piastres soi-disant destinées à honorer — ô combien — la mémoire de PHAN CHAU TRINH, puis des sommes importantes et inconnues — et pour cause — du public pour aller à Paris, y acheter nos députés, etc., etc... trouva incontinent 100.000 piastres pour racheter une petite école primaire dont il allait, paraît-il, faire un grand lycée[1]... tandis que je trouvai bien difficilement 15.000 piastres pour l'Institut de Toulon. Mme Monet s'est épuisée à ce travail au point d'être obligée de me rappeler maintenant par câblogramme, nous avons déjà dépensé pour cette organisation générale et pour la propagande beaucoup plus que les sommes souscrites, j'ai engagé du personnel par contrat de trois-six-neuf ans et vais avoir à le payer pour ne rien faire, car je n'ai pas un seul élève. Le mot d'ordre avait été bien donné, il a été rigoureusement observé : comme exécution de boycottage, c'est parfait, et les fonctionnaires français qui nient béatement l'aptitude des Annamites pour ce genre de travaux et contestent l'importance de l'influence qu'exercent sur la masse indigène les mauvais bergers qui prétendent en assumer la direction, peuvent méditer cet exemple s'ils en ont loisir.

Je n'obtins aucune souscription à Saïgon, les notabilités annamites disparurent à mon approche, ou se dérobèrent dès que j'eus répondu, à leurs questions précises, que N.-P.-L. et B.-Q.-C. n'étaient pas à mes côtés. Les conseillers coloniaux indigènes qui auraient dû avoir à cœur, dans un tel cas, de se placer en tête des listes s'abstinrent comme un seul homme, les quelques rares Annamites diplomés en France (un polytechnicien, un « centralien », deux docteurs en médecine, etc...) qui, me semblait-il, allaient s'empresser d'accourir pour me remercier de mon initiative et donner leurs noms comme sous-

1. Il est assez piquant de noter que les élèves du pensionnat de B.-Q.-C. (resté, bien entendu, école primaire, malgré les fallacieuses promesses de transformation en lycée) viennent d'appliquer à leur distingué directeur les méthodes dont il avait conseillé l'emploi à la jeunesse annamite contre les écoles gouvernementales : ils se sont tous mis en grève et ont déserté l'établissement. Mais alors que les élèves des écoles françaises s'étaient soulevés, sur l'instigation de B.-Q.-C., pour des motifs purement politiques ceux du « leader » sont partis... parce qu'il les laissait, disent-ils, mourir de faim. Ils ont refusé de rentrer malgré les éloquentes objurgations de B.-Q.-C. qui leur dit entre autres : « Vous ne vous préoccupez pas de la perte de votre pays et ne pensez qu'à votre ventre ». Evidemment... « Ventre affamé n'a pas d'oreilles » dit un proverbe français.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cripteurs, exprimant par là leur reconnaissance envers la France et leur grand désir d'aider leurs jeunes compatriotes à bénéficier de la même culture, ces Annamites soi-disant francisés s'abstinrent avec la même unanimité touchante, et j'appris qu'ils étaient parmi les plus zélés à se faire les porte-paroles de B.-Q.-C. en colportant des critiques malveillantes dont la sottise, cependant, ne pouvait échapper à leur attention avertie. En réalité, ces rares phénomènes diplômés n'ont aucune reconnaissance envers la France pour ces diplômes qu'ils n'ont obtenus, pensent-ils, que grâce à leur rare intelligence; ils sont plus anti-français que le plus ignorant des « gros richards », parce que, plongés dans l'atmosphère anti-française partout répandue, ils n'ont respiré qu'elle, et désirent, plus que tous autres, notre éviction dont ils seraient les premiers, pensent-ils, à bénéficier.

J'eus une déception particulièrement pénible avec trois Annamites professeurs au Collège de Saïgon et que j'avais plusieurs fois reçus chez moi, ayant avec eux de longs entretiens, où nous échangions en confiance nos opinions, qui étaient en parfait accord, sur l'évolution politique et surtout morale de leurs compatriotes. L'un, appartenant aux anciennes générations, fidèle aux traditions, est un vieux serviteur très dévoué, aimant son métier, s'y consacrant avec désintéressement. Il a été fait récemment chevalier de la Légion d'honneur et ce fut certes, là, une croix bien placée. Nous parlions souvent de l'ancienne morale traditionnelle, de ce qu'était, à ce point de vue, l'ancien enseignement, de ce qu'est celui d'aujourd'hui, et étions en parfaite communion de pensée. Il m'avait fait les plus grands éloges du Foyer de Hanoï dont il connaissait bien le but et les procédés, et m'avait dit en termes convaincus combien ses compatriotes me devaient de reconnaissance... Du jour où je lui eus parlé de la fondation de l'I. F. A. T. en lui demandant de souscrire, ne fût-ce que dix sous, pour que son nom figurât sur nos stèles, sous les yeux de nos élèves, et lui eus remis des imprimés de propagande... ce fut fini, il ne revint plus jamais et ne me donna plus signe de vie. L'ayant rencontré par hasard, je lui dis amicalement que sa soudaine éclipse m'avait peiné; il m'avoua fort piteusement et, je dois le dire, hélas, avec un regard aussi peu franc que possible, qu'il craignait de se compromettre, les « leaders » annamites étant contre moi, et le Gouvernement n'étant pas officiellement pour.. O courage civique, ô collaboration!...

Il en fut de même pour ses deux jeunes collègues, nouvelle génération, ceux-là, professeurs aussi au Collège, élevés en France, gentils, bien élevés, sympathiques. L'un docteur ès sciences naturelles, l'autre licencié physique-mathématiques. Tous les deux aussi étaient venus plusieurs fois chez moi; nous

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

avions longuement causé, ils disaient admirer et aimer mon œuvre et ma personne, protestaient de leur reconnaissance; ils parlaient avec un souvenir ému de leur séjour en France où ils avaient été vraiment comblés de soins et de sympathie désintéressés par les excellents Français qui les avaient reçus : Il en fut de ces jeunes « évolués» comme de leur vieux collègue : du jour où j'eus fait appel à eux pour l'I. F. A. T., sans leur rien celer de l'opposition des « leaders »... ce fut fini, je n'en entendis jamais plus parler... ils semblèrent s'être dissous dans la nuit...

De tels hommes, sans conviction, sans courage civique, toujours ployés moralement sous la peur des coups, ne sont pas des hommes, ne sont pas surtout des citoyens... il faudra plusieurs générations, *avec l'apprentissage par l'exercice de leurs droits et devoirs civiques*, pour transformer en citoyens ces lamentables moutons.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, je provoquai une réunion de MM. les « leaders » à la permanence des Conseillers Coloniaux de Saïgon. J'aime les situations nettes et préférais une hostilité déclarée aux sourires faux et aux poignées de mains de ces messieurs qui m'avaient proprement, depuis huit ou neuf mois, poignardé dans le dos. J'étais aussi mal disposé que possible à ce genre d'entretien, étant très fatigué physiquement et moralement, très atteint par la triste nouvelle que je venais de recevoir du décès de ma mère, laissée à mon départ en parfaite santé, fort inquiet sur la santé de mes enfants restés en France, épuisé par une dure journée où j'avais eu quatre longs entretiens avec des personnalités indigènes. J'eus tout juste le temps d'arriver sans avoir dîné à l'heure exacte fixée pour la réunion. N.-P.-L. arriva une demi-heure après, sans s'excuser, et B.-Q.-C. une heure et quart après, sans s'excuser non plus, venant de dîner et de faire une partie d'échecs... — O politesse exquise des extrême-orientaux!... Sur un ton très calme et peiné, que je gardai pendant toute l'entrevue, je fis à ces messieurs l'exposé des faits qui s'étaient déroulés depuis mon arrivée. N.-P.-L., voyant qu'il allait passer un mauvais moment, feignit de s'emporter, de vouloir quitter la salle, fut princièrement insolent. Lorsque je me plaignis de ce qu'au moment où je venais de quitter son bureau, il avait dit à un de ses jeunes instituteurs : « M. Monet fait de la politique comme tout le monde, pour son intérêt personnel. Vous verrez qu'il cessera d'en faire le jour où le Gouvernement lui offrira une situation de 500 piastres par mois, » au lieu de s'excuser, l'effronté personnage répondit d'un ton sarcastique : « Ah, voici qu'on écoute aux portes, maintenant! C'est complet, alors! » Un compatriote qui aurait tenu le même langage aurait reçu immédiatement une paire de gifles; je ne fis pas cet hon-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

neur à N.-P.-L. et poursuivis froidement mon récit. Il ne nia rien, ne s'excusa pas, et demeura parfaitement insolent : « C'est mon droit, comme Directeur de journal, de ne rien insérer pour vous. Je n'ai de comptes à rendre à personne. C'est mon droit de mettre « on nous prie d'insérer » en tête de vos communiqués, etc.,etc... » Il ne voulut pas convenir, non plus que l'ingénieur H.-V.-L. ni que le Dr T.-V.-D. de ce qu'il avait manqué à son devoir le plus élémentaire en refusant de s'occuper de la fondation du lycée, et continua de prétendre que cela n'eût rien donné et qu'il était donc bien superflu de rien faire pour cela. B.-Q.-C. prit son air le plus bonhomme, imputa à des oublis bien involontaires, à des négligences, etc... tous les faits précis que je lui reprochai. J'avais annoncé dès le début de l'entretien que j'avais pour principe absolu de ne jamais nommer les personnes, françaises ou annamites, de qui je tenais mes renseignements, considérant ceci comme un abus de la confiance qu'elles ont pu m'accorder, et ne voulant pas leur attirer des vengeances. Fort de cette discrétion où je persistai malgré les sommations réitérées de nommer les innombrables témoins de la campagne de dénigrement menée contre l'Institut de Toulon, B.-Q.-C. nia effrontément, traita toutes ces affirmations de « ragots », feignit de s'emporter pour couper court à une explication trop gênante, et poussa l'audace jusqu'à parler de « mauvaise foi ». Cela faillit se gâter à ce moment, mais je tenais à aller jusqu'au bout. Je ne nommai qu'un témoin, sur lequel je croyais pouvoir compter et que je croyais plus courageux; à propos d'une affaire fort délicate où la probité de N.-P.-L. était en jeu, j'invoquai le témoignage formel de son rédacteur en chef, D. de la B.; ce dernier me le reprocha le lendemain en termes assez vifs, et l'affaire en question ne put jamais être tirée au clair, le principal témoin, gros richard de la province de Travinh, ayant laissé sans réponse les lettres que je lui écrivis à ce sujet. Pour terminer, N.-P.-L. et B.-Q.-C. me prodiguèrent les marques de la plus touchante ingratitude, diminuant à plaisir l'importance de l'œuvre du Foyer de Hanoï qui m'avait valu pendant un an de si dures attaques par les pires ennemis du progrès de leurs compatriotes, rabaissant cette œuvre, ainsi que celle de Toulon, à une petite entreprise particulière ne pouvant intéresser que moi seul, etc... Fort habilement, ils ramenèrent toujours l'explication sur la nature très douteuse d'après eux des témoignages innombrables dont je refusais de citer les noms, et terminèrent sur l'offre fallacieuse de convoquer à Saïgon tous ces témoins des provinces les plus éloignées de la Cochinchine pour nous confronter! Je leur dis froidement, mais on ne peut plus nettement, ce que je pensais de la sincérité de leur patriotisme, de leur désintéressement, et du joli rôle qu'ils jouent à l'égard de la France et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de leur propre patrie. Quelques semaines plus tard j'eus une nouvelle réunion avec B.-Q.-C. sur la demande d'une respectable personnalité annamite de l'intérieur. Il fut d'une insolence si provocante et d'une telle mauvaise foi, niant tout, faussant les faits, dénigrant et diminuant à plaisir avec de lourdes railleries l'œuvre que j'ai faite depuis six ans au prix de tant de souffrances pour ses compatriotes, que je finis par perdre patience et lui dis sur un ton élevé : « Vous êtes un faux patriote et un mauvais Annamite. Vous trahissez votre pays en feignant de le défendre pour servir vos vilaines petites combinaisons personnelles. Vous abusez indignement de la crédulité de vos compatriotes en vous enrichissant à leurs dépens, vous frappez dans le dos la France qui vous a élevé et attisez la haine de races pour pêcher en eau trouble. Je vous démasquerai, vous et vos acolytes, devant la France, comme je vous démasque ici en ce moment. » Je ne l'ai plus revu depuis non plus que le distingué N.-P.-L. ...Collaboration, collaboration, collaboration!!!...

Une remarque pour terminer avec ces messieurs dont j'ai dû beaucoup trop m'occuper : J'ai dit combien j'avais été péniblement surpris du ton sarcastique et méprisant sur lequel ces Annamites parlaient du Foyer de Hanoï et de l'Institut de Toulon. Ils n'ignoraient pas cependant, l'histoire du « Foyer », ils savaient que cette œuvre avait pris rapidement un développement considérable, et était appelée à étendre en peu d'années ses filiales sur toute l'Indochine et à répandre partout ses publications bilingues; se proposant une transformation morale profonde de tout le peuple annamite, par l'instauration d'une morale nouvelle qui se serait appuyée sur les traditions anciennes et aurait amené progressivement les indigènes à nos conceptions générales. Je suis certain de ce qu'en une génération nous aurions eu déjà des résultats très appréciables par l'infusion chez l'Annamite d'un esprit nouveau, idéaliste, sincère, cherchant le progrès par l'effort intellectuel et moral, et qu'au point de vue politique nous aurions eu, dans les principales villes des trois pays d'Annam, des centres de rayonnement puissants, constitués d'indigènes sérieux qui auraient été d'excellents agents de propagande pour la cause de la collaboration et qui, par leur action personnelle, auraient étendu la nôtre en la multipliant.

La Société des Missions, tout en comprenant mal notre but, puisqu'elle nous prêta des vues sectaires et étroitement propagandistes qui n'ont jamais été les nôtres, comprit cependant parfaitement la portée de l'œuvre, l'influence profonde qu'elle était appelée à exercer sur les indigènes. Elle s'en émut parce qu'elle y vit une concurrence qu'elle considéra comme dangereuse et elle déclencha cette campagne de *l'Avenir du Tonkin*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

qui dura près d'un an, entassant calomnies sur calomnies, renouvelant attaques sur attaques, en remplissant des pages et presque des numéros entiers de ce journal, mettant au service de cette cause le talent réel et la très parfaite mauvaise foi d'un homme qui... depuis... a bien changé!... causant en Indochine une émotion telle que, plus de trois ans après, j'en ai encore tous les jours les échos. Toute question de sectarisme mise à part, l'*Avenir du Tonkin*, auquel se joignit « bravement » le *Courrier d'Haïphong* et qu'aidèrent par leur abstention, tous les journaux adverses, prétendus républicains qui tous, se terrèrent et se turent prudemment, toutes ces feuilles faisaient et exprimaient l'opinion d'un public colonial qui, à cette époque encore toute récente, était en très grande majorité, foncièrement partisan de la politique indigène la plus réactionnaire et « obscurantiste »; toutes avaient parfaitement compris que le Foyer allait travailler sincèrement, cette fois, et efficacement au développement des indigènes qu'il voulait attirer à nous en leur ouvrant les yeux sur leur sotte vanité, sur leurs insuffisances, et leur inspirant respect et gratitude pour la France dont ils auraient reçu... tout ce qu'elle avait négligé de leur donner jusque-là... Tous les moyens furent bons : alors que je luttais sans répit contre l'orgueil et la sotte vanité des Annamites, m'appliquant à leur faire comprendre leurs insuffisances et à leur inspirer le goût de l'étude, que je travaillais sans relâche à les rapprocher de nous en leur faisant apprécier tout ce que nous faisons pour eux, en leur montrant leur devoir de reconnaissance, et tâchant de donner à celle-ci des titres nouveaux[1], pendant que je travaillais ainsi, les journaux que j'ai dit me présentaient à l'opinion publique comme un fauteur de désordre, comme un bolcheviste dangereux qui exaltait l'orgueil des Annamites et les poussait contre nous. Ces imputations imbéciles — et bien d'autres — auraient dû être accueillies par le mépris général, tous mes écrits, toutes mes paroles, toute mon œuvre, toute ma vie, les démentaient hautement. Mais le public indochinois, trop déshabitué de cet effort intellectuel désintéressé que je voulais apprendre aux Annamites, dépourvu de tout esprit critique, ne me lisait pas, ne m'entendait pas et suivait en troupeau de moutons : d'autant plus facilement influencé que, courageusement, le Gouvernement Général, en les personnes du Secrétaire Général R., du Directeur de la Sûreté générale J., de l'Administrateur Louis M., etc., pour tout remerciement, adoptait envers moi l'attitude que j'ai dite. (Récemment encore, M. J., à peine débarqué à Saïgon, eut pour premier soin de renouveler à plu-

1. Voir DOCUMENT nº 8 (p. 364) : « Qu'est-ce qu'une civilisation? » — Conférence d'ouverture prononcée au F. E. A. de Hanoï le 8 octobre 1922.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sieurs reprises ses calomnies dont j'ai eu aussitôt les échos). Trois ou quatre ans après, je rencontre encore tous les jours des Français d'Indochine qui s'éloignent de moi avec frayeur et mépris, stupidement butés sur une opinion faite par des lectures de journaux ou des conversations et qu'ils se font un devoir de propager parmi des compatriotes aussi... malins qu'eux... Et ce sont ces mêmes Français qui prodigueront poignées de mains, sourires et révérences aux forbans, aux escrocs, aux assassins, qui font la loi dans ce pays, qui s'empresseront avec les sourires vers les de M. les D., les C., les de la C. et autres distingués « leaders » *indochinois*. Chacun sait ce qu'ils sont et colporte le récit de leurs beaux états de service... Mais ce sont des « malins » ils ont su, par les bons moyens, conquérir pouvoir et richesses : leur appui peut être fort utile et doit être recherché. Que pourrait au contraire, pour remplir les coffres-forts, un homme qui prétend vouloir « relever le niveau moral de l'indigène », « lui faire aimer un idéal », etc.?... Haro sur le gêneur!... Et j'ai mené pendant des mois et des années la vie *infernale* que je relaterai plus tard : attaqué, sali, lâché par tous, polémiques, procès, pertes d'argent, folles inquiétudes sur les miens qui subissaient durement le contre-coup de toutes ces attaques... Et j'ai été vaincu... non pas à bout de forces, mais à bout de munitions... Le principal coupable, en tout ceci, soit dit en passant, est le Gouvernement général qui a agi constamment avec lâcheté et hypocrisie et avec une incompréhension politique confinant à la stupidité. (Je suis autorisé à employer ce vocabulaire envers des gens qui m'ont fait passer pour un bolcheviste dangereux, un vendu, un traître, un dément, etc... J'en passe et des meilleures. MM. R. J., et C^ie^, sont peu fondés à se froisser des assertions que je formule à leur sujet — Je serai toujours en reste avec eux. La seule différence c'est qu'ils procèdent comme les « leaders » annamites : en se cachant — tandis que je leur parle en face).

Après ces très dures expériences, après avoir été sur le mot d'ordre de M. R. proprement « lâché » par les Annamites, depuis Son Excellence H.-T.-P. et le très distingué P.-Q., jusqu'au plus modeste des petits fonctionnaires ou commerçants membres souscripteurs du Foyer, j'ai encore passé deux années en France pendant lesquelles j'ai consacré tout mon temps à travailler avec une grande activité, à la propagande en faveur d'une politique plus libérale pour les Annamites. Je publierai plus tard le récit de ces deux années où je fis de bien curieuses expériences de la conviction et du zèle... désintéressé de certains politiciens de la métropole : conférences très nombreuses à Paris et en province, entretiens avec les principales personnalités *devant* s'intéresser à ces questions,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

intervention au Parlement, publications et distributions gratuites de brochures et d'un livre *Français et Annamites*...etc. ...En moins de deux années (août 1924 à mai 1926) j'ai fait vingt fois le voyage de Toulon à Paris, vingt séjours à Paris, de quelques jours à plus d'un mois, constamment séparé des miens, renonçant à toute joie familiale, ne ménageant pas la fatigue et les peines pour l'accomplissement de ce que je considérais comme une mission à remplir, semant sur les voies ferrées et dans les hôtels des fonds que j'aurais peut-être dû réserver à ceux qui m'attendaient... qui m'attendent toujours à Toulon. Je suis revenu dans les conditions que vous savez, et je fonde aujourd'hui l'Institut Franco-Annamite.

Cette œuvre — qui paraît déjà mort-née, en tout cas dont l'existence est singulièrement menacée par la campagne qui a été aussitôt menée contre elle par les agitateurs annamites — est destinée, selon mes intentions, à devenir le centre unique, ou presque, de formation des enfants annamites en France, une pépinière de « dirigeants » indigènes, à former une élite vraiment digne de ce nom qui, par ses qualités morales autant sinon plus que par sa formation intellectuelle, assurera la self-direction des Annamites dans le cadre d'une collaboration sincère et joyeuse avec la France, formant des promotions importantes de jeunes gens qui, chaque année, reviendront en Indochine pour lui donner, au bout de peu de temps, cette armature solide et cette tête qui lui font encore défaut, aimant leur pays comme la France, connaissant ses traditions, les respectant et les perpétuant, et assurant par là à leur patrie la santé et la vigueur morale qui seules lui permettront de devenir une nation digne de ce nom. Toute l'organisation que j'ai prévue répond à ce but que j'étais certain d'atteindre si, une fois encore, les indigènes d'une part, le gouvernement indochinois d'autre part, m'avaient compris et aidé.

Eh bien! l'attitude des prétendus leaders cochinchinois devant une succession ininterrompue de tels efforts a été celle que j'ai dite : MM. N.-P.-L., B.-Q.-C., l'ingénieur H.-V.-L., le Dr T.-V.-D., etc., etc... n'ont eu que sourires sarcastiques, haussements d'épaules, dénigrement, critiques malveillantes : « M. Monet n'est revenu en Indochine que pour reprendre *son affaire* du Foyer de Hanoï; il voudrait la faire soutenir par le Gouvernement. En quoi cela intéresse-t-il les Cochinchinois? (MM. H.-V.-L. et T.-V.-D.). — « Ah, qu'est-ce que vous avez donc fait pour les Annamites? Vous voudriez toujours nous faire croire que ce que vous faites est « grand », pour la seule raison que c'est vous qui le faites! » me dit B.-Q.-C., qui, doctoralement, ajoutait ceci : « A mes yeux, votre Institut de Toulon n'est pas autre chose qu'une petite école, comme n'importe quelle autre école »... etc., etc...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Il y a dans une telle attitude, certainement beaucoup de cette jalousie personnelle qu'on m'avait signalée avant mon départ et dont j'ai vu les manifestations continuelles chez ces hommes. Mais je crois qu'il y a aussi une certaine part de sincérité et qu'ils sont vraiment incapables de comprendre de telles œuvres, leur portée, les effets généraux et très étendus qu'elles peuvent, qu'elles doivent nécessairement produire sur l'ensemble du pays après des périodes qui doivent être comptées par lustres et par générations. Leur manque de culture, au sens le plus large, au sens *humain* de ce terme, les rend incapables d'idées générales; celles qu'ils émettent parfois ne sont qu'un écho des nôtres, répétées, mais non « repensées » non assimilées. Ces tirades sonores peuvent abuser leurs compatriotes ignorants — crédules comme seuls les méfiants savent l'être — mais l'oreille avertie y reconnaît bientôt le boniment. Nous avons attentivement suivi, au jour le jour, leurs efforts politiques et dressé la carte de leurs évolutions. Nous avons cherché à y discerner cette direction générale vers un idéal qui, derrière l'horizon, les appellerait à sa lumière, continûment, sûrement, malgré toutes les déviations imposées par les difficultés du terrain... Mais nous n'avons vu qu'un réseau confus de cheminements aveugles et laborieux, petites combinaisons rusées d'un intérêt particulier vers l'intérêt particulier le plus proche. D'autres hommes sauraient s'élever d'un bond au-dessus des questions personnelles, portés par une idée directrice supérieure à des hauteurs d'où ils prendraient une vue d'ensemble pour la conception d'un vaste plan de dispositions générales à longue échéance mais de portée étendue. Redescendus sur le terrain des réalités politiques, ils sauraient suivre alors, avec une volonté réfléchie et tenace, les cheminements difficiles qui les conduiraient sûrement au but lointain qu'ils se seraient assigné. Mais ces prétendus « leaders » seront toujours incapables de telles envolées; implacablement collés au terrain qu'ils ne sauraient survoler, ils restent indéfiniment voués à leurs tracés vermiculaires : ce sont des êtres à deux dimensions... Réellement incapables de comprendre qu'on se puisse consacrer à d'autres soins qu'aux petites entreprises industrielles plus ou moins rémunératrices qui sont l'objet de tous leurs efforts, ils sont petits, ils voient petit, ils « font » petit... et il en sera toujours ainsi tant qu'ils n'auront pas eu d'autre formation et que les effets de l'atavisme n'auront pas confirmé, en les accentuant et les multipliant, les progrès intellectuels et moraux qu'une culture générale adaptée pourra seule donner... Je m'empresse d'ajouter que la haute administration indochinoise, avec sa politique au jour le jour, exclusivement préoccupée du maintien de l'équilibre pour et par le service des intérêts particu-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

liers est exactement logée à la même enseigne que messieurs les « chefs » indigènes de nos « sujets et protégés ».

Du côté blanc : J'ai demandé au directeur du journal français (et d'un journal en langue indigène) qui prétend soutenir les Annamites en se livrant à mille combinaisons des plus intéressantes, l'insertion — gratuite naturellement — de deux articles sur l'I. F. A. T. Ce personnage me reçut de façon agressive et grossière. Je ne me laissai pas décourager, revins à la charge plusieurs fois, malgré mille rebuffades sous les prétextes les plus fantaisistes et les plus variés et finalement obtins de ce bien sympathique directeur et de son principal rédacteur (homme-lige de N.-P.-L.) la promesse formelle de deux articles en français dans le journal français et deux articles en annamite dans le journal en langue indigène. Ces articles ne parurent jamais. Assez longtemps après, je rencontrai le rédacteur principal chez un ami commun; il invoqua de vagues prétextes, et finalement déclara les articles trop longs, me promettant solennellement, si je lui en envoyais de plus courts, de les insérer aussitôt. J'envoyai le lendemain matin, sous pli recommandé, les articles très courts demandés : ils ne parurent pas plus que les autres. En cours de tournée dans les provinces, j'envoyai à ce journal les comptes-rendus de toutes mes conférences; les trois premiers furent insérés, les vingt suivants ne parurent jamais. Collaboration franco-annamite...

J'envoyai les mêmes comptes-rendus au principal journal républicain de Saïgon; aucun ne fut inséré... par pure négligence, m'affirma depuis la direction du journal. Collaboration...

Le seul journal de Cochinchine qui voulut bien s'occuper spontanément de mon travail est une feuille hebdomadaire qui eut l'amabilité de me consacrer une colonne en première page, pour affirmer à ses lecteurs que j'étais payé à la fois par le Ministère des Colonies, par la Mission Laïque Française, et par le Gouvernement de l'Indochine, simultanément pour ma mission et mon « entreprise » de Toulon; il terminait par quelques agréables plaisanteries sur l'œuvre de la Mission Laïque Française; il était assez aisé de voir qui l'avait inspiré.... Collaboration franco-annamite. Par extraordinaire, il y eut — pour la première fois depuis que je me consacre à ces œuvres en Indochine — un Français assez... téméraire pour prendre ma défense et envoyer, à ce journal, un démenti qu'il publia. Que cet ami soit remercié, il est le seul, l'unique phénomène qui ait osé tenter de m'aider et de m'encourager un peu en réalisant la fameuse... collaboration!...

J'exposai à M. L.-F. encore Gouverneur intérimaire de la Cochinchine, mon projet de fondation de l'Institut Franco-Annamite. M. L.-F. m'en félicita très chaleureusement, me promit de m'aider de tout son pouvoir, et accepta avec empres-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sement de faire partie du Comité de patronage. Je le revis peu de temps avant son départ pour le Cambodge, il me promit de recommander très chaleureusement mon œuvre à son successeur et de lui recommander aussi, instamment et en première urgence, l'œuvre de M. NGUYEN VAN CUA, oubliée dans des cartons depuis deux ans, et qui devait être liée à la mienne. Il partit sans tenir cette promesse. Je demandai à le revoir avant son départ, et il ne me reçut pas. Je le revis quatre mois après à Pnom-Penh où il me reçut comme d'habitude d'une façon charmante et le remerciai de l'extrême amabilité avec laquelle il m'avait rendu service à propos d'un accident d'automobile. Je lui narrai mes difficultés avec les faux-patriotes agitateurs annamites et le boycottage dont j'avais été l'objet, lui dis sans fard que je n'avais pas un seul élève, lui expliquant que tous les anti-français emboîtaient le pas aux leaders, et que les Annamites loyaux et sincères se tenaient peureusement à l'écart et ne viendraient à moi que lorsque l'œuvre serait nettement officielle. L'atmosphère se rafraîchit instantanément, et l'excellent M. L.-F. me répondit avec une franchise qui lui fait le plus grand honneur : « Ah, mais je ne comprends pas du tout de cette façon l'intervention administrative dans *votre* affaire! Si vous aviez de nombreux élèves et que *votre* œuvre donnât des résultats, je comprendrais que l'administration vous aidât alors en lui envoyant des boursiers et peut-être en la subventionnant. Mais, dans ces conditions... non... vraiment, je ne vois pas ce que peut faire l'Administration ». On ne déclare pas plus candidement que le seul rôle de l'Administration est d'intervenir pour voler au secours de la victoire, d'éviter soigneusement toute initiative, de réserver ses faveurs et ses appuis à Messieurs les maîtres-chanteurs qui font tous fortune ici, et de laisser tomber à plat les hommes assez naïfs pour n'avoir pas su, par la démagogie, grouper derrière eux un bataillon imposant d'agitateurs et d'agités indigènes, capables de faire pression sur les portes du coffre-fort administratif en se livrant, par leur seule présence, si j'ose dire, à un chantage... muet... Lorsque je revins saluer et remercier M. L.-F. avant mon départ de Pnom-Penh, je ne fus pas reçu : ayant cessé d'être inquiétant, j'avais, du même coup, cessé d'être intéressant... Oh! collaboration, oh! collaboration franco-annamite!!...

Mais ce changement d'attitude atteignit au sublime chez M. B. de la B., Gouverneur de la Cochinchine. Ce digne monsieur, qui prétend incarner en lui seul toute l'Administration indochinoise, que dis-je, toute la France, me reçut avec son... affabilité coutumière : du haut de son fauteuil gubernatorial qu'il occupe noblement tel un trône, « portant la tête comme un Saint-Sacrement » sur le ton cassant, impérieux et souve-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

rainement méprisant dont il a le précieux secret, ce distingué fonctionnaire éprouva le besoin, tout en affirmant son libéralisme, d'émetttre coup sur coup les théories les plus obtuses chères à la réaction la plus périmée, et comme je me permettais de présenter, avec déférence mais non sans une certaine fermeté des affirmations assez... différentes, ce noble personnage qui a l'excellente habitude de ne voir devant lui que des fonctionnaires subordonnés, s'emporta au point de perdre tout sang-froid et toute retenue. Son mépris ne connut plus de bornes et s'affirma lourdement lorsque je lui eus dis que j'étais boycotté par les agitateurs indigènes et abandonné par leurs compatriotes; je fus alors vivement balayé d'un revers de main. Au reste, la lettre suivante que je lui écrivis le lendemain, peut donner une idée de ce que fut notre entretien :

Saïgon, le 9 mai 1927,

« Monsieur le Gouverneur, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une lettre officielle et divers documents relatifs à la fondation de l'Institut Franco-Annamite de Toulon. Je vous prie de bien vouloir m'excuser si je me permets d'y joindre la présente lettre personnelle.

« J'ai été peiné et surpris de constater, lors de la dernière audience que vous m'avez accordée, et où je venais vous remercier du bon accueil qui m'avait été réservé en Cochinchine, qu'un simple ressentiment personnel élevait une muraille et créait un malentendu persistant entre nous. Cependant vous m'aviez affirmé lors d'une entrevue précédente que le passé était le passé, que vous ne reviendriez plus sur ces questions et avec une poignée de mains que tout m'autorisait à croire sincère, m'aviez engagé à revenir vous voir. Comment est-il possible, en de telles conditions, que vous ayez pu revenir à dix reprises sur une phrase que vous me reprochez très amèrement — tout en affirmant qu'elle ne vous a pas touché [1], — et ceci au moment même où je prépare un ouvrage qui rendra hommage aux progrès qui ont marqué votre passage à la Direction de l'Instruction Publique — et lorsque, tenu par le respect dû à votre rang et à votre âge, je dois, recevant l'hospitalité dans votre cabinet, supporter des imputations telles que celle de « mauvais Français » qui sont nettement

1. Cette phrase est la suivante : « ...la direction de l'enseignement fut confiée à un administrateur des Services civils (dont un journal local demande s'il est seulement bachelier) brave homme, bien pensant, bon fonctionnaire bien en mains, qui présente toutes les qualités requises pour parachever l'œuvre de la Mission. » (*Français et Annamites*, 1er vol. p. 91).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

injurieuses pour un ancien officier plusieurs fois blessé et qui a consacré tout son travail, son activité et sa fortune au service de sa patrie?

« Il m'a fallu, une fois encore, un certain courage, pour supporter de telles imputations qu'un ressentiment personnel et des divergences de vues politiques ne suffisent pas à justifier, et pour ne pas me départir du respect que je crois vous devoir.

« Vous adoptez cette attitude envers moi lorsque je viens de passer ici près d'une année à combattre activement par la parole et la plume, dans les milieux indigènes la propagande anti-française qui y sévit, à exalter l'œuvre française dans ce pays. MM. les chefs de provinces ont été unanimes à me féliciter chaleureusement de mes conférences, et mon action soutenue, par des entretiens privés avec des indigènes a, je le sais de façon certaine, rallié à la cause de la collaboration beaucoup d'hésitants. Vous ne pouvez l'ignorer et m'en avez cependant remercié de cruelle façon.

« C'est au moment même où je suis combattu sourdement par les prétendus « leaders », agitateurs et profiteurs indigènes qui sont les pires ennemis de votre propre Gouvernement et que je n'ai pas hésité à démasquer et à combattre, que vous croyez devoir m'accueillir ainsi. Il est difficile de comprendre une telle attitude politique.

« Je ne suis pas « pitoyable » parce que les leaders indigènes me combattent. Je n'ai besoin de la pitié de personne. L'hostilité de ces hommes est le meilleur témoignage qui puisse être rendu à mon action en ce pays. Ils ont su nettement discerner, eux, que cette action tendait de façon certaine à gagner à la cause française toute une élite que nous aurions formée, qui, nous connaissant, nous aimerait, sur laquelle nous pourrions nous appuyer et qui serait perdue sans recours pour eux. Faudra-t-il donc que je sois obligé de constater encore que cette action que ces hommes ont clairement comprise, le gouvernement indochinois se refuse toujours à la comprendre?

« Je suis surpris de constater qu'en dépit des expériences antérieures le malentendu persiste et que de hauts fonctionnaires indochinois croient ou feignent de croire que mes œuvres sont fondées dans un but ou avec une arrière-pensée personnels. C'est là une bien mesquine conception qui porte trop l'empreinte du milieu indochinois. S'il faut le dire nettement, je n'ai besoin de personne, je ne cherche pas une situation ici ou ailleurs, et n'offre pas « mon ours » au Gouvernement pour en battre monnaie. Je prends des initiatives que ce gouvernement aurait dû prendre, je crée des œuvres qu'il aurait dû créer mais qui ne sauraient vivre sans son appui. En l'invitant à les soutenir très fermement et officiellement, je le place en face d'un

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

devoir, et c'est tout. S'il se refuse à le comprendre, tant pis pour lui et tant mieux pour moi. Tant pis pour lui qui n'aura pas su apprécier une fois de plus la valeur de ce qu'on lui offrait bénévolement et qui m'obligera à constater et démontrer encore que si la France a fait ici une œuvre admirable au point de vue administratif et économique, elle n'a pas compris le problème du développement moral et de la propagande intérieure et qu'elle a persisté à abandonner froidement ceux qui se dévouent à de telles tâches, préparant ainsi l'état d'esprit que nous constatons aujourd'hui et les moissons que nous ferons demain. Tant mieux pour moi qui n'aurai qu'à cesser — enfin! — tout effort, à louer mes propriétés au lieu de les consacrer à l'œuvre française, et à en toucher les revenus, en me livrant en paix aux études, aux arts... et écrivant mes mémoires qui ne seront peut-être pas dépourvus d'intérêt pour les Français que les questions coloniales préoccupent de plus en plus. Ceux-là je le sais, me comprendront, et l'avenir rendra justice à chacun.

« Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Gouverneur, mes respectueuses salutations. »

J'ajouterai que je n'admets pas que M. B. de la B., qui est venu en Indochine comme sous-officier de cavalerie « porte-fanion », puis voyageur de commerce, qui est entré dans l'administration à la faveur des fortes relations que lui valut un beau mariage, en obtenant un emploi spécialement créé pour lui par un arrêté fait tout exprès, et qui a poursuivi la belle carrière trop souvent réservée aux fonctionnaires dont la... très forte personnalité ne paraît gênante à personne, je n'admets pas, dis-je, que ce Monsieur, qui a suivi cette carrière dans de confortables emplois administratifs, se permette de présenter comme un « ambitieux déçu » un homme qui a précisément laissé toute ambition pour se consacrer à la tâche ingrate de servir l'Indochine dans les conditions où je me suis efforcé de la servir. M. B. de la B. est, comme beaucoup de gens, prévenu *a priori* contre ce qu'il ne comprend pas (et il y a beaucoup de choses dans ce cas), et comme presque tous les Français d'Indochine il ne comprend pas que j'aie préféré me consacrer à de telles œuvres que de continuer à faire, après la guerre, la manœuvre de batterie dans la cour de mon quartier d'artillerie, il ne comprend pas que je pensais pouvoir servir la France plus utilement et de façon plus intéressante en travaillant au relèvement moral des indigènes et à la propagande française parmi eux, toutes tâches d'une importance capitale à laquelle messieurs les administrateurs rétribués genre B. de la B., ne croyaient pas devoir attacher tant d'importance, et que je puisse avoir cette tâche assez au fond du cœur et des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

entrailles pour m'y consacrer comme je l'ai fait, sans un regret pour quoi que ce fût. M. de la B. a pour le moins manqué de tact en se permettant de me reprocher le traitement que vous m'avez fait attribuer par arrêté pendant la durée de ma mission et dont la valeur fort relative en tant que *cadeau* est celle que j'ai dite, et manqué de jugement, en prétendant que je ne connaissais rien aux questions indochinoises parce que j'ai moins de temps de séjour que lui en Indochine : j'en aurais davantage si je n'avais pas fait toute la guerre au front (au vrai, pas à celui du Tonkin ou du lac Tchad), été blessé plusieurs fois, et si je n'avais dû attendre, pour repartir, une lente guérison...

M. B. de la B. a foncé tête baissée sur moi comme il fonce tête baissée sur les difficultés politiques, incompréhensif et coléreux, méprisant noblement tous les avis qui lui sont donnés, et croyant fermement que les abus de pouvoir sont la meilleure affirmation de l'autorité. Ce fonctionnaire d'un autre âge ne tardera pas, s'il continue ainsi, à s'attirer en Cochinchine de sérieuses complications. Je ne me fais aucune illusion, d'ailleurs, sur l'aide efficace que son noble patriotisme l'incitera à donner à l'œuvre de l'Institut Franco-Annamite de Toulon... Collaboration, franco-annamite collaboration!!... (Soit dit en passant, je n'admets pas non plus que M. J., Commandant d'infanterie, pourvu par la grâce de son beau-père, M. le ministre Albert Sarraut, de l'emploi de Directeur Général de la Sûreté en Indochine, aux appointements astronomiques de 200.000 fr. se permette de raconter à tout venant que ce sont des visées personnelles qui dictent mon action parmi les indigènes. Ces allégations font peu d'honneur à leurs auteurs. Elles prouvent simplement que, tel N.-P.-L. et tant d'autres, les hommes jugent toujours d'après eux-mêmes... Ceux qui se livrent à de telles appréciations en oubliant de consulter le miroir n'ont vraiment pas le sens du ridicule).

Le directeur local de l'enseignement en Cochinchine, consulté par le directeur du collège de Mytho pour savoir si les jeunes gens de ce collège devaient assister à la deuxième conférence que je donnai à ce chef-lieu spécialement pour faire connaître l'Institut de Toulon, répondit par la négative et je dus protester en termes fort énergiques pour faire rapporter cette décision. Collaboration!...

En fin janvier, je remis à M. P., Gouverneur général intérimaire, la copie de mon rapport du 28 janvier, je le revis à différentes reprises au début de février et je lui exposai ce qu'était la fondation de Toulon. M. P., fut délicieux comme lui seul sait l'être; il m'affirma de nouveau, sur le ton très sincère d'une affabilité vraiment touchante, la sympathie qu'il veut bien éprouver pour ma personne, sa parfaite compréhension de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mes œuvres qu'il approuve entièrement et admire, en reconnaissant la grande utilité et toute la portée, etc... Il manifesta un véritable enthousiasme pour la création de l'Institut de Toulon, me disant que c'était la plus belle œuvre, la plus utile qui pouvait être créée en ce moment, m'affirmant que le Gouvernement de l'Indochine ferait tout ce qu'il faudrait pour la soutenir « même si cela devait coûter cher, cela ne fait rien, il n'y a pas de trop grands sacrifices pour une œuvre comme celle-là ». Il me dit ne pouvoir prendre aucune décision en votre absence, la question étant trop importante devait être réglée par vous-même. Mais M. P. m'affirma que je pouvais compter sur son très chaleureux appui, et qu'il insisterait auprès de vous pour que toute l'aide possible me fût accordée; il me promit d'envoyer, pour commencer, des boursiers à l'Institut de Toulon... Je partis « plein d'espoir et d'allégresse »...

...Mais...

Mais j'apprenais par hasard il y a un mois ou deux qu'un certain nombre de bourses venaient d'être accordées à des jeunes gens annamites, et j'écrivis ce qui suit à M. P., à Hanoï :

« Saïgon, le 28 avril 1927, Monsieur le Gouverneur général, Au cours des dernières audiences que vous m'avez accordées à Saïgon, vous avez bien voulu me donner l'assurance que toute votre sollicitude était acquise à l'œuvre de l'*Institut Franco-Annamite de Toulon* que je viens de fonder, et que je pouvais compter entièrement sur elle pour faire donner à cette œuvre tous les appuis nécessaires. Je me permets, pour cette raison, de vous adresser respectueusement les deux demandes suivantes :

« 1° J'ai appris que des bourses ont été récemment accordées à des jeunes gens annamites pour poursuivre leurs études en France. Si ces jeunes gens suivent l'enseignement secondaire, ne serait-il pas possible de les orienter sur l'Institut de Toulon?

« 2° Ayant reçu par câblogramme des nouvelles alarmantes de ma famille, je suis obligé, après avoir attendu Monsieur le Gouverneur général VARENNE pendant trois mois, de partir au moment même où il arrive. Je pars le 21 mai, soit trois jours après son débarquement. Je crains de ne pouvoir le rencontrer. Puis-je me permettre de vous demander, monsieur le Gouverneur Général, de bien vouloir être mon chaleureux avocat auprès de lui pour obtenir une solution favorable aux demandes de mon rapport du 28 janvier (complété par lettre du 13 février) dont j'ai eu l'honneur de vous remettre une copie. L'urgente nécessité de cette nouvelle fondation ne vous a pas échappé, et vous savez aussi que cette œuvre ne pourra réussir qu'avec le caractère officiel et l'appui que je demande.

« Si cet appui devait m'être refusé, il me faudrait bien comprendre enfin qu'il est décidément impossible de faire ici

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

œuvre saine et féconde en s'adressant à l'âme indigène, en dehors des sentiers battus communément par l'Administration qui, trop généralement, ne comprend pas assez l'extrême importance des « impondérables » et, entièrement préoccupée du concret, n'a cure de ce qui se passe sur le plan de l'abstrait, prend pour rêveurs et illuminés ceux qui s'appliquent à de telles tâches, les abandonne à des attaques sans scrupules, et, laissant l'élément indigène entièrement livré, sans action compensatrice suffisante, aux mauvaises influences extérieures et intérieures, est toute surprise autant qu'alarmée lorsqu'elle s'aperçoit qu'il faut commencer aujourd'hui la moisson de telles cultures.

« Je veux espérer encore qu'après six années d'efforts soutenus pour ramener et traiter la question de la politique indigène dans son vrai domaine, celui de la morale traditionnelle et de l'éducation, je n'aurai pas à tirer de telles conclusions. L'approbation sans réserve que vous avez bien voulu m'exprimer, l'aide que vous avez bien voulu me promettre, me permettent tous les espoirs.

« En vous priant de bien vouloir excuser la liberté que je prends ici, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir agréer, Monsieur le Gouverneur Général, mes bien respectueuses salutations. »

Je ne reçus pas de réponse... (pas plus que je n'en avais reçu pour une lettre écrite un mois auparavant au sujet de la réquisition du retour formellement promise au cours du même entretien).

M. P. revint à Saïgon pour votre arrivée : je demandai deux fois à être reçu par lui... et n'eus toujours pas de réponse...

Alors... je ne sais plus très bien... Serait-ce aussi le recommencement de l'aventure du Foyer? Puis-je compter sur l'appui si chaleureusement promis par M. P. ou bien n'étaient-ce là, encore une fois, que de « phocéennes astuces »? [1]... Diplomatie, ou... collaboration?!...

---

1. M. le Résident Supérieur P., alors Gouverneur général intérimaire, est surnommé en Indochine « l'astucieux Phocéen ». On comprend assez bien le silence très prudent qu'il crut soudain devoir observer à mon égard lorsqu'on a suivi de près les journaux indochinois du début de cette année : M. de M., directeur de la *Volonté Indochinoise*, membre du Conseil supérieur de l'Indochine comme délégué de l'Annam, après avoir grossièrement insulté le Gouverneur général Varenne (et sa famille) pendant une année dans son journal, après l'avoir publiquement bafoué lors des séances de septembre du Conseil du gouvernement, a adopté une attitude complètement opposée vis-à-vis du Gouverneur général intérimaire P. et l'a couvert de fleurs lors de la session extraordinaire du Conseil du gouvernement en mars dernier. Or M. P. ne pouvait ignorer que j'étais très fortement pris à partie par de M. et que toute protection accordée à mes œuvres eût été un bien mauvais point pour le Gouverneur général. Il était évidem-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

J'ai écrit à M. R. en fin novembre, puis en fin janvier derniers, pour lui demander de faire partie du comité de patronage, comme M. M. L.-F., B. de la B. et P. (J'ignorais encore à cette époque l'envoi qui fut fait naguère de la circulaire secrète contre le Foyer). Il accepta... tout en diminuant du tiers le montant du remboursement des frais faits à l'immeuble de Hanoï et destinés à Toulon. Puis il rentra en France sans avoir répondu à ma lettre relative à l'affaire Louis M., sans me donner d'audience à Saïgon. J'ai donc toutes raisons de penser que le patronage ainsi accordé est de même qualité que celui qu'il donna naguère au Foyer.

J'ai écrit à son successeur au Tonkin, aux résidents supérieurs en Annam, au Cambodge et au Laos, au Président de la Société d'encouragement aux études occidentales à Huê (sous le couvert du Résident Supérieur en Annam) en leur envoyant des imprimés relatifs à l'I. F. A. T. et leur demandant d'aider cette œuvre par envoi de boursiers et octroi de subventions. Je n'ai pas encore reçu de réponse [1].

L'attitude de la Mission a été la suivante : j'avais décidé et annoncé que, si les jeunes gens catholiques étaient assez nombreux à l'Institut de Toulon, un aumônier catholique serait attaché à l'établissement et pourrait y venir aussi fréquemment qu'il lui plairait pour s'entretenir avec ces jeunes gens, faire leur instruction et veiller à l'accomplissement de leurs devoirs religieux, que ces jeunes gens seraient accompagnés chaque dimanche (même pendant le mois de « camping » à l'île de Porquerolles) à l'église la plus proche, etc... Je suivais en cela la ligne de conduite que j'ai toujours suivie au cours de mon œuvre de Hanoï où je n'ai jamais cessé de faire l'éloge de la sincérité, de l'abnégation des missionnaires catholiques, conseillant aux jeunes gens de cette religion de continuer à les fréquenter assidûment, évitant avec soin toute incursion sur

---

ment beaucoup moins compromettant de me faire, sans témoin, dans son cabinet de Saïgon, les plus mirifiques promesses que de les tenir une fois rentré à Hanoï. M. le Résident Supérieur P. a été promu récemment Commandeur de la Légion d'honneur et nommé à un poste élevé au Gouvernement général de l'Indochine à Paris.

1. Je rassemble ces documents au début d'octobre : Toutes mes lettres au Résident Supérieur en Annam, au Gouverneur de la Cochinchine et au président de la Société d'Encouragement aux Etudes occidentales (fondée sous l'inspiration du Résident Supérieur en Annam), signalant la création de l'I. F. A. T. et demandant aide officielle sont restées définitivement sans réponse. Seul le résident supérieur intérimaire au Tonkin, G., a daigné me répondre : « La situation budgétaire actuelle du Protectorat du Tonkin m'interdit de vous accorder le concours matériel que vous auriez désiré, mais je puis néanmoins vous donner l'assurance que je suivrai avec intérêt le développement de l'œuvre que vous venez de créer. » On savourera la douce ironie de cette dernière phrase... M. G., ni ses collègues ne paraissent avoir compris la situation.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

le domaine religieux qui aurait pu les froisser en touchant à leurs convictions, invitant les missionnaires, frères des écoles chrétiennes, etc... à s'inscrire comme membres souscripteurs au Foyer et à le fréquenter pour y prendre contact avec notre jeunesse, à condition de n'y faire aucune propagande religieuse. J'aurais voulu les voir là réunis dans l'union sacrée que nous avons connue en d'autres temps, avec des pasteurs, des bonzes bouddhistes, des lettrés confucianistes... On sait comment il fut répondu à mes appels!... En novembre dernier, j'allai rendre visite à Saïgon à l'évêque de cette ville, Mgr D., lui expliquai ce qu'étaient mes intentions à Hanoï, comment elles avaient été méconnues et travesties, les très graves malentendus qui en étaient résultés, ce qu'étaient encore mes intentions présentes et mon grand désir d'éviter le renouvellement de tels faits. Je lui dis que, même au plus fort des attaques de *l'Avenir du Tonkin* j'avais reçu des lettres bien touchantes de missionnaires qui m'affirmaient s'en désolidariser, et m'assuraient de leur compréhension et de leur sympathie; certains avaient même eu le courage de venir me voir chez moi : « Vous êtes un homme comme nous, vous ne vivez que pour faire du bien, et votre admirable compagne est comme les diaconesses des premiers âges du christianisme » (*textuel*). (J'avais parlé avec la même franchise, il y a quatre ans, au R. P. L., directeur d'un journal catholique nouveau-né à cette époque, créé spécialement pour combattre l'influence du Foyer. Il ne m'a pas compris, n'a pas cru à ma sincérité, m'a envoyé un Annamite qui nous espionnait et nous trahissait tous les deux et a donné de mes démarches une interprétation lamentable et offensante pour moi). Je dis encore à Mgr D. avec quelle grande satisfaction j'avais observé l'évolution toute récente du catholicisme missionnaire vers une politique indigène beaucoup plus libérale qui nous rapprochait singulièrement (dernière encyclique pontificale et nominations d'évêques chinois) et lui dis que je ne doutais pas que nous n'arrivions à nous comprendre et que l'ère des malentendus allait prendre fin. Cet éminent prélat ne se départit pas un instant de la très prudente et silencieuse réserve habituelle à ces messieurs et demeura impénétrable. Mais j'ai toutes raisons de croire, par ce qui suivit, qu'il ne comprit pas les mobiles qui avaient inspiré ma démarche et la considéra sans doute comme quelque diabolique astuce d'un esprit dangereux et compliqué.

En effet : Une feuille hebdomadaire française de Saïgon publia l'article calomnieux dont j'ai parlé — et les allusions malveillantes qu'elle fit en passant, à la « laïcité », à la nullité de l'action exercée en Indochine par la « Mission Laïque », etc... montraient assez le bout de l'oreille de ceux qui l'avaient inspirée — Le docteur L.-Q.-T., directeur du journal indigène

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

opposé à B.-Q.-C., Annamite « francisé » qui m'avait joué les plus vilains tours à propos du Foyer de Hanoï, sur les conseils, m'a-t-il avoué formellement, de la Mission à qui lui et son journal sont tout acquis, à la suite d'un long entretien devant témoins, m'assura de sa complète approbation pour l'Institut de Toulon et me promit formellement tout l'appui de son journal, *même dans le cas d'oppositions, que je lui fis entrevoir, de la part des milieux catholiques.* Puis il se déroba, renia ses promesses, mentit effrontément aux amis indigènes qui les lui rappelèrent, et colporta les interprétations malveillantes et offensantes et les critiques injustes contre lesquelles il s'était indigné lors de notre entretien. Ce débauché, bassement cupide et ambitieux, tenancier de tripot clandestin, bien représentatif de la mentalité des *hommes* que nous avons formés, est tout ce que l'Administration française a su trouver et susciter pour l'opposer à la bande N.-P.-L, B.-Q.-C. et Cie et prôner auprès de ses compatriotes la politique de collaboration. Beau pavillon pour notre marchandise!... C'est à l'action de la Mission que j'attribue sans hésitation la volte-face cynique de cet individu.

A plusieurs reprises, des familles annamites catholiques de l'intérieur de la Cochinchine m'ont demandé de prendre leurs enfants à l'Institut de Toulon; trois de celles-ci, dans trois provinces différentes, m'ont présenté les enfants que j'ai vus, interrogés, etc... L'engagement était formel... et je n'en ai plus entendu parler... du moins par les familles qui, naturellement, ne m'envoyèrent même pas un mot pour me dire qu'elles avaient changé d'avis et s'excuser. Mais je sus chaque fois, par des Annamites notoires, et sérieux, voisins de ceux-ci (et deux fois par le délégué administratif indigène en personne), que, le lendemain de mon passage, ces familles avaient reçu la visite du missionnaire qui leur avait dit que j'étais un homme très dangereux, qu'il fallait se méfier de moi, que mes œuvres étaient pour les païens, mais que des enfants chrétiens y courraient un péril mortel, etc., etc... Le témoignage des délégués ou notabilités qui m'ont rapporté mot pour mot ces entretiens qu'ils tenaient des parents mêmes est on ne peut plus formel... Par de nombreux notables et délégués indigènes je fus mis au courant de la campagne de calomnies qui était activement menée par les missionnaires contre l'Institut de Toulon. Tous les gros « richards » indigènes catholiques, dont certains très réputés pour leur générosité, leur grand désir de faire du bien, leur habitude de collaborer activement aux bonnes œuvres, se dérobèrent lors de mes visites chez eux et laissèrent mes lettres sans réponse... Collaboration franco-annamite.....

Au Tonkin, lorsque le bruit courut que j'allais y revenir pour donner des conférences et peut-être reprendre la direction du Foyer, M. le Marquis de M. voulut bien me faire l'honneur

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

d'interrompre un instant la série des articles si spirituellement illustrés qu'il consacre, avec un tact et une noble galanterie incomparables à votre personne et à votre famille, pour me donner la première page de la *Volonté Indochinoise*, du 24 novembre dernier. L'article de tête, qui annonçait, en caractères super-majuscules « *L'arrivée de M. MONET* » m'attaquait en me ménageant et me ménageait en m'attaquant... sur un mode tout à fait annamito-jésuitique. Reprenant à son compte la méthode qu'a si bien suivie pendant une année son ex-ami D., il procédait par allusions, questions sans réponse, affirmations vagues pour laisser dans l'esprit du lecteur l'impression que j'étais un homme néfaste, sans s'appuyer jamais — et pour cause! — sur le moindre fait, la moindre phrase pouvant m'être reprochée. Il reconnaissait en passant que « conçues dans cet esprit de dévouement à la France, des missions du genre de celle de M. MONET pourraient être fécondes » mais s'empressait d'ajouter : « Mais est-ce bien là l'esprit dont ce missionnaire sera animé? Sans aucun préjugé au sujet de sa personnalité dont on a beaucoup parlé, mais que je ne connais guère, je crois que M. MONET peut être un excellent logicien, c'est-à-dire comme je le rappelle ailleurs, rester souvent fermé aux vérités d'expérience... » Il me reprochait l'incident du discours qui salua votre arrivée au Foyer... deux ans après mon retour en France, mais ajoutait : « Ma campagne victorieuse — trop victorieuse peut-être — contre le savoir dérisoire octroyé par l'enseignement traditionnel chinois, me rend indulgent pour M. MONET, en ce qu'elle me prouve qu'il ne faut pas trop tôt juger une œuvre. Je n'ai aucune raison pour le moment de mettre en doute la pureté des intentions de l'apôtre MONET. Si d'autres ont pu trouver dans le Foyer un fromage avantageux, il reste que ce n'est pas au fondateur du Foyer que cette aubaine a profité... » Puis il prenait l'offensive contre la *Mission Laïque Française* et la laïcité, répondant assez maladroitement, par avance, à des intentions tout gratuitement prêtées à cette œuvre dont la parfaite correction, le respect des croyances de chacun, devraient bien servir d'exemple à ces Messieurs de la Société des Missions *Etrangères* : « Ceci dit, « que vient faire ici la mission *laïque*. En quoi la *laïcité* doit-elle « être requise ici pour faire des conférences pécuniairement « rétribuées aux jeunes Annamites?

« M. MONET s'aviserait-il d'entrer en guerre contre l'idée « religieuse? Pense-t-il qu'il ferait là de bonne besogne et qu'il « élèverait la moralité de ses auditeurs? Je pense exactement « le contraire.

« Déjà, dans une de ses déclarations publiques, M. MONET a « eu le courage de constater, après moi, que la principale cause « de l'infériorité du peuple annamite et des difficultés de son

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« ascension dans tous les ordres, était l'insuffisance de sa « moralité. En parlant ainsi l'orateur se comportait à l'égard « des indigènes en ami fidèle, n'hésitant pas à donner un con- « seil utile quoique déplaisant. Et en effet les paroles sincères « de M. MONET n'ont pas été du goût de tous ses auditeurs... « M. MONET est donc de ceux qui considéreraient comme « criminel le fait de supprimer ou d'affaiblir un moyen quel- « conque d'accroître la moralité publique. Or M. MONET peut « être libre-penseur et absolument incroyant. Il peut même « estimer que la religion n'est pas la seule base solide de la « morale. Il ne peut, sans mauvaise foi, contester l'influence « hautement favorable et particulièrement efficace des croyan- « ces religieuses sur la moralité. Travailler contre ces croyances « serait donc s'employer à augmenter un mal dont on a déjà « constaté la gravité.

« J'espère que le conférencier se gardera de commettre cette « mauvaise action. Nous ne permettrions pas que, sous le « couvert de l'État, cette néfaste propagande fût menée. Mais « alors, j'en reviens toujours à demander : que vient faire la « question de laïcité dans cette galère officielle? Il est assez « piquant de voir se dessiner un mouvement qui ne serait pas « précisément conforme aux déclarations que M. VARENNE, « se retranchant derrière l'orthodoxie laïque de M. THALAMAS, « devenu libéral sur ses vieux jours, fit dans son discours du « Trône. Il y était dit que l'enseignement donné par des reli- « gieux ne présentait en Indochine que des avantages. Alors? « Il est vrai qu'on ne nous annonçait pas encore la *proportion-* « *nelle scolaire.* Etait-ce pour réserver tous les fonds disponibles « à une propagande *laïque*, c'est-à-dire, pour qui connaît le « sens véritable du mot, contraire à l'idée religieuse?

« On ergotera sur le terme *laïcité* comme on a ergoté sur le « terme *neutralité*. Nous connaissons leur signification dans le « dictionnaire. Nous savons aussi ce qu'ils signifient dans la « réalité de la vie courante, et comment certains maîtres inter- « prètent leur prétendu devoir de *neutralité*. Nous ne voulons « point ici de ces abus ni de ces scandales. Nous entendons « qu'une propagande, payée par l'Etat, soit d'abord *française*. « Or, n'aurait pas ce caractère une attaque plus ou moins « sournoise contre une religion qui, si elle compte un million « de fidèles Annamites, reste celle de la grande majorité des « Français et a si puissamment contribué à la formation de « notre mentalité nationale. Nous avons dit ailleurs l'Union si « étroite en ce pays de l'idée française et de l'idée catholique. « Nous ne reviendrions sur cette question que si le conférencier « *laïque* nous y obligeait. Nous espérons qu'il nous en dispen- « sera : mais pourquoi donc a-t-il cru devoir solliciter un patro- « nage qui éveille certaines défiances et évoque un ordre de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« querelles dont il faut se féliciter qu'ici elles ne soient pas « dans nos mœurs. »

Après cet article filandreux, M. de M., qui s'est pourtant vanté ailleurs, et non sans trop de raison, « d'assassiner lui-même », préféra passer la main à son dévoué collaborateur M. de C., pour employer brillamment l'injure et la calomnie... Lâcheté que soulignait encore la « manchette » dont il fit précéder l'article; on ne pouvait dire plus clairement : Je sais que M. Monet est un bon Français et un honnête homme. Mais la consigne est de le salir : ce n'est pas moi qui me livre à cette besogne malpropre, c'est « mon distingué collaborateur ». Cet article que je reproduis intégralement figurait en première page, à la suite du précédent :

En titre : *Les Annamites et nous.* En sous-titre : *Annamites au travail* (titre de la brochure où j'avais réuni ma première conférence de Saïgon et ma controverse avec M. Duong-Van-Loi) [1].

En italique, la manchette suivante, signée V. I. (Volonté Indochinoise), mais manifestement rédigée par de M. :

« Les appréciations qu'on lira ci-après sur l'œuvre de « M. Monet diffèrent des opinions formulées dans notre édi-« torial. Cependant les deux articles ne sont pas en absolue « contradiction. Notre distingué collaborateur C. se montre « plus sévère que M. de M. Il apprécie des actes : il montre « leurs conséquences, bien plus qu'il n'entend formuler un « jugement sur leur auteur. Par contre, si notre directeur est « loin de donner à l'œuvre de M. Monet une approbation sans « réserves, il considère, suivant sa propre expression, ce pro-« pagandiste comme un apôtre dont l'intelligence est indé-« niable, l'ardeur sincère, et dont la bonne foi jusqu'à ce jour « doit être admise. Un tel homme peut se tromper; mais il « peut aussi reconnaître certaines de ses erreurs et s'employer « utilement à les réparer. »

Suit l'article :

« Sous ce titre, M. Monet vient de faire paraître une bro-« chure avec l'évidente intention de la répandre aussi bien « parmi nous que dans les milieux indigènes.

« On trouvera donc normal que nous fassions connaître ce « qu'en peut penser un Français, très ami des Annamites, — « et l'ayant prouvé — mais qui n'en reste pas moins Français « de vieille et pure race.

« Nous ne suivrons pas M. Monet sur le terrain politique.

« Nous ne chercherons ni à connaître ni à discuter les titres « dont il s'autorise pour s'ériger en éducateur ou en conseiller « de nos protégés.

---

1. Voir Document nº 4, page 159.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« Nous nous bornerons à juger sa brochure du point de vue « de la probité et du simple bon sens.

« En fondant le *Foyer de l'étudiant annamite*, M. Monet dit « (p. 5), s'être donné pour but de *restaurer* parmi la jeunesse « indigène studieuse, *la solide morale de jadis* tout en restant « *strictement neutre* en ce qui concerne les questions religieuses.

« Cette affirmation se détruit elle-même.

« Que M. Monet le veuille ou non, la morale est inséparable « de la religion. On ne peut donc à la fois rester strictement « neutre en matière religieuse et *restaurer* une morale païenne.

« Or *la solide morale de jadis* dont parle M. Monet est une « morale chinoise et païenne.

« En prétendant la restaurer chez un peuple soumis au pro- « tectorat français et qui, au surplus, a licence de professer « la doctrine chrétienne grâce à nous, M. Monet se fait l'apôtre « de l'étranger et du paganisme.

« Nous reconnaissons volontiers que la morale confucéenne, « comme d'ailleurs toutes les morales, présente avec la morale « chrétienne des ressemblances nombreuses.

« Nous ajoutons que ces ressemblances sont souvent assez « complètes pour qu'on puisse sauver les apparences d'une « stricte neutralité religieuse en prêchant aux Annamites « l'amour filial et fraternel, le respect des maîtres, la subordi- « nation au prince, la charité, la justice, la franchise, etc..

« Mais à cela, comme à tout ce qui relève des suggestions « normales de la conscience, se borne l'analogie.

« En ce qui concerne la famille — pour ne citer que cet « exemple — *restaurer la morale de jadis* signifie imposer le « culte familial comme l'obligation par excellence, la plus « importante, la plus impérieuse de toutes.

« Cela signifie encore tolérer, ou admettre, la polygamie. « Mais le christianisme interdit la polygamie et met au premier « rang de tous, les devoirs envers Dieu.

« Que devient alors, dans la *restauration* de M. Monet, la « *stricte neutralité* religieuse?

« M. Monet peut répondre qu'il n'a pas de religion, ou qu'à « l'exemple du Philosophe, il les admet toutes pourvu qu'elles « respectent la morale naturelle et l'invariabilité dans le juste « milieu.

« L'inanité, la fausseté de son affirmation d'être neutre en « matière religieuse, subsistent, et nous avons dit pourquoi.

« M. Monet se pare du titre *d'Indochinois honoraire* (?), à lui « décerné par le premier congrès annamite de Paris, et il « appelle les Annamites ses *compatriotes d'adoption* (p. 13).

« Qu'est-ce à dire?

« Faute de pouvoir se faire naturaliser Annamite, préten- « drait-il renier sa qualité de Français pour prendre position

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« contre la civilisation européenne en faveur de *la plus grande* « *nation démocratique et familiale que l'univers ait connue : la* « *Chine* (p. 19)?

« Revenons au F. E. A.

« M. Monet cite l'*Officiel*. Il a été dit devant le Parlement « que le Foyer a pour but moral *de donner aux Annamites une* « *éducation morale qui leur manque*.

« Voici qui est peu flatteur pour les parents des *chers amis* de « M. Monet, et qui répète les calomnies de Phan-chu-Trinh « nous accusant de ne prêter aucune attention à la décadence « morale de ses congénères... Mais, ceci c'est une autre histoire. « Ce qui nous intéresse pour le moment c'est de constater « que le « Foyer » a été présenté comme une œuvre destinée au « développement intellectuel et moral de nos protégés, et non « comme une fondation politique.

« Cependant M. Monet se déclare (à la p. 17 de sa brochure) « opposé à *une politique de domination par la force*.

« Nous n'en voulons pas, affirme-t-il.

« Et plus loin, à la page 13, il dit : *Nous ne saurions accepter* « *qu'on invoquât des temporisations nécessaires comme prétexte* « *à l'ajournement indéfini des réformes qui s'imposent plus que* « *jamais*.

« Qui *nous*?

« Évidemment, M. Monet et ses chers amis du « Foyer ». « Et de quoi est-il question sinon de politique et de réformes « politiques?

« Nous sommes donc autorisé à dire que le « Foyer » est un « centre d'agitation politique, et pas du tout, comme voudrait « le faire croire son fondateur, un moyen d'entente entre les « Annamites et nous.

« Cela apparaît encore dans la rude façon dont M. Monet « s'est fait rabrouer par un Annamite pour avoir osé applaudir « à l'admission des indigènes non naturalisés dans les cadres « français, et pour s'être en même temps permis quelques criti- « ques sur la conscience professionnelle de certains d'entre « eux.

« Accès des Annamites aux cadres français, lui a-t-on « répondu, — Peuh! — Souris dont une montagne vient « d'accoucher. En vérité, nous subissons un régime d'exploi- « tation et d'oppression, et notre esclavage a trop duré... « D'ailleurs s'il se trouve parmi nous des gens qui font de la « concussion, c'est parce que c'est vous, Français, qui nous « en avez donné l'exemple!

« Sans broncher, M. Monet reçoit en pleine figure ce crachat « au bétel. Il s'essuie, et fort civilement, le sourire aux lèvres, « il entreprend de convaincre le *cher Monsieur*.

« Il ne paraît pas se douter du ridicule transcendant dont

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« il se couvre en discutant de la sorte avec un adversaire gros-
« sièrement ignorant, de la plus évidente mauvaise foi, et qui,
« au surplus, se paye sa tête.

« Pour finir (p. 199) et comme il fallait s'y attendre, M. Mo-
« net évoque le souvenir du *grand* Phan-chu-Trinh qui resta
« toujours juste, impartial, et *paya de sa vie cette noble atti-*
« *tude*.

« Après avoir sollicité et obtenu pour son œuvre le patronage
« du roi Khai-Dinh, après avoir fait publiquement des « lây »
« au monument du Pont de Papier reconnu par lui, Monet,
« comme élevé à la mémoire de *ceux des nôtres dont le sacrifice*
« *n'a pas été vain*, M. Monet en est à écrire des monstruosités
« de ce calibre!

« On nous dit que M. Paul Monet est un ancien officier de
« l'armée française et qu'il est un grand blessé de guerre.

« Il n'en est que plus pénible de le voir persister dans une
« attitude aussi lamentable, aussi louche, et apporter à la
« résolution des problèmes politiques les plus graves, une
« pareille insuffisance de compréhension. »

La brochure ainsi présentée au public m'avait valu de très nombreuses félicitations, encouragements, témoignages de sympathie, de la part de Français de tous les points d'Indochine, même d'hommes dont les opinions politiques sont bien différentes des miennes. Il est intéressant d'en rapprocher le texte, de celui de cet article qui est un remarquable exemple des procédés de tels adversaires dont la mauvaise foi ne peut malheureusement faire de doute pour aucune des personnes ayant pris la peine de faire ces deux lectures. Mais la plupart des Indochinois ne fournissent pas un tel effort : les articles de DE C., comme naguère ceux de D., leur suffisent pour établir leur opinion définitive. Et lorsqu'on leur propose ensuite de lire la brochure, ils répondent : « C'est inutile, je suis fixé!... » On le voit par ce petit chef-d'œuvre, ce ne sont plus seulement des phrases isolées du contexte qui sont présentées au lecteur, mais des mots isolés de la phrase qui les contenait!... Et par une phrase volontairement incompréhensible, un tel rédacteur réussit à faire entendre que j'ai agi de façon louche, tortueuse et en mauvais Français, lorsqu'en 1924 j'ai accompagné — en uniforme d'officier français et avec trois rangées de décorations qui n'ont pas été acquises dans les salles de rédaction de feuilles de chantage — à la cérémonie commémorative du « combat du Pont-de-Papier » plus de soixante jeunes gens annamites qui sont venus s'incliner devant la dépouille du jeune officier de marine qui était tombé là, un demi-siècle auparavant...

J'ai reproduit cet article intégralement parce qu'il étale naïvement la thèse qui résume admirablement tout le conflit :

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Lutter, comme je l'ai fait, contre les tendances au « bolchevisme » en réagissant contre le vertige d'orgueil présomptueux d'un peuple à qui nous avons brutalement apporté, sans discernement aucun, notre morale individualiste des « Droits de l'Homme », tâcher de l'y amener beaucoup plus progressivement à partir de la morale d'autorité et de respect qu'avait codifiée Confucius, c'est faire œuvre « d'étranger » et de « païen ». Le catholicisme *romain* est à lui seul toute la vérité. En dehors de lui tout est paganisme et mortel danger. Une éthique qui ne se réclame pas exclusivement de son enseignement dogmatique est païenne; Confucius est « païen », comme le sont aussi, probablement, Spinoza, Descartes, Leibnitz, Kant, Bergson... Confucius est « étranger ». L'église romaine ne l'est pas, non plus que la Société des Missions... Etrangères, qui a choisi ce nom, probablement, par mortification et, comme l'autre, « en conséquence d'un vœu ». Rétablir la morale indigène du respect, c'est vouloir, paraît-il, restaurer le culte des ancêtres. Ce culte a été déclaré « païen » par un Pontife parlant « ex-cathedra »... Inutile d'insister. Inutile surtout d'observer scrupuleusement la neutralité religieuse la plus stricte, de saisir — et au besoin de faire naître — toutes les occasions de faire l'éloge de ces braves gens qui essayent ici de faire du bien aux indigènes en leur apportant la foi chrétienne, tout cela n'empêchera qu'on vous réponde par de basses injures, qu'on vous présente, avec la plus parfaite mauvaise foi, comme un mauvais Français, comme un vendu, comme un bolcheviste, comme un homme qui reçoit fort civilement les crachats de bétel en plein visage, etc., etc... Tout ceci est faire œuvre pie, c'est gagner le Paradis en luttant « courageusement » contre les suppôts de Satan.

Oui, toute la question est là : que cela plaise ou non, c'est un fait; c'est parce que le pape Innocent X commit l'erreur irréparable de décréter de « paganisme » le culte des ancêtres et donna raison à des moines fanatiques et ignorants, c'est parce que les braves missionnaires catholiques vinrent en Extrême-Orient pour y saper la famille et la société en s'attaquant à des traditions précieuses sur lesquelles ils auraient dû bâtir leur édifice chrétien qu'il fallait présenter comme le couronnement du monument millénaire qu'ils ont follement voulu saper, que nous avons dû intervenir, les armes à la main, pour mettre fin à leur martyrologe, c'est parce que nous sommes venus, appelés par ces braves gens, malheureuses victimes de leur aveuglement religieux et instruments inconscients d'une œuvre d'édification matérielle imposante, que nous avons orienté notre politique indigène dans le sens où nous l'avons orientée, vers « l'assimilation », méconnaissant toutes ces traditions sacrées sur lesquelles avait été édifiée leur civilisation, prétendant en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

faire des « Français » comme nous... et surtout des chrétiens catholiques et romains. Il a fallu vingt siècles de christianisme pour former les Français que nous sommes — et pendant ces vingt siècles notre civilisation et notre culture chrétienne ont évolué simultanément, étroitement dépendantes l'une de l'autre. Il suffisait d'une ou deux générations pour apporter aux Annamites les éléments matériels, l'organisation superficielle de cette civilisation : pouvait-on croire qu'un temps aussi restreint suffirait à leur en donner l'esprit et qu'une transformation aussi profonde se ferait, parallèlement, sur un rythme aussi accéléré? N'était-il pas évident qu'au bout de cette courte période, la destruction du passé de ces peuples étant accomplie, et la préparation de l'avenir n'étant même pas commencée, nous aurions tout abrogé pour ne rien instaurer et trouverions dressé devant nous le peuple de matérialistes orgueilleux et incapables que nous avons formé? Il eût fallu respecter le passé, le restaurer, remonter aux sources pures, et sur un terrain solide et bien décapé, bâtir l'édifice nouveau en inspirant toute son architecture de l'idéalisme sublime qui édifia les cathédrales et vivifia le monde du souffle puissant et généreux de l'amour des âmes et de l'esprit de sacrifice qui inspira les révolutions et achemina les États de l'Europe vers leurs gouvernements pour et par les démocraties... Mais il fallait bien des générations pour une évolution de ce genre : pendant tout ce temps, une « morale provisoire » était nécessaire, et cette morale, devait être celle du passé, révisée, restaurée... C'est ce que ne comprennent pas encore les iconoclastes chinois d'aujourd'hui, qui décrètent la suppression du confucianisme, traité par ces ignorants de dangereuse stupidité... C'est ce que n'a pas compris le Gouvernement indochinois orienté dès le début, puis constamment maintenu — consciemment ou non — par l'influence catholique sur la voie de l'assimilation, puis de la domination, où, d'ailleurs, le service des intérêts exigeants et criards du conquérant le sollicitait plus impérieusement que celui de l'évolution difficile d'un peuple longtemps muet et, au surplus, incapable de comprendre et *a fortiori* d'expliquer ses besoins moraux.

Je suis plus convaincu que jamais de ce que l'action directe de la France républicaine aurait sauvé ce pays s'il lui avait été possible de s'exercer de façon continue, malgré la distance, par la volonté persistante de gouvernements généraux de longue durée comme l'Indochine en a trop peu connus, et par l'application de méthodes éducatives intimement adaptées aux besoins des indigènes, et profondément respectueuses de leurs traditions. Seule la conjugaison parfaite, au fond du cœur des gouvernants-éducateurs, de la claire notion et de l'amour de notre idéal républicain d'une part, de la per-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ception nette et du profond respect de la situation psychologique de ce peuple, d'autre part, pouvait réaliser ce miracle de la conciliation de l'Orient et de l'Occident et de l'évolution, prudemment conduite, sans heurts et sans fracas de celui-là vers celui-ci. Le principe essentiel de nos Droits de l'Homme est le respect de la personnalité, et c'est précisément ce principe que nous avons essentiellement méconnu. Nous aurions respecté l'âme annamite en nous penchant doucement vers elle pour l'éclairer et la guider : nous ne l'avons pas respectée en la violant.

Le journal qui publia en manchette *L'arrivée de M. Monet* annonce, sous la même forme : *Crapules parlementaires; Poincaré, Perrier, Varenne et Cie, Dictature de filoulerie; les stupides trahisons de Poincaré. — Auxilium crapularium* (c'est de la Ligue des Droits de l'Homme qu'il s'agit ici), etc... (je relève ces titres, sans choisir, sur des numéros de fin avril que j'ai par hasard sous la main). De tels rapprochements me donnent, certainement, beaucoup d'honneur. Mais c'est trop ou trop peu. Avant que vous ne songiez à l'Indochine, j'ai connu déjà de tels honneurs; j'ai été, pendant un an, copieusement sali par un autre journal « du même bord » qui, tous les jours traînait dans la boue tout ce que la France républicaine compte de plus glorieux et, devant l'Annamite intéressé, traitait Herriot de brute et bafouait Painlevé (cette gloire française n'était-elle pas venue en Extrême-Orient pour se faire gifler par un Chinois, remercier, et repartir comme un niais sans avoir rien compris au problème asiatique)? etc., etc... Et les mêmes hauts fonctionnaires (les R., les B., de la B.) qui ont l'outrecuidance d'affirmer aujourd'hui qu'en critiquant en quelques lignes leur politique dans un ouvrage imprimé dans la métropole c'est toute la France que j'ai attaquée et trahie, ces mêmes personnages se délectaient à la lecture de tels imprimés qui s'étalaient journellement sous les yeux des Annamites! Le commandant d'infanterie promu au rang de Directeur Général de la Sûreté par la grâce d'un beau-père tout puissant, poignardait dans le dos, sur un signe de ces « patriotes » mon *Foyer des Etudiants* et réservait ses sourires et son appui à ceux qui servaient si bien, devant l'indigène, la république de son ministre « beau-papa »... Touché par la grâce du Saint-Esprit républicain, le Directeur de *l'Avenir du Tonkin*, auteur de ces glorieuses campagnes, s'est mis, depuis, au service de votre politique. C'est parfait, on ne peut que vous féliciter d'avoir su réduire un élément d'opposition aussi gênant. Après avoir amassé en Indochine au service de tels amis et par l'emploi de tels moyens une fortune considérable, ne désirant plus qu'un ruban rouge que la « gueuse » tant honnie mettait peu d'empressement à lui accorder, ce compa-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

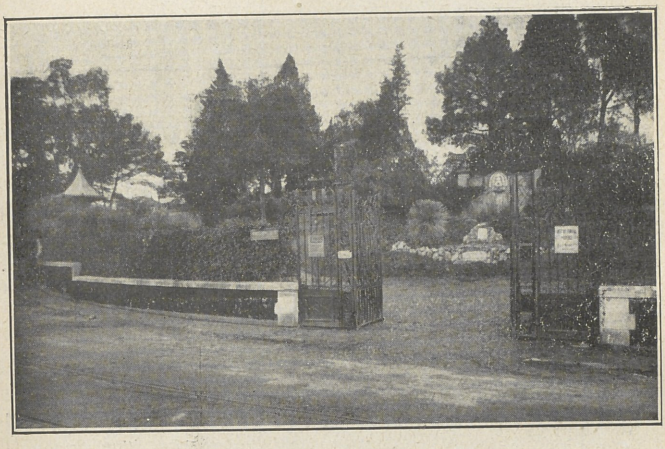
QUELQUES VUES

DE

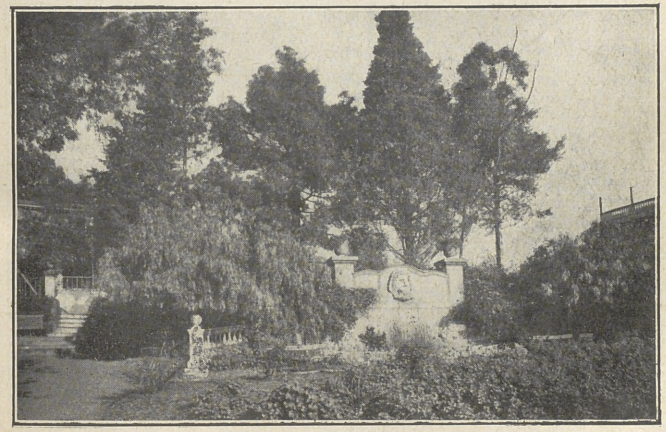
L'INSTITUT FRANCO-ANNAMITE DE TOULON

MORT-NÉ

(Photographies faites au mois de décembre)



1. ENTRÉE PRINCIPALE.



2. VUE DU PARC.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

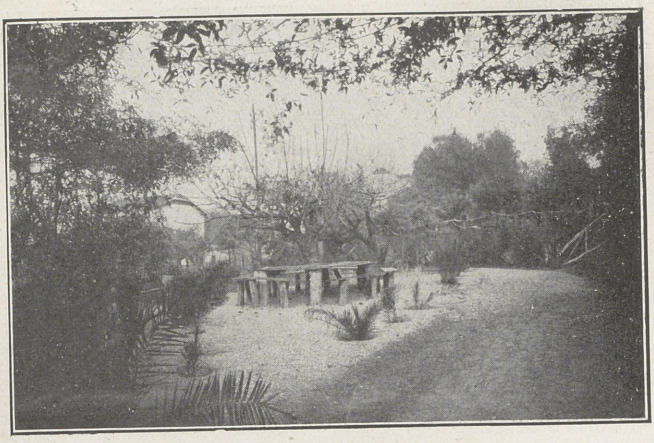


3. VUE DE LA TERRASSE.

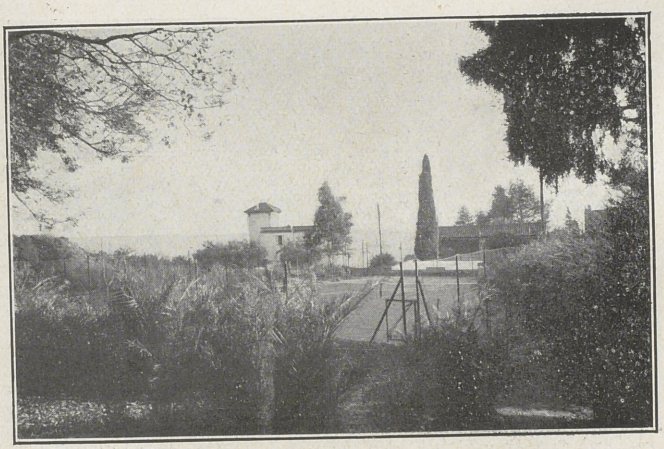


4. VUE DU PARC.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

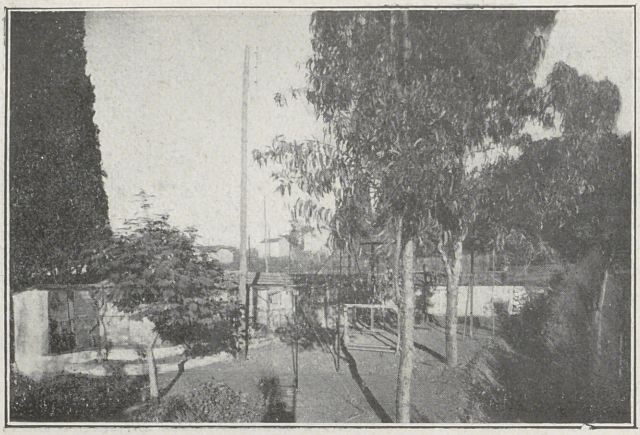


5. VUE DU PARC



6. LE TENNIS-COURT.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



7. GYMNASE ET TENNIS.

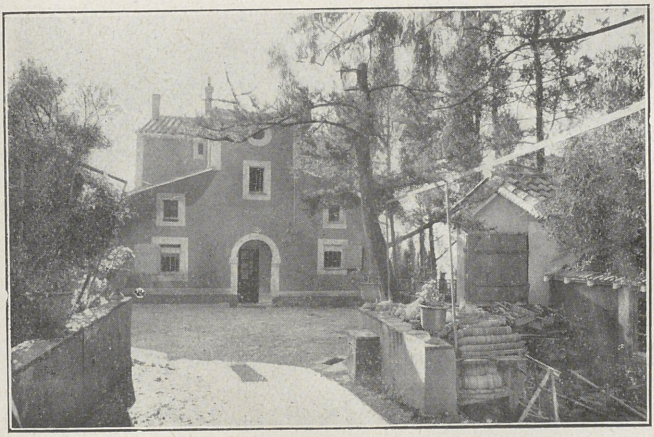


8. L'UN DES BATIMENTS.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

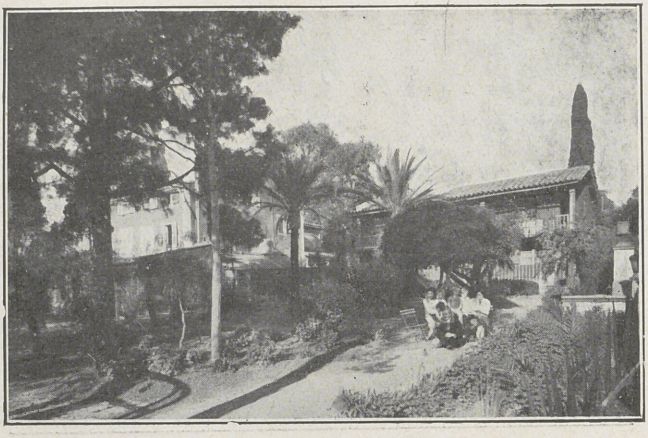


9. L'UN DES BATIMENTS.

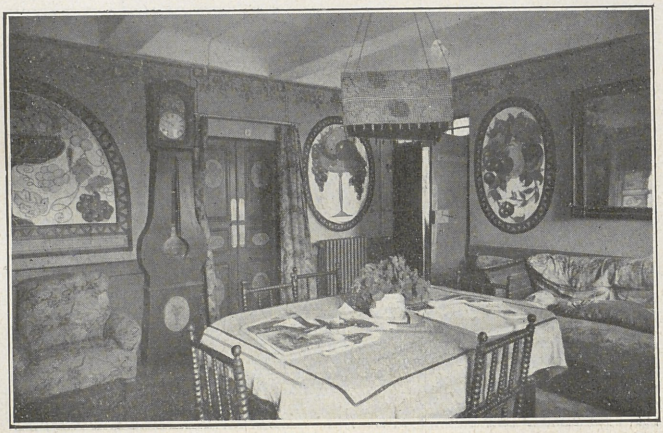


10. L'UN DES BATIMENTS.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

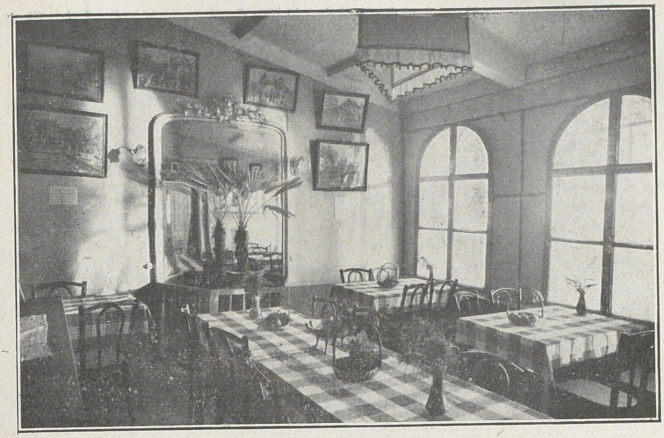


11. L'UN DES BATIMENTS.



12. LA SALLE DE LECTURE.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

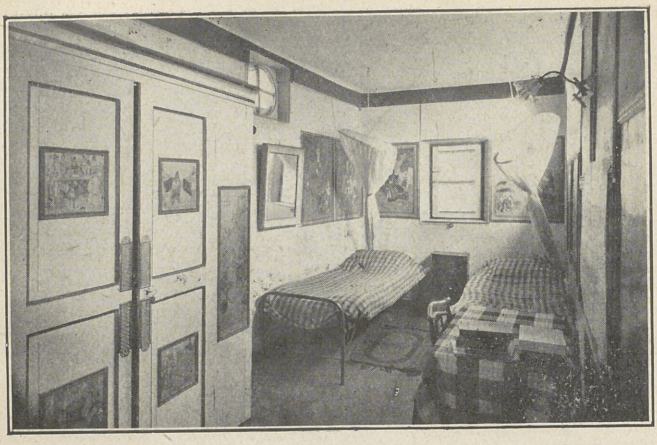


13. SALLE A MANGER



14. CHAMBRE.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



15. CHAMBRE.



16. CHAMBRE.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

triote malin a pensé que sa dernière ambition serait plus aisément satisfaite s'il agissait pour vous que s'il prenait position contre vous. Vous avez profité de ces heureuses dispositions et vous en êtes servi, c'est de bonne politique. Mais... la séance continue. Vous avez réduit D., mais vous n'avez pas eu de M. Celui-ci disparu, un autre se dressera à sa place... L'opposition est nécessaire, et celle-ci ne serait pas à déplorer si elle se tenait, devant les indigènes, dans les limites de la simple décence touchant la personne même du Gouverneur Général et de sa famille. Nous savons trop qu'il n'en est pas ainsi.

Pourquoi tolère-t-on en Indochine ces attaques honteuses, qui abaissent et salissent toute la France devant les indigènes qui observent tout ceci avec un sourire méprisant pour ramasser cette boue et nous la relancer demain avec leurs crachats? Pourquoi ces égards qu'on eut pour D. hier, pour de M. aujourd'hui, pourquoi laisse-t-on ces hommes impunément baver, salir, insulter, calomnier quotidiennenmet toute la France républicaine et ses plus hauts représentants, pourquoi leur prodigue-t-on les sourires, s'empressant aux holocaustes qu'ils ordonnent, aux faveurs qu'ils exigent? Pourquoi ne fait-on taire un DE LA C., qu'en lui entonnant un os à ronger de trois millions de francs, et pourquoi sans un scrupule, sans une hésitation, a-t-on sacrifié, en l'abandonnant aux plus lâches calomnies *qu'on encourageait*, un homme qui n'a cessé de servir l'idéal républicain français en travaillant sans répit à faire connaître et aimer la France et à réparer, s'il en est temps encore, le mal que ceux-là ont fait?

Les faits sont là : le contraste est trop violent ; aucune argutie ne le saurait nier et, pour le justifier, les calomnies n'ont qu'un temps.

Pourquoi?

Parce que ces messieurs ont derrière eux toute la Société des Missions Etrangères, très riche, très puissamment organisée et qui assure leur fortune lorsqu'ils défendent ses intérêts par l'emploi de tels moyens. On la ménage, parce qu'on la craint, disons les choses brutalement. C'est vouloir se tromper soi-même et tromper les autres que chercher d'autres raisons.

Respecter, ménager, les braves gens qui viennent ici vivre modestement, parfois pauvrement, pour arracher des âmes à l'enfer éternel en leur prodiguant les Sacrements dont ils sont dispensateurs, c'est très bien. Décorer les saintes femmes qui ont consacré leur vie au soulagement de toutes les douleurs, c'est excellent. Entourer d'égards les nobles prélats qui, au cours de trente et quarante années passées sans répit sous le ciel brûlant de l'Indochine ont fait respecter et vénérer la France, c'est parfait. Encourager et même aider si possible l'enseignement privé que donnent à l'enfance indigène des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

religieux dignes et dévoués, c'est certes très opportun : mais capituler en tremblant sur le terrain politique devant une force financière et politique qui, consciemment ou non n'a cessé de nous égarer, de nous faire méconnaître les principes essentiels de notre idéal laïc et républicain, de nous entraîner derrière elle sur les voies de la domination indéfiniment maintenue où l'esprit colonial n'était que trop enclin à se porter, ce n'est pas faire une politique française : c'est faire une politique d'aveuglement et de capitulation.

Il n'est pas possible d'être républicain en France et réactionnaire aux colonies; c'est là folle gageure, et tel jeu n'a qu'un temps : un jour vient — il est venu — où l'indigène compare les échos sonores des proclamations et promesses inspirées du plus généreux libéralisme avec la situation qui lui a été faite sous l'influence de l'esprit réactionnaire le plus fermé aux réalités : ce jour-là, il nous taxe d'hypocrisie et semble bien avoir raison. Rien ne sert de déclarer que nous ne voulons pas « faire de politique » aux colonies. Si nous n'en faisons pas, d'autres se chargent d'en faire pour nous et nous imposent la leur.

On a dit que vous aviez reçu du gouvernement français l'ordre de suivre une politique intérieure en Indochine ménageant et respectant l'influence catholique. Il est assez naturel qu'après les expériences fort édifiantes faites en Alsace, en Syrie et ailleurs, nous ayons compris qu'une politique de concessions était partout nécessaire. D'ailleurs l'église catholique semble bien vouloir appuyer, en Extrême-Orient, vers une politique indigène libérale dont elle sent la nécessité et semble mieux comprendre aujourd'hui la logique chrétienne. Il est excellent d'entretenir les meilleurs rapports avec cette puissance religieuse qui est aussi une force politique redoutable; et il est juste et bon de rendre hommage à ses bons ouvriers qui se dévouent au bien. Tous ceux qui s'appliquent à relever moralement l'indigène, à lui donner un idéal, à le rendre meilleur en l'arrachant au matérialisme épais qui l'asservit aujourd'hui, doivent être encouragés et soutenus. Mais encourager, mais soutenir exclusivement ceux qui s'appliquent à cette tâche en répandant des croyances dogmatiques que nous respectons sans les partager et qui sont fort loin de donner satisfaction à tous les esprits, ménager et favoriser uniquement ceux qu'on redoute parce qu'on sait bien qu'eux ne vous ménagent pas, et sacrifier délibérément ceux qui, tout en respectant les « autres » veulent aussi faire quelque bien en servant l'idéal qui a fait la France grande et noble que nous aimons, et qu'ont toujours servi les hommes à qui elle donne aujourd'hui mandat de la représenter, ce n'est pas faire une politique française; il n'est pas possible que le Gouvernement

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de la Métropole ait donné à ses mandataires de telles instructions; il n'aurait su le faire sans se renier lui-même, et ce n'est certainement pas cette politique que vous avez jamais eu l'intention de suivre ici.

Je n'ai guère rencontré en Indochine qu'incompréhension et hostilité, parce que le seul fait d'y venir librement pour servir un idéal désintéressé suffit à rendre suspect et provoque une générale animosité. Le seul homme qui m'ait compris et témoigné de la sympathie m'a abandonné au premier signe parce qu'il était super-fonctionnaire avant tout. Mais lorsque je vous ai connu, j'ai senti aussitôt que vous étiez l'homme de cœur, sincère et bon, qui « comprendrait » et je sais que je ne me suis pas trompé. C'est pour cette raison que je me suis attaché à servir et défendre votre politique et que je me suis effacé chaque fois que mon action aurait risqué de la compromettre. Je ne cesserai de garder pour votre personne une très respectueuse mais profonde sympathie. Cependant vous n'avez rien changé à la situation que d'autres avaient créée. Vous ne le pouviez pas, je le sais, ou ne le pouviez que très difficilement. La présence, l'action de la Mission Laïque française en Indochine eût été grandement salutaire à ce pays et eût certainement exercé une influence profonde et des plus heureuses sur ses destinées. Vous l'aviez bien compris puisque vous aviez promis à cette œuvre les subventions nécessaires. Mais vous vous êtes heurté à M. R., il vous a présenté mon œuvre et ma personne sous le jour odieux que nous savons; vous étiez désarmé pour répondre, connaissant fort peu les faits, et ne pouviez que vous incliner devant l'opposition de ce haut fonctionnaire dont la longue expérience indochinoise et les grandes qualités administratives faisaient un auxiliaire indispensable de votre gouvernement. Permettez-moi cependant de vous dire très respectueusement, Monsieur le Gouverneur Général, qu'avant de prendre officiellement position et de s'engager « à fond » comme elle l'a fait avec moi, la Mission Laïque Française avait eu soin de se livrer à une enquête des plus approfondies. Les hommes éminents qui sont à la tête de cette œuvre avaient pris la peine — que M. R. n'a jamais prise — de lire la collection de ma Revue et de mes publications et de s'entretenir longuement avec moi, ce que M. R. n'a jamais fait. Il mettait au panier la Revue et les conférences du F. E. A. réservant tous ses soins à la lecture de l'*Avenir du Tonkin*, et n'a jamais eu avec moi jusqu'à notre dernière entrevue que quelques courts entretiens. Il préférait se faire renseigner par M. Louis M. qui s'est chargé de le documenter, en effet, magistralement... Et lorsque je lui ai offert, il y a quelques mois, une documentation plus sérieuse, il ne m'a pas honoré d'une réponse. Je comprends que vous ayez dû vous incliner devant

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

son « veto » à mon sujet, mais je suis un peu surpris de ce que vous ne l'ayez pas été davantage de la contradiction entre les jugements que portait sur moi M. R. et l'opinion qu'avaient bien voulu se faire de mon œuvre et de ma personne des hommes dont vous connaissez bien cependant la haute valeur morale et intellectuelle et la prudente circonspection... Le résultat, c'est que vous n'avez pu tenir vos promesses, et que le délégué de la Mission Laïque Française rentre... à ses frais comme il est venu. La tentative que vous avez bien voulu faire *in-extremis*, vingt-quatre heures avant votre embarquement, ne pouvait pas aboutir et n'a pas abouti. Mais son souvenir m'est précieux, parce qu'il est le témoignage de la bonne volonté sincère d'un homme au cœur excellent qui aurait voulu mais ne pouvait pas. Mais le résultat est ce qu'il est et ne saurait passer pour un succès.

Par mon rapport du 28 janvier, j'ai offert au Gouvernement Général la fondation de l'Institut de Toulon. J'allais jusqu'à proposer d'aliéner mon indépendance pour assurer le développement de l'œuvre qui ne saurait atteindre son but que si elle est nettement, ouvertement officielle, pour les raisons que j'ai dites dans ce rapport; je désirais aussi, en procédant de la sorte, la soumettre au contrôle financier de l'Agence générale de l'Indochine afin qu'il fût nettement établi que les ressources de l'œuvre étaient destinées à elle seule et qu'elle n'avait pas été conçue comme une organisation industrielle à mon profit. (C'était d'ailleurs une erreur de ma part, car la malveillance ne désarme jamais, et qu'on n'eût pas manqué de présenter cette initiative comme la création d'une prébende offerte au « camarade » Monet dont tous les efforts s'expliquaient alors lumineusement). J'avais cru que, devant la situation intérieure présente de l'Indochine, le Gouvernement allait aussitôt comprendre l'importance et la grande utilité de cette œuvre, m'en remercier et s'empresser de l'adopter. J'avais encore des illusions. Le Gouvernement ne s'y intéresse pas. C'est bien. L'œuvre est mort-née. C'est parfait. Je pensais qu'on enverrait quelqu'un sur place pour reconnaître l'immeuble, se rendre compte de l'installation et donner un avis. J'avais parlé du colonel annamite D.-H.-C. sur la suggestion que m'avait donnée son frère, M. le président D.-H.-T., qui a très chaleureusement approuvé mon initiative. On n'a envoyé personne, et vous m'avez dit qu'on avait objecté que Toulon était mal choisi parce que les milieux ouvriers de l'Arsenal présentaient un danger pour les étudiants!... L'Institut est à vingt minutes de la ville et une lecture même superficielle de nos imprimés suffit à montrer que nos jeunes gens ne seront *jamais* seuls et ne sauraient courir le moindre risque du fait de fréquentations qui leur seront impossibles. Je trouve d'ailleurs que le Gouver-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nement qui n'a rien fait pour résoudre ce très grave problème de la formation en France de l'élite annamite, se montre bien difficile et bien superficiel en de hâtives appréciations lorsqu'on vient lui proposer une organisation et un immeuble comme ceux que j'ai offerts. Vous avez bien voulu me conseiller de faire des démarches auprès du Ministère des Colonies pour faire adopter mon œuvre. Non, Monsieur le Gouverneur Général, je ne ferai pas de démarches; je n'aurais jamais dû en faire et n'en ferai plus; je ne veux pas me présenter en solliciteur qui vient quémander quelque avantageux appui, ou en commis-voyageur qui tient à placer sa marchandise. Au risque de me faire rire au nez, je ne crains pas de dire que si le Gouvernement *comprenait* la situation, c'est lui qui aurait dû faire des démarches auprès de moi. Cette affirmation qui paraîtra burlesque à beaucoup est cependant l'exacte expression de la vérité. On le comprendra peut-être plus tard. En attendant, je ne demanderai certainement rien. Si le Gouvernement qui n'a rien organisé, rien prévu, ne trouve encore rien de mieux à faire que de laisser tomber avec une moue dédaigneuse ce qu'on organise pour lui, il le laissera tomber et en gardera la responsabilité. S'il est trop préoccupé encore par des questions autrement urgentes de combinaisons politiques au jour-le-jour et d'équilibre sur la corde raide pour trouver le temps de se recueillir et d'accorder quelques minutes d'attention aux œuvres qui veulent préparer l'avenir, il ne s'en occupera pas et continuera sa vie précaire. C'est son affaire, ce n'est plus la mienne. Quand j'aurai englouti en cette merveilleuse « entreprise » encore quelques dizaines de milliers de francs, je fermerai et me reposerai sur mes lauriers de « requin » indochinois. J'en ai assez supporté, — plus qu'assez. Pour assurer, malgré tout, le succès des œuvres que je considérais comme nécessaires à la réalisation d'une *mission* que j'avais à remplir, j'ai supporté avec patience les insolences et les injures des Annamites et des Français indochinois. Ce n'est pas précisément conforme à mon caractère, mais j'ai supporté — j'ai presque tendu l'autre joue — parce que j'étais convaincu qu'il le fallait dans l'intérêt supérieur de la cause que je voulais, que je *devais* servir. Tout a une fin. Ceci dure depuis près de sept ans. C'est aujourd'hui fini. Il ne me restera plus, comme on dit à la barre, qu'à déposer mes conclusions. Je n'y manquerai pas. C'est un autre devoir, le dernier. Les expériences que j'ai faites en Indochine ne sont pas totalement dépourvues d'intérêt : si elles n'ont pas servi ici, elles serviront peut-être ailleurs. Et puis, à défaut d'autres choses évanouies, je laisserai au moins à mes enfants le témoignage d'un devoir accompli. Ceux-là — et d'autres — comprendront.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Gouverneur Géné-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ral, l'expression de mes sentiments très respectueusement dévoués [1].

Signé : Paul MONET.

Post-scriptum : Je joins au présent rapport une note relative à l'emploi de la main-d'œuvre indigène dans les plantations de Cochinchine.

NOTE RELATIVE A L'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE INDIGÈNE DANS LES PLANTATIONS DE COCHINCHINE.

Je n'ai pas l'intention de partir en guerre contre les planteurs. Il est absurde de crier à l'exploitation de l'indigène lorsque nous venons remplacer marais et brousse infects par rizières et hévéas. Mais l'emploi de la main-d'œuvre demande un contrôle très sérieux. On me reprochera de me mêler de ce qui ne me regarde pas. Ceci n'a pas d'importance, c'est un devoir patriotique à remplir : les événements de Canton ont eu pour origine de graves abus commis dans les usines anglaises. Nous pourrions faire un jour, en Indochine, des expériences du même genre. On amène en Cochinchine des coolies tonkinois victimes des inondations et qui sont dans le dernier état de misère physiologique : j'ai vu à Saïgon de ces détachements lamentables; c'est un spectacle honteux; ces misérables sont manifestement incapables de travailler quinze jours, ils sont déjà presque moribonds. Les recruteurs de coolies, qui sont payés « tant par tête » sont évidemment gens intéressants, mais leurs coolies le sont plus qu'eux; le contrôle médical du recrutement est manifestement insuffisant, les mailles du crible doivent être très fortement resserrées.

L'exploitation de cette main-d'œuvre donne lieu, dans certaines plantations de Cochinchine, à de graves abus. Je joins à ceci la copie fidèle d'une note qui m'a été remise par un Annamite dont je suis sûr; il est animé d'un bon esprit et sincère. Ces renseignements lui ont été données par plusieurs coolies qui désertent les plantations et viennent échouer dans les quartiers indigènes de Saïgon, où ils vivent, dans la misère la plus sordide, de la charité de leurs compatriotes; l'un d'eux, reçu pendant quelques jours par l'auteur de la note, était au dernier état de délabrement, couvert de plaies et atteint de conjonctivite et du béri-béri. On lui a, paraît-il, refusé l'hos-

1. Voir la note du 3 octobre dernier suivant ce rapport.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pitalisation sous des prétextes administratifs (manque des papiers nécessaires, etc...). Il y a maintenant à Saïgon un fort contingent de ces misérables qui ne reverront jamais le Tonkin. Les « leaders » annamites sont au courant de cette situation, mais attendent, paraît-il, pour en parler, que ce contingent soit devenu plus important encore et que des désordres, qu'ils s'emploieront au besoin à provoquer, en soient sortis. Ces lamentables victimes sont, en attendant, d'excellents éléments de propagande anti-française, et par suite d'agitation.

Il semble bien que *l'inspection du travail soit très insuffisante.* Un administrateur chef de province, déjà surchargé de besogne par ces seules fonctions, ne peut assumer en même temps, malgré toute son activité, l'inspection du travail pour toutes les provinces de la Cochinchine. (Un deuxième inspecteur a été nommé récemment, c'est encore très insuffisant).

Je sais de *très bonne source* (française), que des coolies désertent en masse des plantations et se réfugient dans les forêts, préférant s'y faire tuer parfois par les Moïs que de regagner leur bagne. Les suicides sont très fréquents (une moyenne de 8 à 10 par mois dans certaines plantations). On a trouvé assez récemment dans la forêt sur le terrain d'une de ces plantations sept cadavres qui n'ont pas été identifiés. Une bande d'environ 500 coolies a incendié l'an dernier les cai-nha des « cai » et s'est portée sur le chef-lieu (province de l'est cochinchinois) pour se plaindre au chef de province.

Les « assistants » envoyés de Paris par les Sociétés pour le contrôle de l'exploitation sont trop souvent de jeunes « fils à papa » qui ignorent tout de l'indigène, deviennent vite fumeurs d'opium et débauchés, et doublent leur traitement par ce qu'ils touchent sur place pour rester silencieux.

Je publie sans la modifier la note qui m'a été remise. Je n'en fais aucun commentaire. Sa lecture émouvante suffit. *Elle n'exagère rien.* Ces faits m'ont été confirmés de différents côtés, par des Français très bien renseignés et dignes de toute confiance aussi bien que par des Annamites.

Plantation de caoutchouc

de..... (établissement n° ...).

Avant le départ du Tonkin on a promis de donner aux coolies du riz gratuitement, mais à la plantation on leur fait payer le riz en coupant leur solde... Le riz y est vendu à crédit par les femmes de « cai » ou de surveillants à 2 piastres le hôc. Ce riz est extrêmement mauvais.

Les denrées sont aussi vendues à crédit à prix d'or par les femmes de « cai » ou de surveillants.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Chaque coolie doit faire sa cuisine lui-même.

Comme boisson les coolies n'ont autre chose que l'eau des sources et des ruisseaux; quelques-uns préparent leur boisson avec des feuilles de plantes sauvages des forêts.

Les coolies sont maltraités par les « cai » annamites et les surveillants français.

Le contrat est fait pour trois ans, mais la société a trouvé le moyen de le prolonger pour quatre ans car elle déduit tous les dimanches et les jours de fête où l'on ne travaille pas. (Ces jours de chômage ont été fixés pour le repos des « cai » et surveillants et non pour celui des coolies).

Mais après quatre ans les coolies survivants n'ont pas le moyen de retourner dans leur pays, car ils n'ont pas d'argent et de vêtements. Ils sont obligés de rester en renouvelant le contrat.

La solde a été fixée à 12 piastres par mois, mais les jours de maladies et les jours de congé ne sont pas payés.

Chaque mois leur solde est coupée de 0 p. 50 pour rembourser l'avance de 6 piastres qu'ils ont reçue avant leur départ.

Il a été promis que leur part d'impôt personnel sera réglée par la Société tous les ans pendant la durée du contrat. Mais on n'a pas tenu la promesse, de sorte que leurs parents sont obligés de payer leur part d'impôts dans leur village.

Lorsqu'ils sont malades ils sont très mal soignés.

D'une part ils sont maltraités, d'autre part ils sont mal nourris, et exposés à toutes les chaleurs, et aux pluies dans le travail, ils sont malades en grand nombre et beaucoup meurent.

Lorsqu'un coolie meurt, le surveillant ordonne aux coolies de l'enterrer dans la montagne sans jamais visiter le cadavre. Les morts sont enterrés avec leur vieille natte, sans cercueil, et même quelquefois sans natte. On charge quatre coolies de porter et d'enterrer les cadavres. Pendant le jour ils remplissent cette charge avec un peu de soin, mais pendant la nuit ils prennent souvent une corde, l'attachent au cou du cadavre et le traînent de la plantation à la forêt où ils l'enterrent à la hâte en laissant quelquefois le crâne, les pieds, les mains du mort près de la surface du sol. La nouvelle de la mort des coolies n'est pas communiquée à leur famille par mauvaise intention de la Direction de la Société.

Les coolies qui se sont sauvés sont maltraités durement lorsqu'ils sont arrêtés. A la première ou deuxième récidive on les met en prison.

Les coolies femmes sont chargées de faire le nettoyage des logements des coolies hommes à qui elles se prostituent pour un peu d'argent.

N'ayant aucune distraction saine, les coolies se livrent aux jeux d'argent le soir, où ils se ruinent réciproquement. Les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« cai » jouent aussi avec les coolies. Ils les oppriment et les dépouillent dans le jeu.

Lorsque les coolies ont de l'argent, les « cai » leur demandent de le leur prêter; s'ils ne leur donnent pas satisfaction, les « cai », cherchent à les maltraiter et à les faire punir.

Les fautes commises par les coolies sont punies d'une façon très brutale. Ils sont frappés avec des bâtons, à coups de pied, à coups de poing et sont obligés de payer des amendes en argent. Les amendes sont fixées de 0 p. 40 (un jour de solde) jusqu'à 2 p. 40 (six jours de solde).

Le secrétariat de la plantation censure brutalement les correspondances des coolies. Leurs lettres à leurs parents et amis doivent être présentées ouvertes au secrétariat d'où on les expédie après avoir fait cette censure inhumaine. Leurs lettres ne sont pas expédiées et sont déchirées ou brûlées par le secrétariat lorsqu'elles contiennent des expressions de la douleur, de la misère, des mauvais traitements dans les plantations. Dans ce cas les auteurs de ces lettres sont durement maltraités par les « cai » et les surveillants.

NOTE 1

Toulon, 3 octobre 1927 : A l'heure où je rassemble ces documents, l'Institut Franco-Annamite de Toulon est mort-né : le Gouverneur Général n'a pas cru devoir s'en occuper; M. Varenne a écrit à un de nos amis communs : « M. Monet est rentré en France après avoir posé ici les jalons d'une œuvre qu'il veut fonder à Toulon dans une propriété lui appartenant où on installerait une sorte de Foyer pour la jeunesse annamite des écoles. C'est sans doute à ce projet que tu fais allusion dans ta lettre. Ce projet est-il réalisable? cela me paraît fort douteux; la ville de Toulon ne me paraît pas précisément indiquée pour y installer une œuvre de ce genre. En tout cas c'est le Ministère qu'il faut chercher à convaincre; pour ma part je ne ferai pas d'opposition. »

Le Gouvernement général veut bien ne pas faire d'opposition à ce que je travaille pour lui, pour l'Indochine, pour la France. Il est bien aimable. Mais le seul fait de s'abstenir est une opposition, et la plus forte de toutes, aux yeux des Annamites timorés. Malgré les doutes du Gouverneur Général, l'œuvre était réalisée de A à Z : les vues ci-jointes en donneront un aperçu. Il n'y manque plus que les élèves : les Annamites anti-français continuent à obéir au mot d'ordre de B.-Q.-C., les autres persistent à attendre que le Gouvernement ait pris position... et celui-ci... regarde. Il n'a pas tout à fait tort, dans ces conditions, de douter du succès.

Je publie ci-après la liste des membres souscripteurs et trois articles extraits du 1er numéro de notre bulletin bilingue. Les souscriptions auraient été vingt fois plus élevées si le Gouvernement avait donné l'exemple en nous aidant. La somme minime à laquelle nous sommes parvenus a été dépensée en frais de traversée et de salaire de personnel inemployé, en frais de propagande et d'installation. Nos soixante-dix places d'élèves sont vides.

On nous dit que le Gouvernement général appuie fortement le projet tout récent (de M. le Sénateur Honnorat) de création d'une Cité universitaire à Paris pour les étudiants annamites. C'est très bien. Mais il n'y aurait pas eu double emploi : ce projet concerne les étudiants de l'enseignement supérieur, jeunes gens déjà formés. Le nôtre intéresse les enfants

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de 10 à 18 ou 20 ans (jusqu'aux deux baccalauréats) qui *sont à former entièrement* intellectuellement et *surtout moralement*. Il aurait même été tout indiqué de considérer cette œuvre domme le prolongement naturel de la nôtre.

On prévoit que l'Indochine aurait vingt chambres à cette « Maison de la France d'outre-mer », ce qui porterait sa contribution à *un million de francs*, non compris les traitements du Directeur et du personnel, contribution qui serait doublée si l'on ajoute des chambres pour les étudiants fils de Français d'Indochine : le projet est sur le point d'aboutir. Pour l'I. F. A. T., nous offrions l'immeuble et ne demandions qu'une aide pécuniaire insignifiante : le projet n'est même pas examiné...

Mais... il y a, à Hanoï, une école officielle des Beaux-Arts et une école privée dite Conservatoire de Musique, qui vient de recevoir une subvention de 16.000 piastres et la Cochinchine vient de s'offrir une superbe et indispensable collection de « *curios* » *chinois* (Collection H. à Saïgon) achetée tout récemment au prix de 45.000 piastres (à 13 fr. la piastre), somme presque double de l'estimation des experts. par souscription publique officiellement appuyée par le Gouverneur qui a envoyé une circulaire dans ce sens à tous les chefs de provinces.Elle a trouvé 80.000 piastres pour subventionner... le théâtre!plus de 10.000 piastres pour la réception des officiers du *Primauguet*... Mais elle n'a pu trouver six centimes pour m'envoyer une lettre me répondant aimablement qu'elle ne donnerait *rien* pour la formation morale de la jeunesse annamite.

NOTE 2

Toulon, novembre 1927. — Les derniers journaux reçus d'Indochine nous ont apporté le récit des événements suivants qui se sont déroulés le 26 septembre dernier à Phu-Riêng (à une centaine de kilomètres de Saïgon) sur la concession Michelin : « Lundi matin, comme d'habitude, de bonne heure, M. M..., rassembla ses hommes pour l'appel et leur distribua à chacun leur part de travail après leur avoir donné leur dose de quinine. Mais à peine eut-il tourné la tête qu'il reçut un coup de coupe-coupe dans le dos et, comme à un signal donné, une centaine de coolies se ruèrent sauvagement sur lui et le frappèrent avec leurs instruments de travail. Aux cris poussés par la victime, M^me^ M..., qui habitait avec son mari dans la plantation, courut chercher le revolver de son mari et courageusement revint en toute hâte sur les lieux où M. M..., gisait déjà dans une mare de sang, entouré toujours par la bande de lâches agresseurs. M^me^ M..., malgré l'horrible spectacle qui s'offrait à ses yeux, ne perdit nullement son sang-froid et essaya de faire feu sur les attaquants. A la vue de l'arme et de l'attitude courageuse de M^me^ M..., les coolies, qui étaient au nombre d'une centaine, s'enfuirent vers la maison du directeur de la plantation M. M..., malgré la gravité de ses blessures, saisit le revolver des mains de sa femme et tira par trois fois dans la direction des fuyards qui se trouvaient déjà hors de portée. Puis, se retournant vers sa femme, il prononça ces mots : « Laisse-moi, cours avertir le directeur, ils sont tous décidés à nous tuer ». C'est alors que le directeur de la plantation, qui se trouvait dans sa maison avec un autre de ses assistants, M. B..., sautèrent sur leurs fusils et firent feu sur la bande des révoltés qui s'enfuirent dans la forêt; toutefois, trois d'entre eux se dirigèrent vers M. B..., qui, en trois coups de feu, les abattit. L'alarme fut immédiatement donnée et les autorités de Thudaumot et Bienhoa mises au courant de la révolte mirent sur pied la troupe de la garnison provinciale. Une véritable chasse à l'homme s'organisa dans la forêt de Nada. Les anciens coolies qui sont tous Cochinchinois et les Moïs de la contrée prêtèrent main-forte à l'expédition qui put arrêter environ une trentaine de fuyards, non sans beaucoup de difficultés; quelques-uns d'entre eux qui opposèrent une vive résistance, furent atteints par des balles. M. M..., dont l'état était des plus critiques, fut immédiatement dirigé sur la clinique A... où la victime expira hier après-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

midi.» (Article du *Saigon Républicain* reproduit par l'*Indochine républicaine* du 6 octobre 1927).

Le journal de M. le Marquis de M., à Hanoï, a brièvement rendu compte de ce fait en deuxième page sous le titre : « Qu'est-ce que cette histoire? » Il est dit, dans cet articulet « qu'une centaine de coolies tonkinois ont assailli sans raison le surveillant M... » et que « des poursuites sont organisées pour rechercher les bandits dispersés en forêt. »

L'*Echo Annamite* du 20 octobre, commentant ce fait douloureux, cite la plainte d'un ancien infirmier de la même plantation : « Ayant passé plus de cinq mois dans cet enfer, je connais les conditions de vie des misérables coolies, les mauvais traitements dont ils souffrent ainsi que les secrétaires et les infirmiers. Je me réserverai le droit de livrer tous ces secrets à l'opinion publique par tous les moyens mis à ma disposition » et ajoute : « ...dans d'autres plantations, les coolies sont maltraités au point que, les jours du Têt (1) même, on fait pleuvoir sur eux des coups de rotin et de nerf de bœuf pendant qu'ils participent aux jeux et divertissements (?) organisés par les « patrons » ».

...« Chez certains « patrons » les coolies malades sont forcés d'aller au travail sous peine de voir supprimer leur ration de riz (le riz est distribué aux coolies par leurs employeurs; cette denrée ne se vend pas dans les plantations), excepté seulement ceux qui sont très gravement malades et, bien entendu, ceux qui sont sur le point de mourir!

... «Nous comprenons bien pourquoi il y a soixante-deux morts par mois dans la plantation Homberg à Budop... M. l'inspecteur du travail L..., a fait à ce sujet une enquête; mais, nous l'avions prévu, elle n'a abouti à aucun résultat : c'est le sort de la plupart des enquêtes officielles de cette espèce. Le médecin qui devait fournir son rapport serait embarrassé, paraît-il, pour dire une partie de la vérité. Tout en reconnaissant que des mutilations volontaires chez les coolies s'étaient bien produites, il prétendait qu'elles avaient eu lieu à Quang-Loï et non à Budop. Evidemment, quand il nous est interdit de pénétrer dans ces plantations, voire de nous en approcher, il nous est difficile de renseigner le public avec une exactitude extrême sur les faits qui s'y passent. Il n'en demeure pas moins que les coolies y sont soumis à des régimes pires que l'esclavage. Quoi d'étonnant, dans ces conditions, à ce que beaucoup d'entre eux se mutilent volontairement, étant donné que c'est là leur unique ressource pour arriver à la résiliation de leur contrat, aux clauses draconiennes pour eux? Il est vrai qu'il leur reste aussi celle de se révolter contre leurs surveillants, à la moindre occasion, sous les prétextes les plus futiles en apparence. Voilà le mal. Quand songera-t-on à y remédier sérieusement?... »

Il faut évidemment tenir compte du parti-pris des journaux d'opposition indigènes et n'accueillir qu'avec prudence les dires d'un employé congédié dont le silence a, d'ailleurs, été acheté depuis. Mais nous sommes, encore une fois, certain de l'authenticité des faits que nous avons relatés dans notre rapport à M. le gouverneur général Varenne; nous savons par expérience personnelle, tout le dévouement touchant et l'attachement durables qu'on peut attendre des coolies tonkinois traités avec bienveillance et sommes convaincu de ce que les malheureux qui se portent à de telles extrémités ne sont pas « des bandits » agissant « sans raison », mais bien des désespérés poussés à bout par une trop longue misère et parvenus, sans aucun recours possible, au fond de la détresse humaine. Nous pensons que MM. Michelin, Homberg et autres ont dû donner les ordres et prévoir l'organisation nécessaires pour que leurs employés et ouvriers indigènes soient traités avec justice et bonté, mais nous croyons aussi que ce qui se passe sur leurs plantations échappe totalement à leur contrôle et est inconnu d'eux. Il appartient aux autorités locales d'agir énergiquement et, s'il le faut, au Parlement, de contraindre le Gouvernement à donner des ordres formels pour qu'il soit mis fin à la situation présente.

1. Période des fêtes de la nouvelle année annamite.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT N° 2

RAPPORT

A M. le Gouverneur général Alexandre VARENNE

(Reprise de l'œuvre du Foyer des Etudiants Annamites de Hanoï)

(10 juin 1926)

Rapport de M. PAUL MONET, Fondateur du Foyer des Etudiants Annamites de Hanoï, chargé de mission par le Ministre des Colonies et délégué de la Mission Laïque Française en Indochine.

A M. le Député ALEXANDRE VARENNE, Gouverneur général de l'Indochine Française.

10 juin 1926.

Monsieur le Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit :

J'ai fondé à Hanoï il y a cinq ans l'œuvre du « Foyer des Etudiants Annamites » dont le but est exposé sommairement aux statuts approuvés par M. le Résident Supérieur au Tonkin, le 6 mai 1922 et plus complètement à la conférence publiée au N° 1 de la *Revue du F. E. A.*, pages 19 à 75.

Cette œuvre est destinée au développement moral du peuple annamite par sa jeunesse. Entre les disciplines de l'ancienne civilisation et celles de la nouvelle, un hiatus se produit : le changement est trop brusque et la rencontre des deux grands courants crée parfois dans les esprits des tourbillons dangereux : il est nécessaire de donner aujourd'hui à ce peuple une morale rationnelle positive et pratique, — étrangère — mais non hostile — à toute confession religieuse, permettant de l'amener progressivement, comme par un plan incliné, des anciennes doctrines aux nouvelles en lui montrant qu'elles

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ne sont pas contradictoires les unes aux autres mais bien complémentaires, et unanimes à lui apprendre le dévouement de chacun pour tous, l'effacement de tous les intérêts personnels égoïstes devant l'intérêt général. En lui montrant que les « droits de l'homme » impliquent nécessairement les « devoirs du citoyen », nous lui ferons comprendre que l'adoption de nos principes individualistes n'implique pas le rejet de la morale confucéenne de l'obéissance et du respect, mais en donne au contraire une meilleure application.

C'est seulement ainsi que nous éviterons que les nouvelles générations annamites, en acquérant notre civilisation scientifique, perdent le respect de leurs parents, de leurs ancêtres, oublient même jusqu'aux règles de la plus élémentaire civilité : et, ayant perdu la morale de leurs ancêtres sans avoir pu encore s'assimiler la nôtre, égarées par leur vanité nationale, méconnaissent demain tout ce qu'elles nous doivent et ne courent aux abîmes en nous y entraînant avec elles.

Pour excellente et soutenue que soit l'œuvre accomplie dans ce sens par l'enseignement officiel, elle ne saurait suffire. La tâche est beaucoup trop vaste et l'action de cet enseignement trop restreinte dans l'espace et dans le temps. Mon œuvre atteignait non seulement les étudiants au sens le plus large du mot (élèves des différents établissements scolaires ou universitaires quels qu'ils soient) à partir de 17 ans, mais aussi les anciens étudiants (jusqu'à 30 ans) employés dans les différentes administrations ou dans l'industrie et le commerce. Elle confirmait et développait considérablement les principes moraux reçus à l'école par des jeunes gens qu'un éloignement prématuré de leur famille prive le plus souvent de l'application journalière et des commentaires nécessaires pour rendre ces principes « vivants ». Cette œuvre est strictement neutre au point de vue religieux (cf. *Revue du F. E. A.*, nº 1, p. 54 et nº 3, p. 208 à 213). Elle procédait par conférences de culture morale (civilisations orientale et occidentale), de culture générale (philosophie scientifique vulgarisée, et sciences appliquées à l'industrie), par réunions d'entretiens familiers (sur l'honneur, le devoir, la conscience, la sincérité, etc...), et par des excursions à des monuments historiques et surtout à des établissements industriels, par lesquelles je m'efforçais d'orienter le plus possible cette jeunesse vers l'agriculture, le commerce et l'industrie. Le compte-rendu de l'activité du F. E. A. pendant l'année 1922-1923 publié au Nº2 de notre revue, pages 175 à 237 montre ce qu'a été notre effort au cours de cette année où nous avons donné près de 70 conférences, excursions ou réunions de différente nature.

A tout instant, par notre action personnelle directe au cours d'entretiens particuliers comme par ces réunions collectives,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nous nous efforcions de montrer à ces jeunes gens tout ce que la France fait pour eux en appliquant dans ce pays son plan généreux : plan d'émancipation graduelle, sincère, mais très progressive et *prudente* dont seul leur développement moral peut rendre possible, à une date indéterminée et peut-être encore lointaine, la réalisation complète, but élevé de notre effort politique en ce pays. C'est au développement d'un esprit patriotique par et pour le loyalisme et la reconnaissance la plus complète envers la France que je travaillais sans cesse, convaincu que par là seulement nous donnerons à ces jeunes gens l'amour du dévouement à un but élevé, de la sincérité envers les autres et envers eux-mêmes, de la conscience professionnelle surtout, qui leur font trop souvent défaut. Mon œuvre était donc essentiellement une œuvre très active, complète et étendue de propagande française. Elle était la collaboratrice bénévole, l'auxiliaire *indispensable* du gouvernement par la réalisation d'une politique indigène aussi délicate que celle que nous appliquons ici (cf. *Revue du F. E. A.*, N° 1, p. 29, 33, 109, 113; N° 2, p. 69, 81, 97, 99 à 111, 137, 177, 195, 201, 209, 211, 219, 231, 247; N° 3, p. 91 à 127, 129 à 135, 139, 255; N° 4, p. 115, 123, 135, 137, 157, 171; N° 5, p. 323, 375, 401, etc...).

Notre action, d'ailleurs, ne se bornait pas à la jeunesse. Par la publication de notre *Revue du F. E. A.* elle visait tous les Annamites un peu cultivés : mandarins, fonctionnaires, commerçants... Tous les habitants de ce pays ont eu en tout temps le goût de la lecture et de l'étude dans les ouvrages en caractères chinois. Ils sont aujourd'hui à peu près complètement démunis à ce point de vue. Il est grandement nécessaire de combler ce vide important, et c'est là un moyen d'action très puissant sur la masse. Nous nous efforcions d'y parvenir par une Revue de plus de 300 pages, illustrée, entièrement bilingue (ce qui est, ici, une innovation), présentant les textes français et annamites de chaque article en regard, avec correspondance par paragraphes, ce qui aidait puissamment à la diffusion du français dans ce pays. Elle publiait nos conférences et entretiens, des articles de culture morale, des romans, poésies, pièces de théâtre, etc., et particulièrement des articles destinés à propager parmi la masse annamite le goût des réformes administratives et des progrès de toute nature que veut réaliser notre gouvernement (voir par exemple, dans le N° 3 les articles : « Quelques visites à des villages annamites et « L'hygiène infantile »).

Enfin, l'action de cette Revue était elle-même étendue et prolongée par une *série de publications bilingues* dite « Collection F. E. A. » destinée à répandre parmi les Annamites la connaissance de nos plus beaux auteurs français afin de per-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mettre la diffusion des idées morales qui sont à la base de notre civilisation et de faire mieux comprendre et aimer notre langue.

Une telle œuvre est absolument nécessaire dans ce pays, parce qu'il est l'héritier d'une civilisation très ancienne et affinée et possédant une culture propre, ce qui n'est pas le cas dans nos autres colonies, du moins à un degré égal. La substitution brusque d'une civilisation à l'autre comporte une période critique qui peut avoir les plus graves inconvénients. Il appartient, croyons-nous, à des esprits politiques avisés, de savoir comprendre l'importance primordiale de ces problèmes moraux et d'entreprendre avec décision leur solution aussi complète que possible, assurant ainsi la stabilité et la pérennité de leur œuvre politique actuelle, sans se contenter des résultats immédiats d'une action qui ne saurait avoir la profondeur voulue et dont les effets seraient éphémères si elle ne tenait pas compte de ces facteurs abstraits, de ces « impondérables » dont l'influence est capitale, et n'abordait pas résolument et avec la mise en œuvre de tous les moyens nécessaires l'action sur le domaine moral *qui est le seul important*. Nous croyons qu'un Gouvernement français ne peut pas, dans un pays comme celui-ci, se désintéresser de ces questions et s'en remettre, pour ce genre d'action, à des œuvres de caractère religieux qui doivent certainement, à quelque confession qu'elles appartiennent, être favorisées, si elles sont françaises, mais dont l'action, trop spéciale pour être assez étendue, échappe d'ailleurs en grande partie à son contrôle et ne converge pas nécessairement avec la sienne. Une telle œuvre doit être en dehors — au-dessus même — des questions religieuses, et conduite avec l'esprit de la France républicaine et libérale selon les concepts modernes de la critique scientifique et orientée vers le développement d'un esprit positif et rationnel de solidarité agissante, de dévouement réel aux idées généreuses que la France démocratique représente ici comme partout.

Enfin, le danger que peut présenter la propagande communiste de plus en plus active, disposant de moyens financiers importants et suscitant adroitement quelques ambitieux tout disposés à créer des troubles pour les exploiter à leur profit, souligne plus que jamais la nécessité d'une œuvre privée, mais ouvertement soutenue par le Gouvernement, pour exercer sur les indigènes une action profonde et étendue dénonçant à tout instant la nocivité de ces théories et sachant employer à cet effet l'influence d'un Français non fonctionnaire pour qui les Annamites ont estime et sympathie en raison du dévouement désintéressé qu'il leur a de longtemps témoigné. Mon œuvre n'a cessé, depuis ses débuts, de montrer aux indi-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

gènes le danger de ces propagandes et de les mettre en garde contre leurs désastreux effets (voir conférences et nombreux articles de la *Revue du F. E. A.*). Ainsi comprise, elle peut être un levier puissant entre les mains du gouvernement local.

Le F. E. A. est installé dans un local du Protectorat pour lequel il a fait des frais d'aménagement élevés (12.000 piastres environ). Il comporte salle de lecture, bibliothèque de 1.200 volumes, bureaux, salle de réunion, jeux, cinéma avec groupe électrogène, billards, logement et restaurant (tenus par un gérant à son profit) où il reçoit des pensionnaires. Un comité de patronage composé de hautes personnalités françaises et annamites est à sa tête; le Foyer compte déjà environ 1.500 membres en y comprenant les membres fondateurs, bienfaiteurs et donataires parmi lesquels figurent un grand nombre de mandarins du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine et particulièrement S. M. KHAI-DINH qui avait adhéré avec le plus grand empressement (voir sa lettre autographe au N° 1 de la *Revue*, p. 4 à 17). Je l'ai fondé en comptant surtout sur mes ressources personnelles aidées au début, par un crédit non renouvelable que j'avais obtenu, au moment de l'armistice, sur l'œuvre des Foyers, introduite par les Américains et largement représentée en France pendant la guerre (*Revue du F. E. A.*, N° 1, p. 65, 123, 126). L'origine américaine de ces fonds ayant servi de prétexte à des attaques contre mon œuvre, j'y ai complètement renoncé (cf. *Revue du F. E. A.*, N° 3, p. 204 à 208). La situation financière est exposée aux tableaux publiés aux N° 1, p. 193, N° 2, p. 238, N° 3, p. 264, N° 4, p. 280 et N^{os} 5-6, p. 527 de notre *Revue*.

J'ai dû, faute de ressources, licencier la majeure partie du personnel, cesser la publication de la *Revue*, et rentrer en France.

Depuis cette époque mon œuvre a été l'objet des vives félicitations et des encouragements les plus précieux de M. le Ministre des Colonies DALADIER et de M. le Député FONTANIER (cf. *J. O.*, du 24 décembre 1924, p. 4.763 à 4.766), de MM. les Députés MOUTET, B. DIAGNE, F. BRUNET, A. BRUNET, de M. le professeur A. AULARD, de M. Ferdinand BUISSON, de MM. les professeurs LÉVY-BRUHL et SYLVAIN LÉVI, etc... La Ligue de l'Enseignement, après une étude approfondie, lui a exprimé par écrit son entière approbation et l'a assuré de tout son appui, la Mission Laïque Française, lors de son assemblée générale en décembre dernier, a exprimé officiellement dans les termes les plus élogieux son intention d'étendre, par cette œuvre et des succursales à créer, son action en Extrême-Orient; elle m'a demandé, en attendant de pouvoir réaliser ce projet, d'être son délégué en Indochine.

J'ai l'honneur de demander au Gouvernement Général pour

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cette œuvre de propagande française concernant non seulement le Tonkin, mais toute l'Indochine :

1° L'attribution d'une subvention annuelle de 15.000 piastres (15.000 p.) pour le Foyer proprement dit, la *Revue* et la série d'éditions bilingues;

2° L'octroi de mille à deux mille abonnements pour la *Revue* (établissements scolaires, résidences, administrations diverses);

3° L'attribution à la Mission Laïque Française d'une subvention représentant les frais de direction dont l'estimation serait faite par le Gouvernement Général.

Je serais heureux de recevoir toutes indications utiles du Gouvernement sur l'orientation à donner à l'œuvre, les propagandes à faire et les idées à présenter dans notre *Revue* pour aider à la réalisation de telles ou telles réformes (comme nous le faisons déjà), de me conformer à ces indications, et d'adopter telle ou telle modification qu'il voudrait bien nous suggérer dans l'ensemble ou les différents détails. De plus mon œuvre étant rattachée à l'A. F. I. M. A. (art. 23 des statuts), je serais prêt à donner un concours actif et efficace à certaines œuvres philanthropiques privées, mais d'inspiration gouvernementale rattachées aussi à cette Société.

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, Monsieur le Gouverneur Général, une audience particulière au sujet de la présente demande, et je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments très respectueusement dévoués.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT N° 3

LETTRE

à M. le Gouverneur général Alexandre Varenne

(29 juin 1926).

Saïgon, le 29 juin 1926.

Monsieur le Gouverneur Général,

Je me suis permis de vous exprimer hier, par un télégramme la stupéfaction et la vive indignation que j'ai ressenties en apprenant tout récemment qu'un arrêté du Protectorat du Tonkin avait donné — ou allait donner — à M. J., pour une durée de trois ans, la direction du *Foyer des Etudiants Annamites* de Hanoï. Je suppose que vous l'ignoriez lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir à Dalat, car vous n'auriez certainement pas manqué de me le faire savoir tandis que, après m'avoir exprimé le désir de me voir rester quelque temps en Cochinchine « pour y exercer une action politique salutaire sur les milieux indigènes », vous m'avez donné l'espoir que je pourrais reprendre, après ce purgatoire qu'aucun péché ne justifie, la direction de mon œuvre dans quatre ou cinq mois.

Vous saviez, en effet, que la Mission Laïque française avait, sur vos promesses, décidé d'adopter cette œuvre, *sous ma direction*, et l'avait annoncé officiellement, lors de sa dernière assemblée générale, où j'ai eu l'honneur de faire une conférence sur l'Indochine aux très hautes personnalités républicaines qui composent le Conseil d'Administration de cette œuvre importante. Vous aviez reçu, deux mois auparavant, la lettre du 12 octobre de M. le ministre des Colonies « attirant d'une façon toute spéciale votre attention sur mon œuvre de Hanoï et insistant vivement auprès de vous pour la réalisation de mes désirs ». Vous aviez bien voulu me promettre verbalement, puis par écrit (par votre lettre du 17 octobre) que vous

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vous occuperiez, avec toute la diligence possible, de la réalisation du projet conçu par la Mission Laïque française en accordant à cette œuvre la subvention nécessaire pour qu'elle pût assurer en Indochine la création et la direction d'établissements importants analogues à ceux qu'elle possède déjà à Alexandrie, au Caire, à Salonique, à Beyrouth, etc... Vous saviez aussi que, pour des raisons sur lesquelles je vous demande la permission de revenir plus loin, ces promesses n'ayant pas été tenues, j'avais dû m'embarquer à mes frais et venir ici sans aucun traitement de qui que ce soit — faisant un sacrifice pécuniaire des plus lourds après tous ceux que j'avais faits pour mon œuvre depuis six années, laissant en France ma femme et mes quatre enfants — pour tenter un effort désespéré afin de sauver cette œuvre... en pleine confiance dans la loyauté de notre Gouverneur Général et dans la sincérité de ses promesses.

Depuis nos entrevues, vous n'ignoriez pas non plus, Monsieur le Gouverneur Général, que, pendant que j'étais à Hanoï, fournissant douze à quatorze heures de travail quotidien pour cette œuvre (où j'assurais seul la publication d'une revue bilingue illustrée, de trois cents pages, d'une série d'éditions bilingues, les conférences et excursions hebdomadaires auxquelles participaient régulièrement de deux à trois cents jeunes gens, une nombreuse correspondance, la surveillance d'une comptabilité très stricte, le fonctionnement d'une bibliothèque de plus de mille volumes et d'un cinéma dont j'ai doté l'œuvre, la discipline intérieure des salles de réunion, logements, réfectoires, les longs et très fréquents entretiens avec les étudiants pour lutter sans cesse contre leur vanité, leur turbulence, leur montrer inlassablement l'excellence de l'œuvre française en ce pays, calmer les impatiences, dissiper les malentendus, payé seulement des pires attaques et des calomnies incessantes qui présentaient mon œuvre au public sous un aspect absolument opposé à celui de la vérité vous n'ignoriez pas que pendant ce temps, mes intérêts laissés en France et confiés à des tiers périclitaient, qu'on profitait de mon absence pour me dépouiller, et que je subissais de ce fait, sur ma fortune personnelle des pertes très importantes dépassant un million de francs (je pourrai apporter, devant les Tribunaux des preuves de ces faits, et le capitaine S. votre officier d'ordonnance, qui habitait à Paris, 44 rue Monge, un des immeubles que j'ai dû vendre à bas pris pour faire face aux nécessités du moment peut vous en donner un témoignage partiel).

Il est assez désobligeant pour moi de vous rappeler ces faits et de vous signaler que, pour cette œuvre dont je suis aujourd'hui frustré sans un mot de remerciement, j'ai sacrifié ma

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

carrière d'officier. — dont j'avais beaucoup à attendre — ma fortune, ma réputation et la santé des miens que j'achève aujourd'hui de dépouiller de leur patrimoine pour en mettre les derniers vestiges au service de la France et de l'Indochine. Il est encore plus désobligeant pour vous-même et pour moi que je doive vous dire ici que, chargé de mission par le ministre des Colonies et délégué de la Mission Laïque française, je vis, par ces temps de piastre à vingt francs, dans un hôtel indigène de cinquième ordre, vais à pied pour économiser les frais de pousse-pousse et, entre deux articles ou conférences défendant malgré tout, auprès des indigènes, l'œuvre française et votre politique en Indochine, me livre à d'humbles lessives dans la cuvette de ce qu'il est convenu d'appeler ma chambre... méditant sur les inconvénients qu'il peut y avoir à se ruiner pour son pays, et me consolant à la pensée que tant d'efforts auront au moins abouti au service d'une rente de cent mille francs à M. J., sans profession, à Hanoï, à qui M. le Résident Supérieur aurait confié la charge de tuer l'œuvre en la maintenant définitivement à l'état de léthargie où j'avais dû la mettre il y a deux ans.

Vous avez bien voulu, Monsieur le Gouverneur général, me promettre de lire vous-même le dossier que je vous ai remis, constitué par la collection de ma *Revue du F. E. A.* quelques brochures, et un rapport exposant le but général de l'œuvre. Vous savez donc certainement aujourd'hui ce qu'était celle-ci : une Université libre procédant par voie de conférences (sociologie, morale, philosophie scientifique, sciences appliquées) et de publications bilingues, appelée à rayonner sur toute l'Indochine et à exercer une action profonde et durable sur l'élément indigène, en restaurant l'ancienne morale dans toute sa pureté avec son élévation première, en faisant aimer et apprécier la France et son œuvre en Indochine, en reliant par un plan incliné la civilisation d'hier et celle de demain, les traditions d'Orient et celles d'Occident.

C'est pour cette œuvre que j'ai sacrifié tout ce qu'un homme peut sacrifier parce que je suis et demeure convaincu — « illuminisme » ou non — que c'est là la tâche de ma vie... et non pour une salle de consommations et de lecture, même agrémentée d'un cinéma et de jeux de sociétés, ou compliquée d'un tennis ou d'un cricket.

C'est à cette œuvre-là que se sont attachés des hommes comme M. le député Fontanier, M. le professeur Aulard, M. Ferdinand Buisson, M. Besnard, etc... parce qu'ils ont pris la peine de fournir l'effort intellectuel d'enquête sur documents originaux auquel s'est toujours refusée la paresse des plus hauts fonctionnaires indochinois. Bien que rétribués pour connaître de telles œuvres qui s'adressent à l'âme même de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'indigène (elles ne sont pas assez nombreuses pour que cela puisse représenter un effort trop grand), pour discerner les œuvres et les hommes utiles et les protéger, les aider de tous leurs moyens, ces Messieurs ont jugé suffisant de se faire une opinion par les calomnies de la presse et les « racontars » intéressés.

Un des plus hauts fonctionnaires de l'Indochine avec qui je m'entretenais tout récemment reconnaissait assez courageusement qu'il avait aussi procédé de la sorte et avait contribué à accréditer le bruit que mon œuvre avait subi un échec complet et n'était fréquentée que par une quinzaine de collégiens — alors, que, je le repète, deux cent cinquante à trois cents Annamites de 18 à 30 ans et plus, appartenant à toutes les carrières, parlant et comprenant le français, se pressaient chaque dimanche dans notre salle de conférences trop petite, envahissant les vérandahs et les salles attenantes, débordant dans le jardin, ou bien participaient à nos excursions, alors que notre Revue, après moins d'un an, et sans aucun appui administratif, comptait déjà près de mille abonnés. Jamais un fonctionnaire des Services Civils ou de l'Enseignement n'a éprouvé le besoin de venir écouter nos conférences, d'assister à nos entretiens, d'honorer nos fêtes de sa présence. Ces Messieurs jugeaient suffisante la documentation que leur donnait, sans fatigue pour le lecteur, un journal dont l'abominable campagne sectaire a été justement appréciée par le Tribunal Correctionnel de Hanoï dans son jugement de fin 1923 dont je vous ai remis une copie. Et tout en taxant de « querelle privée », pour ne pas s'y immiscer, la campagne haineuse de destruction menée contre une œuvre hautement morale et patriotique qui aurait dû intéresser au premier chef l'administration coloniale, ils aidaient à la propagation de ces calomnies, les colportaient jusqu'aux oreilles des plus hautes personnalités de la métropole, et faisaient aimablement passer pour un « déséquilibré » l'auteur de cette œuvre que vous connaissez maintenant, si vous avez lu vous-même le dossier que j'ai eu l'honneur de remettre entre vos mains.

C'est ainsi qu'on incita le Gouverneur Général Merlin à renier ses promesses et à réduire mon œuvre par la famine et qu'on réussit à compromettre les résultats des efforts prolongés que je fis en France auprès du Ministre, du Parlement et de tout le pays, pour procurer à cette œuvre les appuis nécessaires. Mon œuvre a trouvé l'hostilité sourde de tous ces fonctionnaires — *pour qui* je travaillais bénévolement, et avec quelle intensité — d'abord parce qu'elle mettait consciencieusement en pratique la politique d'éducation, de développement intellectuel et moral de l'indigène que vous êtes venu, depuis, appliquer ici, et qui répugne à tant d'esprits étroits,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

insoucieux du surlendemain et trop enclins à s'opposer à la modification d'une situation dont ils bénéficient, ensuite, parce qu'une certaine médiocrité morale et même intellectuelle que vous avez vous-même constatée prend nécessairement ombrage de ce qui la dépasse, et parce qu'un « esprit de corps » assez mesquin inspire à l'administration des Services Civils de l'Indochine la méfiance voire la haine, de toute action extra-administrative qu'elle jalouse et empêche, lors même qu'elle devrait l'aider pour le plus grand bien du pays.

Ce sont ces mesquines jalousies de personnes, aggravées par les rancunes que m'ont values certains passages de mon livre *Français et Annamites* où j'ai osé faire connaître à la France les conceptions politiques coloniales de ceux qui prétendent la représenter ici, qui sont intervenues lors de votre arrivée au Tonkin pour vous faire croire que de hautes raisons d'intérêt politique devaient vous inciter à renier, à votre tour, vos promesses et, tandis que la Mission Laïque française et moi attendions les subsides qui me permettraient de m'embarquer, vous dictaient ce télégramme à l'Agence Générale de l'Indochine où vous disiez que « dans l'intérêt de mon œuvre et dans le mien, il était préférable que mon retour fût ajourné ». Ce télégramme, Monsieur le Gouverneur Général, était, à mon adresse, un outrage gratuit.

Ce sont les mêmes influences qui ont pu vous faire approuver si vous en avez eu connaissance le projet d'arrêté consacrant la spoliation dont je suis l'objet et dont le but trop évident est de tuer mon œuvre en m'en maintenant éloigné et la confiant pendant trois ans à un incapable à qui l'on sert pour cela une rente de cent mille francs, tandis que je m'y suis épuisé et presque ruiné, et alors que la subvention dérisoire accordée à l'œuvre permet tout juste de la maintenir à l'état larvaire, c'est-à-dire, pratiquement, de la tuer.

J'ai horreur des gros mots, Monsieur le Gouverneur Général, et je n'oublie pas, croyez-le bien, tout le respect et l'estime sympathique que vous méritez; mais aussi je préfère les termes exacts aux euphémismes : on vous a rendu complice à votre insu, j'en suis certain, d'une lâcheté et d'une iniquité.

Si les personnes qui vous ont si bien renseigné avaient eu assez de cœur et d'esprit pour faire leur devoir patriotique et pour servir la vérité en se dégagant de leurs mesquines jalousies elles vous auraient tenu un langage tout différent et vous auraient dit « Bien loin d'être indésirable, la présence de M. Monet est ici plus souhaitable que jamais. Lui seul saura se consacrer, comme il l'a fait ici pendant trois ans, avec une abnégation de tous les instants, à encadrer cette jeunesse turbulente, à lui parler le langage de la raison, à lui faire aimer la France, à lui recommander l'ordre, la discipline, le respect

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des anciens et des maîtres, l'étude silencieuse et appliquée. Si son œuvre n'était créée, le gouvernement devrait le faire. S'il n'était disposé à revenir, le gouvernement devrait l'en solliciter. Pendant trois ans son attitude ne s'est jamais démentie; en dépit des attaques les plus injustes, des plus basses calomnies, il n'a cessé de servir la France et l'Indochine avec foi, tact, et abnégation. *On n'a jamais pu trouver une seule phrase, un seul mot, de ses écrits ou de ses discours, qui ait pu prêter à la moindre critique,* et la campagne sans précédent menée contre son œuvre n'a jamais été faite que sur des allégations gratuites et dépourvues du moindre rudiment de preuves et de faits, ou sur de basses calomnies. A telle enseigne que les plus hauts fonctionnaires de la colonie qui constituaient le comité de patronage du F. E. A. et qui, volontairement compromis par le journal qui l'attaquait sans relâche, auraient bien voulu se retirer, ont dû vous rester fidèles jusqu'au bout faute du plus léger prétexte ».

Au lieu de cela, on a perfidement colporté et vivifié la légende odieusement mensongère d'après laquelle j'aurais poussé les Annamites contre notre pays. Faut-il m'abaisser à répondre à cela? Si j'avais agi sciemment, je serais un criminel, si j'avais agi inconsciemment, je serais un imbécile et un fameux maladroit. Je vous demande de me faire savoir, Monsieur le Gouverneur Général, après m'avoir lu et entendu, pour lequel des deux vous me tiendrez : criminel ou imbécile? On a prétendu que mon livre *Français et Annamites* avait été nuisible parce qu'il donnait aux indigènes des armes contre nous. Ce disant on a volontairement renversé l'ordre de succession des faits, on a oublié de dire que ce livre a été écrit plus d'un an après mon retour en France, qu'il s'adresse à la métropole, et que j'y tiens, *parce que c'est mon devoir*, un langage tout à fait différent de celui que j'ai toujours tenu aux indigènes. En effet, devant ceux-ci, j'ai toujours soigneusement tu les grosses imperfections de notre œuvre colonisatrice que je signale dans cet ouvrage, et n'ai cessé, au contraire, d'exalter l'œuvre française en Indochine, d'en montrer les difficultés, de prêcher la patience, d'arranger les malentendus. *C'est parce que des appels comme le mien ont été entendus que vous êtes ici aujourd'hui, Monsieur le Gouverneur Général.* Il est assez ridicule de prétendre que j'ai fourni des armes aux indigènes en signalant des faits dont ils sont les victimes et qu'ils connaissent infiniment mieux que vous et moi.

Les personnes qui avaient intérêt à m'éloigner du Tonkin — et particulièrement M. J. — ont recueilli et colporté complaisamment les propos de ce genre tenus par tel jeune écervelé annamite, qui ne me connaît très probablement que de nom. Leur devoir était de les réfuter, et non de les accueillir. Empê-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

chera-t-on jamais que le nom d'un homme qui accomplit une œuvre sociale, morale ou politique soit mal employé par tous ceux qui trouvent commode de se réclamer de lui en trahissant complètement son œuvre et sa pensée qu'ils ignorent? Fera-t-on grief à Jésus-Christ de ce que certains se soient réclamés de son enseignement d'amour et de dévouement pour égorger et brûler?

Vous avez trop de finesse et d'expérience de la vie politique, Monsieur le Gouverneur Général, surtout après les très dures épreuves que vous venez de traverser ici, et qui, toutes proportions gardées, nous ont fait passer par le même creuset, pour ne pas comprendre clairement ce qui s'est produit. Le comprenant, et étant l'homme d'honneur que vous avez toujours été, vous ne donnerez pas, j'en suis certain, à la situation actuelle votre définitive approbation. Vous le savez mieux que moi : on ne bâtit pas une politique solide sur les iniquités.

L'argument machiavélique de la nécessité politique justifiant tous les moyens se retourne d'ailleurs, au cas présent, contre ceux qui l'emploient. Ces fonctionnaires à courte-vue ont tout fait, depuis cinq ans, pour faire de moi un aigri,un révolté, pour transformer en un élément d'opposition des plus gênants un homme qui venait à eux en collaborateur bénévole et mettait à leur disposition un levier politique qui eût été puissant s'ils avaient été capables de l'utiliser... Politiquement, on n'est vraiment pas plus maladroit. Il est miraculeux que je sois resté fidèle à ma ligne de conduite patriotique et qu'après tout ce que j'ai subi depuis si longtemps je revienne encore ici pour y défendre, devant les indigènes, la France et la politique de son représentant, dont il serait cependant exagéré de dire qu'il m'a comblé de ses bienfaits.

Lorsqu'une campagne abominable tenta, il y a quatre ans de faire passer pour un agent de l'Amérique l'ancien officier grand blessé de guerre, très brillamment noté au cours de sa carrière militaire, fils, frère et neveu d'officiers supérieurs, qui consacrait toutes ses forces, son temps et ses ressources intellectuelles et matérielles au service ardent de sa patrie par l'œuvre du Foyer de Hanoï, j'écrivis, comme vous le savez au Directeur général des « Foyers du Soldat » (Le Dr John Mott. de New-York) pour faire abandon de la somme très importante qui me restait encore à recevoir sur la subvention non renouvelable que cette œuvre m'avait accordée après l'armistice. Je voulais enlever ainsi tout prétexte à des calomnies qui m'étaient particulièrement odieuses; je ne réussis qu'à précipiter la fin de mon œuvre puisque le Gouverneur Général, bien loin de me savoir gré de ce geste, m'abandonna lâchement. Il n'aurait tenu qu'à moi, à cette époque, de garder cette somme et de fonder, à Hanoï, un journal d'opposition anna-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mite en langue française dont le gouvernement redoutait beaucoup la création; en procédant ainsi, j'aurais eu ce gouvernement à genoux devant moi et aurais obtenu pour mon œuvre et ma personne, tout ce que j'aurais voulu; il est, de tels faits, de trop nombreux précédents. J'ai préféré aller vivre sur le Banc de Sable de Hanoï, sous une paillote où ont bien failli mourir ma femme et mes enfants. C'est parce qu'on a senti que j'étais un homme à scrupules, trop propre pour recourir à certains procédés — une poire, diront certains — qu'on m'a sacrifié sans hésitation par des campagnes qu'on aurait pu arrêter d'un mot. Je désigne par « on » tout le haut personnel du Gouvernement Général dont l'incompréhension politique et le manque de caractère se sont, en cette occasion, tristement manifestés.

Voulez-vous m'obliger à constater, Monsieur le Gouverneur Général, que, sous le couvert de votre nom, un tel état de choses pourrait se perpétuer, et que les caisses officielles ne s'ouvrent toujours que devant les maître-chanteurs ou les plats médiocres dont les autocrates indochinois aiment à s'entourer?

Vous reconnaîtrez avec moi que ceux qui sont, en France, mes adversaires politiques, savent autrement employer les capacités. Si j'avais mis à leur service le dixième de ce que j'ai consacré à cette œuvre républicaine, ils m'auraient couvert d'or et porté aux nues. Faut-il reconnaître encore une fois que les prétendus démocrates n'aiment qu'eux-mêmes et ont pour seul culte celui de la médiocrité? La violence sans précédent des attaques réactionnaires contre le F. E. A. aurait dû à elle seule, semble-t-il, faire comprendre au gouvernement toute l'importance et la portée de cette œuvre et lui donner, pour le moins, le goût de la connaître. Je puis dire à sa honte que seuls nos adversaires ont su la comprendre, l'apprécier à sa valeur, et lui rendre un hommage, par l'importance même des moyens qu'ils ont employés pour la combattre.

Vous avez affirmé en France et surtout ici qu'il n'y avait pas de partis politiques aux colonies. C'est bel et bon, et j'aimerais à partager respectueusement votre avis. Mais ne pensez-vous pas, Monsieur le Gouverneur Général, qu'une « neutralité » qui irait jusqu'à courtiser ses adversaires et sacrifier ses amis deviendrait négative et ne serait plus une neutralité? Vous êtes soutenu par un journaliste de talent qui m'a attaqué longtemps avec une haine farouche et une parfaite mauvaise foi. C'est parfait, c'est d'excellente politique, et j'ai toujours essayé de mon côté, de réaliser « l'union sacrée » sur le terrain de la pure morale et de tendre loyalement, la main à ceux qui m'attaquaient de la sorte. Je me réjouirai vraiment si démocrates sincères et chrétiens convaincus peuvent se rencontrer

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sur le terrain d'une politique raisonnable de compréhension et de développement des indigènes. Mais permettez-moi de vous dire respectueusement, Monsieur le Gouverneur Général, qu'il serait cependant singulier que, négligeant dans ces effusions le rappel d'une prudence nécessaire, vous ne notiez pas que ce journal adore aujourd'hui ce qu'il a toujours brûlé, qu'il continue, tout en exaltant votre politique, à critiquer âprement les républicains dont vous incarnez cependant l'idéal et qui vous ont placé au poste où vous êtes aujourd'hui. Affirmer que l'arbre républicain est pourri et proclamer en même temps que son fruit VARENNE est savoureux ne laisse pas d'impliquer une certaine contradiction qui n'aura certainement pas échappé à votre attention.

Est-il possible d'ailleurs que vous n'ayez pas eu connaissance d'un certain article de tête qui fut publié par ce journal peu de temps avant votre arrivée, intercalé entre plusieurs autres vous concernant et qui, visant directement *sans y faire pourtant la moindre allusion* une personne toute proche de votre intimité, constituait, de tous les chantages, le plus subtil, le plus lâche, le plus empoisonné? Je ne voudrais pas me permettre de supposer que vous puissiez garder des illusions, ni avoir l'inconvenance de vouloir vous les enlever, mais il est des choses, cependant qui constituent, en pareille matière, des éléments d'appréciation trop précieux pour que vous les puissiez ignorer. Quoi qu'il en soit, les amis sincères de votre politique si injustement attaquée doivent cependant constater un état de choses assez curieux. Vous êtes appuyé, au Tonkin, par les antirépublicains, et âprement — parfois lâchement — combattu par ceux qui prétendent représenter l'idée républicaine. C'est une situation paradoxale qui ne saurait se prolonger indéfiniment; la politique en porte-à-faux n'a jamais assuré la stabilité de ceux qui y ont recouru. Un jour viendra fatalement où les réactionnaires qui, aujourd'hui, affectent habilement de vous soutenir, vous trahiront en secret — c'est déjà fait, soyez-en convaincu — et ce jour-là les républicains que vous leur aurez sacrifiés vous sacrifieront à leur tour. Il est noble et généreux de vouloir faire abstraction des partis politiques, mais il faudrait pour cela que Messieurs les assassins voulussent bien commencer, et que ces partis fissent abstraction d'eux-mêmes, ce qui n'est pas et ne sera pas d'ici bien longtemps.

Il ne faut pas, je crois, chercher ailleurs la cause profonde de la déception générale et trop réelle des milieux indigènes les mieux disposés à votre arrivée. Je réagis contre elle tant que je peux et plaide avec chaleur le procès de votre politique. Mais, en mon for intérieur, je suis bien obligé de convenir qu'ils ont en grande partie raison. Vous avez avancé, puis, sur un terrain

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

trop mouvant, privé des appuis français républicains qui vous eussent été si nécessaires, vous avez hésité et reculé. Le résultat c'est qu'une seule réforme importante a été faite et que plusieurs autres qui pouvaient être réalisées en un bref délai ne l'ont pas été et, disent aujourd'hui les désabusés, ne le seront plus jamais. J'en aurais long à dire à ce sujet sur l'Enseignement, quoique vous ayez bien voulu m'affirmer à deux reprises (à Paris et à Dalat) que nous étions en parfait accord de principes sur cette importante question. Il en va bien autrement pour la réalisation — pour la non-réalisation, plutôt — des plus urgentes réformes de cet édifice coûteux, vétuste, mal bâti et inadapté.

Je crois, Monsieur le Gouverneur Général, que vous n'en seriez pas arrivé là si vous n'aviez eu, dès votre nomination, le souci peut-être exagéré d'affirmer une parfaite continuité de vues avec vos prédécesseurs, continuité qui ne pouvait être foncièrement compatible avec le vrai caractère du mandat qui vous était confié, et si vous vous étiez entouré d'hommes nouveaux et compétents, au lieu d'affecter — dans une louable vue conciliatrice — de prendre uniquement ceux qui étaient intimement imprégnés de conceptions et de méthodes périmées : il est des rets dont le lion lui-même ne parvient pas à se dégager (Je vous demande instamment de bien vouloir penser que je ne parle pas ici en « orfèvre »). Vous aviez à faire en ce pays une politique presque révolutionnaire, dans le bon sens du terme, c'est-à-dire beaucoup plus rapidement évolutionniste que celle de vos prédécesseurs et quasi-subversive sur beaucoup de points. Il fallait, je crois, sans aller jusqu'à brandir un drapeau qui n'a rien à faire ici, affirmer plus nettement la démarcation, ce qui ne vous obligeait nullement à renier vos prédécesseurs. Vous ignoriez malheureusement, par générosité naturelle et manque d'expérience locale, que la mentalité des fonctionnaires indochinois est telle que, si vous vous étiez présenté de la sorte, ferme et résolu, *tous se seraient inclinés*, parce que tenant avant tout à conserver leurs places. Et ceux qui, à Hanoï, vous ont trahi et attaqué dans le dos parce qu'ils vous sentaient trop hésitant et ménager de chacun se seraient docilement soumis s'ils vous avaient senti fermement décidé. Vous leur avez offert la tentation, et ils y ont succombé. Il est trop gratuit d'attribuer de l'idéalisme, de la conviction et de la compréhension à ceux qui vivent à quarante jours de la France, par ces temps de piastre à vingt francs. S'imposer suffit,

Je vous prie de bien vouloir m'excuser, Monsieur le Gouverneur Général, si je me permets de vous parler ici sur un ton très libre auquel vous avez bien voulu m'autoriser. Veuillez bien, je vous prie, ne pas y voir l'oubli de la profonde défé-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

rence et de la très respectueuse sympathie que je puis éprouver pour votre personne, mais y distinguer, au contraire, le meilleur témoignage de ces sentiments.

Pour en revenir au *Foyer des Etudiants* qui est le plus bel exemple de ce que ces médiocres intellectuels et moraux peuvent arriver à faire faire à un homme tel que vous — il est inexact que M. J. ait été, comme il vous l'a dit, mon « remplaçant »; je l'avais seulement prié, en partant, de bien vouloir m'autoriser à donner son nom comme répondant, dans le cas, où il y aurait eu, par extraordinaire, quelque correspondance avec le Gouvernement Général ou le Protectorat — ce qu'il n'a accepté, soit dit entre parenthèses, que contre rétribution (j'ai eu tort de ne pas, à l'époque, le juger mieux sur ce petit fait). Pendant toute mon absence, il ne s'est nullement occupé du Foyer, si ce n'est pour signer deux notes de mon secrétaire principal NGUYÊN-BÂN (à propos d'un changement de gérant et d'une invitation à payer les cotisations). Son travail et son influence y ont été nuls et il n'a jamais manqué l'occasion de dire que les étudiants « l'embêtaient » et qu'il ne voulait absolument pas entendre parler du Foyer. Son zèle de direction a pris naissance pour vous présenter cette œuvre (avec la lourde maladresse du discours que vous savez) et est devenu brûlant depuis que l'apostolat est coté 500 $ par mois (il y a eu une forte hausse sur cette valeur depuis le temps de ma direction). Toute la besogne a été constamment assurée avec un dévouement absolu par NGUYÊN-BAN avec qui je suis resté en correspondance très suivie. Cet homme qui avait travaillé à toute minute avec moi depuis la fondation du Foyer dont il n'avait cessé d'être la cheville ouvrière, qui m'avait attendu courageusement pendant mes deux ans d'absence, a été congédié brusquement par M. J. dès sa prise de possession de l'œuvre, en même temps que le deuxième secrétaire dont le dévouement constant avait été non moins touchant que celui du premier. La conduite du bernard-l'hermite J. installé dans la coquille F. E. A. après en avoir délogé — voire dévoré — le légitime occupant dont il se disait frère et ami... (ce même M. J. dont vous m'avez dit qu'il était « un brave homme... ») se passe, je crois, de tout commentaire.

Monsieur le Gouverneur Général, vous avez visité le Foyer. Tout ce qui s'y trouve, sans exception aucune, a été donné ou entièrement créé par moi : bibliothèque et ses catalogues par fiches et répertoriés, cinémas, phonographes, jeux, bannières brodées de sentences morales, choisies par moi dans les textes de Confucius, Lao-Tsé, Bouddha et Jésus-Christ, panneaux laqués de sentences parallèles, mobilier, régistres divers d'une comptabilité très stricte que j'ai eu bien du mal à apprendre aux indigènes, adaptation de l'immeuble, création des loge-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ments, des jardins, etc., etc... Il y a là six années d'un travail intense et soutenu de préparation, de réalisation, puis de propagande en France. De deux choses l'une : Ou bien ce travail était ridicule et vain (et je vous laisse le soin d'en juger après avoir lu la Revue et visité l'immeuble) alors qu'on le disperse et me montre au doigt en me traitant d'insensé. Ou bien il est bel et bon, au point de valoir cinq cents piastres par mois à la personne qui *devrait* le continuer. Alors qu'attend-on pour me remercier d'avoir doté la colonie d'une telle œuvre au prix des pires épreuves et de tous les sacrifices, pour me rendre justice et me demander de reprendre la tâche, me donnant ainsi l'occasion, par la publication de conférences comme celle que je viens de faire ici — et qui vous a tant plu ainsi qu'à M. L.-F. — de réduire à néant les calomnies accumulées sur mon œuvre et ma personne, en montrant à tous ce qu'est cette œuvre, ce qu'elle a toujours été? Ce silence auquel on me condamne pour laisser s'aggraver en se perpétuant d'indignes calomnies est la pire des lâchetés. Que diriez-vous, Monsieur le Gouverneur Général, de ceux qui vous placeraient aujourd'hui dans la même situation d'impuissance bâillonnée devant les détracteur de votre action politique en ce pays?

Du Gouverneur Général mal informé, je fais appel aujourd'hui au Gouverneur Général mieux informé. Il est temps encore, car l'arrêté — dont on a vu le projet à la direction des finances et dont on m'a fait connaître la teneur — n'est peut-être pas encore promulgué et mes télégrammes à Messieurs R. et J. peuvent, dans ce cas, l'avoir retardé.

Si mon espoir en vous venait à être encore déçu, je serais obligé, malgré la peine profonde que j'en éprouverais, de faire appel à trois tribunaux :

Le Tribunal de l'opinion française d'Indochine, dont j'ai écrit dans *Français et Annamites* : « Les coloniaux d'Indochine ne sont ni des tortionnaires ni des négriers : ils sont des hommes simplement, et même assez souvent « de braves gens... ». Cette opinion a été égarée; je tenterai de la rétablir par la publication de la présente lettre et de ma conférence de Saïgon.

Le Tribunal Civil, à qui je demanderai la réparation qui m'est légitimement due; les débats seront longs, mais ils me permettront de mettre au grand jour cette lamentable histoire du F. E. A., trop caractéristique de l'attitude du Gouvernement d'Indochine en face de la grave question de la politique indigène.

Enfin le Tribunal de l'opinion française de la métropole, par communications au Ministre des Colonies, à la Ligue des Droits de l'Homme, et publication au grand jour du présent document et de nombreux autres.

Je vous prie de bien vouloir, Monsieur le Gouverneur Géné-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ral, ne pas voir là une menace que mon respect pour vous et pour moi-même m'interdirait de formuler. C'est seulement l'expression de ma volonté ferme et réfléchie de faire, quoi qu'il en puisse résulter, ce que je considère comme une devoir envers moi-même et mieux encore, envers la France et la Colonie. J'ai trop souffert et trop lutté pour cette œuvre pour pouvoir adopter aujourd'hui une attitude passivement résignée et, quoi qu'il en coûte, il faudra que l'abcès de cette petite affaire Dreyfus arrive à se vider. L'opération sera peut-être douloureuse pour l'Indochine et surtout pour certains Français indochinois, mais elle sera, j'en suis certain, salutaire, et toutes mes forces seront consacrées à ce soin.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur Général, l'expression de mes sentiments très respectueux et dévoués.

Signé : PAUL MONET.

P.-S. : Etant donné le caractère personnel de cette lettre, et ayant les meilleures raisons, par l'expérience du passé, pour douter de la sécurité de ma correspondance, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'excuser, Monsieur le Gouverneur Général, si je me permets de vous demander de m'en accuser réception.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT N° 4

ECHANGE DE VUES SUR LA POLITIQUE INDIGÈNE

Entre l'auteur et M. Duong-Van-Loi

Série d'articles [1] publiés à Saïgon de juin à août 1926 par l'*Echo Annamite*.

I

CONFÉRENCE

PRONONCÉE LE 16 JUIN 1926 PAR L'AUTEUR A LA SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT MUTUEL DE SAIGON,

Chers amis annamites,

C'est avec une joie profonde que je me retrouve parmi vous après deux ans d'absence. Je n'ai pu résister au désir de vous exprimer cette joie que j'éprouve en reposant les pieds sur la terre d'Indochine et de vous faire part de quelques pensées. Vous me permettrez de vous parler comme je l'ai toujours fait en m'adressant à vos compatriotes : sans réticence aucune, avec cette complète sincérité qu'on doit à ceux qu'on aime et dont on se sait aimé...

---

1. Ces articles (à l'exception de la deuxième série des réponses de M. Duong-van-Loi) ont été publiés en brochure bilingue (annamite et français) à Saïgon en septembre 1926 sous le titre : *Annamites, au travail !* (*Annam, tinh dây !*). C'est cet ouvrage qui a été présenté aux Français d'Indochine par *La Volonté Indochinoise* dans les termes reproduits p. 122.
M. Duong-van-Loi est un ex-instituteur primaire, encore jeune, qui a abandonné l'enseignement pour cultiver une petite rizière que lui a donnée son élève, un chef de canton qui a décidé, à plus de quarante ans, d'apprendre le français. Je le tiens pour un modeste et un convaincu.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Vous n'ignorez pas que j'ai fondé à Hanoï, il y a cinq ans, l'œuvre du « Foyer des Etudiants Annamites », œuvre strictement neutre au point de vue religieux et destinée au développement intellectuel et moral de vos compatriotes. Notre but essentiel était de restaurer parmi vous la solide morale de jadis, en vous montrant que les traditions que vous ont léguées vos ancêtres, bien loin de n'être que vaines et ridicules superstitions comme certains jeunes gens tendraient à le croire, sont belles et précieuses et méritent d'être retenues, car elles élèvent l'âme en lui donnant un idéal et bâtissent la société sur le fondement solide de l'amour de la famille et du respect des ancêtres, des anciens sages et des maîtres; elles vous font mieux connaître votre pays, vous apprennent à l'aimer et vous inspirent le noble désir de vous dévouer pour lui et de sacrifier gaiement, pour sa grandeur, les ambitions personnelles, les cupidités, les mesquines jalousies. En même temps je m'appliquais à vous faire connaître et apprécier l'avenir que la France vous prépare; je vous montrais notre grand pays, pionnier de l'idéal, travaillant ici comme il l'a toujours fait au cours de son histoire, à la réalisation du plan le plus généreux, à l'éducation, à l'organisation économique et politique moderne d'un grand peuple que nous voulons acheminer vers le plus bel avenir digne de son glorieux passé.

C'est par centaines que des jeunes gens annamites de Cochinchine, d'Annam et du Tonkin suivaient assidûment nos conférences et nous accompagnaient au cours des excursions où, dans nos usines et chez nos colons, nous leur faisions admirer le bel effort créateur de l'énergie française qui a su faire naître la richesse et la prospérité dans des régions incultes avant notre venue. C'est par centaines qu'ils nous accompagnaient dans nos visites aux villages tonkinois qui ont su profiter des sages réformes communales que le Protectorat a conçues et préconisées, et dont il poursuit l'application avec tact et persévérance. Ces villages nous recevaient en pavoisant et dressant des arcs-de-triomphe, et votre jeunesse constatait avec nous l'heureux effet de ces réformes qui avaient apporté la prospérité là où régnait autrefois la misère : écoles, jardins d'enfants, maternités, surgis tout récemment, en témoignaient éloquemment... Et de fraternels repas offerts par les notables se terminaient au cri de : « Vive l'Indochine, Vive la France »... C'est un sentiment pur et noble qui poussait plus de soixante jeunes gens du Foyer à venir avec nous, pour la première fois, saluer avec les Français, à la cérémonie commémorative du combat du Pont-de-Papier, la mémoire de ceux des nôtres dont le sacrifice n'a pas été vain puisqu'aujourd'hui le souvenir de la lutte loyale disparaît devant l'œuvre de paix que permet une compréhension toujours plus parfaite des deux

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

peuples, une collaboration plus intime pour la marche au progrès. Ce sont encore ces acclamations qui saluaient aux fêtes du Foyer, le chant de la *Marseillaise*... ce sont elles qui saluaient aussi, au quai de la gare de Hanoï, le fondateur de cette œuvre partant pour la France afin d'y trouver de nouveaux appuis...

Vous le savez, en effet, chers amis, l'œuvre n'a pas trouvé la compréhension et les appuis qu'elle était en droit d'attendre. L'opinion des Français d'Indochine a été égarée, et ceux-là mêmes qui auraient dû accueillir notre action avec reconnaissance et l'aider de leur mieux se sont détournés de nous, lorsqu'encore ils ne nous trahissaient pas... Je ne veux pas revenir sur ces douloureux souvenirs, sinon pour vous rappeler que l'homme qui est devant vous en ce moment a souffert pour une cause qui est la vôtre et lui a fait les plus grands sacrifices. C'est pour cette raison qu'il se sent autorisé à vous parler comme il va le faire ce soir, à cœur ouvert, en frère, en véritable ami.

Au cours des deux années que je viens de passer en France, mon action en votre faveur ne s'est pas ralentie un instant. Je me suis longuement entretenu avec les plus hautes personnalités dont dépend l'orientation de notre politique coloniale ; j'ai fait tout ce qui est humainement possible pour faire connaître à la France la véritable situation politique de l'Indochine ; j'en ai saisi le Parlement par une intervention de M. le député Fontanier au cours de laquelle M. le Ministre des Colonies Daladier voulut bien, aux applaudissements de la Chambre, rendre hommage à mon œuvre, et l'assurer de tout son appui [1].

---

1. Cette intervention est relatée pages 4763 à 4766 du Journal Officiel (*Débats parlementaires*) du 24 décembre 1924. J'en extrais ce qui suit :

« *M. le Ministre des Colonies :* « En ce qui concerne l'œuvre du Foyer Annamite, permettez-moi de vous dire que j'ai déjà pris une décision. Si vous faites allusion à l'œuvre du Capitaine Monet qui est, en effet, très intéressante, apprenez que j'ai obtenu du Résident Supérieur du Tonkin que cette œuvre fût subventionnée. Elle a rendu de très grands services pour le rapprochement des deux jeunesses de ce pays... Il est évident que nous avons tous le plus grand intérêt à développer les œuvres qui nous permettent d'avoir une action heureuse sur la jeunesse annamite et favorisent le rapprochement de civilisations toutes deux si originales et si séduisantes ».

« *M. Henry Fontanier :* « Quant à l'œuvre des Etudiants Annamites, je vous remercie du geste que vous avez fait en sa faveur. Cette œuvre était extrêmement intéressante. Le Capitaine Monet, son fondateur, qui avait vécu en Indochine avant 1914, est un grand blessé de la guerre. Il a pris sa retraite et a consacré sa fortune à la création de ce Foyer Annamite. Il se proposait un but matériel et moral. But matériel : offrir aux jeunes gens une maison où ils puissent trouver des livres, des distractions, des jeux. But moral : donner, au moyen de conférences, aux jeunes, une éducation morale dont ils sont privés, leur inspirer à la fois le respect de leur civilisation et le goût de la civilisation occidentale. C'était une œuvre

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

J'ai donné de très nombreuses conférences à Paris et en province, à la Ligue des Droits de l'homme, au sein de différentes associations ou de groupements politiques, au cours de meetings nombreux, à la Société de Sociologie de Paris, à la Mission Laïque Française. Enfin, j'ai senti la nécessité d'atteindre la grande opinion pour exercer, à travers elle, une pression plus efficace encore sur les pouvoirs publics, et j'ai publié le premier volume de *Français et Annamites*, qui a fait l'objet de plus de cent articles de la presse métropolitaine dont l'accueil fut on ne peut plus favorable. Je suis heureux, mes chers amis, de pouvoir vous le dire ici : les plus hautes personnalités des mondes politique et littéraire m'ont exprimé de façon touchante leur haute approbation, m'ont exhorté de leurs encouragements et assuré de tout leur appui.

Et ceci, mes chers amis et compatriotes d'adoption (car le premier congrès annamite, réuni à Paris en fin 1924, a bien voulu m'offrir le titre d'Indochinois honoraire), ceci est le premier objet de mon message d'aujourd'hui. Il faut que vous sachiez bien que toute la France est avec nous lorsque nous lui exposons votre situation, lorsque nous demandons que le plan généreux de colonisation conforme aux principes élevés de morale humaine proclamés par la Société des Nations soit fermement et consciencieusement appliqué ici. Ne doutez jamais de la France, chers amis, ne vous laissez pas décourager par quelques malentendus inévitables lorsque des hommes de races et de civilisations différentes sont placés en contact étroit, ne vous laissez pas aller à des impatiences exploitées par quelques ambitieux intéressés : les promesses qui vous ont été faites en termes éloquents par les gouverneurs généraux qui se sont succédé ici ne sont pas des leurres décevants, car elles sont l'expression exacte du désir, de la volonté très nette de notre grand pays. Champion de toutes les grandes causes, initiateur et pionnier des plus nobles conceptions de la dignité et du droit humains, il ne faillira pas ici, soyez-en bien certains, à la noble mission qu'il a, partout et toujours, au cours de sa glorieuse histoire, généreusement assumée.

La France vient de vous donner un gage certain de la sincé-

---

recommandable et noble. Il l'a complétée par la publication d'une revue en deux langues dont la lecture est d'un puissant intérêt. Il a dépensé des sommes considérables à sa réalisation mais il n'en a pas été récompensé... etc... L'appui moral officiel lui a été retiré et il a dû rentrer en France. C'est après une visite qu'il vous a rendue que vous avez fait le geste dont je vous remercie à nouveau. Votre geste réparateur, Monsieur le Ministre, est pour M. Monet la meilleure des approbations et contribuera à lui faire oublier, j'en suis sûr, les injustices et les avanies dont a été victime cet homme de dévouement qu'anime l'idéalisme le plus élevé et le plus désintéressé... »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

rité du plan généreux qu'elle entend appliquer ici en désignant pour gouverner ce pays, un des membres les plus éminents de son Parlement, un homme dont toute la vie a été consacrée au service des plus nobles causes, à la défense des faibles et des déshérités, à leur éducation, à leur élévation, à la réalisation de la plénitude de leurs droits. Nous l'avons souvent remarqué : il est une analogie frappante entre les problèmes de la politique sociale dans la métropole et ceux de la politique indigène aux colonies : chacun d'eux nous place devant un ensemble important d'hommes considérés comme imparfaitement développés par défaut d'éducation et d'instruction, ou par retard de leur civilisation; et tandis que certains considéreront comme devoir essentiel des plus privilégiés de se pencher vers ceux-là et de leur tendre une main fraternelle pour les asseoir à leur côté, d'autres, au contraire, s'appliqueront à démontrer que « le peuple » là-bas, que « ces peuples » ici, sont radicalement imperfectibles et doivent être indéfiniment maintenus en un état d'assujettissement éminemment propre à la satisfaction des intérêts personnels de ceux qui se décernent si généreusement de tels brevets de supériorité... Lorsque la France choisit, pour la représenter parmi vous, un homme dont toute la carrière politique a été éclairée par l'amour du peuple et consacrée à son élévation par l'instruction et par l'instauration d'un régime social toujours plus équitable et plus humain, ce geste de notre patrie a une signification profonde qui doit être comprise de vous... C'est un gage certain pour l'avenir qui doit vous inspirer reconnaissance et espoir...

Mes chers amis, moins d'un an s'est écoulé depuis que nous avons écrit *Français et Annamites* et certaines réformes que nous demandions dans cet ouvrage et qui pouvaient paraître à d'aucuns d'une nouveauté presque subversive sont aujourd'hui réalisées... D'autres ont été promises solennellement, et le passé nous est garant de l'avenir... les autres enfin, nous en sommes convaincu, viendront en leur temps. Ceux d'entre vous qui ont observé les faits auront remarqué que des difficultés — d'ailleurs prévues — ont surgi, des oppositions se sont produites, la plupart intéressées, d'autres sincères, mais résultant de craintes chimériques. Des campagnes sourdes ou violentes ont été menées... et pourtant, simplement et sûrement, chaque pas en avant a été fait en son temps en une période si courte mais déjà toute pleine de réalisations longtemps attendues.

Pourquoi faut-il donc que les difficultés majeures ne proviennent pas de la défense intéressée de privilèges qui se croient menacés, mais bien de ceux-là mêmes qui sont l'objet des attentions constantes et sagement avisées d'un Gouvernement dont la tâche est lourde?... Certes les populations indo-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

chinoises ont su donner à ce Gouvernement des témoignages touchants de leur compréhension et de leur gratitude qui compteront devant la France et resteront, s'il en était besoin, comme de précieux encouragements. Mais pourquoi faut-il aussi que des gestes maladroits, coupables même, parfois, aient été commis par tels de vos compatriotes qui feraient douter, par des observateurs moins informés que nous, du bon sens et de la reconnaissance annamites? Vous savez à quoi je fais allusion sans qu'il soit nécessaire de préciser davantage. Faites, mes chers amis, votre police vous-mêmes, et ne tolérez pas que quelques agités ambitieux et turbulents viennent compromettre l'œuvre grandiose qui s'accomplit ici et fournir des arguments aux partisans d'une politique de domination par la force dont vous et nous ne voulons pas. Nous ne saurions accepter qu'on invoquât des temporisations nécessaires comme prétexte à l'ajournement indéfini de réformes qui s'imposent plus que jamais. Mais nous ne voulons pas non plus, en brûlant les étapes, méconnaître ce principe historique : le temps ne respecte pas ce qu'on fait sans lui. C'est ce que j'exprimais sous une forme plaisante en répétant souvent aux membres du *Foyer des Etudiants Annamites* de Hanoï : « Ne commettez pas la maladresse de l'apprenti jardinier qui venait tirer les feuilles pour les faire pousser plus vite, ou qui déchirait les bourgeons sous prétexte de les aider à éclore. » Vous avez trop de bon sens pour ne pas comprendre, par exemple, que les gouverneurs sont faits pour gouverner... et les étudiants pour étudier, et qu'il est choquant au premier chef, contraire aux meilleures traditions de votre race, de voir tels jeunes gens donner à des hommes éminents, mûris par l'âge et par l'habitude des plus lourdes responsabilités, des conseils politiques que l'excellence des intentions ne saurait suffire à justifier. Il serait insensé que les habitants raisonnables d'un pays épris d'instruction et avide d'acquérir les nombreuses connaissances dont il est encore presque totalement dépourvu puissent tolérer que leurs enfants descendissent dans la rue pour s'y livrer à des manifestations ridicules toujours, odieuses parfois, au lieu de se consacrer entièrement à l'étude silencieuse et appliquée qui rendra féconds les sacrifices de leurs parents et permettra à la jeunesse d'aujourd'hui de mieux servir le pays demain, en gardant au cœur son amour profond et la reconnaissance envers la France qui l'aura guidée vers le progrès.

Il me paraît impossible, surtout, que le peuple annamite, si observateur, d'une intelligence si vive et si déliée, se montre incapable de tirer profit des leçons de l'Histoire... et d'une Histoire, qui se déroule aujourd'hui sous ses yeux, à ses portes. La plus grande, la plus ancienne nation démocratique et pacifiste que l'univers ait connue, cette Chine dont vous avez reçu

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

les éléments d'une civilisation qui atteignit aux plus hauts sommets, se débat aujourd'hui dans les pires convulsions, écrasée sous la botte d'un militarisme abject au service des ambitions, des cupidités les plus éhontées. Pour avoir méconnu ces principes éternels de la morale, de la solidarité, de l'effacement de chacun devant l'intérêt général, du dévouement et parfois de l'abnégation nécessaires au service de la cause commune : famille, patrie, humanité, elle est devenue la proie de quelques ambitieux qui l'oppriment, la déchirent et se repaissent sans pudeur des lambeaux de leur patrie. L'oubli du respect des ancêtres, la désaffection de l'esprit national, leur avaient préparé les voies, et, depuis longtemps déjà, le mandarin — dont Confucius présentait la charge publique comme un sacerdoce réservé aux plus dignes — pressurait indignement le pays ; l'odieuse vénalité avait pourri les consciences, et le plus humble citoyen, bien loin de s'indigner des exactions dont il était la victime, les considérait comme l'exercice naturel et légitime du pouvoir et se sentait tout disposé à faire de même si, par fortune, une parcelle de ce pouvoir venait à lui échoir un jour... Un tel ensemble en décomposition est tout disposé à accueillir favorablement les germes de putréfaction venus du dehors; ils y prolifèrent bien vite, et le désastre final en est grandement accéléré. C'est ce qui se produit aujourd'hui sous nos yeux, sachons le comprendre et en tirer pour nous-mêmes d'utiles leçons. C'est aussi pour avoir voulu « brûler les étapes » que la plus vaste nation d'Europe et d'Asie est tombée sous la domination de quelques illuminés qui ont compromis gravement toute une civilisation en faisant glisser cet immense pays dans un gouffre de sang dont il sera long à se relever. Les conceptions politiques les plus généreuses ne sont que dangereuses utopies lorsqu'on oublie qu'il faut, avant toute autre réforme, éclairer l'esprit et élever l'âme d'un peuple immense, que ses maîtres ont trop longtemps maintenu à l'état de troupeau sous le joug implacable de ses mauvais bergers. Plus un état politique tend vers un mode de gouvernement démocratique moderne, juste et généreux, plus il fait appel à tous les citoyens qui doivent être alors les collaborateurs de l'œuvre publique; il est nécessaire pour cela que chacun ait au fond du cœur l'amour sacré de la patrie et de l'humanité, et le désir profond de sacrifier pour elles, à tout instant, ambitions personnelles, vanités mesquines et cupidités. C'est par la conquête du progrès moral, par le développement de l'instruction, par l'élévation de l'âme qui donne à chacun la conscience professionnelle et l'amour de la tâche accomplie pour le salut de tous, qu'un peuple conquiert sa place au soleil et qu'il assure ses plus belles destinées; ce n'est pas par la ruée de quelques appétits qui déchaî-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nent autour d'eux les pires passions de l'âme humaine et précipitent aux abîmes les peuples que ces nouveaux tyrans prétendent libérer et qu'ils asservissent en les avilissant.

Au cours d'une conférence faite au « Foyer des Etudiants Annamites » de Hanoï le 8 octobre 1922, nous mettions nos jeunes amis en garde contre l'influence nocive de certaines théories dites modernes, en leur signalant le danger au point de vue de la morale familiale dans les termes suivants (*Revue du F. E. A.* du 1er septembre 1923) :

« ... Malheur à ceux-là qui ne savent pas respecter leurs parents : lorsqu'ils auront des enfants, ils connaîtront la douleur d'en être méprisés à leur tour... Une société composée de telles cellules familiales en état de désagrégation est condamnée à l'effondrement, et notre devoir est de vous signaler de la façon la plus instante un aussi redoutable danger. Beaucoup de ces jeunes gens croient que le système de la *grande famille* n'existant pas en Occident doit être considéré comme incompatible avec la vie moderne, qui oblige les membres de la famille à se disperser pour aller exercer leur activité en des cités plus ou moins lointaines. Certains jeunes Chinois, poussant jusqu'à l'extrême des théories « bolchevistes » dont ils sont incapables d'apprécier la sottise et le danger, vont jusqu'à préconiser, sous prétexte d'individualisme et de liberté, la « socialisation » de la femme qui appartiendrait en commun à ces citoyens « évolués » et l' « étatisation » de l'éducation des enfants. On aimerait ne répondre à de telles divagations que par la pitié ou le mépris si une certaine contagion n'était à craindre même dans les cas de la pire folie. Je suis, au contraire, fermement convaincu de ce que le maintien de la « grande famille » sera extrêmement salutaire à votre pays — à condition de subir certaines modifications dont l'exposé m'entraînerait trop loin — et interviendra fort heureusement pour enrayer chez vous le développement de certains graves inconvénients de la civilisation moderne »...

Annamites, mes chers amis, permettez à un homme qui a beaucoup donné et souffert pour vous, et qui vous apporte aujourd'hui le message de la France fraternelle et généreuse, de vous dire sans réticences, avec tout l'élan de son cœur : Gardez-vous avec soin des agitations venues du dehors, éloignez-vous des hommes qui se présentent à vous en libérateurs et en amis et qui viennent, trublions dangereux, compromettre l'œuvre de ceux que notre pays a envoyés vers vous, le cœur ouvert et la main tendue. Ne souffrez pas que, par ces ambitieux et ces fous, vos amis français de France et d'Indochine soient amèrement déçus et vous prennent un jour pour des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

insensés et des ingrats. Ne compromettez pas, irrémédiablement peut-être, le résultat des généreux efforts qui sont faits ici en donnant, à ceux qui n'aiment que leurs seuls intérêts, des prétextes trop faciles à l'exercice d'une domination qu'ils désirent secrètement et dont la France ne veut pas. Il faudrait être bien ignorant ou manquer de toute bonne foi pour nier la grandeur de l'œuvre que notre pays a accomplie dans ces contrées : il y a fait régner la paix française, il les a dotées d'un outillage économique qui se développe chaque jour davantage et en centuplera la prospérité. La France est fermement décidée à compléter et améliorer chaque jour l'organisation administrative de votre pays et à faire appel à votre collaboration qui, toujours plus étendue, vous permettra, dans le plus bref délai compatible avec d'aussi profondes évolutions, d'assurer vous-mêmes votre vie politique et économique. Ne doutez pas! Que le présent vous soit un gage de l'avenir; ne découragez pas, par un scepticisme amer et une méfiance injuste, vos meilleurs, vos plus sincères amis! Les malentendus, s'il en fut, se dissipent chaque jour sous le souffle puissant du génie français, comme les buées nocturnes disparaissent aux chauds rayons du soleil.

Notre joie a été grande lorsque, suivant en France avec une attention émue l'évolution présente de notre politique indigène, nous avons vu tels journaux d'Indochine, dont nous avions été profondément séparés, soutenir sans hésitation l'application de réformes libérales que nous appelions de tous nos vœux. Missionnaires laïques ou religieux, démocrates sincères ou chrétiens convaincus, tous les Français qui supportent ici, pour y accomplir leur tâche, les rigueurs du climat, suivront désormais en une union sacrée la direction que la France a voulu donner à son œuvre colonisatrice considérée comme l'exécution d'un mandat d'instruction et d'éducation intégrales, sans hésitations ni restrictions, pour l'accomplissement de vos destinées aussi belles, aussi glorieuses qu'aucun de vous le peut désirer. Permettez-moi de vous répéter ce que je disais à vos compatriotes de Hanoï au cours de la première de nos conférences du Foyer dont je vous citais tout à l'heure un passage :

«... En suivant l'enseignement de vos maîtres, en vous efforçant de toujours mieux posséder notre langue si riche et si harmonieuse, vous apprendrez à organiser votre pays suivant les principes scientifiques nécessaires à toute nation qui veut aujourd'hui vivre et se développer, mais vous apprendrez surtout à dégager de toute son histoire la sublime figure de la France, à bien comprendre, par ses littérateurs et ses savants, les idées élevées qui l'ont toujours inspirée, à vous assimiler

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

peu à peu ses concepts, à les faire vôtres, à les aimer, à les réaliser au cours de votre vie.

« Nulle nation n'aurait su mieux que la nôtre remplir auprès de vous ce rôle éducateur; les qualités d'intuition profonde, de sensibilité, la faculté d'adaptation des Français établissent entre vous et nous des rapprochements étroits et permettent chaque jour davantage le développement d'une compréhension réciproque et d'une mutuelle sympathie qui sont indispensables au succès d'une telle mission... »

«... L'avenir est beau devant vous, mes chers amis. C'est un jour radieux qui luit à vos yeux à l'heure où vous vous engagez sur la route de la vie. Mais cette route n'est pas toujours facile; il vous faudra, pour la suivre avec persévérance, la volonté ferme d'atteindre le but si beau qui vous est proposé. *Vous n'y parviendrez que par un effort constant vers le progrès moral*, par l'étude des problèmes que posent devant vous l'existence de l'âme humaine et son attitude en présence de l'univers matériel où nous vivons. Mais vous trouverez dans l'élévation de votre âme par ce travail constant, des satisfactions infiniment supérieures à celles de l'orgueil et de la cupidité. C'est l'amour pour votre pays, le désir de le rendre toujours plus heureux et plus beau, qui vous inspirera la force nécessaire pour vaincre la vanité puérile, la suffisance turbulente, la cupidité et l'ambition, et leur fille, la **vénalité**, cette plaie purulente qui a conduit la Chine à l'état de décomposition où nous la voyons présentement; c'est cet amour pour votre pays qui saura vous inspirer confiance sans restriction et reconnaissance profonde envers la France qui aura su vous guider vers le but en vous gardant des précipices. Laissez-vous guider, mes chers amis; étudiez en silence, écoutez vos maîtres. observez leurs enseignements, *et travaillez sans relâche à votre progrès moral en vous rappelant que tout autre progrès est subordonné à celui-là*; réprimez les impatiences inconsidérées, fuyez les agités et les turbulents... Appliquez-vous assidûment à cette ascension où la France a le privilège de vous guider; mais apprenez à voir plus haut et plus loin que vos intérêts particuliers; ayez un idéal... et sachez à tout instant fixer les yeux, au bout de votre route, sur la lumière qui doit l'éclairer. »

Tel est, mes chers amis, le langage que j'ai toujours tenu à vos compatriotes; je le tiens encore aujourd'hui, et suis autorisé à vous recommander confiance et patience, parce que de longues années d'une incompréhension ressemblant, parfois, à de l'ingratitude, ne m'ont pas découragé. Je suis fier d'avoir subi les injures les plus grossières, d'avoir été entouré et menacé de mort, à Paris, par des communistes qui poursuivaient leur action criminelle parmi vos compatriotes,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

parce que je m'étais permis de leur tenir tête et de montrer les résultats abominables qu'aurait certainement leur propagande, s'ils étaient écoutés. Attaqué de droite et de gauche, le disciple de Tu-Tu qui tient à rester fidèle à la doctrine du Trung-Dung que nous appelons « juste milieu » se trouve parfois en difficile posture... Sachons, mes amis, nous montrer persévérants... La vérité finit toujours par s'imposer... Il suffit, pour assister à son triomphe, de savoir ne pas mourir avant... Et vous verrez ce jour, mes amis, parce que vous ne ferez pas le geste de suicide, le crime contre vous-mêmes et votre pays, auquel voudraient vous pousser les fauteurs de désordre, pêcheurs en eau trouble, et autres donneurs de mauvais conseils. C'est avec la France et par elle que l'Annam et toute l'Indochine réaliseront leur rêve le plus beau. Et vous tous ici qui l'avez compris et le ferez comprendre autour de vous, criez avec moi :

« Vive l'Indochine!

« Vive la France! »

II

RESTRICTIONS ET RÉSERVES D'UN LECTEUR ANNAMITE

RÉPONSES DE M. DUONG-VAN-LOI
A LA CONFÉRENCE DE L'AUTEUR,

Publiées par *l'Echo Annamite* du 5 au 8 juillet 1926.

M. Paul Monet, nous nous empressons de le reconnaître, a beaucoup travaillé, même souffert pour nous. Par son œuvre du Foyer des Etudiants Annamites de Hanoï, la publication de son livre *Français et Annamites*, ses causeries en France, destinées à intéresser le public métropolitain aux questions d'Indochine, il s'est créé un triple titre à la reconnaissance des Annamites. Nous ne pouvons donc que savoir infiniment gré à ce sincère annamitophile. Ceci dit, passons à sa conférence faite le mercredi 16 juin dernier au siège de la Société d'Enseignement Mutuel de la Cochinchine.

M. Monet a commencé par rappeler son œuvre admirable du F. E. A. à Hanoï et l'hostilité des Français réactionnaires

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

que cette œuvre a suscitée. Il a rappelé ses conférences faites en France dans le louable dessein d'intéresser l'opinion publique française aux problèmes indochinois. Il a parlé des bonnes intentions de la France à l'égard du peuple annamite, de l'approbation de ses efforts par de hautes personnalités politiques et littéraires françaises. Enfin, après avoir fait un tableau assez sombre de l'anarchie chinoise et du danger bolcheviste, après avoir fait un appel au bon sens, au calme des Annamites, de façon à ne pas donner des arguments, des prétextes faciles à ceux qui désirent l'exercice de la domination par la force, il leur a conseillé la patience et la confiance en la sincérité des promesses de la France.

A l'exception de son œuvre du F. E. A. à Hanoï, de la propagande qu'il a faite en France pour la cause annamite, M. Monet, dans sa conférence du 16 juin, n'a fait que répéter ce que d'autres annamitophiles... en paroles ont dit maintes fois bien avant lui. Au sujet des bonnes intentions de la France, M. Monet a dit : « Il faut que vous sachiez bien que la France est avec nous lorsque nous demandons que le plan généreux de colonisation conforme aux principes élevés de morale humaine proclamés par la Société des Nations soit fermement et consciencieusement appliqué ici. La France vient de vous donner un gage certain de la sincérité du plan généreux qu'elle entend appliquer ici en désignant pour gouverner ce pays un des membres les plus éminents de son Parlement, un homme dont toute la vie a été consacrée aux plus nobles causes, à la défense des faibles et des déshérités, à leur éducation, à leur élévation, à la réalisation de la plénitude de leurs droits... Ne doutez jamais de la France. » Dans un de ses récents discours prononcé à Hanoï, notre gouverneur général, en des termes différents, bien entendu, a dit exactement la même chose.

Eh bien, M. Varenne et après lui, M. Monet ont prêché à des convertis. Jamais, en effet, du moins jusqu'à ce jour, les Annamites n'ont douté de la France, de son sincère désir de les conduire vers leur modernisation par le chemin du progrès. Le fait même qu'ils ont toujours exprimé, sans fard, ni arrière-pensée, leurs aspirations à la France a été la preuve la plus manifeste de leur confiance en elle.

Toutefois M. Monet conviendra avec nous que jusqu'à ce jour, notre confiance a été mise à de très rudes épreuves. On se rappelle, en effet, les promesses de réformes faites par le prestigieux M. Sarraut pour calmer l'impatience des Annamites pendant la dernière guerre européenne. On connaît le sort de ces promesses qui, cyniquement, la paix revenue, ne furent plus considérées que comme des traites faites sur un avenir indéfiniment reculable, et payables seulement sous une pressante nécessité. On connaît ensuite les règnes d'exploi-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tation des indigènes et du bon plaisir de MM. Long et Merlin, pour lesquels je renvoie ceux qui désirent s'en faire une idée, à l'article : « Comment on prépare la guerre en Indochine » de M. Ch. Bellan, reproduit dans ce journal du 15 juin dernier. Vraiment les Annamites avaient une confiance à toute épreuve. Après les déceptions que nous venons d'énumérer, elle a vacillé pendant un moment. Mais elle s'est rétablie vite, plus forte, à la nouvelle de la nomination du socialiste Varenne au gouvernement de l'Indochine.

Sans doute, la désignation de M. Varenne à la tête de l'Indochine était un signe certain du désir de la France d'instaurer ici une politique de réformes. M. Varenne l'a dit, et d'autres Français l'ont dit aussi avant M. Monet. Les Annamites n'ont pas pensé autrement. Mais jusqu'à ce jour, cette politique indigène libérale n'est pas encore sortie du domaine des théories et n'a servi que de sujet de discussions oiseuses et d'articles de journal. Le 20 avril 1926, j'ai écrit dans ce journal. : « En nous envoyant un gouverneur socialiste, la France a voulu nous montrer ses intentions généreuses. Cependant, en raison de l'opposition systématique de la clique exploitante de la colonie, M. Varenne ne réussira probablement qu'à nous accorder quelques petites réformes qui ne changeront pas grand'chose au régime actuel. » Le 27 mai suivant, j'ai encore écrit : « Le plus gros obstacle à vaincre en l'occurence, c'est la réaction coloniale, très puissante jusqu'à ce jour et qui a toujours réussi à imposer aux gouverneurs et gouverneurs généraux ce fameux dilemme : se soumettre ou se démettre. Le peuple annamite ne peut s'empêcher de se demander avec inquiétude si M. Varenne pourra se consacrer en entier à l'accomplissement de sa tâche considérable ».

Les dernières déclarations que M. Varenne a faites à l'Hôtel-de-Ville de Saïgon m'ont affermi dans mes appréhensions. Du train dont vont les choses, je ne crains pas de prophétiser (avec l'espoir d'être, en l'occurence, un mauvais prophète) que M. Varenne, tout comme ses prédécesseurs, ne pourra guère que nous abreuver de discours. M. Monet a parlé de « pas » faits en avant depuis moins d'un an. C'est dommage qu'il n'ait pas précisé. Pour ma part, je n'en vois pas d'autres que l'accession des Annamites non naturalisés aux cadres européens et la restriction apportée à la contrainte par corps vis-à-vis des indigènes. A vrai dire, ce sont là deux souris dont une montagne a accouché. Ces demi-mesures dont l'application sera laissée au soin discrétionnaire des coloniaux — M. Varenne tenant à ne pas s'immiscer dans la gestion de ses collaborateurs — et étant donné qu'une mesure ne vaut que par ceux qui l'appliquent, ne nous seront d'aucune utilité pratique. Non, Monsieur Monet, nous ne doutons pas de la France et de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

son intention tant de fois affirmée par ses représentants autorisés de nous civiliser. Mais comment ses représentants en Indochine ont-ils accompli la mission civilisatrice qu'elle leur a confiée? Je renvoie derechef mes lecteurs à l'article de M. Charles Bellan ci-dessus cité. M. Monet connaît lui-même parfaitement le régime d'exploitation et d'oppression des indigènes en usage en ce pays. C'est la trahison des bonnes intentions de la France. La France le sait, le peuple français le sait, le Parlement le sait, mais, quoi qu'en pense et dise M. Monet, et quelques efforts qu'il ait pu faire, la France, le peuple et le Parlement français restent indifférents.

M. Monet a dit, en effet : « J'ai publié le premier volume de *Français et Annamites* qui a fait l'objet de plus de cent articles de la presse métropolitaine dont l'accueil fut on ne peut plus favorable. Les plus hautes personnalités des mondes politique et littéraire m'ont exprimé de façon touchante leur haute approbation, m'ont exhorté de leur encouragement et assuré de leur appui ».

Approbation, accueil, encouragement, appui, c'est fort bien, j'en conviens. Mais, au demeurant, ce ne sont que des sentiments, de ces sentiments qui naissent naturellement et spontanément chez les peuples chevaleresques et primesautiers comme le peuple français à l'annonce des injustices commises vis-à-vis des faibles sans défense. Ce sont des sentiments nobles sans doute, mais platoniques, n'en déplaise à M. Monet.

Qu'on en juge plutôt par la bruyante désapprobation de l'abominable campagne contre M. Varenne et sa politique indigène libérale par le public et le Parlement français. D'une part, le Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indochine à Paris a voté le 20 mai un ordre du jour où, en termes énergiques, il se déclarait étranger à cette campagne qu'il désapprouvait complètement et désirait voir cesser. D'autre part, à la Chambre des députés, MM. Moutet, Perrier, Hesse, ont énergiquement protesté contre cette campagne et ont obtenu de la Chambre le renvoi *sine die* de l'interpellation Outrey sur la situation de l'Indochine. Mais ce ne furent que cris généreux arrachés à ces Messieurs par leur indignation momentanée, devant l'évidente mauvaise foi des détracteurs et des adversaires de M. Varenne, qui, bien qu'il eût proclamé *urbi et orbi* sa politique indigène libérale, ne nous a encore, depuis près d'un an, presque rien donné.

Puis, pendant que la métropole « rentrait » pour s'y murer dans sa « souveraine indifférence » pour reprendre un terme de l'*Opinion*, le régime de terreur continuait à régner en Indochine, œuvre néfaste des coloniaux à la trique que M. Varenne n'a pas beaucoup dérangés, ne voulant pas, a-t-il dit quelque

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

part, regarder à ce que font ses collaborateurs, à qui il entend laisser l'entière responsabilité de leurs actes.

Il est logique de laisser à chacun la responsabilité de ses actes. Mais encore faut-il qu'il y ait quelqu'un pour établir, le cas échéant, cette responsabilité et pour sévir. Il semble bien, présentement, que ce *quelqu'un* n'existe pas en Indochine. Chacun y fait ce qu'il veut, du côté des Français, dirigeants ou autres.

C'est ainsi que les provocateurs, véritables fauteurs de désordre, n'ont pas été inquiétés, alors que les provoqués, les Annamites bien entendu, jusques et y compris les enfants, ont été frappés sévèrement. Carence de notre gouverneur général, chuchotent quelques-uns d'entre nous. M. Varenne nous aime, disent-ils, mais il a peur aussi de la réaction. Aussi s'est-il borné à nous exhorter au calme, à l'ordre que ses adversaires ont troublés impunément.

Il nous faut une affection moins... verbale et plus agissante. Il faut nous accorder franchement les réformes que nous demandons et que tous les Français sincèrement démocrates ont trouvées légitimes. Peut-être certains collaborateurs de M. Varenne lui ont-ils représenté qu'accorder aux Annamites des réformes aussitôt qu'ils les demandent donnerait au gouverneur général l'air de céder, de faire des concessions malgré lui. Erreur! Nous sommes un peuple en tutelle qui demande un élargissement de ses droits et tout ce qui nous sera accordé dans ce sens sera accepté avec reconnaissance. Nos gouvernants, cependant, visiblement intéressés au maintien du *statu quo*, n'ont pas entendu la chose de cette oreille. De là, des tergiversations incompréhensibles qui nous découragent.

Indifférence de la France, hésitations de M. Varenne, voilà de quoi assurer la pérennité du régime d'exploitation et d'oppression dont souffrent les Annamites. Je ne dissimule pas que les récentes déclarations de M. Varenne faites à l'Hôtel de Ville de Saïgon ont été pour nous d'amères déceptions et ont fait dire à plus d'un que tous les gouverneurs se valent. Selon la presse locale et même métropolitaine, M. Varenne était à la veille de sa rentrée en France. Au lieu de nous renseigner sur la suite qu'il comptait réserver aux demandes de réformes que nous lui avons présentées au lendemain de son arrivée en Indochine, il s'est longuement étendu sur les droits de la France en ce pays et sur ce qu'il a appelé la « singulière chance » pour l'Annam d'avoir eu, dans sa destinée, affaire à la France. C'est une vieille antienne.

Mais sur ce point, M. Varenne et M. Monet se rencontrent. M. Monet a dit, citant une conférence qu'il fit à Hanoï en 1922 : « Nulle nation n'aurait su mieux que la nôtre remplir auprès de vous ce rôle d'éducateur. C'est avec la France et par elle

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

que l'Annam réalisera son rêve le plus beau ». N'était l'annamitophilie de bon aloi de M. Monet, je serais bien tenté de m'écrier : « Vous êtes orfèvre. M. Josse! » En tout cas, comme je l'ai dit, dans un précédent article, il est fort difficile d'étayer de preuves une telle déclaration. Nous ne pouvons que constater ceci : après trois quarts de siècle passés sous la domination de la France, notre pays se trouve très sensiblement en retard sur la plupart des pays voisins, au point de vue de son organisation économique et notre peuple en est encore à demander, sans l'espoir de les obtenir d'ailleurs, quelques libertés élémentaires pour s'élever légèrement au-dessus de ce demi-esclavage où il étouffe.

« Vous n'êtes pas « mûrs » pour jouir sans inconvénients des libertés que vous demandez, nous a-t-on répété depuis bientôt dix ans. Attendez, la France vous les accordera à mesure de votre évolution. » Evolution! Mais justes dieux! quelle est donc la mesure de cette fameuse évolution? Cependant, nous avons attendu, attendu encore et toujours... Des gouverneurs ont succédé aux gouverneurs à la tête de l'Indochine, de l'eau a coulé sous les ponts, et comme sœur Anne, nous ne voyons que le « soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie ».

M. Monet a déclaré : « Nous ne saurions accepter qu'on invoquât des temporisations nécessaires comme prétextes à l'ajournement indéfini de réformes qui s'imposent plus que jamais. Mais nous ne voulons pas non plus, en brûlant les étapes, méconnaître ce principe historique : le temps ne respecte pas ce qu'on fait sans lui ». « Confiance, patience, mes chers amis annamites! », s'est écrié M. Monet.

« Sachons nous montrer persévérants... La vérité finit toujours par s'imposer... Il suffit, pour assister à son triomphe, de savoir ne pas mourir avant... » C'est peut-être là un conseil difficile à suivre. Car M. Monet semble oublier que tout en ce monde a une limite, y compris la confiance des hommes. Il ne servirait de rien de cacher que notre confiance en la France, en notre actuel gouverneur général a beaucoup faibli en ces temps derniers et qu'elle diminue chaque jour davantage. Après de multiples déceptions, le peuple annamite, désillusionné, commence à se replier sur lui-même pour souffrir en silence le régime d'esclavage qu'on s'ingénie, sous mille prétextes, à éterniser. Las de demander en vain des droits et des libertés pour vivre en homme et non plus en serf comme jusqu'ici, il est à craindre qu'un jour vienne où il ne demandera plus rien au gouvernement français.

Cependant son silence ne saurait être interprété à résignation. Le peuple annamite est millénaire, son histoire glorieuse est tissée de revers et de succès. Le souvenir de son passé

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

historique, la conscience de sa parfaite unité l'empêcheront toujours d'abdiquer entièrement, de se résigner à jamais au sort injuste que l'administration coloniale lui impose. Il vivra alors retiré en lui-même, apparemment indifférent à tout, même aux plus graves injustices, cependant que des courtisans de notre race s'empresseront comme aujourd'hui autour des pontifes du pouvoir pour les assurer servilement de ce que tout est pour le mieux dans la meilleure des Indochines. Et la danse en rond des amateurs de nos piastres continuera au sein des nuages d'encens de ces thuriféraires...

Dans ce calme plat qui trop souvent précède les tempêtes, on continuera à chanter les bienfaits de l'administration coloniale, le bonheur et la reconnaissance des Annamites, pendant que les haines s'accumuleront dans les cœurs indigènes. Cependant, *tant qu'ils pourront encore garder toute leur lucidité d'esprit et resteront maîtres de leurs réflexes*, les Annamites ne se révolteront pas. Il n'y aura pas de « grand soir » ici, comme je l'ai répété bien souvent. Ils n'auraient comme armes que leurs mains et leurs fléaux de bambou, alors qu'ils savent trop que M. Varenne dispose de soldats, de fusils, et de canons (Par deux fois, notre gouverneur général a pris la peine de nous en prévenir charitablement tout en se défendant aimablement de tout désir d'en faire usage). Toute révolte dans ces conditions ne pourrait que nuire à ses auteurs.

Au surplus, M. Monet, par le sombre tableau qu'il a fait de l'actuel état chaotique de la Chine, a voulu sans doute, comme avant lui, M. Varenne et d'autres Français, nous conseiller, en agitant devant nous cette vision terrible, de ne jamais risquer une révolte. Nous les en remercions. Qu'ils nous permettent cependant de leur faire remarquer que si la Chine se débat actuellement dans les pires convulsions, c'est justement pour chercher sa voie, et il est certain que de cette épreuve d'épuration par la douleur, elle sortira organisée, modernisée, grandie. Ce ne sera plus alors la vieille Chine d'antan victime de l'impérialisme militaire de l'Europe coalisée mais une Chine jeune et forte, avec laquelle toutes les nations du monde seront bien obligées de compter et qui sera le principal champion de la future lutte économique sur les rives du Pacifique, dont le nom, demain, sera d'une triste ironie.

Gandhi n'a-t-il pas écrit quelque part : « Il faut apprendre à souffrir volontairement et à y trouver de la joie. La liberté ne saurait s'acquérir qu'à ce prix. Aucun pays ne s'est jamais élevé sans s'être purifié au feu de la souffrance. Pour que les blés poussent, il faut que le grain périsse. La vie sort de la mort ». Et la France elle-même? N'a-t-elle pas dû faire plusieurs révolutions pour délivrer la masse et donner au peuple une situation plus humaine que celle de serfs taillables et cor-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

véables à merci, honteusement exploités par la noblesse et le clergé?

M. Monet nous a aussi conseillé de « nous garder avec soin des agitations venues du dehors, de nous éloigner des hommes qui se présentent à nous en libérateurs et en amis et qui viennent, trublions dangereux, compromettre l'œuvre de ceux que son pays a envoyés vers nous le cœur ouvert et la main tendue». Il faisait sans doute allusion au bolchevisme et à ses propagateurs dont il redoute l'action nocive, désorganisante, sur la famille et la société annamite. Que M. Monet se rassure. Les Annamites sauront conserver toujours leur morale familiale. Ils sauront toujours respecter leurs parents, leurs ancêtres, aimer leur famille, leur patrie et sauront garantir celles-ci de toute désagrégation. Le seul fait que ce peuple s'est toujours retrouvé debout après de nombreuses annexions de son pays par la Chine est garant de sa vitalité pour l'avenir. Il restera donc, n'en doutez pas, toujours semblable à lui-même à travers toutes les vicissitudes, toutes les rigueurs, même celles du plus dur esclavage. Mais, à tout peser, ce sera peut-être sa vie d'esclave, sa mise au joug par le peuple dominateur qui le sauvera de la dissociation et assurera son homogénéité.

A l'heure présente, deux voies se présentent à lui : ou il évoluera avec le peuple français, ou il évoluera tout seul, dans une direction différente. Le peuple annamite, comme on l'a dit maintes fois, ces temps derniers, employant un cliché trop usé, est bien à un tournant de son histoire. Et tout fait croire qu'au mouvement de rapprochement franco-annamite vainement tenté depuis des lustres, succèdera un mouvement séparatiste. M. Varenne a supposé que les intérêts des deux peuples français et annamites seront tellement mêlés, confondus, qu'il se formera ici un peuple composé d'éléments des deux races, un peuple indochinois. Non : toujours repoussé et méprisé, le peuple annamite se détournera fatalement des Français, et, n'en déplaise à M. Varenne, ce n'est pas vers cette fusion d'intérêts, vers cet enchevêtrement de liens d'où sortirait la formation du peuple indochinois, que nous allons.

L'exploitation, l'oppression du peuple annamite, son maintien dans la servitude, auront une autre conséquence. Citons, à ce propos, le passage suivant d'un article de Me Pham-van-Truong dans l'*Annam* : « Tout peuple qui a été longtemps opprimé devient nerveux et parfois il suffit de peu de chose pour le mettre hors de lui et l'amener à traduire son désespoir par des révoltes absurdes. Or jusqu'ici le gouvernement français a tout fait pour comprimer les légitimes aspirations du peuple annamite. Il lui a enlevé toutes les libertés sans lesquelles il est impossible de suivre les progrès de l'humanité. Dieu sait avec quelle amertume les Annamites constatent que,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tandis que tous les autres peuples asiatiques en jouissent, eux seuls sont privés de ces libertés indispensables à la vie moderne». Oui, un long esclavage finit par rendre un peuple nerveux, surtout lorsque ce peuple, intelligent comme le peuple annamite, s'aperçoit que c'est un esclavage injustifié, mais cependant maintenu et perpétué par le peuple dominateur dans le seul but de son exploitation et de sa spoliation. Que nos gouvernants ainsi que tous les Français libéraux veuillent bien le comprendre enfin : l'esclavage des Annamites a déjà trop duré; l'intérêt bien compris de la France est d'y mettre fin en nous accordant les réformes indispensables à notre émancipation et à l'acheminement de notre pays vers l'état de dominion.

Tarder, tergiverser davantage, ce serait achever de décourager le peuple annamite qui, tout espoir perdu, égaré par une colère trop longtemps contenue, se laisserait aller à un geste insensé dont il serait le premier à supporter les conséquences. Mais ces conséquences retomberaient de tout leur poids pour les en écraser sur les épaules de ces « coloniaux » dont le machiavélisme despotique aurait acculé notre peuple à une telle extrémité.

III

RÉPONSE DE L'AUTEUR

AUX RESTRICTIONS ET RÉSERVES DE M. DUONG-VAN-LOI

(Publiée dans l'*Echo Annamite* du 5 au 21 juillet 1926)

Je ne puis laisser sans réponse les articles de M. Duong-van-Loi. Ils sont d'ailleurs fort corrects, courtois et même assez aimables envers moi; j'en remercie leur auteur, mais ils contiennent des affirmations que je crois contestables, voire dangereuses pour la cause que nous défendons.

Il faut donc répondre... et c'est une tâche assez peu attrayante. Je me suis entièrement consacré depuis de longues années au rôle ingrat de trait-d'union entre mes compatriotes et les vôtres. Ce n'est pas gai. Lorsque, par amour de la France, je me tourne vers elle et lui montre — comme je l'ai fait dans *Français et Annamites* — les erreurs et les vices de notre administration indochinoise, en demandant à la métropole d'intervenir pour imposer à cette administration les réformes néces-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

saires, les Français d'Indochine s'écrient : « Vous desservez votre pays en donnant aux indigènes des arguments contre nous! » C'est enfantin; il est inévitable que, lorsque je m'adresse aux Français de la métropole, certains Annamites entendent ma voix; mais il est absurde de prétendre que je leur révèle quoi que ce soit en signalant un état de choses dont ils sont les victimes et qu'ils connaissent beaucoup mieux que moi-même.

Je vais m'adresser aujourd'hui aux Annamites, comme je l'ai fait par ma conférence de l'Enseignement Mutuel, pour leur montrer — toujours par amour de leur cause et désir de contribuer à son triomphe — qu'ils sont en grande partie responsables d'une situation dont ils se plaignent amèrement. Certains, alors, ne manqueront pas de s'écrier : « Notre prétendu ami manie le pavé de l'ours! Il montre nos défauts aux Français d'Indochine qui s'en feront des armes contre nous pour prouver qu'ils ont raison de nous maintenir à l'état d'assujettissement. C'est une trahison! »

C'est toujours l'histoire du partisan du Trung-Dung qui, s'appliquant à servir la meilleure des causes par la recherche de la seule vérité, en restant invariablement dans le « juste milieu », est lapidé par les hommes de gauche qui le voient à droite et par les hommes de droite qui le voient à gauche.

Ce n'est pas à force de flagorneries qu'on instruit les hommes, pas plus qu'en les « gâtant » on n'élève ses enfants. A ceux qu'on aime et qu'on estime, on doit la vérité. Les flatter serait les mépriser.

Il est d'usage de lapider les hommes qui agissent comme je le fais : c'est un rite. Et, dix ans après leur mort, on édifie leur buste sur le tas de cailloux recouvrant leur dépouille. C'est un deuxième rite... mais ce n'est pas une consolation.

Quoi qu'il en soit, mon sympathique contradicteur me permettra de lui dire ce qui suit, en procédant par réflexions faites un peu au hasard et suggérées par certains passages de ses articles :

Duong : « Jamais, en effet, du moins jusqu'à ce jour, les Annamites n'ont douté de la France, etc... »

Cette affirmation est contestable. Mais en admettant qu'elle fût vraie, la restriction « du moins jusqu'à ce jour », m'autorise à dire à M. Duong : Il ne faut pas chercher bien loin pour trouver, dans la presse indigène en langue française, des articles de fort bonne foi et écrits par des Annamites intelligents et des plus cultivés, où il est affirmé sans relâche que la France n'a jamais fait ici qu'une politique de domination et d'exploitation, qu'elle est incapable d'en suivre une autre, que les Annamites n'ont rien à attendre que d'eux-mêmes, qu'ils sont

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

parfaitement aptes à se gouverner seuls et que l'Indochine doit être, sans plus tarder, remise entre les mains des seuls Indochinois.

Si M. Duong-van-Loi, homme mesuré, réfléchi et circonspect, ne partage pas cette opinion, que je considère comme fausse et pernicieuse pour des raisons que j'exposerai plus loin, il y conduit cependant — peut-être à son insu — le lecteur, en l'y portant doucement par une pente qui, pour être assez adoucie, n'en est pas moins « fatale » selon le vieux cliché. Ceci est un grave danger, non pas pour ceux des Français qui agissent en « exploiteurs » — je me suis fait assez d'ennemis en les montrant au doigt — mais bien pour vos compatriotes. Et c'est pour cette raison que ce danger doit être ici dénoncé.

Duong : « M. Monet conviendra avec nous que jusqu'à ce jour, notre confiance a été mise à de très rudes épreuves... »

Pourquoi ce futur? M. Monet non seulement «en conviendra» non seulement en « a convenu », mais encore il a clamé et proclamé tout cela à la France, au Parlement, aux Ministres, dans la presse, au public par des conférences et publications. La plupart des Annamites sont d'ailleurs restés parfaitement indifférents aux efforts qu'il faisait pour eux. Un nombre infime seulement a eu la curiosité de lire ce livre par lequel il se faisait, en plaidant leur cause, d'irréductibles ennemis. Ce fait caractéristique d'une attitude dont nous reparlerons, vaut d'être noté en passant. Si je le constate ici, c'est pour aller au-devant des incompréhensions de ceux de vos compatriotes qui ne manqueront pas de s'indigner bien haut de ce que je vais être obligé de leur dire parce que, ignorant parfaitement tout ce que j'ai pu faire pour la défense de leur cause et l'exposé de leurs légitimes revendications, ils ne me comprendront pas.

Duong : « ... jusqu'à ce jour cette politique indigène libérale n'est pas encore sortie du domaine des théories et n'a servi que de sujet de discussions oiseuses et d'articles de journal... M. Varenne ne réussira probablement qu'à nous accorder quelques petites réformes qui ne changeront pas grand'chose au régime actuel... M. Monet a parlé de « pas » faits en avant depuis moins d'un an. C'est dommage qu'il n'ait pas précisé. Pour ma part, je n'en vois pas d'autres que l'accession des Annamites non naturalisés aux cadres européens et la restriction apportée à la contrainte par corps vis-à-vis des indigènes. A vrai dire, ce sont là deux souris dont une montagne a accouché. Ces demi-mesures dont l'application sera laissée au soin discrétionnaire des coloniaux. — M. Varenne tenant à ne pas s'immiscer dans la gestion de ses collaborateurs — et étant

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

donné qu'une mesure ne vaut que par ceux qui l'appliquent, ne nous seront d'aucune utilité pratique... »

Mon cher Monsieur Duong-van-Loi, vous me permettrez d'abord de vous déclarer que je n'ai absolument aucune raison personnelle pour me faire le thuriféraire de M. Varenne et l'avocat de sa politique. Je ne lui dois rien. *Au contraire.* Et, s'il faut mettre les points sur les i — en matière aussi délicate, c'est parfois, en ce pays, nécessaire — que je ne suis payé par personne et que j'achève de dilapider ici, pour faire le trait-d'union entre nos deux peuples, un patrimoine qui s'est dissipé en fumée depuis que je me consacre à cette cause... au point que certains connaisseurs prétendent que ma silhouette évoquerait celle d'un certain fruit juteux de nos pays d'Occident... Ceci posé, je me sens plus à mon aise pour vous dire ce qui suit :

Les Français, *quels qu'ils soient*, qui liront ces passages de vos articles, en concluront :

Les Annamites manquent de jugement. Ils sont incapables de comprendre la portée de réformes aussi importantes que celles dont parle M. Duong-van-Loi, ils les présentent comme souris dont une montagne aurait accouché. Compréhension politique limitée, vanité puérile qui porte à juger sans appel ce qu'on n'a pas compris; toutes preuves à l'appui de la théorie d'une tutelle indéfiniment nécessaire.

Ou bien, s'ils ont compris, ils manquent de bonne foi en s'appliquant à réduire ainsi l'importance de ce que nous leur avons donné, ils font preuve d'ingratitude, et ne réussiront qu'à décourager ceux qui se sont, pour leur cause, exposés aux coups les plus durs, et à démontrer péremptoirement qu'une politique d'éducation progressive vers l'émancipation, essentiellement justifiée par la foi en la reconnaissance annamite posée en axiome, est utopique, impraticable et nous expose aux pires désillusions.

Que sont donc ces réformes-souris dont le gouvernement-montagne aurait accouché? Voulez-vous, Monsieur Duong, que nous les regardions ensemble de plus près?

★
★ ★

Des deux « petites réformes... qui ne changeront pas grand' chose au régime actuel », citées par M. Duong-van-Loi, disons tout de suite que la deuxième n'est pas une réforme, puisqu'elle n'est encore qu'à l'état de projet; il ne semble pas d'ailleurs qu'on ait perdu le temps ni manqué d'équité; si nos renseigne-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ments sont exacts, la Commission qui a été chargée d'étudier la question était composée en parties égales de Français et d'Annamites heureusement choisis (pour ceux-ci : un conseiller colonial, un délégué de la Chambre d'Agriculture, un mandarin en retraite).

Cette Commission aurait fait remarquer, non sans raison, que la contrainte par corps était institution non pas française, mais annamite, dont la création et le maintien avaient eu des raisons que la Commission présente en termes sensés; elle fait observer justement que la suppression complète de ce procédé coercitif aurait pour résultat la multiplication des emprunteurs de mauvaise foi qui se refuseraient cyniquement à leurs engagements, après avoir mis leur patrimoine à l'abri, et propose assez sagement de laisser l'application de cette mesure au tribunal qui, appréciant chaque cas d'espèce, pourra l'appliquer aux emprunteurs de mauvaise foi et devra en dispenser les victimes des usuriers. Tout ceci paraît fort raisonnable et il y aura évidemment là un gros progrès, supérieur, peut-être, à celui de la mesure plus radicale que certains auraient désirée.

Au reste, ce n'est pas la suppression de la contrainte par corps qui amènera la disparition de l'usure dont le prolétaire annamite est écrasé. C'est l'organisation et le développement des crédits agricoles, fonciers et industriels et des caisses d'épargne, que nous avons toujours réclamés. N'égarons pas notre effort en le portant sur un terrain qui n'est pas celui de la meilleure attaque. Et puis, c'est aussi la disparition du vice national qu'est le jeu, et l'habitude aux disciplines d'ordre, de méthode et de prévoyance. Nous reviendrons plus loin sur ceci.

Enfin, nous ferons remarquer à M. Duong-van-Loi que la réforme dont il semble faire fi aujourd'hui a fait l'objet depuis longtemps de campagnes dans la presse indigène et a été demandée (p. 43) dans *le Cahier des Vœux Annamites* que votre compatriote Nguyên-phan-Long présenta à M. Varenne en termes profondément touchants.

Il est mal de diminuer, lorsqu'on est sur le point de le recevoir, la valeur du cadeau qu'on réclamait, en y insistant de la sorte. C'est désobligeant pour celui qui, en le donnant, a fait de son mieux, et déprécier ce qu'on a reçu n'a jamais pu passer pour témoignage de gratitude.

Mais cette attitude est particulièrement choquante lorsqu'elle se manifeste à propos d'une réforme capitale, aux conséquences d'une incalculable portée, telle que celle qui a été réalisée par l'arrêté du 27 février donnant accession, dans tous

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

les emplois des cadres locaux, aux Indochinois pourvus des mêmes diplômes que les Français.

Ceux qui ont, comme nous, âprement combattu pour obtenir de telles réformes en connaissent la vraie valeur. Pour permettre à vos compatriotes de mieux comprendre la situation présente, permettez-moi de vous rappeler un des commentaires dont j'ai accompagné certains passages de ma conférence de l'Enseignement Mutuel, commentaires inconnus des lecteurs qui, comme M. Duong-van-Loi, n'ont eu connaissance que du texte écrit.

Lorsque deux routes divergent, il peut arriver qu'elles soient tangentes à la bifurcation; sur une notable partie de leur trajet, la distance qui les sépare est bien faible; elles semblent même presque confondues. Mais si nous suivons ces routes, nous constatons que leur distance croît rapidement, et que les deux tracés aboutissent, après des cheminements plus ou moins longs, en des points de régions tout à fait opposées par rapport à la bifurcation.

Eh bien, cher Monsieur Loi, vous commettez présentement une erreur comparable à celle du voyageur qui considérerait les deux chemins comme confondus parce qu'ils sont tangents à l'origine : jetez plutôt un coup d'œil sur la carte... ou mieux, si vous le pouvez, dominez le terrain en le survolant. Vous constaterez alors la divergence des deux itinéraires et vos appréhensions s'évanouiront lorsque vous verrez que la deuxième route vous conduit exactement au point que vous désiriez atteindre et dont la première vous aurait chaque jour éloigné davantage.

C'est exactement ce qui se produit pour la réforme en question : « La distance entre la route que nous suivions hier et celle où l'on nous place aujourd'hui est inappréciable!, s'écrient les observateurs à courte-vue. Que nous donne-t-on? L'accession à certains emplois administratifs pour une demi-douzaine d'Annamites diplômés qui pourront s'y glisser sans avoir à solliciter leur naturalisation? Nous voilà bien avancés, vraiment! En quoi la situation politique de notre pays est-elle modifiée? Nous sommes toujours logés à la même enseigne et aucun de nous, intellectuels, propriétaires, commerçants ou nha-qués ne tire le moindre avantage de cette petite concession faite à un nombre infime de nos compatriotes. C'est se moquer de nous que de vouloir nous inviter à contempler à la loupe de telles minuties administratives pour nous faire croire qu'on nous comble de cadeaux merveilleux, etc... ».

Eh bien, je vous le répète, ceux qui ont combattu *pour* de telles réformes savent mieux que vous, et en raison même de la violence des attaques qu'ils ont subies, ce qu'en est la valeur, ce qu'en sera la portée. Et ceux qui ont combattu *contre* ces

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

réformes ont montré, par l'âpreté avec laquelle ils ont mené le combat, qu'ils savaient, beaucoup mieux que vous, en comprendre l'importance. Critiques ouvertes ou attaques sourdes, campagnes menées au grand jour ou coups de poignards lâchement assénés par derrière, ils ont tout essayé pour empêcher la promulgation de cet arrêté que vous recevez aujourd'hui avec une moue méprisante; ils ont mobilisé le ban et l'arrière-ban des profiteurs et exploiteurs coloniaux de tout plumage pour essayer de disqualifier, par les insinuations les plus malveillantes et les pires calomnies, l'homme qui avait osé se passer de leur approbation pour vous donner cela...

Ces gens-là *savaient* ce qu'on vous donnait. Allez-vous nous dire aujourd'hui que *vous* ne le savez pas, que vous n'avez rien compris au drame qui s'est déroulé sous vos yeux entre un Français de France venu parmi vous tout illuminé encore des reflets de l'idéalisme de notre beau pays et *quelques* Français coloniaux cramponnés farouchement à leurs sacs de piastres avec la crainte morbide de les voir désormais, non pas même se vider, mais s'enfler un peu moins rapidement? — crainte d'ailleurs chimérique, toutes les réformes faites ou à faire respectant avant tout les droits acquis.

La semence est petite, il est vrai. Mais elle contient en puissance l'arbre immense qui vous protégera de ses rameaux. Vraiment, ne le comprenez-vous pas... lorsque vous avez vu, cependant, vos ennemis se ruer sur celui qui enfonçait la graine dans le sol, et cherchant à le terrasser, pour arracher de ses mains l'embryon précieux?

Allons, Monsieur Loi, vous êtes certainement plus clairvoyant que vous ne voulez nous le faire entendre! Il y a vraiment, de votre part, excès de modestie!

Il n'est pas possible que vous n'ayez pas compris — ne fût-ce qu'aux clameurs des Barbares — qu'en vous accordant ce « rien », M. Varenne a franchi le Rubicon.

Il a renversé la muraille que le préjugé des races avait dressée entre vous et nous.

D'un côté se tenait le « blanc » — le Français — être d'élite, seul apte à s'élever par l'instruction et l'éducation, seul capable, par conséquent, d'organiser et de commander, et, d'autre part, le jaune, être inférieur congénitalement, imperfectible par atavisme, par définition (le singe devient-il homme par le dressage?), voué à jamais aux emplois inférieurs, à l'obéissance passive, à l'exécution aveugle des ordres d'en-haut... Quelques très rares exceptions seulement : les deux ou trois phénomènes (genre femme à barbe ou veau à deux têtes) admis chaque année à la naturalisation.

Mais un homme vint — *un Français!* — et vous dit : « Mais non, chers amis; à égalité de connaissances, égalité d'attri-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

butions; jaunes ou blancs, citoyens, sujets ou protégés, vous êtes ici chez vous, et vous aurez les emplois que vous vous serez montrés capables de remplir, tout simplement ».

Et ce n'est rien, cela?

Non, ce n'est rien, ou presque... C'est seulement une révolution.

Une révolution sans effusion de sang, où les seuls coups portés furent ceux qui ont meurtri cruellement l'homme qui avait eu le courage de la faire, à lui seul — seul ici, c'est vrai, mais derrière lui était toute la France! — sans que seulement vous lui disiez : « Merci! »

Et c'est tout le développement du statut de l'indigénat qui est contenu dans cette réforme. Nous l'avons assez dit : N'obligez pas l'indigène, pour lui permettre de participer à l'organisation, à la direction de son propre pays, à passer par la naturalisation. Ne l'obligez pas à dépouiller sa nationalité, dont il *doit* être fier. Ne creusez pas un fossé entre l'élite qui dirigera et le peuple dont celle-ci s'éloignera... si même elle ne se retourne pas contre lui. La culture française doit être un instrument d'émancipation pour tous, et non de domination pour quelques-uns. C'est tout le peuple d'Indochine que la reconnaissance nous attachera étroitement si nous l'avons développé dans l'amour et la fierté de son pays et de sa race et le désir de les rendre plus puissants et plus beaux...

Et c'est tout cela qui est contenu en principe dans la réforme-souris de M. Duong-van-Loi.

Et cette réforme est, pour le gouvernement d'Indochine, une traite impérieuse à payer sur l'Enseignement. Il ne sera plus possible de temporiser exagérément pour se refuser encore à une extension devenue plus que jamais nécessaire de l'enseignement *à tous les degrés*. Car vous serez en droit de nous dire : Un gouvernement général français a voulu nous leurrer et s'est livré à une plaisanterie du plus mauvais goût lorsqu'il a promis l'accession à certains emplois aux indigènes diplômés... pour nous refuser obstinément ensuite la possibilité d'obtenir ces diplômes. Une telle attitude serait indigne des représentants de la France parmi vous. La traite est signée, M. Varenne et ses successeurs, croyez-le bien, ne la protesteront pas.

Tels sont, chers lecteurs annamites, les petites réformes sans conséquence et sans portée auxquelles faisait allusion mon estimable contradicteur. Je voudrais maintenant vous faire part de quelques réflexions que m'ont suggérées, toujours au fil de la lecture, différents passages de ses intéressants articles. Tenons-nous bien. Il y aura peut-être d'assez amères vérités.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

★
★ ★

Nous croyons avoir suffisamment, par ce qui précède, mis en garde le lecteur contre le pessimisme de notre contradicteur qui s'écrie encore : « Nous ne voyons, comme sœur Anne, que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie ». Cher Monsieur Loi, le soleil sur la route de votre destin, l'herbe verdoyant sur vos pâturages prospères, serait-ce déjà si peu que vous le prétendez?... Et si vous voulez bien être plus juste, vous les verrez, cependant, tout comme moi.

Je n'insisterai pas plus longuement sur certains passages où M. Duong nous laisse une impression pénible d'incompréhension qu'on pourrait prendre pour de l'ingratitude si elle ne provenait manifestement d'une ignorance d'ailleurs bien excusable. De la part de la France, il n'y aurait « que des sentiments nobles, sans doute, mais platoniques », que des « cris généreux arrachés à ces Messieurs par leur indignation momentanée », la métropole « est rentrée, pour s'y murer, dans sa souveraine indifférence », etc., etc...

M. Duong-van-Loi est aussi mal informé des choses de la métropole que certains métropolitains sont mal informés des choses de son pays. Il méconnaît singulièrement les résultats des efforts de ceux qui, comme nous, ont assumé la tâche ingrate d'essuyer injures, crachats et coups de pied bas pour créer ces mouvements d'opinion *féconds et durables* qui portent au pouvoir d'autres hommes chargés d'appliquer nos idées, de poursuivre notre idéal.

Ce n'est pas par des « sentiments platoniques » des « indignations momentanées » et surtout par de la « souveraine indifférence » qu'un pays parvient, à travers les difficultés de l'instabilité ministérielle, à imposer un changement de politique aussi profond que celui auquel nous assistons ici aujourd'hui. Car, n'en déplaise à M. Varenne qui, pour des raisons... stratégiques, n'a cessé d'affirmer une parfaite continuité politique avec ses prédécesseurs, il y a eu, dans le fait même de sa nomination, une indication on ne peut plus claire de la volonté réformatrice du pays. Indication qui s'est traduite sans ambiguïté par les instructions qu'il a reçues, avant son départ, de M. André Hesse, ministre des Colonies.

Ce n'est pas par un hasard fortuit ni en conséquence de quelque fugace velléité de la France qu'un parlementaire socialiste s'est vu, pour la première fois, confier ce lourd mandat. Il y a là l'expression d'une volonté ferme et réfléchie de la métropole, dont l'éducation coloniale indochinoise a été

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

commencée et considérablement avancée par des campagnes qui ne sont pas sans mérite. Et cette volonté continue à s'affirmer — pour qui sait, en dehors des querelles d'hommes et de partis, discerner la voix dominante du pays — par l'attitude des journaux républicains et du Parlement qui maintiennent, envers et contre tout, à M. Varenne, leur confiance et leur appui, et qui font aux campagnes et interpellations de l'ineffable Outrey le sort que nous savons.

Regardez de plus près, Monsieur Duong, et vous serez plus juste et plus reconnaissant.

« M. Varenne, dites-vous encore, n'a pas beaucoup dérangé les coloniaux à la trique, ne voulant pas... déranger ses collaborateurs à qui il entend laisser l'entière responsabilité de leurs actes ».

Loin de moi l'intention de faire l'apologie de M. Varenne et de son œuvre. J'ai les meilleures raisons pour observer la plus grande réserve à ce sujet. Mais je dois cependant dire à M. Duong-van-Loi qu'il ne me paraît pas avoir suffisamment réfléchi aux difficultés que peut trouver un « souverain » dans l'exercice de son mandat. A moins d'agir en dictateur absolu et d'imposer par la force — *et quelle force?* — aux agents administratifs d'exécution la réalisation immédiate et générale de sa volonté, il doit faire appel au bon vouloir de chacun pour une collaboration unanime qui lui est indispensable. Il explique alors clairement à tous ce que sont ses intentions politiques, montre la ligne à suivre, et laisse à des hommes — qui sont des chefs responsables et non des enfants — la liberté, l'initiative qui leur sont indispensables pour exercer dignement leurs fonctions. Si des erreurs d'interprétation, de mise en application de ses indications générales venaient alors à se produire, il lui appartiendrait de les mettre en lumière, de les présenter au pays, et d'*obtenir de celui-ci un mandat moins précaire* que celui qu'il détient, pour réaliser, s'il le fallait, la subversion complète, lourde de conséquences, devant laquelle il pouvait être naturel d'hésiter. Un gouverneur général n'est pas, à lui seul, toute l'administration et ne résume pas, en son unique personne, le législatif, l'administratif et le judiciaire. Il se trouve en présence de contingences assez difficiles que l'exercice du pouvoir impose à l'attention des gouvernants plus durement qu'à ceux qui — comme vous et moi — soutiennent leurs idées du haut des tribunes populaires ou dans les colonnes de journaux...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

★
★ ★

Ceci dit, relisons si vous le voulez bien, le passage dithyrambique où M. Duong-van-Loi me fait remarquer que « si la Chine se débat actuellement dans les pires convulsions, c'est justement pour chercher sa voie, et il est certain que de cette épreuve d'épuration par la douleur, elle sortira organisée, modernisée, grandie. Ce ne sera plus alors la vieille Chine d'antan, victime de l'impérialisme militaire de l'Europe coalisée, mais une Chine jeune et forte, avec laquelle toutes les nations du monde seront obligées de compter et qui sera le principal champion de la future lutte économique sur les rives du Pacifique, dont le nom, demain, sera d'une triste ironie ».

Non, M. Loi, ceci n'est pas *certain*, comme vous l'affirmez — ce n'est même pas probable — et je crois même que ce n'est pas vrai.

Pour que la souffrance puisse avoir la valeur rédemptrice que vous lui reconnaissez, il faut qu'elle s'adresse à des âmes assez éclairées déjà pour en savoir analyser les causes, comprendre que l'origine du mal est en elles, et assez fortes pour faire l'effort désespéré qui les remettra debout et les dressera hors du lit de douleurs et même du tombeau.

Je ne crois malheureusement pas que la Chine en soit là. Elle a voulu, je vous l'ai dit, brûler les étapes. Ou, plus exactement, une poignée d'utopistes et d'ambitieux ont voulu réaliser ce rêve insensé. Ils ont oublié seulement — comme M. Loi lorsqu'il apprécie l'attitude de M. Varenne — que les hommes au faîte du pouvoir ne sont pas, à eux seuls, toute la nation, et que le gouvernement et l'administration d'un pays de plus de quatre cents millions d'habitants nécessitent la collaboration d'une nuée de fonctionnaires, tous imprégnés du même esprit de civisme et profondément désireux de se consacrer avec conscience et désintéressement, pour la grandeur de la patrie, à la tâche *sacrée* qui leur est dévolue. L'administration ne s'appelle pas MM. X et Y., à Pékin : elle s'appelle légion... et cette légion est dispersée sur un territoire immense, où les distances sont multipliées par le manque presque absolu de moyens de communications, qui nécessite la décentralisation et exige, chez chaque agent d'exécution, des qualités d'initiative et surtout de conscience extrêmement développées. Cette légion ne s'improvise pas. Il n'y a pas, pour susciter des milliers d'hommes intègres, intelligents et instruits, des phénomène de génération spontanée.

Il faut plus d'un siècle pour parvenir à former une aussi

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nombreuse élite dans un pays qui a, comme la Chine, laissé s'éteindre en lui le sens du civisme, pour avoir perdu la haute morale qui, pendant des millénaires, le lui avait inspiré.

M. Loi n'ignore pas que la population de la Chine était essentiellement composée de deux éléments : les mandarins et le peuple — ceux-là, d'ailleurs, issus de celui-ci. — La loi morale, seul *fondement solide, indispensable aux nations* comme aux individus, était toute enfermée dans les admirables livres classiques où Confucius, Mencius et leurs commentateurs et disciples l'avaient clairement exposée. Il fut sage, il fut excellent, bien qu'on en ait pu dire, de faire de l'étude de ces livres sacrés la seule école du cœur et de l'esprit des hommes à qui incomberait la tâche magistrale d'assurer la vie de leur pays. Dépositaires de ce bien sacré, ce sont eux qui avaient la charge de le dispenser au peuple par leur enseignement, par l'exercice d'un pouvoir juste et bienveillant, par l'exemple constant qu'ils devaient lui donner.

Mais ce peuple immense, intelligent, actif et industrieux, s'en remettait entièrement à ses gouvernants du soin de sa direction morale et des affaires publiques... Exclusivement livré à son labeur quotidien, il s'habituait trop aisément au désintéressement de la vie nationale, il se sentait incompétent et jugeait cette infirmité comme naturelle ; il perdait de plus en plus ce pouvoir de contrôle incessant et cette faculté de réaction qui, selon ses plus grands sages, doivent le pousser à intervenir lorsqu'il est nécessaire, pour imposer la volonté populaire aux princes, le mandat que ceux-ci ont reçu du « Ciel et de la Terre » ne valant que par l'application qu'ils en savent faire au bien du peuple *souverain*.

L'ancienne Chine avait su former une élite — elle n'avait pas su faire l'éducation du peuple resté mineur et c'est la faute qu'elle paye chèrement aujourd'hui.

On sait trop ce qui s'est produit : cette élite a dégénéré, elle s'est décomposée... L'enseignement des vérités sublimes des grands sages a été perdu de vue, et l'étude des textes classiques est devenue pure littérature, prétexte à des travaux prosodiques puérils, à l'exercice d'un psittacisme inintelligent.

Les vérités morales ont déserté les textes sacrés, dont seule subsistait une forme désuète, comme le parfum subtil s'évapore du vase qui l'enfermait... Vanité littéraire — orgueil de caste — cupidité au service de cet orgueil — vénalité — concussions.

La pente fut vite descendue, et, au milieu de cette décomposition qui l'asphyxiait, le peuple, éternel mineur, demeurait veule et passif sous l'oppression de ses mandarins — leurs luttes intestines, leurs guerres, leurs exactions, le laissaient

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

courbé et muet — « Ce sont là, pensait-il, querelles de mandarins; ces choses concernent les grands de la terre, nous n'y sommes point compétents ». Et guerres, brigandages et invasions étaient pour lui cataclysmes inévitables déclenchés par des volontés supérieures, comme les inondations, les tempêtes ou les typhons. La seule morale dont l'exemple lui était donné était celle de l'égoïsme triomphant. Comment et pourquoi se serait-il indigné des exactions qui, depuis des siècles, lui apparaissaient comme les seules et légitimes manifestations de l'exercice du pouvoir? Ces spoliations, ces oppressions étaient choses toutes naturelles, et chacun se sentait tout prêt à agir de même le jour où une parcelle de ce pouvoir viendrait à lui être impartie.

Annamites, mes amis, pourquoi voulez-vous aujourd'hui m'imposer la douleur de vous dire — parce que je vous aime et veux voir votre pays grand et heureux : « Apprenez l'histoire de la Chine, — et puis prenez le miroir — et méditez ».

★
★ ★

Je m'excuse de m'étendre un peu longuement sur le cas de la Chine. Mais il est, pour nous, riche en enseignements de toutes natures et je voudrais ici répondre, en même temps qu'à M. Duong-van-Loi, aux articles fort intéressants que mon distingué ami, Me Phan-van-Truong, a publiés récemment à ce propos dans son journal l'*Annam*.

L'inévitable se produisit donc lorsqu'une poignée de rêveurs et d'ambitieux voulut faire une subversion complète de ce qui existait, sans procéder d'abord à l'éducation de la masse, pour la résurrection de l'armature morale qui, avant toute chose, s'imposait. Ce fut la ruée des ambitions cyniques et des plus vastes cupidités. Parcourez la Chine comme je l'ai fait, vous verrez, je le répète, ce peuple immense si intelligent, si travailleur, sous la botte de ces généraux-pirates qui se sont à eux-mêmes décerné titres et pouvoir.

Vous verrez cette soldatesque ignare, grossière et puante occupant les écoles, les pagodes, les plus beaux édifices publics, étalant jusqu'au milieu des rues ses litières, ses hardes, sa vermine et son armement, envahissant, l'injure aux lèvres, ce qui reste encore de trains en circulation, écrasant le peuple de prétendus impôts destinés exclusivement à l'enrichissement de ses généraux, pillant et volant sous prétexte de « réquisitions », et ne pouvant assurer seulement la sécurité extérieure de campagnes livrées sans défense, aux portes mêmes des plus

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

grandes villes, à la piraterie de bandes qui se recrutent, d'ailleurs, parmi ces soi-disant soldats...

Triste armée — mais armée quand même — mise au seul service de la cupidité de ces « puissants » dont la force n'est faite que de l'ignorance et de la veulerie du peuple.

Tout le tragique de la situation est là : les tyrans de la Chine qui ont morcelé leur pays pour se repaître de ses lambeaux sont des *militaires*, et ils disposent d'*armées* pour assurer et perpétuer leur odieuse domination.

Comment, dans ces conditions, le « gouvernement » fantoche et fantôme de Pékin, dont les membres dérisoires s'agitent en pantins autour de leurs coffres-forts vides depuis longtemps, *imposera-t-il* sa volonté, jusqu'aux plus lointaines provinces, à ces généraux-bandits? L'appel au patriotisme est, avec ces gens, une amère dérision. On ne réduit la force armée mise au service de la cupidité et de la mauvaise foi que par la force armée seule. Où ce « gouvernement » central — en lui attribuant gratuitement existence, plan politique patriotique et volonté — prendra-t-il les armées qu'il emploierait à réduire celles des *touchuns* indépendants? Il n'a ni cadres, ni instructeurs, ni armement, ni équipement, ni matériel d'aucune sorte, ni argent, surtout, pour payer tout cela!...

Lui faudra-t-il donc accepter le secours d'une ou de plusieurs puissances étrangères, d'Europe ou du Pacifique qui mettraient sur pied cette armée du pouvoir central... et avanceraient les fonds? Les *touchuns* seraient battus. leurs armées licenciées, l'ordre rétabli, la liaison nécessaire assurée, entre Pékin et les provinces les plus éloignées, etc... *Mais la Chine aurait payé de son indépendance le rétablissement de sa situation intérieure.* L'étranger, installé chez elle et nanti d'une créance formidable, n'en sortirait plus.

Sans l'intervention de l'étranger, on n'entrevoit que deux solutions, toutes deux à tel point improbables qu'on pourrait les considérer comme quasi-miraculeuses :

1er Miracle : Un des *touchuns* en question, touché par la grâce de quelque esprit ou génie puissant, protecteur du pays, devient subitement désintéressé, généreux, sincèrement amoureux de sa patrie. Au lieu d'employer son armée à voler pour remplir ses fourgons, il l'emploie à mettre ses « collègues » à la raison et à rétablir l'autorité du gouvernement. Solution excellente autant qu'improbable, mais qui laisse entière la question de l'organisation administrative et économique ultérieure de cet immense pays.

2e Miracle : Le peuple chinois, qui jusqu'à ce jour n'a su que courber l'échine, conscient de son incompétence et de son

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

impuissance politiques, s'éveille soudain, se rue sur les *louchuns* et leurs soldats, les désarme ou les pend, et se donne à lui-même une organisation politique et des fonctionnaires intègres pour mettre celle-ci en application. Aujourd'hui, il est tout à son commerce; demain, il porte soudain un tel intérêt à la politique, qu'il décide de prendre en mains avec une énergie sans pareille, la direction des affaires publiques, bien peu attrayantes cependant en l'état actuel. Aujourd'hui, il ignore tout de l'organisation administrative et économique d'une nation; demain, il est soudain initié à ces problèmes complexes et trouve dans son sein les dizaines de milliers de fonctionnaires et de techniciens indispensables. Aujourd'hui, il est habitué depuis des siècles à considérer comme naturel et légitime l'enrichissement du mandarin par la concussion et le pillage éhonté des caisses publiques et privées; demain, il devient soudain d'une intégrité scrupuleuse, d'une honnêteté parfaite, d'un désintéressement absolu, et se consacre à la chose politique avec compétence et abnégation.

Je voudrais bien partager l'optimisme de MM. Duong-van-Loi et Phan-van-Truong, mais je ne puis pourtant leur dissimuler que la probabilité d'un tel événement me semble bien proche de zéro.

Il est humain de croire en ce qu'on désire, mais il est peu avisé de prendre ses désirs pour des réalités et d'agir en conséquence. Ne marchez pas en vous absorbant dans la contemplation de la lune, si vous ne voulez vous exposer à la mésaventure qui survint à l'astronome de la fable, et, comme lui, choir lamentablement au fond du puits.

Il est naturel que certains Annamites ne veuillent pas voir la profondeur du mal dont la Chine est atteinte et qu'ils lui prêtent gratuitement une faculté de réveil soudain et de rénovation, parce qu'ils s'attribuent du coup des facultés du même genre et se consolent de la situation présente en caressant plus ou moins secrètement cette pensée d'une insurrection soudaine de leur propre peuple chassant l'étranger, s'organisant et s'administrant lui-même, s'élevant ainsi d'un seul effort au rang de grande nation indépendante riche et puissante...

Laissons le rêve, si attrayant soit-il, et ayons le courage de dévisager en face la réalité.

Je voudrais ici constater un fait, douloureux, croyez-le bien, à mon cœur autant qu'au vôtre : Vos compatriotes, Monsieur Duong-van-Loi, ne sont prêts à l'émancipation ni politiquement, ni économiquement.

Je m'appliquerai dans la suite de ces articles à vous le démontrer clairement et à vous faire comprendre, hélas, que certains de vos défauts caractéristiques sont à l'origine de vos malheurs, et font la partie vraiment trop belle à ceux qui

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

voudraient vous maintenir en état d'assujettissement pour vous exploiter indéfiniment.

Je vous montrerai que vous semblez parfois vous appliquer à décourager vos meilleurs amis et à donner des armes à vos ennemis.

C'est avec peine, c'est au prix d'un violent effort sur moi-même que je m'acquitterai de ce labeur ingrat :

non pour l'amère satisfaction de me faire lapider par mes amis annamites après l'avoir été par certains Français;

non pour répéter — en l'aggravant parfois — ce que d'autres hélas! vous auront peut-être dit avec colère et mépris pour en tirer argument en faveur de ce qu'ils appellent votre incurable infériorité;

mais bien pour vous montrer, au contraire, quelles sont les causes de votre faiblesse présente, et par quel effort continu sur vous-mêmes vous y pourrez remédier pour vous élever, pour devenir le peuple grand, fort et libre que la France a affirmé vouloir faire de vous;

pour vous montrer que si vous collaborez ainsi avec nous — avec la vraie France — dans cet effort d'élévation... allons, tant pis, disons le mot : de relèvement, nous y parviendrons certainement, vous et nous réunis. Vous seuls ou la France seule n'y parviendrez pas;

pour que, par cet effort voulu de progrès moral et social, vous vous imposiez, par la dignité de votre attitude, à ceux des Français coloniaux qui, trop loin de la mère-patrie, sont trop absorbés par le souci de leurs affaires pour songer à l'idéal élevé d'un politique altruiste, et croient, sans méchanceté aucune et le plus souvent avec la meilleure foi du monde, que l'état de choses actuel est excellent et que vous ne méritez rien d'autre que ce que vous avez présentement ;

enfin pour que vous compreniez mieux ce que vous avez à attendre de la France pour ce travail d'élévation, tout ce qu'elle peut faire pour vous dans ce sens et par quels moyens, pour que vos efforts personnels et vos progrès militent en votre faveur et nous permettent d'élever encore la voix lorsque nous réclamons fortement à notre pays l'exécution de ses promesses, la réalisation de réformes qui s'imposent plus que jamais.

★
★ ★

Un des sophismes les plus dangereux que se plaisent à répéter certains de mes amis annamites est le suivant :

« Il a fallu à la France plusieurs révolutions pour faire d'elle

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ce qu'elle est aujourd'hui en donnant au peuple la plénitude de ses droits. Eh bien, nous aussi, Annamites, nous aurons sans doute à en passer par là pour arriver au même résultat. »

Comparaison n'est pas raison, dit un proverbe français. Et ceux qui veulent tirer argument d'une comparaison de ce genre ne se rendent pas compte de ce qu'elle n'est pas valable, les deux problèmes étant profondément différents.

Lorsque la France est entrée dans la voie périlleuse des révolutions, il s'agissait pour elle de faire passer entre les mains du peuple l'exercice d'un pouvoir presque exclusivement réservé jusque-là à une classe de privilégiés. Mais il ne faut pas perdre de vue ce point important : *celle évolution accélérée se faisait dans le cadre d'une même civilisation.* Les mœurs, la tradition morale, l'organisation économique du pays restaient immuables dans leur essence, dans leur conception générale :

Il s'agissait d'étendre à un nombre de citoyens beaucoup plus grand que par le passé la compétence des questions politiques et économiques et la participation à la gestion des affaires publiques, mais les esprits étaient préparés, par une lente élaboration, à ce brusque progrès, ainsi que la Convention sut le prouver au monde par son œuvre immortelle. Notre peuple devait fournir, il est vrai, un effort considérable pour l'étude de ces vastes questions et pour l'adaptation à une situation politique toute nouvelle, mais il n'avait pas à faire une subversion totale de l'édifice moral ancien, de toute une conception universelle, à procéder à une révision générale des formes mêmes de la pensée.

Il en va tout autrement dans ces pays et c'est ce que trop d'Annamites ne comprennent pas suffisamment. Nous assistons ici, à la mise en présence brusque — au heurt même — de deux civilisations essentiellement différentes, opposées sur beaucoup de points, bien que certainement conciliables, ainsi que nous l'avons maintes fois expliqué.

Les Indochinois demandent — comme le peuple français de 1789 — l'accession au pouvoir dans leur propre pays. J'ai assez combattu pour une telle cause pour ne pas avoir besoin d'affirmer ici qu'elle est mienne. Mais encore faut-il que, dans leur intérêt même, nos amis asiatiques comprennent ceci : Cette accession au pouvoir implique pour eux *a priori* l'initiation à toute une civilisation nouvelle, une transformation profonde de certaines habitudes ataviques et de leur façon même de penser, de comprendre le problème essentiel de la vie sociale et nationale.

C'est tout ce travail profond qui est indispensable à leur adaptation à la vie nouvelle qu'ils demandent, et ce travail, je le répète, ne se fait pas en un tournemain, ne s'accomplit

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pas surtout à coups de révolutions. Une longue gestation est nécessaire. Aidons-la de nos soins appliqués pour assurer à l'enfant ardemment attendu force et sagesse, longue vie et prospérité. N'essayons pas, par des manœuvres insensées, de hâter sa naissance, car nous n'aurions plus qu'à pleurer le mort-né d'un avortement.

Je ne puis m'étendre ici sur les différences profondes, essentielles, de nos deux civilisations; je l'ai fait ailleurs, en m'appliquant à montrer la magnifique synthèse que nous en pourrions réaliser [1].

Il faut bien cependant répéter aux Annamites qu'ils sont les héritiers d'une civilisation qui a pu atteindre de très hauts sommets et qui, à certains points de vue, fut peut-être supérieure à la nôtre, mais qui fut essentiellement philosophique et artistique, contemplative et méditative, tandis que la civilisation occidentale est essentiellement matérielle, mécanique, scientifique, en vue d'une organisation économique tendant principalement au développement des richesses personnelles (hélas!) et nationales. (Affirmation ne tendant nullement à contester la valeur morale de cette civilisation qui apprend aux hommes à grouper solidairement leurs efforts pour une légitime augmentation du bien-être général, par la diffusion de l'hygiène, la domestication des forces aveugles de la nature, l'organisation de la lutte contre les fléaux qui déciment l'humanité, etc...).

Avant de demander — d'exiger parfois — l'exercice d'un pouvoir autonome, il est indispensable de faire tout d'abord l'apprentissage de cette civilisation toute nouvelle, de modifier profondément votre mentalité, vos façons de vivre et de penser, afin de pouvoir tenir avec compétence et dignité les emplois sociaux qui vous seront dévolus du plus grand au plus petit et quelle que soit la cellule que vous aurez à occuper dans l'ensemble social : administration, commerce, industrie, agriculture même. Il n'est pas jusqu'au rentier qui n'ait à faire son éducation, comme nous le verrons plus loin, pour ne pas vivre en parasite encombrant et savoir employer, pour le plus grand bien du nouvel édifice social, la fortune *dont il est dépositaire seulement.*

Tant que cette éducation n'est pas faite, vous courrez, par une émancipation prématurée, à des catastrophes et à des servitudes nouvelles. Et c'est pour vous aider à la faire, pour demander instamment à la France d'y contribuer de tout son pouvoir, que nous faisons ces humbles efforts et écrivons

---

1. Cf. *Qu'est-ce qu'une civilisation?* par Paul Monet — Série d'éditions bilingues du F. E. A. à Hanoï.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ces lignes qui ne plairont pas à tous, dans une intention bienveillante qui sera peut-être, comme tant d'autres, méconnue.

Nous avons parlé de « Voyage en Chine »!... Eh bien, chers amis, reprenons un instant la route de ce joyeux pays et essayons de le parcourir... Ce ne sera pas toujours facile, je vous en avertis. Essayez de vous rendre, par exemple de Hankéou à Pékin, ou de Pékin à Nankin, et vous m'en donnerez des nouvelles.

Vous constaterez, comme tout observateur de bonne foi, que les chemins de fer ne marchent plus — ou si peu! — depuis que vos oncles chinois ont voulu prendre en mains leur direction, assumée jusque-là par des compagnies étrangères. Le matériel *dit* roulant n'est plus entretenu et est rapidement tombé dans un état de malpropreté inimaginable... L'emploi des pièces de rechange semble inconnu, et les locomotives poussives marchent jusqu'à ce qu'elles n'en puissent plus; les traverses pourries, les rails usés, ne sont plus changés... D'autre part, les voyageurs remplacent trop souvent par un pourboire au « contrôleur » (?) complaisant le billet qu'ils négligent de prendre. (Mais ceci est une autre histoire sur laquelle nous reviendrons). Recette, vitesse des trains et trafic tombent rapidement à zéro. Ce n'est pas précisément un succès.

Voulez-vous essayer de la route? Organisez une caravane; entraînez-vous par la culture physique à des semaines du sport le plus dur dans les fondrières et la boue... et surtout ne négligez pas de faire votre testament, car MM. les Soldats-pirates-percepteurs d'impôts « individuels » pourraient bien s'aviser d'interrompre un peu brusquement votre carrière d'explorateur...

Sans aller si loin, prenez de Hanoï, le train jusqu'à Yunnanfou (celui-là marche encore, il est toujours français), et parcourez cette cité grouillante d'activité. En dehors des voies centrales, admirez le pavage des rues, par exemple, leur exquise propreté, et la façon géniale dont a été faite l'installation électrique. La pose des isolateurs ou des parafoudres, les précautions élémentaires contre l'induction au croisement de lignes, sont choses méprisables aux yeux des fils de Han... On accroche les fils électriques au petit bonheur à de vagues clous plantés un peu partout, le courant file « au sol » et l'effet de... clair-obscur ainsi obtenu est vraiment merveilleux pour les yeux qu'une lumière trop vive risquerait de fatiguer.

Tout ceci, mes chers amis, n'est pas dû au hasard, ni même à l'état de désarroi où se trouve la Chine, ou à l'intervention maléfique de quelque mauvais génie qui se plairait à tourmenter ce malheureux pays... Si vous voulez vous en convaincre,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

visitez d'abord un atelier des « barbares d'Occident » et aussitôt après, l'un des vôtres.

Vous verrez, chez le *tây*, des locaux clairs, propres et bien entretenus, le sol est net, une discipline de travail règne partout, contremaîtres, surveillants, ingénieurs sont à leur poste, connaissent leurs responsabilités respectives, les assument, prennent les initiatives nécessaires, se font obéir et respecter.

Chez l'Annamite, mes excellents amis, vous verrez trop souvent des locaux sales, mal entretenus. Des réparations importantes qui devraient être faites d'urgence ne le sont jamais parce que personne ne se sent responsable de leur exécution et n'en prend l'initiative. Le sol est malpropre, on ne sait littéralement où poser les pieds. Le jour passe difficilement à travers des vitres décorées de toiles d'araignées sur fond de poussière et de crasse. Les attributions du personnel de surveillance et de direction sont peu ou pas définies, nul n'est responsable, nul ne commande, tout marche « comme cela peut »... à l'instar des chemins de fer chinois.

Je sais qu'il y a, fort heureusement, des Annamites qui ont su fonder des maisons de commerce, des industries, admirablement organisées et équipées « à l'européenne ». Cette constatation consolante nous prouve, en même temps que votre incontestable capacité, la nécessité non moins incontestable d'un apprentissage à faire pour réaliser ces progrès qui ont pu être obtenus par un nombre infime de vos compatriotes.

Voyagez dans les automobiles publiques du Tonkin (je n'ai pas encore essayé celles de Cochinchine qui me paraissent beaucoup mieux tenues) et vous constaterez la façon lamentable dont elles sont conduites, et (si l'on peut dire!) entretenues. Elles roulent par la force de l'habitude jusqu'à ce qu'elles tombent en complète décomposition sous les yeux du mécanicien-acrobate, et à la grande surprise de l'exploitant qui s'étonne d'aboutir à la faillite... oubliant, d'ailleurs, que la majeure partie de ses recettes se dirigeait tout droit vers la poche de ses receveurs (toujours l'autre histoire qui sera contée plus loin).

Il n'est pas difficile de prédire ce que deviendraient au bout de peu de temps, avec une organisation de ce genre, les voies ferrées et les routes, leurs « ouvrages d'art », les postes et lignes télégraphiques, le téléphone, etc... Ce n'est pas la demi-douzaine d'ingénieurs indigènes que vous possédez actuellement qui pourrait, d'un coup de baguette magique, transformer la mentalité des habitants de ce pays, leur donner l'esprit d'ordre, de précision, de prévoyance, de méthode, d'organisation, l'initiative, l'ascendant sur leurs propres compatriotes, qui vous font encore trop généralement défaut. Ce n'est pas une révolution qui vous dotera de tout cela : c'est le long

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

apprentissage sous une direction *que la France veut* bienveillante et éclairée, et qui implique chez l'apprenti, la volonté tendue de s'instruire pour s'élever.

Lorsque le Français parcourt de riches régions, telles que celle du delta tonkinois, il est frappé du contraste extraordinaire entre la richesse manifeste de ce pays où pas une parcelle de terrain n'est perdue pour des récoltes bisannuelles et la pauvreté, la misère des intérieurs indigènes. On comprend mieux lorsqu'on connaît les vices de l'organisation communale — pas de comptabilité, pas de registres de délibérations — livrant le *dân* à la cupidité des notables qui dilapident en festins et détournements la richesse des particuliers. C'est la même vie au jour-le-jour que dans la plupart des familles annamites, où l'imprévoyance règne en maîtresse sans budget familial, sans surveillance ménagère, chacun puisant à la caisse commune tant qu'elle contient quelques sous pour aller emprunter ensuite à des taux écrasants; les femmes aisées se croiraient déshonorées en se livrant aux travaux de couture habituels chez nous; le mari, notable ou mandarin, ne se sent pas ridicule en sortant avec une robe de soie aux coudes percés, tandis que l'épouse perd stupidement sa journée en d'interminables parties de cartes qui creusent davantage le trou du modeste budget.

Il y aurait long à écrire sur ce vice national, sur cette maladie hystériforme du jeu, pour étudier les rapports de ses origines avec la mentalité profonde de votre peuple et observer ses effets sociaux extraordinairement dissolvants. C'est encore une question sur laquelle nous aurons à revenir.

Le protectorat du Tonkin a fait de très louables efforts pour réformer l'administration communale; nous avons étudié d'assez près cette question et avions été heureux de proclamer l'excellence des résultats obtenus. Qu'est-elle devenue depuis? Hélas!... nous devrons en reparler au bien douloureux paragraphe concernant la vénalité et les concussions.

La cause de tant d'insuccès n'est pas seulement, d'ailleurs, dans les habitudes ataviques provenant d'une ancienne civilisation. Des défauts du caractère national y contribuent aussi pour une large part, qu'il faut connaître pour y remédier. J'en vois la preuve dans ce fait que les Chinois réussissent admirablement comme commerçants, vous envahissent et vous dépouillent peu à peu sans que vous vous montriez capables de les supplanter, malgré les cris de détresse comme celui que M. Duong-van-Loi faisait entendre hier ici même, malgré les plaintes et les récriminations, malgré les tentatives de boycottage, etc...

Pourquoi? Parce que le Chinois a des habitudes d'ordre qui vous manquent généralement. Il est extrêmement difficile de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

faire comprendre à vos compatriotes ce qu'est une comptabilité stricte, qu'il s'agisse d'un commerce, d'une fondation, œuvre, ou administration quelconque. C'est toujours le système « au jour-le-jour », « au petit-bonheur » que nous avons observé au sein de la famille ou de la cité.

Le plus souvent, le petit commerçant annamite à qui l'on commande un travail important est incapable d'établir un devis, de prévoir le nombre de journées de main-d'œuvre et la quantité de matière première qui seront nécessaires à l'exécution, de majorer le tout d'une part pour les frais généraux et d'une autre pour un bénéfice raisonnable. Il fixe un prix, au jugé, en se trompant lourdement parfois, de sorte qu'il y a presque toujours un voleur et un volé qui sont alternativement l'acheteur et le commerçant. Il fixe au hasard la date de livraison et mécontente le client en lui manquant de parole. Il entreprend l'exécution de la commande sans avoir devant lui les fonds nécessaires — qu'il n'avait pas calculés — lasse encore le client par des demandes d'avances réitérées, court, affolé, chez l'usurier qui l'écrase impitoyablement, engage d'avance à l'aveuglette tous ses bénéfices, et au delà, pour le payement des intérêts, cherche à se « rattraper » par le jeu, finit de s'y perdre, et se trouve en faillite un beau matin.

Il faudrait comprendre aussi que si vous voulez organiser et développer votre commerce d'exportation, vous devez renoncer à compter deux fois plus cher un produit qu'on vous commande en gros, sous prétexte que si l'acquéreur en demande beaucoup, c'est qu'il en a bien besoin et qu'il faut alors en profiter... et en abuser. C'est pour cette raison que nous avons, en France, des magasins d'objets d'Extrême-Orient où la Chine et le Japon sont largement représentés (malgré le change élevé de ce dernier pays) et où les industries tonkinoises si intéressantes ne figurent pas. Et comprendre encore qu'on tue une industrie naissante en voulant exagérer le gain par la falsification des produits ou par la fixation de prix ridicules que vous voudriez égaler à ceux demandés par les très rares industriels occidentaux fournissant aujourd'hui ces produits indigènes, alors qu'il faudrait les concurrencer hardiment par des prix beaucoup plus bas qui laisseraient encore une marge de bénéfice des plus raisonnables. J'ai pu faire, à la foire de Hanoï, des constatations bien concluantes à ce sujet.

Tout cela pouvait durer tant bien que mal lorsque votre pays vivait isolé du monde dans la civilisation d'autrefois. Ce n'est plus compatible avec la vie économique moderne. C'est enfantin, et les enfants ne sont pas faits pour le dur *struggle for life* d'aujourd'hui.

Qu'ils apprennent d'abord à devenir des hommes, et ils

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pourront — ils devront — risquer la grande aventure. En attendant : observez-vous, connaissez-vous et instruisez-vous : toute la tâche de l'heure présente est là.

★
★ ★

C'est avec un douloureux serrement de cœur que j'aborde la dernière partie de cette étude : ce que *je dois* dire ici peinera profondément mes amis et je ressens plus qu'eux cette peine. Le sujet à traiter est infiniment délicat; il est de ceux où l'on ne peut que bien difficilement ne pas atteindre les fibres les plus secrètes de l'âme nationale et éloigner, par une douleur trop vive, ceux qu'on aurait voulu soigner et panser.

Le langage que je tiens ici est exactement celui que je n'ai cessé de tenir à mes amis annamites dans nos nombreuses réunions (conférences, entretiens familiers, conversations privées) du Foyer de Hanoï, ou bien aux étudiants annamites de Paris lorsque j'eus le privilège de m'entretenir avec eux. Je dois dire que, en toutes ces occasions, vos compatriotes firent preuve du meilleur esprit de sincérité, de modestie et de bonne volonté, en reconnaissant de façon unanime la vérité de mes dires et en me remerciant du service que je leur rendais ainsi : « Oui, c'est cela, Monsieur le Directeur, approuvaient-ils tous; dites-nous « nos vérités », nous en avons bien besoin; instruisez-nous, c'est le plus grand service que vous puissiez nous rendre! Ce que vous nous dites est vrai; on voit que vous nous connaissez bien, aidez-nous à nous corriger pour nous rendre meilleurs, pour que nous puissions faire notre pays plus beau et plus heureux. »

De telles paroles que j'ai entendues maintes et maintes fois étaient tout à l'honneur de ceux qui les prononçaient, et j'ai souvent évoqué ces souvenirs pour faire votre éloge en France devant mes compatriotes. Chers lecteurs de l'*Echo Annamite*, je dois pouvoir compter sur votre compréhension amicale comme sur celle de mes auditeurs du F. E. A. : pas de faux amour-propre; sachons surmonter la tentation de colère et prenons courageusement le miroir qui nous est offert pour y contempler sans parti pris de dénégation l'image qu'il nous présentera, pour méditer ensuite et nous mettre au travail.

Oui, j'entends votre objection : « Au Foyer de Hanoï, vous étiez dans la stricte intimité annamite. Ici, il n'en va plus de même : des oreilles françaises vous entendent... vous allez fournir des arguments contre nous. »

Mes chers amis, je ne puis empêcher que des Français entendent ce que j'ai à vous dire. De même que certains d'entre vous

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ont entendu ce que, dans *Français et Annamites* j'ai dû dire à mes propres compatriotes. Mais il n'y a pas, à cela, un grand inconvénient. Les Français coloniaux connaissent déjà parfaitement — trop parfaitement, souvent — vos défauts et vos vices. Ceux qui se plaisent à les grossir et s'en font des armes contre vous verront tout simplement ici qu'on peut être « annamitophile » sans être aveugle, qu'on peut aimer des humains bien qu'ils soient imparfaits, et que, des mêmes constatations, on peut tirer des déductions tout à fait opposées, puisqu'au lieu de conclure mépris et assujettissement, nous concluons sympathie fraternelle et éducation.

Il faut bien pourtant en venir là... et étudier aujourd'hui la brûlante question du patriotisme. A ceux qui ne voudraient pas être choqués par cette lecture, j'indiquerai dès le début ma conclusion pour leur épargner la peine de me lire s'ils ne peuvent l'accepter. J'ai essayé, par ce qui précède, de vous montrer que, intellectuellement, vous n'êtes pas prêts à la vie économique moderne. Je dois aujourd'hui vous montrer que, moralement, vous n'êtes pas prêts à la vie nationale.

Le développement d'un peuple se fait comme celui de tout être vivant sous la poussée continue de cette force profonde qui est aux sources mêmes de la vie. Cette volonté latente chez un peuple, de vivre, croître et triompher, c'est le patriotisme, c'est l'esprit national qui existe de façon plus ou moins consciente au fond des entrailles même de chaque citoyen : ces éléments s'intègrent en une volonté nationale dont le fait historique n'est que l'affirmation.

La caractéristique essentielle de cet esprit national, c'est qu'il donne à chacun la conviction profonde que cet intérêt général doit primer tous ceux qui concernent les sous-groupements ou les éléments : la famille, l'individu, doivent lui être sacrifiés sans hésitation s'il y a conflit entre leurs intérêts et l'intérêt national supérieur. Et ce sacrifice se fait de lui-même comme par un réflexe, lorsque le conflit dramatique se produit, sacrifice de la vie, ou seulement d'un intérêt ou d'une vanité, sacrifice grand ou petit, public ou privé, il est consenti aussitôt par celui qui a été élevé dans l'amour du pays que lui avaient transmis ses ancêtres.

Si cet esprit n'est pas, si cette force interne de développement national n'est pas, ce développement est impossible, ou bien ne saura être obtenu que de façon factice et éphémère. Poussée interne et volonté de vie, d'abord — croissance et grandeur nationale ensuite. Supprimez la cause, il n'y aura plus d'effet; sans force motrice, pas de mouvement.

Où en êtes-vous, Annamites, à ce point de vue? Penchez-vous sur vous-mêmes, et avidement, cruellement regardez... et comprenez.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Il est bien entendu que, dans tout ce qui va suivre, nous devrons raisonner sur des généralités. C'est à notre grand regret qu'il nous faudra laisser dans l'ombre l'infime minorité de ces amis annamites qui ont su donner, au cours de leur vie, par le sacrifice délibérément consenti de leurs intérêts particuliers à la cause générale, l'exemple du plus pur patriotisme. Nous ne voulons cependant pas, par ce silence, laisser croire que nous ignorons ceux-là ou que nous leur refusons le juste hommage dont ils sont d'autant plus dignes qu'ils sont des isolés.

Pour découvrir cet esprit patriotique, tâchons d'en observer les manifestations individuelles, de connaître les cas particuliers où chacun de vous peut, au cours de son existence personnelle, sacrifier à la grandeur du pays son propre intérêt, l'ambition, la vanité, la cupidité... Que voyons-nous alors?

Nous voyons d'abord un peuple profondément divisé contre lui-même par une vanité puérile de personnes et de classes qui se manifeste en toute occasion. J'en citerai seulement un exemple d'expérience personnelle.

Si j'avais dû écouter les Annamites, il m'aurait fallu, lorsque j'ai fondé le F. E. A. de Hanoï, créer des salles de réunions spéciales pour les employés de l'Administration, les instituteurs, les commerçants, les étudiants de l'Université et les collégiens, parce que chacune de ces classes méprisait les autres et se considérait presque comme déshonorée par la « promiscuité » de leur contact. Et chacune de ces salles aurait dû être soigneusement compartimentée en « sous-cellules » isolant à leur tour ceux qui, dans chacune de ces catégories, se méprisaient et se fuyaient; il aurait fallu séparer les étudiants des différentes écoles; le Droit n'aimait pas la Médecine, qui méprisait le Commerce, lequel n'avait que dédain pour l'Agriculture, et éloignement pour les Vétérinaires, etc., etc.

Nos jeunes gens, au lieu de se présenter eux-mêmes entre eux, comme il doit se faire entre membres d'une même société, d'entrer en relation par des parties de jeux communes, d'engager la conversation et de nouer là des liens d'amitié précieux pour plus tard, ne comprenaient pas qu'ils avaient tout intérêt à se lier avec des compatriotes appartenant à un autre milieu, ayant des occupations différentes des leurs; ils ne savaient pas qu'ils élargiraient ainsi leurs horizons, comprendraient mieux la vie sociale en connaissant ses différents aspects, et seraient alors plus forts, mieux armés, pour travailler à la grandeur de leur pays.

Les quelques centaines de jeux de sociétés dont nous disposions restaient enfermées dans leurs armoires, et les membres du Foyer n'y venaient, pendant la première année, que pour s'asseoir à la table de lecture, et s'isoler soigneusement devant

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

un journal, cachant leur tête entre leurs mains, avec cette seule pensée :

« Pourvu que mon voisin ne m'adresse pas la parole, pourvu qu'il ne fasse pas à mon détriment quelque observation de nature à me nuire, quelque dénonciation anonyme pouvant me desservir auprès de mes chefs ou de mes camarades, pourvu qu'on ne se moque pas de moi et ne cherche pas à me faire perdre la face, etc..., etc... »

Ce n'est qu'au prix d'une longue patience et après bien des explications que je parvins à établir un lien entre ces éléments isolés, à faire régner la confiance et la cordialité qui s'affirmèrent heureusement, pendant la deuxième année, au cours de nos entretiens familiers du dimanche soir où, enfin, quinze à vingt jeunes gens sur une centaine de présents osaient prendre la parole pour dire sincèrement leur pensée sans crainte des railleries, sans étalage pédant d'une sotte érudition. Je considère comme un de nos meilleurs résultats que, pour la grande fête annuelle du Foyer, par exemple, des fonctionnaires, des commerçants, des étudiants et des collégiens aient collaboré joyeusement et très amicalement aux répétitions et aux représentations théâtrales, et à l'organisation des « attractions » diverses. Enfin la poussière d'hommes était devenue un groupement animé d'une sympathie mutuelle, tendant vers un but commun. Mais il avait fallu l'action volontaire et continue d'un Français pour obtenir ce résultat... [1].

L'union ne se faisait guère entre ces jeunes gens que pour mieux affirmer une division plus grave. Les Annamites du Tonkin d'une part, ceux de la Cochinchine ou ceux de l'Annam, d'autre part, se réunissaient en clans adverses pour se livrer de puérils combats, parce que les sottes rivalités qui divisaient ces jeunes hommes divisaient aussi ces régions indochinoises : c'est encore la France qui intervenait pour les rapprocher en les asseyant côte-à-côte sur les mêmes bancs, au Foyer comme à l'Université...

Le mal est profond pour qui sait y regarder de près, ses conséquences sont incalculables. Chacun songe exclusivement à lui-même et, oubliant ses compatriotes, il oublie sa patrie. Trop souvent, la conscience professionnelle est inconnue des jeunes gens qui entrent dans l'Administration; ils ne connaissent pas ce noble sentiment du devoir qui détermine chacun à

1. J'ai constaté avec plaisir qu'un tout autre esprit préside à la conception de la « Maison des Annamites » projetée à Saïgon. Mais je dois avouer que je vois, dans cet excellent esprit démocratique, un des heureux effets de l'influence française en Cochinchine.

Novembre 1927 : Depuis que ceci a été écrit, le projet de *Maison des Annamites* de Saïgon a lamentablement échoué par suite des haines et des jalousies des notabilités annamites qui voulaient cette fondation.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

travailler sans compter, se dévouant obscurément s'il le faut en des heures de travail supplémentaires que nul ne connaîtra jamais pour le seul « bien du service », c'est-à-dire, en somme, pour la grandeur du pays. Leur désir profond, en choisissant la carrière administrative, n'est pas de travailler de tout leur cœur à ce progrès national auquel ils ne songent pas, mais d'obtenir des satisfactions de vanité et d'intérêt. Et pour « décrocher » un avancement, une augmentation de traitement ou une distinction, tous les moyens seront bons, y compris la délation anonyme et calomnieuse envers leurs collègues et compatriotes. J'ai vu ces choses de trop près, je suis sûr de ce que j'écris, bien que mon cœur saigne en le faisant.

C'est pour cette raison que certains Annamites, qui ont eu le privilège de recevoir une instruction (*je ne dis pas une éducation*) française assez complète, qui ont obtenu des diplômes d'enseignement supérieur, deviennent trop souvent les plats valets de certains hommes au pouvoir afin d'en obtenir, pour eux-mêmes, le maximum de distinctions *dites* honorifiques. Bien loin de travailler au progrès de leur pays en s'appliquant à faire bénéficier un plus grand nombre de leurs compatriotes des avantages qu'eux-mêmes ont reçus, ils s'efforcent, au contraire, à s'en réserver le privilège exclusif, et, font de leur instruction et de leur situation qu'ils devraient mettre au service de la grandeur nationale, un instrument d'oppression envers leurs congénères. Par l'action qu'ils exercent, par les commentaires fâcheux que font de leur attitude certains Français, ils sont un obstacle permanent à l'œuvre généreuse que la France voudrait accomplir parmi vous.

De tels hommes ne sont pas des exceptions; ils sont la grande majorité. Les exceptions, ce sont les très beaux caractères comme ceux de nos amis, l'ingénieur X ou les docteurs Y et Z qui, par leur dignité pleine de réserve, par leur tact, leur compétence et leur conscience professionnelles, s'imposent à l'admiration et à la sympathie des Français mêmes qui travaillent sous leurs ordres et ne songent pas à s'en froisser parce que, chez ces Annamites, ils ont découvert *des hommes*... Ceux-là emploient leurs loisirs et leur fortune à travailler au rapprochement, au développement intellectuel et moral de leurs compatriotes... Mais on peut les compter sur les doigts d'une seule main...

S'ils étaient plus nombreux, votre pays serait depuis longtemps un grand pays; il se serait développé bien vite sous l'égide de la France, malgré la résistance sourde que peuvent opposer — consciemmement ou non — à son développement, certains Français dont j'ai, ailleurs, dénoncé l'attitude et les agissements.

Ces Français comprendraient alors qu'ils ont devant eux,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

non des enfants ou des valets, mais des hommes. Et ceci malgré la différence de race, en dépit de l'apparence juvénile puérile presque, des Asiatiques, qui incite beaucoup d'Occidentaux, à leur insu, à considérer ces hommes comme des mineurs et à les traiter comme tels.

Mais pourquoi voudriez-vous que ces Français fussent plus royalistes que le roi, plus nationalistes annamites que les Annamites eux-mêmes? « Les indigènes nous reprochent de ne pas travailler à leur développement national, pensent-ils; mais eux-mêmes ne font aucun effort pour ce résultat, *ils ne le veulent pas*, ils sont profondément divisés entre eux et ne songent qu'à satisfaire leurs vanités. Pourquoi aimerions-nous plus qu'eux-mêmes une prétendue « nation » qui n'existe pas dans leur cœur?... Ils nous reprochent de nous enrichir dans leur pays. Il est vrai que nous nous rétribuons assez convenablement du travail que nous faisons chez eux. Mais, au moins, nous y travaillons, nous apportons administration, organisation, outillage économique, ordre et progrès. Nous aurions bien tort de nous gêner pour prélever leurs piastres : si nous ne le faisons pas, ils se dépouilleront entre eux, impitoyablement, et il n'en résultera, sans aucun profit pour l'ensemble, que l'enrichissement de quelques tyranneaux de notables ou de mandarins ».

* * *

Il est douloureux d'être obligé, par un devoir de vérité, de reconnaître que ce raisonnement a du vrai, en apparence tout au moins. Vous vous opprimez mutuellement avec une dureté impitoyable, et chacun emploie la parcelle d'autorité qui peut lui être dévolue à dépouiller froidement, cruellement parfois, son compatriote. Le peuple, habitué depuis trop longtemps à cet état de choses, a perdu, avec le sentiment de sa dignité et de ses droits, la noble faculté de réaction qui mettrait fin à de telles mœurs en s'y opposant sans éclat mais avec fermeté. L'opprimé est tout prêt à se transformer en oppresseur dès que l'occasion s'en présente et il trouve normal, voir même honorable, de dépouiller ses compatriotes à son tour, comme il le fut lui-même, lorsqu'une parcelle d'autorité vient à lui échoir. C'est la négation même de l'esprit patriotique, de la solidarité nationale, de la conscience professionnelle et de la dignité humaine.

A la porte des administrateurs sont apostés des plantons qui dépouillent cyniquement de quelques piastres les malheureux

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nhaquê désireux de parler au *quan lon* pour présenter d'humbles suppliques; (il a fallu un gouverneur général... socialiste pour débarrasser de cette engeance les couloirs de son bureau!...) Beaucoup de mandarins placés à la tête des *phu*, des *huyen*, des cantons, pressurent indignement leurs compatriotes, majorent l'impôt à leur propre profit, s'enrichissent par les emprunts ou les souscriptions en distrayant la majeure partie des sommes perçues. Des détournements atteignant 99 % des versements ont été faits, au détriment du F. E. A., par des mandarins instruits et intelligents qui n'ignoraient pas l'importance nationale de cette œuvre de développement intellectuel et moral puisqu'ils en faisaient pompeusement l'éloge dans les proclamations où ils invitaient éloquemment leurs administrés à souscrire... pour leur propre enrichissement. C'est en toute connaissance de cause qu'ils volaient ainsi leur pays.

Mandarins et notables connaissent mille procédés astucieux et en usent *très couramment* pour s'enrichir au détriment du *dân* : par exemple, ils convoquent impitoyablement au chef-lieu, les jours de fêtes de famille, les habitants les plus riches qui comprendront « ce qu'il faut faire » pour retrouver la tranquillité. Ils trafiquent cyniquement de l'influence que peuvent leur donner leurs fonctions, et n'interviennent auprès de l'autorité supérieure que contre argent comptant. Des villages qui devraient être prospères sont misérables, parce que les *nhaquê* sont écrasés par ces exactions continuelles de leurs notables qui dilapident en festins et en dépenses personnelles les sommes prélevées sur ces malheureux.

J'ai eu l'occasion, il y a quatre ans, de faire visiter, aux membres du F. E. A., quelques villages du Tonkin où l'administration du Protectorat avait pu faire appliquer les réformes communales. On nous reçut joyeusement, au bruit des pétards et sous les arcs-de-triomphe, selon le rite accoutumé, et c'est sincèrement que, après la visite au village, notables et membres du Foyer crièrent « Vive l'Indochine ! Vive la France! » à la fin du dîner qui nous avait réunis.

Il avait suffi des efforts d'un ou deux de ces bons Annamites aimant vraiment leur pays et consacrant leur fortune au progrès de leur village, au bien-être de leurs compatriotes, efforts conjugués avec ceux d'une administration avisée, pour faire naître la prospérité là où régnait la misère et faire surgir du sol écoles, maternités, jardins d'enfants, industries locales, etc. En de longs articles de la *Revue du F. E. A.* nous relations ces visites et donnions ces villages, ces notables, en exemples à nos lecteurs, à tous nos amis.

Hélas, dix et vingt fois hélas!... Peu d'années après, je lis, dans un journal du Tonkin, cette lettre navrante, adressée au

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

directeur de ce journal par des habitants, précisément, d'un des villages que nous avions visités :

« Tout un gros village, celui de P. T. (canton du dit, huyên, etc...) se prosterne à vos pieds pour que, par votre vaillant journal, vous fassiez parvenir ses doléances jusqu'en haut lieu.

« Nous sommes odieusement brimés, cyniquement exploités par notre *chanh huong hôi*, le nommé... et par son fils, *ly truong* de notre commune qui s'appelle... »

« Profitant du changement apporté récemment dans notre administration communale, le père et le fils ne songent qu'à s'enrichir à notre détriment. Vous raconter toutes leurs rapines serait interminable; aussi nous bornerons-nous à vous signaler quelques-uns de leurs méfaits les plus récents.

« 1° *Détournements de l'école de broderie.* — L'administration ayant alloué à notre village, en 1924, une somme de 600 piastres destinée à établir une école de broderie, les deux susdits trouvèrent plus commode de s'attribuer cet argent, sans même le verser à la caisse municipale. Un simple examen de nos registres communaux suffirait à notre Résident pour le convaincre du bien fondé de cette première accusation.

« Au sujet de cette école de broderie, les frais de l'année 1924 qui furent de 200 piastres, furent portés à 300 par notre *chanh hôi* qui empocha la différence. De plus notre village vendit à la foire de Hanoï de 1924 pour 41 piastres de broderies et à la foire de 1925, les ventes atteignirent 106 piastres. Aucune de ces deux sommes ne figure sur nos registres de recettes. Elles ont été détournées par...

« 2° *Recettes provenant de la location des bâtiments municipaux.* — Notre village est propriétaire de 34 paillotes louées à raison de 3 piastres l'an chacune, soit un revenu annuel de 102 piastres, et 43 bâtiments couverts en tuiles loués à la même somme, ce qui représente 129 piastres. Le total de ces loyers s'élève donc à 231 piastres par an. Notre *chanh hôi* a encaissé tous ces loyers depuis l'année 1922, soit pendant quatre années et les a gardés par devers lui. Le *Tông dôc* de... ainsi que le Résident de France à... ont chargé le *chanh hôi* de la rentrée de ces loyers en lui donnant ordre de les marquer sous la rubrique « Jardins d'enfants ». Il n'en a rien fait.

« 3° *Installation de la Maternité.* — Notre village possède une Maternité. Une somme de 100 piastres est prévue chaque année pour être distribuée comme secours aux accouchées indigentes. Cette somme a disparu de la caisse communale bien que les registres ne portent en décharge aucune signature d'indigentes.

4° *Indemnités aux veilleurs.* — Les veilleurs de notre village qui devraient se partager un crédit annuel de 200 piastres

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

n'ont jamais rien reçu bien que les registres portent leurs signatures. Le *chanh hôi* les a contraints d'émarger en s'appropriant leurs parts. Ils n'ont pas osé réclamer, car le *chanh hôi* les a indemnisés au préjudice de ses administrés. En effet, il leur a permis, de sa propre autorité, de prélever une botte de paddy par *mâu* de rizière. Notre village à 400 *mâu* de rizières.

« Notre *chanh hôi* et notre *ly truong* s'approprient par ailleurs les taxes sur les toitures et les bestiaux sans rien donner aux veilleurs ».

« 5° *Vérification de caisse.* — Le 8 du 12e mois, le Résident de France accompagné du *Tông dôc* sont venus inspecter notre caisse communale et ont trouvé un excédent en caisse de 800 piastres. Cette somme provenait des frais de mariages et d'enterrements ainsi que de la vente des grades de préséance. Elle n'avait pas été portée sur les registres, intentionnellement, notre *chanh hôi* se proposant de la détourner.

« D'après nous, en imposant à notre village différents registres, l'Administration a entendu nous donner les moyens de contrôler la gestion de nos affaires communales... Or, ces registres sont considérés par nos conseillers municipaux comme nuls et non existants.

« On nous a obligés de faire l'acquisition d'un coffre et de désigner un caissier-comptable ayant charge de tenir à jour notre comptabilité... Or, à chaque réunion, il nous est impossible d'avoir des comptes.

« La Commission de contrôle que nous avons dû élire ignore tout de ce qu'elle devait connaître. Nos finances et nos affaires sont aux mains du *chanh-hôi* et du *ly-truong*, son fils. Mais comme ils sont très riches, et fort puissants, personne n'ose entrer de front en conflit avec eux. Nous gémissions tout bas dans cette servitude sans oser nous révolter ouvertement; c'est pourquoi nous vous supplions d'intervenir auprès de l'Administration pour qu'une Commission de contrôle vienne enquêter sur place et mettre nos pillards hors d'état de continuer leurs vols.

« Tant que nous serons sous la domination de nos *chanh hôi* et *ly truong*, actuels, nous serons odieusement pressurés.

« Certains que vous daignerez vous intéresser à notre triste sort, nous vous saluons dix mille fois ».

Dans d'autres villages, les registres dont l'emploi avait été prescrit aux notables étaient vendus à des prix invraisemblables par des mandarins qui se réservaient le monopole de ce commerce, etc...

Ainsi donc, les réformes mêmes que le Protectorat avait instaurées pour le plus grand bien des habitants avaient été bientôt retournées contre ceux-ci par l'astuce infernale de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

leurs aînés... « Et le chien, dit l'*Ecriture* des chrétiens, retourne à son vomissement »...

Admirons d'ailleurs, sans la partager, la candeur des signataires de cette supplique qui, à l'avant-dernier paragraphe, semblent admettre qu'un changement de *chanh hôi* et de *ly truong* modifieraient la situation. Ils ne se rendent pas compte de ce que si eux-mêmes, les plaignants, devenaient demain *chanh hôi* et *ly truong* ils s'empresseraient de perpétuer, en l'aggravant si possible, l'état de choses qu'ils dénoncent aujourd'hui.

Soyons sincères, mes chers amis; c'est tout l'avenir de votre pays qui est en jeu lorsque je vous invite à un tel examen de conscience. Quoiqu'il puisse en coûter à votre amour-propre le plus légitime, convenez avec moi que j'ai malheureusement trop raison, que ce ne sont pas là des faits isolés, mais que le mal est général et profond. Convenez-en ici comme vous le faites toujours dans nos entretiens privés, sans témoins. Reconnaissez-le comme savent courageusement le reconnaître les très rares hommes qui, parmi vous, aiment vraiment leur pays et *se sacrifient à sa cause.* Ceux-là connaissent le mal et sa gravité, et en souffrent exactement comme moi-même.

Il serait cruel — et interminable — de citer ici les innombrables et douloureuses expériences que j'ai pu faire à ce sujet. Je ne vous conterai donc pas l'histoire de ce jeune mandarin, intelligent, instruit et très actif, qui avait fondé une « société de développement intellectuel des Annamites », qui écrivait des pièces de théâtre, les faisait représenter « au profit d'œuvres philanthropiques » et mettait les recettes dans sa poche. Le « développement intellectuel », le dévouement à son pays — qu'il était tout prêt à dépouiller à son profit — étaient en réalité, pour lui, autant de « bons filons » à exploiter pour obtenir distinctions et avancement. Il ne croyait pas un mot, comme tant d'autres, des belles phrases qu'il débitait à ce sujet... Je passerai aussi sur l'histoire des étudiants qui font donner une représentation théâtrale « au profit d'une œuvre » de caractère essentiellement national, et versent à cette œuvre strictement la somme nécessaire pour obtenir un titre et un diplôme de membre fondateur en gardant l'excédent par devers eux... Il faudrait dix volumes pour conter tout cela, et le récit en est trop pénible pour que nous insistions davantage.

Lisez *La Chine* de Hovelaque. Vous y verrez des exemples frappants de ce manque absolu de désintéressement, de conscience professionnelle, de sentiment du devoir, et de *vrai patriotisme*, surtout, qui ont ruiné ce pays en enrichissant les fauteurs de détournements, de concussions, d'exactions de toute nature, et qui l'ont conduit à l'abîme. Rappelez-vous

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ce que nous avons constaté pour les receveurs de voitures publiques, les contrôleurs de chemin de fer, les collecteurs d'impôts, les fonctionnaires de toutes plumes et de tous poils. Routes, voies ferrées, télégraphes, etc... disparaissent bien vite lorsque ceux qui en sont chargés détournent la majeure partie des sommes destinées à leur entretien. Et il en va de même pour toutes les branches de l'administration.

Tous ces vampires trahissent cyniquement et continuellement le pays... Le sang du peuple ne circule plus, ardent et généreux, dans le corps national pour le vivifier... il s'épend constamment au dehors et s'y corrompt en répandant une odeur infecte par les mille plaies honteuses dont ce malheureux corps est tout ulcéré...

Comment voulez-vous que l'étranger qui, loin — très loin!... — de sa terre natale, est ici pour y exercer une tutelle, en comptant bien y trouver la juste rétribution de ses efforts, ne cède pas à son tour, trop souvent, à la tentation de l'enrichissement aux dépens de l'habitant, lorsque celui-ci lui donne un tel spectacle?... La France est grande et généreuse, mais s'il lui est déjà difficile d'imposer sa volonté directrice à certain de ceux qui, loin de la mère patrie, devraient la représenter parmi vous, il ne faut pas rendre sa tâche impossible en demandant à ceux-là un désintéressement patriotique, un « civisme indochinois » qui deviennent quasi-utopiques lorsque les principaux intéressés eux-mêmes ne les possèdent pas... Ici, j'explique : je ne justifie pas.

★
★ ★

Vous vous plaignez d'être abandonnés : mais vous vous abandonnez vous-mêmes. Au lieu de porter tous vos efforts désintéressés vers le développement intellectuel et moral de votre pays, dont dépend essentiellement toute sa grandeur, puis vers son essor économique, vous êtes exclusivement préoccupés de vos très petits intérêts personnels, et ne songez qu'à vous enrichir ou à satisfaire une puérile vanité. Si vous voulez qu'on vous respecte, commencez par vous respecter vous-mêmes. Vous l'oubliez trop souvent, et il semble que vous fassiez tous vos efforts pour décourager vos amis et pour encourager ceux qui ne le sont pas.

Permettez-moi de citer encore une expérience que j'ai pu faire au F. E. A. Non pas parce qu'elle m'est personnelle, mais parce qu'elle concerne un cas important et peut être considérée comme très démonstrative.

Ceux qui ont suivi la vie de cette œuvre savent qu'elle

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

travaillait consciencieusement au développement intellectuel et moral de vos compatriotes en essayant, d'une part, de restaurer votre ancienne morale, vos plus belles traditions, d'autre part, de vous faire apprécier et aimer la tâche accomplie par la France qui vous initie à la civilisation moderne. Par une revue, des publications bilingues, des conférences de sociologie, de philosophie scientifique et de sciences appliquées, méthodiquement échelonnées sur deux années, des excursions, des entretiens familiers, et surtout par une action personnelle continue, nous nous efforcions de faire de vous des hommes en vous apprenant le désintéressement, l'amour de la Patrie et, pour elle, l'attachement loyal à la France qui vous aide dans la marche au progrès.

L'œuvre eut, à ses débuts, tout l'appui officiel : un comité de patronage comprenant les plus hautes personnalités françaises et annamites fut placé à sa tête, et nous ouvrîmes des souscriptions quasi-officielles dont les feuilles étaient remises aux mandarins par les résidents de provinces. Nous faisions précéder ces souscriptions de conférences données aux chefs-lieux, expliquant nettement le but de l'œuvre et ses procédés.

Les Annamites souscrivirent d'un bel élan, et, malgré les détournements importants dont nous fûmes victimes, le résultat fut assez élevé. On aurait donc pu penser que vos compatriotes avaient bien compris le grand intérêt national de l'œuvre et que, mus par un excellent esprit patriotique, ils n'avaient pas hésité à faire un sacrifice pécuniaire par amour de leur pays.

Hélas!... Voyons ce qui suivit :

Le succès rapide de l'œuvre provoqua des jalousies. Elle fut attaquée et calomniée impitoyablement. Pendant que je tenais à vos compatriotes le même langage que je tiens ici, on prétendait que je flattais leur orgueil, allais en faire des bolchevistes et les pousser contre la France!!!...

L'opinion de beaucoup de Français d'Indochine, trop paresseux pour se renseigner par eux-mêmes, se laissait guider par ces campagnes de presse intéressées et accueillait d'autant plus volontiers ces calomnies que beaucoup n'avaient, *a priori*, que de l'hostilité pour une œuvre destinée exclusivement aux indigènes, et voulant en faire des *hommes*, lorsque trop de coloniaux ont intérêt à les maintenir à l'état de mineurs et trouvent, pour cela, les meilleures raisons.

Une hostilité générale ne tarda pas à se manifester contre cette œuvre qui n'avait pourtant fait que du bien, par amour des indigènes aussi bien que de la France... Et cette hostilité fut d'autant plus redoutable qu'elle dut rester sourde et, en quelque sorte, occulte, n'ayant aucun prétexte pour se déclarer ouvertement. L'œuvre était demeurée strictement irré-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

prochable; pas une phrase, pas un mot de nos écrits ou de nos discours ou entretiens publics ou privés n'avait jamais pu — et pour cause — être relevé contre nous. *Officiellement*, le gouvernement ne se tourna pas contre nous, le comité de patronage demeura jusqu'au bout à la tête de l'œuvre, nul ne put s'en retirer, malgré la grande envie qu'on en aurait eu. Mais certains de ses membres en particulier (fonctionnaires les plus élevés du gouvernement et de l'administration) nous poignardèrent dans le dos, et l'on fit en sorte que tout le monde pût comprendre que l'œuvre n'avait plus les faveurs officielles, on nous priva de tous appuis et on nous réduisit par la famine.

Au moment de fermer, faute de ressources, je fis appel aux Annamites; plus de quinze cents membres adhérents, donataires, bienfaiteurs et fondateurs avaient souscrit au début, deux ans auparavant. Je leur envoyai une circulaire, les priant de renouveler leur souscription qui aurait dû l'être l'année précédente, ainsi qu'il est d'usage dans toutes les œuvres analogues. Toutes les souscriptions avaient été publiées dans les moindres détails et notre comptabilité, très strictement tenue, était aussi publiée dans chaque numéro de la *Revue*. Les souscripteurs ne pouvaient donc avoir la moindre inquiétude sur l'emploi de leurs dons. Depuis leur premier versement, l'œuvre avait fait ses preuves, elle avait tenu ses promesses, et au delà, par la publication régulière d'une revue bilingue illustrée de trois cents pages, d'une série d'éditions bilingues, par des conférences et excursions hebdomadaires où participaient deux à trois cents jeunes gens, par des fêtes, par l'agrandissement des logements, la création d'un réfectoire, d'un cinéma, etc... Aucun de vos compatriotes n'ignorait que nous y avions fourni un effort des plus considérables, sans autres remerciements qu'attaques et calomnies. Des mandarins de grade élevé, des notables, avaient souvent visité l'œuvre et n'avaient pas ménagé l'expression de leur enthousiasme.

Le *devoir* des Annamites, envers leur pays, d'abord, envers le Français qui avait fait pour eux un tel effort, ensuite, était donc, non seulement de renouveler leurs souscriptions, mais de les doubler... Or, à l'exception d'une demi-douzaine de petits souscripteurs, *nul ne répondit à notre appel.*

On avait su faire comprendre aux Annamites que l'Administration, tout en maintenant officiellement son patronage à l'œuvre, lui avait secrètement retiré son appui. On ne leur avait pas défendu d'y souscrire, c'est certain; mais il suffit, avec des employés-valets qui épient anxieusement la moindre manifestation des opinions de chefs qu'ils tiennent à flatter servilement au lieu de les servir consciencieusement et avec dignité, il suffit, avec de tels gens, d'un regard, d'un silence, d'une phrase qu'on laisse sans réponse, pour exprimer un désir

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

qui doit être considéré comme un ordre. Tous comprirent, et sans hésiter, ils abandonnèrent lâchement, avec un ensemble parfait, une œuvre et un homme qui auraient dû et pu être *beaucoup* pour eux. Entre le désir de travailler à la grandeur de la patrie et la crainte puérile d'un froncement de sourcils de leur chef, de la perspective très vague d'un inconvénient très imprécis et problématique pour leur carrière administrative, ils n'hésitèrent pas une seconde...

Faut-il donc en conclure que tous ces Annamites qui, en souscrivant deux ans auparavant avaient protesté de leur admiration pour cette œuvre et qui m'avaient à maintes reprises renouvelé leurs chaleureux éloges nétaient pas sincères? Avaient-ils donc souscrit *uniquement* pour être « bien vus » de l'Administration parce que les listes étaient présentées par l'autorité, ou pour obtenir des diplômes de membres fondateurs et bienfaiteurs? Leurs paroles laudatives et reconnaissantes auraient donc été mensongères? On pourrait vraiment le croire. Ils seraient demeurés en réalité foncièrement indifférents au but patriotique élevé de l'œuvre, et n'auraient obéi, à tout instant, qu'à des mobiles mesquins d'intérêt personnel et de vanité?

Je considère l'expérience comme concluante parce qu'elle a porté sur des éléments nombreux et divers de la population annamite, y compris son « élite ».

Un *très haut* mandarin du Tonkin, qui connaissait parfaitement l'œuvre dont il était membre fondateur, qui avait eu avec nous de nombreux entretiens et pouvait, mieux que quiconque, comprendre l'importance nationale de cette œuvre, ne nous accusait même pas réception — toujours par peur de se *compromettre* (?!) — des numéros de notre *Revue* où nous faisions l'éloge de son administration. Il ne répondit pas plus que les autres à notre appel.

Un Annamite des plus distingués, excellent lettré en quocngu et en français, qui avait été reçu dans ma famille, qui m'avait écrit une lettre *enthousiaste* au sujet de l'œuvre à laquelle il avait activement collaboré lorsqu'elle avait l'appui officiel, nous abandonna immédiatement dès qu'elle fût attaquée, me desservit à plaisir (pendant même que je faisais une conférence chez lui), et, sottement jaloux du succès de notre *Revue*, me poignarda perfidement dans le dos. Cet Annamite affirme d'ailleurs, à toute occasion ne travailler que pour l'amour de son pays.

Un autre — directeur de journal, aussi, et fort intelligent — garda (toujours par... excès de courage!...) le silence le plus complet sur cette œuvre qu'il avait le strict devoir d'aider de sa propagande. Il en fut d'ailleurs de même pour toute la presse annamite, à très peu d'exceptions près.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les seuls souscripteurs fidèles furent deux modestes commerçants de Hanoï, confucianistes convaincus, qui consacraient tous leurs bénéfices (silencieusement et dans l'ombre) aux améliorations de leur village, au service de leur pays, et une demi-douzaine de parents (entrepreneurs, commerçants) des jeunes gens les plus assidus au Foyer. Ces quelques modestes sincères sauvèrent l'honneur de leurs compatriotes; ils nous prouvèrent que le feu sacré couve toujours dont la flamme claire peut encore jaillir si l'on veut bien l'attiser.

Si j'ai énoncé à propos de ces faits douloureux, quelques réflexions mélancoliques, n'y voyez, chers amis, ni amertume, ni découragement. C'est après ces pénibles expériences auxquelles j'étais préparé (ne prouvent-elles pas, précisément, la nécessité de notre œuvre?) que j'ai défendu pendant deux ans, en France, très activement, et à l'exclusion de tout autre travail, la cause de vos intérêts, le bien fondé de vos revendications, la thèse d'une politique d'éducation et d'instruction indispensable pour faire de votre peuple au prix de longs efforts, une *nation*.

Mais il faut que vous sachiez, aussi, tirer de telles expériences, l'enseignement qu'elles comportent, et compreniez qu'il faut, par le développement de l'esprit national, restaurer en vous la dignité humaine et l'esprit de sacrifice, et modifier en conséquence votre attitude habituelle.

Les Annamites qui ont ainsi abandonné lâchement une œuvre qui leur était exclusivement destinée ont abandonné leur pays, je le répète, se sont abandonnés eux-mêmes. Ils ont obéi à une crainte puérile que rien ne justifiait. L'œuvre n'était nullement subversive, bien au contraire, elle travaillait ardemment pour la France comme pour vous; elle présentait toutes les garanties nécessaires, fondée par un ancien officier français grand blessé de guerre et patronnée par les plus hauts fonctionnaires de la colonie. Si les indigènes y étaient venus nombreux comme membres souscripteurs, si le F. E. A. avait compté, non pas 1.500, mais 15 ou 20.000 Annamites, le Gouvernement, qui a fait si bon marché de son existence, aurait eu pour lui les plus grands égards, et ses membres, au lieu d'être « repérés » par leurs chefs de service pour des brimades, auraient joui d'une certaine considération. Une fois encore on vous a traités en matière négligeable parce que votre attitude montrait trop clairement que vous étiez tels en effet. Au lieu d'agir en hommes qui aiment leur pays et savent ce qu'il veulent pour lui, vous vous êtes comportés en enfants craintifs, en valets courtisans et l'on vous a considérés de la sorte. C'est normal.

Faut-il en conclure que vous devez vous montrer arrogants, insolents, irrespectueux de l'autorité, insubordonnés, et entra-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ver à tout instant l'action administrative par des revendications continuelles et une attitude de protestataires, d'indociles, voire de révoltés? *Une telle conclusion serait exactement à l'opposé de celle que j'entends tirer de cette étude*, et ce serait formellement trahir ma pensée que de l'interpréter ainsi.

J'estime, au contraire, qu'une telle attitude ne peut être le fait que d'ambitieux intéressés qui, pressés d'obtenir quelque chose pour eux-mêmes, cèdent à des impatiences que la hâte de jouir bientôt, dans le court délai d'une vie humaine, explique seule. Ce n'est pas en se rendant insupportables à ceux qui ont la charge du pouvoir, en leur faisant la tâche impossible par des agitations continuelles ou des manifestations intempestives et maladroites de quelques trublions, qu'on travaille à la grandeur de son pays. L'homme qui est mû par le sentiment noble et profond du patriotisme, *qui veut travailler pour l'avenir*, a une tout autre attitude que l'ambitieux impatient qui ne voit pas plus loin que l'heure la plus proche.

★
★ ★

Nous voudrions terminer cette étude — dont nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser la longueur — en exposant ce que doit être cette attitude et de quelle façon elle peut se traduire en faits. Nous serons trop heureux si les suggestions que nous présenterons à nos amis annamites peuvent être retenues par quelques-uns d'entre eux et déterminer des initiatives fécondes qui, en se multipliant et étendant leurs effets, contribueront au développement de ce pays mieux encore que des réformes toujours attendues de la seule Administration. Aide-toi, le Ciel t'aidera, disons-nous en France : ce qui suivra ne sera que l'application à votre cas de cette pensée de la « sagesse des nations ».

Il faut absolument que les Annamites comprennent enfin qu'ils doivent courageusement se mettre à la tâche de restauration morale et de développement intellectuel qui s'impose avant tout et cesser d'attendre, immobiles et passifs, le secours d'une Administration « père et mère » d'un peuple éternel enfançon... tel l'oisillon au nid dont toute l'activité consiste à pousser d'énergiques piaillements en exigeant la becquée.

Il est inexact que les coloniaux maintiennent toujours *délibérément, volontairement* les peuples colonisés à l'état de mineurs pour pouvoir les mieux exploiter. En réalité, ces coloniaux sont, en grande majorité de braves gens, mais, venus ici pour leurs petites ou grosses affaires, pour leur situation,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

il ne faut pas leur demander de s'en distraire pour se livrer à des spéculations plus ou moins métaphysiques sur l'évolution des peuples et leurs devoirs réciproques. Pour eux, la question indigène n'existe pas, simplement parce qu'elle n'a pas de place dans le domaine habituel de leurs préoccupations. Ils sont fortuitement en contact avec des boys et des employés d'une autre race; il est entendu une fois pour toutes que ces gens sont des subalternes, qu'ils ignorent une foule de choses et ont une quantité de défauts assez énervants. Mais on ne leur en garde pas rancune et on s'arrange pour s'en accommoder, car ces auxiliaires sont indispensables à la bonne marche des affaires, seule raison d'être du séjour dans ce pays chaud au milieu de ces « gens bizarres et agaçants ».

Il est le plus souvent gratuit et injuste de prêter à ces coloniaux des plans machiavéliques d'oppression et d'obscurantisme savamment calculés et appliqués pour obtenir un maximum de « rendement » de ceux qu'on veut exploiter. Peut-être certains hauts fonctionnaires ont-ils pu naguère poursuivre consciemment l'application d'un tel plan. Pour qui connaît la dépravation de leurs mœurs, leur immense orgueil et leur cupidité, ainsi que le cynisme des moyens politiques auxquels ils recoururent, il faut bien se résoudre à considérer comme possible l'existence de telles monstruosités morales. Mais ce furent certainement là de tristes exceptions, et ces spécimens tératologiques sont heureusement devenus extrêmement rares sous le ciel indochinois, en supposant même qu'il en existe encore.

Une réprobation bruyante, des vociférations et gesticulations indignées sont vaines et, le plus souvent, injustes. Il vaut mieux comprendre que, le cœur humain étant ce qu'il est, certains phénomènes sociaux sont, hélas, parfaitement logiques et normaux. Que les Annamites se demandent plutôt sincèrement ce qu'il adviendrait s'ils étaient les *conquérants* au lieu d'être les assujettis. Leur attitude à l'égard de ceux qu'ils appellent si dédaigneusement les « Moïs », les sauvages, et qu'ils traitent avec une parfaite désinvolture, leur appliquant sans hésitation la méthode type de l'exploitation et du refoulement — obligeant l'administration française à prendre à son tour de sages mesures de protection envers ces peuplades considérées comme inférieures — et l'attitude même de trop nombreux tyranneaux vis-à-vis de leurs propres compatriotes ne nous incitent pas à penser que vous appliqueriez, à la place des Occidentaux, des méthodes colonisatrices d'une moralité beaucoup plus éprouvée.

Ne nous payons pas de mots : le cœur humain est malheureusement tel que, lorsqu'une direction générale n'est pas *imposée* à la foule par la foi en un idéal élevé, surhumain en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

quelque sorte, elle suit naturellement la ligne de la plus grande pente qui porte chaque individu vers la satisfaction de son égoïsme. C'est un fait, assez douloureux et humiliant, peut-être, mais qu'il faut savoir reconnaître froidement pour y remédier, au lieu de se dépenser en vaines récriminations.

L'autorité doit venir d'en haut pour orienter le mouvement de ces ensembles vers le but qu'un pur idéal moral peut seul lui assigner. C'est mus par cet idéal que, rectifiant constamment les écarts individuels, ces peuples tendront de façon continue, vers le terme de leur évolution. Confucius et Mencius, comme nos encyclopédistes, ont affirmé que la volonté populaire est seule souveraine. Mais pour que cette volonté ait le droit légitime de s'exercer et produise des effets bienfaisants, il faut qu'elle soit essentiellement morale, c'est-à-dire qu'elle ait pour fin dernière le plus grand bien de l'ensemble, ce qui implique nécessairement la limitation, puis le sacrifice, des intérêts particuliers.

La seule solution du problème colonial est dans l'intervention des *personnes morales* des deux peuples mis en présence, dans leur action permanente et volontaire pour imprimer à leur complexe, en dépit des tendances individuelles, une direction vers le progrès, vers le plus grand bien de la collectivité. Il faut donc susciter ces personnes morales, de part et d'autre — les ressusciter même parfois — les confronter et les exhorter à une action commune dont les résultats seront féconds.

En nous adressant, ailleurs, à nos compatriotes, nous avons fait appel à la personne morale de la France, dont l'idéalisme généreux est évident pour qui a étudié son histoire et sait aujourd'hui connaître son âme et lire sa pensée. C'est cette pensée qui doit s'affirmer, ici, chaque jour davantage, malgré la distance, à travers la personne de ses gouverneurs généraux dont Paul Bert demeure l'impérissable modèle. Il faut surtout qu'un mandat assez fort permette à ceux-ci d'*imposer* cette volonté en dépit des inévitables incompréhensions...

Ici, c'est de la personne morale du peuple annamite que nous voudrions être entendu. Lorsque ce peuple travaillera, de lui-même, à son propre progrès, il hâtera singulièrement la solution du problème, parce qu'il s'imposera par la dignité de son attitude et la sincérité de son effort à l'estime et à la sympathie des Français. Ceux d'entre mes compatriotes qui sont encore aujourd'hui hésitants et troublés se rallieront alors d'eux-mêmes, et cordialement, à la thèse généreuse de l'éducation pour une collaboration immédiate vers une émancipation.

Beaucoup de nos compatriotes sont arrivés dans ces pays imbus de ces idées généreuses, mais ils ont été bientôt — trop tôt — découragés par la constatation réitérée de faits pénibles créant et aggravant chaque jour le malentendu. C'est de fort

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

bonne foi qu'ils disent alors : « Nous avons eu aussi ces idées prétendues généreuses parce que nous ignorions tout de ce pays. Mieux informés, nous sommes bien obligés de reconnaître qu'elles étaient utopiques et qu'il y a des nécessités impérieuses auxquelles il faut savoir se plier. »... Et l'on voit ces bons « républicains » de naguère, désorientés et déçus, adopter vis-à-vis de l'indigène, une attitude en contradiction parfaite avec tous les principes qu'ils ont toujours proclamés.

D'ailleurs, trop d'Annamites, incapables d'un dévouement sincère à leur pays, jugent les autres d'après eux-mêmes, ainsi qu'il advient toujours, et devant les sacrifices faits à leur cause par des hommes sincères de leur race ou de la nôtre, s'appliquent à chercher à ces attitudes des mobiles intéressés, et pour tout remerciement, traitent ces hommes de « vendus ». Ceci n'est pas fait pour favoriser le recrutement des « apôtres » et inciter les hésitants à leur emboîter le pas...

Pourtant il en est, parmi vous — en nombre infime, il est vrai — qui, sincèrement dévoués à la cause nationale, lui consentent le sacrifice permanent de leurs intérêts et expriment vos aspirations avec une dignité émue, avec une sincérité profonde, noble et contenue. Ceux-là ont su conquérir la sympathie déférente des Français, leur admiration même. Mais on sait trop qu'ils sont des isolés, de belles exceptions, et l'on est peu porté à écouter leur voix, parce qu'on sait que le peuple au nom de qui ils parlent ne leur ressemble pas. Ressemblez à ces hommes, et l'on vous écoutera.

Sortez, enfin, de l'égoïsme, sachez vous défaire d'une puérile vanité pour porter vos regards plus haut. Vous devez, vous pouvez, faire beaucoup pour vous-mêmes et vous ne faites rien.

Les « gros richards » cochinchinois disposent de fortunes considérables, ils ont entre les mains ce levier tout-puissant qu'est l'argent; ils n'en savent rien faire, et restent engourdis devant les trésors de leurs coffres bondés, aussi embarrassés qu'un petit enfant à qui l'on aurait donné un canon de gros calibre. La seule idée qui se présente à leur esprit est d'employer une partie de ces fortunes pour des satisfactions de vanité, pour l'achat plus ou moins déguisé d'un titre de *tri-huyên* honoraire ou de quelque décoration. Leur imagination s'arrête là... Que ne feraient pas, cependant, avec de tels capitaux, les gens de nos pays! Fondations, œuvres, institutions philanthropiques de toute nature s'épanouiraient de tous côtés pour le plus grand bien de la nation... Et le Tonkin, qu'on dit être pauvre, a aussi des richesses insoupçonnées... Mais elles ne savent sortir de leurs cachettes que pour partir à la chasse des titres de préséance ou de mandarinat.

Annamites, mes frères, pour qui j'ai mené le bon combat et encaissé bien des coups, laissez-moi aujourd'hui vous poser

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cette simple question : « Où sont vos œuvres? Qu'avez-vous fait pour vous-mêmes? »... *Rien* ou peu s'en faut.

* * *

L'œuvre la plus urgente, nous l'avons maintes fois répété, *c'est la restauration de l'édifice moral.* Vous n'avez plus votre morale d'autrefois, et vous n'avez pas la nôtre. Le mal profond est là, c'est là qu'il faut porter l'effort. Je ne puis, et je le regrette, souscrire à cette phrase de M. Duong-van-Loi :

« Les Annamites sauront conserver toujours leur morale familiale. Ils sauront toujours respecter leurs parents, leurs ancêtres, aimer leur famille, leur patrie, et sauront garantir celles-ci de toute désagrégation. »

Non, Monsieur Loi; il en était ainsi lorsque ces belles traditions du respect et de l'autorité du père, des maîtres, des sages et des anciens, étaient perpétuées, malgré tout, par les classiques en caractères chinois, et par la solide éducation familiale. Il n'en est plus de même aujourd'hui; les monuments de l'ancienne morale ont disparu, les enfants quittent prématurément leur famille pour aller étudier dans les villes. Ils ne peuvent s'assimiler les principes de notre morale occidentale parce qu'elle n'est pas adaptée à la formation atavique de leur pensée; nous pouvons vous prêter nos professeurs et nos manuels, mais nos ancêtres, à nous, nous ne vous les donnerons pas. Et la plupart de vos enfants, faute de pouvoir prendre avec nous un contact assez intime, croient que les Occidentaux n'ont ni morale ni traditions, et sont persuadés que rejeter avec mépris toutes « ces sottises », c'est agir en personnages modernes, en disciples du progrès. J'ai vu souvent ici, il y a plus de vingt ans, les jeunes gens parlant à leur père, debout, bras croisés et tête baissée, dans l'attitude du plus profond respect... Et j'ai vu aussi, quinze ans plus tard, les jeunes gens élevés et habillés « à la Française » parler à leur père cigarette aux lèvres, une main dans la poche et frappant familièrement sur l'épaule ou le ventre du « vieux » qui, tout décontenancé, croyait devoir se résigner, non sans appréhensions, à ce qu'il était convenu, pensait-il, de considérer comme indice de la civilisation et du progrès. Ces jeunes « évolués » se croyaient élégants et malins et n'étaient que goujats.

Ce n'est pas avec de tels éléments qu'on maintient la famille et qu'on fait un grand pays. Si vous voulez construire l'édifice grand et durable, cuisez d'abord de bonnes briques, puis unissez-les par un dur mortier.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

C'est cette œuvre de restauration de la morale familiale et nationale que nous avions entreprise avec nos faibles moyens par le F. E. A. Vous savez ce qu'il en advint. Pourquoi, vous, ne la faites-vous pas? Qu'attendez-vous pour fonder de telles œuvres, pour créer des revues de développement moral, des publications en quoc-ngu ou mieux bilingues lorsque vous le pouvez, pour créer partout des cercles de culture morale, donner des conférences, des réunions de libre discussion sur des sujets moraux, pour apprendre à tous que le vrai, le beau, le bien, ne sont pas de vains mots, pour mettre au fond de tous les cœurs l'amour de ces grandes causes, pour apprendre à chacun la doctrine du devoir, de la solidarité, du désintéressement?

Ne prétendez pas, par une excuse facile et vaine, que « l'Administration » vous en empêcherait, que la presse n'est pas libre, que vous êtes surveillés, etc., etc... Qu'en savez-vous? vous n'avez jamais essayé. Je suis fermement convaincu du contraire, je suis certain de ce que tous les Français qui sont ici assisteraient avec joie à ce réveil moral de tout un peuple parce qu'ils comprendraient que ce peuple, plus éclairé, irait vers nous d'un élan pour que nous collaborions avec lui à l'œuvre de salut national en l'aidant à s'instruire et à s'organiser. Nous ne craignons pas l'éveil d'un sentiment national pur et éclairé, parce que nous savons qu'en vous donnant le désir sincère de vous élever il vous fera comprendre que c'est avec notre aide que vous y parviendrez.

Pourquoi ne sortez-vous pas vos piastres endormies au fond des coffres-forts pour créer, dans tout le pays, ce courant vivifiant et généreux? Est-ce l'intelligence qui vous manque? Non, c'est le patriotisme sincère : c'est le *désintéressement.*

Vous nous avez vu créer des écoles, quelques collèges ou lycées. Qu'attendez-vous pour en faire autant? Au lieu de vous tourner toujours en gémissant vers l'administration, prenez ces initiatives fécondes, consacrez à de telles créations la millième partie des sommes dispersées pour le jeu, et vous serez comblés!...

Vous nous avez vu créer quelques dispensaires, quelques hospices, asiles et maternités... et des sots cupides n'ont vu là parfois qu'occasion nouvelle de s'enrichir par des dilapidations. Qu'attendez-vous pour créer par vous-mêmes des œuvres comme celles-là, pour en couvrir votre pays, sans que cela serve de prétexte à des détournements scandaleux ou de titre à quelque distinction officielle? Etes-vous donc des enfants en bas âge que l'Administration doit toujours porter dans ses bras?

Qu'attendez-vous pour extirper de votre sein les chancres affreux de la vénalité et de la passion du jeu? Pour créer une

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ligue contre la concussion, très fortement organisée, avec des sections dans la moindre commune? Chaque membre prendrait l'engagement d'honneur, non seulement de ne jamais concussionner, c'est trop évident, mais de se refuser fermement au payement de toute somme indûment réclamée par des tyranneaux et non accompagnée de reçu et à signaler impitoyablement et *courageusement* toute tentative de ce genre. Ces faits seraient immédiatement portés à la connaissance de la section centrale qui les révélerait au public par la voie de ses journaux, et, officiellement, à l'administration française qui serait trop heureuse dans ces conditions de sévir énergiquement. En peu d'années, la situation morale et matérielle du pays serait profondément modifiée, et vous auriez conquis l'estime et la sympathie déférente des Français indochinois, pour le plus grand bien du « rapprochement » et de la «collaboration».

Pourquoi, par une organisation puissante du même genre, ne luttez-vous pas avec acharnement contre le vice national du jeu qui vous mine sourdement et perpétue en vous un état de déséquilibre mental et matériel nuisible à tout progrès? Une propagande active faite par la parole et les écrits par des milliers et des milliers de membres qui s'engageraient par serment à ne jamais jouer et à combattre le jeu autour d'eux intensément et *courageusement* (ah, c'est toujours là que le bât nous blesse!...) modifierait profondément en une génération, votre mentalité, pour le plus grand bien de la société. De telles organisations ont donné des résultats incroyables dans d'autres pays pour l'extirpation de certains vices nationaux.

Et qu'attendez-vous aussi pour créer partout des sociétés d'enseignement ménager comme celle qui a été si heureusement fondée à Hué? Je sais pourtant que beaucoup d'Annamites éclairés, qui sont venus m'en parler, en sentent la nécessité.

Qu'attendez-vous pour réformer vous-mêmes l'administration de vos communes, pour consacrer à des travaux d'utilité publique (chemins vicinaux, ponts, etc.), à des écoles, maternités, jardins d'enfants, les sommes détournées ou gaspillées par des notables? Pour quelle raison serait-ce toujours l'administration française qui devrait s'immiscer dans vos affaires pour des réformes aussi urgentes... se heurtant d'ailleurs, aux difficultés parfois insurmontables qui sont votre seul fait? Prenez de telles initiatives, cessez de vous comporter en esclaves et en enfants, et vous verrez cette fameuse « administration » favoriser vos efforts et vous aider de tout son pouvoir. Vous souriez d'un air sceptique? Pourquoi, de quel droit? vous n'avez pas essayé, et votre action, le plus souvent n'est que négative en pareils cas.

Tous ces gros propriétaires cochinchinois devraient être honteux de voir que le seul journal en langue française qui

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

présente vos revendications avec une certaine réserve, un souci réel d'impartialité, et un sincère désir de collaboration franco-annamite, paraît sur deux pages, à un tirage relativement peu élevé, au prix des efforts méritoires d'un homme dont je regrette de ne pouvoir faire ici un éloge qui l'offusquerait, et du dévouement de quelques rédacteurs peu ou pas rétribués. Un journal annamite de langue française bien rédigé, sur un ton convenable et modéré, dont les justes revendications s'imposeraient à la bonne volonté de chacun par sa réserve et sa dignité serait lu par tous les Annamites cultivés et par presque tous les Français; il devrait paraître sur huit pages et tirer à douze mille exemplaires. Au lieu de cela l'*Echo Annamite* ne se développe pas et *une grande partie* de ses abonnés oublient de le payer. (Il en était de même pour un tiers environ des abonnés à la *Revue du F. E. A* — et plus tard pendant que j'étais en France, les membres du Foyer qui y bénéficiaient des logements et de la pension ne payaient même pas leur modeste cotisation de 20 cents par mois. Ce serait aussi un bon progrès moral, soit dit en passant, que de savoir qu'il est peu honnête de ne pas payer un journal qu'on reçoit, de ne pas s'acquitter de sa cotisation envers une société dont on profite...)

Qu'attendez-vous pour sortir vos piastres afin de développer ce journal et d'en créer d'autres, ainsi que des revues et journaux en langue annamite ? Liberté de la presse, me répondrez-vous? La liberté de la presse est possible dans un pays où les citoyens s'occupant *avec compétence et désintéressement* de la chose publique sont en nombre assez grand pour qu'il en émerge quelques hommes de talent qui exprimeront réellement l'opinion d'une majorité. Elle n'est pas possible sans restrictions lorsque, la masse se désintéressant encore de la politique, le « journalisme » peut attirer surtout des étourneaux sans culture générale suffisante qui « sèmeront à tous vents » des idées enfantines, des théories « mal digérées » et traiteront sans modération aucune des sujets qu'ils ignorent, égarant, au lieu de les former, les esprits de lecteurs insuffisamment avertis.

Mais je pense, jusqu'à preuve du contraire, qu'une presse de langue indigène qui mènerait avec ardeur des croisades pour la restauration de l'édifice moral vermoulu, contre l'égoïsme, la corruption, la vanité, le jeu, etc... qui présenterait à l'Administration avec calme et pondération des revendications légitimes avec des suggestions utiles et sensées, qui dénoncerait impitoyablement les abus sans se livrer à des généralisations injustes, serait favorablement accueillie par cette Administration qui saurait y voir la meilleure, la plus utile des collaboratrices.

Les échecs qui se sont produits précédemment en pareil cas ont tenu à deux causes différentes. Parfois, les journaux ont

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

été fondés par quelques charlatans qui ont battu monnaie de la cause indigène et ont disparu après avoir volatilisé quelques sommes rondelettes. Ce n'est pas une preuve en faveur du discernement des Annamites qui leur ont apporté leurs piastres et les refusent à des hommes de cœur et sincèrement dévoués. Dans le deuxième cas, ce sont de tels hommes qui, avec leurs faibles moyens, ont créé des journaux : leurs compatriotes les ont froidement regardés s'épuiser, ralentir le tirage, puis le cesser, lorsque les caisses furent vides. Il est arrivé que « l'Administration » ait mis des entraves à de telles actions. Ce fut le fait de quelques despotes heureusement disparus qui purent d'ailleurs prétexter parfois de certains abus. Et ces tentatives d'étranglement seraient demeurées vaines si vous n'aviez pas, tous, abandonné ceux qui se mettaient en avant pour vous. C'est la répétition de l'histoire du F. E. A.

Pourquoi ne vous êtes-vous pas encore dotés vous-mêmes des crédits agricoles et industriels qui vous font défaut? Il est impossible qu'il n'y ait pas parmi vous des hommes intègres capables d'assurer la création et le fonctionnement... sain de telles entreprises. Vous n'êtes pas compétents? Mais devenez-le, allez en France étudier de près ces questions et revenez pour organiser et diriger ces entreprises indispensables à la vie économique de votre pays. Il suffit de réunir, pour cela, intelligence, probité, initiative et volonté. Voulez-vous nous faire croire que seuls des Occidentaux seraient capables de posséder simultanément ces qualités? Non, n'est-ce pas? alors, sortez de votre inertie, prouvez le mouvement en marchant.

J'ai demandé à l'Administration d'organiser l'exode momentané de vos jeunes gens vers nos principales maisons industrielles et commerciales de la métropole pour qu'ils y apprennent, par notre exemple, à développer la vie économique de leur pays. Mais je vous demande, à votre tour, pourquoi ne le faites-vous pas?

Pourquoi ne groupez-vous pas vos efforts pour la création de sociétés indigènes qui assumeraient ce rôle tutélaire vis-à-vis de vos propres enfants?

Il en va de même pour l'exode des étudiants, tant que les enseignements secondaire et supérieur locaux sont insuffisamment développés. Pourquoi n'avez-vous pas en Indochine une œuvre indigène groupant ces jeunes gens, faisant pour eux les formalités nécessaires, les accompagnant jusqu'en France, et là, les confiant à une autre œuvre indigène chargée de les recevoir, de les répartir dans les établissements, *de les suivre dans leurs études*, de leur servir de correspondants, de les faire travailler au lieu de les laisser sans guide, sans appui, « faire la noce » et se ruiner physiquement et moralement. Vous êtes assez riches pour faire tout cela. Qu'attendez-vous? Pourquoi

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

voudriez-vous que les Français fussent plus « tutélaires » que vous-mêmes pour vos propres enfants?

Au lieu de vous demander, avant de sortir vos piastres : « Quel titre honorifique, quelle distinction, quelle décoration pourrai-je en recueillir? » si vous vous demandiez : « Quel bien, quel progrès pour le peuple indochinois pourra-t-il résulter de mes efforts, de mes sacrifices? », vous agiriez sans doute autrement.

Au lieu de vous donner des « verges pour vous battre » en élisant trop souvent comme conseillers coloniaux des ambitieux et des vaniteux, « beni ya-ya » anxieux de se vendre pour quelques faveurs et distinctions et qui se moquent de vous, pourquoi n'allez-vous pas dénicher dans leurs retraites ces hommes sages et réfléchis, d'un moral élevé, qui sauraient se dévouer à la cause nationale et soutenir avec dignité des demandes comme celles qui ont été présentées avec une sincérité touchante dans votre « Cahier des vœux »? Mais aussi, pourquoi ces hommes au jugement sûr et au pur moral sont-ils toujours des silencieux et des modestes qui vivent cachés dans une retraite solitaire, sans comprendre que leur devoir est celui que Confucius leur avait indiqué : la mise au service de la cause publique des qualités de cœur et d'esprit que l'étude et la méditation ont pu leur faire acquérir? Il est des cas où la modestie n'est pas de mise. Le chef qui doit affronter le danger pour diriger sa troupe n'invoque pas ce sentiment pour demeurer sous sa tente ou au fond de la tranchée...

C'est pourtant de cette façon — et pas autrement — que vous obtiendriez une représentation plus étendue, une participation plus efficace à la vie de votre pays. C'est de cette façon que vous feriez comprendre au gouvernement, heureux d'une telle collaboration, ce que sont vos désirs, vos aspirations. Et non pas en lançant ou laissant aller dans la rue de malheureux gosses, ignorant l'A. B. C. de la vie, pour s'y livrer, comme en Chine, à des manifestations politiques. Ces manifestations seraient comiques, si l'on pouvait oublier qu'elles font le malheur des enfants renvoyés et de leurs parents et nuisent gravement à la cause indigène en donnant des arguments à ses pires ennemis. Vraiment, vous sentez-vous à ce point impuissants et muets, que vous ne sachiez, pour plaider votre cause, que pousser devant vous de malheureux enfants? Ou bien, s'ils se livrent d'eux-mêmes à ces sottises, que devient votre autorité paternelle, quel usage en faites-vous?

J'ai dit ici l'essentiel de ce que je *devais* dire à mes amis Annamites pour les aider de mon mieux, après avoir parlé à mes compatriotes avec une égale sincérité. Je ne me fais pas beaucoup d'illusions sur le résultat de mes efforts, et n'ignore

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pas que j'encours avant tout l'incompréhension de certains qui, cette fois encore, se diront trahis. Mais je n'aurai pas travaillé en vain si quelques-uns m'ont compris, et s'ils reprennent, pour les développer à leur tour devant leurs compatriotes, ces quelques idées dont le seul mérite est la sincérité. D'autres les suivront peut-être et leurs petits-enfants verront un jour la réalisation de telle ou telle suggestion de ce modeste écrit.

Peu importe, d'ailleurs, le résultat à escompter : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer » et la satisfaction du devoir accompli n'est pas un vain mot et mérite tout autre chose que les railleries accoutumées.

A ceux de mes amis annamites qui auront eu le courage et la patience de m'accompagner jusqu'ici, je répéterai, en terminant cette profonde pensée de Confucius que j'aimais à rappeler à nos étudiants du F. E. A. :

« Ce qu'on sait, savoir qu'on le sait, c'est bien. Mais ce qu'on ne sait pas, savoir qu'on ne le sait pas : voilà le vrai savoir. »

IV

NOUVELLE RÉPONSE DE M. DUONG-VAN-LOI A L'AUTEUR

Publiée par l'*Echo Annamite* du 26 juillet au 7 août 1926.

1. — Les réformes-souris : la restriction apportée à la contrainte par corps vis-à-vis des indigènes.

Sur la conférence de M. Paul Monet, j'ai écrit dans l'*Echo Annamite* du 25 juin 1926 : « M. Monet a parlé de *pas faits* en avant depuis moins d'un an. C'est dommage qu'il n'ait pas précisé. Pour ma part, je n'en vois pas d'autre que l'accession des Annamites non naturalisés aux cadres européens et la restriction apportée à la contrainte par corps vis-à-vis des indigènes. A vrai dire, ce sont là deux souris dont une montagne a accouché. Ces demi-mesures dont l'application sera laissée au soin discrétionnaire des coloniaux — *M. Varenne tenant à ne pas s'immiscer dans la gestion de ses collaborateurs, et étant donné qu'une mesure ne vaut que par ceux qui l'appliquent* — ne nous seront d'aucune utilité pratique. »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Ce passage, d'après M. Monet, ferait dire aux Français quels qu'ils soient de deux choses l'une : ou les Annamites manquent de jugement et sont incapables de comprendre la portée de réformes aussi importantes; ou l'ayant comprise, ils manquent de bonne foi, en s'appliquant à réduire ainsi cette importance et font preuve d'ingratitude. Dans les deux cas, ils concluent à la nécessité d'une domination indéfinie.

Au fait, que sont ces réformes? Regardons-les de près, pour faire plaisir à notre ami Monet, bien que je les aie déjà regardées... à la loupe, avant de penser à ce vers de Boileau :

« La montagne en travail enfante une souris! »

Donc, j'ai considéré ces réformes sous le double point de vue des réformes en elles-mêmes et de leur application pratique. Comme nos raisonnements, ceux de M. Monet et les miens, ne s'accordent pas sur bien des points, je prie M. Monet et les lecteurs de ce journal de me suivre avec indulgence dans l'examen de ces réformes que je recommence dans le but d'une compréhension mutuelle.

Prenons d'abord la restriction apportée à la contrainte par corps vis-à-vis des indigènes. Cette réforme ou si l'on veut ce projet de réforme a fait l'objet d'un des vœux présentés à M. Varenne le 27 novembre 1925. Il est écrit ceci aux pages 43 et 44 du *Cahier des vœux annamites* :

« Malheureusement le décret du 24 juillet 1893 et l'arrêté du Gouverneur général du 16 mars 1910 déclarent la contrainte par corps applicable seulement aux Annamites et Asiatiques assimilés. Les débiteurs étrangers, européens ou indiens, continuent à jouir de l'immunité. Les Annamites dans leur propre pays ne sont pas protégés par les tribunaux contre les usuriers de toutes races et sont moins bien traités que les Malgaches ou les indigènes de l'Afrique équatoriale. *Aussi au point de vue de l'équité, nous demandons que la loi soit la même pour tous en matière de dettes et nous exprimons le vœu que la contrainte par corps pour dettes soit supprimée en Indochine*[1]. »

Dans un article, dans l'*Echo Annamite* du 15 avril 1926, essayant de faire ressortir le caractère humiliant de cette institution annamite que la France maintient encore ici, après environ soixante-dix ans de civilisation (?) à l'encontre des Annamites seuls, j'ai écrit : ... « Cependant, dans toutes ces décisions des cours et tribunaux, les motifs invoqués étaient trop piètres pour justifier une mesure grave : la privation de la liberté d'un homme pouvant avoir une durée maximum de

1. C'est moi qui ai souligné ces passages.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dix-huit mois. On y faisait valoir que l'Annamite restait soumis aux lois annamites autorisant la contrainte par corps, que la « contrainte par corps fait partie de cet ensemble d'institutions qui constituent son statut personnel et s'attachent *d'une façon indélébile* à sa qualité d'indigène qu'il tient de son origine » [1]. La qualité d'indigène, voilà le péché originel!

Plus loin, j'ai rapporté deux des « attendu » d'un jugement rendu en 1919 par le tribunal de première instance de Cantho, sous la présidence de M. Baurens, aux nobles et élevés sentiments duquel je renouvelle encore aujourd'hui mon profond et respectueux hommage : « Attendu... que la contrainte par corps n'est qu'un dernier vestige des régimes d'esclavage et d'une époque où la liberté de l'homme était un bien dont on pouvait le dépouiller; que la liberté humaine n'est pas une chose que l'on peut mettre dans le commerce; que la contrainte par corps était l'arme perfide des usuriers; qu'elle consacrait la ruine du commerce du débiteur malheureux; qu'elle était immorale puisqu'elle devenait entre les mains du créancier un moyen de faire chanter les parents et les amis du débiteur et de parvenir ainsi à arracher à ces derniers le paiement de ses dettes. Attendu qu'il importe d'en activer la réalisation (de la mission civilisatrice) et de ne pas lui substituer un régime d'exception qui en serait la négation, risquerait d'atteindre le prestige de la France et compromettrait ainsi d'une façon définitive, les intérêts particuliers que l'on prétend sauvegarder. »

Remarquons que la France a aboli chez elle ce moyen de coercition en 1867. Ce fut sans doute pour d'autres raisons que la rareté ou la disparition complète des emprunteurs de mauvaise foi. M. Monet partage l'avis de la Commission chargée d'étudier la réforme de la contrainte par corps, lorsque cette commission fait observer que la suppression complète de ce procédé coercitif aurait pour résultat la multiplication des emprunteurs de mauvaise foi qui se refuseraient cyniquement à leurs engagements après avoir mis leur patrimoine à l'abri. C'est une affirmation qui ne se base sur rien, et on pourrait en dire autant de n'importe quel peuple, quel pays du monde. En tout cas, je me demande si maintenant, il y a en France plus d'emprunteurs de mauvaise foi qu'avant 1867. On m'objectera que le peuple français n'est pas le peuple annamite. Je m'y attendais; la qualité d'Annamite a bon dos; c'est le bouc émissaire le plus commode. Mais quoi qu'on en dise, j'imagine, selon mon gros bon sens de broussard, que quoi qu'on fasse, les emprunteurs de mauvaise foi existent et existeront, comme ils ont existé, également nombreux dans tous

1. C'est moi qui ai souligné ces passages.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

les pays, à moins de décréter par préjugé et sans appel que l'épiderme jaune prédispose à la mauvaise foi. Au surplus, avec la suppression de la contrainte par corps, les créanciers ne seront pas désarmés devant leurs débiteurs de mauvaise foi. Par des précautions qu'ils sauront toujours prendre, nos usuriers sauront toujours assurer à leur créance de solides garanties, cautions, gages, hypothèques, etc...

D'un autre côté, M. Monet a pleinement raison de dire que ce n'est pas la suppression de la contrainte par corps qui amènera la disparition de l'usure dont le prolétaire annamite est écrasé et que ce sont plutôt l'organisation et le développement des crédits agricoles, fonciers et industriels et des caisses d'épargne. Bref, en matière de dettes, l'abolition de la contrainte par corps ne fera ni mal aux créanciers, ni bien aux débiteurs. Mais en la réalisant, l'administration indochinoise aurait accompli un geste d'élévation d'une haute portée politique, un acte d'équité, dont se ressentiraient avantageusement et notre dignité humaine, nationale et le bon renom de la France civilisatrice, pour lesquels le maintien de ce dernier vestige d'esclavage constitue un outrage. En demandant cette réforme, nous nous plaçons au point de vue de l'équité.

Répétons donc ici les deux questions posées par Maître H. Dartiguenave dans son livre : *L'évolution indigène en Indochine :* 1° Est-il logique, est-il équitable que l'Européen puisse faire incarcérer son débiteur annamite, sans que réciproquement, le créancier annamite puisse incarcérer son débiteur européen? 2° Est-il admissible que la contrainte par corps n'existe au profit des Européens, ni contre les noirs de l'Afrique occidentale, ni contre les Malgaches de la grande île, et que nous l'appliquions cependant contre nos ressortissants de l'Indochine autrement évolués et civilisés, semble-t-il? Je puis me dispenser de répondre à ces questions. Il me suffit de faire remarquer que c'est au nom de l'équité que mon distingué compatriote M. Nguyen-phan-Long a demandé, en termes profondément touchants l'abolition de cette iniquité qu'on a maintenue, de l'avis de M. Dartiguenave, pour des raisons plutôt politique que juridiques.

M. Monet trouve que la Commission dont il est parlé plus haut a agi sagement en proposant de laisser l'application de cette mesure au tribunal qui, appréciant chaque cas d'espèce, pourra l'appliquer aux emprunteurs de mauvaise foi et devra en dispenser les victimes des usuriers. Nous touchons ici à l'application de la réforme, par nos tribunaux, nos magistrats. Rappelons d'abord qu'avant 1918, en raison d'un fatras de textes se contredisant, ou plutôt à la faveur de cette contradiction : promulgation de la loi du 22 juillet 1867 en Indochine en 1891, décret du 24 juillet 1893, arrêté du 16 mars 1910,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la jurisprudence indochinoise « variait », admettant ou rejetant l'application de la contrainte par corps. Mais elle a fini par être constante en faveur de l'admission (*Procédure en matière civile indigène*, par Dufilho, p. 193).

Donc jusqu'à ce jour, en raison de l'imprécision des textes, de leur contradiction, les demandes de contrainte par corps contre les Annamites ont toujours été laissées à l'appréciation des tribunaux qui, tantôt les accordaient, tantôt les refusaient et qui ont fini par les admettre toutes. Même avec les restrictions : *mauvaise foi*, *devra*, on verra toujours une application constante de la contrainte par corps, lorsqu'elle sera demandée par un Européen, même par tout Annamite ou Chinois qui *saura la façon de la demander*, car nos juges coloniaux, sauf exceptions rares, appliquent ici une justice de race et obéissent souvent à des mobiles peu à l'honneur de leur conscience. Rien ne les empêchera de déclarer tous les débiteurs annamites de mauvaise foi. Combien sont-ils ici, les Baurens et les Dartiguenave? N'oublions pas que la contrainte par corps a été maintenue pour des raisons politiques. Ce sont ces raisons qui l'ont toujours emporté sur la conscience de nos juges en des affaires autrement plus graves que les affaires de dettes, en des affaires où il s'agissait de vie humaine injustement arrachée à de paisibles indigènes. Pour l'édification de M. Monet, je le renvoie à l'article de Me Phan-van-Truong dans l'*Annam* du 5 juillet 1926. C'est pourquoi la Délégation annamite a demandé le 27 novembre 1925 la réforme du jury dans les affaires criminelles franco-annamites.

Laisser désormais au tribunal d'apprécier des cas d'espèce, à vrai dire, n'est même pas une réforme, car cela a toujours existé jusqu'ici, comme je l'ai expliqué plus haut. Supposons cependant que c'en soit bien une, nous savons à peu près dès maintenant, comment elle sera appliquée, en regardant les « fenêtres » toujours plus nombreuses, dans certaine feuille de langue annamite, à laquelle M. Varenne a recommandé à Dame Ar... — pardon! Anastasie — de se montrer plus bienveillante, plus libérale. Quand je me rappelle les campagnes laborieuses menées par la presse indigène pour demander ces réformes, quand je me rappelle le bruit qu'on a fait autour de celles à nous accordées, je persiste, au risque de faire de la peine à notre ami Monet, à penser que la restriction apportée à la contrainte par corps vis-à-vis des Annamites ne sera qu'une réforme-souris qui ne nous sera d'aucune utilité pratique à cause de l'état d'esprit colonial de ceux qui seront chargés de l'appliquer.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

2. — Les réformes-souris : accession des Indochinois non naturalisés aux cadres locaux européens.

M. Monet trouve que l'accession des Indochinois non naturalisés aux cadres européens locaux est une réforme capitale, aux conséquences d'une incalculable portée. Il trouve que mon attitude est choquante, lorsque j'appelle cette réforme une demi-mesure, une réforme-souris et que c'est de ma part un témoignage d'ingratitude que de déprécier ainsi le « cadeau». Eh bien, cher M. Monet, je n'ai nullement déprécié le cadeau qui est là et que tout le monde peut voir. J'ai dit simplement ce que j'en pense, me basant sur des considérations que vous allez lire.

Voyons donc, en effet, ce qu'est cette réforme de l'accession des indigènes non naturalisés aux cadres européens locaux, en nous plaçant toujours, *primo* au point de vue de la réforme en elle-même, et *secundo* à celui de son application. Sans doute, en nous accordant cette réforme, M. Varenne s'est inspiré de la loi du 4 février 1919 concernant l'admission des Algériens aux emplois publics réservés jusque-là aux seuls fonctionnaires français. Cette loi traite sur un même pied d'égalité absolue Algériens et Français remplissant les mêmes conditions d'admission : diplômes universitaires ou autres et les mêmes fonctions.

Avec la réforme locale du 27 février, les Annamites qui possèdent les mêmes diplômes que les Français et qui remplissent les mêmes fonctions, ne reçoivent pas, comme solde et accessoires, la moitié de ce que reçoivent les Français. Pourquoi cette différence de traitement? On a tendance à la justifier par l'expatriement des fonctionnaires français. Eh bien, n'oublions pas que l'expatriement et le rapatriement des fonctionnaires français se font toujours aux frais de l'Indochine. Et puis si l'on s'expatrie, ce n'est pas pour venir intentionnellement travailler ici, comme vous, M. Monet et tels autres Français libéraux, à l'élévation, à l'émancipation de notre pays, de notre peuple, mais c'est pour y chercher rapidement fortune et vivre la vie large et confortable des colonies.

Je sais bien qu'on ne manquera pas d'avancer les nobles sentiments d'humanité dont les coloniaux seraient animés en venant se faire tuer ici par le climat, par les émanations morbides des marécages et de la sylve, pour me taxer d'ingratitude envers ces pionniers, ces apôtres de la civilisation occidentale! Au demeurant cet expatriement ne trouve-t-il pas son équivalent dans celui des enfants annamites qui sont

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

obligés, faute d'écoles dans leur pays, d'aller étudier en France pour y décrocher les titres qui leur ouvriront les cadres européens? Encore, c'est pour les Annamites un expatriement coûteux au double point de vue sentimental et pécuniaire. Pour être équitable, on devrait donc donner aux Annamites la jouissance de toutes les soldes et indemnités dont jouissent leurs collègues français, sauf seulement celles qui, vis-à-vis des autochtones, n'ont pas leur raison d'être, comme l'indemnité de réinstallation, la solde entière de présence pendant les congés, etc... Pour les congés administratifs et la solde de congé, ils seront soumis au même régime que les fonctionnaires des cadres indigènes. Comme ils seront appelés à remplacer en principe, au fur et à mesure des vacances, le prolétariat administratif européen, l'Administration indochinoise pourra réaliser de cette façon d'importantes économies, n'ayant plus à payer des passages et des soldes entières de présence pendant quinze ou dix-huit mois aux bénéficiaires des congés administratifs résidant en France.

Mais au fait, j'y suis. M. Varenne n'a-t-il pas déclaré récemment à l'Hôtel de Ville de Saïgon que « ce n'est pas tant de réformes qu'il s'agit, mais de la nature des rapports entre les deux populations. Ce que les Annamites vous demandent, ce ne sont pas des transformations, ce sont des égards. Nous devons être non seulement bienveillants, mais courtois ». Cette accession des Annamites aux cadres européens locaux est un geste d'égards, un acte de courtoisie. C'est sonore mais c'est presque creux. En fait d'égards, c'est un vrai progrès, j'en conviens. En fait d'avantages réels, substantiels, on verra toujours des Annamites licenciés touchant moins que le supplément colonial de leurs collègues français ayant le même diplôme, comme cela a toujours existé jusqu'ici. La seule différence pour eux consistera à avoir un cadre avec des grades au lieu de leur position actuelle d'agents temporaires ou contractuels. Aussi pour que cette réforme en soit vraiment une, soit un réel progrès, il lui faut une mise au point quant aux traitements des bénéficiaires des nouveaux statuts.

Il faut se rappeler, d'autre part, que cette réforme, dans l'esprit de son auteur et de ses partisans, était destinée à résoudre la question de naturalisation française. La résoudra-t-elle? C'est ce que nous allons voir. Que confère à un Annamite sa naturalisation française? Le droit d'entrer, à égalité de compétence, dans tous les emplois des cadres européens locaux et métropolitains, de profiter de toutes les soldes, suppléments, indemnités dont jouissent les fonctionnaires français remplissant les mêmes fonctions, d'être soumis aux mêmes statuts politiques et juridiques que les Français et par suite, de jouir de toutes les libertés inhérentes à la qualité de Fran-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

çais, y compris, bien entendu, ces libertés élémentaires que l'élite annamite réclame toujours vainement pour mes compatriotes restés sujets. Ainsi, un Annamite devenu citoyen français s'évadera du régime de l'indigénat auquel resteront toujours soumis, tout comme les autres Annamites, ceux de mes compatriotes admis dans les cadres français. Dans ce pays où nos gouvernants peuvent tout se permettre avec les Annamites, nous dépouiller de notre malheureux statut d'indigène n'est pas pour nous un moindre avantage. Bien au contraire. Certes, nous sommes fiers de notre nationalité, mais l'administration coloniale nous force à nous en dépouiller pour nous permettre de vivre en hommes. Et nous voulons vivre en hommes et non en esclaves. Maintenant, que nous donne la nouvelle réforme destinée à donner satisfaction à ceux des Annamites qui voudraient obtenir la naturalisation française? Un peu d'égards, comme je l'ai démontré plus haut. Ce qui m'a fait dire qu'elle était une demi-mesure.

Plaçons-nous maintenant au point de vue de son application, dont j'ai dit qu'elle sera laissée au soin discrétionnaire des coloniaux, notre gouverneur général tenant à ne pas s'immiscer dans la gestion de ses collaborateurs; il l'a déclaré. Je répète encore qu'une réforme ne vaut que par ceux qui l'appliquent. S'il est bon de se baser sur le passé pour augurer l'avenir, prenons les décrets du 26 mai 1913 et du 4 septembre 1919 réglementant la naturalisation française des Indochinois. Les conditions imposées par ces décrets ne sont pas, en réalité, bien difficiles à réunir : des titres ou diplômes universitaires, dix ou quinze ans de bons et loyaux services dans l'Administration. M. Monet ne sait-il pas que nombreux sont les Annamites qui ont rempli ces conditions et que des centaines de demandes de naturalisation sont formulées par eux chaque année? Cependant deux ou trois de ces demandes reçoivent satisfaction. Parties des provinces, ces centaines de demandes passent par presque tous les échelons administratifs, depuis le chef de canton et finissent par s'échouer on ne sait dans quel carton. Quelques-unes seulement parviennent au Ministère de la Justice en France. *Naturalisation constipée*, comme d'aucuns l'ont dit ces temps derniers, à raison de 1 ou 2 pour 10.000 Annamites. En 1925, il y a eu 31 naturalisés pour 20 millions d'Indochinois. Voilà une application libérale, tellement libérale qu'après environ soixante-dix ans d'administration française, nous comptons actuellement environ 300 Annamites, citoyens français, y compris ceux qui le sont de naissance. Cette *constipation* a été voulue pour des raisons politiques inavouables, la preuve, c'est que la plupart de ceux à qui on a refusé le droit de cité dans la famille française étaient beaucoup plus intéressants, au point de vue d'instruc-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion générale comme à celui de bon service, que les « rares exceptions, les quelques phénomènes » qu'on y a agréés. Sans être pour nous une équité, comparativement aux habitants de la Martinique, de la Guadeloupe, des Communes du Sénégal, de l'Inde, les décrets de 1913 et de 1919 nous laissaient déjà la porte suffisamment ouverte. Ils en sont responsables, oui, mais jusqu'ici, du moins, personne n'a songé à établir leur responsabilité, et à agir en conséquence. Quel sera, dans ces conditions, le sort de la nouvelle réforme? Un proche avenir nous le dira. Pour le moment, constatons simplement qu'au moment où la réforme allait être signée, les fonctionnaires européens du Tonkin, sans l'assentiment de leurs chefs hiérarchiques, ont câblé, par l'organe de leur amicale, à différentes personnalités politiques, à Paris, pour protester contre l'accession des indigènes aux cadres européens. Il est vrai que les fonctionnaires cochinchinois se sont, à cette occasion, désolidarisés d'avec leurs collègues du Nord. Cependant il n'est pas certain qu'ils sont moins égoïstes et plus libéraux que les premiers. Or, ce seront ces fonctionnaires qui seront chargés d'appliquer la réforme de M. Varenne. Ce seront eux qui examineront, selon le mode de recrutement, soit les titres, les diplômes des postulants annamites, soit la valeur de ceux-ci. Et comment feront-ils cet examen? Je n'ose pas répondre à ma question, craignant de laisser paraître à notre ami M. Monet un pessimisme qui le vexe visiblement. En tout cas, M. Varenne sera toujours loin, toujours haut, ayant toujours confiance en son entourage auquel il aura expliqué clairement ses intentions politiques, montré la ligne à suivre, sans s'inquiéter le moins du monde que dans ce pays, où une classe égoïste est chargée d'appliquer à la classe conquise des mesures soi-disant libérales, les actes administratifs trahissent trop souvent, sinon toujours, les intentions gouvernementales. La réforme que M. Monet nous représente comme d'une importance capitale ne nous sera d'aucune utilité pratique. Elle sera inopérante de par la mauvaise volonté des coloniaux qui l'appliqueront et sauront toujours s'arranger pour sauver les apparences. Non, M. Monet, j'ai bien réfléchi aux difficultés du métier de gouverneur. Je reconnais celles que doit rencontrer M. Varenne en présence non seulement de la multiplicité des problèmes, je ne dis pas difficiles, mais délicats à résoudre, mais aussi de plusieurs groupements ethniques dont les aspirations vont les unes à l'encontre des autres. Cependant M. Monet conviendra, avec moi, je l'espère, que dans ce pays où les indigènes sont mal représentés, soumis au régime du bâillon, victimes d'un esprit colonial dont personne n'ignore les manifestations, c'est une grave erreur de la part de notre gouverneur général de ne pas vouloir regarder à ce que font ses collaborateurs.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'œil du maître... Agir autrement serait laisser les moutons à la garde des loups. Voilà comment j'ai raisonné et ai été amené à trouver que tout compte fait, c'était une réforme-souris. Quant au raisonnement que M. Monet a supposé être celui des observateurs de courte vue, il n'a même pas effleuré ma pensée, fût-ce un instant.

3. — Les réformes-souris : Conclusion.

Je m'empresse de reconnaître avec M. Monet que « c'est mal de diminuer, lorsqu'on est sur le point de le recevoir, la valeur du cadeau qu'on réclamait, en y insistant; que c'est désobligeant pour celui qui, en le donnant, a fait de son mieux et que déprécier ce qu'on a reçu n'a jamais pu passer pour témoignage de gratitude ».

Mais entendons-nous. Il y a cadeau et cadeau. Il est d'usage courant que, lorsqu'on nous donne quelque chose, nous recevons le cadeau avec un « merci » sincère, cordial, libre à nous de le jeter ensuite, si le cadeau ne nous est utile en rien. Mais nous ne nous trouvons pas dans ce cas. Le cadeau qui nous occupe, que nous avons demandé avec insistance est un « cadeau » de première nécessité pour nous, c'est un « cadeau » qui devra nous libérer, nous élever, nous émanciper. D'autre part, nous le demandons à celui qui a mission de nous civiliser et qui a, dit-on, l'intention ferme de bien remplir sa tâche. Et puis, une réforme donnée, bonne ou mauvaise, complète ou incomplète, ne tiendra-t-elle pas l'administration indochinoise quitte vis-à-vis de nous de longues années, car il faut dire que sous le rapport des réformes, l'administration indochinoise ne nous a jamais gâtés. Autant de raisons donc de dire franchement nos sentiments sur celles qu'elle nous accorde ou est sur le point de nous accorder de façon à provoquer, puisque M. Varenne nous veut du bien, soit des modifications, des amendements, soit des mises au point, susceptibles de nous rendre ces réformes vraiment utiles.

Ceci dit, revenons aux réformes en question. Voyons, à ce sujet, ce que nous avons demandé dans notre *Cahier des vœux :*

1° La suppression de la contrainte par corps pour dettes; 2° De deux choses l'une : « ou une naturalisation plus élargie, octroyée libéralement, sans méfiance et sans arrière-pensée, à ceux qui en sont jugés dignes, en vertu de la loi; ou une réforme du statut des sujets indochinois : octroi de libertés plus larges, nouveau statut juridique garantissant la liberté des biens et des personnes, révision du statut des fonctionnaires, de façon à faire bénéficier la masse des avantages

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

concédés jusqu'ici à une minorité » (p. 39 et 43 du *Cahier des vœux annamiles*).

Or, que nous donne-t-on? — 1° Une promesse par écrit d'examiner des cas d'espèce par le tribunal qui, selon que les débiteurs insolvables seront de bonne ou mauvaise foi, rejettera ou appliquera la contrainte par corps; 2° Accession des Annamites non naturalisés aux cadres locaux européens qui, avec une solde un peu plus élevée, tout en restant insignifiante à côté de celle des fonctionnaires français, éludera pour les bénéficiaires peut-être définitivement, et la question de la naturalisation française, et celle de la réforme du statut des sujets indochinois, avec l'octroi de libertés plus larges et d'un nouveau statut juridique.

Eh bien, du point de bifurcation où s'est arrêté M. Monet, j'ai regardé les routes que M. Monet m'a montrées du doigt, j'ai essayé même de les survoler et j'ai constaté malgré moi que la route où l'on nous place aujourd'hui, de par la perspective, nous donne l'illusion de nous conduire à l'endroit que nous désirons atteindre, mais ne fait qu'en passer à côté et que nous en éloigner. C'est, à vrai dire, une habile diversion, un subterfuge ingénieux destiné à permettre à l'administration indochinoise, que des tergiversations nombreuses et successives ont entravée, de s'échapper finalement par la tangente... tout en se donnant l'air de réaliser une importante réforme en faveur des indigènes.

M. Monet affirme que je ne connais pas la valeur de ces réformes, valeur que, seuls, connaissent ceux qui, comme lui, ont âprement combattu pour les obtenir et aussi ceux qui s'y sont montrés hostiles. M. Monet a raison. J'avoue que je n'ai en rien contribué à l'obtention de ces réformes. Par conséquent, je ne les regarde pas comme un peu mon œuvre, mais simplement comme un cadeau qu'un Gouverneur Général m'a donné. J'examine le cadeau avec sérénité, de trois points de vue différents : politique, juridique et moral, et avec franchise, je dis, non pas dans un esprit de critique et de dénigrement systématiques, que c'est, au demeurant, beaucoup de bruit pour peu de chose.

Pour M. Monet, la situation n'est pas la même. M. Monet a beaucoup souffert, beaucoup lutté. Il a dilapidé son patrimoine au point de se faire traiter de « poire » par ses compatriotes. Il s'est fait des ennemis, et il a fait tout cela pour nous, ce dont je le remercie de nouveau. Aussi M. Monet estime-t-il la valeur de ces réformes obtenues à la somme énorme de ses efforts et de ses peines. C'est le prix de revient. M. Monet regarde plus ce prix que l'objet lui-même. Le peu de valeur de ma part vient donc de cette différence de situation, celle de M. Monet et la mienne.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Pour ce qui est des adversaires de ces réformes, M. Monet a écrit : « Ceux qui ont combattu contre ces réformes ont montré par l'âpreté, avec laquelle ils ont mené le combat, qu'ils savaient beaucoup mieux que vous en comprendre l'importance. » M. Monet a donc pris pour *criterium* de cette « valeur capitale » de la réforme, la violence, l'âpreté de la campagne menée par les adversaires de M. Varenne. *Criterium* peu sûr, pour ne pas dire suspect. Cette violence, cette âpreté avaient leurs causes ailleurs que dans la concession de quelques petites réformes aux Annamites. En effet, si M. Varenne s'était laissé mener comme ses prédécesseurs sur d'autres terrains, dans d'autres domaines où abondent les piastres indochinoises sonnantes et trébuchantes, il n'y aurait pas eu cette campagne abominable contre lui, et l'octroi aux Annamites de ces quelques petites réformes n'aurait suscité aucune protestation.

Oui, vraiment, ces gens-là savaient bien ce qu'on nous donnait, c'est-à-dire peu de chose qui ne leur fera ni froid, ni chaud. Les droits acquis seront respectés, comme l'a dit M. Monet. Chacun d'eux aura le temps, peut-être largement, d'enfler avec une constante rapidité ses sacs de piastres, de revenir vieillir et mourir dans la métropole. Ces gens se sont peut-être dit : « Les choses (les belles choses) telles qu'elles sont dureront bien autant que nous. »

Cependant, après eux, ce ne sera pas le déluge, car ne sont-ils pas un peu là? N'ont-ils pas le cordon de la porte? Leurs enfants et leurs petits-enfants n'auront rien à craindre pour leur place autour du grand fromage indochinois. — La protestation des fonctionnaires du Tonkin était la manifestation d'un emballement injustifié que n'ont pas partagé ceux de Cochinchine qui ont dû mieux que leurs collègues du Nord comprendre la situation telle que je viens de la décrire.

Si nous regardons maintenant dans le camp des adversaires de M. Varenne, nous y voyons de puissants satellites de M. Outrey, dont le programme a toujours été jusqu'ici : ou leur ingérence intéressée dans les affaires politiques et administratives de l'Indochine, ou leur opposition systématique. M. Varenne qui s'est refusé à passer sous leurs fourches caudines ne nous aurait-il donné que le dixième de ce qu'il nous a donné, il aurait été tout de même l'objet de ces « critiques ouvertes, de ces attaques sourdes ». L'âpreté, la violence de la campagne menée contre M. Varenne ne venait-elle pas de cette opposition systématique? Devant cette opposition, en nous accordant l'accession aux cadres locaux européens, M. Varenne, je le reconnais, a frappé un grand coup. « Il a franchi le Rubicon! » M. Monet a-t-il voulu dire que M. Varenne a trahi son pays? Tant s'en faut. A-t-il voulu dire qu'il a pris une résolution hardie et décisive? La seconde hypothèse est plus vraisemblable,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

plus probable, car toute mesure ou toute réforme devant aider au relèvement du peuple annamite en tutelle ne saurait être regardée comme une trahison envers la France civilisatrice. Donc, M. Varenne a pris une résolution hardie, décisive. Il a dû, comme César, s'écrier : *Alea jacta est!* Mais au lieu d'aller à la conquête de la Gaule, il s'est arrêté à l'autre bord de la rivière. C'est dire que M. Varenne, pour une fois qu'il a osé, n'a osé qu'à... demi, ce qui nous a valu une réforme incomplète, laquelle, comme je l'ai dit au début de cet article, sera un prétexte pour ne plus rien nous donner dans le même sens, avant au moins vingt ou trente ans.

M. Monet compare cette réforme à une petite semence qui contient en puissance l'arbre immense qui nous protégera de ses rameaux. La comparaison est belle et séduisante. Mais la semence, trop faible en elle-même, livrée en outre au piétinement des coloniaux intéressés à la voir disparaître, le semeur ne s'en occupera plus, ne pourra que nous donner un arbre nain et rabougri sous les rameaux noueux et tordus duquel, nous serons à l'abri, si l'on veut, mais dans une position inconfortable, ni debout, ni assis. « C'est le juste-milieu, comme le demi-esclavage où nous sommes actuellement », ne manqueront pas d'ironiser les mauvais plaisants.

Ce n'est pas que je ne reconnaisse le mérite de M. Varenne d'avoir fait de son mieux. Mais si, en faisant de son mieux, il n'arrive à nous octroyer que ces réformes, promesse d'un examen libéral des articles de journaux annamites, examen des cas d'espèce pour la contrainte par corps, accession des Annamites dans les cadres locaux européens dans les conditions que nous avons vues, nous recevrons, nous qui attendions mieux de M. Varenne, le cadeau avec un merci... désabusé et nous n'insisterons plus.

Oui, nous n'insisterons plus. Nos amis et nos ennemis n'auront plus la peine les uns de nous combattre, les autres de nous soutenir. Chaque peuple vivra comme il pourra et le monde avec ses édifications, ses bouleversements, continuera son train-train tantôt calme, tantôt mouvementé sur le chemin des siècles impassibles. M. Monet, fin observateur, n'est pas sans avoir vu le découragement manifeste qui se peint sur le visage des Annamites ou qui apparaît dans leurs conversations.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

4. — Émancipation immédiate des Annamites.

M. Monet a écrit : « Il est naturel que certains Annamites ne veuillent pas voir la profondeur du mal dont la Chine est atteinte et qu'ils lui prêtent gratuitement une faculté de réveil soudain et de rénovation, parce qu'ils s'attribuent du coup des facultés du même genre et se consolent de la situation présente en caressant plus ou moins secrètement cette pensée d'une surrection soudaine de leur propre peuple chassant l'étranger, s'organisant et s'administrant lui-même, s'élevant ainsi d'un seul effort au rang de grande nation indépendante, riche et puissante... Vos compatriotes ne sont pas prêts à l'émancipation ni politiquement ni économiquement. »

Ce passage renferme deux affirmations : le chaos chinois est un mal dont certains Annamites ne veulent pas voir la profondeur; les Annamites ne sont pas prêts à l'émancipation ni politiquement, ni économiquement.

Pour ce qui est de la première affirmation, c'est-à-dire, le chaos chinois est un bien ou un mal pour la République céleste, je renvoie mes lecteurs aux intéressants articles de Maître Phan-van-Truong publiés dans la *Cloche Fêlée* et reproduits dans l'*Echo Annamite* des 4 et 5 février 1926. Dans cet article, j'essayerai seulement d'examiner si, en l'état actuel des choses, les Annamites seraient capables de s'organiser et de s'administrer, si jamais la France venait à se retirer. Il est d'avance entendu que ce qui va suivre ne saurait être considéré comme de ma part le symptôme ou la manifestation d'un nationalisme inutile ou l'expression d'un espoir d'indépendance impossible. Ce ne sont que des considérations générales et éventuelles d'une question livrée à la discussion publique, ou bien, pour mieux préciser, mes convictions personnelles que j'exposerai sans espoir aucun de les voir se réaliser.

Posons la question : les Annamites en l'état où ils sont, peuvent-ils se passer de la tutelle française? Pour M. Monet, la réponse est négative, la voici : « Avant de demander — d'exiger parfois — l'exercice d'un pouvoir autonome, il est indispensable de faire tout d'abord l'apprentissage de cette civilisation toute nouvelle (civilisation occidentale, essentiellement matérielle, mécanique, scientifique) de modifier profondément votre mentalité, vos façons de vivre, de penser, afin de pouvoir tenir avec compétence et dignité les emplois sociaux qui vous seront dévolus du plus grand au plus petit et quelle que soit la cellule que vous aurez à occuper dans l'ensemble social : administration, commerce, industrie, agriculture. Tant que cette éducation n'est pas faite, vous courrez, par une émanci-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pation prématurée, à des catastrophes et à des servitudes nouvelles. »

A l'appui de sa thèse, M. Monet montre le manque d'organisation des ateliers, des boutiques annamites, l'ignorance de ces derniers dans les affaires commerciales, etc... Nous verrons séparément ces catastrophes et ces servitudes. Ces catastrophes, si jamais elles se produisaient, proviendraient probablement, dans l'esprit de M. Monet, du manque de techniciens annamites. M. Monet a écrit, en effet : « Ce n'est pas la demi-douzaine d'ingénieurs indigènes que vous possédez actuellement qui pourrait, d'un coup de baguette magique, transformer la mentalité des habitants de ce pays, leur donner l'esprit d'ordre, de précision, de prévoyance, de méthode, d'organisation, l'initiative. » N'en déplaise à M. Monet, l'émancipation des Annamites ne leur nécessiterait nullement la transformation complète de leur mentalité, ni un apprentissage complet de la civilisation occidentale. Il ne leur faudrait pas une assimilation complète, mais une adaptation progressive comme cela se pratique, si je ne me trompe, au Japon. — Ah! j'y suis. Le Japon dont les habitants sont de la même race que nous, ayant avec nous beaucoup d'affinités de toutes sortes, voilà un modèle pour l'Annam... éventuellement indépendant. Sans doute, il y aura des désordres au début, c'est inévitable. Mais ces désordres ne sauraient être aussi graves que l'a cru M. Monet, ne seraient pas comparables à ces catastrophes qui accompagnent habituellement les révolutions, jetant tout un peuple d'un régime dans un autre, sans transition aucune ou si l'on veut, avec une transition trop brutale. Car une émancipation voulue et accordée au peuple conquis par le peuple dominateur ne serait pas une révolte. La France remettrait donc les destinées de l'Annam entre les mains d'un gouvernement annamite qu'elle aurait aidé à former, qui, avec sa demi-douzaine d'ingénieurs indigènes, verrait stagner ses affaires pendant un temps relativement court, mais non régresser ni se désorganiser.

Qu'on regarde un peu dans nos services publics. Le gros du travail y est exécuté par des Annamites. Les fonctionnaires qui ont menacé dernièrement de faire la grève et qui n'ont pas mis à exécution leur menace ont manqué une bonne occasion de prouver qu'ils ne sont pas si indispensables qu'ils le croient. Donc les postes de direction seuls auraient besoin de techniciens compétents. Et s'il en manque en Annam, il n'en manque pas en Suisse, au Danemark, en Suède, comme l'a écrit quelque part M. Dejean de la Bâtie. En les faisant venir de ces pays pacifiques auxquels leur puissance militaire ne donne pas le luxe de conquérir des colonies, l'Annam n'aurait rien à craindre pour son indépendance. Et pendant ce temps,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'Annam se préoccuperait d'organiser pour la jeunesse annamite les études techniques et professionnelles et aussi d'envoyer à l'étranger des étudiants, boursiers de l'Etat. Rappelons-nous que l'Annam est riche à millions, que ses enfants sont assez intelligents et ne sont point réfractaires à l'étude des sciences. Les spécimens (qu'on me pardonne l'expression) que nous possédons en sont la preuve. Je ne doute pas qu'après cinq ou dix ans de tâtonnements, d'adaptation, les Annamites n'arrivent à une mise au point définitive de leurs affaires et de là ne partent, d'un pas assuré, vers les destinées meilleures.

Ceci, par un enchaînement d'idées, me porte à jeter un coup d'œil en arrière, vers l'Annam d'avant la conquête française. Je sais bien qu'il ne sert de rien d'avoir des regrets rétrospectifs. Je ne puis m'empêcher de me dire que si l'Annam, qui était déjà un pays organisé, nettement en avance sur la plupart des Etats voisins, avait pu échapper à l'ouragan de colonisation déchaînée sur l'Asie vers la fin du siècle dernier, venant d'Europe, il serait devenu à l'heure actuelle, tout au moins, comme le Siam. C'est dire implicitement que c'est la colonisation française qui a retardé notre évolution. Les preuves n'en manquent pas et on les a déjà répétées à satiété, ces temps derniers. En tout cas, le Japon, le Siam ont pu évoluer rapidement et sont arrivés au rang des puissances modernes. Pourquoi l'Annam n'aurait-il pas pu en faire autant?

Voyons maintenant « ces servitudes nouvelles ». On a toujours répété que, lorsque la France se retirerait d'ici, l'Annam retomberait vite sous la domination d'un nouveau conquérant. Affirmation intéressée, ont répondu d'aucuns. Au fait, quel pays pourrait éventuellement être ce nouveau conquérant qui, devant un Annam non défendu, y pénétrerait, comme on pénètre dans une maison vide de ses occupants? Mais, à l'heure présente même, l'Indochine française est-elle bien défendue? On connaît trop bien la réponse pour que j'aie besoin de la formuler. Aussi, sans le jeu d'une foule d'accords, de conventions, d'institutions, de causes diverses, les faibles garnisons de l'Indochine et les rares bateaux qui composent la *marine militaire* indochinoise résisteraient-ils aux flottes et aux armées du Japon, si jamais ce pays voulait réaliser son rêve de domination sur l'Indochine? Lors de la guerre russo-japonaise, un général nippon n'aurait-il pas déclaré que si on lui donnait carte blanche, il conquerrait toute l'Indochine en moins de quinze jours? La métropole aurait-elle le temps en cas d'attaque de l'Indochine, de venir défendre elle-même sa fille d'Asie? M. Bui-quang-Chieû l'a si bien dit en France, lors de son dernier séjour : « En cas de conflit armé entre la France et une puissance asiatique, les Annamites ne « marcheraient »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pas, lassés comme ils le sont du régime despotique colonial qu'ils regardent comme l'œuvre même de la France. Il ne faudrait donc pas beaucoup compter sur le concours des Annamites, lorsque les événements obligeraient le Gouvernement indochinois à défendre notre pays contre les attaques extérieures. »

M. Monet n'est pas sans savoir que les Annamites regrettent maintenant l'aide considérable qu'ils ont apportée à la France pendant la dernière guerre 1914-1918. Il serait trop long d'expliquer pourquoi ils la regrettent, mais le fait est incontestable et connu de tous. Quoi qu'il en soit, ils comprennent qu'en défendant la domination française, ils défendraient leur propre servitude que leur sang versé consoliderait contre eux-mêmes. Esclaves comme d'aucuns l'ont écrit, que leur importerait de changer de maîtres?

Donc, sous le gouvernement annamite et à son début seulement, l'Annam sera sans défense, ni plus ni moins que maintenant sous le gouvernement colonial français. Cependant même mal défendu, rien ne l'empêcherait, sous le gouvernement annamite éventuel, de rester en paix et de sauvegarder son indépendance, en vertu d'une foule de circonstances faciles à prévoir, déjà prévues même par un journal métropolitain qui a publié une étude à ce sujet. Ce journal a écrit en substance que jamais l'oncle Sam ne laisserait le petit Jap coloniser l'Indochine. De même le petit Jap ne permettrait au perfide Tom, au flegmatique John Bull de s'en emparer, pas plus que John Bull ne laisserait l'oncle Sam venir fumer sa pipe sur le Mékong. L'Angleterre et les Etats-Unis, comme on le sait, ne sont pas bien loin de l'Indochine. Ils ont établi d'ailleurs de fortes bases navales, les uns à Hawaï (Philippines), l'autre à Singapour.

En dehors de ces circonstances dont le concours le mettrait dans la position du Siam qui a « grimpé » haut, en jouant de la rivalité franco-anglaise, l'Annam aurait d'autres moyens d'assurer son indépendance. Sitôt après le départ de la France, ne pourrait-il pas se faire reconnaître Etat indépendant et admettre, à ce titre, à la Société des Nations? Nous sommes au xx^{e} siècle qui a vu tous les grands peuples du monde accepter solennellement le principe des nationalités et de « self disposition », qui les a vus proclamer hautement leur volonté d'une paix mondiale. Dans cet esprit, je ne vois pas une puissance poussant le cynisme jusqu'à se jeter sur l'Annam immédiatement après sa libération par la France. Elle pourrait toujours, objectera-t-on, trouver un *casus belli*, qui dissimulerait le cynisme de ses visées. Elle pourrait, dans les désordres inévitables du début, prétexter d'un grave dommage, qu'elle aurait subi pour demander des compensations, des concessions impos-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sibles à accorder dans le seul but de provoquer la discorde, puis la guerre.

A ceci, j'opposerai la jalousie des concurrents, des prétendants tout désignés qui ne seraient autres que le Japon, l'Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique. Le Japon, auquel les Etats-Unis ont presque fermé la porte chez eux, a besoin désormais d'envoyer le trop plein de ses habitants en Asie (plus d'un 1/2 million par an). De plus il a toujours eu des visées ambitieuses sur cette Indochine qui a été de sa part, lors de la dernière guerre, l'objet d'une proposition de troc contre une armée japonaise à envoyer sur le front français. Si l'occasion se présentait pour lui de réaliser ces visées, il ne se ferait pas faute de prendre la balle au bond. De leur côté, les Etats-Unis dont on connaît l'état d'esprit vis-à-vis du Japon assisteraient-ils au drame en simples spectateurs? Non, n'est-ce pas? Et Albion, qui est déjà dans les Indes et à Singapour ne serait-elle pas tentée de compléter sa position en Asie par l'occupation de ce « grand balcon » sur le Pacifique? Tout porte à croire que cette rivalité entre concurrents fera de l'Annam un nouvel Etat-tampon situé entre Singapour (Indes anglaises), Formose (Japon) et Philippines (Etats-Unis). L'Annam pourrait également se faire garantir la neutralité par ces trois rivaux. Quant au morcellement de l'Annam, son partage par ces trois rivaux, qui se seraient entendus, il ne mérite pas que nous nous y arrêtions, car de tout temps, le partage des butins a toujours été la cause de discorde entre... larrons. Les précédents ne manquent pas.

5. — Les Annamites n'ont pas l'esprit d'ordre, de méthode, d'organisation, d'initiative.

M. Monet a écrit : « Ce n'est pas la demi-douzaine d'ingénieurs indigènes que vous possédez actuellement qui pourrait d'un coup de baguette magique transformer la mentalité des habitants de ce pays, leur donner l'esprit d'ordre, de précision, de prévoyance, de méthode, d'organisation, l'initiative... qui vous font encore trop généralement défaut. Ce n'est pas une révolution qui vous dotera de tout cela : c'est le long apprentissage sous une direction que la France veut bienveillante et éclairée, et qui implique chez l'apprenti la volonté tendue de s'instruire pour s'élever ». Il a encore ajouté : « Tout ce que les Annamites pouvaient et savaient faire tant bien que mal n'est plus compatible avec la vie économique moderne » et que, « de ce fait, les Annamites ne sont pas faits pour la dure lutte pour la vie (*struggle for life*) ».

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

M. Monet a dit la vérité. Mes compatriotes en effet, sauf des exceptions, manquent de l'esprit d'ordre, de méthode, d'organisation, d'initiative, qualités indispensables pour mener à bien les grandes entreprises commerciales, industrielles, agricoles. J'ai expliqué dans un précédent article que le manque de ces qualités ne saurait être pour les Annamites un embarras insurmontable, en cas de remise entre leurs mains, par la France, du gouvernement de ce pays. Si j'y reviens encore aujourd'hui, c'est que les causes de ces lacunes méritent d'être recherchées pour faire le départ des responsabilités des Annamites eux-mêmes et du gouvernement colonial.

Rappelons d'abord que l'Annam, avec ses deux grands deltas du Mékong et du Fleuve Rouge, est un pays essentiellement agricole. La masse du peuple s'y livre donc à l'agriculture, sans être encore arrivée à défricher toutes les superficies cultivables. De vastes étendues de bonne terre attendent encore, pour livrer leur riche trésor, la pioche et la charrue. C'est dire donc que les Annamites trouvent assez à s'occuper du côté de l'agriculture, et laissent par suite, aux étrangers, les autres branches de l'activité humaine : commerce, industrie. C'est ainsi que les Annamites sont actuellement maîtres de l'agriculture, ou plus exactement de la riziculture, que les Chinois sont maîtres du commerce, de l'industrie, où les Européens occupent, il est vrai, une place honorable. Mais la situation des Annamites dans le domaine économique est très importante, car, au demeurant, c'est l'agriculture qui conditionne pour beaucoup le commerce et l'industrie. En d'autres termes, le commerce, l'industrie sont fonctions de la production de notre denrée nationale : le riz. Ainsi, si les gros et moyens producteurs de riz des importantes régions rizicoles (Gocong, Mytho, Baclieu, Soctrang, Longxuyen, Cantho), pouvaient se grouper en puissants syndicats, les acheteurs chinois ne pourraient plus, comme aujourd'hui, faire le beau et le mauvais temps. Il dépend ainsi des Annamites d'avoir une force capable de contrebalancer celle que détiennent les Chinois dans le commerce du paddy.

Mais que dis-je? Il serait beaucoup plus exact d'affirmer qu'il appartenait au Gouvernement indochinois de donner aux Annamites cette force, tandis que ce Gouvernement a toujours pris ombrage de tous les projets d'envergure formés par mes compatriotes, projets où il a toujours voulu « flairer » des machinations infernales, ténébreuses, concertées dans un but subversif. Hélas! si le Gouvernement indochinois, se montre si injustement soupçonneux et ombrageux, c'est parce qu'il n'ignore pas que la population indigène ne peut avoir pour lui des sentiments de parfaite tendresse, lorsqu'il a accumulé contre elle exactions et abus de pouvoir.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Cependant, si le fait de détenir quasi-complètement l'agriculture constitue une force — force que mes compatriotes n'ont pas su utiliser jusqu'ici — celle-ci devrait être complétée, pour donner des effets, par l'industrialisation du paddy et son exportation. Mais l'industrie et le commerce du paddy sont entre les mains des Chinois. Mes compatriotes se sont heureusement aperçus de leur erreur et se sont empressés de la réparer, témoin leur tentative de boycottage chinois, leurs premiers succès dans le commerce, et tout récemment, leur empressement à se faire inscrire au cours gratuit de comptabilité organisé par l'*Opinion*. Cet empressement décèle bien le désir fort louable de la jeunesse annamite de s'orienter enfin vers l'activité économique.

Espérons que l'Administration indochinoise saura encourager ce mouvement et d'un autre côté voudra enfin cesser ces manœuvres d'obstruction, qui constituent, comme l'a si bien dit Maître Phan-van-Truong, dans l'*Annam* du 3 juin 1926, le machiavélisme colonial. Constatons, parmi ces manœuvres, l'insuffisance de l'enseignement technique et professionnel, au double point de vue de la qualité et de la quantité. L'instruction générale proprement dite est distribuée au compte-goutte. C'est une véritable caricature, une miniature qui jure avec les pompeuses dénominations que portent ses divers degrés : enseignement primaire et primaire supérieur, enseignement secondaire, enseignement supérieur. Toutes les écoles de l'Etat indochinois, à proprement parler, ne sont que des pépinières de fonctionnaires.

En effet, voyons d'abord le mode d'attribution des bourses scolaires. Celles-ci sont accordées aux unités d'élite triées soigneusement par voie de concours, parmi les enfants de familles pauvres. Et alors que le bon sens comprend qu'accorder des bourses aux enfants pauvres, c'est les aider à s'instruire et les rendre ainsi à même de s'orienter plus tard à leur gré, l'administration indochinoise, par un engagement imposé aux bénéficiaires de bourses de servir pendant dix ans dans les services publics, sous peine de rembourser les frais d'études, les attache d'avance, comme de force, à son service. De cette façon, un Annamite qui voudrait se lancer dans la lutte économique ne pourrait le faire qu'au delà de 30 ans, s'il était diplômé de l'enseignement primaire supérieur et de 35 ans, s'il était breveté d'une école supérieure de la fameuse Université de Hanoï. Mais entre temps, dix ans de farniente, d'étiolement dans les sombres bureaux administratifs, n'auront-ils pas tué chez les Annamites tout esprit d'initiative et d'entreprises hardies? Ne les auront-ils pas insensiblement habitués à un régime de paresse, de nonchalance et du moindre effort? N'auront-ils pas achevé de faire d'eux de simples automates

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tout juste bons à exécuter les ordres d'en-haut? Bien rares ceux qui ont pu échapper à ces manœuvres de dégénérescence, d'émasculation et d'épuisement.

Mais que dites-vous, m'objectera-t-on, de ceux des élèves qui n'ont pas joui de bourses? Ceux-là qui auraient pu se faire, comme ils l'auraient voulu, commerçants ou industriels, ont toujours cherché, comme les autres, à entrer dans l'Administration, pourquoi? Eh bien, ceux-là sont victimes d'un défaut atavique : le fonctionnarisme. Nos pères disaient, disent encore, pour classer les activités humaines : *Si, nong, cong, thuong* (fonctionnarisme, agriculture, industrie, commerce), comme si le commerce était moins utile, moins honorable que l'industrie, et ainsi de suite en remontant et comme si le commerce, l'agriculture, l'industrie ne demandaient pas de hautes études. Ils disaient et disent encore : *tân vi quan, thôi tâc vi su* et pensent qu'exercer un métier autre que celui de fonctionnaire ou de maître d'école serait pour un étudiant déchoir. C'est un effet de la morale confucéenne sur laquelle, peut-être, je reviendrai.

C'est ainsi que mes jeunes compatriotes formés à l'école française, encore sous l'empire de ces conceptions erronées préfèrent rechercher les vains honneurs dans le fonctionnarisme, sans comprendre que les honneurs ne valent pas l'honneur et que celui-ci se trouve dans tous les métiers quels qu'ils soient, manuels ou intellectuels. Mes compatriotes disent volontiers : *nhut nghê tinh, nhut thân vinh.* Mais au lieu de trouver dans cette maxime la vraie conception de l'honneur, du mérite que réserve à l'homme un metier bien perfectionné quel qu'il soit, ils attachent trop d'importance aux puérilités extérieures inhérentes aux fonctions administratives : travail dans un cabinet, salut déférent dû par le public, tenue toujours impeccable, etc... Ils ne veulent pas comprendre qu'un cantonnier et un *dôc phu su*, un chauffeur et un docteur en médecine sont également utiles à la société et que pour tous les quatre, vis-à-vis de la société, la seule et même condition de l'honneur est le bon accomplissement de leurs métiers respectifs, de leur devoir.

Et ce grave défaut qui a énormément entravé notre évolution, et que des esprits clairvoyants et bienveillants ont essayé de nous montrer et de nous faire abandonner, en réclamant pour nous la diffusion de l'enseignement technique et professionnel, ce défaut, dis-je, l'Administration indochinoise n'a presque rien tenté ou fait pour nous en guérir. Au contraire. Ce qui a fait dire à certains de mes compatriotes qu'en cela comme en d'autres questions, les Annamites ne doivent compter que sur eux-mêmes pour s'élever.

Au demeurant, ceux qui ont douté ainsi des intentions de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'administration coloniale n'avaient pas tout à fait tort. En effet, la colonisation, quoi qu'on en dise, n'est pas une affaire sentimentale, mais une affaire d'exploitation des peuples colonisés et de leur territoire, une affaire du « ventre et de l'estomac » des coloniaux qui sont venus dans les colonies, non tout illuminés des reflets du bel idéalisme français, mais tout possédés du désir de s'y faire rapidement une grande fortune et une vie confortable, au détriment, bien entendu, des autochtones. Par des œuvres d'obscurantisme, d'obstruction, d'émasculation physique et intellectuelle, assurant le maintien de ces derniers dans l'asservissement, ils évitent ainsi de se faire d'eux des concurrents susceptibles de contrecarrer l'accaparement politique et économique qu'ils poursuivent. Ils ont soin d'entretenir chez nous, sinon de les favoriser, nos défauts ataviques, au lieu de chercher à les extirper, même contre nous, s'il le faut. Nos dirigeants, au contraire, ne s'occupent que de faire de nous des fonctionnaires, des employés subalternes, que de favoriser le fonctionnarisme, en négligeant l'enseignement technique, professionnel, en « horizontalisant » l'instruction proprement dite. Ils ne s'occupent que de nous étouffer économiquement, en brisant nos tentatives de réagir contre la main-mise économique des Chinois, en accordant des monopoles à de puissants consortiums capitalistes, de telle sorte que, lorsque les Annamites seront prêts pour le dur *struggle for life*, toutes les issues, toutes les voies d'ascension leur auront été fermées. Et la bienveillante Administration coloniale saura toujours, soyez-en bien certain, trouver de bonnes raisons pour démontrer que ç'aura été de notre faute. L'enfer est pavé de bonne intentions!

6 et 7. — L'esprit national chez les Annamites.

Dans ses 6e et 7e articles, M. Monet s'est attaché à montrer que moralement les Annamites ne sont pas prêts à la vie nationale, en leur faisant toucher du doigt leurs plaies qui, certes, sont encore béantes, mais dont nous pouvons, grâce à des indices qui seront exposés plus loin, espérer une prochaine guérison.

C'est donc du fond du cœur que je remercie M. Monet de nous avoir dit nos « vérités ». Comme mes compatriotes qui ont eu le bonheur de l'entendre dans des conférences, des entretiens familiers, des conversations privées, je lui répète : « Oui, c'est cela, M. Monet, ce que vous dites est vrai ». En effet, la vanité, la cupidité, la vénalité de mes compatriotes, la division entre Annamites des Tam-Ky sont des vérités que

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tout le monde a pu constater et que je ne songe nullement, par faux amour-propre ou fausse honte, à contester.

M. Monet a écrit : « Leur désir profond (des Annamites) en choisissant la carrière administrative n'est pas de travailler de tout leur cœur à ce programme national auquel ils ne songent pas, mais d'obtenir des satisfactions de vanité et d'intérêt. Et pour décrocher un avancement, une augmentation de traitement ou une distinction, tous les moyens seront bons, y compris la délation anonyme et calomnieuse envers leurs collègues et compatriotes... chacun songe exclusivement à lui-même et, oubliant ses compatriotes, il oublie sa patrie.

C'est pour cette raison que certains Annamites qui ont eu le privilège de recevoir une instruction (je ne dis pas une éducation) française assez complète, qui ont obtenu des diplômes d'enseignement supérieur, deviennent trop souvent les plats valets de certains hommes au pouvoir, afin d'en obtenir, pour eux-mêmes, le maximum de distinctions dites honorifiques. Bien loin de travailler au progrès de leur pays en s'appliquant à faire bénéficier un plus grand nombre de leurs compatriotes des avantages qu'eux-mêmes ont reçus, ils s'efforcent, au contraire, à s'en réserver le privilège exclusif et font de leur instruction et de leur situation, qu'ils devraient mettre au service de la grandeur nationale, un instrument d'oppression envers leurs congénères ».

On ne saurait mieux stigmatiser, mieux fustiger la vanité, la cupidité, la vénalité de cette catégorie d'Annamites qui usent de leur situation sociale ou administrative pour ruiner la dignité du peuple annamite tout entier et pour entraver son évolution. Ils sont, de ce fait, les premiers ennemis de leur peuple et de leur pays. Je supplie mes compatriotes vraiment soucieux de leur dignité humaine comme de notre avenir national, de s'écarter de ces Annamites, ces bipède srampants, et de les vouer à l'exécration publique; traînons-les ainsi devant l'implacable tribunal de la conscience nationale, si nous ne pouvons pas les faire condamner par les tribunaux coloniaux.

Sur la division entre Annamites, M. Monet a écrit : « L'union ne se faisait guère entre ces jeunes gens (étudiants annamites) que pour mieux affirmer une division plus grave; les Annamites du Tonkin, d'une part, ceux de la Cochinchine ou ceux de l'Annam, d'autre part, se réunissaient en clans adverses pour se livrer de puérils combats, parce que les sottes rivalités qui divisaient tous ces jeunes gens divisaient aussi ces régions indochinoises. » D'après M. Monet la division entre Annamites des Tam-Ky, avec leur vanité, leur cupidité, leur vénalité, décèle l'absence chez mes compatriotes d'un esprit national. « La caractéristique de cet esprit national, a encore écrit

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

M. Monet, c'est qu'il donne à chacun la conviction profonde que cet intérêt général doit primer tous ceux qui concernent les sous-groupements ou les éléments : la famille, l'individu doivent lui être sacrifiés sans hésitation, s'il y a conflit entre leurs intérêts et l'intérêt national supérieur. Et ce sacrifice se fait de lui-même comme par un réflexe lorsque le conflit dramatique se produit, sacrifice de vie ou seulement d'intérêt ou d'une vanité, sacrifice grand ou petit, public ou privé, il est consenti aussitôt par celui qui a été élevé dans l'amour du pays que lui avaient transmis ses ancêtres. Si cet esprit n'est pas, si cette force interne (le patriotisme) de développement national n'est pas, ce développement est impossible ou bien ne saurait être obtenu que de façon factice et éphémère. Poussée interne et volonté de vie, d'abord, croissance et grandeur nationale, ensuite. Supprimez la cause, il n'y aura plus d'effet; sans force motrice, pas de mouvement ».

Je m'excuse de ces larges citations auprès de M. Monet et auprès des lecteurs patients de ce journal. Je ne pouvais pas laisser de tels passages dont l'ensemble définit si bien l'esprit national d'un peuple, esprit, qui, bien qu'il existe déjà chez un très petit nombre de mes compatriotes, fait encore défaut dans la masse. Cependant, si le peuple annamite, en général, n'a pas encore, à l'heure présente, cet esprit national, pourra-t-il l'avoir dans un proche avenir? C'est ce que je me propose d'examiner.

Sans doute, l'Annam est encore, à l'heure actuelle, d'un bout à l'autre, en proie à ce terrible mal endémique : la concussion sous toutes ses formes. Et m'attaquer à la concussion et à ses pratiquants équivaudrait pour moi à lancer une grosse brique dans un guêpier et à soulever un tollé général.

Tant pis, je dois pourtant à la vérité de dire que, du nord au sud, tous les mandarins, tous les fonctionnaires sauf de rares exceptions, de véritables phénomènes, concussionnent plus ou moins selon l'importance de leurs fonctions. Aux grands, les gros poissons, aux petits le menu fretin. C'est la plaie la plus honteuse, la plus répugnante de notre vie nationale, la plaie la plus infecte dont vivent salement, mais grassement ceux-là mêmes qui forment notre prétendue élite. Le jugement très sévère qui fut porté tout récemment sur les délégués administratifs, en pleine Cour d'appel, par un vieil avocat colonial n'était que trop fondé. Ceux-là font de leur instruction, de leur situation un instrument d'oppression envers leurs congénères. Les brebis galeuses que l'*Impartial* et le *Progrès Annamite* ont essayé de présenter comme de rares exceptions forment malheureusement la majorité. J'en ai vu qui — circonstance aggravante — se posent en ardents champions, de l'élévation, de l'émancipation du peuple anna-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mite dont ils affectent de plaindre le sort, et qui, plus que les autres, oppriment, tracassent leurs compatriotes pour en extorquer de l'argent et s'opposent ainsi efficacement à toute élévation, à toute émancipation. Leur prosélytisme est tout théorique, et leur patriotisme menteur se traduit par des actes cyniques, en complète contradiction avec leurs touchantes paroles d'humanité.

Mais, qui pis est, cette mise en coupe réglée dont souffre énormément et silencieusement le peuple annamite se pratique toujours avec la complicité tacite ou ouverte de nos dirigeants dont la plupart, comme l'a si bien écrit M. Monet, loin de la France, ont pour tout idéal leur sac de piastres à remplir le plus rapidement possible. Ce qui a fait dire à un mien ami, fonctionnaire des services civils, un « pur » celui-là, que l'Indochine, du fait de la concussion, est une pourriture : « Le peuple est exploité, spolié par ses « pères et mères » blancs, jaunes, à qui mieux mieux. Et sa conviction profonde est qu'on n'arrivera jamais à l'élever avant de l'avoir délivré de ses suceurs de sang. Se décidera-t-on en haut lieu, à le sauver des vampires? That is the question. ».

Passons maintenant à la vanité, cette autre plaie également mortelle pour notre esprit national. Les Annamites achètent encore les fonctions communales, des emplois dans l'Administration, y compris ceux de planton ou de tireurs de panka et en ressentent souvent un orgueil... ridicule. Les riches déboursent sans compter, se courbent, rampent, pour avoir des titres honorifiques, des décorations dont l'exhibition sur des poitrines qui ne les méritent pas, constitue, pour ces insignes d'une haute portée morale une véritable prostitution. C'est un meurtre. C'est ainsi que l'opinion publique annamite en arrive à déclarer que les titres honorifiques, les décorations décernées par l'Administration indochinoise ne servent plus qu'à récompenser les lèche-bottes, les fripouilles, comme pour encourager cette engeance ignoble et pour la montrer en exemple à leurs compatriotes, au plus grand dam de notre dignité humaine et nationale. Mais qu'importe cette dignité à ces amateurs impénitents des hochets de la vanité, qui n'hésitent pas à sacrifier leur vrai honneur à ces faux honneurs?

Cependant, en ces derniers temps celui qui a tant soit peu observé les événements de la vie nationale annamite et aussi les faits de la vie courante, a pu, sans doute, apercevoir des indices certains d'un revirement assez accentué dans la mentalité des indigènes et le commencement d'un patriotisme de bon aloi qui nous autorise de plus grands espoirs pour notre avenir. C'est d'abord le mépris que beaucoup d'Annamites affichent pour les fonctions communales qu'ils considèrent non plus comme un honneur, mais comme une servitude hon-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

teuse qui les expose à d'innombrables brimades gratuites, de la part d'une foule de maîtres, depuis le chef de canton jusqu'au chef de la Province. Les servitudes obligatoires inévitables sont déjà assez lourdes, pensent-ils non sans raison, pour que nous n'allions pas en solliciter encore de nouvelles.

Les emplois administratifs commencent aussi à être désertés, au profit du commerce, de l'industrie, de l'agriculture. Les démissions ont été nombreuses, ces dernières années. Dans certains concours, on a vu moins de candidats que de places mises en compétition. Cela prouve clairement que la vie amollissante et automatique dans l'administration n'est plus aussi recherchée qu'autrefois.

C'est ensuite le mépris que mes compatriotes manifestent, parfois ouvertement, contre des porteurs de titres honorifiques qu'ils « plaisantent » de diverses façons ou traitent de « toutes sortes de noms d'oiseaux ». Ils honnisent ceux qui s'empressent à quelque titre que ce soit, autour des détenteurs du pouvoir et les considèrent comme des faux frères dangereux dont il faut se méfier. Dans une conversation, il suffit que quelqu'un y fasse allusion par un mot, pour que les titres honorifiques et leurs titulaires deviennent, les premiers, le sujet des moqueries, les seconds, des têtes de turc. Les huyên. les phu titulaires ne sont plus aussi bien respectés qu'autrefois. Leurs compatriotes épluchent leurs actes, et selon que ces actes sont conformes ou contraires aux intérêts nationaux, ils les honorent ou les méprisent, les appellent des patriotes ou des traîtres. Par contre, ils honorent les indépendants qui se font les défenseurs de la cause annamite. Les noms de Truong, de Monin, de Long, de Chieu, de Dejean de la Bâtie, d'une part, ceux de certains autres Annamites qu'ils considèrent à tort ou à raison comme des « vendeurs de leur patrie » sont sur toutes les lèvres. Mais alors que les premiers sont prononcés avec respect et admiration, les seconds, avec horreur, colère, dégoût : Entrez au hasard dans quelques paillottes, vous verrez dans la plupart de ces maisons les photographies de Truong, de Phan Châu Trinh, de Chieu, de Ninh, de Phan Bôi Chau en bonne place, aux endroits le plus en vue. Tout cela ne montre-t-il pas que le peuple annamite ne reste plus indifférent aux affaires politiques de son pays et que chez lui un esprit national est bien né?

Les derniers événements en ont été les plus frappants signes précurseurs. La présentation du « Cahier des vœux annamites » à notre nouveau gouverneur général, la réception de M. Bui-Quang-Chieu, les obsèques de Phan-chau-Trinh ont vu affluer vers Saïgon, de tous les coins de la Cochinchine, nos compatriotes de la masse, d'ordinaire apathiques, peu empressés, sinon hostiles à ce genre de manifestations publiques si nouvelles pour eux. Personnellement, j'ai assisté à tous ces événe-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ments et il m'a été donné d'entendre dire à des Français, près desquels je m'étais placé, que « c'était renversant ». Et ces meetings, ces projets de partis politiques n'en disent-ils pas long sur notre réveil national?

Qu'on ne s'y trompe pas. L'esprit national des Annamites est en plein travail de formation et il appartient à nos dirigeants et à l'élite annamite de pratiquer franchement une politique d'entente et de collaboration susceptible de rapprocher étroitement, les deux peuples en présence, de façon à faire évoluer cet esprit national vers un patriotisme pur et raisonné et à l'empêcher du coup de s'orienter vers un nationalisme intransigeant et dangereux.

J'ai cru bien servir la France et mon pays en signalant le danger, car, en l'état actuel des choses, les Annamites ont peur des Français, mais les détestent et les méprisent.

Ils ont peur d'eux, non pas, parce que ceux-ci sont forts et musculeux, comme on est porté à le croire, mais parce qu'ils détiennent le pouvoir dont ils ne manqueront pas, comme ils n'ont jamais manqué de le faire, d'abuser contre leurs éventuels antagonistes. Il serait superflu de dissimuler que les Annamites, même de la campagne, en arrivent, à l'heure présente à discuter les droits de la France sur leur pays.

Rappelant dans leur conversation la réponse légendaire d'un pirate à son juge, ils déclarent ouvertement que la colonisation est tout simplement un grand acte de piraterie et que la France, en s'emparant par la force de l'Annam, a fait en grand ce que le pirate a fait en petit. De là, à conclure que les coloniaux sont des pirates, il n'y a qu'un pas qu'ils ont allègrement franchi, bien fiers d'avoir enfin découvert le vrai fond de cette grande chose qu'est la conquête coloniale qu'on décore de diverses dénominations aussi pompeuses que trompeuses, telles que mission civilisatrice, œuvre de relèvement, d'élévation, d'émancipation, etc., en faveur des peuples arriérés.

Cependant le régime actuel d'oppression, de répression, de terreur en un mot, à force d'accumuler des abus générateurs de haine, de haine contenue, muette, loin de maintenir indéfiniment les Annamites dans la crainte, les en fera, au contraire, sortir avant peu et influera fâcheusement sur l'orientation de l'esprit national de nos compatriotes et sur l'attitude que ceux-ci adopteront vis-à-vis des Français qu'ils regardent comme leurs oppresseurs.

Il est à craindre qu'un temps ne vienne où Français et Annamites ne s'aborderont plus que les poings fermés et les menaces sur les lèvres. Combien de fois, au hasard des conversations, j'ai entendu cette décision prise par certains de nos compatriotes d'appliquer désormais vis-à-vis des Français brutaux, la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent, et ne jamais

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

recourir à la Justice de ce pays, trop sujette à caution. On bat ou on est battu. On règle, on vide la querelle, dans la rue, comme on peut, après pas de plainte inutile. Car l'acquittement de votre antagoniste est acquis à l'avance, tout comme notre condamnation. Toujours les affaires de brutalité, même de meurtre par des Européens sur les indigènes ont été terminées en queue de poisson. Justice de race! Certes, un tel état d'esprit est regrettable, mais hélas! ce sont nos dirigeants, c'est la majorité des Français qui se sont, comme à plaisir, appliqués à le faire naître.

Et cet état d'esprit tend de plus en plus à se généraliser. Nos jeunes compatriotes semblent, en effet, souhaiter plus nombreux les abus, les brimades, les vexations, les brutalités, les condamnations injustes envers les Annamites, car ce seront autant de stimulants généreux, de coups de fouet excitateurs, qui hâteront la pleine éclosion de notre réveil national qui naîtra ainsi de la haine. Donc, si Français et Annamites, en arrivent à se considérer comme ennemis, à vivre éloignés les uns des autres, la faute en reviendra plutôt aux Français qui, dans leurs rapports avec les Annamites, auront placé leurs intérêts personnels immédiats, au-dessus de l'intérêt supérieur bien compris de la France, qui se seront appliqués de nous éloigner de la France, par leur étroit esprit de race, par leur odieux esprit de domination brutale.

Un tel état d'esprit des Annamites ne montre-t-il pas que ceux-ci se sont enfin ressaisis et commencent à se rappeler qu'ils ont une patrie, qu'ils forment un peuple et qu'ils doivent, envers et contre tous, avoir une vie nationale?

L'individualisme annamite et la division entre Annamites des trois régions de l'Annam sont, à l'heure présente, plus apparents que réels. Les derniers événements survenus en Indochine nous en ont apporté une preuve certaine. Les Annamites et les Tonkinois participaient à la réception de M. Bui-Quang-Chieu. Pour les obsèques de Phan-Châu-Trinh, un Annamite, on a vu venir à Saïgon les plus éloignés « nhaquê » de la brousse, qui y sont ensuite retournés, avec sur la manche de leur robe un brassard blanc de deuil. De nombreuses cérémonies régionales ont été célébrées par des Annamites, un peu partout, dans plusieurs provinces de la Cochinchine, de l'Annam, du Tonkin, en l'honneur de ce martyr de la cause nationale, de ce grand patriote unanimement regretté. Les étudiants ont manifesté à Hanoï pour demander la grâce pour Phan-boi-Chau, un autre grand patriote.

Tous ces événements, ainsi que tant d'autres qu'il serait long d'énumérer, prouvent assez que, malgré cette division apparente, l'entente, l'unité nationales du peuple Annamite existent. Le désir d'une unité nationale, quant au territoire du

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pays, s'avère également nette, témoin cette demande par les Annamites et les Tonkinois, à la France, d'établir l'administration directe en Annam et au Tonkin, de façon à uniformiser le régime de gouvernement dans les trois tronçons du Nam-Viet. Le patriotisme des Annamites, un moment dispersé par la force répressive des conquérants, comprimé par un régime de terreur et d'oppression, commence à renaître et à se concrétiser.

Il est cependant difficile, à l'heure présente, d'en prévoir l'orientation, l'acheminement. Selon les événements qui surviendront, selon le caractère des relations entre les deux peuples, selon le régime d'administration qu'on appliquera ici, ce patriotisme restera du patriotisme raisonné ou deviendra du nationalisme aveugle.

Oui, M. Monet, les Annamites, ont bien compris enfin que, pour leur élévation, leur restauration nationale, ils ne doivent compter que sur eux-mêmes, qu'ils ne peuvent rien attendre des Français, du moins de la plupart d'entre eux, qui sont venus ici pour leurs affaires, qui, loin de la France, n'ont d'autre idéal que leur sac de piastres. Contrairement à ce que d'aucuns parmi eux se sont plus à proclamer comme un titre à notre reconnaissance, ils ne sont nullement venus ici pour y accomplir une mission éducatrice et civilisatrice. Les Annamites ont bien compris que cette œuvre de restauration nationale dépend du peuple annamite lui-même.

Mais pour apprendre à la masse la doctrine du devoir, de la solidarité, du désintéressement, que devront-ils faire? Bien entendu, comme l'a écrit M. Monet, il faudra créer des revues de développement moral, des cercles de culture morale, donner des conférences, etc.

Pourront-ils faire tout cela? Pour prévenir une objection, M. Monet a écrit : « Ne prétendez pas, par une excuse facile et vaine, que « L'Administration » vous en empêcherait, que la presse n'est pas libre, que vous êtes surveillés, etc., etc. Qu'en savez-vous, vous n'avez jamais essayé. Je suis fermement convaincu du contraire, je suis certain de ce que tous les Français qui sont ici assisteraient avec joie à ce réveil moral de tout un peuple parce qu'ils comprendraient que le peuple, plus éclairé, irait vers nous d'un élan, pour que nous collaborions avec lui à l'œuvre de salut national en l'aidant à s'instruire et à s'organiser ».

Non, monsieur Monet, ce n'est pas une excuse facile et vaine. Vous jugez vos compatriotes coloniaux d'après vous-même et d'après une lignée de Français de la pure et haute lignée de vos ancêtres de 89. Entre vous et ces rares Français libérateurs d'une part, et vos compatriotes dont l'idéal est leur sac de piastres, d'autre part, il y a une grande différence.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Et vous dites que ces derniers assisteraient « avec joie » à notre réveil moral? Hum! On dirait que vous venez de débarquer à Saïgon, à l'instant même. Ne voyez-vous pas que dans ce pays, le vrai, le beau, le bien sont toujours combattus et que, par contre, les choses les plus viles, telles que la flagornerie, la délation, etc... sont encouragées par l'administration indochinoise? Les Annamites qui afficheraient des idées indépendantes sont traités de révolutionnaires, d'anti-français et pourchassés comme tels. La réception d'un compatriote par ses congénères, en témoignage de leur reconnaissance pour le bien que ce compatriote avait fait, dans la métropole, à notre cause nationale, a été considérée comme une manifestation nationaliste de nature à porter atteinte (?) à la souveraineté française et les autorités locales ont toléré que des énergumènes frappent les paisibles Annamites et tirent des coups de révolver. Les organisateurs de meetings destinés à protester contre l'arrestation et l'expulsion arbitraires d'un Annamite du centre ont été arrêtés et condamnés sévèrement. Des éducateurs (?) foulèrent aux pieds les brassards de deuil que leurs élèves portèrent pour Phan-Chau-Trinh. Les plus grands patriotes, Phan-Chau-Trinh, Phan-boï-Chau, dont le crime était d'aimer leur patrie, ont été condamnés à mort. Les actes de reconnaissance, de dignité humaine, de piété nationale, de patriotisme, en un mot, toutes les manifestations de sentiments nobles et élevés sont réprimés sévèrement par l'Administration coloniale.

Et vous-même, monsieur Monet, et Maître Monin lui-même, vous qui avez tenté d'aider à notre restauration morale, par qui avez-vous été lapidés? N'est-ce pas, par vos compatriotes dans la Colonie, qui redoutent notre élévation morale et nationale, car celle-ci gênerait certainement leur danse en rond autour de l'assiette au beurre indochinoise?

Et vous êtes convaincu que ces Français-là nous aideraient à nous instruire et à nous organiser? Jamais, monsieur Monet. Permettez-moi d'en douter. Car avec un peuple annamite mieux éclairé, il leur sera difficile de gonfler rapidement leur sac de piastres. Non, monsieur Monet, nous ne pouvons pas compter sur l'aide de ces Français.

Nous devons, au contraire, comme toujours, nous attendre à leurs manœuvres d'entrave et d'étouffement.

J'espère cependant que ma sombre prophétie, mon pessimisme, seront démentis par les faits et que, par contre, la conviction optimiste de M. Monet se réalisera. Devant l'état d'esprit de mes compatriotes tel que je viens de le décrire, d'une part, devant la réaction coloniale, d'autre part, je commence à perdre l'illusion que le rapprochement franco-annamite que je tente, à défaut d'autre parti, pourra se réaliser. Mais espérons toujours, puisque nous ne pouvons... qu'espérer.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

8. — Intervention de personnes morales.

M. Monet a écrit : « La seule solution du problème colonial est dans l'intervention des personnes morales des deux peuples mis en présence, dans leur action permanente et volontaire pour imprimer à leur complexe, en dépit des tendances individuelles, une direction vers le progrès, vers le plus grand bien de la collectivité ».

D'accord. Mais arriverons-nous à obtenir cette solution? Je n'ose pas y hasarder une réponse avant d'avoir considéré toutes les données du problème. Au fait, quelles sont les caractéristiques de cette personne morale? Ce sont la conscience professionnelle, la dignité personnelle, le désintéressement, le dévouement à la cause nationale.

Sans doute, ces qualités sont rares ou peu développées chez le peuple annamite. Du reste, j'ai déjà assez parlé, dans mes articles précédents, de la concussion, de la vanité, de la vénalité, de l'ambition personnelle de nos compatriotes pour qu'il soit besoin d'y revenir encore. Remarquons seulement que le peuple annamite est en tutelle. Sa personne morale est à former.

Il convient plutôt d'examiner la personne morale de ses tuteurs et de voir comment ceux-ci s'acquittent de leur tâche civilisatrice, émancipatrice envers leur pupille. Ce n'est pas que je cherche de cette façon à excuser d'avance nos compatriotes coupables de concussion, d'exactions, de malversations et d'autres actes répréhensibles. Non. Toutefois, s'ils peuvent trouver dans leur situation de peuple en tutelle une excuse — que d'ailleurs je n'admets pas, je m'empresse de le dire — que dire des Français qui se prétendent toujours supérieurs à eux, à tous les points de vue et qui commettent les mêmes actes coupables? Et ces Français sont légion.

M. Monet nous conseille de ne pas nous payer de mots. Entendu. Plus de mots, ni de phrases inutiles. Allons plutôt, au fond des choses tout crûment, et répétons encore et après d'autres qu'en réalité, la colonisation n'a jamais été une affaire sentimentale, mais une affaire d'usurpation de territoires étrangers et d'exploitation de peuple conquis, comme je l'ai déjà dit dans un de mes précédents articles. On a raconté en effet un peu partout dans des livres, des journaux, les exterminations cruelles et abominables des petits peuples autochtones par des peuples colonisateurs. Là, comme en Indochine, pays tropical, avec un peuple de 20 millions d'habitants, où ces exterminations ne peuvent se faire ou n'ont pas leur raison

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

d'être en vue d'un peuplement, on pratique l'exploitation des indigènes.

Cependant il faut reconnaître que les mœurs coloniales se sont beaucoup adoucies, elles s'humanisent à mesure que les peuples colonisés s'éveillent à la libre vie universelle, par la force des choses, par la fatalité des événements. Aussi, en raison d'une part, de cet adoucissement, et pour justifier, d'autre part, aux yeux des peuples conquis, comme à ceux du monde entier, la domination par la force, d'un peuple par un autre peuple, on a conçu de parler de mission civilisatrice, émancipatrice, entreprise par des nations puissantes dans un haut esprit d'humanité.

Cependant cette invention fut quelque peu bouleversée, lors de la conclusion du Traité de Versailles, par les déclarations wilsoniennes, parmi lesquelles la self-disposition des peuples. On tourna la difficulté par la Création du « mandat ». Sauf quelques Etats européens qui ont pu se reconstituer en Etats indépendants, tous les peuples soumis d'Asie et d'Afrique qui ont pourtant largement contribué à la victoire des Alliés ont toujours et encore conservé leur *statu-quo* d'avant-guerre. De nombreuses réformes, il est vrai, leur ont été promises, mais ils ne les auront que lorsque leur degré d'évolution de civilisation les en auront rendus dignes. Comme, dans l'esprit des peuples dominateurs, ce degré de civilisation s'arrête constamment à zéro (beau fixe!) les réformes promises sont toujours renvoyées aux calendes grecques et un régime de demi-esclavage leur est indéfiniment nécessaire! Il y a déjà dix ans qu'on répète cet argument, et je suis certain que, dans vingt ans, le même argument aura encore toute sa force, puisque c'est un argument voulu et intéressé : les peuples conquis restent éternellement mineurs. Maître Phan-van-Truong, dans l'*Annam* du 12 juillet 1926, a écrit : « Il est certain que, si avant la guerre 1914-1918, le peuple polonais avait réclamé l'application du fameux principe des nationalités, le Tzar, le Kaiser, l'Empereur d'Autriche auraient, eux aussi, trouvé d'excellentes raisons pour lui prouver qu'il était incapable de se gouverner lui-même. »

Je n'ai pas la prétention de dire que les Annamites sont aussi évolués que les Polonais. J'ai voulu simplement montrer que l'aptitude d'un peuple conquis à se gouverner lui-même n'est pas ce dont se préoccupe le peuple conquérant. L'essentiel pour ce dernier est de toujours exploiter le premier, directement ou indirectement, mais toujours habilement, de façon à ne pas le faire trop crier, tout en affirmant poursuivre sa civilisation et en faisant pour sauver les apparences, quelque chose dont il est le premier à profiter.

M. Monet a écrit : « Le cœur humain est malheureusement

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tel que, lorsqu'une direction générale n'est pas imposée par la foi en un idéal élevé, surhumain en quelque sorte, elle suit naturellement la ligne de la plus grande pente qui porte chaque individu vers la satisfaction de son égoïsme. C'est un fait qu'il faut reconnaître froidement pour y remédier, au lieu de se dépenser en vaines récriminations ». Le cœur humain est tel. La foi en un idéal élevé n'existe pas chez les coloniaux. C'est justement pour cette raison que j'ai manifesté le désir de voir l'autorité directrice venir d'en haut pour orienter le mouvement de ces ensembles vers le but qu'un pur idéal moral peut seul lui assigner. C'est pour cette raison que j'ai désiré voir M. Varenne imposer fermement les directives de sa politique libérale à tous ses collaborateurs et tenir la main à ce que les écarts individuels soient « rectifiés » énergiquement, de façon qu'à défaut d'une direction générale imposée par la foi en un idéal, le mouvement vers cet idéal soit imprimé par une volonté directrice, unique et ferme. Mais M. Varenne a déclaré qu'il entend laisser à ses collaborateurs toute leur responsabilité. M. Monet, en l'approuvant, a trouvé qu'il serait difficile de faire autrement, ce qui m'a découragé, ce qui m'a fait désespérer du résultat problématique de la politique humanitaire, libérale, de notre nouveau gouverneur général, en raison de l'absence de toute personne morale chez la majorité des coloniaux.

Dépouillons, en effet, la coquette colonisation des atours dont on la pare et nous verrons un corps couvert d'énormes ulcères : égoïsme, cupidité, vénalité, intérêt, ambition personnelle. M. Monet, bien qu'il n'ait fait simplement qu'«expliquer» a implicitement voulu chercher pour ses compatriotes une excuse. Il a écrit : « Comment voulez-vous que l'étranger qui, loin — très loin — de la terre natale, est ici pour exercer une tutelle, en comptant bien y trouver la juste rétribution de ses efforts, ne cède pas à son tour, trop souvent, à la tentation de l'enrichissement aux dépens de l'habitant, lorsque celui-ci lui donne un tel spectacle? (exploitation des Annamites par les Annamites). Il ne faut pas demander à ceux-là (les Français) un désintéressement patriotique un « civisme indochinois », qui deviennent quasi-utopiques, lorsque les principaux intéressés eux-mêmes ne les possèdent pas. » Il a écrit encore : « Que les Annamites se demandent plutôt sincèrement ce qu'il adviendrait, s'ils étaient les conquérants au lieu d'être les assujettis. » Deux déductions découlent naturellement de ces passages cités; la première : si les Français concussionnent, trafiquent de leur autorité, commettent des exactions, c'est parce que les Annamites leur en donnent l'exemple. Je sais bien que la concussion mandarinale est légendaire en ce pays. Cependant je suis persuadé que si les Annamites pressurent leurs compa-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

triotes, c'est parce qu'ils le voient faire à nos éducateurs. Car, qu'on le veuille ou non, les sous-ordres n'osent jamais faire ce que les chefs se gardent bien de faire eux-mêmes. J'en appelle aux administrateurs intègres, à tous les chefs honnêtes qui ne ferment pas les yeux sur les actes de leurs subordonnés et qui tiennent à expurger leur entourage des « brebis galeuses ».

Supposons même que l'exemple vienne de nos compatriotes, nos dirigeants auraient dû plutôt le réprimer avec vigueur, convaincus comme ils le sont que c'est pour le bien et dans l'intérêt de notre évolution, de notre élévation morale, de notre émancipation qu'ils ont reçu mission de poursuivre, au lieu de le suivre.

C'est là qu'on aurait dû user de violence contre nous et non dans l'intoxication, l'abrutissement de notre race par l'opium et l'alcool.

La seconde : les coloniaux règlent leur conduite vis-à-vis des Annamites sur une supposition d'après laquelle ceux-ci, devenus conquérants, n'appliqueraient pas des méthodes colonisatrices d'une moralité beaucoup plus élevée et sur le régime appliqué dans les colonies anglaises ou américaines. C'est ainsi que certains Français ont trouvé que, faute d'avoir voyagé, je me suis récrié à tort, injustement contre le régime appliqué ici par l'administration coloniale, qui est de beaucoup meilleur que celui appliqué dans les colonies anglaises. C'est vraiment commode. Je suis certain que les Anglais, si les Hindous se plaignaient du régime qu'ils appliquent en Hindoustan, ne se gêneraient pas pour leur représenter le régime dans les colonies françaises comme barbare.

C'est une excuse facile, toute prête, par laquelle le méchant essaye de se justifier à ses yeux et devant des gens qui reprochent leur méchanceté, que de dire qu'après tout, le mal qu'il a fait est beaucoup moindre que celui fait par tel autre. De cette façon les coloniaux s'encouragent dans le mal, jusqu'au jour où la haine longtemps contenue et accumulée éclate en révolte.

La discussion sur l'émancipation des peuples conquis accordée de gré par les peuples conquérants, sur leur aptitude ou leur inaptitude à se gouverner eux-mêmes est vraiment oiseuse. C'est vraiment se payer de mots : que de phrases à n'en plus finir sur les intentions généreuses des peuples dominateurs, sur la mission civilisatrice des conquérants, sur des considérations humanitaires, etc., etc., qui, en réalité, n'ont rien à voir avec les principes du parfait colonial : domination par la force, vie large et confortable, enrichissement rapide, etc.

Comment, dans ces conditions, cher Monsieur Monet, pourrez-vous, pourrons-nous susciter des personnes morales chez ces coloniaux qui s'opposent toujours à la moindre réforme

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

faite en notre faveur, craignant pour ce régime qui leur assure une vie de prince dans cet Eldorado d'Indochine? La solution du problème colonial par l'intervention de personnes morales des deux peuples tombe ainsi d'elle-même.

9. — Conclusion.

Je pourrais en quelques articles encore, entretenir longuement M. Monet de l'influence toute mièvre de la morale confucéenne sur le caractère des Annamites, et lui montrer, encore une fois, que le gouvernement colonial se soucie peu de notre restauration morale; que certains préceptes de Confucius manquent de virilité vis-à-vis des détenteurs du pouvoir, les « pères et mères » du peuple.

Le jeu est une de nos passions nationales. Mais, au lieu de nous aider à l'extirper, contre nous-mêmes, par une répression sévère, le Gouvernement colonial voudrait simplement la canaliser au profit des caisses publiques où puisent à pleine main les camarades de la république coloniale.

Pour ce qui est de la morale confucéenne, j'avoue à ma honte que je n'ai pas eu le bonheur de me familiariser avec les chefs-d'œuvre du grand moraliste oriental pour en connaître les « belles hauteurs ».

Ce que je sais de cette morale, c'est un certain nombre de préceptes pratiques qui règlent les cinq grands devoirs : quân thân, phu tu, phu phu, huynh dê, bang hun, et les cinq grandes vertus : nhon, nghia, lê, tri, tinh.

Eh bien, d'une façon générale, ces préceptes dogmatiques s'étaient plutôt appliqués à bien asseoir les différentes autorités : du roi, du maître, du père, de l'époux et du cadet. C'était pour ces derniers, une complète abdication de leur personnalité politique, sociale, même morale! Et c'était ainsi au temps où M. Monet voyait de « jeunes Annamites parlant à leur père, debout, les bras croisés, la tête baissée, dans l'attitude du plus profond respect ».

Cette abdication était un extrême.

De nos jours, de jeunes Annamites, crétins et ignares, se croyant instruits et civilisés parce qu'habillés à l'Européenne ils se conduisent en goujats envers leur père.

Cela est certain. Mais c'est un fait qui constitue un autre extrême.

Les deux extrêmes sont également mauvais. C'est dire que la morale qui nous conviendrait ne devait pas être la morale purement confucéenne, qui, bien qu'elle renferme un bon fond immuable à travers les âges, a été tout de même conçue pour des générations aujourd'hui presque disparues.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Ce serait plutôt une morale adaptée, mixte entre la morale confucéenne et la morale française, avec les meilleurs éléments empruntés à l'un, et les meilleurs éléments conservés de l'autre.

Mais la discussion tend à s'allonger, arrivons-en vite à la conclusion générale.

Ici, les paroles du grand patriote Phan-bôi-Châu publiées dans l'*Echo Annamite* du 26 juillet 1926 me reviennent, toutes vibrantes de vérité, tant elles expriment exactement la situation des deux peuples en présence, situation dont je ne vois pas l'issue.

Phan-bôi-Châu a dit : « Lorsque deux peuples sont appelés par la destinée à vivre côte à côte sur le même sol, il n'y a pour eux que deux conduites possibles : ou bien, s'exterminer l'un et l'autre, et alors l'un des deux doit disparaître de la place, ou bien, s'entendre pour vivre éternellement en bon accord. Vous pensez bien que cette dernière solution est la bonne. Je l'ai adoptée et préconisée. Maintenant, si la collaboration ne peut se réaliser, la faute n'est pas à nous qui ne demandons pas mieux, mais à ceux qui ne veulent pas nous tendre la main. Que la responsabilité retombe donc entièrement sur eux. Cela, je l'ai toujours répété, et je l'ai dit dans ma brochure intitulée : *Phap-Viêt dê-huê*. La collaboration franco-annamite doit se baser sur cette condition *sine qua non*. S'ils nous considèrent en camarades et en cadets, nous les traiterons comme des frères aînés. Qu'ils nous considèrent comme des buffles et des chevaux, et nous les regarderons comme des ennemis et des envahisseurs. »

De son côté, M. Monet a écrit dans son livre *Français et Annamites* : « Le niveau montant de l'instruction générale amène à la surface libre des Annamites plus ou moins diplômés qui heurtent de la tête le séant des fonctionnaires, ingénieurs ou médecins français, lesquels, fortement enfoncés dans le moelleux fauteuil de leurs fonctions coloniales, ne désirent nullement céder la place. Cette collision ne peut avoir pour résultat que l'éviction du Français ou l'écrasement de l'Annamite. » Eh bien, les Français veulent-ils nous tendre la main? Désirent-ils céder la place à ceux de nous qui sont dignes de l'occuper? Voilà deux questions terribles, parce que leurs réponses, selon qu'elles sont affirmatives ou négatives, conditionnent différemment la conduite que le peuple Annamite adoptera vis-à-vis des Français : la collaboration ou l'éviction par la révolte.

Sans doute, la première solution est comme l'a dit Phan-bôi-Châu, la meilleure, en ce sens qu'elle nous conduirait progressivement à l'endroit que nous voulons atteindre en nous épargnant l'effusion de sang, et le bouleversement de notre état social.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La révolte sera donc, et toujours un pis-aller.

Aussi, en tenant ce langage sincère et un peu dur à nos compatriotes comme aux coloniaux, mon intention est de tenter encore la collaboration franco-annamite basée sur l'égalité des droits et des devoirs des deux peuples.

Je crois que cette intention anime également ceux de nos compatriotes qui écrivent pour éclairer la religion de nos gouvernants.

Pour ma part, j'avoue que plus d'une fois je me suis senti découragé au cours de mes précédentes études, lorsqu'il m'arrivait de rechercher le but réel de la colonisation, l'esprit de lucre et de domination des coloniaux, lorsque des considérations d'une réalité indéniable, me mettaient en présence de l'impossibilité de toute collaboration basée sur l'égalité des droits et des devoirs.

Mais si je continue à mettre mes faibles moyens au service de notre cause nationale, c'est que j'ai la conviction profonde qu'envers et contre tous, le peuple annamite arrivera tôt ou tard à faire accepter aux coloniaux sa collaboration telle qu'il l'aurait voulue, c'est-à-dire, basée sur l'égalité des devoirs et des droits.

Je ne m'illusionne pas. Les coloniaux pratiqueront toujours vis-à-vis de nous une politique d'exploitation, d'obscurantisme, d'étouffement, de dégénérescence, en nous accablant d'impôts dont les 8/10 leur reviendront sous forme de soldes et prébendes, en nous refusant une instruction intégrale, en comprimant nos aspirations légitimes, en nous abrutissant d'alcool et d'opium, et en favorisant tous nos vices nationaux.

Heureusement, comme je l'ai constaté dans mes études précédentes, nos compatriotes se sont ressaisis, se sont aperçus de leur erreur de se rapporter toujours, et en tout, à l'Etat-Providence. Ils ont compris enfin que leur élévation morale et économique dépend d'eux-mêmes et se sont décidés à réaliser un programme national qui est à peu près celui préconisé par M. Monet dans son dernier article : créer eux-mêmes des écoles, des hôpitaux, des maternités, des sociétés agricoles, commerciales, industrielles, fonder de nombreux journaux pour prêcher la solidarité et l'union nationales, former des ligues contre la vénalité, le jeu. Ils ont compris que leur salut réside en une solide organisation économique.

Dans l'*Echo Annamite* du 7 juin 1926, j'ai écrit : « Il est grand temps de songer à nous organiser pour progresser sans l'aide gouvernementale, pour nous passer de l'Administration. C'est dans la force économique qu'il convient de chercher notre salut; car elle conditionne la force politique, à notre époque où le Dollar trône en maître absolu dans toutes les nations du monde. Sachons bien que notre voix n'aura d'au-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

torité qu'autant que nous serons forts. » Il semble bien que nos compatriotes se sont enfin rendus à cette évidence que d'autres ont déjà proclamée maintes fois avant moi et se décident d'un commun accord à travailler, à être forts. Ce ne serait pas trop tôt!

Gandhi, il y a quelques années, n'a pas fait autrement. En même temps qu'il faisait la propagande pour la non-coopération, il s'occupait à fonder une Inde nouvelle capable de se suffire à elle-même, de se créer moralement et matériellement une activité indépendante. Il lui fallait apprendre à ses compatriotes à se nourrir, à se vêtir par leurs propres moyens.

Nous avons déjà pour nous le nombre. Si, par une sérieuse organisation politique, économique, intellectuelle, résultant de la réalisation du programme national que nous a tracé M. Monet, nous arrivons à nous créer une activité indépendante, il nous sera facile d'imposer à nos gouvernants notre volonté collective et d'arracher, envers et contre tous, les réformes dont nous avons besoin pour notre modernisation.

Celui qui veut la paix doit préparer la guerre et toujours on ne traite qu'avec les forts. Ce sont là deux vérités que nos compatriotes feront bien de méditer.

Mais, hélas! j'ai parlé jusqu'ici comme si les Annamites n'avaient pas à compter avec le machiavélisme colonial. Dans son dernier article, M. Monet a écrit : « Prenez de telles initiatives, cessez de vous comporter en esclaves et en enfants et vous verrez cette fameuse administration favoriser vos efforts et vous aider de tout son pouvoir. »

Cher Monsieur Monet, permettez-moi d'être sceptique. On vient de me rapporter presque à l'instant même qu'il y a quelques années un riche annamite de Cantho avait projeté d'installer dans la capitale de l'Ouest un grand hôpital à l'usage de ses compatriotes. Deux ou trois médecins indigènes lui avaient promis leur concours, mais voici que l'autorité provinciale s'y opposait. La raison? Ce fut sans doute la crainte de la concurrence privée, car, sauf des exceptions, les hôpitaux provinciaux sont des « saloperies! » En tous cas, l'administration indochinoise a tendance à se réserver le monopole de tout et cherche à annihiler toutes les initiatives privées.

Je sais d'avance que M. Monet, en guise de réplique, ne manquera pas de me montrer les nombreux pensionnats annamites d'instruction primaire à Saïgon. Il me permettra de lui faire remarquer que Saïgon n'est pas une province.

En ce pays les œuvres susceptibles de hâter notre évolution sont toujours combattues, ouvertement ou sournoisement, par une administration coloniale inquiète et soupçonneuse. Aussi, pour faire aboutir nos revendications, pour réaliser notre programme national, ai-je préconisé dans l'*Echo Anna-*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mile du 20 avril dernier la formation d'un comité spécialement chargé de plaider notre cause auprès du Gouvernement et du public français.

J'ai écrit à ce propos : « Les Français sincèrement démocrates ne sont ici qu'une poignée. Par contre, les attardés du colonialisme désuet, les réactionnaires, sont légion. Ils sont, les uns ouvertement, les autres sournoisement, hostiles à la politique libérale de M. Varenne. Certes, en nous envoyant un gouverneur général socialiste, la France a voulu nous montrer ses intentions généreuses. Cependant en raison de l'opposition systématique de la clique exploitante de la colonie, M. Varenne ne réussira probablement qu'à nous accorder quelques petites réformes qui ne changeront pas grand'chose au régime actuel. » Ces appréhensions se sont, hélas! réalisées, témoin les premières réformes de notre actuel gouverneur général, les réformes-souris dont j'ai entretenu les lecteurs de ce journal.

Il est donc démontré qu'en Indochine, même un gouverneur socialiste ne peut presque rien pour nous.

Notre suprême ressource est de chercher à intéresser à notre cause le peuple, le Gouvernement et le Parlement français. Bien que cela soit paradoxal, il faut enfin que la France nous gouverne de Paris même.

Grâce aux interventions de quelques députés, le peuple, le Gouvernement et le Parlement français savent de quoi nous souffrons.

Au surplus, des délégués annamites attitrés seront en permanence à leur côté pour les renseigner sur nos aspirations.

Et j'espère de toute mon âme que, de Paris, une volonté réglera la marche de notre pays vers des destinées meilleures, dignes de la tradition de la France républicaine. Sachons regarder la sitation en face et surtout n'ayons pas peur des mots. Jouons cartes sur table, loyalement; depuis des lustres, nous avons tenté en vain d'obtenir des coloniaux, des droits, des libertés compatibles avec notre degré d'évolution, de civilisation, nous permettant de sortir du présent état d'asservissement que nous estimons inique.

Nous porterons dorénavant nos efforts ailleurs et nous essayerons d'obtenir ainsi ces droits et ces libertés du peuple français lui-même, malgré les coloniaux et par-dessus eux.

En même temps, nous travaillerons à être forts moralement, politiquement et économiquement.

J'adresse en terminant un appel sincère à tous les Français libéraux. Qu'ils secondent franchement nos efforts pour réaliser progressivement et rapidement la collaboration franco-annamite telle que nous l'avons définie, avant qu'il ne soit trop tard!

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

V

CONCLUSION DE L'AUTEUR

Publiée par l'*Echo Annamile* du 31 août 1926.

LETTRE OUVERTE

DE M. PAUL MONET A M. DUONG-VAN-LOI

Cher Monsieur,

Ai-je besoin de vous dire que j'ai lu avec le plus vif intérêt la série des articles par lesquels vous avez répondu... à ma réponse? Je m'apprêtais à vous adresser, à mon tour, mes *conclusions* lorsque j'ai dû être transporté à l'hôpital. Après quinze jours de maladie et huit jours de convalescence, je vous écris ces quelques lignes du Cap Saint-Jacques, sans avoir vos articles sous les yeux et sans les avoir relus depuis plus de trois semaines. C'est assez dire que seuls les traits les plus saillants sont demeurés présents à ma mémoire, et que les présentes conclusions ne ranimeront pas une discussion qui pourrait être interminable.

Ma réponse à la plupart de celles de vos affirmations que je ne puis accepter se trouve d'ailleurs écrite d'avance dans *Français et Annamites*. Je vous prie, ainsi que nos lecteurs, de bien vouloir m'excuser si je me permets de renvoyer à l'un de mes ouvrages... Mais je ne vous cache pas que j'ai été peiné de voir ma pensée méconnue, voire même travestie — certainement avec une parfaite bonne foi — par un Annamite dont j'apprécie les écrits. Je me suis fait assez d'ennemis en plaidant chaleureusement la cause de vos compatriotes pour être en droit de leur demander de prendre au moins la peine de me connaître avant de me juger... même — et surtout — lorsqu'ils éprouvent quelque dépit de ce qu'une sympathie profonde qui n'est pas restée purement verbale — ainsi que vous voulez bien le reconnaître — m'oblige à leur dire, *dans leur intérêt*, quelques vérités déplaisantes.

Lorsque j'indique à vos compatriotes le raisonnement que font la plupart des coloniaux témoins des exactions *habituelles* entre vous, et que j'ai soin d'ajouter (ce qui eût dû être super-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

flu) : « Ici, j'explique, je ne justifie pas », aucun Annamite, surtout parmi ceux qui écrivent ou parlent en public, n'a le droit de supposer, ou de considérer comme possible, que je *justifie* cependant, et d'ajouter par une phrase un peu ambiguë, que « les méchants » cherchent toujours ainsi à excuser leurs méfaits. Je sais, cher Monsieur, que vos intentions sont pures. Mais tout ce passage m'a vivement peiné; il peut être — il a été — mal interprété par certains de vos lecteurs.

Je n'ai, d'ailleurs, jamais dit que si quelques Français se livrent ici à des exactions, c'est parce que les Annamites auraient donné, à ces âmes candides, un mauvais exemple qui les aurait dépravées!... Tandis que vous faites l'affirmation opposée, qui est vraiment chose plaisante et contraire à toute vérité historique : ce serait le mauvais exemple des Français qui aurait incité à la vénalité tout ce malheureux peuple annamite, pur jusqu'à ce jour comme l'enfant qui vient de naître, ce sont quelques fonctionnaires français cupides — infime minorité dans l'ensemble, reconnaissons-le — qui auraient habitué leurs administrés à apporter des cadeaux et à *squeezer* comme citrons ceux qu'ils ont, à leur tour, sous leur coupe!... Un rire homérique saluerait une telle affirmation s'il n'était pénible de la trouver sous une plume habituellement plus impartiale, et si l'on ne pensait que vos articles doivent contribuer à l'éducation de lecteurs auprès de qui vos affirmations ont un crédit qu'elles méritent souvent. Je n'aime pas évoquer certains souvenirs et, cependant, vous m'obligez à vous rappeler que si la première conquête du Tonkin fut faite par une poignée de marins français, c'est parce que les populations, opprimées, écrasées par leurs mandarins et notables, se venaient jeter dans les bras de ces « barbares d'Occident » qui allaient, espéraient-elles, leur apporter la délivrance. Relisez plutôt ce qu'écrivit à ce sujet votre grand Phan-chau-Trinh, qui resta toujours juste, impartial et sincère, et paya de sa vie cette noble attitude.

J'ai souvenir, aussi, d'un passage relatif à la prison pour dettes, où vous comparez la situation du peuple annamite à celle des autres peuples modernes. Je regrette très vivement d'être obligé de déplaire encore à vous-même et à certains lecteurs en vous disant que, s'il y a une différence de traitement, c'est parce qu'il y a, malheureusement, une différence de sujets. Oui, le peuple annamite est différent de ceux que vous citez, parce que la maladie de la passion du jeu qui existe, chez d'autres peuples, en cas isolés et individuels, règne ici de façon endémique et générale et *crée un état de déséquilibre mental et social profond.* On ne peut pas — on ne *doit* pas — traiter un malade comme un homme bien portant. Et c'est ce qu'ont parfaitement compris les trois membres indigènes

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de la commission qui a étudié cette question; ce sont eux, si je ne me trompe, qui ont proposé la sage solution adoptée, parce qu'ils connaissaient bien leurs compatriotes et pouvaient mesurer l'étendue de certains dangers. Nous, Français, nous aurions raisonné comme vous le faites — à tort —, nous aurions considéré comme identiques le cas du peuple annamite et celui des autres peuples modernes, et nous aurions appliqué à vos compatriotes la « solution française ». Puis, il aurait fallu, plus tard, le regretter...

Il n'y a que les thaumaturges, cher Monsieur Loi, qui peuvent sans danger dire au paralytique : « Lève-toi et marche ». Vous êtes trop sage, certainement, pour compter sur les miracles. Employez donc votre très estimable talent à mener campagne contre la passion du jeu et autres vices nationaux; suscitez, groupez des énergies clairvoyantes et dévouées, et lorsque, dans quinze ou vingt ans, vous aurez commencé à obtenir des résultats appréciables, vous reprendrez la question et demanderez, en fonction de capacités nouvelles, l'obtention de droits nouveaux.

J'ai gardé aussi le très vif souvenir d'un passage qui m'a, je dois le dire, déconcerté et presque choqué. Oubliant votre prudence et votre sagesse habituelles, vous abordez un sujet — et lequel! — que vous n'avez manifestement pas beaucoup étudié. Ce que vous dites de l'« influence mièvre » que le confucianisme aurait eue sur la formation morale du peuple d'Annam prouverait assez que vous n'avez pas une connaissance très étendue de cette question *dont l'importance est capitale.* Vous semblez n'avoir du confucianisme que la notion très vague et erronée que vous aurait laissée le souvenir de ces formules canoniques où cet enseignement sublime a été fossilifié; vous en parlez comme parlerait de la morale chrétienne un M. Homais qui ne connaîtrait le christianisme que pour avoir assisté, par exemple, à telle manifestation puérile de pêcheurs espagnols promenant une madone parée et dorée.

Il est dommage qu'un Annamite qui sait observer et réfléchir comme vous le faites ne sente pas davantage la nécessité d'accroître son bagage scientifique d'aussi importantes matières. Je considère qu'il est *impossible* d'avoir une idée exacte et complète du problème franco-annamite si l'on n'a pas étudié très soigneusement le confucianisme (surtout), le bouddhisme, le taoïsme et le christianisme. *Tout le problème est dans l'interaction* de descendants de « chrétiens » dont le christianisme a évolué de telle façon que je ne puis décrire ici et de « confucianistes » pour qui les principes originaires de cette doctrine ont été déformés, oubliés, et trop souvent méconnus.

Au fond, tout au fond, dans le subconscient de chacun de ces peuples, ce sont le positivisme confucianiste, avec sa doc-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

trine sociale d'autorité, et l'idéalisme chrétien, avec sa morale individualiste du sacrifice librement consenti, qui subsistent et qui, à notre insu, déterminent nos attitudes. Et toute la crise dont vous souffrez profondément n'est, en dernière analyse, qu'une *crise morale* dont l'origine est précisément dans l'oubli de ces principes élevés que vous méconnaissez aujourd'hui en contestant leur importance.

Vos compatriotes n'ont plus d'idéal, plus de foi sincère en quelque principe moral surhumain; ils répètent des phrases auxquelles ils ne croient pas, qui sont pour eux vides de sens; ils sont, de ce fait, incapables de croire à l'idéalisme et au désintéressement (tout récemment encore, j'en ai eu la preuve avec, de nouveau, une amère désillusion), et c'est, partout, le triomphe de l'égoïsme le plus plat, souvent dissimulé sous d'autres apparences. Le mal n'est pas particulier aux Annamites; nous connaissons, depuis la guerre, ses ravages. Mais il est, chez vous comme en Chine, plus ancien, plus général, plus profond. Et c'est l'histoire du déclin du confucianisme qui nous en donne la raison.

Lorsque je parle de s'adresser aux « personnes morales » de nos deux peuples, je ne veux pas dire — comme une confusion de termes vous l'a fait croire — qu'il faut rechercher, parmi les Annamites et les Français, quelques individus d'un moral élevé pour recourir à eux. La pensée que j'ai voulu exprimer était toute différente. Je suppose que chaque nation peut être considérée comme identifiée avec une personnalité propre, douée des vertus et des défauts caractéristiques de cette nation : c'est cette personnalité fictive — la « personne morale » — qui vit, évolue, agit, à travers les nationaux dont le comportement est, certes, indéterminé en raison du libre arbitre individuel, mais déterminé en partie par ces qualités ethniques dont chacun de nous est profondément influencé. Et par « personne morale » j'entends plus particulièrement la grande figure idéale dont les traits ont été tracés par tous ces grands penseurs, sages, philosophes ou religieux qui nous ont devancés, grande figure qui semble planer au-dessus de chaque nation et la suivre anxieusement au cours de sa destinée, s'appliquant à influencer celle-ci, malgré les incompréhensions individuelles, pour le plus grand bien de tous, pour le progrès national.

C'est cette « personne morale » — qu'il faut arriver à dégager par l'étude de l'histoire des religions et des philosophies — qui nous expliquera ce que sont vraiment les aspirations souvent confuses de chaque peuple; ce sont ces « personnes morales » qui, mises en présence, débarrassées des entraves des égoïsmes et des incompréhensions individuelles, s'étreindront fraternellement et nous indiqueront la route à suivre

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pour leur permettre de rester unies dans un idéal commun qui est celui de toute l'humanité.

Si nous voulons vraiment contribuer en quelque faible mesure au progrès de ces deux peuples, nous devons nous appliquer constamment à retrouver ces personnes morales en les dégageant, par un effort continu d'abstraction, des mille personnalités individuelles, sans nous laisser dérouter par les défauts et les vices de chacun, sans nous laisser rebuter par les manifestations toujours et toujours renouvelées d'un égoïsme profond, hypocrite le plus souvent, cynique parfois, cruel toujours...

Cher Monsieur Loi, croyez-moi; c'est en procédant ainsi — et par la vérité inlassablement recherchée, courageusement proclamée, malgré les « haros » — que vous servirez la grande et noble cause du peuple de Viêt-Nam. Ne cédez jamais à la tentation de la flagornerie, pas plus envers les petits qu'à l'égard des puissants : les dangers de la démagogie sont pires que ceux de la flatterie du pouvoir. Restez toujours *juste*, juste ayant tout, et, s'il faut, dans l'ignorance d'une partie des faits, adopter une attitude provisoire, que ce soit toujours celle qui devra réchauffer les cœurs, apaiser les esprits. Ainsi seulement nous aiderons ceux qui s'efforcent au rapprochement, qui se donnent à la tâche terriblement ingrate de resserrer les liens de la fraternité parmi les hommes.

Vos dix derniers articles constituent exactement ce qu'on appelle un *procès de tendances*. Vous ne dites pas : « Le Gouvernement actuel a mal agi en faisant ceci ou cela », vous dites : « Il n'a pas mal agi..., mais ses efforts ne serviront de rien, ils ne trouveront qu'opposition et mauvaise volonté, et tout manquera. » Tout ceci est au futur : vous prophétisez... et vous êtes un prophète de malheur. Ce n'est pas ainsi qu'on relève les courages abattus, qu'on dissipe les méfiances injustes, et qu'on suscite les énergies créatrices en faisant naître une confiance *nécessaire* pour que les mains se tendent et s'étreignent longuement.

Croyez-moi, cher Monsieur Loi, vous aimez sincèrement votre pays et vous voulez le servir dans la mesure de vos moyens; vous le servirez mal par ce « scepticisme dénigrant et stérile » dont parlait Pasteur. Vous êtes très excusable : les Annamites ont souffert, longuement souffert, par eux-mêmes et par d'autres; ils ont été souvent déçus, je ne l'ignore pas, je l'ai écrit et dit mille fois sans m'arrêter aux conséquences personnelles de telle constatation. Mais les hommes comme vous et tels de vos compatriotes qui veulent exercer une action sur les Annamites *doivent* comprendre que la *seule*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

solution favorable à vos intérêts nationaux est celle de la collaboration loyale que nous demandons et qui est conforme à l'idéalisme de la « personne morale » de la France.

Lorsque les hommes qui comprennent et aiment votre pays réussissent non sans peine à instaurer ici une politique nouvelle (non pas nouvelle par les principes proclamés, mais bien par la sincérité de l'application qu'on en veut faire), ce n'est pas les aider que de propager le scepticisme et de pousser au découragement. Il serait enfantin de croire qu'un Gouverneur Général est un magicien et qu'il peut, du jour au lendemain, *à lui seul*, opérer la subversion complète de l'état de choses résultant des habitudes fort anciennes d'un pouvoir autocratique pratiquement incontrôlé. Il est excellent que l'expérience présente ait été faite, que des oppositions ouvertes et maladroites, ou dissimulées et lâchement habiles, se soient produites. *Il le fallait*, pour que la situation que nous avons dénoncée à la France, se montrât à celle-ci dans toute sa beauté. Il le fallait pour que notre pays comprît qu'il n'y a eu ni parti-pris, ni exagération, dans les affirmations de ceux qui dénonçaient la politique *du passé*. Il le fallait pour qu'après cette première phase de la prise de contact entre hier et aujourd'hui pût se produire la deuxième phase, que nous attendons maintenant, celle des réalisations avec une expérience mûrie, une vision nette, une meilleure connaissance des hommes, et des pouvoirs suffisants. Il nous importe peu que la lourde tâche incombe à tel ou tel homme qui en serait digne. Mais il est difficile de ne pas croire que, seul, l'ouvrier de la première heure pourra besogner utilement pour finir la journée; le faire tomber en lui coupant les jarrets serait amener immanquablement le retour de la bande sinistre dont un des plus beaux représentants vient d'être démasqué. Est-ce là votre désir, cher Monsieur Loi? Je ne puis le croire, en tout cas ce n'est pas le mien, et c'est pour cela que, au risque d'être encore — comme par hasard — incompris et critiqué, j'ai dit et je répète à vos compatriotes : « Ayez confiance et espoir... *et travaillez!...* »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT Nº 5

NOTRE POLITIQUE INDIGÈNE EN INDOCHINE

Cinq articles de revue terminés à Saïgon le 6 octobre 1926.

I

On a beaucoup parlé de l'Indochine depuis quelques mois. On en a trop et pas assez parlé, car la plupart des Français de la Métropole se demandent encore ce qu'il en faut penser.

D'après certains, la France se prépare là-bas une désagréable surprise dans le genre de celles que nous avons connues pour le Maroc et la Syrie; elle va apprendre, un beau matin, qu'il faut envoyer en Cochinchine ou au Tonkin un corps expéditionnaire, sacrifier encore des vies humaines et engloutir des millions pour donner la parole aux mitrailleuses et aux canons.

D'après d'autres, tout est pour le mieux dans la meilleure des colonies, le pays est prospère, l'indigène est heureux et ne demande qu'à suivre avec nous l'excellente politique d'association que le gouvernement local applique en toute sincérité avec une compréhension parfaite de la situation et des besoins de la population.

Les optimistes sont surtout représentés — est-il nécessaire de l'indiquer? — par les « officiels » : Gouverneur général et administrateurs de tous grades, ainsi que par les puissances financières et industrielles qui, pour les raisons que nous indiquerons plus loin, ont cru devoir adopter aussi une telle attitude et approuver la politique d'un gouverneur général socialiste ou réputé tel.

Les pessimistes se recrutent en deux camps adverses d'opposition gouvernementale. Les partisans de la politique de domination dénoncent le danger de réformes faites ou annoncées dans la vue d'une politique d'association officiellement proclamée. Les fervents de libéralisme affirment que cette

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

politique n'est pas sincèrement appliquée et que l'indigène, une fois encore déçu, se retire de nous définitivement.

Les premiers nous montrent l'indigène ingrat, incapable de se diriger et d'user intelligemment des libertés que nous voulons lui donner, vaniteux, cupide, dangereusement travaillé par la « propagande bolcheviste » venue de Chine, interprétant à faiblesse les témoignages de bienveillance que nous lui donnons, tout prêt à abuser de cette faiblesse pour chercher à se débarrasser de nous et courir au devant des pires aventures.

Les seconds affirment qu'un sourd mécontentement règne parmi la population indigène parce qu'elle se sent, avec juste raison, capable d'une certaine autonomie que nous continuons à lui refuser malgré des promesses retentissantes souvent renouvelées, persistant à la maintenir à l'état de mineure pour pouvoir l'exploiter mieux. La confiance a été trop souvent déçue; elle est morte aujourd'hui, et l'indigène se retire de nous en silence jusqu'au jour où, sous l'influence d'un catalyseur quelconque, se déclenchera la réaction fatale.

Il est assez difficile, en effet, de se faire une opinion au milieu de versions si différentes; le parti-pris politique, les rivalités de partis et de personnes, interviennent constamment pour fausser jugements et rapports; violemment tiré et poussé de droite et de gauche, l'observateur impartial ne peut que bien difficilement progresser sur la voie du juste milieu.

Nous ne pouvons espérer, dans le cadre étroit de quelques articles de revue, donner au lecteur un aperçu suffisant d'une situation aussi complexe. Il faudrait, pour cela, procéder à une description géographique et ethnographique, à un examen historique rétrospectif et à un exposé complet de l'organisation administrative et de la situation économique et politique du pays, qui demanderaient plusieurs volumes. Mais le lecteur est informé déjà de la plupart de ces faits : nous essayerons ici d'envisager le problème de la politique indigène au point de vue le plus général et d'examiner plus particulièrement la situation créée en Indochine par la nomination d'un Gouverneur Général dont le passé politique a paru — à tort ou à raison — annoncer l'instauration d'une politique plus libérale, plus humaine selon les uns, utopique et dangereuse selon les autres.

★
★ ★

Ce ne saurait être sans raison que de nombreux meetings, conférences et discours ont eu lieu depuis deux ou trois ans à Paris et en province avec la participation d'Annamites cultivés

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et de Français parfois notoires et souvent compétents, que des interventions se sont produites au Parlement, qu'un parlementaire appartenant au parti socialiste a été, pour la première fois, désigné pour assumer la lourde responsabilité du gouvernement général de ce riche pays de vingt millions d'habitants, et qu'une campagne retentissante — dont s'est ému un pays cependant assez indifférent aux questions coloniales — a été menée contre les actes et la personne de ce gouverneur. Il y a une question indochinoise, il serait puéril de le nier.

En réalité, ce qui se passe en Indochine est la manifestation du conflit inévitable qui se produira à brève échéance dans toutes les colonies de quelque nation que ce soit, entre les conceptions d'hier et celles de demain. L'idée coloniale subit, comme toutes choses, une évolution; mais cette évolution a été, par la guerre mondiale, singulièrement accélérée; il en est résulté le heurt assez brusque de conceptions qui s'opposent soudain au lieu de se substituer l'une à l'autre progressivement, de se compléter même harmonieusement, parfois, en un accord qui n'est pas toujours irréalisable. D'où l'apparition d'une période critique et la position brusque de problèmes dont la solution, soudain devenue urgente, demande compréhension, tact, et ferme décision.

Le principe même de la colonisation a eu longtemps pour adversaires irréductibles tous les hommes épris de libéralisme et mus par le désir sincère de réaliser, partout et toujours, un « idéal humain ». Il leur semblait inacceptable que, sous prétexte d'apporter les bienfaits d'une civilisation dont la supériorité n'est pas incontestable, des peuples forts se permissent d'envahir le territoire de populations à peu près désarmées pour s'approprier leurs richesses et s'employer par le meurtre ou l'asservissement des autochtones, à une occupation définitive pour de fructueuses exploitations.

L'évolution continue des conceptions politiques générales vers un libéralisme toujours plus grand par l'application des principes démocratiques a profondément modifié cette conception du problème colonial et l'a présenté sous un jour tel que le principe même de la colonisation trouve aujourd'hui de chaleureux partisans parmi ces « hommes de gauche » qui en furent les adversaires les plus déclarés. M. Albert Sarraut, aujourd'hui Ministre de l'Intérieur, exposa éloquemment et longuement en maintes occasions, comme Gouverneur Général de l'Indochine ou comme Ministre des Colonies, ces conceptions nouvelles et en exprima les beautés en d'éloquentes envolées. La multiplication des moyens de communication, le développement de la navigation à vapeur et des chemins de fer ont supprimé les distances et provoqué un « brassage » des peuples

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et des races qui rend tous les hommes étroitement solidaires; nul n'a le droit, aujourd'hui, de laisser d'immenses étendues improductives, d'abandonner au sol les richesses qu'il enferme, car l'incapacité ou l'incurie de telle population a des répercussions directes sur d'autres peuples lointains qui souffriront d'un manque de tel ou tel produit; le patrimoine national est devenu richesse universelle que nul n'a le droit de diminuer. Les peuples d'une civilisation dite supérieure jouissent d'un privilège qui comporte un devoir : celui de se porter vers les peuples moins développés, de se pencher fraternellement vers eux, de les doter d'organisations économique et politique modernes et de leur dispenser généreusement l'instruction et l'éducation nécessaires pour leur permettre de continuer seuls leur marche sur la voie que nous leur aurons tracée. Nous nous retirerons alors, notre devoir accompli, restant unis à ces peuples par les seuls liens de la reconnaissance et d'une mutuelle dépendance économique.

Ce plan généreux est conforme aux idées élevées qui ont inspiré la Société des Nations et lui ont dicté la théorie des mandats confiant à certaines nations occidentales la tutelle de pays arriérés pour y remplir ce rôle bienfaisant et — théoriquement — pour cette fin seulement. Ces principes sont conformes à l'idéal généreux de la France; leur énoncé a trouvé un écho dans bien des cœurs républicains, qui ont, de ce jour, adhéré au principe de la colonisation, par la substitution d'une politique d'éducation et d'instruction, puis de collaboration et d'émancipation, à l'ancienne politique d'exploitation qui fut la honte de certaines nations latines.

Tout ceci est bel et bon. Mais le colonial « vit de bonne soupe et non de beau langage », et les hommes qui savent, en Occident, apprécier des théories hautement idéalistes telles que celles que nous venons de citer ne sont pas les mêmes hommes que ceux qui consentent à s'expatrier et à supporter les rigueurs du climat colonial. Ceux-ci, colons, industriels et commerçants, ont avant tout le désir assez légitime de faire fortune le plus vite et le plus complètement possible et n'ont ni les loisirs ni le goût de se livrer à des spéculations plus ou moins métaphysiques sur l'évolution des peuples et leurs devoirs réciproques. Il faut reconnaître qu'il en est de même pour la plupart des fonctionnaires; bon nombre d'entre eux ont senti vibrer au fond d'eux-mêmes, lorsqu'ils étudiaient à l'Ecole Coloniale, cet appel généreux de l'idéalisme français. Mais attirés surtout par les avantages de carrière et, en Indochine, de traitements élevés, bientôt perdus dans une ambiance locale profondément imprégnée du plus déplorable esprit de race, ils ne tardent pas à oublier cet appel de l'idéal, à succomber à la tentation d'un pouvoir trop peu contrôlé et que le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

despotisme rend momentanément plus facile. Tous sont presque fatalement voués à l'exercice d'une politique de domination... Et le conflit est inévitable entre ces coloniaux — qui ne sont ni des tortionnaires, ni des négriers, mais simplement des hommes — et celui ou ceux que la France envoie vers eux pour appliquer ses théories idéalistes et donner à tout instant le coup de barre qui maintiendra le navire dans la direction assignée. Si le pilote est inférieur à sa tâche, c'est le courant de l'égoïsme qui fera voguer la galère vers l'éternelle domination, et les généreuses théories formulées et non appliquées nous donneront figure d'hypocrites devant nos victimes indigènes qui nous en mépriseront davantage. C'est l'éternel conflit entre l'égoïsme humain et la fraternité universelle, entre la matière et l'esprit, la pratique et la théorie... entre hier et demain.

Ce conflit entre les politiques de domination et d'émancipation n'est pas particulier à l'Indochine; c'est lui qui explique non seulement l'histoire présente de nos colonies, mais encore le problème social métropolitain lui-même; car il y a identité entre les deux problèmes des éducations du prolétariat et des peuples dits arriérés. Les mêmes difficultés se présentent, les mêmes partis s'affrontent et adoptent les mêmes attitudes.

Mais ce problème colonial général a en Indochine une importance toute spéciale parce que le mal y a pris une acuité exceptionnelle en raison de conditions particulières à cette colonie :

1° Son éloignement considérable de la métropole (trente à quarante jours de traversée) la place en dehors de tout contrôle efficace de celle-ci, la France ne connaissant guère ce qui s'y passe que par les rapports des intéressés eux-mêmes. Le personnel administratif jouit d'une autonomie presque complète, et le pouvoir local est trop aisément porté à prendre des habitudes d'autocratisme qui, l'infirmité humaine aidant, donnent aux populations bâillonnées et à bien des Français impuissants et muets le spectacle de l'exercice cynique d'une autorité toute puissante confiée non aux plus dignes, mais aux plus effrontés. Ce sont des cyniques et des hommes profondément tarés qui, trop souvent, en Indochine, font à tous la loi; Ministres et Parlement ne soupçonnent que vaguement cet état de choses scandaleux; les Ministres n'ont pas le temps d'étudier la question, de s'entourer d'une documentation personnelle des plus difficiles, d'esquisser quelques tentatives d'interventions par câblogrammes plus ou moins explicites, qu'ils sont déjà renversés. Et les bureaux continuent à « expédier les affaires courantes »...

2° L'Indochine a le privilège d'être un pays d'une richesse exceptionnelle dont l'avenir économique est illimité, et de jouir d'une monnaie saine, la piastre, dont le taux est fonction

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

du cours de l'argent fin, les autres variations du change étant faibles à côté de celles provenant de cette cause et à peu près masquées par elle. Il en résulte que le taux de la piastre est à peu près constant par rapport aux monnaies des pays ayant gardé l'étalon d'or, puisque seules les faibles variations du cours de l'argent sur les marchés de ces pays interviennent pour le modifier. Pratiquement, l'Indochine jouit donc du « Franc-or » qu'appellent de tous leurs regrets et de leurs vœux les malheureux contribuables français ensevelis sous leurs assignats... Les traitements de fonctionnaires (excellents en raison de la quasi-autonomie administrative), les bénéfices industriels et commerciaux représentent aujourd'hui en France des sommes très élevées et assurent leurs bénéficiaires contre la baisse, voire contre l'effondrement total de la monnaie nationale. Il en résulte immédiatement une sélection... non morale, de ceux qu'attire la perspective de fortunes rapides et qui se désintéressent trop généralement des problèmes de morale, internationale, coloniale, ou sociale, parce que la question monétaire les préoccupe exclusivement. On vit en Indochine « sous le signe de la piastre » comme l'a excellemment écrit Roland Dorgelès. Et bien des énergies combatives qui s'affirmaient fougueusement en France se trouvent soudain, pour cette cause, frappées d'anémie profonde sous le ciel indochinois. C'est humain, mais la difficulté des réformes nécessaires en est singulièrement aggravée, surtout lorsque les plus hauts fonctionnaires, à qui l'initiative de ces réformes incomberait personnellement, sont les plus gravement atteints par ce mal, leurs traitements annuels représentant parfois des fortunes qu'une vie de labeur ingrat en France leur aurait difficilement assurées.

3° L'Indochine n'est pas encore une « colonie de peuplement » en raison de son climat tropical et de la situation présente de sa « géographie humaine » qui a réparti la population française, jusqu'à ce jour, en grande majorité, dans des régions basses ou dans des postes perdus où l'acclimatement est assez difficile et où l'activité physique est nécessairement limitée. Cette vaste possession est colonie d'administration. La grande majorité des Français indochinois est composée de fonctionnaires. L'élément colon, représenté par quelques courageux nationaux dont les initiatives ont été belles et fécondes, est à peine existant. Et cette situation a une influence profonde qu'on ne soupçonne pas assez sur la conception locale de la politique indigène. Par déformation professionnelle, par tradition, en vertu de la loi du moindre effort, le fonctionnaire a une dilection manifeste pour la politique de domination. Le colon qui vit en contact plus étroit et presque exclusif avec la population indigène, faisant appel à son initiative et s'appli-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

quant à la développer, comprend souvent beaucoup mieux la nécessité et les effets bienfaisants d'une politique d'éducation et de collaboration qu'il applique constamment autour de lui. L'intervention de cet élément dans les colonies telles que l'Algérie où il est numériquement important, est essentiellement favorable aux progrès d'une politique indigène libérale. En Indochine, c'est le contraire qui se produit.

4° Plus de la moitié de la population indochinoise est composée d'Annamites, d'une même race, d'une même langue, répartis entre la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin. Les Annamites ont, comme tous les hommes, leurs défauts et leurs vices. Ils en ont même d'assez importants qui portent rapidement au découragement les coloniaux dont les convictions libérales précaires attendaient le premier prétexte pour se dissiper en fumée. Mais ils ont aussi de grandes qualités de finesse, d'esprit d'observation, de facilité d'adaptation et un goût très vif de l'étude pour les satisfactions d'un amour propre qui peut être excellent s'il est orienté, mais dégénère trop souvent en insupportable vanité. Ce que nous ignorons ou oublions trop aisément, c'est que les Annamites ont reçu des Chinois une civilisation plus ancienne que la nôtre, et qui lui fut peut-être supérieure sur certains points. Les Annamites constituent une vraie nation, et une nation âgée dont la réaction personnelle envers notre action, pour être le plus souvent soigneusement dissimulée, n'en est pas moins profonde et très marquée. Nous n'avons pas là, comme au centre africain, une terre vierge à modeler; nous avons affaire à un peuple façonné depuis longtemps et dont il aurait fallu respecter les traditions morales. Faute de l'avoir compris, et pour avoir voulu faire en un tournemain des « Français » de ces Extrême-Orientaux nous avons, en dépouillant leur élite de sa morale sans lui donner la nôtre, déterminé une crise morale des plus graves et préparé d'inquiétants lendemains. Nous ne pouvons, dans le cadre restreint de cette étude, développer plus longuement cette question *dont l'importance est capitale* et qui a été en général parfaitement méconnue de « l'Administration », les facteurs moraux n'étant ni tangibles, ni visibles (du moins à de tels yeux), ni monnayables, et par conséquent appartenant, aux regards officiels, au domaine de la pure utopie dont l'exploration est exclusivement réservée aux « illuminés » ou aux missionnaires religieux dont « c'est le métier » de s'occuper de ces bizarres questions.

5° En conséquence de données historiques prises comme prétextes d'une politique néfaste de « division pour le règne », nous avons maintenu en Indochine une situation administrative complexe funeste aux progrès politiques des trois pays annamites : Cochinchine, Annam et Tonkin. Il peut être

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

excellent de donner — comme les Anglais l'ont fait aux Indes — à l'administration coloniale une souplesse qui lui permet de varier ses modalités en les adaptant aux différences profondes des races et tribus diverses réunies sous une même domination. Mais nous tenons pour mauvais d'introduire, par des procédés administratifs différents, la diversité, là où règne une incontestable unité de race, de mœurs et de traditions.

C'est cependant ce que nous avons fait en Indochine où, en dépit de sensibles différences de caractères règne une parfaite unité de races entre les Annamites de Cochinchine, d'Annam et du Tonkin qui diffèrent beaucoup moins entre eux qu'un Provençal, un Parisien, et un Flamand.

La Cochinchine est une colonie régie par un gouverneur local. Sous notre administration directe elle a rapidement évolué, a pris nos habitudes de critique politique sans acquérir d'emblée l'expérience et le jugement nécessaires, et, sans posséder nos traditions, elle a perdu les siennes et sa morale confucéenne. Elle nous offre aujourd'hui, dans les grands centres, une population d' « évolués » qui nous jugent et nous blâment, le plus souvent en se cachant, mais souvent aussi ouvertement et avec une suffisance que l'expérience ne justifie pas. Le pays est riche, trop riche presque, car la piastre y exerce son action dissolvante sur l'élément indigène comme sur l'élément français.

Les populations rurales affichent, par crainte de l'autorité, leur désintéressement de la politique. Les gros propriétaires de rizières et d'hévéas ne connaissent guère d'autre emploi de leurs fortunes considérables, en dehors du jeu, que l'achat à peine dissimulé de titres honorifiques et de décorations, et affirment hautement à l'administration leur satisfaction de la grande prospérité que la paix française a fait naître dans leur pays. Nous pensons cependant qu'il serait illusoire de compter sur leur « loyalisme ». Dans le cas où quelque mouvement insurrectionnel prendrait naissance parmi les mécontents des grands centres et serait couronné de succès, la grande majorité de ces indigènes qui doivent à la France leur fortune et en attendent encore des honneurs suivrait sans hésiter ceux de leurs compatriotes qui sauraient prendre le pouvoir, et toute la population du « *nhàqué* » (paysan annamite) qui travaille, paye l'impôt, et courbe servilement l'échine, suivrait aussi en troupeau.

Il se trouve heureusement pour le pouvoir local que les Annamites sont profondément divisés entre eux par de féroces jalousies dissimulées sous l'hypocrisie souriante de l'extrême-oriental et que les quelques rares hommes qui se donnent pour « leaders » et font une opposition ouverte ou dissimulée sont souvent mus par l'ambition ou la cupidité plus que par un

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

esprit patriotique sincère. Assez incapables de discipline et d'organisation méthodique en toutes choses, l'Annamite l'est davantage encore, pour ces raisons, en matière politique; chacun tire de son côté, sans plan d'ensemble, sans cohésion ni unité, sans direction, sans ressources prévues et judicieusement employées; les « partis politiques » dont certains se réclament sont parfaitement inexistants, sinon à « l'état potentiel » si l'on peut dire, pouvant prendre une existence réelle du jour au lendemain si les circonstances étaient favorables. Cette situation incite le gouvernement local à faire assez peu de cas des revendications souvent justifiées des opposants indigènes qu'il considère comme des isolés. Bref, la quasi-impuissance politique de l'Annamite assujetti tendrait à assurer la pérennité d'une politique de domination.

Le Tonkin, pays de protectorat administré par un résident supérieur, est placé, par une fiction politique — montrant ce qu'on peut faire des « traités » si aisément invoqués lorsqu'ils servent une mauvaise cause — sous la dépendance nominale de l'empereur d'Annam, mais en réalité, depuis la suppression de la vice-royauté du Tonkin, soumis à un régime d'administration directe à peu près identique au régime colonial. Les mandarins ou fonctionnaires indigènes ont été maintenus... avec leurs exactions légendaires, comme agents de transmission — paravents entre les populations et les fonctionnaires pour qui ils constituent, au moment du besoin, le meilleur alibi. Soumis depuis vingt ans de moins que les Cochinchinois à notre influence et d'un caractère beaucoup moins ouvert, les Tonkinois sont moins « évolués » que leurs frères du Sud. Les anciennes traditions sont encore en partie conservées et un travail de restauration morale y serait moins malaisé qu'en Cochinchine. Le delta seul est riche, mais la propriété y étant morcelée, il n'y a pas, comme en Cochinchine, de grosses fortunes particulières. La population est en général laborieuse et industrieuse, parce qu'elle est plus vigoureuse qu'en Cochinchine et que « la piastre » n'exerce pas, au Tonkin, son action dissolvante au même degré que dans ce riche pays.

La presse indigène de langue française — libre en Cochinchine — n'étant pas représentée au Tonkin, l'opinion indigène nepouvant être exprimée(?) que par une chambre *consultative* ou par un distingué directeur de Revue annamite et un haut mandarin dépendant étroitement tous les deux de l'administration française, l'opposition indigène y est pratiquement nulle, et le mécontentement soigneusement célé par une population de caractère dissimulé et sournois.

Enfin ces deux masses importantes de population annamite sont séparées, isolées l'une de l'autre, par l'*Annam*, maintenu jusqu'à cette année sous l'administration directe de l'Empe-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

reur d'Annam, de sa cour et de ses mandarins sous la direction et le contrôle du Résident Supérieur de ce pays. Le peuple d'Annam est très arriéré dans le sens du développement occidental; il est demeuré attaché à ses anciennes traditions, en bien comme en mal : les mandarins y concussionnent plus encore qu'au Tonkin, ce qui n'est pas peu dire, la Cour de Huê les couvre, et ses dépenses somptuaires contribuent à aggraver la situation malheureuse d'un pays pauvre; Cette cour dont les ministres ont des ombres d'attributions et le souverain une ombre de pouvoir est constamment en proie à de sourdes intrigues de palais où l'astuce orientale s'exerce librement, occupant, faute de mieux, les loisirs de ces dignitaires réduits au rôle humilié de pantins dorés sur tranches. Un Résident Supérieur appelé en Indochine « l'astucieux Phocéen » fin et très cultivé et extrêmement... diplomate, s'emploie fort habilement à maintenir honorablement le prestige français bien compromis par l'administration mandarinale et à occuper ce petit monde à ses petites conspirations dans la mesure où elles constituent une occupation utile, en les arrêtant — ce que ses prédécesseurs firent parfois un peu tard — lorsqu'elles risquent de devenir compromettantes pour le Protectorat. L'Annam, tout imprégné encore de la culture chinoise, est en arrière de deux générations par rapport au Tonkin pour l'évolution moderne. Faute de presse indigène, et l'habitant de l'Annam craintif et timide ayant l'habitude du silence résigné, l'opposition indigène ouverte et déclarée était, jusqu'aux temps derniers, presque inexistante... lorsque quelque patriote sincère ne se levait pas, courageusement, pour parler et agir en isolé et supporter seul les redoutables conséquences de son geste [1].

Cette hétérogénéité factice des trois fractions du peuple d'Annam est soigneusement entretenue par le non achèvement du chemin de fer transindochinois qui, en dehors de toute considération économique, aurait pu, en facilitant des échanges de populations pourtant bien nécessaires, rétablir

1. Depuis que ceci a été écrit, le grave conflit qui éclata entre le président de la chambre consultative indigène (aujourd'hui : chambre des représentants du peuple) et le Résident Supérieur intérimaire, suivi de la démission du premier (ancien déporté politique), la publication, par des journaux cochinchinois, des scandales de la cour de Huê auxquels fut mêlé ce haut fonctionnaire français, les tentatives avortées de création de journaux indigènes en Annam, l'agitation factice provoquée par des journalistes cochinchinois parmi les Moïs d'Annam, à propos des réserves forestières, les grèves scolaires répétées de Huê et de Vinh pour motifs politiques, etc., etc... ont montré que cette situation politique évolue rapidement, comme au Tonkin, sous la pression du bouillonnement cochinchinois et en conséquence des succès cantonnais... En dépit de l'« astuce » administrative, les déchirures du manteau de Noé laissent apercevoir aujourd'hui la vraie situation.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

en partie un équilibre dynamique interne que nous avons rompu et qui serait indispensable au développement vital de ce peuple.

Le résultat, c'est que la Cochinchine est un autoclave sous pression, le Tonkin, une sourde menace sous l'influence manifestement grandissante de la Chine voisine qui y a entamé une habile propagande (encore insignifiante, mais à retenir comme utile indication), et l'Annam, où l'esprit national est demeuré vivant, une pépinière d'opposants et de conspirateurs qui, tels que le noble Phan-Chu-Trinh ou Phan-Bôi-Châu viennent d'abord à nous pleins d'espoir en notre action pour la grandeur de leur pays, et se retirent dans le silence... ou en Chine, découragés par l'incompréhension administrative française et par le spectacle du « business as usual » de leurs mandarins continuant, sous l'égide de la France, leurs exactions pires que jamais.

Le principe immoral de « diviser pour régner » n'a jamais rien donné de durable ni de bon. Au lieu de nous appliquer à extirper du cœur des Annamites le sentiment national par crainte qu'il ne prenne une allure agressive à notre endroit et de faire une « élite » cochinchinoise et tonkinoise de cyniques qui, faute d'un idéal à aimer et à servir, ne servent en réalité que leurs ambitions et leurs cupidités, il fallait au contraire soigneusement entretenir ce sentiment élevé, ce mobile politique puissant, en l'orientant et en faisant comprendre aux indigènes cultivés — *très accessibles à ce raisonnement* — que l'amour de leur pays doit logiquement les amener à la collaboration confiante avec la France, seule capable de les instruire et de les acheminer vers leurs meilleures destinées. Nous aurions pu, en travaillant ainsi à l'atténuation, à la disparition même des barrières administratives — ce qu'un traité a fait, un autre peut le défaire, et les occasions favorables n'ont pas manqué — faire du peuple annamite un peuple fort, un peuple noble, guidé et instruit par nous pour le plus grand bien des autres membres de l'Union indochinoise, et non un peuple d'esclaves qui nous haïra chaque jour davantage à mesure qu'il prendra mieux conscience de cet esclavage, de cette dénationalisation. De plus, cette hétérogénéité factice et les barrières que nous avons arbitrairement placées entre les trois pays annamites (il faut un passe-port ou une pièce analogue à un Annamite de Cochinchine pour aller en Annam) sont un obstacle permanent au développement de l'instruction et à l'organisation économique et industrielle de ces pays. C'est l'étouffement au lieu du développement.

Il faut espérer que c'est parce que la France a enfin compris cette erreur capitale qu'un décret a hâtivement été pris après la mort de l'Empereur d'Annam à la fin de l'an dernier, rédui-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sant à de simples attributions cultuelles les fonctions du jeune Souverain mineur, et étendant en conséquence les attributions administratives du Résident Supérieur. Mais on aimerait y voir plus clair en tout cela et ne pas garder l'impression certainement erronée que nos hauts fonctionnaires indochinois se livrent à leur inspiration personnelle et font aussi leurs petites conspirations de palais. L'histoire d'un Annamite intelligent, M. N.-P., qui demanda l'an dernier à la France, après tant d'esprits éclairés tels que Phan-Chu-Trinh, l'administration directe, fut pour cette raison inquiété, poursuivi, expulsé en Cochinchine et en apparence oublié, est bien obscure. Les Annamites qui observent et réfléchissent auraient aimé voir plus clair en tout cela et, sans trahir aucun secret plus ou moins diplomatique, il eût été de bonne politique chaque fois qu'ils se tournaient vers nous, de leur laisser au cœur quelque espérance.

Il a été, au contraire, fort judicieux, de donner une administration particulière adaptée aux pays de l'Union différents au point de vue ethnique des pays annamites. Ces pays de l'Ouest, dont les populations portent plus ou moins nettement l'empreinte hindoue, sont le Cambodge, le Laos et le Luang-Prabang.

Le Cambodge, placé sous l'autorité nominale de son vieux roi Sisowath [1] et de ses ministres, est pratiquement soumis à l'administration directe de son résident supérieur. Les populations sont douces, soumises, et assez indolentes. Pourtant les effets néfastes d'une administration locale insuffisamment contrôlée s'y sont faits, l'an dernier, gravement sentir : une mauvaise gestion financière, les dépenses somptuaires insensées et les prestations écrasantes demandées pour la construction d'un sanatorium-palace mal situé et réservé à une poignée de gros fonctionnaires français, ont poussé les populations accablées d'impôts au geste malheureux du massacre du résident Bardez qui a laissé dans le pays un malaise durable et profond.

Le Laos, dont la population charmante et puérile est administrée par un Résident Supérieur, ne connaît guère de notre civilisation, faute d'un outillage économique encore presque entièrement à créer, que le privilège de l'impôt.

La principauté de *Luang Prabang*, perdue dans ses montagnes, administrée directement sous l'autorité nominale de son souverain par le Résident Supérieur du Laos est dans une situation analogue.

Les régions montagneuses de ces divers pays sont habitées

1. Aujourd'hui décédé et remplacé par Monivong.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

par des peuplades d'origines diverses, très dispersées, non civilisées, qui échappent pratiquement à notre influence. On ne saurait passer sous silence l'excellente politique de prudente pénétration pacifique suivie par le Résident Supérieur en Annam pour l'apprivoisement difficile des peuplades *Moïs* (sauvages) des Monts Annamitiques, et son projet grandiose et judicieux d'aménagement ultérieur de ces régions au climat tempéré pour l'installation de tous les services centraux de l'administration française ; celle-ci jouirait alors en Indochine d'une stabilité, d'une permanence grandement favorables aux intérêts de la Colonie, qui pourrait même, dans ce cas, devenir colonie de peuplement.

Ces divers pays, qui jouissent d'un budget local, sont placés sous l'autorité du Gouvernement Général qui assure la besogne ingrate d'unir et équilibrer (?) cet ensemble disparate et de faire, par l'application du budget général, les ventilations nécessaires entre les ressources locales pour les dépenses d'intérêt général, au grand mécontentement, d'ailleurs, de la riche Cochinchine qui paye pour ses voisins et trouve qu'elle n'est pas assez souvent servie la première.

Nous nous proposons d'examiner, au cours des articles suivants, en face de quelle situation politique s'est trouvé placé le Gouverneur Général Varenne à son arrivée en Indochine en novembre dernier, et de quelle façon se manifesta le conflit entre l'esprit libéral, très prudent cependant, qu'il voulut mettre au service de réformes devenues urgentes, et l'esprit réactionnaire de la politique de domination qui s'est, en dépit des beaux discours, perpétué en ce riche pays.

II

Nous ne pouvons qu'exposer succinctement ici la situation politique en face de laquelle s'est trouvé le Gouverneur général Varenne à son arrivée en Indochine; nous l'avons fait de façon plus complète dans un ouvrage que nous nous excusons de rappeler à nos lecteurs [1].

Il serait injuste et vain de contester l'œuvre très belle accomplie en Indochine par l'effort créateur français. On peut regretter quelques lourdes fautes de principe, telles que la création des deux grands ports de Saïgon et Haïphong en ports fluviaux nécessitant plusieurs heures de navigation fluviale difficile, de telle sorte que ces ports sont complètement laissés de côté

1. *Français et Annamites*, tome Ier (juillet 1925), les Presses Universitaires de France, 49, Boulevard Saint-Michel (Paris).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

par les flottes anglaise, japonaise, hollandaise et américaine qui auraient au contraire assidûment fréquenté des ports maritimes installés au Cap Saint-Jacques et dans la Baie d'Along; les conséquences néfastes de cette erreur pour le développement de l'Indochine sont *incalculables*. (Notons qu'un généreux Français, M. de Barthélemy, s'est épuisé en dépenses considérables et en efforts incompris pour créer un port maritime à Cam-Rahn). Mais l'on doit rendre hommage à l'action organisatrice remarquable des amiraux en Cochinchine, des premiers résidents et gouverneurs généraux au Tonkin, et aux efforts méritoires de leurs successeurs dont l'œuvre n'a pas été ce qu'elle aurait dû être en raison de l'instabilité effarante qui laisse chacun d'eux au « pouvoir » pendant une durée *inférieure, en moyenne, à un an.*

Nous avons fait régner « la paix française » dans un pays où l'insécurité était générale, nous avons introduit l'hygiène, créé un service d'assistance médicale, nous avons doté ce pays d'un outillage économique important, nous l'avons sillonné de routes, de voies ferrées et de canaux, pourvu d'un réseau télégraphique et de postes radiographiques, nous y avons accompli d'importants travaux d'irrigation qui ont permis la mise en valeur d'immenses étendues autrefois incultes, nous avons doté ce pays de cultures nouvelles appelées au plus grand avenir (l'hévéa en Cochinchine, le café en Annam et au Tonkin, bientôt le cotonnier,) d'industries nouvelles (cimenteries d'Haïphong, papeteries de Vinh Yên), d'une industrie de charbonnages très prospère (Hongay), nous avons commencé la prospection et l'extraction minière dans la haute région du Tonkin, et le « déblocage » du Laos, lorsqu'il sera enfin réalisé, permettra l'exploitation de richesses forestières et peut-être minières considérables. Nous avons créé à Saïgon, Hanoï et Haïphong trois grandes villes françaises qui sont un magnifique témoignage de notre activité laborieuse créatrice.

Pendant toute cette période de premier développement, l'intérêt des populations indigènes, dépourvues avant notre arrivée de toute organisation, de tout outillage économique modernes, coïncidait exactement avec le nôtre, avec celui du Français conquérant exploitant sa conquête pour y trouver des sources de profit et des débouchés nouveaux. Il n'y avait donc aucun inconvénient à appliquer une politique de pure exploitation puisque, à ce premier stade, cette exploitation se traduisait par une organisation économique et politique utile aux indigènes comme à nous-mêmes; c'est pour cette raison que la question... philosophique du genre de politique indigène à adopter ne se posait même pas; les spéculations sur l'avenir à préparer aux populations n'avaient à cette époque aucune apparente raison d'être : exploitation, domination, assimila-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion, coopération, émancipation... tous ces termes n'ont été posés et ces idées discutées que depuis quinze ou vingt ans lorsque, la première phase franchie, il a fallu savoir exactement pourquoi et pour qui nous travaillions : pour la seule satisfaction de nos intérêts, privés ou national, ou pour l'avenir des peuples assujettis.

Il importait peu à cette époque — sinon pour la préparation de l'avenir — que l'indigène ne reçût qu'une instruction primaire et qu'il fût maintenu dans les emplois subalternes; cela correspondait au niveau de son évolution au cours de cette première phase et pouvait paraître normal à ce moment.

Mais les années ont passé, le premier stade est franchi et nous sommes entrés depuis quelques lustres dans la phase où notre action politique ne saurait se prolonger sans dessiner nettement son objet :

Ou bien nous continuons comme par le passé à exploiter ce pays dans l'intérêt exclusif de l'occupant français et de la métropole, et l'indigène demeurera indéfinitivement à l'état de primaire, commis, secrétaire, ou employé se contentant de payer l'impôt en ramassant les miettes tombées de notre table et en ne connaissant de notre civilisation que la cherté de la vie créée par les besoins artificiels que nous lui avons donnés pour écouler nos produits, que sa « dénationalisation », la perte de sa morale traditionnelle et la dépravation de nos mœurs.

Ou bien nous appliquerons les principes idéalistes que nous proclamons, et *sans y être obligés* — du moins en apparence — *par la réalisation de plus grands profits, par notre intérêt égoïste immédiat*, nous nous appliquerons délibérément et généreusement, de façon désintéressée, à pousser le développement de ce pays dans un sens favorable aux intérêts de l'indigène autant *et plus* qu'aux nôtres. Nous lui donnerons sans restriction les enseignements secondaire et supérieur, nous ferons de son élite, des magistrats, des *administrateurs*, des *officiers*, des ingénieurs, des docteurs en médecine, nous lui donnerons accès à des emplois de plus en plus relevés, *jusqu'aux emplois supérieurs*, dans les différentes branches de l'administration : services civils, armée, magistrature, enseignement, travaux publics, assistance médicale, service forestier, douanes et régies, directions des finances, contrôle financier, enregistrement et hypothèques, cadastre, postes et télégraphes, etc., etc. Nous lui ferons faire son apprentissage économique et industriel, le guidant et l'aidant pour le mettre à même de nous concurrencer victorieusement sur ses propres marchés (et de concurrencer le redoutable vampire chinois triomphalement installé en Indochine), nous ferons son éducation politique en desserrant avec prudence le bâillon de la presse de langue

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

indigène, en le dotant d'un Parlement, non seulement consultatif et délibératif, mais *législatif* sous réserve de la sanction gouvernementale à ses décisions... Bref, *nous tiendrons nos promesses*, nous agirons en honnêtes gens qui n'ont pas parlé seulement pour leurrer un mineur afin de l'exploiter mieux, nous payerons à l'indigène le juste loyer de notre profitable exploitation par l'instruction, l'éducation et l'autonomie que nous lui avons promises. Et de cette façon seulement nous rendrons à l'œuvre colonisatrice le caractère moral qu'elle doit avoir lorsqu'elle est confiée à un pays comme le nôtre, légitimement fier de son passé et désireux de préparer un avenir digne de lui.

« Mais, nous dit-on, vous vous proposez de faire « hara-kiri »! Vous voulez, selon un mot célèbre, faire de la France « le Christ des Nations », et vous nous réservez en réalité un rôle imbécile! Qui veut faire l'ange fait la bête! Descendez de votre empyrée, daignez regarder les réalités en face, et revenez à un jugement plus sain. Nous ne désirons pas vous suivre sur un chemin qui mène au cabanon... »

Et cependant, nous n'avons indiqué ici que le plan strictement logique et nécessaire pour mettre en application les programmes de politique générale proclamée par M. Albert Sarraut et *tutti quanti*. C'est nous qui regardons les réalités en face et qui disons : après les promesses *doivent* venir les réalisations. Comment, par quelles étapes successives, ce plan sera-t-il, de façon concrète, mis en application? Nous affirmons formellement qu'il ne saurait l'être autrement que de cette façon. Tout le reste est tromperie. Si ce plan de réalisation est insensé, de deux choses l'une : ou bien les hommes politiques qui ont tracé ce programme général dont il est la stricte mise en application n'avaient pas prévu les conséquences de ce programme, et il est alors permis de douter de leur jugement; ou bien ils connaissaient ces conséquences mais ils étaient bien décidés à ne pas tenir leurs promesses, et il n'est pas possible de douter de leur immoralité politique.

Il est une troisième hypothèse : c'est le programme d'ensemble même qui est insensé. La Société des Nations est composée de rêveurs et d'utopistes impuissants, les libéraux, les « hommes de gauche » français sont de mauvais farceurs ou des déments... Nous croyons à une morale supérieure de l'humanité, nous croyons au devoir de fraternité des nations comme à celui des individus, et ne pensons pas, pour cette raison, devoir justifier plus longuement notre attitude. Il est assez étrange, d'ailleurs, de constater que les hommes qui nous reprochent à tout propos (désarmement, politique sociale, colonisation) de vouloir faire de notre pays « le Christ des Nations » sont précisément ceux-là mêmes qui ont fait de l'ensei-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

gnement du Christ l'essence de leur religion. Faut-il donc croire qu'ayant divinisé leur prophète, ils ont soigneusement relégué sur l'inaccessible plan divin la mise en pratique de ses enseignements?

Mais sans vouloir aborder le terrain mouvant de la métaphysique et invoquer les arguments toujours des plus contestables concernant le but de la vie, l'existence et le rôle de l'âme humaine, ses devoirs envers l'humanité, il nous semble qu'en demeurant dans le pragmatisme le plus concret, la seule considération d'intérêt supérieur rationnel suffit à faire comprendre la nécessité impérieuse d'appliquer un tel programme, si l'on regarde assez loin dans l'avenir, au-delà du lendemain le plus proche, assez haut au-dessus des intérêts privés des individus ou de leurs groupements. Aucun observateur attentif ne contestera l'évolution des collectivités, l'orientation des développements nationaux, par l'instruction toujours plus répandue, vers des organisations toujours plus inspirées d'un libéralisme généreux où les aspirations légitimes de l'individu trouvent une satisfaction chaque jour plus complète. On ne s'oppose pas plus à ce courant général de l'évolution qu'on ne saurait annuler les effets de la pesanteur ou renverser le sens de la marche des planètes, et les politiciens qui méconnaissent ces lois générales exposent leur pays à de douloureuse expériences.

Il en est ainsi en matière de politique coloniale, et les nations qui prétendront s'opposer à l'évolution des peuples conquis seront emportées tôt ou tard par le flot qu'elles auront follement prétendu endiguer. Empêchons les Annamites d'écrire, de parler, de s'instruire : nous ne les empêcherons pas de voir et de penser, nous ne les empêcherons pas de constater que les Japonais sont devenus en un demi-siècle une grande nation mondiale, que leurs voisins, les Siamois — qu'ils auraient peut-être conquis s'ils ne l'avaient été eux-mêmes auparavant — sont constitués en nation moderne indépendante, grâce à l'aide librement recherchée et acceptée de quelques nations occidentales, reçoivent largement les enseignements secondaire et supérieur et ont, chez eux, leurs propres fonctionnaires magistrats, ingénieurs et officiers, leur parlement, leur souverain, et s'administrent eux-mêmes sans avoir de comptes à rendre à personne. Nous ne les empêcherons pas de constater avec nous qu'après un demi-siècle d'occupation française ils ont seulement un ingénieur, deux officiers, une demi-douzaine de magistrats et quatre ou cinq médecins annamites, alors qu'ils ne sont pas moins intelligents que leurs voisins et réussissent les études secondaires aussi bien que leurs condisciples français, mieux même assez souvent. Nous ne les empêcherons pas de suivre attentivement l'évolution des Philippins, dotés

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cependant d'un Parlement, d'une organisation d'enseignement bien supérieure, semble-t-il, à celle de l'Indochine, et qui demandent impérieusement aux Etats-Unis d'Amérique une autonomie aujourd'hui toute proche.

Nous n'empêcherons pas ces *hommes* aux allures et caractère puérils, peut-être, mais ces *hommes* cependant, de voir, de comparer, de réfléchir... et de *haïr* bientôt ceux qui se posent en tuteurs bienveillants et qui agissent en dépositaires infidèles... Ils sont serviles et dissimulés, dit-on. C'est souvent vrai; mais leur situation n'y est-elle pas pour beaucoup? Ceux qui voient et comprennent souffrent. Est-ce dans leur vanité, ou dans un légitime orgueil patriotique? Ce n'est pas à nous de poser telle question, parce que c'est par nous que souffrent ces hommes.

Les Français coloniaux qui ont toujours vu l'Annamite courbant docilement l'échine et résigné en apparence à jouer indéfiniment les « utilités » dans des emplois subalternes, croient fermement que cet état de choses est tout naturel, et que, *puisqu'il en a toujours été ainsi*, il n'y a aucune raison pour que la situation soit jamais modifiée. Ces coloniaux sont exactement dans l'état d'esprit des Européens qui croyaient aussi fermement, il y a quinze ans, à l'éternité de la paix, et à l'invariabilité de la carte de l'Europe telle que nous l'avions toujours connue, à la stabilité des fortunes, à l'immuabilité des classes sociales... Le typhon a passé... les empires se sont écroulés et les tâcherons d'hier sont dictateurs aujourd'hui... Comment le bouleversement s'accomplira-t-il ici si nous ne savons pas évoluer? Sous quelle poussée ou par quel ferment? Il est bien difficile et assez vain de prophétiser. Mais il s'accomplira, soyons-en certains.

Ils appartient à nous seuls d'empêcher cette conclusion brutale, et c'est en persistant dans notre aveuglement que nous faisons « hara-kiri » parce que nous rendons ainsi le désastre inévitable. Notre intérêt sagement compris nous commande de tenir nos promesses. Nous n'aurons pas perdu l'Indochine parce que des industriels, des commerçants et des agriculteurs indigènes travailleront et s'enrichiront, sur leur propre territoire, à côté de ceux des nôtres qui, solidement établis en Indochine pendant la phase d'éducation, y demeureront installés, dans les meilleurs termes avec leurs concurrents indigènes, bénéficiant même de l'essor général que ceux-ci auront su donner au pays par une mise en valeur plus complète à laquelle nous ne suffirons jamais. Les échanges commerciaux entre la France et l'Indochine devenus habituels et intenses ne cesseront pas parce que ce pays sera devenu un dominion indépendant; l'élite annamite instruite et élevée par nous sera à jamais imprégnée de notre culture, s'exprimera

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dans notre langue, recevra longtemps encore des professeurs de Faculté français son enseignement supérieur... le trait-d'union ainsi tracé sera indélébile. Nous aurons, il est vrai, cessé à jamais d'envoyer en Indochine des fonctionnaires subalternes, perdu définitivement quelques prébendes, et les fonctionnaires supérieurs que nous prêterons au gouvernement autonome indochinois seront directement rétribués par lui. Nous serons — en beaucoup mieux — dans la situation où se trouve l'Angleterre vis-à-vis du Siam. Est-ce réellement un sort si malheureux? Nous aurons perdu la possibilité de « caser» en Indochine quelques bons parents ou amis, mais nous aurons considérablement étendu le champ de nos échanges commerciaux, conquis l'amitié indéfectible d'une nation nouvelle et sauvé notre honneur national devant l'univers entier. Est-ce que, vraiment, ce ne seraient là que des mots?

Depuis trois lustres au moins, et surtout depuis la guerre où nous avons accepté l'aide de 120.000 Indochinois qui ont souffert ou sont tombés pour nous, (nous avons osé faire encore appel aux indigènes pour le placement de nos emprunts et, tout récemment, pour le relèvement de notre franc), nous devrions être entrés dans la deuxième phase où nos intérêts et les leurs devenant, non pas différents, mais distincts, il nous faut, par un geste généreux et délibérément voulu, leur *donner* ce qu'ils attendent de nous pour l'exécution de nos promesses, commencer, si l'on veut, le fameux « hara-kiri ». Or nous ne l'avons pas fait jusqu'à l'année présente : nous avons hésité, piétiné sur place en chantant « Marchons »... bref, nous nous sommes dérobés devant l'exécution de nos engagements et l'*indigène l'a compris*.Ce fut là la désillusion, la méfiance, un peu de mépris déjà. Ce serait la haine demain, si nous nous arrêtions sur la voie des réformes où M. Varenne s'est très prudemment engagé.

Cette trop longue hésitation devant l'accomplissement de nos promesses a été due à la situation que nous avons tenté de décrire ailleurs. Au cours de cette première phase de conquête, d'organisation, et de développement initial du pays, deux puissances locales ont été appelées, par le rôle capital qu'elles jouaient en Indochine, à exercer une influence prépondérante sur la politique indigène, influence tutélaire et organisatrice qui fut certes bienfaisante au début, mais qui tendit ensuite, en contractant les habitudes d'un autoritarisme facile et ne sachant voir que des intérêts particuliers immédiats, à perpétuer une politique de domination qui est devenue néfaste.

Les *puissances capitalistes et financières*, groupées aujourd'hui en un Comité de l'Industrie et du Commerce Indochinois qui « représente » trois milliards et demi, ont exercé, par la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

presse et par les appuis nombreux qu'elles ont facilement acquis au sein du Parlement, une influence considérable sur notre politique indigène, dans le sens du maintien indéfini de la domination. Ces banquiers, ces industriels, ont certes bien servi la France et l'Indochine en même temps que leurs propres intérêts lorsqu'ils ont su attirer des capitaux importants vers notre colonie d'Extrême-Orient et les employer utilement à lui donner son essor par la création d'entreprises prospères. Mais ces hommes d'affaires et d'argent qui ont témoigné là-bas des plus belles qualités de jugement, de décision hardie et d'organisation, n'ont pas eu, au même degré, le sens psychologique politique. Ils ont manifesté une tendance fâcheuse à considérer l'indigène comme destiné indéfiniment aux rôles de coolie, de commis et d'employé, à prendre par avance ombrage de la concurrence qu'il pourrait être appelé plus tard à leur faire, et à s'opposer à tout ce qui pouvait le préparer à son autonomie.

La même crainte aveugle d'une concurrence locale les a portés à monopoliser la mise en valeur de l'Indochine en s'opposant fermement à l'intervention de capitaux étrangers qui eussent été cependant grandement utiles. Malgré leur puissance financière et leurs grandes qualités, ces banques et sociétés industrielles ne sont pas capables de fournir la vingtième partie de l'effort nécessaire à la mise en valeur de l'Indochine. Il en résulte qu'après un excellent départ, il y a ralentissement manifeste, et les quelques industries prospères dont elles ont doté la Colonie apparaissent plutôt comme de très beaux échantillons du savoir-faire français que comme l'indication d'une organisation générale pour un développement économique auquel, manifestement, les capitaux français ne sauraient suffire. Sans diminuer en rien la valeur importante de ce bel effort national, il faut cependant reconnaître que lorsqu'on revient en Indochine après avoir visité Shanghai, Canton et Hankéou, on a un peu, soit dit sans froisser personne, l'impression de se trouver à Lilliput. Cette tendance à l'accaparement, à la monopolisation, du Comité de l'Industrie et du Commerce a considérablement ralenti le développement économique de ce très riche pays et risque d'aboutir à un étouffement. Au point de vue politique indigène, il a eu les conséquences néfastes que nous avons exposées. Ainsi que nous le verrons plus loin, le changement d'attitude tout récent de ce Comité se décidant à une politique de soutien à l'égard du nouveau Gouverneur Général semble indiquer qu'il a su monter d'un degré sur la fameuse « échelle d'appréciation des valeurs » morales, et comprendre que ses intérêts non pas d'aujourd'hui, mais de demain et d'après-demain lui commandent de se prêter à une évolution que nul n'empêchera.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La Société des Missions Etrangères est puissamment organisée en Indochine; elle est très riche, possède de vastes étendues territoriales et des intérêts considérables dans la plupart des entreprises locales par les capitaux importants qu'elle y a engagés, soit en son nom, soit, le plus souvent, par personnes interposées. Elle a joué, à l'époque de la conquête, un rôle important que chacun connaît; elle a su organiser un service de renseignements parfaits qui la tient au courant de tout ce qui concerne les hommes, les sociétés, les œuvres, les actes et projets politiques en Indochine; elle a placé des agents tout dévoués à sa cause dans toutes les administrations, dans la plupart des entreprises privées, dans les grands centres comme au fond des provinces les plus éloignées. Par cette organisation et surtout par l'action d'une presse très fortement soutenue, avec l'aide de quelques laïcs fort intelligents et actifs qu'elle a su découvrir et attirer sans s'inquiéter de leurs tares morales et qui s'emploient de façon excellente au service de sa cause en dirigeant ses journaux, tenant une place importante dans les assemblées politiques, etc... elle exerce une action profonde, capitale, sur la politique du gouvernement général qui a presque toujours capitulé devant cette force redoutable. Pour des raisons qu'il serait trop long d'étudier ici et que comprendront d'ailleurs tous ceux qui ont observé l'action politique de l'église catholique en France, sa politique indigène est profondément imprégnée de l'esprit de domination : faire exclusivement appel au principe de l'autorité, traquer comme dangereux les hommes et les œuvres qui désireraient développer l'intelligence et le sens critique de la « race inférieure », maintenir indéfiniment l'indigène à l'état de « primaire », de commis, d'employé servile plus encore que respectueux, tel est le plan qui a été appliqué ici jusqu'à l'époque la plus récente par la puissante mission. Nous indiquerons plus loin le changement très important et d'excellent augure qui s'est manifesté récemment dans l'attitude politique de cette Société internationale.

Cette société emploie des agents de propagande, religieux animés le plus souvent d'une foi sincère et qui font preuve des plus belles qualités d'abnégation. Ce sont, comme les fidèles catholiques, des convaincus, qui mettent au service de leur foi ces rares qualités. Ils obéissent aveuglément, sans chercher à discuter ou à comprendre, avec un bel esprit de discipline et d'abnégation, fermement convaincus de ce qu'ils travaillent pour le service de Dieu. Bon nombre des missionnaires tonkinois sont espagnols et ne cachent pas leurs sentiments anti-français. Espagnols ou Français, tous exercent une forte action sur leurs fidèles, empiètent, au Tonkin et en Annam, sur le domaine administratif, et constituent une puissance

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

devant laquelle l'administration locale doit souvent capituler. Ils ne travaillent pas pour la France ni pour l'Indochine, mais pour leur foi religieuse exclusivement. Et cette foi est mise par ceux qui les dirigent, au service des intérêts de leur Société et de la volonté romaine. Il peut arriver que, au cours de la première phase du développement colonial, la propagande française bénéficie de leur action. Au cours de la seconde phase, cette action, si elle n'est sagement contenue sur le terrain politique, peut devenir néfaste. Toutefois, nous l'avons dit, le changement d'attitude tout récent sur les ordres venus de Rome semble indiquer que, de ce côté aussi, la compréhension s'est élargie et permet les meilleurs espoirs.

Sous l'action de ces deux puissances, et par suite d'une gestion financière imprévoyante et exagérément confiante dans les ressources inépuisables de la « riche Indochine » (emploi des huit dixièmes du budget en traitement de fonctionnaires, dilapidations pour dépenses somptuaires, tout récemment épuisement complet de la caisse de fonds de réserve par le précédent gouverneur général, etc...), l'essor de l'Indochine s'est considérablement ralenti, et l'on commence à apercevoir que le développement de la colonie n'est pas ce qu'il devrait être d'après le bel élan du début. Le réseau ferré est lamentablement insuffisant : le transindochinois n'est pas terminé, l'exécution du long tronçon Tourane-Nhatrang n'est pas même envisagée, et il en va de même pour le prolongement de cette ligne de Mytho à Bac-Liêu; les Siamois qui ont à grands frais, poussé leur voie ferrée jusqu'à la frontière du Cambodge, attendent toujours que nous tenions nos promesses en leur tendant aussi la main par une voie Saïgon-Pnom-Penh-Battambang; le «déblocage » du Laos par la transversale Tanan-Thakhe et par le deuxième transindochinois vallée du Mékhong-Kratié-Saïgon n'est toujours qu'à l'état de vague projet... pour nous, mais non pour nos voisins siamois qui par leur voie ferrée sur Oubone sont en train de le réaliser à leur bénéfice. Hanoï est, à l'heure où nous écrivons ces lignes, menacée de cataclysme par le Fleuve Rouge suspendu à la Damoclès, entre ses digues précaires, *au-dessus* du niveau de la ville et le delta du Tonkin est affreusement ravagé par les ruptures de digue sans qu'aucun des beaux projets des Travaux Publics (pour créer, par exemple, dans des provinces périodiquement dévastées, des déversoirs en échiquiers méthodiquement échelonnés) ait jamais semblé devoir être mis en application... Et combien de termes reviennent sans cesse depuis trente ans aux oreilles des vieux coloniaux sans que jamais les problèmes aient été résolus : — Mise en valeur de la moyenne région. — Creusement du Canal des Bambous — Aménagement de la Plaine des Joncs, etc., etc... — C'est un ronronnement

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

auquel nous sommes habitués et qui semble avoir assoupi une administration dont, en dépit de l'optimisme des discours officiels, l'activité est manifestement au ralenti... Prospection et exploitation minière, industrie séricicole, exploitation forestière, extension des cultures nouvelles, standardisation des paddys, partout l'effort fait et dont nous sommes légitimement fiers, est fort minime en regard de la tâche immense à accomplir... « Il n'y a pas d'argent! » dit-on. Comprimez d'abord vos dépenses d'administration par un très large appel au personnel indigène, et acceptez le concours des capitaux étrangers. Le corps des Polytechniciens qui a accaparé les Travaux Publics ne serait nullement diminué dans l'estime générale — au contraire — si l'Indochine faisait appel pour l'organisation hydraulique des deltas, à des ingénieurs hollandais. La France ne serait pas perdue, si nous concédions à des Société américaines, par exemple, la construction des voies ferrées, les exploitations minières, la fondation de gros établissements industriels, de vastes concessions territoriales pour la culture de l'hévéa, du cotonnier, etc... L'Indochine — par un de ces « booms » que connaissent les entreprises américaines — ferait en dix ans le progrès que nous ne pourrons jamais réaliser en un siècle, et le produit de ces affermages viendrait en compensation de notre lourde dette... Nous ne pensons pas, quoi qu'on en dise, que ce soit là un raisonnement de « mauvais Français », ni de mauvais Indochinois.

Si l'organisation administrative et l'essor économique ont été tels, au début, que la France puisse en être fière, il faut malheureusement reconnaître que partout où l'étude et la solution de problèmes psychologiques plus subtils s'imposaient préalablement, l'administration a été inférieure à sa tâche : c'est pour cette raison que l'Enseignement et la Justice donnent aujourd'hui de décevants résultats, et que le problème du développement moral n'ayant même pas été envisagé, l'indigène traverse une crise des plus graves dont on peut redouter les pires conséquences.

Le problème indochinois était cependant, essentiellement, un problème psychologique : il a été parfaitement méconnu par ceux qui n'ont jamais voulu voir aux colonies qu'une source de bénéfices nouveaux. Il ne nous est pas possible d'aborder ici cette question essentielle que nous avons longuement traitée par ailleurs. C'est tout le problème de la confrontation de l'Orient et de l'Occident qui se posait, de l'accord de la conjugaison harmonieuse de deux civilisations profondément différentes et, cependant, heureusement complémentaires pour qui sait bien y regarder de près. Nous avons méconnu ce problème et, faisant table rase du passé, nous avons voulu transformer en Français ces Extrêmes-orientaux; nous n'avons pas assez

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

compris qu'il fallait bâtir sur le substratum solide des traditions morales de ce peuple : nous avons enlevé leur âme à ces hommes sans leur donner la nôtre. Nous avons fait de leur élite des pantins, des cyniques et des déracinés... Ce n'est pas ainsi qu'on édifie une nation.

Nous écrivions, il y a trois jours, dans les termes suivants à un Annamite intelligent avec qui nous avons soutenu tout récemment, dans l'*Echo Annamile* de Saïgon une longue controverse sur les questions d'actualité brûlante de la politique indigène :

(J'ai gardé aussi le très vif souvenir d'un passage qui m'a, je dois le dire, déconcerté et presque choqué. (Cf. document nº 4, p. 159, jusqu'à : « cynique parfois, cruel toujours.).

Cet effort d'adaptation aux indigènes, de synthèse entre leurs traditions, leur idéal et les nôtres n'a pas été fait de façon suffisante par l'administration coloniale indochinoise; le justiciable indigène est encore écartelé entre les Chinois et les Romains; entre Gia-Long et Napoléon, l'étudiant annamite est un impuissant vaniteux, un amoral, un lamentable déraciné. L'enseignement en Indochine a reçu l'organisation que nous avons étudiée avec quelques détails dans *Français et Annamites* et a donné les résultats déplorables que nous avons signalés plus haut. Alors que la politique de l'enseignement était essentielle pour l'accomplissement d'une mission éducatrice comme celle que nous avons en ce pays, notre Université caduque (dont Gustave Le Bon a si bien dénoncé les erreurs dans son immortel ouvrage : *La Psychologie de l'éducation*) n'a su former ici qu'une prétendue élite de cyniques et de vaniteux et, sous la pression des partis de domination dont nous avons parlé n'a pu produire, après un demi-siècle d'efforts qu'une dizaine de médecins, ingénieurs, officiers et magistrats indigènes qui ont dû, d'ailleurs, aller conquérir en France des diplômes que l'Indochine est toujours incapable de leur donner.

Jusqu'en février dernier, un Annamite, fût-il licencié ou docteur, ne pouvait d'aucune façon exercer dans son propre pays les fonctions correspondant à ses capacités, à ses grades universitaires. Il devait renoncer à revoir son pays... ou obtenir la naturalisation française qui est accordée chaque année à cinq ou six indigènes seulement... La France ignore une telle situation dont elle porte cependant la lourde responsabilité... elle s'étonne que ces indigènes ne lui manifestent pas une reconnaissance sans bornes, un indéfectible attachement... Nous verrons ce qu'il en a coûté à M. Varenne pour avoir osé rendre un décret conférant aux indigènes, à égalité de diplômes avec les Français, droit à l'accès aux mêmes fonctions administratives que ceux-ci...

Quant au problème capital de la restauration d'une morale

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

indigène, la diffusion générale méthodique par revues, publications, conférences, d'une morale adaptée conjuguant nos traditions, nos idéaux, nos concepts et ceux des indigènes, nous avons su, personnellement, ce qu'il pouvait en coûter de vouloir en tenter la solution, et avons fait, par l'œuvre du « Foyer des Etudiants Annamites » la plus cruelle des expériences que nous conterons un jour, car nous la tenons pour féconde en enseignements de toute nature.

L'organisation de l'enseignement correspond d'ailleurs parfaitement à celle de l'administration. Si l'on étudie le détail organique des différents services que nous avons énumérés plus haut, on constate qu'ils comprennent presque tous un cadre métropolitain, un cadre local et du personnel indigène. Le cadre métropolitain, composé de fonctionnaires momentanément détachés de la métropole (et dont certains, par renouvellements de contrat, n'en font pas moins la majeure partie de leur carrière à la colonie) comprend, ce qui est assez normal, le haut personnel et, ce qui l'est moins, un personnel subalterne. Le cadre local comprend un personnel subalterne français souvent recruté sur place, d'une culture générale sensiblement inférieure, et volontiers considéré comme de « seconde zone » par le premier. Il y a d'ailleurs « recouvrement » entre ce cadre et la partie inférieure du premier; les statuts des personnels de ces deux cadres sont assez mal définis par une forêt inextricable de décrets, d'arrêtés, de règlements qui laisse toute facilité à une administration arbitraire et despotique pour les passe-droits, faveurs, brimades de toutes sortes. Les réclamations, — toujours vaines, — sont continuelles ainsi que les conflits intérieurs entre métropolitains et coloniaux; l'administration de l'enseignement est particulièrement empoisonnée par ces questions de personnes dont l'étude et la solution absorbent un temps et une activité dont il serait aisé de trouver un meilleur emploi. Les cadres locaux ainsi que les cadres « latéraux » créés par M. Maurice Long comptent aussi un personnel annamite... subalterne « de troisième zone ». Enfin, le nombreux personnel des primaires indigènes désireux de servir dans « l'administration » trouve à employer ses facultés dans les postes de secrétaires, plantons, boys, etc...

C'est vraiment une « galéjade » de nous présenter l'Indochine comme personne majeure appelée à régenter l'Empire du Pacifique lorsqu'on sait qu'elle est encore parfaitement incapable d'assurer sur place le recrutement de son personnel et qu'elle est obligée — par sa faute — de faire appel à des fonctionnaires français envoyés à grands frais de la métropole ou recrutés sur place dans de mauvaises conditions. Depuis quinze ans au moins, il ne devrait y avoir *que des cadres locaux*, de statut nettement défini, composés en majeure partie d'indi-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

gènes instruits, et comprenant, pour les postes supérieurs seulement, des fonctionnaires français « indochinois à vie », ce dernier personnel diminuant rapidement pour donner place aux indigènes. Seuls les hauts postes de direction générale seraient confiés à des directeurs techniques prêtés par la métropole. Cette organisation logique, salutaire aux finances de la colonie, serait seule capable de répondre aux nécessités de la politique indigène libérale que nous prétendons faussement appliquer en Indochine. Elle est, bien entendu, traitée d'utopique par les fonctionnaires français qui poussent les hauts cris et haussent les épaules à son seul énoncé. Il faudra bien pourtant en venir là, et réaliser d'*urgence* cette réforme, simultanément avec celle de l'Enseignement, si l'on veut cesser la danse sur la corde raide et se trouver sur un terrain solide. Mais le Gouverneur Général à qui incombera cette tâche difficile aura besoin de pouvoirs étendus, d'une autorité ferme ouvertement appuyée par la métropole, et d'un mandat lui assurant la stabilité nécessaire, car il peut être assuré de trouver la plus grande résistance des Directeurs qui crieront à la désorganisation, au sabotage de leurs services, et s'opposeront par tous les moyens à cette réorganisation subversive.

Telle est la situation en présence de laquelle s'est trouvé en novembre dernier à son arrivée en Indochine, le député socialiste Varenne envoyé en mission comme gouverneur général par un Gouvernement qu'avait enfin ému une campagne de presse et de conférences à laquelle nous nous honorons d'avoir participé dans toute la mesure de nos faibles moyens. Il suffit, pour connaître les désiderata des indigènes (ou tout au moins ceux des Cochinchinois) de feuilleter le *Cahier des Vœux Annamites* qu'une délégation de six cents Cochinchinois est venu présenter à Saïgon, dans un geste de confiance et d'espoir profondément touchants, au nouveau gouverneur général. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici la longue entrée en matière où en termes raisonnables, dignes et mesurés, les Annamites présentent leurs vœux, expriment leur désir de collaboration avec la France et disent tout l'espoir qu'ils mettent en elle.

Enseignement. — Programme long et très important de réformes strictement conforme à celui que nous avons exposé dans le premier volume de *Français et Annamites*.

Réduction du service militaire dont la durée est présentement de *quatre années*.

Liberté de la presse, la presse indigène de langue française étant seule libre et la presse en « quôc-ngu » très durement censurée.

Liberté d'association, l'administration ajournant indéfiniment, par un esprit de méfiance exagérée, l'approbation

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des statuts des sociétés les plus favorables au développement de l'indigène : associations régionales de caractère mutualiste, sociétés sportives, etc...

Liberté de réunion, pratiquement refusée aux indigènes.

Naturalisation française. — En raison de la situation d'incapacité civique et de minorité où est maintenu l'indigène qui garde son statut propre, il est amené à solliciter la naturalisation pour jouir des droits élémentaires de l'homme et du citoyen. Les Cochinchinois « évolués » sollicitent vivement l'extension de la naturalisation française qui, en Cochinchine, après soixante-cinq ans d'occupation, a été conférée à 300 indigènes seulement sur 3.000.000 d'habitants. Ils demandent que cette naturalisation soit conférée de plein droit à une élite remplissant certaines conditions bien définies. (M. le Ministre des Colonies Daladier avait préparé, il y a deux ans, un projet de loi conforme à ce vœu... et qui a disparu avec lui).

Les Cochinchinois font remarquer à ce propos la situation privilégiée des Indiens de nos établissements de Pondichéry, Mahé, etc..., qui, nombreux en Cochinchine, y jouissent de la qualité de Français; d'où cruelle blessure d'amour-propre pour les Annamites qui se considèrent comme supérieurs à ces braves gens à peau noire et souffrent amèrement de les voir, chez eux, tenir le « haut du pavé » aux côtés de la « race supérieure » conquérante. Ils font remarquer avec juste raison que « le collège électoral de la Cochinchine pour les élections législatives comprend 3.000 électeurs dont 2.000 Européens, 700 Indiens et 300 Annamites naturalisés français qui sont censés représenter une population de 3.000.000 d'habitants ». Ils posent plus loin en termes excellents le problème de la représentation parlementaire (... Quant aux 3.000.000 d'Annamites installés à demeure, qui alimentent en recettes les différents budgets, ils ont à peine voix au chapitre. Puisque la représentation coloniale au Parlement existe, que les coloniaux comme ceux de la Martinique, du Sénégal ou de l'Inde ont été admis à envoyer des représentants élus dans la Métropole, quel mal y aurait-il à ce que la masse de la population annamite eût un député pour la défense de ses intérêts auprès du pouvoir central? »

La Justice en Cochinchine. — 1° *Codification des lois civiles annamites.* — Le code pénal français avec quelques modifications a été promulgué en Cochinchine. « Mais aucun code n'existe au point de vue lois civiles en matière indigène. En principe, les tribunaux de la colonie doivent appliquer en matière civile indigène les lois promulguées sous le règne des anciens rois annamites Lê et Gia-Long. Ces lois sont ignorées de la majeure partie de la population et ne sont plus en harmonie avec les mœurs, la mentalité des Cochinchinois à l'époque

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

actuelle. En l'absence d'un texte précis, ayant force de loi, les magistrats eux-mêmes sont souvent assez embarrassés, leurs décisions en matière civile s'en ressentent, d'où des jugements parfois contradictoires qui déroutent les Annamites... »

2° *Suppression de la contrainte par corps pour dettes*, appliquée aux Annamites alors que les débiteurs étrangers, européens ou indiens continuent à jouir de l'immunité.

3° *Réforme du Jury dans les affaires criminelles franco-annamites.* — Les affaires criminelles intéressant Français et Annamites sont jugées par la cour d'assise (dite cour criminelle) comprenant trois magistrats de carrière et quatre jurés ou assesseurs français. Des acquittements scandaleux se sont produits à la suite de meurtres d'indigènes. Les Cochinchinois demandent, pour ces affaires mixtes, la constitution d'un jury mi-français, mi-indigène.

4° *Accès libre au barreau.* — Les indigènes diplômés de droit se voient interdire l'accès du barreau cochinchinois par suite de la nécessité du stage préalable de trois ans en qualité de secrétaire d'un avocat déjà établi; ces derniers font toujours appel aux Français et non aux indigènes, qui demandent en conséquence la suppression du stage obligatoire et le jeu de la libre concurrence.

Représentation indigène. — Les Cochinchinois, citant l'exemple des Indes néerlandaises et des colonies japonaises, demandent l'égalité numérique entre l'élément français et l'élément indigène dans les assemblées locales (le conseil municipal de Saïgon comprend 12 membres français pour 4 indigènes, la Chambre d'Agriculture 4 membres indigènes élus par 1.800 électeurs contre 12 membres français élus par 800 électeurs, la Chambre de Commerce 4 membres indigènes contre 12 membres français, etc.).

Conseil de province. — Elus par les notables sur les indications impérieuses des chefs de province qui sont de droit présents à ces assemblées, ils sont paralysés et insincères. Les Cochinchinois demandent l'élection des conseillers par un collège électoral et celle du président par les conseillers, ainsi que la publicité des séances, le chef de province ayant un « droit de regard » sur celles-ci.

Conseil Colonial. — Ses pouvoirs sont des plus restreints, les indigènes demandent qu'il ait les attributions des conseils généraux de la métropole. Il y a pénurie de candidats dans les provinces neuves ou pauvres, surabondance dans les provinces riches ou plus évoluées. Les candidats « ont une fâcheuse tendance à acheter les voix pour s'assurer le succès » et le partage de la Cochinchine en cinq circonscriptions favorise ces manœuvres. Les indigènes demandent l'institution d'un collège électoral unique et l'adoption du scrutin de liste.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Conseil de Gouvernement de l'Indochine. — Les Cochinchinois qui n'y ont qu'un représentant, « généralement un vieux fonctionnaire désigné par l'administration » demandent d'avoir droit à trois délégués élus pour quatre ans par un collège restreint.

Encouragements a l'agriculture. — *Le crédit agricole* n'a jamais pu obtenir le bénéfice de redevances imposées à la banque d'émission. Les indigènes demandent qu'au renouvellement du privilège de celle-ci la création d'une banque agricole lui soit imposée par le Gouvernement. Ils demandent qu'en attendant, l'administration simplifie les formalités longues et compliquées des prêts par les syndicats agricoles.

Régularisation de concessions à bref délai (lorsque les demandes sont en instance depuis de longues années) « afin de hâter la mise en valeur du pays et d'accorder aux agriculteurs les garanties nécessaires en ce qui concerne la possession des terres qu'ils ont conquises sur la forêt ou sur la brousse et arrosées de leur sueur... et pour empêcher les manœuvres d'accaparement ou d'éviction de la part de gens sans scrupule qui font bon marché des droits d'autrui et de la tranquillité du pays. »

Nous avons exposé un peu longuement ces vœux de la Cochinchine, bien qu'une partie de ceux-ci ne concerne que ce pays, parce qu'ils donnent assez bien, croyons-nous, l'impression de la situation en présence de laquelle s'est trouvé le nouveau gouverneur général à son arrivée et parce que leur exposé un peu détaillé permet, mieux que les affirmations vagues, de montrer au lecteur le ton raisonnable et la modération de ces vœux que d'aucuns ont présentés comme l'expression déréglée des idées subversives de quelques agités victimes de la « propagande bolcheviste ». Nous allons essayer d'exposer maintenant ce que fut l'attitude du nouveau gouverneur général en présence de cette situation et de quelle façon se produisit sans tarder, le conflit entre l'esprit de réformes infiniment prudent qu'il manifesta et l'esprit profondément incompréhensif des coloniaux attardés en des conceptions périmées qui ne reculèrent devant aucun procédé pour maintenir l'état de choses existant et rendre la tâche presque impossible à celui qui avait courageusement accepté de remplir cette mission difficile.

III

Si c'est, dit-on, par l'intérêt qu'on mène les hommes, c'est, croyons-nous, par le sentiment qu'on dirige les nations. Il n'y a pas, d'ailleurs, entre ces deux termes, l'opposition qu'on se

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

plaît généralement à y voir. Si l'on s'élève, en effet, de la considération des intérêts individuels purement égoïstes à la compréhension des intérêts généraux de collectivités de plus en plus étendues, on accède à un plan suffisamment élevé où le service de ces intérêts généraux supérieurs coïncide parfaitement avec celui des plus nobles causes de la fraternité humaine, de la solidarité universelle, et où la pure éthique, où l'inspiration dite « sentimentale » auraient pu nous placer immédiatement. Mais il est bon de parvenir à ce stade élevé par la conception logique, pragmatique, du devoir de solidarité universelle considéré comme conséquence nécessaire d'un intérêt très général clairement entrevu, parce que le contact étroit avec les intérêts particuliers et collectifs qu'il a fallu étudier de plus près apprend à connaître les dures réalités de la vie, révèle l'âme humaine en ce qu'elle a de moins beau, enlève à l'observateur de dangereuses illusions et, trempant son caractère, l'oblige à quitter le royaume d'Utopie en le plaçant, armé pour la lutte, sur le terrain ferme des réalités où il lui faudra mener le dur combat pour la réalisation raisonnable et pratique de son idéal parmi les hommes et les sociétés.

La mise en application d'une politique coloniale libérale, éducatrice et émancipatrice ne peut être assurée que par la volonté éclairée et soutenue d'un homme sincèrement convaincu parce qu'accessible au sentiment autant qu'à la raison, d'un « homme de cœur » selon l'expression populaire. « Faire du sentiment » est considéré comme un ridicule, une faiblesse et une faute, par ceux qui croient avoir quelque aptitude pour les affaires ou la politique. Il est cependant un plan politique élevé sur lequel *il faut* « faire du sentiment » si l'on veut mener à bien une œuvre que le temps consacrera... et c'est pour avoir méconnu ce principe que l'empire *uber alles* des Nietzsche, des von Moltke et des Bernahrdi s'est écroulé dans le sang.

Par une heureuse rencontre, il s'est trouvé que l'homme à qui allait incomber la lourde tâche d'appliquer enfin sincèrement en Indochine une politique indigène de justice et de progrès était un de ceux qui savent « comprendre » par le cœur autant que par l'esprit. Longuement préparé par un beau passé de parlementaire socialiste à la compréhension des questions politiques et à l'exercice du pouvoir, il possédait heureusement ces qualités de cœur indispensables à la conception nette d'un idéal comme celui qu'il avait à servir et qui seules peuvent inspirer et maintenir la ferme volonté de se diriger constamment, malgré vents et marées, vers la lumière de cet idéal. Une seule chose lui manquait : la connaissance du terrain sur lequel il aurait à manœuvrer, peut-être à combattre, pour y bâtir ensuite, la connaissance des hommes qu'il trouverait à ses côtés... et surtout devant lui, pour barrer la route, et qu'il

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

faudrait conquérir, écarter fermement s'ils se refusaient à la persuasion, briser enfin s'ils ne pouvaient être écartés. Il se trouvait dans la situation d'un officier d'état-major brillamment sorti de l'Ecole de Guerre et transporté soudain sur un terrain nouveau, en présence d'un ennemi inconnu. Cette connaissance l'a desservi. Elle n'est plus aujourd'hui, après une dure année des plus cruelles expériences, et nous pensons que ce serait une faute lourde, répétant pour la centième fois l'erreur indéfiniment renouvelée de l'instabilité gouvernementale, de ne pas permettre à cet homme de mener à bien, en l'appuyant fortement de toute l'autorité nécessaire, la lourde tâche qu'il a entreprise avec courage et poursuivie avec tact et ténacité au milieu des chausses-trapes, des embûches, et sous un feu roulant d'injures et de calomnies. Il n'a pu en de telles conditions réaliser que le minimum de ce que nous attendions de lui; mais ce minimum est fort important et il nous apparaît comme un témoignage certain de sa sincérité, de sa ferme volonté d'aboutir.

Si, par invraisemblance, lorsqu'il reviendra, plus fort d'une expérience chèrement acquise et d'une autorité plus appuyée, il devait décevoir nos espérances, nous dénoncerions sans hésiter cette capitulation qui répéterait en les aggravant tant d'autres capitulations dont nous avons eu le spectacle. Il serait d'ailleurs probablement trop tard et l'heure de l'échéance aurait sonné. Les révolutions ont toujours été annoncées par les tentatives d'un libéralisme hésitant, timoré et trop longtemps attendu; Louis XVI fut submergé par le flot populaire au moment où il entrait enfin dans la voie des réformes, Napoléon III connut l'invasion puis Sedan lorsqu'il eut accepté le libéralisme d'Emile Ollivier, la dynastie mandchoue s'écroula lorsque les yeux de sa vieille impératrice commençaient à s'ouvrir aux réalités du monde moderne... Nous croyons fermement que M. Varenne aura la clairvoyance et l'autorité voulues pour éviter à l'Indochine une expérience analogue.

Le gouverneur général nommé l'an dernier en fin juillet n'ignorait pas, cependant, qu'il allait se trouver dans des conditions difficiles et qu'il aurait très probablement à surmonter l'opposition des puissants partis de domination que nous avons définis. Il décida sagement de ne pas les heurter de front, mais de se les concilier en les convainquant. Excellente attitude *a priori*, prudente politique d'un vieux parlementaire habitué à manœuvrer les partis. M. Varenne ne pouvait savoir que les hommes qu'il allait trouver en Indochine en travers de sa route étaient bien différents de ses électeurs du Puy-de-Dôme ou de ses collègues du Palais-Bourbon. Il ignorait qu'en ce beau pays, sous le signe sacré de la piastre, des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

hommes profondément tarés qui ont connu la cour d'assises pour meurtre ou le conseil de guerre pour lâcheté et malpropretés diverses, qui se sont enrichis par le chantage, la concussion, le trafic d'influence, l'escroquerie (hélas, *nous n'exagérons pas*, et en écrivant ces lignes, les noms propres et les faits précis se pressent sous notre plume), débauchés et dépravés, cyniques, abusent couramment de leur puissance pour satisfaire impunément leurs passions; il ignorait que ces hommes tiennent le haut du pavé, parlent fort et font la loi aux postes les plus éminents du gouvernement, à la tête des assemblées délibérantes, à la direction des journaux locaux, et que les « autres », ceux qui, en France, eussent été de braves gens, s'inclinent en silence, les tolèrent, les acceptent, mieux encore les encouragent de leurs poignées de mains et de leurs sourires et les soutiennent de leur bulletin de vote... parce que ces forbans sont riches et tiennent le pouvoir... et *parce qu'ils ont la piastre pour alliée.*

M. le député socialiste Varenne, homme de cœur, esprit fin et cultivé, net et droit, ignorait, non pas qu'il y eût des Français de la sorte, mais bien qu'il y eût, sous les couleurs françaises, un pays régenté par « cela ». Il ne savait pas que l'étiquette « républicain » peut couvrir, sous ces climats, une marchandise singulièrement avariée... Il ne savait pas qu'il est assez gratuit de prêter à ces hommes, qui vivent à quarante jours de la France et par ces temps de piastre à vingt francs, de l'idéalisme, de la sincérité de convictions. Il pensait faire appel à la raison, à la bonne foi, au désir de bien faire, discuter, s'expliquer, convaincre et entraîner. Il ne pouvait savoir que pour ces Français (*et non pour l'indigène*, comme on l'a prétendu) sa bonté naturelle, son esprit de conciliation seraient interprétés à faiblesse par des gens incapables de le comprendre et qu'ainsi, il donnerait aussitôt à ces hommes la tentation de profiter de cette prétendue faiblesse pour se débarrasser de lui. Il ignorait qu'avec de tels gens persuader est impossible, s'expliquer est vain : *s'imposer suffit.*

Nous pensons que s'il s'était présenté ferme et décidé tous se seraient inclinés devant lui et l'auraient aidé avec empressement parce que tenant avant tout à conserver leurs très fructueuses situations. Mais nous croyons aussi que l'erreur d'appréciation psychologique qu'il a pu commettre était presque inévitable, que non seulement elle ne saurait lui être reprochée, mais encore qu'elle fait le plus grand honneur à sa droiture, à son esprit de Français et d'Européen. Il est excellent que le conflit se soit ainsi produit, et avec cette acuité, en dépit de l'extrême circonspection, du tact, de la prudence dont M. Varenne a constamment fait preuve, parce que « l'esprit colonial » a pu ainsi se manifester dans toute sa beauté; les hommes se

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sont produits en liberté et l'on a pu apprécier leurs allures... Et lorsque ces hommes et les faits seront connus en France on cessera, lorsque nous les dénonçons, de crier au parti-pris et à l'exagération; on saura mieux où le fer rouge doit être porté... et cet homme qui tient courageusement la barre sera sans doute mieux compris et plus fermement soutenu.

Dès sa nomination, le nouveau gouverneur général choisit ses collaborateurs les plus proches en s'appliquant, dans une louable vue conciliatrice, à ne s'entourer que d'hommes tout à fait nouveaux ou bien d'anciens Indochinois sympathiques aux partis dont il pouvait craindre l'opposition. C'est une tactique assez habile pour désarmer ses adversaires éventuels, et la suite lui donna en grande partie raison. Opposé à tout « panachage » M. Varenne refusait catégoriquement la collaboration des anciens Indochinois réputés pour leurs « idées avancées » qui lui étaient proposés, et demeurait, pour eux, inaccessible. On sait d'ailleurs que le parti S. F. I. O., parfaitement incompréhensif des nécessités politiques et obstinément opposé à toute participation au pouvoir, au lieu de se féliciter d'un tel choix dont les conséquences pouvaient être considérables pour l'orientation nouvelle de la colonisation dans le sens de ses doctrines, rejeta immédiatement de son sein cet homme dont la présence l'avait si longtemps honoré... et lui rendit d'ailleurs ainsi le meilleur service en l'aidant pour l'attitude conciliatrice qu'il avait sagement décidé d'adopter vis-à-vis des partis d'opposition réactionnaire.

Il faut avouer que ceux qui ne connaissaient pas M. Varenne — et nous sommes du nombre — eurent à cette époque des doutes sérieux sur sa sincérité politique et les plus grandes appréhensions sur les destinées de l'Indochine. Les indigènes mettaient en lui une confiance infiniment touchante; ils ne savaient pas très exactement, peut-être, ce qu'est un socialiste; mais ils avaient, d'intuition, compris cette identité des problèmes d'éducation et d'élévation de la démocratie d'une part, des races prétendues arriérées d'autre part. Ils savaient seulement qu'un socialiste est un homme qui comprend et aime le peuple... et ils s'attendaient à être compris et aimés... Souvent et longtemps déçus, ils mettaient en ce Français, avec une foi nouvelle, une nouvelle espérance... Mais ceux qui les connaissent savent bien que si cette espérance devait être déçue, *elle serait la dernière*, et que nous aurions définitivement perdu l'estime et la confiance de ce peuple... Il se retirerait à jamais de nous, ne laissant en face de nos « officiels » qu'un rideau de plats courtisans toujours empressés à flatter le pouvoir pour en obtenir faveurs et distinctions... L'astuce et l'hypocrisie orientales figeraient à jamais devant nous ces faces bridées que nous avons, cependant, souvent vu s'éclairer

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

d'un sourire confiant... puis, ce serait un jour l'inévitable désastre...

Avouons-le, nous avons eu, devant l'attitude de M. Varenne, pendant les trois mois qui ont précédé son départ, de cruelles nuits d'insomnie où nous assistions par anticipation au dernier acte du drame : canons, mitrailleuses et bombes d'avions pour un peuple qui ne demandait qu'à collaborer avec nous, à se laisser guider... pour des gens qui, en dépit de tous leurs défauts, sont des hommes comme nous... et des hommes que nous aimons. Nous avons, depuis, appris à mieux connaître M. Varenne; nos appréhensions étaient injustifiées ... mais bien explicables... Nous avions vu trop de défections, trop de capitulations hypocrites, trop de gouverneurs généraux et de hauts fonctionnaires quittant la France sur les belles promesses de réformes... et, à peine arrivés, faisant l'un après l'autre, lamentables moutons de Panurge, le saut... périlleux dans le lac de piastres indochinois... et préférant aux complications inévitables, une profitable inaction.

Pendant ces trois mois (août à octobre), le nouveau gouverneur général fournit un effort intellectuel considérable qui lui permit, grâce à sa claire intelligence et à sa longue expérience, de s'initier aux problèmes complexes et difficiles qu'il allait avoir à résoudre. Avec tact et finesse, il sut, au cours des réceptions à l'Institut Colonial, au Comité de l'Industrie et du Commerce, au Foyer Annamite, à la pagode de Nogent, etc... gagner les sympathies de chacun, affirmant avec prudence qu'il aimait mieux décevoir maintenant par ses réserves que, plus tard par ses actes, rendant hommage à l'œuvre de ses prédécesseurs et disant son désir de continuer leur œuvre sans rien bouleverser, sachant acquiescer lorsque M. le Député O. répondait à « problème de psychologie ethnique » par « politique du coton et du caoutchouc », sachant, en un mot, conquérir la sympathie respectueuse des Annamites de Paris et la bienveillance déférente du redoutable Comité de l'Industrie et du Commerce dont M. O. était, à cette époque, le Président : les Finaly, les Homberg, les Fontaine étaient rassurés et presque conquis. Ces Messieurs commençaient à comprendre qu'on peut être socialiste sans être un énergumène et qu'on peut désirer appliquer aux indigènes une politique plus libérale devenue nécessaire, tout en favorisant le plus possible l'effort des Français qui apportent à l'Indochine les capitaux et les compétences indispensables à sa mise en valeur.

Dès son débarquement en Indochine Alexandre Varenne fut reçu par les indigènes avec l'expression touchante et naïve d'une confiance et d'une sympathie qui suffiraient à montrer combien à ce moment un changement d'orientation de notre politique indigène était devenu nécessaire. Leurs arcs de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

triomphe, leurs bannières portaient ces mots — dont la population française ne manqua pas d'être offusquée — « Vive le Socialiste Varenne! »... A la vérité, il y avait bien une ombre au tableau : les Annamites ne comprenaient pas clairement les raisons qui avaient pu déterminer *leur* « socialiste » à s'entourer d'un personnel de collaborateurs immédiats « réactionnaires »... Le chef de cabinet, M. Le F..., s'était acquis, comme chef de cabinet au Tonkin et comme Résident Supérieur en Annam la solide réputation d'un fervent partisan de la politique de domination et le moins qu'on puisse dire c'est que les cœurs indigènes ne lui étaient pas ouverts... Les événements ont cependant prouvé depuis, que M. Varenne avait eu raison et qu'avec des hommes de ce genre la méthode de conciliation et de persuasion peut être couronnée de succès; ils ont montré qu'un bon Français, un homme intègre, un esprit fin, peut comprendre les nécessités politiques et évoluer sans rien renier de ses convictions et de ses habitudes d'esprit. Comme gouverneur intérimaire de la Cochinchine (poste qu'il occupe présentement) M. le F..., a su, au cours de circonstances difficiles, concilier la nécessité d'une politique ferme de discipline et de respect du pouvoir, avec la compréhension sympathique des indigènes et l'adoption opportune de mesures bienveillantes d'apaisement et de conciliation que nous citerons plus loin.

Le discours d'arrivée à Saïgon fut dans la note de ceux de Paris : prudentes réserves et affirmations d'une parfaite bonne volonté. Peu de jours après, une députation de six cents Annamites, *comprenant une forte majorité de propriétaires ruraux*, présentait à M. Varenne, au cours d'une cérémonie profondément émouvante, le *Cahier des Vœux* dont nous avons parlé, et dont la rédaction a été confiée à une commission de vingt membres cochinchinois comprenant des conseillers coloniaux, des membres de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre de Commerce, des Commissions municipales de Saïgon et de Cholon, des conseillers municipaux, deux médecins civils libres, et plusieurs gros propriétaires ruraux.

Il est intéressant, croyons-nous, d'étudier d'assez près la brochure contenant l'exposé de ces vœux, précédé d'une préface et de la reproduction du discours qu'adressa au gouverneur général M. N.-P.-L., conseiller colonial, et directeur de l'*Echo Annamite*. Nous nous excusons de reproduire ici de longs extraits; mais nous pensons qu'il est fort utile de montrer aux Français de France sous quelle forme mesurée, avec quelle finesse et quelle dignité furent exprimés ces vœux raisonnables dont certains Français ont prétendu qu'ils étaient l'expression ridicule des divagations « bolchevistes » de quelques étourdis incapables. On comprendra que, malgré ses graves défauts

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

que nous n'ignorons certes pas, une nation qui s'exprime sur ce ton mérite d'être entendue et de voir ses désirs pris en considération.

Après avoir inscrit en exergue ces paroles de M. Varenne : « Je désire laisser la réputation d'un homme juste... Je vous demande de tenir compte de ce que l'homme qui vous parle avec son cœur a derrière lui un long passé, dont à aucun prix il ne voudrait ternir la pure ligne », les auteurs de la brochure débutent par la préface suivante :

« Au plus haut représentant de la République française en Indochine, qui a le pouvoir de décider et d'agir, à celui que son passé de socialiste militant et convaincu a le mieux préparé à nous comprendre et peut-être à nous aimer un peu, nous dédions respectueusement ces lignes.

« Nous aussi, habitants du pays d'Annam, nous demandons avant tout la justice ; nous demandons qu'on la rende tangible dans les paroles et dans les actes, qu'on la fasse régner en arbitre impartial, avec le calme, la sérénité qui conviennent, au-dessus du choc des intérêts et des passions.

« Cette justice que nous demandons, que les plus humbles d'entre nous perçoivent, constitue un des fondements de notre morale traditionnelle, de la culture morale prêchée depuis quelques millénaires par Confucius.

« L'intérêt supérieur de la domination française en Indochine ne l'exige pas moins. La force est éphémère : « Qui a frappé avec le glaive doit périr un jour par le glaive ». Aucune œuvre humaine ne peut être féconde et durable si elle n'est pas basée sur la justice, si elle n'est pas appuyée par le consentement unanime des esprits. Aucune conquête ne vaut celle des esprits et des cœurs.

« Le spectacle des événements de la vie indochinoise nous donne parfois l'occasion de souffrir en silence et de regretter l'absence d'une patrie libre, où les hommes vivraient en frères égaux devant la loi. C'est pourquoi nous vous demandons d'ajouter à l'idéal de justice qui est le vôtre, un complément pour unir le cri du cœur à celui de la conscience : Justice et Fraternité, telle est notre devise.

« En allant au fond des choses, à part quelques divergences de vue sur les moyens d'exécution, nos buts sont les mêmes ; rendre ce pays d'Indochine riche, prospère, assurer son évolution harmonieuse sur le même rythme que les autres pays asiatiques, sinon mieux : c'est notre intérêt le plus évident, c'est le but hautement reconnu et assigné à la tutelle de la France républicaine, avec son idéal de justice et de liberté, à laquelle nous savons qu'on ne fera jamais appel en vain à son esprit et à son cœur.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« Aussi, à celui que le gouvernement de la République a investi de sa confiance pour conduire l'évolution de notre pays, mission entre toutes haute et belle, adressons-nous simplement la prière d'être à la hauteur de sa tâche : noblesse oblige, de ne jamais perdre de vue le but poursuivi en commun et de faire en sorte que l'intérêt général de ce pays prédomine sur les intérêts particuliers, si puissants soient-ils.

« Quand nous aurons senti cette flamme idéaliste inspirer les paroles et les actes de nos tuteurs et maîtres, l'affection remplacera la méfiance et la crainte; la paix véritable règnera dans les esprits et les cœurs ; ce jour-là la solidarité franco-annamite ne sera pas un mot sonore, mais vide de sens. Français et Annamites, unis par un même idéal, l'amour de la petite patrie indochinoise, travailleront avec ardeur au développement du patrimoine commun, à faire une Indochine riche, puissante, prospère, pour le grand bonheur de tous ses habitants. »

Suit une introduction dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici que les titres des paragraphes, car elle constitue un exposé, rationnel, pratique et logique presque terre-à-terre et sans dissertation oratoire superflue, du problème indochinois tel qu'il se présente aujourd'hui :

« De l'utilité qu'il y a à faire connaître le point de vue des Annamites sur la colonisation et sur les questions qui les concernent spécialement : enseignement, etc. (suit une énumération que nous avons déjà faite).

« I. — L'Indochine n'est pas et ne peut pas être une Colonie de peuplement.

« II. — L'Indochine, colonie d'exploitation, ne peut pas se passer du concours indigène.

« III. — L'Indochine, colonie d'exploitation, a besoin du concours de la clientèle indigène pour offrir un débouché suffisant au commerce de la métropole.

« IV. — Le concours de la population indigène n'est acquis à l'œuvre de la colonisation européenne qu'autant elle y trouve son intérêt ». (L'auteur rappelle à ce propos le scandaleux projet de cession à la « Mission Candelier » du monopole exclusif du transport des riz dans tout le port de Saïgon, projet qui, sur le point d'être adopté en 1923, provoqua une telle indignation des Annamites que le gouvernement local, ouvertement *complice* des bénéficiaires du projet, dût, pour la première fois, reculer devant l'opinion indigène).

« V. — Nécessité de trouver un terrain d'entente entre Français et Annamites en Indochine : le lieu commun est constitué par les intérêts généraux du pays. »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Nous extrayons de ce paragraphe le passage suivant :

« ... Si le but poursuivi par la France en Indochine est l'accès de ce pays dénommé pompeusement métropole seconde, balcon sur le Pacifique, au rang des nations civilisées et autonomes, ce but est aussi le nôtre; nos intérêts sont confondus. A part quelques divergences de vues sur les moyens d'exécution, sur le rythme rapide ou ralenti de cette évolution, il est impossible de ne pas arriver à s'entendre. A nos tuteurs et maîtres, avec la confiance affectueuse, le respect que nous témoignons aux maîtres annamites, selon nos coutumes, notre morale traditionnelle, nous pouvons tenir ce langage :

« Chers tuteurs, si votre but est de nous aider fraternellement à nous instruire, à nous élever, par le travail dans l'ordre et la paix, nous le voulons aussi de tout notre cœur.

« Lisez à vos moments perdus notre histoire d'Annam.

« Le passé conditionne dans une certaine mesure le présent et l'avenir; il projette en tout cas des lueurs sur la mentalité et l'évolution d'un peuple. Voyez cette longue migration de nos lointains ancêtres, depuis les hautes vallées du Fleuve Rouge et du Mékong en Chine jusqu'aux limites de l'Indochine actuelle, avec les luttes incessantes contre les voisins du Nord, du Sud, de l'Ouest (Chinois, Chams, Cambodgiens, Siamois) ces longues guerres à travers plusieurs siècles pour arriver à réaliser enfin notre unité nationale et notre autonomie : ce sont là autant de signes de vitalité de la race, de confiance en son avenir, d'expansion.

« Voyez le cas que nos révolutions populaires ont fait des souverains méchants, injustes ou cruels, qui ne voulaient pas remplir jusqu'au bout « le mandat du ciel » et gouverner pour le bien du peuple. Voyez le respect dont, de nos jours encore, nous honorons la mémoire des bons serviteurs du pays et le culte dont nous entourons leurs tombes. Pénétrez plus avant dans l'étude de notre ancienne organisation administrative depuis la commune annamite si démocratique, jusqu'au gouverneur de province, choisi au concours parmi les lettrés, dépositaire des pouvoirs du roi et que la crainte de sanctions royales impitoyables et immédiates maintenait au besoin dans le droit chemin.

« Nous sommes avant tout un peuple pacifique d'agriculteurs; aucun fanatisme religieux n'obscurcit notre conscience. Nous tenons à notre vieille morale, basée sur le culte des ancêtres, l'amour de la justice.

« Nous avons aussi le goût de l'instruction, le culte des choses de l'esprit plutôt que la recherche de satisfactions matérielles épaisses et grossières.

« Nous avons aussi des défauts, qui ont contribué à notre asservissement, mais à prendre la masse annamite dans son

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ensemble, il y a encore de nombreux points de contact entre nos tuteurs et nous.

« Si vous le voulez, l'entente pourra être facile, puisque nos buts sont communs.

« Pour l'état présent, nous pensons que les institutions politiques et administratives du début de la conquête ne nous conviennent pas toutes. Depuis soixante-cinq ans, trois générations successives sont arrivées à l'âge d'homme et le soleil d'Extrême-Orient mûrit vite les générations, sur le vieux fonds moral et intellectuel que nous ont légué nos devanciers.

« Ces habits que nos tuteurs ont taillés pour nous depuis soixante-cinq ans, ne sont plus à notre taille, nous demandons à les élargir. Nous sommes un peuple pacifique qui demandons à évoluer rapidement dans la paix et dans l'ordre, sur le même rythme que les peuples asiatiques de même culture que nous et qui nous ont dépassés depuis.

« Nous sentons la nécessité de travailler pour rattraper ce retard, car, dans la lutte pour l'existence, qui n'avance pas recule. C'est ce désir d'amélioration et de progrès qui a motivé la rédaction du *Cahier des Vœux Annamites*.

« VI. — Genèse du *Cahier des Vœux Annamites*.

Enfin voici en quels termes le délégué de ses compatriotes s'adressa au gouverneur général :

« Monsieur le Gouverneur Général,

« Au cours des brillantes réceptions organisées en votre honneur et dont, par un geste démocratique, vous avez, autant qu'il était en votre pouvoir, exclu la contrainte et le conventionnel, vous avez été entouré par des foules chamarrées où dominait l'élément fonctionnaire. Voici, après le monde officiel, la population qui vient à vous de tous les coins de la Cochinchine, en la personne de ses représentants les plus qualifiés pour exprimer en toute sincérité ses aspirations et ses sentiments.

« Il serait inexact de dire que ces délégués officieux accourent vers vous portés sur les ailes rapides, mais fragiles de l'espérance. Ils ont quitté pour quelques jours leurs occupations pour recueillir de votre bouche l'affirmation des principes d'une politique nouvelle dont ils attendent avec impatience les premières réalisations. Ils se présentent devant vous, pénétrés de l'importance de cette prise de contact que, certains de répondre à votre goût de la simplicité, nous avons tenu à dépouiller de la pompe tapageuse des vaines parades.

« Aussi bien cette audience que vous nous avez accordée avec une bonne grâce dont nous vous savons un gré infini, est-elle remplie par la présence invisible d'un personnage dont le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

visage austère n'apparaît guère dans l'éclat et le tumulte des fêtes : le Devoir.

« Vous nous avez donné l'exemple lorsque, une heure à peine après avoir posé les pieds sur le sol cochinchinois, alors que vous auriez pu goûter sans mélange l'ivresse d'un accueil magnifique, vous l'avez évoqué comme le principe fondamental qui commande les rapports entre Français et Annamites, comme la règle inflexible à laquelle vous subordonnerez vous-même, vos actes, comme le postulat d'où découlent les droits reconnus aux indigènes, que ces derniers doivent accepter et auxquels ils ont souscrit, d'ailleurs sans réserve. En effet, loyalisme et loyauté, des protégés aux protecteurs, ces deux sentiments de même essence se répondent dans l'harmonieux équilibre des droits et des devoirs réciproques des deux peuples.

« C'est en nous inspirant de ces deux termes du contrat bilatéral conclu entre Français et Annamites que nous avons rédigé le *Cahier des Vœux* qui va vous être remis.

« Enseignement, réduction du service militaire, liberté de la presse en langue annamite, liberté d'association, liberté de réunion, naturalisation, codification des lois civiles indigènes, suppression de la contrainte par corps, réforme du jury dans les affaires criminelles intéressant des Français et des indigènes, accès libre du barreau, réforme des conseils de province, du conseil colonial, du conseil du gouvernement, crédit agricole, régularisation des concessions, telles sont les questions que nous y avons successivement abordées.

« Nous n'avons pas un seul instant perdu de vue, dans la rédaction du *Cahier*, cet idéalisme pratique que vous placez à la base de votre future action.

« Les réformes qui y sont demandées conduiront les Annamites sans à-coup, sans secousse, de plain-pied pour ainsi dire, à un état de choses meilleur, car elles ne sont que le prolongement du précédent, la suite logique de l'évolution du pays et de la race qui le peuple.

« Nous vous prions d'examiner ces vœux et d'en étudier la réalisation avec votre expérience des affaires publiques, avec votre haute intelligence, en tête-à-tête avec votre conscience, en écoutant la voix de votre cœur de Français et d'honnête homme.

« Contrairement à ce qu'a dit un moraliste morose et désenchanté, « l'esprit n'est pas toujours la dupe du cœur » : celui-ci humanise la conception de nos droits et saisit ces impondérables dont on connaît l'influence sur le cours des événements.

« L'esprit s'arrête au seuil de l'inconnu; le cœur y pénètre et souvent fort avant, guidé par un mystérieux don de divination.

« Ce n'est pas par la froide raison qu'on arrive à résoudre, dans la paix et la concorde, des problèmes ardus et complexes,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

surtout dans un pays où, à chaque instant, le moindre incident, le moindre frottement font surgir, obsédante et irritante, la question de race, qui vient envenimer des dissentiments qu'apaiserait entre compatriotes le sentiment de la communauté d'origine.

« De deux droits qui s'affrontent, se défient, se heurtent, dressés l'un contre l'autre dans une égale intransigeance, il ne peut résulter qu'un conflit; seul le cœur sait trouver les mots qui apaisent, les gestes qui concilient.

« Il ne tiendra qu'à vous de gagner le cœur des Annamites.

« Comme l'orphelin sevré de tendresse, ils ont soif d'aimer et d'être aimés. Ils s'attachent avec passion à celui qui leur porte intérêt. Un de vos prédécesseurs a conquis leur affection pour avoir bercé leurs rêves, magnifié leur espoir. Ils le vénéraient à tel point que, sans l'avoir jamais vu, pour avoir entendu raconter de lui des traits de bonté, beaucoup d'entre eux plaçaient son portrait sur l'autel des ancêtres, à côté de la tablette dédiée aux mânes des êtres qui leur furent chers.

« Hélas! lorsque le magicien du verbe se tut, la grande illusion se dissipa; sans transition, les préoccupations économiques devinrent le thème des discours officiels; mais dans les sphères gouvernementales, la politique fut reléguée avec ostentation à l'arrière-plan.

« D'avoir été transfigurée un moment par le prestige de l'éloquence, la réalité apparut plus ingrate, plus décevante aux Annamites. Certes, ils apprécient le bien-être, la douceur de l'existence; mais, lorsque leurs besoins matériels sont satisfaits, et par cela même, ils en éprouvent d'autres d'un ordre plus élevé qui intéresse l'âme. Foncièrement sensibles, ils font volontiers du sentiment et c'est ce qui les rend peu aptes aux affaires. Prompts à s'enthousiasmer, ils se laissent aisément persuader et convaincre. Férus d'éloquence, ils ont tendance à confondre le lyrisme des mots, qui n'est que du verbiage, avec le lyrisme des actes, qui possède la vertu créatrice d'une foi agissante. Ce qui les séduit chez la France, c'est la figure romantique qu'elle revêt dans l'histoire, où elle fut plus d'une fois « un moment de la conscience universelle », parce que s'élevant au-dessus des contingences elle sut atteindre au permanent de l'humaine condition.

« Ce besoin confus de justice et d'amour, d'idéal en un mot, est chez les peuples comme chez les individus, le signe précurseur des grandes crises morales qui se produisent aux moments décisifs de leur existence. Ainsi en France, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le mot sensibilité connut une vogue singulière; il revenait comme un leit-motiv dans les conversations et dans les écrits. Sans la faiblesse de Louis XVI, sans la hautaine intransigeance de Marie-Antoinette, sans l'aveugle

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

obstination de la noblesse, la crise de 1789 se serait résolue dans la paix, au milieu de l'attendrissement général. La révolution faite, les citoyens s'abordaient en s'embrassant au cri de « salut et fraternité ».

« Mais que l'on se rassure, la sensibilité n'est pas une tendance révolutionnaire, c'est une vertu républicaine ou mieux, en un sens plus large, humaine. Au congrès du Parti radical et radical socialiste qui se tenait récemment à Nice, M. Herriot s'écriait : « On m'a parfois reproché ma sensibilité extrême, mais si je n'étais pas sensible, serais-je républicain? »

« J'ai cité la sensibilité parmi les traits dominants du caractère des Annamites. On peut donc dire qu'elle est commune à tous ceux qui désirent pour leurs semblables et pour eux-mêmes un état plus conforme aux aspirations naturelles de l'homme.

« Depuis la fin de la guerre, les Annamites traversent une de ces crises dont je parlais plus haut. Plusieurs fois déçus dans leur confiance, dans leur espoir, ils demandent aujourd'hui avec l'anxiété et la gravité d'esprits mûris par les épreuves de la vie, si vous les comprendrez, si vous les aimerez un peu, eux qui n'ont d'autre désir que de vous comprendre, de vous aimer et en vous, et à travers vous, la France.

« Monsieur le Gouverneur général,

« Admis en votre présence, nous vous demandons audience auprès de votre cœur. »

M. Varenne répondit avec l'expression d'un chaleureux sentiment de sympathie, et avec la prudence qui lui est habituelle. Il fit des réserves — fort justifiées — sur la liberté de de la presse en langue annamite, se déclara partisan de la réduction du service militaire, et, en termes des plus explicites, exprima sa volonté de réaliser les principales réformes de l'Enseignement dont nous avons longuement parlé ailleurs. Quant aux revendications d'ordre politique il affirma n'en repousser aucune *à priori*, mais demanda confiance et crédit pour lui permettre de les examiner seul à seul avec sa conscience. Il termina sur ces mots : « Quoi qu'il en soit, la domination française est un fait. Il ne s'agit pas de discuter ce fait, mais d'en tirer le meilleur parti pour le plus grand bien des Français et des Annamites. C'est dans ce but que j'ai accepté de venir en Indochine. Si la tâche de Gouverneur Général consistait à comprimer les aspirations des Annamites, le Gouvernement de la République n'aurait pas pensé à moi et, l'eût-il fait, je ne l'aurais certainement pas acceptée. »

De longs applaudissements et des cris nourris de « Vive Varenne ! » saluèrent ce discours. On se sépara sur l'impression la plus réconfortante; manifestement, une ère nouvelle s'ouvrait et une atmosphère de confiance sincère et d'espoir

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

se faisait sentir. Si cette atmosphère paraît peut-être un peu moins pure aujourd'hui, la lourde responsabilité en incombe à ceux des Français indochinois qui s'opposèrent, de toute leur incompréhension têtue, à la réalisation du plan le plus raisonnable et, par la mise en œuvre des pires moyens, réussirent momentanément à paralyser l'action politique, cependant prudente et sagement modérée, de l'homme que la France avait envoyé vers eux et qui sut agir en bon Français.

Le soir même de cette manifestation, M. Varenne quittait Saïgon pour se rendre au Tonkin où il allait faire la dure expérience des milieux coloniaux.

IV

Il est nécessaire, pour comprendre ce que fut le « conflit » de connaître les forces qui s'affrontèrent, de savoir dans quel milieu se trouva le nouveau gouverneur général, et quels hommes il eut devant lui. Malgré notre désir d'éviter toute polémique, toute attaque personnelle, nous serons bien obligé de présenter ici au lecteur ces hommes qui, soit par conviction, soit par ambition ou cupidité se sont mis eux-mêmes en avant et se sont imposés à l'examen critique du public. Il est impossible d'étudier l'histoire sans connaître les personnes qui, petites ou grandes, exercent une influence importante sur les événements. L'histoire militaire des grandes campagnes du passé, malgré l'abstraction de la stratégie et de la tactique dont le seul objet est la manœuvre des masses, fut elle-même fortement influencée par la psychologie des généraux, et le sort des batailles fut parfois compromis par les rivalités de personnes de tels « grands chefs » que leur sens patriotique ne sut pas élever en plein combat au-dessus des compétitions et des plus mesquines jalousies. Le même phénomène se produit en politique... mais il y est plus accentué, plus fréquent; heureusement exceptionnel sous la mitraille, il devient habituel, normal, au milieu du combat pour la fortune et « les honneurs » que se livrent âprement les politiciens... combat où se trouvent aussi engagés quelques très rares hommes mus par le désir sincère de servir leur patrie et l'humanité, et qui, « handicapés » par leurs scrupules, succombent trop souvent.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

★
★ ★

En Cochinchine, nous voyons au pouvoir, à l'arrivée de M. Varenne, un créole guadalupéen fort intelligent, débauché, d'une ambition sans bornes et dépourvu de scrupules. Le Dr X., arrivé au Tonkin il y a vingt-cinq ou trente ans comme médecin aide-major de 2e classe de la Marine réussit à accéder au poste élevé de gouverneur de la Cochinchine et serait peut-être parvenu jusqu'à celui de gouverneur général si, une trop longue impunité lui faisant oublier toute prudence n'avait enfin fait de lui le propre artisan de sa chute.

Animé, comme beaucoup de « sang-mêlé » du plus parfait esprit de race, méprisant cordialement les « peuples inférieurs », cet homme qui, par une étrange contradiction, sut se faire un tremplin politique de la création d'une école supérieure de Médecine, et fut grand-maître de la prétendue Université indochinoise, — cette « boîte à former des nains » — était sincèrement convaincu de l'inopportunité, voire du danger, de donner aux indigènes une instruction leur permettant d'accéder plus tard à des emplois importants dans leur propre pays. Ce grand-maître de l'enseignement obscurantiste déclara un jour à un indigène : « Nous n'avons pas besoin d'intellectuels ici!... » et fut le principal organisateur du système de passeports, certificats divers et autres brimades compliquées destinées à empêcher l'exode vers la métropole des indigènes désireux d'aller s'y instruire dans nos Facultés... efforts patriotiques destinés, paraît-il, à « barrer la route à l'anti-France ».

Type de l'arriviste amoral et cynique, le Dr X. avait toutes les qualités pour réussir en Indochine et il y réussit. Tous les moyens trop connus pour s'enrichir d'abord, conquérir des suffrages ensuite, lui parurent excellents du moment qu'ils pouvaient assurer son succès (Léon Werth cite à ce propos, dans son dernier ouvrage *Cochinchine* un trait délicieux). Il exerça un pouvoir despotique par l'emploi de méthodes dignes des procédés qui lui avaient permis de les conquérir : achat des « consciences » pour s'entourer d'un personnel de thuriféraires rétribués et créer systématiquement des divisions parmi les indigènes pour les mieux dominer, distribution gratuite et trafic des décorations et des titres de mandarins honoraires dont les Annamites sont avides, faveurs impunément concédées contre toute justice aux possesseurs de grosses fortunes... qui assuraient la sienne, exercice brutal d'une politique de domination sans pudeur, et d'avilissement moral de l'indigène considéré comme matière vile dont la conscience

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

s'achète et à qui celle du pouvoir se vend, ce gouverneur se fit cordialement haïr de la population annamite plus encore pour le parfait mépris dont lui témoignaient ses méthodes politiques que pour la terreur qu'il y fit régner. En défi à l'opinion de ces indigènes qu'il méprisait, il fit son meilleur ami d'un administrateur dont les odieuses brutalités causèrent le soulèvement sanglant d'une province, et que l'administration tutélaire a pourvu depuis d'une très grosse prébende à Saïgon.

Il est assez pénible qu'un devoir de vérité nous oblige à indiquer qu'au vu et au su de toute la population des Français d'Indochine, cet autocrate créole n'écoutait les demandes des fonctionnaires que lorsqu'elles lui étaient formulées personnellement, dans le silence discret de son cabinet particulier, par les épouses de ceux-ci... et qu'il brisait effrontément les maris qui, assez heureux pour garder en ces climats une femme vertueuse ayant su lui résister, ne sauraient avoir l'audace de prétendre encore à des satisfactions de carrière administrative. Ces histoires honteuses avec des noms, des dates, des faits précis circulent ici partout... sous le manteau, car qui donc eût été osé regarder en face le tyran et cracher la vérité?

On conçoit sans peine qu'un tel homme allait fatalement prêter une oreille complaisante au concert de lamentations que devait élever, dès l'annonce de l'arrivée du « socialiste » les voix... argentées et persuasives des représentants en Indochine de ces grosses firmes du Comité d'Industrie et du Commerce — dont les directeurs locaux, moins avisés que les « leaders » de Paris firent preuve de l'incompréhension obtuse qu'on en pouvait attendre — et de tous les requins, maîtres-chanteurs, et autres candidats aux fonds secrets, *directions de tripots*, concessions d'alcool qui, déjà, à l'approche d'un homme intègre et à l'annonce des réformes qu'il allait, disait-on, tenter, sentaient le « vent du boulet » et frémissaient sur leurs socles de piastres et de boue. Les affinités électives jouèrent une fois de plus, et les alliances instaurées au cours d'une période de politique « des intérêts communs » se resserrèrent encore pour créer cette force dont le but exclusif et la suprême ambition allaient être de « bouter hors » le Messie des utopistes dangereux. On verra de quel bel esprit machiavétique d'organisation, de quelle imagination fertile sut faire preuve ce gouverneur local distingué, pour arriver aux fins que voulaient ses généreux amis... Mais l'esprit de finesse n'est heureusement pas le privilège exclusif des malhonnêtes gens... La trame fut bientôt percée à jour par celui qui se refusait énergiquement à prendre allure de victime... et lorsque le Dr X. se vit découvert, il envoya courageusement au gouverneur général un télégramme protestant de son dévouement

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

respectueux et se déclarant le plus loyal, le plus sincère des grands-serviteurs... — tardives et vaines protestations; il il fallut bien, en avril dernier, déposer sceptre et couronne, dire adieu aux piastres d'Indochine, et prendre, pour Marseille, le plus prochain bateau... *Sic transit...*

On voudrait dire : paix à ses cendres, et silence sur ces choses qu'un Français ne peut dévoiler sans haut-le-cœur. Nous ne le pouvons pas; l'élément d'opposition, français et annamite, du Conseil Colonial de Cochinchine pour se prémunir contre l'éventualité du retour en Indochine de ce personnage, dénonçait récemment, en pleine séance du Conseil, avec preuves écrasantes par documents écrits d'authenticité indiscutable, un faux en écritures publiques dont s'est rendu coupable le gouverneur X., dérobant et remplaçant par des documents apocryphes certains feuillets du registre des délibérations du Conseil pour permettre l'attribution, contraire aux arrêtés, d'une grande étendue domaniale à un très gros richard indigène, multimillionnaire (en piastres à vingt francs) ami de ces terrains et acquéreur du Gouverneur... Pardon! qu'on veuille bien excuser l'erreur tout involontaire : ami du Gouverneur, et acquéreur des terrains... La plainte a été envoyée au doyen des juges d'instruction de Paris et suivra sa destinée en cour d'assises... à moins que quelque divinité inconnue, quelque puissant génie, protecteur des peuples et surtout des rois, n'intervienne mystérieusement d'ici là pour volatiliser les dossiers, bâillonner la justice, et nous persuader une fois encore que nous avons rêvé au lieu d'avoir vécu. N'est-il pas bien entendu, dans certains milieux, que c'est par l'application de cette méthode qu'on maintient le « prestige français »...? [1] Depuis cette découverte sensationnelle, un télégramme du ministre des Colonies annonçant que ce trop habile gouverneur ne

---

1. Je tiens à la disposition d'un juge d'instruction qui pourrait être « curieux » (tout arrive) le nom d'un fonctionnaire français, directeur p. i. d'un service indochinois, qui m'a dit il y a une semaine tenir du gros richard en question le propos suivant : « J'ai dépensé quarante mille piastres pour défrayer entièrement pendant son séjour précédent en France, le gouverneur X. avec qui j'ai fait la traversée. Mon compatriote, Monsieur.., l'accompagne cette fois-ci et a prévu, pour « les même frais » une somme de soixante mille piastres dont il a dû emprunter une partie. Il nous faut bien consentir quelques sacrifices lorsque nous avons des fils à envoyer en France et que nous tenons à leur assurer de puissants appuis. »

3 octobre 1927 : J'ajoute à ce renvoi de fin septembre 1926 que la plainte en question s'est en effet mystérieusement volatilisée et que, depuis l'arrivée en France du fougueux orateur chargé de la faire aboutir, nul n'en a plus entendu parler. Attendons-nous à voir l'ex-gouverneur revenir en Indochine muni d'une grosse prébende... à moins qu'il ne se contente d'une « digestion » paisible dans le somptueux château qu'il acquit récemment... avec ses économies de traitement, sans aucun doute.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

reviendrait plus en Indochine comme fonctionnaire a fait pousser à la Colonie un profond soupir de soulagement.

Au premier rang des collaborateurs tout dévoués à ce remarquable gouverneur et des exécuteurs de ses hautes œuvres, se trouvait le Directeur du plus gros journal de Cochinchine, président du Conseil Colonial, exemple caractéristique des hommes tarés à qui les Français d'Indochine ne craignent pas de donner leurs voix pour la seule raison que ces hommes ont audace et fortune. Ces Français ne comprennent pas qu'ils s'avilissent ainsi aux yeux des métropolitains informés (il y en a si peu) qui englobent mandants et mandataires dans un même mépris.

M. Y. de Z., fils de mulâtre et d'Annamite, est encore un des beaux représentants de la haine des hommes de couleur dont sont profondément imbus ces « panachés ». Ce sesquioxyde de gens colorés est très parfaitement convaincu de l'irréductible infériorité de la race jaune et de la nécessité, pour le maintien du bon ordre et le salut du prestige du *blanc*, de maintenir indéfiniment les Annamites à l'état de serviles sujets. Il croit sans doute devoir à sa qualité de personnage tricolore par vertu congénitale de porter bien haut en Cochinchine le drapeau français et de se poser, dans son journal, comme le défenseur intrépide de la Patrie et de ses plus anciennes traditions (Noblesse oblige, c'est évident). Sans éducation ni culture intellectuelle, ancien recruteur de coolies, puis infime chroniqueur dans une feuille locale, méprisé des Annamites qui lui reprochent d'avoir manqué aux devoirs de la piété filiale, et des vrais Français pour avoir abandonné une femme et six enfants, cet homme au patriotisme exubérant tenta, en 1915, de se faire exempter du devoir militaire en présentant faussement comme charge de famille ceux mêmes qu'il avait abandonnés. Obligé de s'embarquer, il fit demi-tour à Colombo et regagna en hâte la Cochinchine où certainement de plus grands devoirs appelaient ce colosse sportif au sang trop généreux... Il y fit de bien singulières expériences en allant étudier de tout près le fonctionnement du Conseil de guerre et c'est cet homme qui, porté au pouvoir par le gouverneur X. dont il sut se faire le complice et l'agent, fait aujourd'hui la loi et les prophètes en Cochinchine du haut de la tribune de son journal et de son fauteuil présidentiel du Conseil Colonial... [1] Heureux,

1. Trois mois après que ceci avait été écrit, Y. de Z. rentrait en France et troquait son journal, contre près de trois millions de francs de parts d'apport dans une future exploitation d'hévéas au Cambodge, au roi de la finance indochinoise, M. Homberg. Il est maintenant fortement question du retour de Y. de Z. en Cochinchine comme candidat aux élections législatives...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

heureux pays, qui peut posséder de tels hommes et sait employer si bien leurs remarquables capacités... On verra plus loin ce qu'une adroite conjugaison des efforts de ces deux Français distingués put donner comme échantillon de leur savoir-faire au cours de la période que nous nous sommes proposé d'étudier.

Sans nous attarder davantage à la présentation d'autres satellites de moindre importance tels que l'Annamite francisé, docteur L.-Q.-T., personnage profondément amoral et d'une ambition démesurée, directeur de journal, tenancier de tripot clandestin, et que ses ex-compatriotes ont décoré (il ne saurait trop l'être)! du nom de « marchand d'eau » (« ban-nuoc » signifiant aussi en Annamite « vendeur de patrie »), ou tels que M. de la P. (que de particules en ce noble pays!), président de la chambre de commerce, qui rentra en France il y a quatre mois annonçant bruyamment qu'il était envoyé en mission par cette chambre (qui s'empressa d'ailleurs de le désavouer) pour dénoncer impitoyablement le « danger Varenne » et sauver l'Indochine en suppliant le Ministre des Colonies de faire au plus tôt pendre haut et court ce fauteur de désordres au plus prochain cocotier... voyons quels furent, en France, les principaux collaborateurs de l'œuvre d'*assainissement* dont ces messieurs s'étaient courageusement imposé l'accomplissement.

M. XXX, ancien Résident Supérieur au Cambodge et Gouverneur de la Cochinchine, présentement député de ce pays et délégué au Conseil supérieur des Colonies, n'est pas de ceux que la politique a ruinés. Parvenu à la fortune en soutenant fermement les intérêts du Comité de l'Industrie et du Commerce dont il était encore tout récemment le Président « d'honneur » il incarne assez bien ce Français très moyen que poussent au pouvoir les autocrates ombrageux à l'égard des fortes personnalités, et les habiles qui savent découvrir les hommes propres au service de leurs intérêts. Elu en Cochinchine sur mot d'ordre administratif par le ridicule collège électoral dont nous avons parlé (une poignée de Français, une grosse pincée d'Indiens et des traces d'Annamites francisés), il sait habilement jouer de l'ignorance géographique de ses collègues du Palais-Bourbon en se posant en député de l'*Indochine* et monopolisant la parole sur les sujets concernant ce pays. Il s'est illustré comme inventeur du bolchevisme en Indochine.

Nous avons dit ailleurs ce qu'il faut penser de ce cheval de bataille. Il est faux que le « bolchevisme » soit présentement une menace pour l'Indochine. La plupart des Annamites n'ont aucune idée de la signification de ce mot et, très fortement attachés à la propriété, habitués par atavisme confucéen au respect de ceux qui détiennent le pouvoir, amoureux des rangs

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et des préséances, ils seraient radicalement opposés — s'ils les connaissaient — à des théories communistes subversives de l'état de choses établi. La propagande dite bolcheviste tentée par des émissaires chinois suscités par Moscou — tendant non pas à répandre des théories communistes, mais à dresser contre nous des mécontents en jouant du nationalisme — était, jusqu'à une époque toute récente, perceptible seulement par l'œil très exercé d'une police qui ne demandait d'ailleurs qu'à la découvrir pour en jouer à son tour. En se faisant l'écho depuis de longues années au sein du Parlement et dans *sa* presse, d'informations alarmistes présentant à la France une Indochine exposée de ce fait aux pires dangers, il s'est rendu complice d'une administration coloniale qui, par son incompréhension et ses persécutions, a fait de Phan-Chau-Trinh un martyr, de Phan-Boi-Chau un conspirateur, et de Phan-Van-Truong un anti-français. C'est le député XXX qui s'est chargé en France du rôle d'amplificateur haut-parleur pour faire connaître à la métropole les incidents minimes qu'avait réussi à provoquer en Cochinchine l'astuce diabolique du Gouverneur X., en criant à l'émeute, à la révolution, en demandant à cor et à cris la tête de Varenne dont la seule arrivée avait suffi, disait-il, à mettre le pays à feu et à sang [1].

Il est intéressant de noter que le Comité de l'Industrie et du Commerce d'Indochine comprit à ce moment que cette violente rumeur pessimiste allait effrayer les capitaux français, nuire à ses affaires, et jeter le désarroi sur le marché indochinois; il comprit du même coup que l'ordre salutaire aux affaires était du côté du gouverneur général et, qu'en somme, la politique libérale que celui-ci voulait prudemment appliquer était sans doute la plus propre à empêcher un « désastre » plus grand, en ouvrant une soupape de sûreté pour éviter l'explosion. Il décida sagement de soutenir M. Varenne et se sépara bruyamment du député-hanneton dont la demande d'interpellation eut le triste sort qu'on connaît. Rendons hommage au sens politique de ces Messieurs... La crainte de la baisse de leurs actions fut pour eux le commencement de la sagesse, et ils accèdent à la compréhension d'une politique libérale par un cheminement... qui ne fut pas le nôtre. Applaudissons à leur conversion et sachons ne pas nous montrer trop exigeants pour les mobiles psychologiques qui ont pu la déterminer. Si le Comité persiste dans cette attitude et s'il soutient *loyalement*. M. Varenne sans chercher à s'opposer sourdement à l'applica-

1. 3 octobre 1927. On sait le rôle qu'a joué depuis ce député bafouilleur mais outrecuidant lors de la très bruyante interpellation du 18 mars dernier où il eut l'approbation... des communistes.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion des réformes que nous demandons, s'il comprend enfin qu'ayant bien rempli son rôle au cours de la phase d'organisation il doit le remplir aussi bien au cours de la phase d'éducation et de développement pour l'émancipation, il aura bien servi l'Indochine *en même temps que ses propres intérêts* [1].

Il est peu surprenant que la campagne faussement alarmiste du député XXX ait trouvé un écho complaisant dans une presse stipendiée et qu'une partie de la presse métropolitaine, parfaitement ignorante, lui ait emboîté le pas et se soit déchaînée en articles ridicules et odieux: «L'Indochine livrée au bolchevisme — la Révolution en Indochine — Mettra-t-on fin aux dangereuses facéties du bavard socialiste Varenne? etc., etc.» Nous bâillonnons en Indochine la presse indigène parce que nous estimons, peut-être non sans raison, qu'elle trouverait encore difficilement des représentants qualifiés. Mais que penser d'une presse française qui s'applique à troubler un pays qui aurait tant besoin présentement de calme et de sérénité en accréditant de tels mensonges, de telles absurdités? Il est d'ailleurs assez pénible de voir, à la tête d'un journal parisien, criant plus fort que tous pour ameuter la foule en propageant les calomnies, un homme coupable de « forfaiture » aux devoirs de sa charge notariale et que l'Indochine a rejeté. Décidément la France aussi est parfois un « heureux pays »...

Pour compléter le tableau du « théâtre d'opérations » cochinchinois, mentionnons encore les journaux français tels que d'un côté, celui de Y., de Z., d'autre côté, l'*Opinion* qui soutient ou feint de soutenir une politique de collaboration franco-annamite, le *Saïgon Républicain*, intéressant journal « de gauche », la courageuse et sincère petite *Voix libre* qui manque de toutes ressources possibles, le *Courrier Saïgonnais* journal, dit-on, de la Mission catholique et de certains industriels et financiers qui, bien qu'ayant accueilli par une bordée de basses injures et calomnies l'apparition du premier volume de *Français et Annamites* et l'auteur de cet ouvrage, garde généralement une attitude politique beaucoup plus réservée et discrète que celle de son collègue du Tonkin. Cette attitude est d'ailleurs le reflet de celle de la Mission qui, en Cochinchine, ne paraît pas jouer le rôle politique despotique qu'elle a rempli au Tonkin jusqu'à la fin de l'an dernier et que nous avons dénoncé dans un livre qui a soulevé tant de colères, parce qu'il était trop vrai. Signalons enfin une bonne douzaine de feuilles hebdomadaires de toutes nuances.

---

1. 3 octobre 1927 : Nous avons noté, dans un renvoi précédent, que le plus redoutable adversaire de M. Varenne en Cochinchine avait été réduit au silence par un os à ronger de 3 millions gracieusement offert par le financier Homberg.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Du côté indigène, quelques journaux de langue française dont le tirage n'est pas encore ce qu'il devrait être en raison du manque d'organisation des Annamites, de leurs rivalités, et de leur avarice sordide pour toute dépense non destinée à satisfaire leur immense vanité ou leur passion du jeu, l'*Echo Annamite* dont le directeur M. N.-P.-L., ancien commis des Douanes et Régies, directeur d'école et conseiller colonial, aidé du fougueux métis D. de la B., présente sur un ton le plus souvent modéré, et en un style correct, les revendications de ses compatriotes — La *Tribune Indochinoise*, organe de M. B.-Q.-C., naturalisé français, ingénieur agronome, ancien fonctionnaire (au titre français) du Service de l'Agriculture, chef du supposé parti constitutionnaliste et qui jouit parmi ses compatriotes d'une incontestable popularité — L'*Annam* (l'ancienne *Cloche félée* de Nguyên An-Ninh), dont le directeur est Maître Phan-Van-Truong, docteur en droit, ancien avocat de la cour d'Appel de Paris, caractère loyal et sympathique, qui aurait pu être pour nous un collaborateur précieux et dont l'administration coloniale a su faire, par une longue suite de persécutions injustes, un anti-français. Ce journal s'efforce sincèrement, mais assez vainement, à faire l'apologie des théories communistes et à soutenir la thèse — contraire, selon nous, à la réalité des faits — de l'aptitude des Annamites à se diriger seuls, les incitant à se débarrasser de leurs « oppresseurs » dès qu'ils seront assez forts pour cela. Signalons enfin le *Progrès Annamite*, partisan de la collaboration, l'*Ere Nouvelle*, organe du « parti travailliste » et plusieurs feuilles annamites (l'Indochine est le pays des feuilles) de moindre importance, en langue française et d'assez nombreux journaux en langue indigène qui diraient sans doute beaucoup de choses plus ou moins intéressantes si la censure n'intervenait pas pour les rappeler chaque jour à un silence prudent. Cette intervention peut être utile, mais on aimerait la voir se produire parfois avec plus de discrétion.

Notons enfin qu'à Saïgon comme au Tonkin les associations ou partis politiques français qui — tels la Ligue des Droits de l'Homme ou les loges maçonniques — devraient représenter les principes libéraux inscrits en tête de leurs professions de foi, ont pendant trop longtemps fait preuve du plus bel esprit de « race » et de domination. MM. le Gouverneur X., le député XXX., le journaliste Y de Z., étaient en tête de la Ligue des Droits de l'Homme lors des dernières élections législatives et le généreux et bouillant avocat, Me Paul Monin, fut impitoyablement sacrifié et écrasé pour avoir osé dénoncer certaines turpitudes et défendu la cause indigène. Contrairement à ce qui se passe au Tonkin, les Loges et la Ligue (celle-ci sous l'influence de son président l'éloquent Me G.) ont pro-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

fondément modifié leur attitude depuis quelque temps et soutiennent aujourd'hui une politique indigène libérale en accord avec leurs principes essentiels. Elles ont enfin compris qu'il était juste et logique d'ouvrir leurs portes à des éléments indigènes de choix, et c'est un Annamite qui est aujourd'hui Vice-président de la Section de Saïgon de la Ligue des Droits de l'Homme.

★
★ ★

Nous passerons en silence sur l'Annam où règne sans conteste (peu ou pas de groupements politiques, pas de journaux) l'administrateur habile et l'homme fin et cultivé qu'est « l'astucieux Phocéen » [1], pour arriver au Tonkin où M. Varenne fit de cruelles expériences.

Il est malheureusement impossible d'étudier l'histoire politique du Tonkin au cours de ces dernières années sans parler de la rivalité irréductible, légendaire en Indochine, qui ne cessa de diviser profondément, pour des motifs politiques et personnels, deux hommes placés aux sommets de la hiérarchie administrative et qui furent, respectivement, jusqu'à l'arrivée de M. Varenne, secrétaire-général du Gouvernement Général de l'Indochine et Résident Supérieur au Tonkin (puis gouverneur général par intérim après le rappel de M. Merlin) : Messieurs R.R. et M.-M. Cette haine réciproque de ces deux hommes, que leur commune résidence à Hanoï plaçait en contact permanent pour l'exercice d'un pouvoir où ils auraient dû collaborer eut une influence néfaste et insoupçonnée sur les destinées de ce pays, et nous n'avons pas le droit, pour cette raison, de la passer sous silence.

M. R. R., ancien commis des Services Civils parvenu aux plus hauts sommets de la hiérarchie, doué, paraît-il, des plus solides qualités professionnelles, mais imprégné de l'ancien esprit colonial, et d'un autoritarisme despotique, était exactement l'homme de la politique d'assujettissement et la servit bien. Par dilection politique comme par prudence opportuniste devant la force redoutable de la Mission, il composa avec celle-ci, appréciant fort les articles où M. D., directeur du journal catholique *L'Avenir du Tonkin* démontrait habilement l'imperfectibilité des indigènes et l'excellence de la domina-

1. 3 octobre 1927 : Cet homme astucieux (« brave mais non téméraire » dit-on à Marseille avec l'*assent* de là-bas) occupe maintenant un poste élevé à Paris. L'Annam s'agite beaucoup depuis sept ou huit mois et un journal de langue indigène vient d'y être créé.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion... tout en vilipidant chaque jour le gouvernement de la République ce qui n'a, paraît-il, aucune importance aux yeux des fonctionnaires indochinois. On prétendait, dans les milieux dits républicains du Tonkin, que la Mission n'avait qu'à exprimer un désir — faveurs pour ses amis, rigueurs pour les autres — pour être exaucée, et l'on voulait expliquer ainsi les éloges que l'*Avenir du Tonkin* décernait en passant à ce haut fonctionnaire.

En même temps qu'elle provoquait le mécontentement général d'une forte partie de la population française, cette attitude aggravée par des faits d'ordre privé et des exemples d'un népotisme effronté valait à M. R. R., la désapprobation, l'opposition, puis l'inimitié profonde du Résident Supérieur au Tonkin, M. M.-M.

D'une culture générale très étendue M. M.-M. porte fortement l'empreinte de la grande Ecole Polytechnique dont il est sorti, de même qu'il a gardé, de son ancienne qualité d'officier, avec une belle aptitude au commandement, des habitudes incontestables de forte autorité. Cet homme intègre, au caractère net et droit, d'une parfaite compétence professionnelle (il est entré dans l'administration par le seuil abrupt du corps du contrôle colonial) est un républicain sincère qui ne put jamais admettre les attaques anti-républicaines continuelles du journal de la Mission catholique, non plus que l'attitude du Secrétaire général à l'égard de celle-ci. Il en résulta des frictions, puis une profonde inimitié qu'aggravèrent encore des compétitions communes pour les « intérimats » du poste de Gouverneur Général dont le cas se présente, hélas, trop fréquemment. Il n'y avait pas, d'ailleurs, désaccord réel sur les conceptions générales de la politique indigène : l'esprit géométrique de Monsieur M.-M. est peu enclin aux considérations de sentiment; il était homme à suivre l'évolution indigène..., mais non pas à la devancer ni à l'aider . Nous croyons cependant qu'il a beaucoup évolué à ce point de vue au cours des dernières années et que, s'il avait pu devenir le collaborateur de M. Varenne, il aurait su parfaitement, comme le fit son adversaire, comprendre la nécessité d'une politique nouvelle et s'orienter dans ce sens.

On conçoit sans peine que l'état d'hostilité de ces deux hommes eut de fâcheuses conséquences pour l'Indochine en paralysant leurs initiatives, en neutralisant leurs activités. Il suffisait qu'une réforme fût inspirée par la Résidence Supérieure, qu'une œuvre fût aidée part elle, pour qu'immédiatement le gouvernement général, en la personne de son tout-puissant Secrétaire général prît exactement le contre-pied de cette attitude et travaillât à l'avortement de ce que « l'adversaire » avait conçu... et réciproquement. Les conflits d'attribution

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

étaient presque inévitables dans les conditions où se trouvaient à Hanoï ces deux fonctionnaires (d'autant plus que les attributions du Secrétaire Général étaient assez peu nettement définies) et leur solution aurait demandé dans l'intérêt supérieur du pays un accord amiable qui ne se réalisa pas.

Lorsque le gouverneur général Merlin fut rappelé en France et autorisé à jouir de sa retraite, les fonctions de gouverneur général par intérim furent confiées non pas au Secrétaire Général R., mais au Résident Supérieur au Tonkin M. qui les avait déjà remplies avec distinction; le poste de Résident Supérieur au Tonkin fut confié à un intérimaire, qui le tint honorablement.

Pour des raisons qui sont le secret des dieux (politique libérale en Indochine... ou dessous parlementaires et politique électorale de la métropole?...), le mandat de gouverneur général titulaire fut, on le sait, confié non pas à l'intérimaire M.-M., mais au député socialiste Varenne, vice-président de la Chambre et président de la commission du suffrage universel... On prétendit qu'il était contraire à l'*usage* de confier le pouvoir suprême à un administrateur de carrière... et comme des désignations de cette importance seraient encore, paraît-il, en France, soumises au « droit coutumier », chacun tint pour valable un tel argument... (d'ailleurs démenti par de nombreux précédents). Nous ignorons si M. M.-M. en ressentit quelque amertume, ce qui eût été assez humain... mais nous le tenons pour incapable d'avoir réglé sa conduite sur un tel sentiment.

Toujours est-il que le titulaire Varenne, homme de la persuasion et de la conciliation des partis, trouvait, en arrivant au Tonkin, une situation singulièrement difficile. Il comprit que Capulet-R. et Montaigu-M. avaient l'un et l'autre de solides qualités personnelles et une longue expérience de l'Indochine et qu'il fallait, dans l'intérêt général, les garder tous les deux en les réconciliant. Il nomma M.-M. à l'emploi de Secrétaire Général, en lui donnant des pouvoirs mieux définis et plus étendus et plaça R. R. à la Résidence Supérieure du Tonkin. Puis en homme de cœur — en brave homme — et en bon Français, il tenta la réconciliation.

Il échoua complètement. M.-M. qui considérait comme inconciliables ses conceptions et ses habitudes avec celles des amis politiques de son adversaire, avait bien espéré que le socialiste Varenne enverrait incontinent M. R. R. réfléchir à Vientiane ou à Pnom-Penh sur les inconvénients de certaines amitiés pour un fonctionnaire républicain. Il ne put se résoudre à continuer avec son meilleur ennemi une trop longue cohabitation et se retira dès le premier jour en se murant dans un silence glacial. Quant à R. R. qui avait peut-être aussi senti

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

le « vent du boulet » il sut trouver des trésors de charme et de compréhension pour devenir le collaborateur indispensable, le bras droit du nouveau gouverneur général...

Nous croyons fermement en la sincérité politique de M. Varenne et ne demandons qu'à croire aussi en la sincérité de M. R. R., nous voulons faire abstraction des expériences faites au sujet du « Foyer des Etudiants Annamites » qui nous concerne trop personnellement. L'œuvre presse d'ailleurs, et elle seule jugera les ouvriers [1].

Il ne doit pas y avoir de partis politiques aux Colonies, a souvent dit M. Varenne, non sans raison. C'est bel et bon. Mais pour qu'il fût possible de faire abstraction de ces partis politiques, il faudrait d'abord que ceux-ci — tels MM. les assassins — voulussent bien commencer et fissent abstraction d'eux-mêmes. Or ceci n'est pas le cas, et nous craignons fort que ce ne le soit jamais... Et la position présente de ces partis au Tonkin, plus encore que la regrettable question de personnes que nous venons d'exposer, a placé le Gouvernement Général dans une situation extraordinaire, paradoxale, dans un véritable imbroglio.

Nous avons dit ailleurs ce qu'avait été la bonne entente entre le Gouvernement Général de l'Indochine, la Mission catholique, le journal de celle-ci, et le directeur de cet *Avenir du Tonkin*, Monsieur M. D. Nous avons expliqué ce que fut l'influence toute-puissante sur la politique du Gouvernement Général, par la pression continue de ce journal à qui le Père Robert, procureur général de la Mission, donnait les directives nécessaires, de cette « Société des Missions Etrangères » qui put, pendant de longues années, imposer sa politique au pouvoir. Il est très intéressant de noter que la dite politique, orientée très nettement jusqu'ici dans le sens de la domination, vient de subir une évolution soudaine et profonde qui a fort heureusement coïncidé avec l'arrivée du nouveau Gouverneur Général. Cette coïncidence tendrait à prouver une fois de plus qu'il y a bien, selon l'expression populaire, des « idées qui sont dans l'air » et que leur maturité se manifeste simultanément en des points les plus divers.

Il semble bien que l'église catholique commence aussi à comprendre qu'une politique indigène libérale s'impose aujourd'hui, et, peut-être aussi, qu'elle serait plus conforme aux principes chrétiens. Le clergé européen — dont les membres

1. Peu de temps après que ceci fut écrit, M.-M. était rappelé en France et rentrait plutôt découragé. Puis, la roue ayant tourné, il est revenu tout récemment comme Secrétaire général; R. R. est, à son tour rentré en France, laissant le poste de résident supérieur au Tonkin à un intérimaire.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sont, d'ailleurs pour la plupart, des hommes sincèrement croyants, et animés d'un bel esprit d'abnégation — a toujours maintenu le clergé indigène en état de minorité servile, confiné dans les emplois les plus humbles et relégué aux plus bas grades de la cléricature. Un profond mécontentement règne parmi ce clergé « de seconde zone » et de graves événements, bien symptomatiques, se produisirent, il y a quatre ans, au sein de la Mission catholique du Tonkin : à propos d'un vol dont avait été victime un missionnaire européen, des prêtres indigènes se plaignirent d'avoir été soumis « à la question » et punis de peines corporelles sévères; ils organisèrent un commencement de soulèvement général. Ces faits de discipline ecclésiastique intérieure que relata, en leur temps, l'*Argus Indochinois* avec publication de documents indiscutables, passèrent inaperçus du public français, mais furent connus et commentés par les indigènes. En Cochinchine (Chaudoc) en 1923 un prêtre indigène, poussé à bout, alla jusqu'au meurtre d'un missionnaire français. Au Cambodge, l'évêque de Pnom-Penh fut saisi de réclamations collectives qui furent, dit-on, étouffées. Nous avons dit ailleurs comment le premier ministre catholique Nguyên-Huu-Bai avait réussi, lors du voyage de l'empereur Khai-Dinh en France, à faire une fugue au Vatican et à présenter au Pape les revendications du clergé indigène, laissant espérer une grande extension du catholicisme en Indochine si ce clergé était enfin placé sur un pied d'égalité avec le clergé européen et si certains de ses membres étaient élevés à la dignité épiscopale. (Il est assez curieux d'observer le parallélisme absolu entre les revendications ecclésiastiques de cette petite minorité indigène et les revendications politiques de l'ensemble). Enfin nous avons la faiblesse de croire que *Français et Annamites* fut lu et commenté à Rome (puisque ces Messieurs éprouvèrent le besoin d'adresser, à toute leur presse d'Extrême-Orient, un communiqué démentant nos affirmations)... comme il fut lu par M. D. qui reproduisit complaisamment l'article assez bas du *Courrier Saïgonnais* en nous assurant de son plus onctueux mépris. Il nous paraît impossible que ces hommes intelligents et au sens politique parfois avisé n'aient pas compris que le maintien de leur politique de domination à l'égard des indigènes constituait une anti-propagande auprès de ceux-ci, et qu'il serait profondément maladroit de laisser aux libres-penseurs l'initiative d'une politique libérale plus compréhensive.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, et il a été excellent : En décembre ou janvier derniers, une longue encyclique du Souverain Pontife (*Rerum ecclesiae*) tout en rendant hommage au dévouement des missionnaires, leur rappelait avec tact mais aussi avec une grande fermeté, leurs devoirs de fraternité

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

chrétienne envers les membres du clergé indigène et les invitait à faire de ceux-ci, non plus des subordonnés, mais des collaborateurs aptes à les remplacer pour toutes les attributions de leur ministère et à diriger eux-mêmes une église indigène autonome dont la nécessité pourrait peut-être se présenter un jour. Quelques mois après, il était procédé, pour la première fois, à six nominations d'évêques chinois, qui doivent être prochainement suivies, dit-on, de nominations d'évêques annamites, et la présence en Indochine d'un légat du pape qui s'est fixé à Hanoï semblerait indiquer à des profanes tels que nous que Rome aurait l'intention de veiller sur place à l'exécution de ses prescriptions.

Par une coïncidence vraiment remarquable, l'*Avenir du Tonkin* qui, depuis de longues années, dépensait sans compter les trésors de verve et de casuistique de son talentueux mais peu scrupuleux directeur pour démontrer l'excellence et la nécessité de la politique de domination, a soudain découvert l'opportunité d'une évolution libérale, et, adorant aujourd'hui ce qu'il avait toujours brûlé, s'est institué le défenseur de la politique du Gouverneur Général Varenne et s'en acquitte d'ailleurs d'excellente façon. A vrai dire, il n'a pas renoncé à ses attaques contre le régime républicain et les « hommes de gauche »... et il y a bien quelque contradiction assez comique à déclarer que l'arbre républicain est pourri, et à proclamer en même temps que son fruit Varenne est savoureux... Mais, enfin, il ne faut pas se montrer trop exigeant... Il soutient éloquemment la politique généreuse dont l'application doit être salutaire à l'Indochine. C'est parfait, nous n'en demandons pas davantage, et nous serons des premiers à applaudir à ce revirement *s'il est sincère*, et à nous réjouir si libres-penseurs et chrétiens convaincus peuvent se rencontrer amicalement sur le terrain d'une politique indigène libérale, humaine à nos yeux... divine aux leurs... qu'importent les mots si les cœurs sont d'accord? (O Marc Sangnier, quand parviendras-tu à décider tes coreligionnaires de France à adopter semblable attitude vis-à-vis de notre démocratie?...)

Peu importent les hommes, peu importent les partis, si l'idéal est réalisé. Et si demain, la Ligue et les loges de Hanoï persistaient dans leur attitude actuelle que nous allons décrire, les catholiques donnant, d'autre part, des témoignages de leur sincérité, nous dirions aux premiers « au revoir... et non merci » et tendrions sans hésiter aux seconds la main d'association.

Mais l'on nous pardonnera, après les très dures expériences du *Foyer des Etudiants Annamites*, de garder encore quelque circonspection... Nous pensons, comme l'autre : « C'est trop beau pour être vrai » mais ne demandons qu'à nous rendre à la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

raison... M. Varenne est trop fin pour se laisser emprisonner, sans s'en apercevoir, dans des rets dont le lion même ne saurait se défaire... Il a conquis, par son attitude raisonnable et son charme personnel, les plus redoutables éléments d'une opposition qui se préparait peut-être à mettre bas les armes lorsqu'il est arrivé... C'est parfait... et nous accordons assez de crédit à ce politicien sincère et longuement exercé pour ne pas craindre qu'il se trouve un jour dans la situation du soldat légendaire : « Mon lieutenant, j'ai fait un prisonnier! — C'est très bien, amène-le par ici! — Mais, mon lieutenant, je ne peux pas : il me tient!... »

L'« imbroglio tonkinois » est compliqué encore, s'il se peut, par l'attitude des partis *dits* « républicains » vis-à-vis du nouveau Gouverneur Général. Nous nous sommes attiré de solides rancunes pour avoir écrit que ces républicains avaient commis une faute lourde en ne comprenant pas que leur premier devoir était de prendre position sur le terrain de la politique indigène dont ils semblaient n'avoir cure et qu'ils devaient à leurs traditions, à leurs « convictions » de s'affirmer, en face de l'autoritarisme clérical, nettement partisans d'une politique indigène d'éducation, de collaboration fraternelle et enfin d'émancipation. Faute de l'avoir compris, ils se sont égarés en des discussions de politique métropolitaine dont l'intérêt en Indochine est pour le moins douteux et en des querelles de personnes et de petits faits locaux, ont subi un échec complet lors des élections municipales du début de l'an dernier, et ont vu leur parti déserté par les nombreux éléments qui allaient grossir le bataillon des amis de *L'Avenir du Tonkin*. Ligue des Droits de l'Homme et Loges se sont maladroitement placées sous la « haute » direction d'un ingénieur agronome qui est un bel exemple du succès que réservent les coloniaux à certaines médiocrités. Parfaitement incapable de large compréhension politique, ce fâcheux « leader » a dirigé son bataillon dans un sens diamétralement opposé à celui des principes libéraux dont prétendent se réclamer ces partis. Président de l'Internationale des fonctionnaires en même temps que de la Section des ligueurs et de la Loge maçonnique, c'est la seule voix du fonctionnaire qui a parlé en lui, et elle a parlé en témoignant de l'incompréhension obtuse de tous ces petits employés d'administration française qui répondent, lorsqu'on leur propose d'instruire et d'élever l'indigène : « Eh bien, et nous, alors? nous n'aurons plus qu'à partir? » Il fut l'auteur de ce télégramme de l'Amicale des fonctionnaires qui dénonça au ministre des Colonies le prétendu danger de la salutaire réforme de M. Varenne donnant, à égalité de diplômes, accès, pour les Annamites, aux mêmes emplois que les Français, et l'instigateur probable de ce câblogramme que la Loge maçonnique envoya — s'il faut

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

en croire l'*Avenir du Tonkin* — au même ministre pour lui demander le rappel de Varenne, cet utopiste dangereux... [1].

L'Avenir du Tonkin — qui raille agréablement les « pataquès » littéraires de l'agronome en question, ne manque pas de souligner, avec sa verve coutumière, ce renversement paradoxal des situations : les républicains libéraux qui sont fort peu libéraux combattent âprement le Gouverneur Général libéral qui veut être libéral, tandis que les réactionnaires anti-libéraux font preuve du meilleur libéralisme en soutenant, etc.. etc... Pour nous, cette situation en effet paradoxale tendrait simplement à prouver — si elle se maintenait — que des hommes sincèrement épris d'un idéal, mais égarés par le sectarisme, peuvent retrouver le droit chemin lorsqu'ils ont eu le temps de comprendre... tandis que ceux qui se réclament d'un autre idéal — différent seulement en apparence — sans en être sincèrement convaincus et pour s'en faire un tremplin et servir leurs petits intérêts, finissent par s'égarer irrémédiablement...

L'Indochine Républicaine, organe de ces républicains « libéraux » après avoir tenté pendant quelques semaines de soutenir la politique indigène que nous préconisons, a manifesté des hésitations, des flottements, puis a malheureusement pris position contre M. Varenne, a vu une forte partie de ses collaborateurs la déserter, et n'en a plus gardé qu'un nombre réduit dont l'attitude politique n'est pas très nettement définie, ou bien nettement hostile au Gouverneur Général. Le meilleur d'entre eux, un Annamite, M. P.-Q., secrétaire général de l'Association pour la Formation Intellectuelle et Morale des Annamites (A. F. I. M. A.), directeur de la revue *Nam-Phong* (le vent du sud) et dont les articles, fort bien rédigés étaient d'un réel intérêt, resté fidèle à M. Varenne, a fini par se retirer aussi.

Citons encore, pour faire le tour de la presse française au Tonkin : Le *Courrier d'Haïphong*, organe des « gros » industriels du Comité de l'Industrie et du Commerce ; et dont l'attitude reflète habituellement celle de ce Comité ; *France-Indochine*, organe d'un avocat de Hanoï et d'un riche armateur indigène dont l'attitude parfois indécise est en général plutôt compréhensive des vrais intérêts indigènes et favorable à ceux-ci ; l'*Indépendance Tonkinoise*, neutre à tous points de vue ; l'*Eveil Economique du Tonkin*, organe d'une grosse firme industrielle dirigé par un curieux homme-protée, et l'*Argus Indochinois*

1. Par analogie avec le télégramme tardif du gouverneur Dr X., la Section de la Ligue des Droits de l'Homme de Hanoï, commençant à comprendre qu'elle s'était fourvoyée, a publié tout récemment un ordre du jour en faveur d'une politique libérale auquel les agissements de son Président donnent un trop manifeste démenti.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

qui dénonce hardiment les abus de toutes natures — il n'a que l'embarras du choix — du côté annamite comme du côté français.

Enfin donnons une mention toute particulière à *La Volonté Indochinoise*, journal spécialement créé par M. le marquis de M. (oh, vraiment, que de noblesse en ce pays!...) pour réduire en chair à pâtés l'abominable socialiste dont le délire républicain a doté l'Indochine. Ce marquis, colosse sexagénaire, oubliant la promesse qu'il fit naguère au jury de la cour d'assises de Hanoï, est rentré bruyamment dans la vie politique il y a deux ans en se présentant avec succès aux élections pour la délégation au mythique Conseil Supérieur des Colonies qu'il avait occupée pendant de longues années. Cette intelligence exceptionnelle, cet excellent écrivain et orateur fougueux que les scrupules n'embarrassent point, a édifié en Indochine une grosse fortune en soutenant puissamment les intérêts de la Mission catholique. Il fut pendant trente ans l'excellent ami de M. D. au côté de qui il défendait le trône et l'autel. Une sainte colère s'empara de lui à la vue du changement d'attitude politique de son vieux camarade, et délaissant un moment la « fée brune » et la toufiane (a moins qu'il ne leur ait demandé une ardeur nouvelle), il fonda son journal et entama incontinent une violente polémique avec M. D. Pendant quelques jours, ces deux hommes se couvrirent d'injures, se reprochant mutuellement, avec un luxe impressionnant de détails précis, la façon dont ils avaient fait fortune en Indochine... Puis l'impétueux conseiller tourna toutes ses forces rassemblées vers l'odieux Varenne qui se voit tous les jours caricaturé, bombardé d'injures diverses et malmené de mille façons dans cette feuille extraordinaire avec une verve sans pareille et le plus parfait parti-pris. Les injures les plus grossières lui sont prodiguées ainsi qu'à MM. Poincaré, Briand, etc...., par ce noble patriote qui pense sans doute faire aimer ainsi la France par les indigènes. De M. agit-il de sa seule initiative?... fut-il poussé de droite... ou de gauche? Bien malin qui le dira.

Il n'y a pas au Tonkin de presse annamite en langue française — pour la plus grande satisfaction du Gouvernement — et les quelques journaux indigènes en « quoc-ngu » qui paraissent régulièrement sont, pour la plupart, subventionnés et, soumis d'ailleurs à la censure, et imitent, de Conrart, le silence prudent.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

V

Connaissant maintenant le champ de bataille et les forces en présence, nous pouvons tenter un récit sommaire des phases successives du combat. Nous passerons rapidement sur des faits qui sont connus, nous attachant seulement à mettre en lumière « les dessous » des machinations diaboliques qui les ont, pour la plupart, systématiquement provoqués et qu'une enquête faite sur place nous a permis de connaître.

A l'arrivée de M. Varenne au Tonkin (fin novembre), discours prudent et réservé, selon son habitude. Mêmes manifestations de sympathie touchante de la part des indigènes.

Tentatives de réconciliation M.-M. et R. R. Rupture avec M.-M.

A l'ouverture du Conseil du Gouvernement de l'Indochine : discours magistral du Gouverneur Général; excellent examen de la situation d'un budget inextricable — avec de très prudentes réserves, première ébauche d'un plan de réformes très modérées et sagement conçues (particulièrement pour l'Enseignement). Phrase, *qui est passée inaperçue*, répétant ce qui a été dit cent fois avant lui en Indochine et mille fois proclamé en France concernant la politique tutélaire et émancipatrice de notre pays. Cette phrase devait être relevée, *plusieurs mois après*, en France, isolée de son contexte, et parfaitement dénaturée pour fournir, aux attaques les plus violentes, un prétexte qu'on n'avait pu trouver dans l'application très prudente et habile de son plan politique.

Exposé d'un plan de législation du travail adaptée aux indigènes. Ce plan est soumis à une assemblée de Français qui l'approuvent à l'unanimité moins une voix (celle du Président de la Chambre de Commerce, ancien ouvrier devenu « patron »).

Le 27 février : décret donnant aux indigènes non naturalisés droit à l'accession aux mêmes emplois que les Français à égalité de diplômes (à l'exception des charges d'autorité et de judicature). Répondant, dans l'*Echo Annamite* en juillet dernier, à un indigène pessimiste, nous écrivions à propos de cette réforme, ce qui suit :

« ... Il est mal de diminuer, lorsqu'on est sur le point de le recevoir... (Cf. DOCUMENT nº 4, p. 159 jusqu'à : « ne la protesteront pas »).

Mobilisation des forces... de gauche contre cette réforme, envoi de câblogrammes en France où se prépare l'attaque à propos du discours du Conseil du Gouvernement.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Examen, par une commission spécialement constituée, de la question de la contrainte par corps et adoption d'une solution prudente et bien adaptée à propos de laquelle nous écrivions, au même critique pessimiste :

« ... Il ne semble pas d'ailleurs qu'on ait perdu le temps ni manqué d'équité (Cf. DOCUMENT nº 4, p. 180, jusqu'à « en termes profondément touchants », p. 181).

Et, ailleurs :

« J'ai souvenir, aussi, d'un passage relatif à la prison pour dettes... (Cf. DOCUMENT nº 4, p. 264, jusqu'à « l'obtention de droits nouveaux », p. 265).

M. Varenne prononce la grâce du patriote Phan-Boi-Châu, arrêté en Chine contrairement au droit des gens et au droit international par une police maladroite. Cet homme dont l'attitude au cours du procès fut d'une réelle dignité, jouit de la plus grande popularité parmi ses compatriotes. D'abord favorable à la France, il avait été repoussé et aigri par l'incompréhension habituelle de l'administration coloniale. M. Varenne le rallie et, par cette grâce, gravit un degré de plus dans le cœur indigène.

Réception à l'A. F. I. M. A. — Discours d'une éloquence sobre et d'une sincérité émouvante du Gouverneur Général qui explique qu'un chat s'appelle un chat et qu'il n'a jamais dit que la France allait incontinent déguerpir en laissant les indigènes livrés à leur fantaisie. L'opposition des « républicains » s'affirme, celle de de M. ne connaît plus aucune pudeur, pendant que la campagne menée en France prend les proportions d'un cataclysme géologique : les événements suscités en Cochinchine par le gouverneur X. et ses amis viennent lui fournir des aliments nouveaux.

En janvier : funérailles de l'Empereur d'Annam, dont le décès (26 octobre) était antérieur à l'arrivée de M. Varenne... qu'on accusa cependant d'avoir « spolié le prince héritier de ses prérogatives royales », alors que le décret dont nous avons parlé avait été signé par son prédécesseur intérimaire.

En janvier, février et mars : trois meetings annamites en Cochinchine; le premier organisé pour protester contre les spoliations (réelles ou supposées) dont avaient été victimes les habitants de la province de Camau qui avaient vu donner en concession par l'administration du gouverneur X., à une grosse firme française, de vastes étendues territoriales mises en valeur par eux. T.-C.-D. arrêté arbitrairement, est interdit de séjour en Cochinchine et expulsé... en Annam. (D. de la B. fait remarquer, non sans raison, dans l'*Echo Annamite*, que c'est un peu comme si l'on expulsait un Auvergnat dans le Limousin).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Quelques mois plus tard, le gouverneur intérimaire L. F., avec son tact habituel, grâciait l'expulsé et lui permettait de regagner l'Auvergne... pardon : la Cochinchine.

Le second meeting eut lieu à l'occasion du départ de l'avocat français Paul Monin, rayé du barreau saïgonnais sur les instances du gouverneur X., pour avoir pris courageusement, au sein du Conseil Colonial de Cochinchine, la défense des indigènes.

Le troisième fut organisé, pour protester contre l'expulsion de T.-C.-D., par le jeune Nguyên-An-Ninh, journaliste, licencié en droit, généreux et sincère mais irréfléchi et inconséquent, que des compatriotes — dont *les rapports* avec le gouverneur, à cette époque, semblent bien établis — vinrent tirer malgré lui de sa retraite pour l'inciter à ces désordres et l'abandonner ensuite. Nguyên-An-Ninh et des orateurs plus ou moins provocateurs prononcent des discours violents, Ninh distribue des tracts révolutionnaires, il est emprisonné et durement condamné, un mois plus tard, à deux ans de prison.

Le 24 mars.— Débarquement à Saïgon de M. B.-Q.-C., revenant de France où il avait mené campagne en faveur de ses compatriotes. Je me suis souvent entretenu en France avec M. B.-Q.-C., nous nous sommes succédé à la tribune au cours de plusieurs meetings. Je lui ai toujours vu garder, en France, une excellente attitude vis-à-vis de notre pays; il a toujours soutenu la thèse qu'il dit défendre présentement dans son journal *La Tribune Indochinoise* — de la nécessité d'une collaboration loyale des Français et des Annamites, ceux-ci ne pouvant rien sans nous.

Les Annamites de Cochinchine décident d'aller en grand nombre le recevoir à son débarquement. Le gouverneur X. avait réussi à ce moment, à gagner la confiance du principal organisateur annamite de cette réception en le persuadant (?), qu'il avait décidé d'adopter désormais une attitude parfaitement bienveillante à l'égard des indigènes et en lui remettant comme gage de sa sincérité des titres de mandarinat honoraire à « distribuer » à ses amis. Il semble, bien qu'il encouragea cet indigène à l'organisation de cette réception, et il est incontestable qu'en même temps, ce gouverneur faisait organiser par son ami Y. de Z. une contre-manifestation par des Français et des Indiens qu'on paya, arma, et munit de sifflets. Ce machiavélique haut fonctionnaire espérait qu'il y aurait coups échangés, sang répandu, et qu'on pourrait annoncer en France, sous des titres hauts d'un pied : « La révolution et la guerre en Indochine. Les Indigènes se ruent sur les Français et les massacrent. La politique du socialiste a donné ce qu'on en pouvait attendre, etc., etc... » Il n'en fut rien : par un miracle de volonté, les vingt mille Annamites venus au devant de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

B.-Q.-C. surent ne pas répondre à la provocation d'une centaine de Français et Indiens mobilisés par Y. de Z. et au coup de révolver tiré par l'un d'eux. Tout se déroula dans le calme le plus digne et, le lendemain, B.-Q.-C. donna une conférence publique on ne peut plus raisonnable et modérée dont Y. de Z. resta tout déconfit. Le gouverneur X. en fut pour les frais de rafraîchissements, de solde et de sifflets de ses mobilisés... mais il avait donné la mesure de ses moyens.

Le même jour, décès du grand patriote au noble caractère que fut Phan-Chau-Trinh; pour avoir fait appel *à la France* contre les exactions des mandarins d'Annam, ce lettré de haut grade fut livré naguère par l'Administration française aux autorités indigènes qu'il avait dénoncées. Condamné à mort par ces mandarins, il fut, grâce à l'intervention de la Ligue des Droits de l'Homme (capitaine d'Artillerie Coloniale J. Roux à Hanoï, député Marius Moutet à Paris) dirigé sur le bagne à Poulo-Condore, puis envoyé en France où il fut acquitté « haut la main ». Maintenu quinze ans en exil en France par l'ostracisme de l'administration indochinoise et sur les imputations fausses du député XXX., il y vécut dans la misère et ne put rentrer en Indochine, où il trouva son foyer dispersé et détruit, que pour y mourir d'épuisement peu de temps après. Ce noble vieillard est une des plus belles figures annamites, il est profondément vénéré par ses compatriotes qui lui firent à Saïgon, le 4 avril, des obsèques grandioses auxquelles assistèrent, dit-on, vingt mille Annamites. Ce jour-là, tous les Annamites sans exception prirent le deuil; en particulier les étudiants et collégiens vinrent en classe avec un brassard de crêpe. Au lieu de fermer les yeux sur cette manifestation touchante dans un pays où le culte de l'âme et la quasi-déification des grands hommes après leur mort sont toujours en honneur, une partie du personnel enseignant eut la maladresse d'intervenir en ordonnant la suppression immédiate du brassard considéré comme emblème séditieux. Au Collège du Protectorat, à Hanoï, le directeur de l'enseignement primaire qui eût dû donner l'exemple du tact et du sang-froid, alla jusqu'à s'emporter violemment, arracha un de ces brassards et le foula aux pieds. Des grèves de collégiens éclatèrent aussitôt au Tonkin, puis en Cochinchine : les élèves se mutinèrent et quittèrent les établissements scolaires. Le mouvement fut plus important en Cochinchine. Les grèves s'y étendirent à la nouvelle de la condamnation de Nguyên-An-Ninh; un mot d'ordre circula [1] et fut scrupuleusement suivi. Des Annamites

1. Comme on a pu le voir au DOCUMENT n° 1, ce mot d'ordre fut donné par B.-Q.-C., le « collaborateur » franco-annamite.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de modeste condition assumèrent, sur des fonds qui ne leur étaient pas personnels, les frais de rapatriement dans leurs familles des jeunes gens mutinés. La situation fut compliquée par les incidents de Mytho qui, manifestement, comme les précédents, ne furent pas dus au hasard, mais témoignent hautement d'une organisation ayant eu pour objet de créer des troubles à exploiter contre le Gouvernement général.

Ces incidents, qui furent démesurément grossis et dénaturés par la presse métropolitaine se réduisent à ceci :

Une vieille rivalité existait entre les collégiens et les miliciens de Mytho (Cochinchine); des rixes fréquentes avaient déjà eu lieu entre eux. Un Annamite, directeur de troupe théâtrale et *qui se trouvait être, comme par hasard, employé à gages et homme de confiance de Y. de Z.*, trouva intelligent d'organiser une tournée où ses acteurs jouaient une pièce au cours de laquelle la mémoire sacrée de Phan-Châu-Trinh était critiquée et raillée. Les collégiens de Mytho boycottèrent la représentation et manifestèrent contre elle (24 et 25 avril); les miliciens et gendarmes intervinrent, la rixe inévitable éclata, des horions furent échangés, des étudiants furent fortement « passés à tabac », deux agents de l'autorité furent lapidés et contusionnés, un administrateur fut atteint légèrement par une pierre qui ne lui était pas destinée. On arrêta de nombreux collégiens, on les « coffra » et tout rentra dans l'ordre. C'est de là que sortirent les histoires horrifiques des « canards » métropolitains : Emeutes et soulèvements à Mytho, des gendarmes sont grièvement blessés, attentat contre un administrateur (?), etc...

Les grèves des collégiens ont, de tout temps, existé à l'état endémique en Indochine comme en Chine (l'une d'elles fut fomentée et exploitée en décembre 1923 contre le *Foyer des Etudiants Annamites*). Le gouvernement agit sagement en les réprimant avec énergie : les élèves mutinés furent frappés d'exclusion et les parents des boursiers furent avisés qu'ils auraient à rembourser les frais d'études de leurs enfants. Mais ce gouvernement agit plus sagement encore lorsque, quelques mois plus tard, M. L. F., successeur intérimaire du Gouverneur X, appliqua des mesures d'apaisement en réintégrant la plupart des élèves et dispensant du remboursement des frais d'études de nombreux parents que cette dure sanction aurait ruinés.

Ces grèves scolaires furent donc la conséquence d'événements étrangers à la politique du gouvernement général : Meetings des Cochinchinois « avancés » de Saïgon encouragés en sous-main par certains Français, pour protester contre des mesures bien antérieures à l'arrivée de M. Varenne, aggravation de l'état de nervosité par suite des funérailles d'un patriote annamite, provocations effrontées ou sournoises au débarque-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ment de B.-Q.-C. et à Mytho, manque de doigté d'une partie du personnel enseignant français... Si ces événements « ne prouvent rien » contre la politique du gouverneur général, ils « prouvent trop » malheureusement, contre celle du gouverneur de la Cochinchine.

Vers cette époque, ce haut fonctionnaire éprouva le besoin d'envoyer au gouverneur général le télégramme protestant de son dévouement... mais il dut cependant s'embarquer peu de temps après pour la France et fut remplacé par l'intérimaire Le F. qui, peu sympathique aux Annamites, sut, dans cette situation difficile, agir avec la fermeté nécessaire mais aussi avec tact et sens des nécessités politiques. Sa politique d'apaisement commence à être mieux comprise et appréciée des Cochinchinois qui en viennent à modifier leur opinion à son sujet [1].

Devant la campagne retentissante et parfaitement injuste menée contre lui en France et exploitée par l'opposition de certains coloniaux, entouré de pièges et d'embûches, ne pouvant plus lever un doigt sans risquer de déclencher des tempêtes, M. Varenne décida sagement de laisser le calme se rétablir et de se retirer à la station d'altitude de Dalat (Sud-Annam). Il traversa l'Annam, s'arrêta dans plusieurs centres importants où les habitants furent unanimes à lui témoigner, en des manifestations spontanées, leur confiance et leur sympathie. En traversant Saïgon, il réunit le 1er juin la population française à l'Hôtel-de-Ville et lui adressa un long discours qui est un modèle de bon sens et d'intelligence politique et qui conquit tous ses auditeurs français, mais fut, à tort, interprété à capitulation par les extrémistes indigènes.

Il resta un mois et demi à Dalat, puis visita le Cambodge et revint en Cochinchine où il parcourut les plus riches provinces de ce fertile pays. Partout, il reçut les mêmes témoignages des populations; les gros propriétaires indigènes l'assurèrent de leur dévouement et lui demandèrent de continuer sa politique de réformes prudentes sans trop prêter l'oreille aux revendications parfois excessives des éléments avancés de Saïgon.

Il est normal que de très riches propriétaires qui doivent en grande partie leur fortune aux bienfaits de notre administration et qui attendent encore d'elle un peu de ruban rouge ou un brevet de mandarinat honoraire, tiennent au Gouverneur Général un tel langage. Il faut en retenir que la Cochinchine est prospère et que l'ordre y règne incontestablement.

---

1. Octobre 1927 : En décembre 1926, M. L.F. a été nommé Résident supérieur au Cambodge; l'emploi de Gouverneur titulaire de la Cochinchine a été donné à M. B. de la B.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Mais il ne serait pas prudent de ne prêter l'oreille qu'aux propos de ces optimistes repus. « Avancés » ou non, les Annamites de Saïgon présentent des revendications généralement raisonnables, et il serait dangereux d'oublier que les mouvements insurrectionnels ont pris le plus souvent naissance dans les grands centres urbains où se trouvent groupés les éléments en fermentation... Nous avons dit ce qu'on peut penser du « loyalisme » des populations rurales dans le cas où de tels événements surgiraient. Nous ne croyons pas probable que les Annamites soient jamais capables d'un soulèvement de grande envergure, l'ordre public ne saurait, pensons-nous, être troublé que par quelques mouvements de colère très localisés et des plus mal organisés comme ceux qui se produisirent pendant la guerre, au Tonkin et en Cochinchine (soulèvement à Thai-Nguyên contre les brutalités du résident Darles, attaque de la prison de Saïgon), ou l'an dernier au Cambodge (massacre du résident Bardez). S'il fallait qu'un jour, définitivement désillusionnés, ils en vinssent désespérément à chercher le salut dans la rupture avec nous, c'est « par abstention » que ces orientaux procéderaient : Application de la doctrine de « non-collaboration » de Gandhi, imitation des boycottages formidables et si bien couronnés de succès de Hongkong et Canton... Nous assisterions à une belle éclosion de grèves « perlées ou sabotées » vite généralisées, et la poignée de Français d'Indochine serait isolée au milieu d'un océan de jaunes hostiles et sournois qui nous laisseraient périr d'inanition sans lever un doigt. Ce serait la ruine générale et rapide de notre œuvre indochinoise, nous perdrions patience, appliquerions des mesures draconiennes et vaines... viendrions à l'emploi de la force militaire, opposerions nos fils... et les troupes noires aux jaunes « mutinés »... et ce serait le drame sanglant et l'écroulement final... la perte à brève échéance de l'Indochine, et surtout celle de l'honneur national français [1].

Si le calme et la prospérité de l'Indochine sont incontestables, il faut cependant comprendre qu'une nouvelle désillusion des indigènes pourrait avoir de telles conséquences; elle serait presque fatale s'ils constataient que le gouverneur général en qui ils avaient mis tant d'espoir est désapprouvé par la France et que l'ère des expériences et des apprentissages coûteux, à peine fermée, va se rouvrir de nouveau.

Ces mêmes Cochinchinois qui remirent à M. Varenne en novembre dernier leur *Cahier des Vœux* sont aujourd'hui déjà un peu déçus. Ils sont loin de soupçonner les difficultés aux-

1. Depuis que ceci a été écrit, des campagnes de boycottage des produits français, menées dans les journaux de B.-Q.-C. et N.-P.-L. ont trop bien montré la vérité de nos prédictions.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

quelles il s'est heurté, ne comprennent pas clairement les raisons de l'attitude expectante qu'il lui a bien fallu momentanément adopter, croient un peu naïvement qu'un gouverneur général est un magicien tout-puissant doué d'un pouvoir illimité qui peut, *à lui seul*, accomplir instantanément des miracles. Trop souvent leurrés, ils commencent, il faut le reconnaître, à douter un peu. La très longue controverse que nous avons eue récemment avec l'un d'eux dans l'*Echo Annamite* [1] a souligné un état d'esprit symptomatique dont le gouvernement aurait tort de ne pas tenir compte. Mais, nous le répétons, toute la responsabilité de ce « désenchantement » momentané doit être portée par ceux qui se sont placés en travers de la route du gouverneur général ou se sont lâchement glissés par derrière pour lui couper les jarrets. Ce nuage se dissipera comme brumes au soleil lorsque M. Varenne reviendra en Indochine bien compris et fortement appuyé pour y reprendre nettement l'excellente politique qu'il y a instaurée.

Après sa visite aux provinces occidentales de la Cochinchine, le Gouverneur Général, accompagné de Mme Varenne, se rendit au Siam; ils y furent reçus par le roi à Bangkok (25 août) où leur séjour fut de haute propagande française; la signature par le gouverneur général de la convention franco-siamoise compléta le traité du 24 février 1925 consacrant la politique de collaboration heureusement inaugurée entre le Siam et l'Indochine française.

Pendant ce temps, à Saïgon, le Conseil Colonial de Cochinchine, au cours de sa session annuelle, refusait, *sans examen aucun*, le projet de nouveaux impôts proposé par le Gouverneur Général. Annamites et Français, partisans de la domination ou de la collaboration, tous se trouvèrent soudain d'accord pour ce geste de démagogie égoïste et d'incompréhension butée... Les élections pour le renouvellement du Conseil colonial devaient avoir lieu un mois plus tard : il fallait préparer les électeurs à bien voter!

Revenu à Saïgon, le gouverneur général inaugurait, le 20 septembre, la session annuelle du Conseil de Gouvernement de l'Indochine. Cette session a lieu habituellement en décembre et à Hanoï, mais M. Varenne tint à présenter lui-même, avant de rentrer en France, le bilan de son gouvernement général. Il le fit en un discours simple, clair et complet dont le parfait bon sens et l'accent de profonde sincérité auraient dû désarmer toutes les oppositions. Peu de Gouverneurs généraux purent, après un séjour aussi court au milieu des pires difficultés présenter un tel bilan.

---

1 Document nº 4, p. 159.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Nous énumérerons seulement les principales réformes exposées au cours de ce long discours que toute la presse locale a reproduit. Nous ne pouvons pas, cependant, résister au désir de reproduire le passage suivant où le gouverneur général trace avec esprit son propre portrait :

« Si de tout ce qu'on a écrit sur lui — et en ne retenant que les traits les plus saillants — on tentait de composer une figure, l'actuel Gouverneur Général de l'Indochine apparaîtrait comme un personnage somme toute assez médiocre et pourtant l'un des plus compliqués et des plus ténébreux de l'histoire.

« N'est-il pas avéré qu'il fut à la fois ou tour à tour un agent occulte du bolchevisme international et le prisonnier des puissances de réaction, le chambardeur impénitent, résolu à lancer l'Indochine dans les plus folles expériences, et le cynique rénégat passé au service des plus bas intérêts, le rêveur nébuleux capable de livrer en un jour aux mains inexpertes d'une poignée d'Annamites ambitieux l'œuvre réalisée par la France en un demi-siècle d'efforts, et le politicien subtil chargé par les profiteurs du travail indigène d'endormir encore une fois sous le chloroforme des promesses un malheureux peuple à bout de patience et tout près de désespérer?

« Portrait flatteur, comme on voit, digne d'occuper une place de choix dans la galerie des grands aventuriers, d'une manière de Rocambole, introduit — avec effraction — dans la politique française.

« Si flatteur qu'il soit, il n'est pas possible de le tenir pour fidèle. En grattant un peu la toile, on découvrirait des traits plus apaisés et moins romanesques, ceux d'un Français de notre temps, mûri par l'expérience d'une rude époque pleine d'événements magnifiques ou déplorables, qui s'est donné simplement à la tâche par lui acceptée, qui s'efforce de la remplir de son mieux, qui étudie et cherche à résoudre les problèmes divers posés devant son esprit, qui, gouvernant au nom de la France ne saurait le faire que dans une pensée généreuse, mais, responsable d'un patrimoine d'idées et de forces confié à ces soins, entend ne pas le compromettre par des actes irréfléchis et aventureux ».

Voici, au cours de la lecture de ce long discours, l'énumération succincte des mesures prises par le Gouverneur Général de décembre 1925 à septembre 1926 :

Sécurité de la colonie. — Complément des approvisionnements en matériel et munitions. Organisation défensive de frontière de Chine. Projet de création d'une armée locale pouvant assurer la défense du pays. Réduction du service militaire de quatre à deux ans, multiplication des réserves

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

instruites, élaboration d'un projet d'armée indochinoise avec des cadres supérieurs européens et subalternes indigènes.

Travaux Publics. — Augmentation de 50% de la dotation des travaux à la charge du Gouvernement Général pour exécution urgente des voies ferrées de Tourane-Nhatrang (achèvement du transindochinois) et Tanap-Takhet (déblocage du Laos), route de Sisophon (frontière du Siam), achèvement de la route latérale au Mékong (doublant le transindochinois), achèvement en trois années au lieu de huit des travaux d'endiguement du Fleuve Rouge qui a causé, cette année, un cataclysme sans précédents. Construction d'un lycée à la station d'altitude de Dalat (à la place d'un palais pour le Gouverneur Général « qui peut attendre »).

Enseignement. — Nous reviendrons sur ce chapitre douloureux. Le Gouverneur Général n'a pu obtenir la réalisation des réformes essentielles dont il avait tracé le plan dès son arrivée en Indochine : multiplication des écoles primaires par des moyens de fortune, extension plus considérable des écoles normales, baccalauréat local en deux parties avec équivalence au baccalauréat français, licence en droit et doctorat en médecine délivrés aux élèves de la prétendue université de Hanoï, présentement moribonde ou presque... Rien n'a pu être obtenu au cours de cette année pour la réalisation de réformes qui s'imposent plus que toutes.

Accession des indigènes aux emplois de l'administration française, dont le principe a été fixé par arrêté du 27 février 1926 sanctionné par Décret ministériel. Réforme capitale dont nous avons parlé plus haut.

Réforme de la contrainte par corps. — Même observation.

Révision du statut de l'administration indigène (mandarinat) « récemment opérée au Tonkin et en Annam et qui va être effectuée ces jours-ci en Cochinchine ». Relèvement des émoluments, amélioration du recrutement, renforcement des attributions.

Situation sociale des enfants métis. — Souvent douloureuse. Fait l'objet d'un projet de décret tendant à son amélioration.

Protection du travail. — Création d'une inspection du travail au Tonkin (il en existait une à Saïgon). Prévision au budget d'un crédit suffisant pour secours et allocations aux victimes d'accidents du travail. Etude d'un régime d'assurances ou de protection approprié aux besoins locaux.

Refonte du régime général des concessions. — Arrêtant des dispositions pour l'étude des demandes, les modes et conditions de concessions de terrains, le contrôle de leur mise en valeur, *mettant sur le même pied Européens et indigènes,*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

faisant à la petite et moyenne colonisation une situation privilégiée par cession gratuite de terrains dans la limite de 300 hectares au total et autorisant, pour les concessions de moins de 1.000 hectares le marché de gré à gré et le paiement en cinq ou dix ans, offrant aux grandes exploitations des avantages que ne donnent aucun des pays voisins, par concessions atteignant 6.000 hectares d'un seul tenant et possibilité de disposer en permanence de 15.000 hectares pour l'extension progressive des cultures, ouvrant plus largement la porte aux capitaux étrangers, assurant aux budgets locaux des ressources nouvelles par la suppression générale de la concession gratuite (sauf pour la réserve indiquée) et par les redevances à la production qui seront progressivement instituées.

Organisation du crédit agricole pour favoriser le développement de l'agriculture en libérant l'indigène du prêteur usuraire indien (shetty) ou annamite qui l'écrase. Il existait déjà un crédit agricole mutuel en Cochinchine [1]; le gouverneur général a décidé, par deux arrêtés du 4 septembre, la création, dans toute l'Indochine, d'un crédit agricole pour la petite et très petite propriété « ayant à la base une organisation assise dans le cadre de la commune, et au sommet le financement par l'état », dégageant le paysan de toute formalité et lenteur administrative, tenant compte du grand morcellement de la propriété et de « l'inconsistance très accentuée des livres fonciers », par une assiette bien établie du crédit sur gages définis, personnels ou collectifs. L'organisation inspirée du Crédit populaire agricole des Indes néerlandaises, comprendra des banques communales et provinciales et, au sommet, une caisse centrale avec première mise de fonds de un million de piastres par convention avec la Banque d'Indochine.

Réforme des Assemblées. — L'état présent est le suivant : *Assemblées locales* : Seule la Cochinchine, colonie, est dotée d'une assemblée mixte (Conseil Colonial) où les Français sont représentés (à égalité avec les indigènes) et envoie en France un député. Tous les autres pays de l'Union (protectorats) sont dotés seulement d'assemblées consultatives indigènes; les Français ne sont pas consultés; ils élisent bien au Tonkin en Annam et au Cambodge un délégué au Conseil Supérieur des Colonies, censé siéger à Paris, mais ce Conseil n'a qu'une existence purement théorique. *Assemblée générale :* C'est le

1. Organisé par Me Loye, ancien procureur de la République en Indochine qui a mené un véritable apostolat de vingt et un ans pour cette création, sacrifiant sa carrière de magistrat, ses droits à la retraite, etc,. pour arriver à réaliser cette œuvre, aujourd'hui prospère, de la façon la plus parfaite. Il n'a pas été assez rendu justice à cet apôtre qui s'est ruiné pour une œuvre admirable et féconde.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Conseil du Gouvernement de l'Indochine, composé presque exclusivement de fonctionnaires chefs d'administrations locales ou des services généraux.

L'économie générale du projet de réorganisation est la suivante : Doter chaque pays de protectorat d'une chambre française et d'une chambre indigène élues, les deux chambres *délibérant séparément*, le gouvernement protégé n'ayant affaire qu'à celle-ci, le gouvernement protecteur communiquant avec les deux. Remplacer le Conseil du Gouvernement par un Grand Conseil de l'Indochine composé de 16 délégués français et 16 délégués indigènes envoyés par les chambres locales, *ces délégués délibérant en commun* pour l'examen du budget général. Le secrétaire général et les chefs de services ne siégeront qu'à titre de commissaires du gouvernement.

Cette réforme générale répondrait à un désir exprimé depuis fort longtemps par la population française d'Indochine, toujours éludé et jamais réalisé. Elle est entièrement traduite par des projets d'arrêtés et de décrets soumis à l'approbation ministérielle.

Budget financier. — Le budget, remanié dans sa forme sur les indications du Gouvernement Général est plus clair et plus complet. Il est plus profondément modifié encore quant à son économie générale tendant à lui confier une constitution normale par la stabilité monétaire et la permanence des ressources maintenues en liaison directe avec le développement économique du pays.

Les budgets antérieurs, en effet, n'étaient pas réellement équilibrés en raison du fléchissement persistant des recettes d'exercice (répercussion du change sur la perception des droits de douane liquidés en francs et collectés en piastres), et du recours systématique à la caisse de réserve, sans cesse supérieur aux bonis d'exercice et aboutissant à l'épuisement de ce fonds de prévoyance.

Il a été remédié à cet état de choses comme il suit : Pour les exportations, par un décret (24 mars) instituant en Indochine le payement en piastres des droits d'exportation; pour les importations, par un projet de décret conférant au Gouvernement Général le pouvoir de fixer les coefficients du tarif spécial applicable à l'Indochine, ce qui permettra le réajustement rapide des droits d'importation aux fluctuations du change; pour les dépenses intérieures, par l'arrêté du 20 juillet fixant à des taux invariables en piastres les traitements des fonctionnaires civils.

La nécessité de ne plus toucher à une caisse de réserve épuisée implique la nécessité de restreindre les dépenses intérieures ou de recourir à de nouveaux impôts. La première solution est impraticable ; la suppression du budget des dépenses

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

d'une masse de 8 à 9 millions de piastres serait l'arrêt mortel du développement de la Colonie. Celle-ci ne devant compter que sur ses propres ressources et non sur un appel à la métropole, il faut envisager courageusement l'augmentation des charges fiscales pour des dépenses indispensables en progression continue : défense de la Colonie, enseignement, assistance, outillage économique. Le recours à l'emprunt est envisagé pour un avenir assez proche ; mais *il présuppose un crédit solidement établi par l'équilibre du budget général*, par des ressources normales et permanentes. Le budget de 1927 est équilibré de telle façon que les besoins en fin d'exercice seront versés au fonds de prévoyance. Le montant des Crédits dépasse de 3 millions 1/2 de piastres celui de 1926 ; la dotation accordée aux travaux du budget général atteint 14 millions 1/2 de piastres, en excédent de plus de 4 millions sur l'exercice courant, et permettant d'assurer la réalisation d'un volume de travaux appréciables ou de gager en garantie un emprunt de 150 millions de piastres.

D'autre part, les nombreuses commissions successivement désignées pour réaliser des économies sur les traitements de fonctionnaires ont toutes abouti à un aveu de complète impuissance. Elles sont remplacées par un organe de contrôle permanent institué par arrêté du 14 septembre qui sera chargé d'opérer progressivement les réductions d'effectifs et suppressions d'indemnités par voie d'extinction, en profitant des vacances d'emplois et respectant les droits acquis, et d'examiner toute création d'emploi, détachement de fonctionnaires de l'extérieur, engagement ou renouvellement de contrat, qui seront soumis à son approbation. Les économies ainsi réalisées ne pourront l'être que progressivement. — C'est donc à l'impôt seul qu'on aura recours pour réaliser immédiatement l'équilibre budgétaire.

Le Gouverneur Général exprime sa volonté de réduire les *subventions accordées par le budget général aux budgets locaux* qui épuisaient ainsi des fonds simplement prélevés sur la caisse de réserve. Ces subventions, que M. Long voulait, dès 1922, ramener progressivement de 8 millions à 3 millions de piastres, sont allées, au contraire, en croissant : elles sont aujourd'hui de 11 millions de piastres après avoir atteint 15 millions en 1925. Le précédent gouverneur général a institué le système de la « ristourne » abandonnant simplement aux budgets locaux 25 % des recettes principales du budget général. M. Varenne ne veut pas continuer dans cette voie : cette solution fait de la subvention une dépense obligatoire du budget général et favorise automatiquement les budgets locaux les plus riches. La subvention doit être exceptionnelle et les budgets locaux doivent tendre à s'équilibrer d'eux-mêmes,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sans prétendre devoir être secourus par le budget général en proportion de ce que lui-même a reçu de chaque pays. C'est en application de cette fausse conception que le Conseil colonial de la Cochinchine a refusé sans examen de voter un budget où le Gouverneur Général demandait « aux contribuables européens de consentir à voir disparaître certaines exceptions d'impôts directs vraiment indispensables pour les gros revenus, et aux contribuables indigènes aisés d'accepter de contribuer un peu plus pour dégrever la masse, demandant aux Français de payer seulement un pour cent de leur revenu, et aux Annamites fortunés d'accepter une augmentation légère de leur impôt personnel *qui, en ce moment, est le même pour le gros propriétaire et pour le pauvre coolie* [1]... » Désormais les budgets locaux devront aménager le produit de leurs impôts de façon à assurer d'eux-mêmes les dépenses de travaux neufs d'intérêt local et d'entretien de ces ouvrages et de ceux établis sur le territoire aux frais du budget général. Le gouverneur général expose la modalité d'application de ces principes aux divers pays de l'Union, avec éventualité d'une autonomie relative laissée à la Cochinchine ; il envisage l'augmentation des recettes locales par l'extension des impôts directs et la création de centimes additionnels sur les taxes indirectes.

L'augmentation des recettes ordinaires d'environ 9 millions 1/2 de piastres est assurée comme suit : Création de coefficients applicables aux tarifs douaniers, les stabilisant en monnaie locale (2 millions 1/2) ; taxe à l'importation (4 % en valeur) acceptée par toutes les Chambres de commerce (5 millions 1/2) ; modification des taxes d'enregistrement et de timbre existantes qui resteront encore très inférieures à celles de la métropole, et création de taxes d'enregistrement nouvelles par simple extension de la législation fiscale métropolitaine très adoucie (1 million 1/2). Ces recettes en piastres, indépendantes du change, nullement excessives ni vexatoires, assureront l'équilibre durable du budget, permettant la dotation renouvelable accordée aux travaux neufs (12 millions pour 1927) et assureront la reconstitution progressive du fonds de réserve au dixième environ de l'importance du budget.

Réformes demandées par la population indigène. — L'application immédiate et intégrale de la loi de 1881 sur la *liberté de la presse* aurait ici de graves inconvénients que ne

1. C'est nous qui soulignons l'indication de cette iniquité qui fait payer la même somme, comme impôt personnel, au coolie cochinchinois pour qui ces six piastres représentent le budget d'un mois et au gros propriétaire foncier millionnaire.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sauraient contester les meilleurs amis de la population indigène.

Le *droit de réunion* a été largement exercé par les Annamites de Cochinchine au cours de cette année.

La réforme de l'enseignement n'a pu être réalisée malgré la volonté du gouvernement général.

La réforme capitale consistant en l'*accession des indigènes aux emplois administratifs français* a été réalisée par l'arrêté du 27 février : « dans dix ans les effets en apparaîtront en pleine valeur »; elle a été complétée par la *réorganisation de l'administration indigène.*

Le Gouverneur Général rappelle à ce propos une phrase de son discours de la Mairie de Saïgon qui est, selon nous, l'expression de la plus parfaite compréhension des aspirations indigènes. « Que demandent-ils? Des égards ». C'est toute une politique indigène qui est contenue dans ces mots qui n'ont pas été assez compris; sa mise en pratique serait, nous en sommes convaincu, la parfaite satisfaction des désirs de ce peuple. Le Gouverneur Général rend un juste hommage au labeur accompli ici par les hommes de la première heure, montre la grandeur de leur œuvre, et cite les témoignages incontestables de reconnaissance des indigènes dont l'immense majorité, croit-il, comprend parfaitement tout ce qu'ils doivent à la France dont la protection est absolument nécessaire au développement de ce pays.

Nous regrettons de ne pouvoir citer ici les passages de ce discours, d'une éloquence simple et sincère, où furent posés, avec clarté et avec une parfaite compréhension du problème indochinois, des principes généraux tels que celui de la nécessité d'une décentralisation administrative « pour et par la commune », selon l'heureuse formule du Résident Supérieur au Tonkin : « Respecter ce qui reste encore de cette organisation communale qui fut de tout temps la base de l'existence nationale chez nos protégés à qui les souverains d'Annam en particulier avaient laissé une large autonomie, développer, s'il est possible, la vie communale, c'est la meilleure manière d'associer les populations à notre effort. C'est en utilisant comme nous le pouvons le travail de cette cellule de la vie indigène que nous hâterons l'application de ces réformes modestes mais fécondes, indispensables au développement du pays : création de l'état-civil indigène, immatriculation foncière... »

Avec tact et discrétion, mais fort clairement, le Gouverneur Général a dû indiquer les difficultés qu'il a rencontrées — comme ses prédécesseurs — du fait des empiètements du pouvoir central ministériel sur les attributions du Gouverneur Général *dit* plénipotentiaire, attributions qui sont pourtant

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nettement définies par le décret du 20 octobre 1911. « Qu'il y ait entre eux une communication constante, le Gouverneur informant le Ministre de ses projets d'arrêtés, le Ministre ne prenant ses décrets que d'accord avec le Gouverneur, cela va de soi. A une condition, toutefois, c'est que le chef investi de la confiance du Gouvernement, *qui étudie les problèmes non sur pièces, mais sur place*, qui vit dans la vie même du pays qu'il administre, ne voie pas sa politique gênée et ses projets retardés par les objections ou les atermoiements des bureaux de Paris. » Il est nécessaire que le Gouvernement métropolitain comprenne que lorsqu'un Gouverneur Général trouve, sur place, les oppositions et les inerties considérables qui se produisent ici, sa tâche ne doit pas être rendue plus difficile encore et son œuvre compromise par des hésitations et des discussions entre Paris et Hanoï qui retardent et compromettent la mise en application de mesures urgentes.

L'exposé des réformes fiscales cependant prudentes et modérées n'a pas désarmé une opposition intéressée qui, pour des raisons électorales ou personnelles s'est élevée contre l'application de ces réformes, recourant à l'argument habituel en pareil cas : « Faites donc d'abord des économies! » Mise « au pied du mur » et sommée de préciser ce que devaient être ces économies, l'opposition s'est lamentablement effondrée; M. le marquis de M. s'en est tiré sur une pirouette en demandant purement et simplement la suppression... du poste de Gouverneur Général « inutile et nuisible », et Y. de Z., défenseur tricolore du prestige français, n'a su que manquer grossièrement, en pleine séance du Conseil, au respect le plus élémentaire dû au plus haut magistrat de la Colonie.

L'œuvre de M. Varenne se juge d'elle-même; nous en dirons seulement, avec un des journaux du Tonkin : « La période d'étude et de recueillement qui a précédé cette période d'action, sérieusement mise à profit comme le prouve le programme auquel s'est attaqué M. le Gouverneur Général Varenne, fortifie l'opinion que nous avions rapportée de lui après l'allocution qu'il avait prononcée lors de la cérémonie de la présentation des chefs des différents services, le jour de son arrivée à Hanoï. C'est un chef qu'a en lui l'Indochine. Un chef « qui sait agir et qui sait oser » selon la définition même que Jules Ferry a donnée du Gouverneur Général, un chef qui sait vouloir et dont le nom s'inscrira certainement en lettres d'or dans le livre de la reconnaissance indochinoise, si le Gouvernement français, édifié sur la haute valeur de son mandataire, lui donne toute la possibilité d'achever la tâche qu'il vient de si brillamment commencer » (C. M., *France-Indochine* du 29 septembre 1926).

Avant son départ, M. Varenne — qui a su se refuser avec

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

fermeté à la signature de contrats importants défavorables à la Colonie, tels que le renouvellement du privilège des Messageries Fluviales — a tenu à réaliser plusieurs réformes de détail attendues depuis longtemps : Arrêté du 3 octobre instituant les *Chambres de représentants des intérêts français* au Cambodge, en Annam et au Tonkin. — Arrêté du même jour prescrivant *émission d'une loterie* d'un million de piastres dont le produit net de 300.000 piastres sera affecté aux *inondés du Tonkin*. — Arrêté prescrivant l'*abondement des pensions des fonctionnaires civils* de l'Indochine ayant décidé de se fixer dans la Colonie. — *Indemnité spéciale aux fonctionnaires civils de la Marine* en service à Saïgon. — *Abondement de pensions militaires allouées* aux *militaires indigènes* de la guerre ou de la marine ainsi qu'à leurs veuves et orphelins. — *Rétablissement en Cochinchine du corps des Huyên, Phu, et Doc-Phu-Su.* — Circulaire du 27 septembre reconnaissant aux *médecins militaires* de l'assistance médicale la *faculté d'exercer la clientèle* dans des conditions analogues à celles prévues pour les médecins militaires des troupes coloniales et les médecins de l'assistance médicale. — Arrêté autorisant la *ville de Hanoï* à émettre un *emprunt d'un million de piastres*. — Arrêté *autorisant les administrations et services à passer désormais des marchés en piastres* pour les fournitures d'origine métropolitaine et à résilier à l'amiable les marchés en francs en cours d'exécution. — Décret du 14 septembre *réorganisant les municipalités de Hanoï, Haïphong et Saïgon* (Augmentation du nombre des conseillers municipaux et de la proportion des conseillers indigènes, éligibilité des fonctionnaires). — Accélération des formalités conduisant à l'*aliénation de terres dont le domaine peut se dessaisir*, mise à la disposition de la colonisation de plus de 25.000 hectares de terre, portant à 225.000 hectares la superficie de terres domaniales concédées depuis l'entrée en fonctions de M. Varenne. — Entreprise immédiate des études de la *construction d'une route Biên-Hoa-Djiring* desservant la région des Terres-Rouges (culture de l'hévéa) et exécution d'une piste de trois mètres permettant d'assurer la circulation avant un an. — Mise à la disposition du Service Géographique de la Colonie d'un crédit de 52.500 piastres pour exécution immédiate de *lever détaillé et expédié* de deux régions de la *zone des terres rouges du Sud-Annam*, etc., etc...

M. Varenne s'est embarqué pour la France le 4 octobre au milieu d'une foule considérable de Français et d'indigènes qui ont tenu à lui montrer, par leur présence, que l'Indochine comprend l'œuvre qu'il a su réaliser malgré les plus grandes difficultés, et qu'elle désire fermement son retour [1].

1. Voir le renvoi à la fin du présent document, p. 350.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

★
★ ★

Nous ne saurions terminer cette étude sans revenir sur une question qui nous tient particulièrement à cœur : celle de la réforme de l'Enseignement indochinois.

Depuis que nous avons constaté (1924) les faits et la situation exposés dans notre dernier ouvrage, un réel effort a été fait par la Direction de l'Enseignement indochinois confiée par interim à M. Blanchard de la Brosse. Une nouvelle école normale d'instituteurs a été créée, un arrêté (26 décembre 1924) a heureusement remanié les programmes des enseignements primaire supérieur et secondaire franco-annamites dans le sens d'une meilleure adaptation aux besoins indigènes, d'excellents manuels d'enseignement primaire en langue indigène ont été élaborés, l'exécution de tableaux muraux adaptés a été — paraît-il (?) — commencée. Il faut rendre le meilleur hommage à cet effort, antérieur à l'arrivée à Hanoï du nouveau Directeur titulaire de l'Enseignement.

On attendait beaucoup de celui-ci. Recteur d'Académie de fraîche date, cet ancien professeur agrégé d'histoire avait été naguère l'objet d'une campagne retentissante marquée d'incidents sérieux pour des propos intempestifs qu'il avait tenus sur Jeanne d'Arc à ses élèves du lycée. Devenu depuis, pendant une législature, député radical socialiste, il se déclara libéral convaincu et fervent ami du progrès. Il me fit l'honneur de m'écrire en termes aimables, après lecture de *Français et Annamites*, pour me demander de venir m'entretenir avec lui à Dijon, ce que je fis. Nous causâmes très longuement. Je lui montrai les articles violents où M. D., depuis l'annonce de sa nomination en Indochine, le malmenait fortement et s'appliquait à le déconsidérer. Il se déclara au-dessus de ces choses, habitué aux attaques, et se montra tout feu, tout flammes (tel Jeanne d'Arc elle-même) pour la réalisation des réformes que j'avais préconisées.

Malheureusement, depuis son arrivée en Indochine, *aucune* des réformes capitales que les Annamites attendaient anxieusement n'a été réalisée. La direction de l'Enseignement semble s'être bornée à certaines mesures de réorganisation disciplinaire telles que celles qui s'imposèrent au sein de l'Université lorsque se produisit l'incident symptomatique du libelle anti-français rédigé et distribué par un étudiant en médecine. L'*Avenir du Tonkin* a observé, depuis l'arrivée du nouveau directeur, le plus complet silence à son égard... mais *aucune réforme importante n'a été réalisée* et *les Annamites en sont*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

amèrement déçus (il est intéressant de lire ce qu'écrit à ce sujet le compétent Pham-Quynh). Il n'a pas été fait un effort suffisant pour parer d'urgence et par l'emploi de méthodes improvisées à l'insuffisance numérique manifeste des écoles primaires dans les pays autres que la Cochinchine. Il n'a pas été créé, pour les Annamites, un véritable enseignement secondaire comportant des « humanités » sino-hindoues, par l'élaboration et l'application de programmes dont la graduation serait analogue à celle des humanités gréco-latines de nos lycées, et par transformation du diplôme d'enseignement secondaire local en un vrai baccalauréat en deux parties donnant, à ses titulaires, accession à nos Facultés. On prétend à tort que c'est par pur « snobisme » que les collégiens annamites préfèrent recevoir l'enseignement secondaire français, et non pour obtenir le « vrai » baccalauréat et l'on se contente de promettre que, *dans trois ou quatre ans* peut-être, leur diplôme local sera promu à cette dignité. En réalité, l'œuvre de l'arrêté du 26 décembre 1924 est incomplète et risque d'être entièrement compromise par cet inachèvement. Les auteurs des nouveaux programmes se sont laissé arrêter par la considération d'une question d'âge de scolarité importante en France, mais *inexistante ici*, et, se refusant à la création d'une septième année d'études secondaires pour la nouvelle partie du baccalauréat, ont transformé en cul-de-sac la belle route qu'ils avaient tracée. Le rameau de l'enseignement secondaire local est présentement un rameau mort, et les adversaires routiniers de l'enseignement indochinois adapté en tirent déjà argument contre celui-ci. Il suffirait de creuser encore quelques mètres pour achever le tunnel. D'aucuns préféreraient reculer en détruisant ce qui a été fait. Les programmes de l'Ecole des Hautes Etudes de Hanoï surchargés et réservés — on ne sait pourquoi — à un nombre infime d'élèves fourniraient très facilement la matière des programmes d'une classe de Philosophie locale; quant à ceux d'une classe de Mathématiques Elémentaires, ils seraient bien faciles à élaborer. Qu'attend-on pour faire ce petit effort supplémentaire qui sauvera la vie à l'enseignement secondaire local et, du coup à la lamentable Université?

Aucune réforme n'a été apportée à l'enseignement faussement prétendu supérieur, la soi-disant Université de Hanoï est moribonde faute de candidats [1] : Cette lamentable Uni-

1. N'ayant pas de bacheliers, on a dû admettre les simples diplômés de l'enseignement primaire supérieur (quatrième année après le certificat d'études), puis instituer un concours ouvert à tous. En dépit de ces efforts, les effectifs demeurent squelettiques, et, au grand dépit des Annamites, les candidats sont affectés à des écoles quelconques, au gré del'Administration, sans tenir compte de leur désirs ; on cite le cas de deux instituteurs candidats à l'école de pédagogie qui ont été affectés d'office l'un à l'Ecole

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

versité est, plus que jamais, la « boîte à former des nains » que nous avons décrite, et les indigènes qui veulent obtenir licence et doctorat sont toujours obligés d'aller en France à leurs frais pour étudier dans les facultés métropolitaines, où seuls, comme précédemment, les très rares jeunes gens pourvus du baccalauréat français peuvent être admis. L'administration persiste, d'ailleurs, à s'opposer à l'exode des étudiants vers la France au lieu de le faciliter comme il serait de son devoir de le faire [1].

Il ne suffit pas devant un tel état de choses, de se réfugier derrière une haie touffue de décrets, arrêtés, circulaires et autres arbres et arbrisseaux qui cachent, semble-t-il, la forêt, et de citer dates, chiffres et statistiques destinés à réduire le contradicteur désarmé en lui montrant sa ridicule incompétence technique et professionnelle, en taxant de pures légendes tout ce que nous avons écrit à ce sujet, et que les articles de M. Phan-Quynh et de l'*Echo Annamite* ainsi que le *Cahier des Vœux Cochinchinois* ont strictement confirmé.

Nous n'ignorons pas que des réformes comme celles que nous demandons pour les enseignements secondaire et supérieur ne se réalisent pas en un tournemain; elles demandent des études sérieuses et une assez longue élaboration. Mais il aurait été de bonne politique d'entreprendre *immédiatement* ces études sur un plan général largement tracé et de tenir habilement, par la presse, l'opinion indigène au courant de l'état d'avancement des travaux. C'est ce qu'on n'a pas fait, et l'on semble ainsi s'appliquer à donner aux Annamites l'impression qu'ils ont été leurrés une fois de plus.

La situation est grave; si elle devait se prolonger, le décret du Gouverneur Général leur donnant droit aux emplois correspondant à des diplômes que la Colonie continuerait à ne pouvoir leur délivrer prendrait, à leur yeux, l'apparence d'une promesse dérisoire, d'une imposture effrontée. Ils commencent déjà à faire d'amères réflexions à ce sujet, et à se demander si les promesses que leur a faites M. Varenne dans son discours de Saïgon et d'Hanoï n'ont pas été de nouvelles tromperies.

Eviter les difficultés, les oppositions qui se produisent inévitablement lorsqu'on veut faire violence à la routine, s'assurer, par l'abstention, contre les attaques de la presse est certainement prudent... Mais l'on ne va pas au combat avec la seule

---

de Médecine, l'autre à l'Ecole d'Agriculture! Singulière conception administrative de la vocation et des préparations antérieures! Cette méthode un peu trop... militaire de répartition des effectifs surprend de la part du présent directeur de l'Instruction publique.

1. Depuis que ceci a été écrit, nous avons obtenu quelque simplification des formalités qu'elle exigeait. (Cf. DOCUMENT n° 11, p. 415).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

prudence dans ses bagages. Au surplus, il serait excellent de donner à *L'Avenir du Tonkin* l'occasion de prouver la sincérité de sa conversion en le mettant en présence de réformes profondes qui feraient passer sur le plan des réalités les promesses continuelles d'instruction et d'élévation des indigènes... Nous ne pouvons nous résoudre à croire en dépit des apparences qu'il y ait ou inertie ou mauvaise volonté de la part de la direction de l'Instruction Publique en Indochine. Il appartiendra au Ministre des Colonies de savoir si les projets de réorganisation nécessaire ont été établis, et, dans l'affirmative, de connaître exactement les raisons pour lesquelles ils n'ont pas abouti malgré la volonté réformatrice très nette du Gouverneur Général. Une intervention énergique s'impose sans plus tarder pour mettre fin à un état de choses dangereux qui compromet l'existence même de la Colonie.

Nous espérons fermement d'ailleurs que le Ministre de l'Instruction Publique saura contraindre la direction compétente à sortir de ses habitudes routinières néfastes en accordant l'équivalence en Indochine, avec les diplômes métropolitains, à un baccalauréat en deux parties, à une licence en droit et à un doctorat en médecine délivrés à Hanoï sur examens correspondant à des programmes spécialement adaptés aux besoins indigènes. L'heure n'est plus aux discussions bizantines sur des traditions surannées, il est grand temps de comprendre qu'une situation nouvelle demande une solution urgente par des moyens nouveaux.

★
★ ★

Nous regrettons de n'avoir pu, au cours de cette longue étude, nous appuyer sur la documentation abondante dont nous disposons, citer des articles caractéristiques de la presse indochinoise, analyser les discours du Gouverneur Général et en reproduire des extraits qui seraient d'un haut intérêt. Nous compléterons peut-être ultérieurement ce travail et demandons au lecteur de bien vouloir faire crédit à nos affirmations.

Il est incontestable que l'Indochine est calme et prospère et que les nouvelles alarmistes qui ont été répandues en France sont contraires à la vérité. Mais il est incontestable aussi que l'état d'équilibre intérieur n'est pas aussi stable qu'on le pourrait souhaiter. Nous croyons fermement que le seul moyen de rétablir cet équilibre est de continuer dans la voie où le Gouverneur Général s'est très prudemment engagé. Ce serait une lourde faute, en confiant à d'autres le soin de continuer sa tâche, de renouveler indéfiniment les périodes d'apprentis-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sage et d'expérimentation et de décevoir cruellement les populations indigènes en leur donnant l'impression qu'elles ont été leurrées une fois de plus et que l'opposition des partis réactionnaires coloniaux a triomphé. Il appartient au Parlement et au Gouvernement de savoir donner au Gouverneur Général l'autorité politique et la *stabilité* qui lui sont nécessaires pour enlever à cette opposition, stable et permanente, la tentation d'empêcher l'action d'un gouverneur éphémère dont le mandat serait encore précaire et l'autorité contestée. L'Indochine a été soumise depuis un demi-siècle à un pouvoir autocratique instable et incontrôlé mis trop souvent au service d'intérêts particuliers. Nous ne voyons pas qu'il puisse y avoir quelque inconvénient à ce qu'elle soit soumise désormais — et en attendant de parvenir à un stade plus avancé — à un pouvoir autocratique stable, contrôlé, et exercé dans les limites d'un mandat *impératif* donné au préalable par le Gouvernement en application de la volonté nationale d'une politique intelligente et généreuse conforme à l'idéal français [1].

---

1. Novembre 1927: Depuis que ceci a été écrit, M. Varenne est revenu (mai dernier) en Indochine comme Gouverneur Général; sa mission a été prolongée deux fois de six mois, et l'on prétendait qu'il serait mieux disposé que naguère à accepter un mandat de cinq années (renonçant à celui de ses électeurs du Puy-de-Dôme) que le Gouvernement, serait, de son côté, assez disposé à lui confier... Mais M. Varenne vient de rentrer en France de nouveau...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT Nº 6

EXTRAIT D'UNE LETTRE

A M. le Gouverneur Général Alexandre Varenne.

(23 octobre 1926).

DE L'APPUI OFFICIEL NÉCESSAIRE AUX ŒUVRES DE DÉVELOPPEMENT MORAL DES INDIGÈNES.

Saïgon, 23 octobre 1926.

Monsieur le Gouverneur Général,

.....Depuis votre départ, je me suis rendu compte de ce qu'il était nécessaire que je pusse rentrer à Paris au début de janvier pour remettre moi-même mes rapports au Ministre et à la Mission Laïque française en insistant verbalement sur les points essentiels. C'est plus important, en ce moment, que de reprendre immédiatement la direction du Foyer qui peut rester encore quelques mois dans l'état actuel. J'ai écrit dans ce sens à M. le Gouverneur général p. i. et à M. le Résident Supérieur au Tonkin.

D'ailleurs, à la reprise de cette œuvre, je la placerai immédiatement sous l'égide de la Mission Laïque Française : il est essentiel que, pour la première fois que cette Mission importante se montrera en Indochine, elle ne risque pas d'aller au devant d'un demi-échec qui serait ensuite exploité contre elle. Je ne peux pas courir pour la Mission Laïque Française des risques que j'assumerais volontiers s'il s'agissait de moi seul. Or j'ai les meilleures raisons de croire qu'en votre absence je ne serai pas appuyé... (Non pas par M. P... qui comprend bien l'œuvre du F. E. A. et en sent la nécessité...). Une œuvre de ce genre ne doit pas être simplement tolérée en apparence — et parfois desservie en réalité — par les pouvoirs publics : elle

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

doit être voulue et demandée par un gouvernement capable de comprendre la nécessité urgente en ce pays d'une œuvre laïque de rénovation morale des Annamites et doit être alors assurée d'un statut précis. Ce n'est pas encore le cas. Lorsqu'il en sera ainsi — si cela peut arriver — je serai toujours prêt à répondre à tout appel qui me serait adressé et à servir encore de mon mieux la France et l'Indochine...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT Nº 7

RAPPORTS

A M. le Gouverneur Général Alexandre Varenne.

(28 janvier et 12 février 1927).

1º RAPPORT POLITIQUE.

2º FONDATION DE L'INSTITUT FRANCO-ANNAMITE DE TOULON ET DE DIVERS SERVICES ANNEXES.

Saïgon, le 28 janvier 1927.

M. PAUL MONET, chargé de Mission par le ministre des Colonies et délégué de la Mission Laïque française en Indochine,

à M. le député ALEXANDRE VARENNE, Gouverneur Général de l'Indochine.

à PARIS.

Monsieur le Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit :

Depuis ma lettre précédente, j'ai poursuivi ma tournée de conférences et de visites des établissements scolaires dans toutes les provinces de la Cochinchine. (Je vous en enverrai les comptes rendus de la presse au prochain courrier). J'ai été partout on ne peut mieux reçu, et MM. les administrateurs chefs de provinces ont été unanimes, ainsi que la plupart des Français des chefs-lieux, à me remercier et me féliciter très chaleureusement de mes conférences qu'on veut bien considérer comme utiles et salutaires et qui ont produit la meilleure impression. Je m'excuse de faire moi-même ce petit compte-rendu dépourvu de modestie, mais étant données les appréhensions injustifiées (parfois même assez pénibles) qui avaient été

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

manifestées au sujet de mon retour en Indochine, je crois utile de vous signaler respectueusement que j'ai pu remarquer une fois de plus que l'approbation qu'on peut avoir en ce pays est directement fonction des appuis officiels qui ont pu nous être octroyés.

Au cours de ces tournées qui ont duré plus de deux mois, je me suis fréquemment et longuement entretenu avec des Annamites appartenant à toutes les classes sociales; j'ai pu constater comme toujours, combien l'Annamite est suggestible, à quel point il est accessible au raisonnement lorsqu'on veut bien prendre la peine de s'entretenir, de discuter avec lui, et combien nous avons tort de négliger complètement ici ce moyen d'action puissant sur la masse en la laissant abandonnée à de mauvaises influences sans aucune action compensatrice. J'ai constaté, dans plusieurs des plus riches provinces du Centre, de l'Ouest et du Sud un état d'esprit mauvais, résultant de deux causes principales :

La première est l'effet désastreux dû au gouvernement trop prolongé d'un homme qui a fait haïr et mépriser la France en dominant par des moyens profondément immoraux, trafiquant de tout, des concessions, des faveurs, des titres, des décorations et des permis de port d'armes que les indigènes désirent beaucoup (le plus souvent sans arrière-pensée séditieuse et pour la seule défense de leurs personnes et de leurs biens) et dont il avait été créé un commerce scandaleux. Diviser pour régner, se créer une clientèle de thuriféraires par l'octroi de faveurs aux moins dignes et plus effrontés, et brimer ceux qui ne savent ou ne veulent payer est un procédé qui peut enrichir son homme, mais qui laisse derrière lui un lourd héritage de rancunes et de mépris pour un pays protecteur qui semble comprendre son rôle éducateur de telle façon.

La deuxième cause est dans l'influence incontestable et profonde qu'exercent certains conseillers coloniaux sur leurs compatriotes, en raison même de la suggestibilité de ceux-ci et du prestige que ces « leaders » ont su acquérir à leurs yeux. J'ai dû malheureusement faire d'assez tristes expériences au sujet de ces hommes et j'ai la conviction que non seulement ils sont incapables de remplir dignement la tâche qu'ils ont prétendu assumer (manque d'idées et de conceptions générales, vues étroites et bornées, compréhension de leurs seules petites affaires, mesquines vanités, divisions profondes par des rivalités) mais encore qu'ils sont parfaitement insincères lorsqu'ils prétendent, dans leurs discours ou leurs journaux, aimer la France et vouloir soutenir une politique de collaboration avec elle. En réalité, ils sont foncièrement hostiles à tout ce qui vient de nous, même et surtout lorsque c'est éminemment favorable au développement du peuple d'Annam, parce qu'ils

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

y voient comme une concurrence et comme une menace pour leurs petites combinaisons d'intérêts particuliers. J'aurais de nombreux faits à vous citer à ce sujet; mais leur exposé serait trop long, et je vous les relaterai si vous le jugez utile, lorsque j'aurai l'honneur de vous revoir. L'action anti-française de ces Messieurs, en contradiction formelle avec leurs déclarations, et manifeste lorsqu'on veut bien y regarder de près, s'exerce d'ailleurs sourdement, avec emploi de toutes les ressources de la duplicité extrême-orientale qui nous trouve trop souvent désarmés.

J'ai eu très fréquemment l'occasion de m'entretenir pendant plusieurs heures avec des groupes importants d'indigènes qui avaient été manifestement soumis à l'influence nocive de ces « aînés ». J'ai pu leur expliquer point par point ce qu'étaient les intentions de la France à leur sujet, ce qu'étaient les vôtres, monsieur le Gouverneur Général, ce que vous avez fait pour eux et au prix de quelles difficultés, et de leur faire comprendre aussi, sans attaquer des personnes, mais en laissant à mes auditeurs indigènes le soin de compléter l'expression de ma pensée, vers quelles graves erreurs, contraires à leurs vrais intérêts, les poussaient ceux de leurs compatriotes qu'ils écoutent aveuglément et j'ai presque toujours pu constater qu'ils étaient à la fin de nos entretiens, tout à fait différents de ce qu'ils avaient été au début. Quel dommage que de telles actions ne puissent être prolongées et soutenues!... Il y aurait tant à faire en pareille matière dans ce pays! Les « Sociétés d'Enseignement Mutuel » par exemple, qui sont présentement quasi-mortes ou en décomposition, centres de fermentation le plus souvent mauvaise, auraient pu devenir, au contraire, des centres de rayonnement et d'action profonde au point de vue moral et politique. Il y aurait fallu un animateur, les visitant successivement et constamment, y formant de petits noyaux de gens intelligents et droits, partisans sincères de la collaboration franco-annamite (il en existe, et beaucoup, mais ils osent peu se montrer) qui pourraient ensuite gagner d'autres amis par leur action personnelle, donner à ces sociétés des programmes de conférences méthodiquement échelonnées et portant sur des sujets intéressants, logiquement choisis, y instaurer le système des entretiens familiers, bien guidés par des gens sûrs, où l'on fait introduire le sujet par un indigène à qui l'on en a confié la préparation quinze jours à l'avance, invitant tous les assistants à prendre part à la discussion en appliquant la « maïeutique » socratique pour arriver à savoir ce qu'ils pensent, orienter, guider la discussion, et la ramener sur le bon terrain par des conclusions que formule le directeur de la réunion. Je sais de façon certaine que par de tels moyens, par la création de revues, journaux, et de séries d'éditions bilin-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

gues on parvient avec une facilité relative à avoir sur cet élément si impressionnable et suggestible qu'est l'Annamite, une action profonde et durable, à créer des courants d'opinion qui nous portent ensuite et s'opposent aux contre-courants et aux tourbillons dangereux que créent « à notre barbe » leurs compatriotes sans que nous fassions rien, ou presque, pour nous opposer adroitement à leur action. Je suis certain que tout ceci peut parfaitement être organisé systématiquement comme une entreprise industrielle quelconque, et le regret de ma vie sera de n'avoir pu faire cette œuvre dont je vois très nettement la réalisation et pour laquelle — à tort ou à raison — je me sentais appelé.

Par lettre en date du 2 décembre dernier, j'ai eu l'honneur de vous demander de bien vouloir accepter de faire partie du Comité de patronage de l'Institut Franco-Annamite de Toulon (I. F. A. T.). MM. les Gouverneurs P., L.-F., et B. de la B., ont bien voulu accepter semblable proposition. La propagande que j'ai faite à cette œuvre dans les milieux indigènes m'a permis de me rendre compte de ce que les deux ou trois « leaders » cochinchinois, bien loin de soutenir d'enthousiasme une œuvre destinée à faire des enfants annamites une véritable élite intellectuelle et morale, appelée à se présenter en nombre pour recevoir dignement l'application de votre arrêté du 27 février dernier, ont sourdement mené campagne contre elle, répandant le bruit que j'étais payé par le Gouvernement pour faire cette œuvre dont le vrai but était de mettre les jeunes gens annamites en vase clos et de les empêcher de se développer sous prétexte de veiller à ce qu'ils ne deviennent pas bolchevistes. Il est assez curieux — et amer — de me voir l'objet d'une telle imputation après avoir sacrifié ma carrière et tous mes intérêts, depuis six ans, pour me consacrer entièrement à la cause du développement intellectuel et moral de ce peuple. Etant donné l'ignorance de la masse en ce pays et l'influence réelle exercée par ces quelques hommes, ces bruits ont pu trouver quelque crédit et m'ont privé de nombreux appuis indigènes. Par contre tout l'élément sain — la grande majorité — est avec moi; j'ai trouvé dans ces milieux loyaux d'excellents appuis et même quelques souscriptions qui m'aideront — faiblement d'ailleurs — à supporter les lourdes dépenses de première organisation : transformation des locaux de mes villas, frais de traversée du personnel que j'emmène avec moi et dont les contrats d'engagement sont déjà signés, traitement de ce personnel pendant la première année où nous aurons peu ou pas d'élèves, etc... Cette majorité est encore assez hésitante parce qu'elle voit que mon œuvre est privée; elle serait très certainement mise en pleine confiance par un appui

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

officiel ouvertement accordé à cette œuvre et se rallierait sans hésitation.

D'autre part, ce serait un acte d'excellente politique pour le Gouvernement Général de montrer — de déclarer — qu'il comprend désormais l'importance essentielle des questions d'éducation et de formation morale et qu'il sait s'attacher à ces questions pour le moins autant qu'à celles concernant l'organisation administrative et le développement économique de ce pays. En se présentant franchement et nettement comme le fondateur de telles œuvres, il serait certain de conquérir la sympathie et la reconnaissance de toute cette majorité saine de la population indigène, qui verrait alors que le gouvernement protecteur sait comprendre son rôle dans le sens le plus élevé de ce terme et assume vraiment ce rôle de « père et mère » du peuple, selon l'ancienne et si belle expression confucéenne.

Enfin, je vous prie de bien vouloir m'excuser, Monsieur le Gouverneur Général, si je me permets de vous rappeler que j'ai fait les plus lourds sacrifices depuis six années pour me consacrer à cette cause, que j'ai conscience d'avoir servi la France et l'Indochine, et que je n'ai subi en retour qu'attaques et injures, très parfaitement incompris par un Gouvernement qui n'a pas voulu prendre la peine de savoir ce qu'était exactement mon action. J'y ai souffert moralement et physiquement, j'y ai sacrifié ma carrière, la majeure partie de ma fortune, la santé et l'avenir de ma femme et de mes quatre enfants... L'œuvre que je fonde aujourd'hui à Toulon en y consacrant ma dernière propriété et ma personne, est appelée, j'en suis certain, à rendre, dans les circonstances actuelles, les plus grands services au Gouvernement Général de l'Indochine, en enlevant les jeunes étudiants annamites des milieux malsains où ils sont présentement attirés en France, et les plaçant dans un milieu des plus sains, moralement et politiquement, où ils apprendront à connaître et aimer la France en même temps qu'ils y acquerront une instruction complète. L'effort que je fais maintenant est des plus durs, et m'expose, avec les miens, aux plus graves aléas, je supporte de la part des mauvais éléments indigènes tous les inconvénients d'un semblant d'appui moral administratif sans avoir aucun des avantages d'un appui matériel qui m'aiderait fortement et nous rallierait toute la majorité saine de la population.

En conséquence, j'ai l'honneur, monsieur le Gouverneur Général, de vous proposer ce qui suit :

Faire de l'œuvre de l'I. F. A. T. une œuvre nettement, ouvertement officielle, dépendant directement du Gouvernement général de l'Indochine, et placée sous le contrôle direct, économique et moral de l'Agence économique de l'Indochine, envoyant régulièrement ses comptes-rendus financiers et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

politiques à cette Agence et au Gouvernement Général à Hanoï, inspectée régulièrement par un délégué officiel qui pourrait être, par exemple, M. le Colonel D.- H.-C. de Nice (suggestion de son frère, M. le Président D.-H.-T., fervent partisan de cette œuvre). Un contrat dont j'ai l'honneur de vous exposer plus loin l'économie générale, serait passé entre le Gouvernement Général et moi. C'est ce Gouvernement Général qui aurait tout le bénéfice moral et politique d'une telle initiative, et je suis certain qu'il s'en féliciterait plus tard hautement.

La France a créé à Lyon une Université pour les Etudiants Chinois; elle n'a rien fait pour les Etudiants Annamites, car le Foyer de la rue du Sommerard, où les jeunes gens ne sont ni encadrés ni guidés, est en décomposition : les étudiants livrés à eux-mêmes en plein Paris, sont logés sordidement, dilapidant au jeu et avec des femmes le patrimoine paternel, et reviennent tuberculeux, syphilitiques et anti-français. A l'I. F. A. T., la surveillance exercée par des surveillants nombreux choisis parmi des officiers retraités, le logement dans des chambres séparées avec tout le confort moderne, les jeux dans un vaste parc au bord de la mer avec tennis, gymnase, et dans un climat parfait, les bains de mer, les excursions du dimanche en pique-nique aux environs, visites à nos grands établissements industriels, à l'Arsenal, aux navires de guerre, au cinéma et théâtre sur programmes choisis, la vie en « camping » pendant les vacances sur les plages de l'île de Porquerolles, et, d'autre part, le contrôle des correspondances, ma présence continuelle et mon action de tout instant par les causeries, les conférences sur la morale traditionnelle, sur la grande figure de la France et son rôle unique dans l'histoire, sur le vrai caractère d'une sincère collaboration franco-annamite basée sur l'estime, la sympathie et la confiance réciproques, remédieraient à tous ces inconvénients du séjour des jeunes gens en France et les remplaceraient par des avantages inappréciables et nombreux.

Sans vouloir aucunement chercher à concurrencer les établissements d'enseignement indochinois, comme pourraient le croire certains esprits ombrageux, elle nous permettrait de canaliser ce courant de plus en plus important des jeunes gens annamites vers la France et d'organiser un exode que nous ne saurions empêcher. Au surplus, il est à prévoir que pendant longtemps encore l'insuffisance budgétaire et la difficulté de recrutement des professeurs licenciés et agrégés ne permettront pas à l'enseignement indochinois de répondre à des besoins de plus en plus importants, et l'aide de la métropole ne pourra être que fort utile si elle est ainsi judicieusement employée.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Notre solution serait incomparablement plus avisée que celle qui donne des armes à l'opposition indigène en lui faisant suspecter les intentions d'ailleurs excellentes du gouvernement actuel, et affirmer que, par l'accumulation des formalités, l'Administration indochinoise s'applique à décourager et empêcher les jeunes gens annamites d'aller étudier en France et complète ainsi une œuvre d'obscurantisme. Sans entrer ici dans le détail de cette question au sujet de laquelle j'aurai l'honneur de vous envoyer prochainement un rapport spécial, je dois vous signaler que c'est un fait patent que des jeunes gens annamites se rendent en France pour y étudier en s'en cachant comme d'une mauvaise action et se donnant comme touristes pour éviter des formalités. Ce résultat est mauvais et n'est certainement pas celui qu'a recherché notre administration. Il serait aisé de simplifier ces formalités pour les jeunes gens se rendant à l'I. F. A. T. et de canaliser le courant dans cette direction par des mesures de cette nature, par une propagande, par l'entente avec des sociétés comme celle de l'encouragement aux études occidentales que M. le Gouverneur Général par intérim P. vient de fonder à Huê ou celle dont M. N.-V.-C. (père du capitaine X, ancien polytechnicien) a remis le projet à M. le Gouverneur de la Cochinchine, ainsi que par l'octroi annuel d'une vingtaine de bourses au profit de jeunes gens inscrits à cette fondation.

L'I. F. A. T. conduit les jeunes gens jusqu'aux deux baccalauréats. A ce moment, son directeur les remet lui-même entre les mains de correspondants sérieux et sûrs dont il se sera assuré personnellement, et fait le nécessaire pour l'immatriculation dans les facultés les plus voisines (Montpellier, Marseille, Aix) ou leur inscription dans les lycées voisins (Marseille) préparant aux grandes écoles. Cette disposition lui permet de donner aux jeunes gens arrivés à l'âge et à la situation d'étudiants une liberté un peu plus grande que celle d'un internat, mais tout en ayant, par l'éducation préalable qu'il leur a donnée et par le choix des correspondants, toutes les garanties désirables pour que ces jeunes gens puissent faire progressivement l'apprentissage de cette liberté nécessaire sans être tentés d'en abuser. Il reste en relation avec les correspondants jusqu'à la fin des études du jeune homme et continue à envoyer aux familles le bulletin détaillé renseignant sur les études, la santé morale et physique, le caractère et les dispositions de leurs enfants.

Notre établissement peut recevoir dès maintenant 30 élèves; à la fin de cette année, lorsque les travaux en cours seront terminés, nous pourrons en recevoir une cinquantaine; je m'engage à construire l'an prochain, avec des capitaux m'appartenant, un nouvel immeuble qui doublera cette capacité

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Mes obligations contractuelles seraient celles résultant des dispositions ci-dessus énoncées. Celles du Gouvernement Général seraient les suivantes :

1° Payement de moitié du loyer, fixé à 50.000 francs (somme très modique pour un immeuble d'une valeur de 1 million et demi à 2 millions de francs), soit 25.000 francs payés par le Budget général, et 25.000 francs à prélever sur les bénéfices qui sont des plus problématiques, le prix demandé aux élèves étant de 100 piastres par mois, et tout étant payé, sur ce prix, par l'Institut (frais d'études au lycée, pension, excursions, théâtre, camping, personnel et matériel, etc.). Le prix sera augmenté de 6.000 francs, payés par le Budget général après construction du nouvel immeuble. Dans le cas (probable) de non bénéfice, je renonce à la deuxième moitié du loyer payé par le Bugdet particulier de l'œuvre.

2° Payement au directeur de l'Institut, par le Budget général d'un traitement dont le montant sera fixé par le Gouvernement Général (le reste du personnel étant payé par le Budget particulier de l'Institut).

3° Octroi de vingt bourses au profit de l'Institut, réparties entre la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin et payées par les Budgets locaux de ces trois pays.

Ce contrat serait passé pour une durée de dix ans et renouvelable de 10 en 10 ans par tacite reconduction avec préavis d'un an en cas de non renouvellement.

Je devais rentrer en France au début de mars pour présenter à M. le ministre des Colonies et à la Mission Laïque française mes rapports de fin de Mission sur le développement moral des indigènes et l'Instruction Publique en Indochine. J'aurais tenu à ne pas retarder ce départ parce que je suis fatigué et pour mettre fin le plus tôt possible à une séparation pénible pour les miens et pour moi. Mais je désirerais vivement vous voir, Monsieur le Gouverneur général, et m'entretenir avec vous, et votre retour étant, dit-on, assez proche, je ne sais pas si je dois vous attendre ici ou si je pourrai encore, en partant à la date indiquée, vous voir en France. Puis-je me permettre de vous demander de bien vouloir me faire câbler confidentiellement la date de votre retour pour que je puisse savoir si je dois attendre ou rentrer. Je vous en serais, pour ma famille, vivement reconnaissant.

Je me suis entretenu de tout ceci avec M. le Gouverneur Général par intérim P. qui est entièrement favorable à cette œuvre qu'il approuve sans aucune restriction, ainsi que le projet de contrat de la présente lettre dont je lui ai remis une copie. Si vous voulez bien donner votre haute approbation à ces propositions, vous pourriez peut-être câbler à M. P., l'indication de passer ce contrat sans plus attendre, ce qui me

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

permettrait de rentrer aussitôt et de hâter les travaux en cours à Toulon. Le montant du traitement du Directeur pourrait être indiqué par vous dans ce câblogramme ou bien laissé, en spécifiant ce point, à l'appréciation de M. le Gouverneur Général intérimaire.

Dans l'espoir que vous voudrez bien apprécier l'importance de la question que j'ai l'honneur de vous soumettre ici et donner à ma proposition une suite favorable, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir agréer, Monsieur le Gouverneur Général, l'expression de mon très respectueux dévouement.

Saïgon, le 12 février 1927.

Monsieur le Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint les comptes rendus par la presse indochinoise de la tournée de conférences que j'ai faites dans toutes les provinces de la Cochinchine sur la collaboration franco-annamite et la formation d'une élite indigène et à la fin desquelles je faisais connaître aux Annamites la fondation de l'Institut Franco-Annamite de Toulon.

L'envoi de ces comptes-rendus était annoncé par ma lettre du 28 janvier dernier. J'ai l'honneur vous demander de bien vouloir ajouter au 18e paragraphe de cette lettre, après les mots : « ...je renonce à la deuxième moitié du loyer payé par le budget particulier de l'œuvre » la phrase suivante : « En cas de bénéfice, l'excédent de ceux-ci, après payement de la deuxième moitié du loyer, sera entièrement consacré à la création de demi-bourses et de bourses et à des publications bilingues de développement moral. »

J'ai omis aussi de vous rendre compte de ce que j'ai l'intention d'éditer, à l'I. F. A. T., une brochure bilingue destinée aux pères de familles indochinois et leur indiquant tous les établissements d'enseignement secondaire, supérieur et technique de la métropole sans équivalents en Indochine (enseignement de facultés, grandes écoles, écoles de chimie, d'électricité, commerciales, industrielles et professionnelles diverses, etc...) avec les diplômes requis pour y être admis, le prix et la durée des études, et les diplômes délivrés aux élèves à la fin de celles-ci.

De plus, je désire y reprendre le plus tôt possible le projet de la fondation du « Service de choix d'une carrière » que j'étais sur le point de fonder au « Foyer des Etudiants Annamites de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Hanoï » lorsque j'ai dû laisser cette œuvre faute de ressources et d'appui. Ce service est destiné à orienter les jeunes gens indigènes désireux de faire des études leur permettant d'obtenir une situation dans leur pays et de leur indiquer de façon aussi précise que possible quelles sont les situations qui se présentent à eux selon les études qu'ils ont faites, afin de remédier au danger qui résulte actuellement du fait que les jeunes gens revenant de France avec certains diplômes ne trouvent aucun emploi correspondant. C'est ainsi que je connais, par exemple, plusieurs jeunes Annamites diplômés de l'Ecole supérieure de Commerce qui, revenus en Cochinchine, ne trouvent que des emplois de secrétaires ou commis à 60 ou 80 piastres par mois. De même pour des licenciés en droit (futurs « babous »), pour des diplômés des écoles des mines, de papeterie, etc... Il est cependant certain que ce grand pays auquel la France a donné un si bel essor a besoin du service de ces jeunes gens instruits. Mais sans relations, sans possibilité de s'adresser directement aux personnalités capables de leur donner des indications utiles pour l'emploi de leurs facultés, ils s'épuisent en vaines démarches, s'aigrissent, deviennent dangereux, et finissent parfois par rentrer en France où leur action politique sur leurs compatriotes, après de telles expériences, saurait difficilement nous être favorable.

Ce service serait en liaison avec les différentes branches de l'administration indochinoise, avec la Direction des Services Economiques, avec les chambres de Commerce de Saïgon, Huê, Haïphong, Hanoï, avec les principaux industriels et colons de l'Indochine, etc... et pourrait ainsi utilement indiquer aux jeunes gens les débouchés qui se présentent à eux selon les études qu'ils ont faites (droit, lettres, sciences, enseignement, commerce, ingénieurs géographes, mécaniciens, chimistes ou agronomes, mines, ponts et chaussées, constructions et bâtiment, arts décoratifs, industries diverses : métallurgie, papeterie, textiles, savonnerie, verreries, etc., etc... Sans remplir aucunement l'office d'un bureau de placement ni s'engager à fournir des situations à ces jeunes gens, ce service pourrait les guider de ses indications et les mettre en relations avec les administrations ou firmes pouvant employer utilement leurs facultés, leur faire connaître les industries en voie de création ou de développement dans leur pays, etc... Ce serait un rouage des plus utiles à l'époque présente d'organisation, d'instruction et de progrès de ce pays, et il pourrait diminuer beaucoup le nombre des aigris et des mécontents qui ne saurait qu'aller en croissant si quelque organisation de ce genre ne venait à être créée. L'indigène est mineur en ces questions comme en toutes autres et ce serait de bonne politique protectrice et de sage tutelle que de s'en occuper. Si notre œuvre obtenait

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'appui officiel du Gouvernement Général, une telle création réussirait certainement (alors qu'elle échouerait très probablement dans le cas contraire) et pourrait rendre d'appréciables services au Gouvernement Général.

J'ai l'honneur de vous prier d'agréer, Monsieur le Gouverneur Général, l'expression de mon très respectueux dévouement.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT Nº 8

QU'EST-CE QU'UNE CIVILISATION?

Conférence prononcée au « Foyer des Etudiants Annamites » de Hanoï, le 8 octobre 1922 [1].

Mes chers amis,

Je n'ai pas l'intention, au cours de cet entretien d'une heure à peine, de vous faire l'historique des principales civilisations dont notre humanité a gardé le souvenir, d'étudier l'origine et le développement des civilisations chaldéenne, assyrienne, égyptienne, hindoue, chinoise, gréco-romaine et européenne moderne, d'observer à quelles causes profondes elles ont dû leurs progrès et, pour la plupart, leur décadence. Pour intéressante et fructueuse que puisse être une telle étude, elle dépasserait singulièrement notre cadre, et je veux seulement vous exhorter vivement ici à la poursuivre maintenant et plus tard au cours des loisirs que pourront vous laisser vos occupations professionnelles.

Permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse et de vous donner un conseil que je vous renouvellerai souvent. La jeunesse annamite est justement réputée pour son ardeur à l'étude;

1. Bien que ce document soit antérieur de quatre années à ceux que nous publions dans ce volume, nous l'insérons parce qu'il témoigne — ainsi que tout le recueil de notre *Revue du F. E. A.*, nos conférences, entretiens, etc. — de l'invariabilité de l'attitude que nous avons observée de tout temps à l'égard des Annamites. Il a été publié en brochure bilingue à Hanoï en 1923 dans la *série d'éditions bilingues du F. E. A.*

Tout ce travail de rapprochement entre Annamites et nous est resté ignoré des Français d'Indochine qui s'en désintéressaient systématiquement et se faisaient une opinion par la seule lecture des attaques violentes et calomnieuses que n'ont cessé de mener contre nous les journaux réactionnaires. Les conférences publiques que nous avons faites récemment dans toute la Cochinchine n'ayant pu être aussi aisément étouffées, ces efforts et ceux qui avaient précédé ont été jugés par des adversaires qui ne désarment jamais dans les termes suivants : « M. Monet feint de vouloir éteindre aujourd'hui l'incendie que lui-même a allumé. »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

je sais que la plupart d'entre vous se consacrent entièrement et de tout leur cœur à la préparation de leurs interrogations et examens de fin d'année, se refusant toute récréation et consacrant même au travail leur jour de sortie hebdomadaire. Vous êtes poussés par le désir bien légitime et excellent d'être reçus à votre examen final, de ne pas avoir rendu inutiles les sacrifices que votre famille a dû consentir pour votre instruction, et de quitter la situation modeste de l'étudiant pour occuper celle qui doit assurer votre avenir et vous procurer des honneurs appréciés. Tout ceci est fort bon, mais permettez-moi de vous dire, mes chers amis, que cette préoccupation du succès aux examens absorbe parfois exagérément vos facultés, vous hypnotise en quelque sorte, vous fait vivre ces années d'études préparatoires dans un état de somnanbulisme qui est tout à fait défavorable au meilleur développement de votre esprit, pendant ces années de jeunesse qui ne reviendront jamais et dont l'empreinte se retrouvera plus tard au cours de toute votre existence. Beaucoup d'entre vous, presque tous même, à bien peu d'exceptions près, se consacrent d'une façon si exclusive à la préparation de leurs examens qu'ils se refusent absolument à l'étude de toute question ne faisant pas partie de leur programme universitaire; ils considèrent même ces questions avec un certain mépris, pensant sans doute excuser ainsi, à leurs propres yeux, l'ignorance totale où ils demeurent sur tant de points importants. Eh bien, mes chers amis, il faut vous rendre compte de ce que vous agissez ainsi d'une façon absolument opposée à vos véritables intérêts. Le développement de l'esprit doit se faire, comme celui du corps, d'une façon harmonieuse qui intéresse également toutes ses parties; je voudrais pouvoir placer sous vos yeux une image amusante qui fit la joie de ma jeunesse : des jeunes gens désirant devenir forts et agiles, décident de se consacrer au sport. Chacun d'eux pratique ardemment, mais exclusivement, le sport qui lui est enseigné par un professeur étroitement spécialisé dans son art. L'un d'eux, qui se consacre entièrement au canotage, acquiert des biceps énormes et de superbes pectoraux, mais ses jambes, inactives sous le banc de son embarcation, deviennent grêles et incapables de le supporter; un autre cultive avec passion le sport de la bicyclette, et ses mollets grossissent à plaisir, tandis que sa poitrine, étroite et voûtée, lui donne l'allure d'un arbrisseau mal venu tout prêt à choir au premier souffle du vent... Toute une collection de jeunes monstres d'apparence cocasse illustrait les résultats de cette méthode de culture intensive autant qu'incomplète... C'est à vous, chers amis, qu'il appartient de savoir éviter un sort aussi lamentable... Sachez-le, nombre de vos excellents maîtres avec qui j'ai pu m'entretenir librement à ce sujet, tout en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

appréciant beaucoup votre ardeur au travail, sont les premiers à déplorer ce particularisme étroit qui vous rendra incapables d'intérêt pour tout ce qui ne concerne pas directement vos examens, et ils désireraient vivement vous voir adopter d'autres habitudes d'esprit. Il est de mon devoir de vous dire que votre attitude présente à l'égard de ce qu'il est convenu d'appeler la « culture générale » ne laisse pas de vous attirer les railleries d'étrangers instruits qui, à votre âge d'étudiant, manifestaient un tout autre appétit intellectuel pour toutes ces grandes questions qui intéressent les hommes vraiment dignes de ce nom. Ne soyez pas froissés, mes chers amis, de ce que je vous dis là; il m'arrivera bien souvent de vous parler avec cette franchise dépourvue d'apprêts, veuillez bien n'y voir qu'un témoignage de l'affection sincère que j'ai pour vous, et qui me fait désirer la disparition ou tout au moins l'atténuation de vos défauts : c'est ce désir qui m'a décidé à me consacrer à notre « œuvre » de développement moral » et l'on ne fait pas du développement moral à force de flagorneries, mais par une affectueuse sincérité. Etre sincère envers ses amis, c'est, d'ailleurs, la meilleure façon de leur prouver qu'on a pour eux beaucoup d'estime puisqu'on les suppose capables de s'élever suffisamment au-dessus des questions de susceptibilité personnelle pour regarder courageusement en face une vérité désagréable, mais salutaire. Leur dissimuler cette vérité, au contraire, ou bien la diminuer en la travestissant sous les circonlocutions et les flatteries, c'est donner la preuve du peu d'estime qu'on a, en réalité, pour un interlocuteur à qui l'on attribue un orgueil tel qu'on le suppose incapable d'écouter une vérité qui le froisserait et d'en tirer profit...

Comprenez donc, amis, que ceux qui représentent l'élite intellectuelle du peuple annamite doivent avoir l'esprit ouvert à toutes ces questions d'ordre général. Seule la réunion de ces connaissances peut former l'esprit d'un homme vraiment cultivé, capable de penser, de raisonner, de décider et d'agir en homme. Ne soyez pas des myopes intellectuels, ne voyez pas seulement la préparation de vos examens parce qu'ils représentent à vos yeux la difficulté la plus proche dans le temps, celle dont la solution vous paraît le plus urgente, sachez comprendre que le succès aux examens n'est pas pour vous un but mais seulement un moyen pour atteindre le véritable but qui vous est proposé : la situation sociale que vos études vous permettront d'occuper. Et vous ne devez pas voir seulement dans cette situation un moyen de vous procurer richesses et honneurs, mais surtout un moyen de bien servir votre pays, de contribuer à sa grandeur en vous efforçant de remplir le mieux possible les fonctions qui vous seront attribuées. Tel est le but que vous devez poursuivre, qui doit être sans cesse devant vos

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

yeux pour vous encourager à la persévérance dans l'effort. Eh bien, sachez le comprendre, lorsque vous aurez quelque initiative à prendre, lorsque vous devrez apprécier une situation, l'envisager dans son ensemble, pour prendre une décision, pour mettre en application les connaissances techniques que vous aurez reçues sur les bancs de l'école, vous ne pourrez le faire avec discernement que si votre esprit a été mûri, si votre intelligence a été ouverte par l'étude de toutes ces questions générales qui permettent seules de comprendre les hommes et la vie. Faute d'avoir su acquérir ces connaissances générales, faute d'avoir su vous élever au-dessus des questions strictement professionnelles pour jeter un regard d'ensemble sur l'univers où vous vivez, vous garderez le point de vue peu élevé qui n'embrasse qu'un horizon restreint, vous serez incapables de « comprendre » entièrement les questions qui vous seront soumises, votre appréciation des faits en sera faussée, votre attitude professionnelle ne sera certainement pas ce que nous devons désirer qu'elle soit pour que votre pays devienne le grand pays qu'il doit être sous l'impulsion française, car vous serez frappés, en dépit de l'instruction spéciale qui vous aura valu vos diplômes, d'une incurable médiocrité intellectuelle d'autant plus grave qu'elle rend le progrès individuel difficile en développant beaucoup la vanité. Vous croirez tout savoir parce que vous serez arrivés à emmagasiner pour un temps les matières de votre programme scolaire, et parce que vous ne soupçonnerez même pas l'existence de tout cet univers que vous ignorerez complètement; cette vanité puérile sera pour vous une tare qui vous attirera des railleries méritées, qui vous rendra impossible l'acquisition de connaissances nouvelles insoupçonnées, et placera la France dans l'impossibilité de réaliser le plan généreux qu'elle a conçu pour vous. Seule votre formation morale par le développement de votre culture générale fera de vous des hommes et de bons serviteurs de votre pays, sera pour vous une source de joies que vous ne soupçonnez pas, et vous permettra de comprendre toute la profondeur de cette admirable parole du grand Confucius que nous aurons à vous rappeler bien souvent : « Ce qu'on sait, savoir qu'on le sait, c'est bien; mais ce qu'on ne sait pas, savoir qu'on ne le sait pas, c'est là le vrai savoir. « Remarquez d'ailleurs en passant que le développement de votre culture générale offre des avantages certains même pour ceux qui se placent seulement au point de vue de leurs examens sans que vous vous en rendiez compte, la façon dont vous traiterez telle ou telle question au cours d'un examen se ressentira fortement de la culture générale que vous aurez su acquérir; des rapprochements inattendus se produiront dans votre esprit entre le sujet proposé et tel ou tel autre sujet, en apparence bien différent,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

traité au cours d'une conférence ou d'une lecture « extra-scolaire » qui aurait pu vous sembler superflue, un jour nouveau éclairera alors à vos yeux la question posée, et vos professeurs sauront bien, croyez-le, se rendre compte de la supériorité de votre rédaction sur celle d'un camarade dont le jugement n'aura pas été formé ainsi... Je vous prie de m'excuser, mes chers amis, si je me suis permis d'ouvrir, dès le début de cette conférence, une parenthèse aussi... démesurée! Mais cette conférence est la première d'une série qui doit se dérouler sur une période de deux années ; les sujets traités ne seront évidemment pas, du moins en apparence, compris dans vos programmes scolaires; vous serez tout à fait libres de venir ou non les écouter, nulle sanction administrative n'atteindra ceux qui n'auront pas été assidus... Et cependant nous pensons que nos conférences doivent intéresser avant tout les jeunes étudiants annamites et que ce sont eux qui doivent donner à leurs camarades non étudiants l'exemple de l'assiduité, le témoignage de l'intérêt qu'ils sauront y attacher. Nous espérons fermement que cette jeune élite saura comprendre son devoir et qu'aucune vanité puérile ne la maintiendra éloignée de ceux de ses compatriotes qui n'ont pas eu le privilège de la fortune et occupent déjà, dans l'administration, des emplois plus modestes que ceux auxquels elle-même peut prétendre aspirer. Vis-à-vis de ceux-là comme vis-à-vis d'elle-même, elle a un devoir de collaboration avec nous à remplir ici. Nous faisons appel à elle aujourd'hui à l'ouverture de ces conférences, et nous avons bon espoir que cet appel sera entendu...

★
★ ★

Je m'excuse encore une fois, mes chers amis, de ce trop long préambule, et je reviens au sujet de cette conférence. S'il est un mot qui est souvent prononcé aujourd'hui dans ce pays, c'est bien celui de « civilisation » : « Les Annamites sont les héritiers de la *civilisation* chinoise. — La France apporte aux Annamites la *civilisation* moderne. — Les Annamites sont placés dans le temps et dans l'espace, à la rencontre de deux *civilisations*, etc... » Et des discussions s'engagent sur les valeurs respectives de ces *civilisations*. Telle ou telle d'entre elles est prônée par de fervents admirateurs, tandis qu'elle est traitée de « barbarie » par des adversaires non moins excessifs. Ces discussions, comme les hésitations qui en résultent pour l'attitude à adopter sont nuisibles à la marche en avant de votre pays; elles la retardent et diminuent les énergies clairvoyantes si nécessaires en un tel moment. Je voudrais

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

donc examiner avec vous au cours de cet entretien quelle est la véritable signification que nous devons attribuer à ce mot de *civilisation* et quelle doit être notre attitude dans les circonstances présentes.

Si l'on prête l'oreille aux nombreuses discussions que soulève cette idée, on est frappé des contradictions qui se manifestent, et parfois bien embarrassé pour prendre position. Certains disent : « La civilisation chinoise est certainement l'une des plus belles, la plus belle même que l'humanité ait connue. Fondée sur le principe solide du respect de l'autorité paternelle et souveraine, elle a traversé les siècles impunément, assurant à la Chine des ères de paix et de prospérité qu'aucun autre peuple n'a connues. Comme toutes les civilisations orientales, elle a permis à ces peuples de développer librement les dispositions poétiques de leur âme. Les Orientaux communient intimement avec la nature; ils vivent et vibrent avec elle; cette disposition contemplative de leur esprit a imprimé à leur civilisation un caractère tout particulier extrêmement précieux, en portant leur art à un degré d'élévation inconnu partout ailleurs. Les jouissances artistiques et poétiques profondes qu'elle a permis à l'homme de connaître sont inégalées et inégalables; elles répondent aux plus beaux besoins de l'âme humaine, et assurent ainsi son meilleur développement.

« La civilisation occidentale, au contraire, s'affirme à nous comme essentiellement matérielle et, par suite, comme destructrice de ce qu'il y a de plus élevé, de plus précieux, dans l'âme humaine. L'esprit d'analyse scientifique que les Occidentaux ont appliqué à l'étude de la nature ne leur a permis que l'invention de quelques agencements purement mécaniques qui ont été mis, ainsi que l'organisation sociale qui s'est développée parallèlement, au service de la cupidité des hommes et du désir de domination que favorise la richesse. Ce désir d'enrichissement saisit l'Européen au berceau et l'accompagne jusqu'à la tombe, il le précipite à corps perdu dans l'immense machine industrielle broyeuse d'âmes; énervé, trépidant, courant sans cesse à la poursuite de la minute qui doit assurer son profit, il vit comme un martyr de sa passion, poussé sans répit par l'aiguillon de cette voix qui lui répète : cours, cours plus vite encore, pour devancer vers l'or celui qui court à tes côtés ou devant toi... Et son allure se précipite sans cesse... hypnotisé par ce gain qui luit devant ses yeux il court encore et toujours, somnambule inconscient qui oublie, dans sa hâte affolée, famille et amis; son âme est sacrifiée avec ses plus précieuses affections : il n'a pas le temps de penser, de méditer, de contempler la nature, source de tant de joies profondes et douces et qu'il connaît seulement pour l'asservir à sa cupidité. Et la mort vient le surprendre sans qu'il ait pu jouir un instant

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de cette richesse qu'il a sans cesse poursuivie... il meurt sans avoir su trouver le temps de vivre... Cette civilisation est une fausse civilisation. C'est une organisation matérielle néfaste qui ne mérite pas ce beau nom. Elle se réclame de principes généreux d'entr'aide et de solidarité qu'elle viole à tout instant avec le plus parfait cynisme. Elle dissocie la famille, bouleverse les nations par des troubles sociaux où l'égoïsme humain donne toute sa mesure, et où l'oppression éhontée de certaines classes est suivie de réactions sanglantes où la bête humaine donne libre cours à ses plus vils instincts... Elle précipite les nations les unes contre les autres dans des luttes fratricides sanglantes pour la conquête de la suprématie économique qui veut assurer la fortune des uns par la ruine des autres, et cette science dont elle est si fière est mise entièrement au service de la cruauté déchaînée, tant d'énergie astucieusement accumulée est brutalement dégradée et le demeure sans retour, après ces explosions violentes qui ne laissent derrière elles que des hécatombes, des ruines et des charniers. Fausse civilisation destructrice de l'âme humaine et dont le mieux qu'on puisse attendre est l'anéantissement par elle-même, résultat inéluctable del'œuvre de mort à laquelle sa frénésie l'a livrée. »

Mais d'autres aussi et non moins autorisés vous diront : « La civilisation chinoise, sous prétexte de contemplation de la nature et de respect du passé, a favorisé et développé de façon extraordinaire l'esprit de routine que la paresse inhérente à la nature humaine a toujours opposé au progrès. La « loi du moindre effort » si chère aux paresseux est devenue la grande, la seule loi. Méconnaissant le principe essentiel du progrès, qui est la seule raison d'être de la vie, elle a enrayé pendant des siècles la marche en avant de millions d'individus, en négation de la grande loi de l'évolution toujours ascendante de l'humanité qui ne peut être satisfaite que par un effort continuel de chacun vers le mieux. Elevant à la hauteur d'une loi morale cette haine du progrès, elle a engourdi ce peuple immense dans la torpeur de l'opium, elle l'a livré, passif et résigné, à l'exploitation d'une classe privilégiée dont la seule science consistait en de vaines redites de textes creux et périmés, et dont aucune réaction virile ne vint jamais enrayer la vénalité éhontée; elle l'a enseveli sous la poussière et la crasse, livré à la vermine qui le ronge vivant, mais toujours passif, avant les vers du tombeau. Civilisation de jadis, mais qui a depuis longtemps cessé de l'être du fait même de son immobilité, et dont nous constatons aujourd'hui les funestes résultats, par le spectacle qu'elle nous donne d'un pays immense en proie à l'anarchie et livré sans défense, en une veulerie sans dignité, à l'exploitation par quelques ambitieux cyniques, à l'agitation par quelques rêveurs aussi infatués que vraiment ignorants.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le meilleur souhait que nous puissions formuler pour son avenir, c'est celui d'une assez brève durée à cette agonie où elle survit encore avant de disparaître à jamais de ce monde sous la poussée du progrès viril et fécond qu'elle a méconnu.

« La civilisation occidentale, au contraire, a puissamment contribué au progrès de l'humanité. Ne voyons-nous pas, en effet, que ce progrès n'est autre que l'accomplissement d'une évolution générale dont le sens, bien net, est celui-ci : mutation de l'égoïsme presque animal de l'homme primitif en un altruisme de plus en plus étendu. Plus l'homme comprend que l'égoïsme supérieur doit se muer en altruisme et le porter vers les autres hommes, ses semblables, parties intégrantes d'un même grand tout, et auxquels il est rattaché par une infinité de liens étroits, plus cet homme est avancé dans son évolution, plus il est élevé dans l'échelle des êtres. C'est ainsi que, depuis l'homme des Cavernes qui disputait farouchement sa proie à ses semblables pour en jeter quelques morceaux encore pantelants à sa compagne et à ses enfants, depuis cet ancêtre éloigné qui différait bien peu de l'anthropoïde, l'homme a suivi son évolution ascendante en constituant avec son semblable des groupements de plus en plus étendus : tribus, cités, nations, et demain, peut-être, fédérations continentales... La Civilisation occidentale est certainement celle qui a su le mieux favoriser cette évolution. D'une part, elle procède de la grande idée chrétienne qui, envisagée au seul point de vue philosophique, en dehors de toute considération religieuse, a appris aux hommes que le grand principe de la fraternité humaine ne doit pas être seulement un prétexte à spéculations métaphysiques, mais doit être profondément enraciné dans nos cœurs et présent dans nos esprits, et nous porter impérieusement à tout instant à un dévouement vraiment actif, à un don de nous-mêmes sincère et généreux, nous jetant dans la mêlée à côté de ceux qui souffrent pour les secourir sans nous laisser arrêter par la crainte des coups à recevoir, au lieu de nous réfugier dans la paix d'une solitude pour y déplorer sans péril les imperfections humaines. Cette notion du devoir essentiel d'un don de soi à nos frères humains s'est enracinée si profondément au fond du cœur de tout Occidental qu'elle est passée dans le domaine du « subconscient »; elle nous paraît innée, caractéristique essentielle du cœur humain. Le geste de nous élancer vers la souffrance pour la secourir nous semble aujourd'hui si naturel qu'il ne nous faut rien moins que le spectacle d'autres peuples, d'autres races, où ce geste est presque inconnu, pour nous rappeler qu'il n'est pas naturellement spontané à tout ce qui est humain. C'est cette notion devenue innée que nous retrouvons au fond du cœur de tous les hommes qui, dans nos pays, honorent l'humanité ; c'est elle

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

qui a poussé vers l'action généreuse et efficace tous ceux qui, politiques ou savants, ont conduit et éclairé les foules et laissé derrière eux un souvenir vivant. Ceux-là même qui, parfois, s'en doutent le moins, ont reçu de cette source, à travers bien des générations, les idées de solidarité, de dévouement de chacun pour tous, d'aide nécessaire aux humbles et aux déshérités, qui ont continûment suscité et orienté les efforts individuels dont le résultat a été l'admirable évolution politique des pays d'Occident vers des formes de gouvernement inspirées toujours davantage de ces généreuses idées. D'autre part, l'esprit d'observation analytique et de classement méthodique particulier aux peuples d'Occident a permis le développement des sciences qui ont imprimé à cette civilisation l'orientation qu'elle a reçue pour le plus grand bien de l'humanité. C'est l'application pratique de ces sciences qui permet à l'homme de soulager vraiment la souffrance de son semblable en luttant efficacement contre la maladie, la famine et tous les fléaux résultant de la force aveugle de la nature et contre lesquels cette science seule a pu organiser une résistance collective éclairée. C'est elle encore qui, en développant le machinisme et en apprenant à l'homme à exploiter et utiliser les grandes forces de la nature, lui a permis d'arracher à celle-ci les trésors qu'elle recélait et qui ont considérablement accru le bien-être général. De plus, la mise en œuvre des moyens d'action très puissants dont la Science a doté l'homme l'a amené nécessairement à réunir les efforts individuels isolés en des groupements de plus en plus importants, favorisant ainsi puissamment l'évolution progressive de l'humanité par le développement de l'esprit de solidarité. Enfin cette évolution est grandement accélérée par le développement des moyens de communication qui, en opérant un véritable brassage des peuples et des races, apprend aux hommes à se connaître, à se comprendre, à s'apprécier et plus tard à s'aimer. C'est cette civilisation occidentale qui nous montre à l'œuvre cette force profonde dont l'homme est animé et sous l'impulsion de laquelle il ne cesse de s'élever, par une succession d'efforts dont chacun marque une victoire nouvelle, vers l'avenir glorieux qui lui est réservé».

* * *

Telles sont, je crois, mes chers amis, la thèse et l'antithèse qui sont le plus souvent présentées à ce sujet. De quel côté se trouve la vérité? Eh bien, je vous ferai ici une réponse qu'il m'arrivera bien souvent de formuler au cours de nos discussions. Bien qu'on ait dit que « les solutions moyennes sont le fait des esprits moyens », je n'hésite pas à vous déclarer

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

que j'ai pour elles une certaine prédilection, parce que je crois que, dans les discussions les plus ardentes, il y a presque toujours de chaque côté une part d'erreur et une part de vérité. L'ardeur de la discussion provient précisément de ce que chaque adversaire, qui est profondément sincère, persiste à ne considérer que cette facette de la question où il a su voir un reflet fragmentaire de la vérité sans vouloir comprendre que d'autres facettes doivent être aussi contemplées qui présentent d'autres aspects non moins fidèles... et non moins incomplets. C'est la synthèse de ces multiples aspects qui seule peut nous permettre une imagination aussi exacte que possible, parce que moins subjective, de cette vérité objective si difficile à réaliser. Je ne sais que trop, par expérience, que ces solutions mixtes, loin de satisfaire tout le monde, ont généralement pour résultat de mécontenter grandement les esprits excessifs qui, de chaque côté, voudraient avoir seuls et entièrement raison. Mais l'homme que préoccupe uniquement la recherche de la vérité n'a cure des attaques à subir ou des applaudissements à récolter.

Quel est donc le fil conducteur qui nous guidera dans notre recherche? Quelle est la lumière qui éclairera pour nous cette thèse et cette antithèse pour nous permettre le choix nécessaire à l'élaboration de la synthèse cherchée? Quelles sont les caractéristiques d'une civilisation vraiment digne de ce nom, où est la pierre de touche qui nous permettra de la reconnaître? Si vous voulez me pardonner le jargon d'école : quel sera notre criterium en cette question?

On s'est bien souvent demandé si les phénomènes sociaux sont seulement une somme des phénomènes individuels, et si leurs différentes caractéristiques peuvent se déduire comme résultantes de celles des éléments humains composant l'ensemble social observé, ou bien si cet ensemble ne jouirait pas, au contraire, de propriétés qui lui sont propres et qui ne peuvent être connues que par observation directe et non par intégration de leurs parties. Des observations bien intéressantes ont été faites, à ce sujet touchant la psychologie des foules, et la curieuse théorie de l'« unanimisme » a poussé parfois jusqu'à d'étranges conséquences la dernière de ces opinions. Il ne paraît pas impossible que les collectivités aient une certaine personnalité qui leur appartient en propre, qu'elles jouissent d'une certaine faculté de détermination avec certains degrés de liberté, faculté qui donnerait un certain caractère imprévisible aux évolutions de ces ensembles, fonction cependant, pour une grande partie, des déterminations de leurs éléments. Ceux-ci possèderaient donc aussi un libre-arbitre à certains degrés de liberté, limité par les liaisons résul-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tant des degrés de liberté de l'ensemble auquel ils appartiennent, puis des autres éléments de même ordre et enfin de ceux dont eux-mêmes sont constitués. Sans entrer dans le détail de ces considérations qui pourraient nous entraîner loin de notre sujet, et sans contester l'exactitude possible des théories unanimistes, je vous dirai seulement qu'il me paraît impossible de concevoir une opinion quelconque relative à des faits d'ensemble intéressant l'humanité sans avoir étudié d'abord, et de très près, les faits de même ordre concernant l'âme humaine. La vie de l'humanité est certainement fonction principale des existences humaines, son évolution s'accomplit par celle de chacun de nous, et c'est la destinée de l'homme qui peut nous indiquer ce que doit être, ce que sera celle de l'humanité. Une civilisation sera vraiment digne de ce nom lorsqu'elle favorisera cette évolution, lorsqu'elle aidera l'humanité à atteindre le but vers lequel celle-ci se dirige.

Quel est donc le but de la vie humaine? Pour répondre à cette question; il nous faut anticiper sur les conclusions des séries de conférences que vous entendrez ici; au reste il n'est pas mauvais d'indiquer du geste, au moment même du départ, le point vers lequel nous nous dirigeons : *le but de la vie est de nous apprendre, par une série d'épreuves à traverser, de difficultés à vaincre, à assurer chaque jour de façon plus complète et définitive, le triomphe de l'esprit sur la matière.* Tous les problèmes moraux que la vie propose à l'homme sont de la même nature; il est soumis à deux attractions, provenant de directions opposées. L'une est celle de la matière à laquelle il est étroitement lié au cours de son existence terrestre; elle l'oriente vers la satisfaction de ses appétits les plus bas, elle aboutit à la cupidité, à l'orgueil, à l'esprit de domination, aux vices de toutes natures. L'autre est celle de l'esprit qui s'efforce sans cesse à prendre son essor en s'affranchissant de l'esclavage matériel; elle porte l'homme vers le Bien, vers un idéal toujours plus rayonnant, elle lui inspire l'horreur du mal, ouvre son cœur à l'amour de ses frères humains et à tous les sentiments généreux, et le consacre au service de toutes les nobles causes, dans le désir sincère d'aider ceux qui l'entourent dans leur bon combat. Le but de la vie c'est de nous entraîner, par mille expériences diverses, à développer en nous les facultés les plus nobles pour assurer, à chaque épreuve, le triomphe de l'esprit. Et ce but aura été atteint, et cette vie aura été vécue si nous arrivons au terme du voyage meilleurs que nous n'étions partis, si nous pouvons nous dire : « J'ai fait du bien ».

Eh bien, nous dirons qu'une organisation sociale considérée selon l'esprit d'ensemble qui lui imprime telle ou telle allure caractéristique, qui lui donne telle orientation, mérite le nom

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de « civilisation » si elle dirige l'évolution des peuples, par des transformations continues, vers un développement toujours plus complet des qualités de l'esprit, vers un épanouissement de celui-ci permettant à chaque individu d'assurer dans des conditions toujours meilleures ce triomphe de l'esprit sur la matière, qui est la fin dernière de sa destinée.

Nous pouvons maintenant, en examinant les différents aspects de chaque civilisation, comprendre en quoi elles ont pu mériter ou démériter ce nom.

En apprenant à l'homme à vivre pour sa famille dans le respect du souverain et d'un ordre établi pour le plus grand bien de tous, la civilisation orientale a favorisé le triomphe de l'esprit parce qu'elle a sorti l'homme de l'égoïsme et l'a habitué à songer à ceux qui l'entourent et à vivre pour eux autant que pour lui-même. En lui permettant de mener une vie simple, exempte de besoins artificiels nombreux, elle lui a créé des loisirs qui lui ont permis d'élever son esprit en trouvant des joies subtiles et délicates dans le contact de son âme avec la grande âme de la nature, dans la méditation silencieuse et bienfaisante sur les grands problèmes de sa destinée. Mais cet amour de la famille a accaparé ses facultés affectives; au lieu d'être la première étape vers un esprit de solidarité toujours plus compréhensif qui aurait fortement uni entre elles toutes ces cellules en gardant à chacune toute sa force, il n'a pas su aller plus loin et s'est figé dans la forme d'un égoïsme collectif dépourvu de tout pouvoir d'expansion, ce qui est opposé à l'évolution normale vers une solidarité toujours plus étendue. Chaque individu limitant sa puissance affective à cet horizon borné de la famille, s'est habitué au désintéressement des affaires publiques, de la cause commune, et a favorisé le développement de la cupidité, de l'esprit d'oppression, assurant ainsi le triomphe de la matière sur l'esprit. Mais ces loisirs destinés à la culture des plus belles qualités de l'esprit ont été inemployés par l'individu qui cédait aux sollicitations de la paresse, ou employés à la satisfaction des plus bas appétits matériels; ils n'ont pas tardé à empiéter sur le temps consacré au travail, et l'homme s'est habitué à vivre, en dehors des heures du labeur strictement nécessaire, dans une torpeur physique et intellectuelle propre au développement de tous les vices et à l'envahissement par la malpropreté favorable aux contagions épidémiques. A ces fléaux s'ajoutèrent les famines causées en grande partie par le défaut des moyens de communications résultant de l'inorganisation et de la paresse; le peuple s'habitua à vivre sans défense contre la cupidité de ses maîtres, contre la misère, la maladie et la faim, dans un

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

état de torpeur spirituelle qui était absolument contraire à ce développement de l'esprit, à son triomphe sur la matière que nous avons indiqué comme étant le véritable but de la vie.

La civilisation occidentale, d'autre part, est vraiment une civilisation élevée parce qu'elle a procédé de sentiments altruistes et a beaucoup favorisé leur développement, en habituant les hommes à se grouper pour mettre leurs efforts en commun; elle a grandement favorisé leur évolution en leur apprenant à s'enthousiasmer pour les nobles causes, à se donner généreusement pour un idéal, en les habituant à une vie active au service de cet idéal, à l'effort fructueux, au sacrifice fécond. En rendant la vie plus facile par la lutte contre la maladie, par la mise au service de l'homme des richesses de la nature qui ont augmenté le bien être général, elle l'a placé dans des conditions beaucoup plus favorables au développement de son esprit par l'étude et la méditation.

Mais l'homme a perdu de vue le but à atteindre; il a oublié que ces forces de la nature et ces produits du sol qu'il avait su exploiter et employer grâce à ses connaissances scientifiques et à l'organisation de ses collectivités devaient être seulement destinés à une amélioration générale de l'existence permettant d'assurer au mieux le progrès de l'âme humaine, le triomphe de l'esprit. Cédant à la tentation de l'enrichissement, il a abandonné la poursuite de ce noble but pour se livrer éperdument à celle de la fortune; au lieu de limiter ses désirs à la satisfaction de ces besoins réels d'hygiène et de confort qui devaient permettre le labeur fécond du seul esprit, il s'est abandonné sans contrainte à des désirs illimités et toujours inassouvis pour la satisfaction impossible de son orgueil et de sa cupidité et, hypnotisé par la fortune et le pouvoir, s'est mis follement à leur poursuite, ne voyant plus rien qu'eux, courant toujours et plus vite pour les atteindre, en proie à l'idée fixe, renversant et broyant tout sur son passage... pour s'abîmer brutalement dans l'inévitable chute sans avoir pu refermer la main sur ce but si ardemment convoité et toujours fuyant. Au lieu de mettre les richesses de la nature au service de l'homme pour assurer la victoire de l'esprit, il s'est placé lui-même au service de la fortune, cédant à l'attrait de la matière dont il assurait ainsi le triomphe.

* * *

Devons-nous conclure de ces constatations que l'une et l'autre civilisation sont mauvaises et condamnées sans appel par les résultats mêmes qu'elles ont donnés? Faut-il, désespé-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

rant de l'humanité, doutant de son progrès, convaincu que, bien loin de suivre une courbe d'allure générale ascendante, elle subit seulement de vains soubresauts pour retomber toujours aussi bas, faut-il donc s'abandonner au désespoir, renoncer à la lutte, et, revenant à ce que certains appellent *l'état de nature* retourner simplement à la barbarie? Ou bien faut-il chercher des formules que nous croirons toutes nouvelles, mais qui nous amèneront, après d'autres épreuves, à recommencer simplement les expériences du passé, ou qui nous livreront sans défense aux essais dangereux d'utopistes illuminés? En un mot, faut-il penser : « Les arbres qui ont produit de mauvais fruits sont mauvais, ils doivent être abattus »?

Nullement; ces arbres sont bons, l'un et l'autre ont pu produire des fruits savoureux; et s'ils en ont aussi donné d'empoisonnés, c'est parce que nos méthodes de culture ont été mauvaises : ce n'est pas l'arbre qui a tort... c'est le jardinier, et celui-ci aggraverait sa faute et la rendrait irrémédiable en abattant sa victime au lieu de la soigner pour en obtenir, après guérison, de meilleurs fruits. En d'autres termes, les résultats mauvais auxquels ont plus ou moins abouti ces civilisations ne devaient pas nécessairement être obtenus. Elles auraient pu, l'une et l'autre, conduire l'humanité à l'état idéal auquel elle aspire si celle-ci en avait été digne, si elle avait su les appliquer à son développement en l'orientant, par une volonté clairvoyante et soutenue, vers cette victoire de l'esprit sur la matière qu'elle *doit* réaliser. Les échecs subis ne doivent pas nous décourager; n'oublions pas que l'humanité se développe au cours de son évolution comme un homme qui, partant de l'enfance inconsciente, doit traverser celle-ci et la jeunesse pour arriver à la maturité, accumulant les expériences et, s'il en est capable, les progrès réalisés au cours de celles-ci et ne parvenant au sommet qu'après une ascension pénible que des chutes nombreuses jalonnent le plus souvent. Pour l'homme doué d'intelligence et de raisonnement, ces chutes mêmes, ces chutes surtout sont utiles, parce qu'il sait comprendre pourquoi il est tombé et ne plus renouveler la faute commise. Après chaque leçon — payée d'une souffrance — il est plus sage et plus fort, et l'expérience ne s'acquiert, le progrès ne se réalise, qu'au prix de ces leçons accumulées. Il en va de même pour l'humanité. Toutes ces chutes douloureuses qui s'appellent guerres et révolutions sont autant d'expériences chèrement acquises qui sont la rançon de son progrès. Certains croient que ces expériences sont vaines, et que leur inutilité est démontrée par leur perpétuel recommencement. « Il n'y a pas de progrès, disent-ils, pas de marche ascendante, mais bien un mouvement pendulaire d'oscillations symétriques de part et d'autre d'un point bas. » Il n'en est rien, mes chers amis, ne

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

prêtez pas l'oreille à ces théories pessimistes, décevantes et stériles. Il y a oscillations, c'est vrai : mais oscillations lentement amorties autour d'une courbe ascendante certainement (voir fig. 1, 2 et 3). Pour apprécier l'allure générale de cette courbe, il ne suffit pas d'en suivre point par point chacun des éléments, les yeux fixés sur ceux-ci, mais il faut s'élever au-dessus de son plan pour la considérer de haut... Ce n'est pas pour une durée de quelques années, ni de quelques générations, ni de quelques siècles que nous devons établir nos observations: le segment de la courbe est trop court sur ces temps pour nous donner une notion de l'allure générale de celle-ci; ce sont des durées du même ordre de grandeur que les périodes géologiques que doit embrasser notre regard pour que nous puissions formuler un jugement. Le plus pessimiste ne peut alors contester que nous n'ayons fait quelques progrès depuis le primate, non plus qu'il ne peut nier l'effort continu de l'humanité vers une compréhension mutuelle plus parfaite, vers une entente meilleure, vers une application plus intelligente de l'universelle solidarité. Malgré tant de chutes cruelles, l'ascension est incontestable; et le temps présent est probablement l'époque critique qui précédera une période d'ascension beaucoup plus marquée, un de ces progrès presque soudains succédant à de lentes et pénibles gestations, une de ces mutations brusques que nous constatons en biologie...

* * *

Les expériences acquises en Orient et en Occident ne doivent pas être, ne seront pas perdues. Les générations nouvelles sauront en profiter et tout en gardant précieusement les trésors que ces civilisations renferment, elles sauront, à la lumière de l'esprit, reconnaître, pour s'en garder, les abîmes qui, à droite et à gauche de leur route, sont prêts à s'ouvrir sous leurs pas. Dans cette marche à la lumière vers un avenir tout nouveau, le peuple annamite est tout particulièrement favorisé ; héritier de la plus ancienne civilisation encore existante que l'humanité ait connue, il a reçu d'elle des trésors inestimables tout en sachant préserver de précieuses qualités nationales qui lui sont propres, il reçoit maintenant la civilisation maîtresse du monde moderne, et elle lui est apportée précisément par le pays qui a toujours été à la tête de cette civilisation et qui a su, par son caractère généreux, lui donner et lui maintenir malgré tous les assauts cette impulsion vers l'idéal le plus élevé qui en est la véritable force. C'est à vous, chers amis, qu'il appartient, par un choix judicieux, de réaliser ce

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

syncrétisme entre les civilisations d'Orient et d'Occident, d'hier et d'aujourd'hui, d'où sortira, grâce aux expériences du passé, la civilisation la plus parfaite que jamais aucun peuple ait connue.

Oui, mes chers amis, votre situation est particulièrement privilégiée, et votre tâche est belle entre toutes. Mais elle est particulièrement difficile, et la responsabilité de ces générations sera bien lourde envers celles qui suivront. Pour pouvoir vous diriger sûrement vers le but au milieu du tourbillon parfois dangereux que crée la rencontre de ces deux grands courants, il est nécessaire que vous sachiez avoir une claire vision du problème en vous élevant au-dessus des menus faits de l'heure présente pour regarder au loin dans le temps passé et à venir. Nous ne croyons pas que la civilisation est un « somnambulisme » comme l'écrit M. Holvaeque dans son admirable ouvrage sur la Chine dont nous ne saurions trop vous recommander la lecture. Nous pensons que les hommes peuvent intervenir consciemment pour la modifier dans le sens où une volonté clairvoyante a décidé de l'orienter, parce qu'aux déterminations si nombreuses qui, échappant à leur contrôle, lui donnent telle force momentanée, ils peuvent et doivent ajouter une détermination nouvelle par l'exercice d'un libre-arbitre qui est la plus glorieuse de leurs facultés. Mais l'homme n'est digne et vraiment capable d'exercer cette faculté que lorsque, par un effort soutenu de réflexion et de domination de lui-même, il est parvenu à une hauteur morale et à une clarté de vues qu'il peut acquérir par un effort soutenu de sa *volonté*.

Pour être capables de réaliser cet alliage heureux entre ces deux civilisations, il est d'abord indispensable que vous sachiez discerner les éléments précieux de chaque côté, que vous les isoliez soigneusement par un choix judicieux, et que vous les dosiez habilement afin de les associer en un tout harmonieux.

Le choix à faire parmi les éléments de notre civilisation occidentale vous est bien facilité par ce fait qu'elle vous est apportée par la France, la nation généreuse et chevaleresque entre toutes, qui s'est toujours donnée, et sans compter, au service des plus nobles causes. Elle vous donne aujourd'hui un témoignage bien précieux de cette générosité par la politique coloniale qu'ont suivie ici ses Gouverneurs Généraux et particulièrement celui dont le nom vous est cher entre tous, M. le ministre Albert Sarraut. Le développement de l'instruction dans ce pays, la fondation de l'Université dont la plupart d'entre vous sont élèves, le choix de l'éminent directeur de l'enseignement que vous attendez, celui du personnel enseignant très distingué que comptent maintenant les cadres de l'Indochine, sont des gages certains qui doivent vous inspirer

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

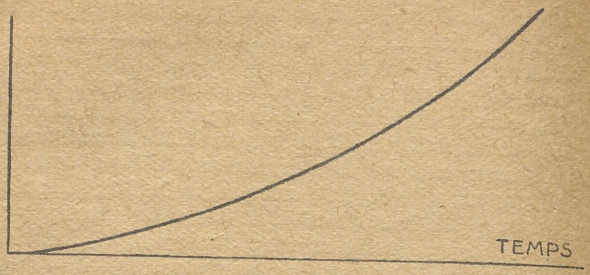


FIG. 1. — *Le mouvement n'est pas continûment ascendant.*

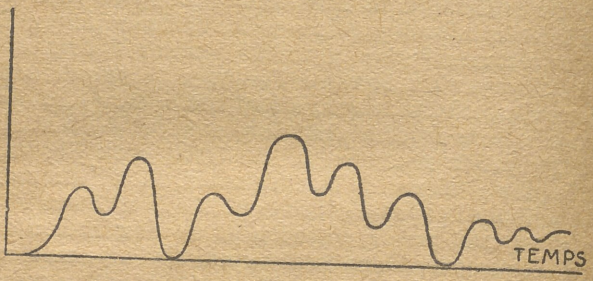


FIG. 2. — *Il n'est pas seulement composé d'oscillations pendulaires.*

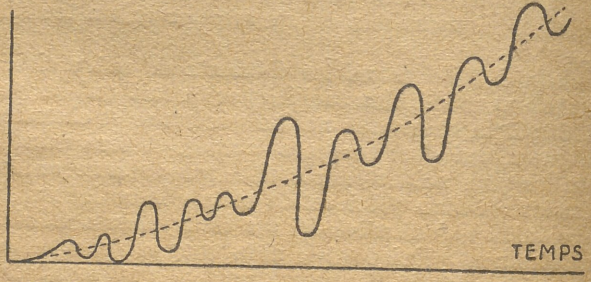


FIG. 3. — *Mais les oscillations ont lieu autour d'une courbe ascendante et sont lentement amorties.*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

confiance, reconnaissance et espoir. La France est ici, comme partout et toujours, le champion des idées généreuses, l'initiatrice des sacrifices féconds; vous la voyez, sous les traits de vos maîtres, telle qu'elle a toujours été au cours de son histoire : la France de toutes les Croisades, la nation généreuse qui fit l'indépendance de la Belgique pour en refuser ensuite l'annexion, qui donna le sang des siens pour permettre à la Grèce de se libérer, et qui, hier encore, sut accepter, pour le triomphe du Droit, le terrible dilemme : vaincre ou mourir, et put, par la force que donne la conscience d'une noble cause, vaincre, pour le salut de l'Humanité. En suivant les enseignements de vos maîtres, en vous efforçant de toujours mieux posséder notre langue si riche et si harmonieuse, vous apprendrez à organiser votre pays suivant les principes scientifiques nécessaires à toute nation qui veut ajourd'hui vivre et se développer, mais vous apprendrez surtout à dégager de toute son histoire la sublime figure de la France, à bien comprendre par ses littérateurs et ses savants les idées élevées qui l'ont toujours inspirée, à vous assimiler peu à peu ses concepts, à les faire vôtres, à les aimer, à les réaliser au cours de votre vie. Nulle nation n'aurait su mieux que la nôtre remplir auprès de vous ce rôle éducateur; les qualités d'intuition profonde, de sensibilité, de faculté d'adaptation des Français établissent entre vous et nous des rapprochements étroits et permettent chaque jour davantage le développement d'une compréhension réciproque et d'une mutuelle sympathie qui sont indispensables aux succès d'une telle mission.

Mais l'enthousiasme avec lequel vous accueillez la civilisation nouvelle que nous vous apportons, pour justifié qu'il soit, pour touchant qu'il apparaisse à nos yeux, ne doit pas cependant vous faire perdre de vue la nécessité du double choix dont nous vous parlions tout à l'heure. Je ne saurais trop vous recommander d'éviter ce double écueil sur lequel beaucoup d'entre vous se précipitent les yeux bandés : d'une part, il ne faut pas croire que le progrès doit consister pour vous dans une imitation servile de *tout* ce que vous remarquez chez nous, sans aucune distinction ni sélection. D'autre part, il ne faut pas croire non plus que ce progrès doit vous faire rejeter tout ce qui provient de votre passé, tout ce que vous ont légué vos ancêtres, vous en débarrassant avec un haussement d'épaules méprisant, convaincus que, puisque ces choses n'existent pas en Occident, elles ne sont que superstitions ridicules et barbarie. Sachez bien que beaucoup de ces choses sont infiniment précieuses et que ce n'est pas pour notre bonheur que nous ne les possédons pas. Au contraire, tous les Occidentaux qui connaissent la civilisation orientale — et ils sont de plus en plus nombreux — apprécient beaucoup ces

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

choses que certains d'entre vous seraient portés à considérer aujourd'hui comme méprisables, et ils vous les envient. Nous devons espérer que des emprunts seront faits par l'Occident à l'Orient, en contre-partie de ce que nous vous apportons aujourd'hui, afin que nous puissions, nous aussi, effectuer cette synthèse qui doit nous rapprocher de la vérité.

Je n'ai pas besoin de vous signaler que la perfection n'est le privilège d'aucun peuple et que, si vos maîtres et professeurs ne vous donnent que d'excellents exemples, il peut se faire que vous veniez à rencontrer certains Français dont l'éducation laisse à désirer ou dont la conduite ne soit pas précisément exemplaire. Les imiter même en ce qu'ils ont de défectueux ainsi que je l'ai vu faire à certains jeunes gens sous prétexte que « c'est de l'ouest aujourd'hui que nous vient la lumière » ne serait pas faire preuve de beaucoup d'intelligence et de raison. A propos d'éducation, je vous répéterai qu'il est assez ridicule de croire que les Occidentaux ignorent la politesse, parce que ses manifestations extérieures sont différentes, dans nos pays, de ce que vous êtes habitués à voir chez vous. Nous avons au contraire, ai-je besoin de le dire, une politesse, et fort raffinée. Mais pour pouvoir en noter les diverses manifestations, pour savoir en apprécier les nuances délicates, il faut avoir vécu pendant longtemps dans l'intimité de bonnes familles françaises, ce qui est très rarement le cas pour vous qui ne voyez guère les Français qu'à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions publiques et presque jamais en famille ou au cours de leurs relations mondaines. Le résultat c'est que beaucoup d'entre vous croient devoir rejeter cette antique politesse annamite, si affinée, si touchante, sans la remplacer par rien, et nous voyons autour de nous beaucoup de jeunes gens d'excellente famille, qui devraient être fort agréables à fréquenter, se présenter avec un sans-gêne désinvolte qu'ils croient être du meilleur goût et qui n'est en réalité que goujaterie et manque total d'éducation. Je vous signale instamment ce défaut, car il peut vous nuire auprès de beaucoup de Français que cette apparence fâcheuse risquerait d'indisposer contre vous. Que ceux d'entre vous — *l'infime minorité* — qui peuvent fréquenter assidument des Français et pénétrer dans leur intimité, et qui sont appelés à vivre plus tard en contact continuel avec eux (ce qui est bien rare), que ceux-là, dis-je, adoptent la manière de vivre et la politesse française, c'est bien; nous ne pouvons qu'être très sensibles à ce témoignage de votre civilité; mais, je vous en prie, mes chers amis, que tous les autres (c'est-à-dire l'immense majorité) gardent précieusement ces règles de vie, ces manifestations extérieures des relations sociales, que vous ont transmises vos ancêtres. Croyez-moi, le geste est à l'image de l'homme,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nos caractéristiques ethniques sont différentes : chacune a son charme et sa beauté; le geste le plus insignifiant accompli par un Occidental diffère complètement du geste correspondant accompli par un Oriental : le galbe du visage, l'allure du corps, le mouvement des membres, commandent impérieusement tel geste, telle attitude, et non pas tels autres. La transposition est fâcheuse, elle est une erreur de jugement et une faute de goût.

Il en va de même du vêtement; l'accomplissement de tel ou tel geste, le maintien de telle ou telle attitude sont en étroite dépendance du vêtement porté par celui qui agit. Pardonnez-moi si je vous avoue que je vois avec regret la plupart d'entre vous vêtus « à la française », et permettez-moi de vous dire que je considère ce fait comme une regrettable faute de goût. Non pas que vous ne portiez nos vêtements avec aisance et coquetterie. Mais je crois — et beaucoup sont de mon avis — qu'ils ne sont pas faits pour vous, ils ne conviennent ni à votre visage ni à la forme de vos corps et de vos membres, ni à vos attitudes naturelles, ni, surtout à votre climat et à tout le décor dans lequel vous vivez. Vous êtes beaucoup plus charmants, plus naturels, plus « vous-mêmes » dans votre costume national. L'homme n'est pas un être isolé dans la nature; il est au contraire le produit de cette nature au milieu de laquelle il vit, je dirais presque qu'il en est la quintessence! Mille liens ténus le rattachent à tout ce qui l'entoure, lui et son milieu forment un tout solidaire dont on ne saurait dissocier les parties. Mille et mille résonances subtiles se produisent à tout instant entre l'homme et son milieu; ne venez pas en barbares rompre brutalement ces harmonies! votre costume national a été tissé pièce à pièce par vos ancêtres au cours de siècles nombreux; il est intimement adapté à votre être, il est ce qu'il doit être pour vous, pour votre milieu. Combien votre longue tunique flottante est-elle plus gracieuse que nos complets étriqués! La soie dont elle est tissée est parée de reflets chatoyants et les vibrations des teintes variées de ses épaisseurs chantent harmonieusement sous les rayons de votre chaud soleil. Ses nuances délicates sont admirablement assorties aux riches colorations dont l'œil est enchanté à tout instant dans ces pays. Le soleil, le ciel, l'atmosphère, la terre, la végétation forment un tout avec l'homme et l'habitation : le vêtement et l'architecture sont ainsi déterminés dans chaque climat, et le sûr génie d'adaptation de nos ancêtres a trouvé d'instinct la formule vraie que nous n'avons pas le droit de modifier arbitrairement. Comment ne voyez-vous pas que votre costume national convient admirablement au climat de votre pays, tandis que le nôtre a été créé par et pour le climat occidental? Combien j'envie, par ces chaleurs que nous sup-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

portons ici, votre tunique ample et votre pantalon flottant, et combien volontiers j'échangerais pour eux toutes les épaisseurs superposées et compliquées d'amidon de ces vêtements étriqués dont la civilisation de nos pays de brumes et de frimas nous a dotés!... Les jeunes Français d'il y a quelques années, voulant copier les modes anglaises, avaient pris l'habitude de porter, par les temps les plus beaux, un pantalon dont le bas était, en permanence, soigneusement relevé par un large pli. « Il pleut à Londres! » s'écriait-on sur leur passage pour se moquer de ce ridicule. Croyez-vous, mes chers amis, que ce soit une raison suffisante parce qu'il pleut à Bordeaux, vente à Marseille ou neige à Paris, pour compliquer votre garde-robe de ces vêtements peu logiques... et coûteux?... Sans compter que la question du port du vêtement demande, comme la politesse, une initiation plus subtile peut-être que vous ne le croyez. Vous souriez, sans doute, du brave Chinois qui porte chaussettes et jarretières par dessus ses culottes... Et combien pourtant, ne savent pas qu'ils prêtent aussi à sourire lorsqu'ils adoptent, comme tenue d'intérieur, la chemise européenne flottant légère au-dessus du pantalon... sous prétexte que sa coupe rappelle celle de votre tunique nationale, ou bien lorsqu'ils sortent en « smoking » à neuf heures du matin?

Il en va de l'architecture comme du vêtement. Elle est, comme lui, en harmonie avec les formes et les couleurs du pays qui l'a engendrée, et elle est aussi, mieux que toute autre, adaptée à son climat et en accord avec ses ressources naturelles. Nous pouvons déplorer que des architectes occidentaux, tout frais débarqués, donnent libre cours à leur talent professionnel en couvrant sans retard d'immenses étendues de bâtiments peut-être délicieux à Neuchâtel ou à Meudon, mais qui hurlent de se trouver ici; mais nous devons excuser ceux qui « commettent » ici d'affreuses sous-préfectures occidentales qui seraient certainement fort bien en France mais ne peuvent avoir en Indochine que la valeur décorative d'une verrue. « Pardonnons-leur : ils ne savent ce qu'ils font. » Mais nous estimons qu'il n'est plus aucune excuse pour les Annamites qui, dans leur propre pays, commettent la faute de goût impardonnable de construire dans le style européen, bien persuadés que c'est là le dernier mot du progrès... Et les horreurs se multiplient, et le mal s'étend!... les pagodes même commencent à être ainsi odieusement travesties et se « camouflent » en temples occidentaux... et les dieux s'en vont!... L'inspiration mystique désertera ces monuments sur lesquels son empreinte n'est plus. Je frémis encore en évoquant le souvenir de cette pagode que je visitai au Cambodge il y a environ une douzaine d'années. De belles peintures contant l'odyssée du Ramayana

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la décoraient à l'extérieur et à l'intérieur, des cimaises aux soubassements. Malheureusement ces peintures avaient été, en grande partie, récemment restaurées et même refaites par un artiste « évolué » qui avait tenu à mettre au goût du jour la décoration... Hélas : les armées ennemies des hommes et des singes s'honoraient de compter dans leur rang des guerriers coiffés du béret ou du schako, les jambes ceintes de bandes molletières, et qui portaient fièrement sur l'épaule le mousqueton réglementaire modèle 1892... Des singes montaient à l'assaut du paradis sur de bizarres locomobiles pourvues de hautes cheminées qui crachaient des torrents de fumée... des génies ailés, embusqués derrière les nuages, les criblaient du contenu de leurs carquois, et Bouddha, impassiblement assis sur une nuée semblait prendre courageusement son parti de ces métempsycoses inattendues!... Eh bien, non, mes chers amis, ce n'est pas de cette façon qu'il faut adopter notre civilisation!... On peut apprendre la science de l'hygiène et l'appliquer soigneusement sans tomber dans ces fautes de goût et dans ces exagérations. Il est possible d'adopter les cheveux ras, le tub et la brosse à dents, sans prendre le faux-col carcan, la cravate et le gilet empesé. On peut adopter de même les toilettes avec chasse-d'eau, les carreaux propres, l'encaustique et le balai sans s'annexer du coup le style munichois!... Il y a un style annamite, n'en déplaise à certains, qui procède évidemment du style chinois, mais qui a ses caractéristiques bien définies. Il paraît peut-être tourmenté ou puéril parfois à l'occidental dont l'œil n'a pas su faire encore son éducation. Il est en réalité souple, vivant, vibrant, chaud et coloré... il est exactement ce qu'il doit être pour s'harmoniser avec vos aréquiers, vos cocotiers, vos hybiscus et vos flamboyants, avec la buée de vos rizières et le bleu de vos horizons montagneux, avec les vibrations de votre atmosphère embrasée, avec la sarabande de vos formes, de vos couleurs et de leurs chatoiements. Gardez-le, ce style de vos pères, étudiez-le, et perpétuez-le en le perfectionnant. — Améliorez-le si vous voulez, et si vous pouvez surtout! — Mais ne le reniez pas!

J'aurais aimé vous dire, à ce sujet, que chacun de vous a le devoir de favoriser le plus possible le développement des industries et des arts nationaux; soit, comme fonctionnaire, en s'appliquant à toute réforme utile dans ce sens, suivant l'exemple si bien donné par un de vos mandarins les plus éminents, Membre Fondateur de notre Société, soit comme simple consommateur en encourageant, par les recherches d'un goût sûr, les artisans qui ont su préserver les meilleures traditions nationales. Ah, qui vous fera comprendre l'horreur de l'accouplement, dans vos chambres ou vos salons, du beau panneau aux caractères incrustés ou gravés, et de l'abominable chromo

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

offert en étrenne par le grand magasin du coin... ou bien des meubles polis aux fines incrustations nacrées et de la garniture de cheminée XX^e siècle en métal doré!... Mais ceci nous entraînerait trop loin, et nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet au cours de nos entretiens et de nos excursions à des établissements industriels.

Comprenez-le bien, mes amis; la France est heureuse et fière de vous apprendre à vibrer comme elle en de généreuses aspirations vers un idéal élevé, elle se félicite de pouvoir vous initier aux connaissances scientifiques qui vous permettront de développer votre pays en l'adaptant à la vie moderne. Mais elle serait cruellement déçue si elle constatait que vous n'avez pu faire cet effort vers le progrès qu'en dépouillant complètement votre personnalité, en reniant vos traditions, le fruit des vies et des pensées de vos ancêtres, en perdant votre âme même. Vous avez mieux à faire que de tout dépouiller devant nous pour vous efforcer en un simulacre qui sera toujours vain; laissez cette attitude aux peuplades barbares que la France a la gloire, sur d'autres continents, d'initier à la civilisation. Ceux-là n'ont rien; pas de passé derrière eux, pas d'âme nationale. Qu'ils s'appliquent donc à notre ressemblance en calquant servilement nos vêtements et notre pensée; nous avons l'espoir qu'après quelques générations, le travail d'assimilation étant fait, leur personnalité pourra se manifester avec des qualités qui lui seront propres, et qu'ils vivront alors par eux-mêmes cette vie dont nous aurons su les animer. Mais votre cas est bien différent. Vous avez derrière vous une longue lignée d'ancêtres qui vous ont dotés d'un passé national glorieux et ont déposé au fond de vos cœur les trésors accumulées que leurs cœurs avaient su rassembler. Soyez fiers de ce passé, aimez-le: et sachez aussi apprécier et aimer par lui le présent que nous vous donnons, l'avenir que nous vous préparons. Gardez précieusement le respect de vos ancêtres et de vos traditions, *aimez votre pays.*— Et par lui et pour lui vous aimerez la France, parce qu'elle-même aura su vous apprendre à l'aimer, parce qu'elle aura su faire ce dont elle seule était capable; délibérément et généreusement lui consacrer le meilleur d'elle-même pour le faire plus grand, plus riche et plus beau.

Ce respect des ancêtres et des parents est une question d'importance capitale sur laquelle nous reviendrons bien souvent. C'est lui qui a donné à la cellule familiale toute sa force de cohésion et sa vitalité, c'est grâce à lui que votre civilisation passée a pu être édifiée en partant de cette cellule et résister aux assauts du temps. Tout ce qu'il y a de plus beau dans cette civilisation en procède, et c'est là un des privilèges que la nôtre peut vous envier. On a souvent prétendu que ce respect des ancêtres et du passé avait été la principale cause de déca-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dence de cette civilisation qu'il avait immobilisée dans des formes périmées, l'arrêtant à chaque pas qu'elle voulait tenter sur la route du progrès. Cette interprétation des faits est contraire à la réalité; l'immobilisation de la Chine a été due à de tout autres causes que nous étudierons plus tard. Confucius a protesté maintes fois contre une telle interprétation et a donné l'exemple de l'amour de l'étude, de la culture des sciences et des arts, de l'application au progrès. Ce progrès est le meilleur hommage à rendre à nos ancêtres, car eux-mêmes n'auraient pas eu ces qualités qu'ils nous ont léguées s'ils ne s'y étaient efforcés; en nous appliquant à le continuer, c'est leur œuvre même que nous prolongeons, c'est leur meilleur exemple que nous suivons... Et pourtant, bien des jeunes Annamites croient aujourd'hui que ces traditions de respect doivent être reléguées au rang de superstitions ridicules dont l'éducation moderne doit nous affranchir complètement. Très fiers des rudiments d'instruction scientifique qu'ils ont reçus, ils croient leur science universelle, parce qu'en raison même de leur ignorance réelle, ils ne peuvent se rendre compte combien elle est étroitement bornée. Ne voyant pas ce respect du passé se manifester au cours de notre histoire sous les mêmes formes que dans leur pays, ils croient que nous ne le possédons pas — alors que tout ce que nous avons pu faire de grand lui a été dû — et ils en concluent que leur science nouvelle doit leur conseiller de repousser avec mépris cet appui tutélaire pour se lancer seuls, hardiment — et follement — sur la route de l'avenir, férus de théories incomprises sur « l'individualisme », pleins d'une confiance en soi démesurée et dont ils ne voient pas la puérile vanité. Ils se détournent avec dédain, non seulement de ces sages de leur passé, mais encore de ces instructeurs étrangers dont ils ont reçu, sans avoir su aller plus loin, ces rudiments dont ils sont si fiers, et, dans leur incommensurable vanité, ils perdent toute reconnaissance et tout respect, impatients de s'élancer seuls sur une route où ils ne tarderont pas à choir piteusement comme leurs proches voisins l'ont déjà fait... C'est avec le cœur serré d'une angoisse inspirée par notre profonde sympathie que nous assistons à ce travail de dissociation de la famille (tant présente que passée) et à ses manifestations, petites ou grandes qui, chaque jour, se produisent devant nous. Que de fois naguère n'avons-nous pas été profondément touchés lorsqu'il nous était donné d'être témoin de tel ou tel trait, admirable dans sa simplicité, du respect filial annamite... chez le mandarin le plus élevé, comme chez le plus humble cultivateur ou pêcheur, les témoignages extérieurs de ce sentiment étaient aussi scrupuleusement observés avec une simplicité qui atteignait au sublime... La journée finie, les fils déjà grands, pères de famille eux-mêmes parfois,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

allongés sur le lit commun, devisaient avec nous... Le père venait-il à pénétrer dans la salle où nous nous trouvions, rentrant aussi du travail quotidien : les conversations s'arrêtaient aussitôt, tous se levaient, silencieux, s'inclinaient et ne revenaient prendre leur place sur le lit commun que lorsque leur père s'y était allongé et les avait, du geste, invités à revenir; ils n'osaient reprendre la parole que lorsqu'ils y avaient été autorisés... Que de fois n'ai-je pas vu un de ces fils majeur depuis longtemps, écouter son père dans l'attitude du plus profond respect : debout, bras croisés et tête baissée... et bien loin d'être ridicule ou humiliante comme certains seraient portés à le croire aujourd'hui, cette attitude était souverainement belle, c'est elle qu'il faut garder et dont il faut soigneusement transmettre à votre tour la tradition à vos enfants. Combien il est pénible pour quiconque vous aime d'une sympathie clairvoyante de voir aujourd'hui ces jeunes gens appartenant aux meilleures familles annamites, vêtus à la française, l'air railleur et vaniteux, s'adresser à leur père la cigarette aux lèvres, sur un ton familier où perce leur mépris pour cet ancien qui n'est pas, comme eux, initié au « progrès », les mains ne sortant de leurs poches que pour gesticuler d'une façon ridicule ou pour se permettre de se poser sur l'épaule du père en une inconvenante familiarité; ils ne se rendent pas compte de ce qu'ils sont ridicules et odieux... Malheur à ceux-là qui ne savent pas respecter leurs parents; lorsqu'ils auront des enfants ils connaîtront la douleur d'en être méprisés à leur tour... Une société composée de telles cellules familiales en état de désagrégation est condamnée à l'effondrement, et notre devoir est de vous signaler, de la façon la plus instante, un aussi redoutable danger.

Beaucoup de ces jeunes gens croient que le système de la *grande famille* n'existant pas en Occident doit être condamné comme incompatible avec la vie moderne, qui oblige les membres de la famille à se disperser pour aller au loin exercer leur activité en des cités plus ou moins lointaines. Certains jeunes Chinois, poussant jusqu'à l'extrême des théories «bolchevistes» dont ils sont incapables d'apprécier la sottise et le danger vont jusqu'à préconiser, sous prétexte d'individualisme et de liberté la « socialisation » de la femme qui appartiendrait en commun à ces citoyens « évolués », et « l'étatisation » de l'éducation des enfants. On aimerait ne répondre à de telles divagations que par la pitié ou le mépris si une certaine contagion n'était à craindre même dans les cas de la pire folie... Je suis au contraire fermement convaincu de ce que le maintien de la « grande famille » sera extrêmement salutaire à votre pays — à condition de subir certaines modifications dont l'exposé m'entraînerait trop loin — et interviendra fort heureusement pour

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

enrayer chez vous le développement de certains graves inconvénients de la civilisation moderne qui ont pu se produire en Occident. Il n'est pas exact que cette civilisation doive nécessairement causer la dispersion de la famille; nous avons vu que par la folie du gain qu'elle a déterminée, elle a revêtu un caractère matériel qui a fait son malheur. Elle a drainé hors des campagnes la population rurale qui s'est ruée en foules vers les villes, où la vie urbaine fiévreuse, trépidante, hallucinée, a précipité l'aggravation du mal en achevant de déséquilibrer ceux qui étaient venus se précipiter dans la fournaise dont la lueur les avait attirés... Un grave désordre social en est résulté, dont les plaies sont trop visibles aux yeux les moins avertis et dont les terribles effets, tant intérieurs qu'internationaux, sont trop faciles à constater. Le Japon, qui est pourtant dressé sur le fondement solide d'un esprit national profondément enraciné, ne semble pas doué présentement d'une clairvoyance suffisante pour savoir éviter ce danger. Le développement intense de la vie industrielle dans les grands centres dépeuple aussi ses campagnes; elle dissocie les familles et se présente suivie déjà de son sinistre cortège de démoralisation et de contagion tuberculeuse et syphilitique. La femme japonaise, qui était un modèle de propreté morale et physique, de charme délicat et souriant, perd toutes ces qualités les plus précieuses de son sexe dans les usines où elle passe ses journées ou ses nuits et tombe à un état de dégradation lamentable et des plus alarmants... La folie de l'enrichissement se propage parmi les Japonais, et les précipite à leur tour, hors de la vie réelle, dans le tourbillon affolé, à la poursuite de la fortune, n'ayant plus d'autre idéal, comme le dit le Maréchal Oyama dans son *Japon moderne* que la conquête du collier de perles ou de la « 40 chevaux »!... La pourriture s'étend, et ce pays du code de l'honneur et de l'amour de la patrie connaît à son tour la pire corruption, le trafic éhonté du bulletin de vote et de l'influence politique...

Eh bien, nous le répétons, le développement de tels maux n'est nullement, de notre civilisation, une conséquence nécessaire. La civilisation n'est un somnambulisme que si l'homme s'abandonne les yeux fermés à ses instincts. Mais il lui est toujours possible, par une étude assidue des expériences du passé, puis par un effort clairvoyant et appliqué de sa volonté, de modifier très sensiblement l'orientation des grands faits sociaux. Notre devoir à tous est de répandre ces notions, d'habituer les Annamites à l'étude de ces questions, de leur en donner le goût, de leur en faire comprendre la grande utilité afin d'obtenir que chacun selon sa situation puisse intervenir efficacement pour contribuer à orienter l'évolution de son pays dans le sens voulu. C'est ainsi qu'il est fort possible aux chefs

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de famille d'empêcher la dissociation de ce groupe dont ils sont les gardiens, de limiter, par leurs conseils et leurs sages indications, la dispersion des membres de la famille, l'exode vers les cités. Leur vigilance pourra empêcher souvent ces liens de se relâcher; ils convoqueront soigneusement et avec insistance, pour les cérémonies commémoratives familiales, ceux des leurs qui seraient éloignés et, s'ils comprennent mieux que jadis leur devoir social, ils pourront, tout en maintenant la famille groupée sous leur autorité, donner à chacun de précieuses indications sur ce que sont aussi ses devoirs sociaux, permettant à leurs parents de servir au mieux leur pays comme agriculteurs, commerçants, industriels même, sans quitter leur région natale, sans déserter le milieu où ils sont nés. De cette façon, la famille cessera d'être un élément isolé de ses semblables, absorbant à lui seul les facultés altruistes des individus dont elle est composée, au point de les désintéresser complètement de l'ensemble immédiatement supérieur : le pays. Elle deviendra vraiment la cellule constitutive de celui-ci; par des échanges continuels de ses principes nourriciers avec ses voisines, par le don constant de son activité à cet ensemble qui est la seule raison de vivre elle donnera à celui-ci la force vitale, la puissance de développement sans laquelle toute direction centrale demeure inutile, quelque excellent que puisse être le gouvernement qui doit l'exercer. Un cerveau et un système nerveux parfaits ne sauraient suffire à animer un organisme composé de cellules mortes ou dépourvues de cohésion.

Cette heureuse influence d'une forte vie familiale pourra se faire sentir très utilement pour enrayer les graves inconvénients du développement industriel nécessaire. Une très grande partie des industries qui sont, dans nos pays, exercées par un grand nombre d'ouvriers tous réunis à l'usine, pourraient parfaitement être exercées en famille, les produits de ces mille petites industries familiales étant groupés seulement le plus tard possible en cours d'exécution pour un usinage nécessaire en dernier lieu, ou même seulement pour l'engerbage des produits et leur expédition sur les centres d'écoulement. Cette industrie familiale qui était autrefois développée dans nos pays (pour l'horlogerie, par exemple), a malheureusement été tuée par l'usine et l'atelier, ces foyers de contagion morale et physique; elle est encore très répandue chez les Orientaux, pour le bonheur de ceux-ci; leurs efforts devront tendre à la maintenir le plus possible; non pas par une conservation routinière de « ce qui a toujours existé » mais par une application intelligente, sous cette forme nouvelle, des progrès scientifiques modernes. Ce principe est déjà appliqué au Tonkin pour l'industrie dentellière, par exemple, qui ne demande qu'un outil-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

lage rudimentaire (des groupements de production, véritables ateliers, cependant, tendent déjà à se constituer chez des particuliers, ce qui est mauvais); il devra être appliqué pour beaucoup d'autres industries demandant un outillage plus compliqué. Il est certain qu'une augmentation assez sensible du prix de revient résultera de la multiplication de l'outillage familial, des transports de force motrice à domicile et des contrôles nécessaires à l'uniformité de la production : c'est là précisément que la volonté patriotique clairvoyante des industriels qui sauront procéder à de telles organisations devra intervenir pour leur faire consentir momentanément des sacrifices nécessaires au meilleur développement de leur pays. C'est aussi cette volonté patriotique qui devra vous intéresser à l'étude des questions ouvrières et décider ceux qui auront à jouer un tel rôle d'organisation à appliquer généreusement les systèmes les plus équitables relatifs aux salaires et à la répartition des bénéfices, profitant ainsi de l'expérience des questions sociales, chèrement acquise par les nations occidentales, pour éviter telles revendications ouvrières toujours nuisibles au pays par les troubles économiques qu'elles provoquent, lorsque même elles ne vont pas jusqu'à de véritables convulsions où certains prennent prétexte de l'injustice subie pour déchaîner la bête humaine abandonnée brusquement à tous ses vices et à ses plus bestiales aspirations.

L'heureuse influence du chef de famille devra se faire sentir dans le développement de l'hygiène familiale sous toutes ses formes; il sera en cela comme en toutes choses, le principal collaborateur des pouvoirs publics; il saura apprendre à chacun des siens que l'air et la lumière sont les meilleurs médecins, et que l'emploi régulier des instruments et des ingrédients de propreté améliore beaucoup la santé de tous, rend le séjour à la maison agréable, fait aimer à chacun les joies de la famille et de l'étude qu'il y peut trouver; bien entendu, le développement des industries familiales rendra plus nécessaire encore une organisation domestique conforme à l'hygiène la plus stricte. Par l'étude et l'application des règles de l'hygiène privée, chacun a encore un rôle patriotique à jouer et, comme toujours, ses intérêts personnels *bien compris* sont d'accord avec l'intérêt général du pays.

Nous avons constaté que l'Oriental est heureusement doué d'une extrême sensibilité artistique qui lui permet de trouver dans la contemplation de la nature des jouissances élevées; il faut garder très précieusement ces dispositions et les cultiver avec soin; ce sont elles qui vous préserveront du danger menaçant de la course enfiévrée à la richesse. L'industriel, le commerçant, l'agriculteur qui saura prélever sur sa journée quelques heures consacrées à la littérature, au dessin, à la peinture,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

à la sculpture, à la musique, à l'horticulture, à l'aménagement esthétique de son intérieur, à la contemplation de la nature, à l'étude de l'histoire de son pays et du nôtre, au perfectionnement de son instruction, à la méditation sur les grands problèmes métaphysiques qui ont toujours préoccupé l'âme orientale, celui-là échappera aisément à la tentation de consacrer toutes les minutes de sa vie à la course haletante pour la conquête d'une fortune qu'il payerait de cette vie même. Il comprendra que le vrai but de la civilisation est précisément d'assurer à chacun cette vie calme, dans une habitation saine, où la faim, la soif, et, dans la mesure du possible, la maladie, sont inconnues; il comprendra que le bonheur consiste pour l'homme dans la satisfaction de goûts matériels simples par une vie simple qui lui assure les loisirs nécessaires à la satisfaction de goûts spirituels beaucoup plus élevés, et son exemple et sa parole lui permettront de propager ces idées autour de lui et de contribuer au bonheur de tous en assurant, pour sa part, à son pays, un progrès vraiment digne de ce nom. Et le pays d'Annam, riche des expériences accumulées depuis des siècles par ses frères jaunes et blancs, riche de ses qualités propres, pourra jouir de la plus belle civilisation que l'univers ait jamais connue : civilisation où le progrès scientifique sera mis entièrement au service de l'âme humaine, consacré au développement de l'esprit.

L'avenir est beau devant vous, mes chers amis; c'est un jour radieux qui luit à vos yeux à l'heure où vous vous engagez sur la route de la vie. Mais cette route n'est pas toujours facile; il vous faudra, pour la suivre avec persévérance, la volonté ferme d'atteindre le but si beau qui vous est proposé. Vous n'y parviendrez que par un effort constant vers le progrès moral, par l'étude des problèmes que posent devant vous *l'existence* de l'âme humaine et *son altitude* en présence de l'univers matériel où nous vivons. Mais vous trouverez dans l'élévation de votre âme par ce travail constant des satisfactions infiniment supérieures à celles de l'orgueil et de la cupidité. C'est l'amour pour votre pays, le désir de le rendre toujours plus heureux et plus beau, qui vous inspirera la force nécessaire pour vaincre la vanité puérile, la suffisance turbulente, la cupidité et l'ambition et leur fille, la *Vénalité*, cette plaie purulente qui a conduit la Chine à l'état de décomposition où nous la voyons présentement; c'est cet amour pour votre pays qui saura vous inspirer confiance sans restriction et reconnaissance profonde envers la France qui aura su vous guider vers le but en vous gardant des précipices. Laissez-vous guider, mes chers amis; étudiez en silence, écoutez vos maîtres, observez leurs enseignements, et travaillez sans relâche à votre progrès moral en vous rappelant que tout autre progrès

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

est subordonné à celui-là; réprimez les impatiences inconsidérées, fuyez les agités et les turbulents... Appliquez-vous assidûment à cette ascension où la France a le privilège de vous guider : mais apprenez à voir plus haut et plus loin que vos intérêts particuliers : *ayez un idéal...* et sachez à tout instant fixer les yeux, au bout de votre route, sur *la lumière* qui doit l'éclairer.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS ANNEXES

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT Nº 9

(ANNEXE AUX DOCUMENTS Nºs 1 ET 7)

EXTRAITS

du nº 1 du Bulletin de l'Institut Franco-Annamite de Toulon
(mai 1927).

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

DE L'INSTITUT FRANCO-ANNAMITE DE TOULON

1º *Membres Fondateurs*

MM.	le huyên Lâm-quang-Tuong, à Huyên-thanh	Travinh	500$
	le doc-phu Vinh, à	Mytho	500
	le doc-phu Tran-dinh-Bao, à	Vinhlong	500
	Trinh-Xuong, propriétaire à Baixàu	Soctrang	500
	Pham-van-Muoi, phu honoraire à Baixàu	id.	500
	le phu Truong-tan-Vi, à	Châudôc	500

2º *Membres bienfaiteurs*

MM.	Tran-quang-Nghiêm, à	Saigon	100
	le huyên Luu-van-Lâu, à	Gocong	100
	Ngô-van-Triêu, à Tang-thanh	id.	100
	Tran-công-Tuong, à Kien-phuoc	id.	100
	Tran-van-Quang, à	Gocong ville	100
	Van-vo-Van, à	Bentré	100
	Mai-van-Nhiêu, à Bao-thuan	id.	100
	Lê-thành-Long, à Mocày	id.	100
	Lê-ngoc-Tho, à Binh-khành-thuong	Travinh	100
	Lâm-quang-Thoi, à Huyên-thanh	id.	200
	le huyên Nguyên-khac-Kiêm à Khành-lôc	id.	100
	Lam-ba-Tho, à Trà-phu, Tràvinh	id.	100

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

MM.	Vo-công-Tri, à	Travinh ville	100
	Nguyen-dang-Mân, à Binh-tân	Travinh	100
	Nguyen-van-Yên, à Hoa-luc	id.	100
	Nguyen-minh-Doan, à Long-duc	id.	100
	Lê-tài-Luân, à Tân-duc	Tanan	100
	Nguyen-van-Duyên, directeur des Écoles	id.	100
	le huyên Vo-van-Duoc, à Tân-duc	id.	100
Mme	Tran-thi-Nga, à Tân-duc	id.	100
MM.	Nguyen-van-Giap, agent Technique à	id.	100
	Lê-minh-Tiên, délégué à Thu-thua	id.	100
Mme	Lê-thi-Tung, propriétaire à	id.	100
MM.	le doc-phu Doan-luu-Chung, à Ben-tran	Mytho	100
	Nguyen-van-Tri, pharmacien à	id.	100
	Lê-quang-Nhon, secrétaire à	id.	100
Mme	Tran-thi-Tho, à Trung-tin, Vungliêm	Vinhlong	100
MM.	Lâm-ngoc-Thanh, à Trung-tin, Vungliêm	id.	100
	Nguyen-van-Dâu, ex-conseiller provincial à	id.	100
	le tong-doc-Pham-van-Tuôi, à	id.	100
	le huyên Lê-van-Nuoi, à	id.	100
	Tran-minh-Tâm, à Binh-thiêng	id.	100
	Nguyen-van-Tra Toussaint, commis-greffier à	id.	100
	le doc-phu Lê-van-Vi, à	id.	100
	Pham-van-Ngoi, médecin à	Sadec	100
	Liên-ung-Ngoc, propriétaire à An-tich	id.	100
	Ta-van-Ho, à Phu-huu, An-my	id.	100
	Nguyen-van-Lanh, à My-duc	Chaudoc	100
	Pham-tu-Quy, à Binh-my	id.	100
	Thai-thiên-Cu, à An-luong	id.	100
	Vuong-quang-Truc, à Châu-phu	id.	100
	Lê-van-Do, à Châu-phu	id.	100
Mme	Lê-thi-Hanh, propriétaire à	id.	100
MM.	Ho-hung-Nhuong, propriétaire à	id.	200
	Nguyen-ngoc-Chon, propriétaire à	Longxuyen	100
	Tu-thiên-Phuoc, à Dinh-phuoc	id.	100
	le huyên Nguyen-huu-Nghia, à Tân-phu	id.	200
	Pham-van-Hy, à An-phong	id.	200
	Nguyen-chanh-Ngo, à Minh-luong	Rachgia	100
	Huynh-thiên-Thong (le Caibè), à An-hoa (Kienhoa)	id.	100
	huyên Ly-thanh-Tân, à Thuân-hung (Longmy)	id.	100
	le phu Nguyen-hien-Nang, à Vinh-tuong (Longmy)	id.	100
	Huynh-van-Sang, à Vi-thanh (Giang-minh)	id.	100
	le huyên La-thânh-Co, à Long-tuyen	Cantho	100
	La-ich-Ky, à Long-tuyen	id.	100

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

MM.	Vo-hieu-Dê, président de la Chambre d'Agriculture à	id.	100
	Truong-ngoc-Sô, à Thiên-my (Traôn)	id.	100
	Thai-xuân-Lai, à Hành-tân (Tràôn)	id.	200
	le huyên Huynh-Ky, à Hoa-an (Tuân-giao)	id.	200
	Trân-tan-Thanh, conseiller provincial à Thoi-Bao	id.	100
	Duong-chan-Ky, à Long-tuyen (Dinh-thai)	id.	100
	le phu Nguyen-van-Kiên, délégué d'Omôn à	id.	100
	Bùi-ngoc-Cân, à Omôn	id.	200
	Truong-ngoc-Nhieu, à Phùng-hiêp	id.	100
	Pham-ngoc-Thuân, géomètre à	Soctrang	100
	Truong-chanh-Viên, au canton Bo-thao	id.	100
	Huynh-thanh-Sau, riziculteur à Bo-thao	id.	100
	Diêp-van-Giap, à Dai-huu (Dinh-phuoc)	id.	200
	Quach-Sen, président du Syndicat agricole	id.	100
	Pham-van-Tam, à My-xuyên (Baixàu)	id.	100
	Cao-triêu-Truc, à Vinh-loi	Baclieu	100
	Chung-ba-Vang, à Vinh-loi	id.	100
	Nguyen-thanh-Tinh, à Phong-thanh (Giarai)	id.	100
	Nguyen-khuong-Ninh, à Phong-thanh (Giarai)	id.	100
	Huynh-quan-Luoc, à Phong-thanh (Giarai)	id.	200
	le tri-huyên Tran-van-Viên, à Giarai	id.	100
	Truong-dai-Danh, à Long-diên, Giarai	id.	100
	Lu-Hiên, à Vinh-châu	id.	100
	Cao-triêu-Hung, au canton Thanh-hung	id.	100
	Trinh-hoc-Thành, à Vinh-phuoc, Vinh-châu	id.	200
	Châu-dac-Loi, à Vinh-phuoc, Vinh-châu	id.	100
	le huyên Vuu-Tung, à	id.	200
	le tri-huyên La-van-Ty, à Phuoc-loc	Biênhoà	100
	Dào-van-Tiên, ancien conseiller provincial à Phu-my	id.	100
	Nguyen-long-Thao, à Lai-thiêu	Thudaumot	100
	Nguyen-hiêp-Hoa, à Lai-thiêu	id.	100
	Tran-ngoc-Tanh, propriétaire à Thôt-nôt	(Longxuyên)	100
	Huynh-ngoc-Thach, conseiller provincial à Thôt-nôt	id.	100
	Vu-van-Bai, chef de canton à Thôt-nôt	id.	100

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

MM. Huynh-thiên-Hiêu, Maire à Thôt-nôt	id.	100
Dang-van-Dan, propriétaire à Dinh-my	id.	100
Vo-van-Thom, conseiller colonial à	Cantho	100
Nguyên-ngoc-Tho, huyên honoraire,	Saigon	100
Cao-triêu-Phat, propriétaire à	Bac-liêu	100
Nguyên-van-Cua, commerçant à	Saïgon	100

3° *Membres Donateurs.*

Nguyên-van-Nam, à Tang-hoa	Gocong	20
le doc-phu Tran-nguyên-Luong, en retraite	Mytho	50
Bùi-duy-Trinh, propriétaire à	id.	50
Nguyên-huu-Tuân, secrétaire à	id.	10
le doc-phu Tran-quang-Nha, à	id.	50
le doc-phu Do-quang-Tru, délégué de Caibè	id.	50
Khuong-Huu frères, à Vinhlong	Vinhlong	50
Tran-van-Mâu, ex-conseiller provincial à Caibè	id.	50
Ly-van-Quoi, secrétaire d'inspection à	Sadec	10
Ho-van-Hoi, à Tan-hung	id.	50
Bunel, ingénieur géomètre à	Chaudoc	20
Khuu-van-Thanh, à My-duc.	id.	50
Lê-chi-Ke, à My-duc.	id.	50
Tran-van-Bup, à Vinh-thanh-Trung	id.	50
Tran-huu-Thiên, à Vinh-thanh-Trung	id.	50
Nguyên-van-Cong, à Binh-my	id.	50
André Minh, Trésorier à	id.	20
Lê-quang-Ngà, Riziculteur à	Longxuyen	50
Diêu-song-Cang, propriétaire à	id.	20
Taillandier, à Vinh-phong	Rachgia	10
Tran-van-Tu, à Minh-luong	id.	30
le Dr Baillon à	id.	20
le Tri-phu Vo-van-Buu, à Long-my	id.	30
le Huyên Tran-nhu-Cang, au c. Dinh-bao	Cantho	50
Nguyên-van-Xuong, Commerçant à	id.	50
Ngô-van-Nguyên, à Thiên-My (Traôn)	id.	50
Nguyên-van-Trân, à Omon	id.	10
Phan-quang-Thiên, c. Dinh-f' ai (Omon)	id.	50
Bui-ngoc-Du, c. Thoi-bao (Omon)	id.	50
Lê-van-Thoa, à Thiên-my	Soctrang	20
Lâm-quang-Chiêu, à Dinh-phuoc	id.	50
Tran-van-Minh, Médecin à	id.	50
le Huyên Ngo-ngoc-Buu, Kê-sach	id.	20

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

MM. Tran-thiên-Duong, à Phong-thanh (Giarai)	Baclieu	50
Phan-the-Chon, à Phong-thanh (Giarai)	id.	50
Nguyen-van-Thuc, à Vinh-phu (Binh-Chanh)	Thudaumot	50
Nguyên-van-Ho, à Thuân-giao (Binh Chanh)	id.	50
Lê-trung-Tinh, à Binh-dang (Binh-Chanh)	id.	50
Nguyên-van-Ca, à Binh-nhanh (Binh-Chanh)	id.	50
Luu-tuan-Lanh, au c. Binh-Chanh	id.	50
Nguyên-van-Yên, à	id.	40
le huyên Nguyên-thanh-Bach, à	id.	20
Tran-trung-Hiêu, propriétaire à	id.	40
Nguyên-van-Luong, instituteur à	id. (+ 8 fr. de rente 4 %)	5
Truong-tan-Ngoc, vétérinaire à	Thudaumot	10
Ly-van-Dâm, agent voyer à	id.	10
Nguyên-anh-Kiêt, Secrétaire du Gouvernement à	id. (500 f. de t.)	
Ngô-tan-Chon, Commis à l'Inspection	id.	10
Nguyên-dinh-Tri, Délégué à	id.	10
Nguyên-van-Nuong, Secrétaire principal à	id.	10
Chung-duc-Soc, agent technique à	id.	5
Nguyên-xuân-Thoi, Secrétaire à l'Inspection	id.	3
Tô-công-Vo, chef de chantier principal à	id.	5
Coa-hoai-Do, entrepreneur à	id.	10
Hà-quang-Biên, Ban-biên à	id.	10
Tran-cong-Cân, Conseiller provincial à	id.	10
Tran-tan-Truc, Huong-ca à	id.	5
Nguyên-thành-Kim, Ex Ban-biên à	id.	10
Phan-van-Hai, Marchand de bois à	id.	10
Tran-van-Kien, Commerçant	id.	5
Pham-van-Man, Marchand de bois	id.	10
P. Tran-huu-Ly, à	id.	5
le Tri-Phu Lâm-nguon-Tho, à	C. St. Jacques	10
Truong-dang-Thu, agent Technique	id.	5
Huynh-van-Ung, Secrétaire à	id.	10
Nguyên-cao-Nhâm, à	id.	3
Ho-van-Quang, Secrétaire à la Délégation	id.	3
Lê-ngoc-Lua, Secrétaire principal au Trésor	id.	3
Huynh-long-Hô, Postes et Télégraphes à	id.	2
Lê-quang-Thinh, Ban-biên à	id.	2
Nguyên-tan-Muu, à Thang-nhi	id.	5
Sao-van-Minh, à Thang-tam	id.	5

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

MM. Nguyên-van-Bà, Commis du Gouvernement à	Baria	20
le Huyên Tran-phat-Dat, chef de Canton à	id.	10
Huynh-dinh-Kiên, chef de Canton à	id.	10
Pham-quang-Trinh, chef de Canton à	id.	10
Lâm-van-Tri, chef de Canton à	id.	10
Pham-van-Sô, chef de Canton à	id.	10
Tran-hung-Nhuong, sous-chef de Canton à	id.	10
Pham-huu-Duc, Instituteur principal à	id.	5
Lê-minh-Ky, Vétérinaire auxiliaire à	id.	5
Nguyên-van-Huan, secrétaire au Trésor à	id.	2
Nguyen-duc-Tuan, chef de canton à	id.	10
Nguyên-vinh-Phu, Huu, The et Tài à	Giadinh	13 fr. de rente 4 %
Khuong-binh-Tinh, pharmacien à	Saigon	20
Tran-van-Mi, Tri-phu, à Thôt-nôt,	Longxuyên	10
Tran-van-Kha, à	Saigon	20

Avances sur souscriptions promises.

Vo-van-Mui, à Phu-lôc-dông (Vinhlong) (avance sur 100 $ 00)	40 $
Huynh-dinh-Khiêm, à Dong-Son (Gôcong) (avance sur 500 $ 00)	200
Tran-van-Huu, Ingénieur Sces Agricoles à Can-Tho, (avance sur 100 $)	50
Total général :	15.923 $ + 500 fr. de titres et 21 fr. de rentes 4 %.

EXTRAITS

du n° 1 du Bulletin bilingue de l'Institut Franco-Annamite de Toulon. (1er et 2e trimestres 1927).

150, rue Mac-Mahon,
SAIGON

Saïgon, le.....

Monsieur,

En réponse à votre lettre du..... j'ai l'honneur de vous faire savoir que nous nous chargerons volontiers de votre fils s'il remplit les conditions intellectuelles et morales nécessaires

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pour être admis à *l'Institut Franco-Annamite de Toulon*. Il serait nécessaire de nous faire savoir s'il remplit bien aussi les conditions d'âge (dix à vingt ans), où il en est de ses études, quel est son état de santé, et s'il n'a pas été congédié, pour faute grave, d'un établissemnt d'enseignement officiel.

Le prix est de cent piastres par mois[1], sur ce prix sont payés : les frais d'études au lycée, les excursions, théâtre et cinéma le dimanche, le « camping » et les fêtes pendant les vacances, la nourriture (quatre repas par jour), le blanchissage et, naturellement, la pension à l'Institut (chambres pour deux ou trois élèves, confort moderne, grand parc avec tennis, gymnase, plage, etc...). C'est assez vous dire que notre fondation est une œuvre philanthropique et patriotique, ne comportant aucun bénéfice, et non pas une entreprise industrielle (ce que la plupart de vos compatriotes comprennent très difficilement). Dans le cas — très peu probable — où il y aurait des bénéfices, ils seraient intégralement employés à créer des bourses pour faire profiter de notre fondation les jeunes Annamites intelligents et travailleurs appartenant à des familles peu aisées.

La famille doit payer en plus : le trousseau du jeune homme (complets et linge de corps), les soins, médicaux et chirurgicaux, s'il y a lieu, et les leçons supplémentaires qui pourraient être demandées par elle, au moyen de l'imprimé ci-joint.

Pour le trousseau, nous préférons, en général, que les parents s'en occupent eux-mêmes, en raison du caractère méfiant de beaucoup d'entre eux qui sont toujours enclins à supposer que nous prenons un bénéfice. Toutefois, si vous le préférez, et pour vous être agréable, nous consentirions à nous occuper de la confection de ce trousseau à Toulon; dans ce cas, vous nous verseriez contre reçu un acompte de 250 $, un de nos surveillants conduirait votre enfant chez les fournisseurs de Toulon et nous réglerions ensuite avec vous sur factures en vous faisant bénéficier des réductions de prix si nous en obtenons.

Les soins médicaux et chirurgicaux sont aussi réglés sur factures des médecins, dentistes, etc..., semestriellement.

Vous avez à verser entre nos mains, à titre de dépôt contre reçu, au moment de l'inscription du jeune homme, une somme destinée à assurer son rapatriement en cas de faute très grave ou pour raison de santé. Dans ce cas (qui, espérons-le, ne se présentera que très rarement), un de nos surveillants accompagne l'enfant à Marseille et assiste au départ du bateau sur lequel il a été embarqué, et nous vous prévenons aussitôt par câblogramme. La somme à verser à cet effet, contre reçu de dépôt, est de 350 piastres; nous réglons ensuite avec vous sur factures.

Le prix de la pension est payable par semestres d'avance; vous avez donc à nous verser 600 $ au moment de l'inscription de l'enfant, puis à envoyer 600 $ tous les semestres. Si vous le préférez, vous pouvez nous remettre, dès l'inscription,

1. La piastre est présentement à peu près stabilisée au taux de 12 à 13 francs.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

contre reçu, un dépôt de quelques milliers de piastres, et nous vous envoyons semestriellement un relevé détaillé de votre compte.

Le total des premiers frais est donc :		
Premier semestre de pension.....	600	piastres
Dépôt pour frais de rapatriement.....	350	—
Dépôt pour trousseau si vous le désirez..	250	—
Total	1.200	piastres

Auxquels il faut ajouter le prix du billet de l'aller, soit environ 200 à 300 piastres, ce qui fait un total de 1.400 à 1.500 piastres comme première somme à débourser.

Lorsque vous nous confiez l'enfant, vous avez à signer l'engagement ci-joint, en rayant la mention relative à l'autorisation de motocyclette si vous ne désirez pas donner cette autorisation (dont nous sommes peu partisans).

Si votre fils voyage isolément, vous devez nous prévenir de la date de son arrivée et du nom du navire; un surveillant ira le chercher à Marseille et, à partir de ce moment, il sera sous notre responsabilité et ne sortira plus seul.

Les jeunes gens sont accompagnés au lycée de Toulon pour y suivre les cours et y prendre part aux petites récréations; ils sont accompagnés aussi pour le retour à l'Institut où ont lieu les études dans une belle salle ayant vue sur la mer; les leçons particulières (lettres, sciences, langues, peinture, musique, etc.), sont données à l'Institut, les grandes récréations y sont prises dans un beau parc où les jeunes gens peuvent courir, jouer au tennis, faire du gymnase ou prendre des bains de mer surveillés. Il y a, chaque matin, exercice surveillé de gymnastique d'assouplissement en plein air. Les repas ont lieu à l'Institut sous notre présidence et avec la présence des surveillants; ceux-ci choisis parmi des officiers retraités, sont paternels, et d'excellente éducation. Ma présence parmi les jeunes gens est constante, aussi bien pour les études où je m'occupe personnellement de leur travail que pour les conférences, jeux, excursions, camping, etc... Je veille tout particulièrement à leur éducation et à leur formation morale dans le respect et la pratique des traditions annamites, tout en laissant, cependant, aux jeunes gens catholiques, toutes les facilités voulues pour la pratique de leur religion. L'emploi de la langue française est obligatoire.

L'Institut, situé en dehors de la ville, est au bord de la mer, et d'un boulevard planté de palmiers et où passe le tramway; il est à vingt minutes du lycée. Le climat est délicieux, il n'y a presque pas d'hiver; on déjeune dehors, sous un chaud soleil, en décembre et janvier, la végétation (palmiers, bambous, cactus, etc...) rappelle celle de l'Indochine.

Il est nécessaire que le jeune homme soit muni, pour se rendre en France, d'un livret universitaire. Nous vous envoyons ci-joint un modèle de demande à remplir et faire timbrer avec la liste des pièces à fournir.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les jeunes gens ayant à l'I. F. A. T. absolument tout ce qu'ils peuvent désirer comme études, confort, hygiène, jeux, distractions, sports, bibliothèques avec prêt de livres, etc..., nous demandons instamment aux familles de ne pas leur envoyer d'argent. Quelques *petites* sommes, destinées à l'argent de poche, pourront nous être confiées en dépôt pour que nous les remettions peu à peu aux jeunes gens contre reçus en vous rendant compte ainsi de leur emploi.

L'Institut conduit les jeunes gens jusqu'aux deux baccalauréats (sur la demande formelle des parents, ils peuvent aussi suivre les cours de l'école professionnelle Rouvière, à Toulon). Après le baccalauréat, ils peuvent préparer les grandes écoles au lycée de Toulon, ou suivre les enseignements de Faculté ou techniques supérieurs; dans ce cas, nous les confions à des personnes d'excellente éducation et très consciencieuses dont nous nous assurons nous-même, dans les villes de Facultés les plus proches (Marseille, Aix, Montpellier) et nous occupons de leur immatriculation. Leurs études sont suivies alors par ces correspondants qui nous tiennent au courant des progrès et de la conduite des jeunes gens, ce qui nous permet de continuer à vous envoyer chaque mois le *bulletin détaillé sur les progrès de l'étudiant, sa santé, son caractère, ses dispositions, etc...* Le jeune homme continue à passer ses vacances à l'Institut, mais il peut avoir alors quelques autorisations de sorties libres. De cette façon le jeune homme, parvenu à l'âge et à la situation d'étudiant, est amené progressivement à savoir jouir d'une liberté plus grande que celle d'un interne, mais l'éducation préalable que nous lui avons donnée et le choix des correspondants nous prémunissent contre les abus qu'il pourrait faire de cette liberté dont l'apprentissage prudemment guidé est cependant nécessaire.

Nous fournissons aux parents, par nos bulletins mensuels, des indications utiles sur l'orientation à donner aux études de leurs enfants d'après les dispositions de ceux-ci. Mais ce sont les parents qui décident, en toute liberté, de ce point important, et nous nous inclinons devant leur décision.

Notre œuvre a été fondée de notre seule intiative et représente pour nous un effort des plus durs. Elle n'a reçu encore aucun appui matériel de l'Administration; mais celle-ci a tenu à nous exprimer sa haute approbation et à témoigner de tout l'intérêt qu'elle porte à une telle fondation ; nous avons l'honneur de voir à notre tête un comité de patronage comprenant M. le Gouverneur général, MM. les Résidents supérieurs au Tonkin, en Annam et au Cambodge et M. le Gouverneur de la Cochinchine.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

150, rue Mac-Mahon
SAIGON.

Saïgon, le 1er *Avril* 1927.

Monsieur PAUL MONET, Fondateur du *Foyer des Etudiants Annamites de Hanoï*, Fondateur et Directeur de l'*Institut Franco-Annamite de Toulon*.

à Monsieur

Monsieur. . . . . .

Au cours des tournées que j'ai faites il y a quelques semaines dans les diverses provinces de la Cochinchine, j'ai fait connaître à vos compatriotes l'œuvre de l'*Institut Franco-Annamite de Toulon* que je viens de fonder et pour laquelle plusieurs d'entre eux ont bien voulu me remettre leur souscription.

Ces souscriptions sont destinées à nous aider dans l'organisation de cette œuvre dont la très grande importance pour le développement du peuple d'Annam ne leur a pas échappé : transformation des locaux des villas que nous mettons à la disposition de la jeunesse annamite, aménagements divers des chambres, salles d'études, réfection du tennis, etc., payement des frais de traversée du personnel (secrétaire, gérant, etc.) que nous avons déjà engagé par contrat et dont nous aurons à assurer aussi le traitement pendant les premières années où nous aurons probablement peu d'élèves, etc.

Nous fournissons nous-même un effort des plus considérables, faisant suite à tous ceux que nous avons fournis depuis six ans où nous avons tout consacré à la tâche du développement moral et intellectuel du peuple annamite et à la propagande très active en faveur d'une politique toujours plus libérale, plus compréhensive de ses vrais intérêts. Nous fondons cette nouvelle œuvre avec nos seules ressources et, contrairement à certains bruits qui ont été répandus, sans aucune aide matérielle du Gouvernement. Nous agissons, comme nous l'avons toujours fait, de notre seule initiative personnelle, poussé seulement par le profond désir de remplir le mieux possible une tâche que nous considérons comme le but principal de notre existence. Il est profondément pénible de voir que nos intentions ont pu être parfois méconnues de ceux-là mêmes — les Annamites — pour qui nous avons tant travaillé, dépensé, et combattu.

Nous mettons à la disposition de l'œuvre une propriété d'environ deux millions de francs située sur la Côte d'Azur : c'est la dernière que nous n'ayons pas encore vendue pour soutenir nos œuvres et notre propagande patriotique; il n'aurait jamais été possible de fonder une telle œuvre s'il avait fallu commencer par acquérir l'immeuble. Nous donnons aussi notre personne qui se consacrera en permanence — comme nous le faisons depuis six ans — à la formation morale et intellectuelle de la jeunesse annamite, votre bien le plus précieux... Et nous n'avons fait appel à la collaboration des Annamites, pour qui nous

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

n'avons reculé devant aucun sacrifice — que pour la somme de vingt-cinq mille piastres qui nous aurait été nécessaire pour l'organisation, pour le « démarrage » de cette œuvre... Dans tous les pays civilisés, il existe de telles œuvres, faites dans des vues patriotiques et humanitaires, entièrement désintéressées; chacun le comprend, on encourage leurs fondateurs, on ne suspecte pas leurs intentions et ces œuvres vivent uniquement par des souscriptions renouvelées régulièrement chaque année par les personnes riches, que leurs occupations empêchent de se consacrer à la philanthropie et qui tiennent cependant à faire leur devoir envers leurs frères, les autres hommes moins favorisés qu'elles par la fortune, l'éducation ou l'instruction. Chaque année, ces personnes envoient 1.000, 10.000, 50.000 francs, livres ou dollars, à ces œuvres dont le budget n'est assuré que par ces souscriptions volontaires... Nous n'en demandions pas tant aux gros propriétaires cochinchinois : nous leur demandions seulement un versement pour la première organisation, alors que l'effort que nous faisons personnellement pour eux est incomparablement plus grand.

Notre appel n'a pas été suffisamment entendu. Après deux mois de tournées épuisantes dans toute la Cochinchine, où nous ne faisions appel qu'aux personnes aisées dont nous étions certain qu'elles pouvaient très facilement souscrire, nous n'avons pu réunir que la moitié de la somme nécessaire; sur ce total, des petites souscriptions infiniment touchantes nous ont été apportées spontanément par de bons Annamites de grand cœur, aimant vraiment leur pays, reconnaissants à ceux qui l'aident, mais plus riches en nobles sentiments qu'en capitaux : ceux-là nous ont bien encouragé; nous les remercions de tout cœur, au nom de leurs enfants.

Cependant, nous avons engagé, depuis quatre mois, des dépenses considérables à Toulon; de gros travaux sont en cours, du matériel important a été acheté, du personnel est déjà engagé par contrat. Le résultat très insuffisant que nous avons obtenu pour nos souscriptions nous expose au risque d'être écrasé dès le début par les frais généraux et nous empêche de créer dès maintenant des bourses en faveur des enfants intelligents et travailleurs appartenant à des familles pauvres et qui auraient pu rendre les meilleurs services à leur pays, après avoir ainsi reçu en France l'instruction, l'éducation et la formation morale que nous leur assurerons à l'I. F. A. T. Cette création des bourses est notre plus grand désir et il est profondément regrettable qu'elle ne puisse être réalisée dès maintenant.

Nous vous envoyons ci-joint un nouvel imprimé; il vous permettra de mieux vous rendre compte du principe de notre fondation qui est une œuvre désintéressée et non pas une exploitation industrielle quelconque, comme trop de personnes en ce pays ont malheureusement une tendance naturelle à le supposer. Le prix demandé aux élèves est de *cent piastres par mois*, et sur ce prix sont assurés le payement des frais d'études au Lycée de Toulon, les traitements d'un personnel important comprenant en particulier de nombreux surveillants choisis parmi des officiers et professeurs retraités, l'entretien

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de plusieurs villas où les jeunes gens auront une chambre pour deux ou trois, avec tout le confort moderne, lavabos, bains et douches, etc., une bibliothèque avec prêt de livres, de belles salles d'études ayant vue sur la mer par de grandes baies vitrées, un grand parc au bord de la mer très bien aménagé avec tennis, bowling, croquet, gymnase, et des excursions en auto tous les dimanches, le cinéma, le théâtre et un mois de « camping » à l'Ile de Porquerolles ainsi que l'organisation d'une fête annuelle pendant les vacances. Le blanchissage du linge personnel des élèves et une pension confortable (quatre repas par jour) sont aussi assurés sur ce prix. Il est bien aisé de se rendre compte de ce qu'il nous sera extrêmement difficile dans ces conditions d'équilibrer notre budget et de ce que tout bénéfice est impossible. En admettant, contrairement à toute vraisemblance, qu'il y ait des bénéfices, ils seraient affectés à la création d'un fonds de réserve pour la fondation des bourses et pour la publication de brochures bilingues très utiles aux étudiants et aux familles annamites.

La moindre pension de famille un peu convenable, à Paris, fait payer 40 francs par jour, soit 1.200 francs par mois et n'assure pas, pour ce prix, l'entretien d'un parc au bord de la mer, le tennis, le camping, les excursions en auto, le théâtre, les études au lycée, etc., etc. Il est vraiment extraordinaire que certains de vos compatriotes puissent ne pas comprendre ceci et ne voient pas que, pour assurer à leurs enfants le genre d'existence qu'ils auront à l'I. F. A. T., il leur faudrait dépenser des sommes deux ou trois fois plus élevées. D'ailleurs beaucoup de parents cochinchinois dépensent davantage pour laisser leur fils abandonné à lui-même en plein Paris et le voir revenir sans aucun diplôme, épuisé, tuberculeux ou syphilitique, vaniteux et insolent, définitivement perdu parce qu'il n'a pas eu, précisément, ce guide, ce soutien familial que nous voulons donner à cette jeunesse.

Enfin, nous tenons à répéter ici que le but de notre œuvre est d'assurer aux jeunes gens annamites, en même temps qu'une excellente éducation et une solide formation morale dans le respect des traditions, un enseignement secondaire complet et de les guider ensuite dans l'enseignement supérieur afin d'en faire des ingénieurs, des docteurs en médecine, des professeurs, des magistrats, des avocats, des hommes d'affaires, industriels et commerçants capables de remplir avec dignité et en nombre les emplois élevés qui vont s'offrir à eux par l'application de l'arrêté du 27 février 1926, de M. le Gouverneur Général de l'Indochine, et de donner à l'industrie et au commerce de leur pays tout le développement nécessaire. Ce sont, d'ailleurs, les familles et, elles seules, qui décident de l'orientation à donner à leurs enfants et nous nous inclinons devant leurs décisions, même si elles ne sont pas conformes à nos indications. Il est incroyable que certains de vos compatriotes aient pu répandre le bruit que notre but est de contenir la jeunesse pour l'empêcher de se développer. Je serais en droit de m'offenser d'une telle interprétation après avoir consacré tant de dures années et fait tous les sacrifices pour le service

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

exclusif de la cause du développement moral et intellectuel des Annamites. Je n'ai cessé de faire l'éloge, devant la France, de leur intelligence et de leur reconnaissance; il semblerait présentement que certains aient pris à tâche de prouver que j'ai eu tort et s'appliquent à décourager, à rebuter leurs plus dévoués, leurs plus fidèles amis, et à priver leur pays des meilleurs concours qu'on vient lui apporter.

Nous faisons aujourd'hui appel à vous en vous demandant de bien vouloir joindre votre souscription à celles que nous avons déjà reçues. Les souscripteurs de cent à cinq cents piastres reçoivent le titre de Membre bienfaiteur; il leur est envoyé un reçu timbré et le diplôme illustré de Membre bienfaiteur. Les souscripteurs de cinq cents piastres et au-dessus sont Membres fondateurs; il leur est envoyé un reçu timbré et le diplôme illustré grand format de Membre fondateur. Les souscripteurs de sommes inférieures à cent piastres sont Membres donateurs et reçoivent un reçu timbré et une carte correspondant à ce titre.

Les noms des Membres fondateurs et bienfaiteurs seront inscrits sur une stèle placée dans la salle d'honneur de l'I. F. A. T. afin que nos jeunes gens aient constamment sous les yeux l'exemple de leurs aînés qui n'auront pas hésité à faire un geste généreux pour nous aider un peu dans notre effort pour la formation d'une élite annamite, pour la préparation d'un pays plus instruit, plus fort et plus grand.

Nous enverrons tous les trois mois à tous nos Membres fondateurs, bienfaiteurs et donateurs, un bulletin illustré bilingue (quôc-ngu et français), les tenant au courant des progrès de l'œuvre, de son développement, de tout ce qui y aura été fait.

Enfin, nous invitons très cordialement tous ceux de nos Membres fondateurs et bienfaiteurs qui iraient en France, à venir à Toulon (qui n'est qu'à une heure de Marseille) et à s'arrêter trois ou quatre jours à l'I. F. A. T. qui sera heureux de les recevoir (logement et nourriture) sans aucun frais pour eux. Ils pourront ainsi se bien rendre compte du fonctionnement de l'œuvre et la mieux faire connaître à leur retour en Indochine

Nous vous demandons aussi de bien vouloir, ayant lu la présente lettre, en faire connaître le contenu autour de vous et de protester courageusement lorsque vous entendrez formuler contre cette œuvre des critiques injustes tendant à la faire avorter. Ceux qui n'ont pas la générosité voulue pour aider les hommes et les œuvres qui travaillent pour leur pays, devraient comprendre qu'ils aggravent singulièrement leur attitude en recourant encore, pour s'excuser, à des allégations malveillantes qui témoignent d'un manque parfait de compréhension et de reconnaissance. Nous vous demandons d'être des Annamites au cœur généreux qui s'efforcent à remonter ces mauvais courants et ne craignent pas de donner de bons exemples.

Dans l'espoir que notre appel sera entendu et que, désireux de bien remplir votre devoir patriotique en vous associant à notre effort, vous voudrez bien nous envoyer votre souscription et nous prêter tout votre concours, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

150, rue Mac-Mahon,
SAIGON.

Saïgon, le 20 avril 1927.

Monsieur le Phu,

Je vous ai envoyé hier en recommandé le diplôme de Membre Fondateur de l'Institut Franco-Annamite de Toulon, un reçu, une lettre et deux imprimés. Mais je tiens à ajouter ce petit mot plus personnel pour vous dire combien j'ai été touché de voir avec quelle scrupuleuse exactitude vous avez tenu la promesse que vous avez bien voulu me faire lors de ma visite à X... Bravo, bravo !... Vous avez agi là en bon Annamite, en homme loyal et droit, et votre geste est de ceux qui m'encouragent à poursuivre sur la voie douloureuse où je me suis engagé depuis plus de six ans pour le peuple d'Annam et où je ne rencontre guère que déceptions, incompréhension, trahisons et ingratitude. Par votre geste très généreux, vous avez doublement bien travaillé pour vos compatriotes : matériellement par l'appoint de votre souscription, et moralement surtout, en contribuant à relever le courage d'un homme qui sent tristement la lassitude après tant d'années d'efforts aussi peu compris. Il est bien pénible de constater que vous êtes une très rare exception parmi ceux qui m'avaient fait des promesses formelles. Hélas ! la plupart ne les ont pas tenues, et ont laissé sans réponse mes lettres de rappel... Ceci est bien triste à constater et nos Annamites, au lieu de se froisser lorsqu'on leur donne très amicalement des conseils en vue de leur progrès, feraient mieux de comprendre qu'ils font le plus grand tort à tout leur pays en agissant trop souvent de la sorte... « Un homme d'honneur n'a qu'une parole », dit-on en France... Mais c'est vrai dans tous les pays. C'est ce que j'ai scrupuleusement fait, de mon côté : j'ai tenu, comme toujours, toutes mes promesses, j'ai engagé du personnel, j'ai fait faire de très gros travaux à Toulon, tout est prêt pour l'Institut... et je suis, dès le début, abandonné et souvent même trahi par ceux-là mêmes pour qui je travaille tant et dépense tant... en argent aussi bien qu'en activité physique et intellectuelle... Vous êtes un homme de cœur, et les hommes comme vous sauvent l'honneur du peuple d'Annam. Je vous en remercie.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Phu, mes meilleures salutations.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT Nº 10

(ANNEXE AU DOCUMENT Nº 5)

LETTRE[1]

AU DIRECTEUR DE LA REVUE L. M. N.
au sujet de la non-publication des articles précédents
(1er mars 1927).

Saïgon, le 1er mars 1927.

Monsieur PAUL MONET, chargé de mission par le ministre des Colonies, et délégué de la Mission Laïque Française en Indochine

à Monsieur V., Directeur du M. N.,
à PARIS.

Monsieur le Directeur,

Par lettre recommandée en date du 17 avril 1926, vous m'avez demandé de vous envoyer, pour la Revue L. M. N., des articles sur notre politique en Indochine, dans les termes suivants : « La Revue L. M. N. que je dirige, serait particulièrement heureuse de votre adhésion au projet d'une collaboration régulière sur les questions indochinoises que vous connaissez tout particulièrement. Monsieur X., qui centralise au M. N. les questions coloniales étudiées par cet organe, m'a signalé que vous allez partir dans quelques semaines pour l'Indochine et m'a indiqué combien serait précieuse votre collaboration. » Par cette même lettre, vous m'avez fait savoir que « le taux de la rémunération des articles remis à la Revue est de vingt francs la page payables après publication ».

Par lettre recommandée en date du 20 avril 1926, j'ai formellement accepté vos propositions, et par lettre recommandée du 1er juin suivant, vous m'avez répondu : « J'ai bien reçu votre lettre si précieuse du 20 avril et vous en remercie *très*

1. Nous publions le document suivant parce que nous le considérons comme assez édifiant quant aux procédés qui peuvent être employés dans certain milieux pour empêcher la divulgation d'une gênante vérité.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cordialement. Je me promets le plus grand bien de votre collaboration et espère que, de votre côté, vous y trouverez votre entière satisfaction... La note que vous suggérez, annonçant votre collaboration, sera publiée *en gros caractères* dans notre prochain numéro. En vous remerciant encore une fois très vivement de l'intérêt que vous voulez bien témoigner à ma publication... etc. »

Cet échange de lettres constitue un engagement bilatéral nous obligeant l'un et l'autre : moi, à vous envoyer ces articles, vous, à les publier (à moins qu'ils ne soient impossibles à insérer comme contraires aux lois ou aux mœurs, mal rédigés, sans intérêts, ou de dimensions inacceptables).

Malgré le prix presque dérisoire de la rétribution de ces articles qui exigent une forte documentation sur place et, par suite, un voyage de plus de vingt mille francs et le séjour dans un pays où la vie est trois ou quatre fois plus chère qu'en France, j'ai accepté, parce que je considérais comme un devoir envers notre pays de faire connaître, par la presse, la situation et les faits politiques les plus récents en Indochine. Me considérant donc comme lié par notre contrat, je vous ai réservé l'exclusivité de ces articles.

J'ai écrit, en septembre dernier, cinq articles sur « *Notre politique indigène en Indochine* » et ce, au prix d'un très gros effort, car je relevais à peine d'une maladie dont j'avais failli mourir. Je vous ai envoyé les deux premiers immédiatement, et les autres ont suivi dans un délai assez court pour qu'ils puissent être publiés sans interruption dans votre revue mensuelle.

En vous les adressant, j'ai attiré *très instamment* votre attention sur la grande importance que présentaient, au point de vue politique, ces articles qui exposaient la situation de l'Indochine au moment de l'arrivée du Gouverneur général Varenne, et relataient, avec des détails entièrement inédits et par des renseignements pris sur place dans les milieux français et indigènes, les difficultés qu'il avait rencontrées et l'œuvre qu'il avait accomplie. J'ai beaucoup insisté sur la nécessité de publier ces articles d'extrême urgence, afin qu'ils fussent connus du Gouvernement, du Parlement et de l'opinion publique au moment des débats et des polémiques que ne manquerait pas de susciter l'importante question du renvoi en Indochine de ce haut délégué. Il est impossible que l'importance de ces questions ait échappé à l'attention d'un directeur avisé tel que vous.

Par lettre en date du 20 octobre, le secrétaire de la rédaction du M. N. m'écrivait ce qui suit : « Vos articles sont bien arrivés; Monsieur V. vous dira, d'ici quelques jours, tout le bien qu'il en pense... » et vous-même m'écriviez, le 5 novembre : « La lecture de vos articles sur la politique coloniale en Indochine m'a procuré une très grande satisfaction. Afin de ne pas différer la *publication intégrale* [1] de votre manuscrit, je me propose de l'ajouter comme supplément au numéro du 15 novembre. Je *crains seulement* [1] que votre quatrième article

1. C'est moi qui souligne. P. M.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

n'arrive un peu tard; toutefois, je ferai mon possible pour vous être agréable... »

Or, cette publication, promise dans le plus bref délai, n'a pas été faite. Vous vous êtes contenté d'insérer, dans votre numéro du 15 novembre (que je n'ai, d'ailleurs, pas encore vu), le début du premier article et d'annoncer, paraît-il, la publication du reste en brochure. Pourtant, vous ne pouviez ignorer, en raison de mes lettres et des vôtres, l'importance que j'attachais à cette publication. Le seul fait que j'ai pris la peine de vous envoyer un câblogramme de 200 francs pour une correction d'auteur aurait suffi à en témoigner.

Vous m'avez tenu caché ce manquement de parole, car, malgré mes demandes réitérées, vous ne m'avez pas envoyé un seul exemplaire de ce numéro du 15 novembre, ni d'aucun de ceux qui ont paru depuis (pas plus, d'ailleurs, que vous ne m'aviez envoyé le numéro où vous auriez, disiez-vous, annoncé mes articles : j'ai le droit de douter que cette annonce ait jamais été faite), et vous ne m'avez pas écrit. Je vous ai cependant demandé à plusieurs reprises de m'envoyer les numéros contenant mes articles — ce qui est conforme à l'usage et, d'ailleurs, de simple politesse.

De plus, je vous avais demandé d'envoyer ces numéros à Monsieur le Ministre des Colonies, à Monsieur le Gouverneur général A. Varenne, à plusieurs parlementaires et personnalités dont je vous donnais la liste, ce qui n'a pas été fait non plus. Vous ne les avez pas envoyés davantage aux journaux et revues d'Indochine que je vous avais indiqués, et vous êtes contenté de m'envoyer directement quelques exemplaires *des numéros précédents* qui, ne contenant rien sur l'Indochine, ne sauraient — ainsi que je vous l'avais signalé à plusieurs reprises — intéresser que fort peu les habitants de ce pays.

J'ai appris votre procédé seulement par votre lettre du 26 janvier, reçue au dernier courrier et par laquelle, en m'annonçant que vous n'aviez pas publié mes articles — sans vous en justifier d'ailleurs, — vous me demandiez d'ouvrir moi-même des souscriptions et de vous envoyer des fonds pour la publication en brochure, ce qui est vraiment un comble.

Je n'ai pas à savoir à quels mobiles vous avez pu obéir en étouffant ces articles qui, en particulier, font connaître à la France les agissements de mauvais Français qui se sont enrichis en Indochine en trahissant l'idéal élevé de notre pays. Je constate seulement que vous n'avez aucun motif à invoquer pour cette non insertion : les dimensions de chaque article ne dépassent nullement celles des articles ordinaires de revue, vous le reconnaissez parfaitement par votre lettre précitée du 5 novembre. Il faut d'ailleurs remarquer que *j'ai dû écrire mes articles sans jamais avoir vu votre revue* puisque, malgré mes demandes réitérées pendant six mois, vous ne m'avez envoyé des spécimens qu'en octobre seulement. Cependant, dans ma lettre du 20 avril, écrite de Toulon avant mon départ pour l'Indochine, je vous disais ceci : « Je désirerais recevoir quelques spécimens de votre revue afin de me rendre compte du nombre de mots à la page, et serais heureux si vous pouviez m'envoyer

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

quelques indications supplémentaires sur les dimensions des articles à vous fournir. » Ces demandes sont restées sans aucun résultat; j'ai dû partir un mois plus tard sans avoir jamais vu la Revue à laquelle je devais collaborer, et les demandes que je vous ai envoyées de Saïgon, renouvelant celle-ci, n'ont pas eu plus d'effet.

Quant au nombre des articles qui n'a pas été limité préalablement par vous (qui m'avez, au contraire, demandé, par lettre du 17 avril une « *collaboration régulière* »), il ne saurait non plus être considéré comme exagéré, le nombre de cinq articles pouvant et devant être admis comme cadre convenable à l'étendue d'une telle étude.

Enfin, vous ne sauriez invoquer le fait que les deux derniers de ces articles mettent en cause certaines personnalités politiques indochinoises (et vous ne l'avez d'ailleurs pas fait jusqu'à maintenant), car ces personnalités ne sont pas nommées, et les constatations que je fais à leur sujet, dans la vue de l'intérêt public, sont de l'ordre de celles qui sont faites journellement dans la presse à de tels propos et sont formulées sur un ton digne et modéré. Au surplus, ces articles nos 4 et 5 vous ont été envoyés en décembre et en janvier, et vous sont donc parvenus longtemps après que vous ayez arrêté la publication des premiers qui sont de pures considérations sociologiques et politiques générales.

Vous êtes libre de manquer une excellente occasion de propagande pour votre revue en ne publiant pas des articles inédits et documentés sur une question très importante et toute d'actualité, dont toute la presse s'occupe présentement, et en n'envoyant pas, aux personnes ou librairies indiquées, les numéros demandés. Mais vous n'êtes pas libre de rompre sans motif et sans avis un contrat que j'ai scrupuleusement respecté, d'agir avec cette désinvolture, et de rendre vain un tel travail.

En conséquence, je me constitue avocat et avoué pour vous demander :

1° 50.000 francs de dommages-intérêts pour le préjudice subi;

2° L'insertion de ces articles dans les plus prochains numéros du M. N. sous peine d'une astreinte de 1.000 francs par mois de retard à dater de la réception de la présente lettre. Il est à noter que cette insertion ne réparera nullement le préjudice causé, car les articles ont perdu, dès maintenant, leur principal intérêt d'actualité et n'ont pu servir, comme ils auraient dû le faire, d'élément d'appréciation au moment des discussions sur la façon dont Monsieur le Gouverneur général Varenne s'est acquitté de son mandat.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT Nº 11

(ANNEXE AU DOCUMENT Nº 1)

RAPPORT

à Monsieur le Résident Supérieur P., gouverneur général par intérim (Simplification des formalités pour les étudiants désirant aller en France).

(3 février 1927.)

150, rue Mac-Mahon
à Saïgon

Saïgon, le 3 février 1927.

Monsieur PAUL MONET, chargé de mission par le Ministre des Colonies et délégué de la Mission Laïque Française en Indochine

à Monsieur le Résident Supérieur P., Gouverneur général p. i. de l'Indochine française,

à SAIGON.

OBJET

—

Livret universitaire

—

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit :

Les jeunes gens annamites désirant se rendre en France pour y poursuivre leurs études sont tenus, d'après l'article 1er de l'arrêté de Monsieur le Gouverneur général de l'Indochine en date du 1er décembre 1924, de se munir avant leur départ d'un livret universitaire.

Cette mesure a été prise par le Gouvernement général dans un esprit de bienveillance à l'égard des indigènes; elle tendait à supprimer les pièces de caractère policier qui étaient précédemment exigées de ces jeunes gens.

Toutefois, cette mesure a été mal interprétée par les populations indigènes, parce que, dans l'application, elle aboutit à la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

production des onze pièces suivantes nécessaires à l'obtention du livret universitaire :

1° Une demande de Livret universitaire, établie sur *papier timbré*, formulée par le père ou le tuteur de l'étudiant. Mentionner la nationalité et l'adresse de l'étudiant au moment de son départ pour France.

2° Un extrait légalisé de son acte de naissance.

3° Trois photographies (5 cm. × 6 cm. environ) légalisées sur le verso, qui ne doivent être collées sur aucune pièce.

4° Un certificat de bonnes vie et mœurs.

5° Des certficats de scolarité, délivrés par les Directeurs des établissements scolaires fréquentés successivement par l'étudiant.

6° Des copies légalisées des diplômes qu'il possède.

7° Une déclaration sur papier simple indiquant l'adresse et le profession de ses parents.

8° Une déclaration sur *papier timbré* indiquant :

a) Les études à poursuivre en France;

b) L'établissement à fréquenter;

c) La ville.

9° Une déclaration sur papier simple indiquant l'adresse et la profession de son correspondant en France.

10° Une déclaration sur *papier timbré* indiquant :

a) Le nombre de ses frères et le nombre de ses sœurs vivants;

b) Les bourses ou secours scolaires dont il a bénéficié.

11° Un certificat de vaccine indiquant la date de sa dernière vaccination.

Aux termes mêmes de la note prescrivant la production de ce dossier : « Aucune des pièces ci-dessus indiquées ne peut être dispensée. L'absence d'une seule des dites pièces peut entraîner la non-délivrance du Livret universitaire sollicité. »

La préparation d'un tel dossier nécessite pour les indigènes, des démarches nombreuses, compliquées et parfois coûteuses, et leur production est considérée par eux comme destinée à s'opposer indirectement à leurs projets d'études en France. C'est un fait patent que, pour éviter des formalités, plusieurs jeunes gens qui désirent se rendre dans la métropole pour y étudier, s'en cachent comme d'une mauvaise action, et se font passer pour « touristes »; l'opposition indigène tire argument de ces faits contre l'administration française.

Ce résultat mauvais est certainement opposé à celui que désirait le Gouvernement général.

Je crois qu'il est possible de remédier à cet état de choses, tout en maintenant, pour l'obtention du Livret universitaire, la production des différents renseignements que l'arrêté du 1er décembre 1924 a jugés nécessaires. Il suffit pour cela de réunir, en une pièce unique, établie sur papier timbré, les pièces 1°, 7°, 8°, 9° et 10°, de n'exiger le certificat de scolarité que pour le dernier établissement d'enseignement officiel et le dernier établisssement d'enseignement privé fréquentés par le postulant, et de ne demander la copie légalisée que pour le diplôme le plus élevé possédé par lui.

La liste des pièces demandées serait alors la suivante :

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1° *Une demande de Livret universitaire* établie sur papier timbré, formulée par le père ou le tuteur de l'étudiant, et indiquant :

a) Les noms et prénoms de l'étudiant, sa nationalité, et son adresse au moment de son départ pour la France;

b) L'adresse et la profession de ses parents;

c) Les études à poursuivre en France, l'établissement à fréquenter, la ville où il est situé, le nom, l'adresse et la profession du correspondant dans la métropole;

d) Les bourses ou secours scolaires dont l'étudiant a bénéficié;

e) Le nombre de ses frères et le nombre de ses sœurs vivants.

2° Un *certificat de scolarité* délivré par le dernier établissement d'enseignement officiel fréquenté par le postulant, spécifiant que celui-ci n'a pas été frappé d'exclusion, et la même pièce pour le dernier établissement d'enseignement libre.

5° Un *extrait légalisé de l'acte de naissance* du postulant.

4° Un *certificat de bonnes vie et mœurs.*

5° Un *certificat de vaccine.*

6° Une *copie légalisée du diplôme* le plus élevé que possède l'étudiant.

7° *Trois photographies* d'environ 5 × 6 centimètres légalisées au verso et non collées sur aucune pièce.

J'ai l'honneur de vous soumettre respectueusement le projet d'imprimé simplifié ci-joint en vous demandant de bien vouloir m'autoriser à en faire usage pour les jeunes gens se rendant à l'*Institut Franco-Annamite de Toulon*, et de bien vouloir examiner le remplacement d'une façon générale, des pièces présentement demandées par celles que j'ai indiquées.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Gouverneur général, mes très respectueuses salutations.

Signé : PAUL MONET.

NOTE OFFICIELLE PUBLIÉE PAR LES JOURNAUX INDOCHINOIS EN FIN AVRIL 1927.

Demande de Livret universitaire.

Afin de faciliter, dans toute la mesure du possible, aux jeunes étudiants indigènes désireux de se rendre en France pour y poursuivre leurs études, l'accomplissement des formalités nécessaires pour obtenir la délivrance d'un Livret universitaire, il a été décidé :

1° D'admettre la réunion, en une pièce unique, établie sur papier timbré, des renseignements jugés indispensables par l'arrêté du 1er décembre 1924;

2° De n'exiger de ces étudiants que le certificat de scolarité

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

du dernier établissement scolaire qu'ils ont fréquenté, et la copie du diplôme le plus élevé possédé par eux.

Dorénavant, la liste des pièces demandées sera la suivante :

a) La demande de livret universitaire établie sur papier timbré et indiquant, groupés sur la même feuille, les renseignements visés plus haut;

b) Un certificat de scolarité délivré par le dernier établissement d'enseignement officiel fréquenté par le postulant spécifiant que celui-ci n'a pas été frappé d'exclusion et la même pièce pour le dernier établissement d'enseignement libre;

c) Un extrait légalisé de l'acte de naissance du postulant;

d) Un certificat de bonnes vie et mœurs;

e) Un certificat de vaccine;

f) Une copie légalisée du diplôme le plus élevé que possède l'étudiant;

g) Trois photographies d'environ 5 × 6 légalisées au verso et non collées sur aucune pièce.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DOCUMENT N° 12

(ANNEXE AU DOCUMENT N° 1)

RAPPORT

à M. le Gouverneur général Alexandre Varenne
au sujet de quelques modifications à la notation phonétique de la langue annamite.

(11 mai 1927.)

150, rue Mac-Mahon
Saïgon

Saïgon, le 11 mai 1927.

—

Monsieur PAUL MONET, chargé de Mission par le Ministre des Colonies, à Monsieur le Député ALEXANDRE VARENNE, Gouverneur général de l'Indochine,

OBJET
Notation de la langue annamite en caractères typographiques français.

à HANOI

Monsieur le Gouverneur général,

—

J'ai l'honneur de vous adresser le présent rapport tendant à l'adoption d'une notation de la langue annamite selon la méthode usuellement employée (quốc-ngữ), mais avec de très légères modifications qui, sans en changer l'aspect, permettraient de la noter en se servant exclusivement des caractères typographiques français.

La notation présentement employée nécessite l'emploi de lettres spéciales (d barré, u et o barbus, a bref) et de signes indiquant les différents tons des mots, signes qui, combinés avec les divers accents, donnent plus de cinquante voyelles diverses. Les signes indiquant ces tons étant, pour les caractères typographiques, incorporés avec le caractère même de la ettre et avec son accent spécial, il en résulte que l'impression

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

en quốc-ngữ exige l'emploi d'une très grande quantité de caractères voyelles, plus un caractère consonne (le d barré) qui n'existent pas en français; elle oblige les imprimeurs à posséder des assortiments spéciaux de caractères nombreux et coûteux; elle rend l'emploi de la machine à écrire impossible pour qui ne possède pas une machine pourvue de caractères spéciaux, de tels modèles étant d'ailleurs peu répandus et d'un prix fort élevé.

Je crois que la notation dont j'ai l'honneur de vous soumettre ici le projet rendrait les plus grands services à l'Instruction publique en Indochine, dont la Direction a commencé la publication d'excellents manuels en langue indigène, ainsi qu'aux divers services administratifs qui pourraient plus aisément faire suivre de traductions en quốc-ngữ, les exemplaires dactylographiés de circulaires destinées aux Annamites. D'ailleurs, l'adoption de cette notation ne nuirait aucunement à l'emploi des livres (et particulièrement des manuels scolaires) déjà imprimés, car la lecture se fait aussi aisément dans une notation que dans l'autre, et l'étude de la nouvelle, lorsqu'on connaît l'ancienne, demande seulement *quelques minutes* d'attention.

C'est pour ces raisons que j'ai l'honneur de vous demander, Monsieur le Gouverneur général, de vouloir bien examiner la présente proposition et, si vous le jugez bon, de prescrire son adoption dans l'Enseignement et pour tous les imprimés administratifs. Il est fort probable qu'elle ne tardera pas à se répandre rapidement parmi les indigènes, pour qui elle ne présenterait que des avantages d'économies de temps et d'argent. Les seules personnes un peu lésées par cette réforme seraient les quelques rares industriels de la métropole qui fabriquaient les caractères spéciaux présentement nécessaires à l'écriture du quốc-ngữ.

Il est important d'observer que *cette méthode n'est, en aucune façon, une nouvelle notation destinée à remplacer le quốc-ngữ* : nous nous sommes efforcé, au contraire, à conserver soigneusement cette ingénieuse notation phonétique due aux premiers missionnaires catholiques venus en Indochine, afin de ne pas dérouter le lecteur en changeant l'aspect usuel des mots. C'est pour cette raison que nous proposons le remplacement du **d** non barré par le **dz** et non par le **z** qui serait cependant plus simple, et que nous maintenons le **ph** au lieu de le remplacer simplement par **f**, le **nh** au lieu de le remplacer par **gn**, etc... comme on l'a proposé maintes fois dans des projets antérieurs qui offraient le grave inconvénient de bouleverser toutes les habitudes acquises depuis plusieurs générations. Notre notation ne présente pas cet inconvénient et peut être lue immédiatement et couramment par toute personne connaissant la méthode usitée présentement.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Exposé de la méthode

1° *Tons.* — Les différents tons des mots, au lieu d'être indiqués par un accent surmontant le mot (et incorporé typographiquement à la voyelle qu'il surmonte) sont indiqués par un signe de ponctuation placé immédiatement devant le mot, sans intervalle avec celui-ci, comme s'il en était la première lettre. Le lecteur est ainsi prévenu, avant même de lire le mot, du ton sur lequel il doit le prononcer. Les signes de ponctuation de tonalité précédant immédiatement et sans intervalle les mots auxquels ils se rapportent, ne peuvent en aucune façon être confondus avec les signes de ponctuation séparant les phrases ou membres de phrases; il est d'ailleurs facile d'employer pour les premiers des « caractères gras ».

Le ton montant (accent aigu ou d'âu sắc) est indiqué par une apostrophe initiale :

Exemple = có s'écrit 'co.

Le ton descendant (accent grave ou d'âu huyền est indiqué par deux points initiaux :

Exemple = huyền s'écrit :huyên.

Le ton étranglé (point dessous ou dấu nặng) est indiqué par un point initial :

Exemple = nạng s'écrit .nang.

Le ton interrogatif (accent interrogatif ou dấu hỏi) est indiqué par un point d'interrogation initial :

Exemple = hỏi s'écrit ?hoi.

Le ton semi-interrogatif ou *guttural aigu* (accent semi-interrogatif ou dấu ngã) est indiqué par un point d'exclamation initial:

Exemple = ngã s'écrit !nga.

Remarque = Le ton descendant est indiqué par deux points initiaux et non par un accent aigu initial (qui ressemblerait davantage au signe usuel du dấu huyền) parce que le signe de ponctuation : existe déjà parmi les caractères typographiques et dactylographiques français, tandis que le signe accent aigu existe peu comme caractère typographique isolé, mais est généralement « venu de fonte » avec la voyelle qu'il surmonte.

Le ton semi-interrogatif est indiqué par un point d'exclamation initial et non par une S couchée initiale (ressemblant davantage au dấu ngã) parce que ce caractère ne pourrait être employé en dactylographie.

De plus, les notations proposées présentent, au point de vue mnémotechnique, les avantages suivants :

Le ton descendant (huyền) et le ton étranglé (nặng) qui sont proches l'un de l'autre, et sont souvent confondus par les Cochinchinois, sont représentés par des signes de ponctuation un peu similaires le : et le.

Il en est de même pour les deux tons « voisins » : interrogatif (hỏi) et semi-interrogatif (ngã), fréquemment confondus aussi par les Annamites du Sud, et que nous représentons par les signes « voisins » le ? et le !

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

2° *Voyelles spéciales.* — *L'a bref* (*ă*) est remplacé par un *a* en caractères italiques (*a*) (ou, dans les mots en italiques, par un a droit). Dans les manuscrits ou écrits dactylographiés, il est remplacé par un a souligné (a̲).

Exemple = văn s'écrit van.

L'u barbu (*ư*) est remplacé par un u tréma (ü).

Exemple = tư s'écrit tü.

L'o barbu (*ơ*) est remplacé par un *o* en italiques (*o*) (ou, dans les mots en italiques, par un o droit). Dans les manuscrits ou écrits dactylographiés, il est remplacé par un o souligné (o̲).

Remarque = Lorsque l'o barbu suit un u barbu, il peut être remplacé par un o ordinaire, puisque sa prononciation, dans ce cas, est toujours celle de o barbu :

Exemple = trương peut s'écrire trüong (au lieu de trüong̲).

3° *Consonne spéciale.* — *Le d barré* (*đ*) qui se prononce comme le d français s'écrit d.

Exemple = đên s'écrit dên.

Le d non barré (*d*) dont la prononciation est voisine de « dzie » s'écrit dz.

Exemple = da s'écrit dza.

***

Exemple de texte en quốc-ngữ dans les deux notations :

Notation en usage.

Về đường buôn-bán, người Nam quả còn phải học lấy tư-cách nhiều thật. Nên chi : bảo người Nam chưa có tư-cách thì đúng, chớ bảo họ không có tư-chất thì sai, mà bảo họ không được thực-thà thì lại càng sai lắm nữa. Chẳng hiểu làm sao ta lại yên-trí rằng một dân-tộc có nhiều tính tốt hơn tính xấu mà lại không có tư chất làm công kia việc khác ngay từ thuở mới lọt lòng ra như thế?

Notation proposée.

:Vê :düong buôn-'ban, :ngüoi Nam ?qua :con ?phai .hoc 'lây tü-'cach :nhiêu .thât. Nên chi : ?bao :ngüoi Nam chüa 'co tü-'cach :thi 'dung 'cho ?bao .ho không 'co tü 'chât :thi sai, :mà ?bao .ho không .düoc .thüc-:tha :thi .lai :cang sai 'lam !nüa. ?Chang ?hiêu :lam sao ta .lai yên-'tri :rang .môt dzân-.tôc 'co :nhiêu 'tinh 'tôt hon 'tinh 'xâu :ma .lai không 'co tü 'chât :lam công kia .viêc 'khac ngay :tü ?thuo 'moi .lot :long ra nhü thê ?

Espérant que vous voudrez bien prendre en considération pour plus ample examen le présent projet, j'ai l'honneur de vous prier d'agréer, Monsieur le Gouverneur général, mes très respectueuses salutations.

Signé : Paul Monet.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Introduction 9

PREMIÈRE PARTIE

Nos — *Documents*

1. — Rapport de fin de mission a M. le Gouverneur Général Al. Varenne (mai-juin 1927) 13
Quelques vues de l'Institut Franco-Annamite de Toulon, mort-né *128*
2. — Rapport a M. le Gouverneur Général Al. Varenne au sujet de la reprise de l'œuvre du *Foyer des Etudiants Annamites de Hanoï* (10 juin 1926) 140
3. — Lettre a M. le Gouverneur Général Al. Varenne au sujet de la politique indigène et du *Foyer des Etudiants Annamites* (29 juin 1926) 146
4. — Echange de vues sur la politique indigène, entre l'auteur et M. Duong-van-Loi (juin-août 1926) 159
5. — Notre politique indigène en Indochine (cinq articles de revue, septembre-octobre 1926) 269
6. — Extrait d'une lettre a M. le Gouverneur Général Al. Varenne (23 octobre 1926) 351
7. — Rapports a M. le Gouverneur Général Al. Varenne au sujet de la politique indigène et de la fondation de l'*Institut Franco-Annamite de Toulon* (28 janvier et 12 février 1927) 353
8. — Qu'est-ce qu'une civilisation? Conférence d'ouverture du *Foyer des Etudiants annamites de Hanoï* (8 octobre 1922) 364

DEUXIÈME PARTIE (Documents annexes)

9. — (Annexe aux documents nos 1 et 7) : Extraits du no 1 du Bulletin de l'*Institut Franco-Annamite de Toulon* (mars à mai 1927) 397

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

10. — (Annexe au document n° 5) : Lettre au directeur de la revue *L. M. N.* (1er mars 1927) 411
11. — (Annexe au document n° 1) : Rapport a M. le Gouverneur général p. i. P... demandant la simplification des formalités pour les jeunes étudiants annamites désirant aller en France (3 février 1927) 415
12. — (Annexe au document n° 1) : Rapport a M. le Gouverneur général Al. Varenne au sujet de quelques modifications a la notation phonétique de la langue annamite (11 mai 1927). 419

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques